



HAL
open science

Étude sémantique et lexico-combinatoire de lexèmes du champ sémantique de la santé en breton vannetais dans le cadre de la théorie linguistique Sens-Texte

François Louis

► **To cite this version:**

François Louis. Étude sémantique et lexico-combinatoire de lexèmes du champ sémantique de la santé en breton vannetais dans le cadre de la théorie linguistique Sens-Texte. Linguistique. Université Rennes 2, 2015. Français. NNT : 2015REN20038 . tel-01261658

HAL Id: tel-01261658

<https://theses.hal.science/tel-01261658>

Submitted on 25 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THESE / Université Rennes 2

sous le sceau de l'Université européenne de Bretagne

pour obtenir le titre de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2

Mention : Breton et Celtique

Ecole doctorale Sciences humaines et sociales

présentée par

François LOUIS

Préparée à l'Unité Mixte de recherche
EA 4451

Université Rennes 2

Centre de Recherche Bretonne et Celtique

Étude sémantique et
lexico-combinatoire
de lexèmes du champ
sémantique de la
santé en breton
vannetais dans le
cadre de la théorie
linguistique Sens-
Texte

Thèse soutenue le 14 décembre 2015
devant le jury composé de :

Pierre-Yves Lambert

Directeur de recherches, École Pratique des Hautes Études,
La Sorbonne, Paris / *rapporteur*

Charles Videgain

Professeur en Études basques, Université de Pau et des pays
de l'Adour / *rapporteur*

Daniel Le Bris

Maître de conférences habilité en linguistique bretonne,
UBO, Brest / *examinateur*

Jasmina Milićević

Associate professor, Dalhousie University, Halifax, Canada
Co-directrice de thèse

Francis Favereau

Professeur émérite de langue et littérature bretonnes,
Université Rennes 2, Directeur de thèse

Université Rennes 2

École doctorale Sciences Humaines et Sociales

CRBC Rennes

**Étude sémantique et lexico-combinatoire
de lexèmes du champ sémantique de la
santé en breton vannetais dans le cadre
de la théorie linguistique Sens-Texte**

François Louis

Breton et Celtique

Directeurs de recherche : Francis Favereau, Jasmina Milićević

Soutenu le 14 décembre 2015

Jury :

Jasmina Milićević, *Associate Professor* en linguistique, Dalhousie University, Halifax, Canada

Francis Favereau, Professeur émérite de langue et littérature bretonnes, Université de Rennes 2

Pierre-Yves Lambert, Directeur de recherches, École Pratique des Hautes Études, La Sorbonne,
Paris

Daniel Le Bris, Maître de conférences habilité en linguistique bretonne, UBO, Brest

Charles Videgain, Professeur en études basques, Université de Pau et des Pays de l'Adour

*À mes enfants, qui ont souvent dû faire preuve de patience,
pendant toute la durée de ce travail.*

Remerciements

Je remercie chaleureusement Jasmina Milićević et Francis Favereau, mes directeurs de thèse, ainsi que tous mes informateurs pour la patience dont ils ont fait preuve pendant les longues heures d'entretien que j'ai pu avoir avec eux, particulièrement M. Joseph Le Sergent, auprès de qui j'ai tant appris, et M. Jean Maho, décédé en février 2012, qui m'avait lui aussi consacré également de nombreux après-midi.

Ma reconnaissance va également au professeur Igor Mel'čuk, avec lequel j'ai correspondu intensivement et qui, par ses explications, ses conseils et encouragements, a rendu ce travail possible.

J'ai bénéficié pendant trois ans d'une bourse d'études attribuée par la région Bretagne, à laquelle j'exprime toute ma gratitude ; sans cette bourse, je n'aurais pas pu mener ce travail à bien.

Merci aux personnes qui m'ont communiqué les fichiers textes correspondant à des oeuvres qui ont intégré mon corpus, particulièrement Daniel Carré, Daniel Doujet et Patrick Dréan.

Je remercie aussi les différentes personnes que j'ai sollicitées à propos du sens de tel mot, de la grammaticalité de telle expression, etc. Je pense particulièrement à Yvon Gourmelon, Loeiz Le Bras, Louis Conan, Daniel Kernalegenn, Martial Ménard et Patrick Dréan.

Je remercie enfin les membres du jury pour avoir accepté de lire et commenter une œuvre dont je suis bien conscient du caractère austère.

Table des matières

Remerciements.....	3
Table des matières.....	4
Symboles, abréviations et conventions d'écriture.....	11
Liste des figures et des tableaux	14
Chapitre 1	17
Introduction.....	17
1 PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS DE LA THÈSE	17
2 CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE	21
2.1 <i>Constitution du corpus</i>	21
2.1.1 Le type de breton ayant servi de base à l'étude.....	21
2.1.2 La région de Pontivy.....	22
2.1.3 Les informateurs	24
2.1.3.1 Joseph Le Sergent	24
2.1.3.2 Jean Maho	25
2.1.3.3 Les autres informateurs	26
2.1.4 Le recueil des données	27
2.1.5 La création du corpus.....	27
2.2 <i>La description des données recueillies</i>	30
3 ORGANISATION DE LA THÈSE.....	33
Chapitre 2	34
Le cadre théorique : la théorie Sens-Texte.....	34
1 LE MODÈLE LINGUISTIQUE SENS-TEXTE	34
1.1 <i>Caractérisation générale du modèle Sens-Texte</i>	34
1.1.1 Associer des textes à un sens.....	34
1.1.2 Un modèle stratifié.....	35
1.2 <i>Les représentations linguistiques sous-jacentes à un MST</i>	36
1.2.1 La représentation sémantique.....	36
1.2.1.1 La structure sémantique	37
1.2.1.1.1 Les notions de prédicat sémantique, d'argument ou d'actant sémantique.....	37
1.2.1.1.2 Les éléments de la structure sémantique et les règles régissant sa construction	39
1.2.1.2 La structure sémantico-communicative	42
1.2.1.3 La structure rhétorique	43
1.2.2 La représentation syntaxique profonde	44
1.2.2.1 Les structures formant la représentation syntaxique profonde	45
1.2.2.2 La structure syntaxique profonde.....	46
1.2.2.2.1 Les lexies profondes.....	46
1.2.2.2.2 Les grammèmes profonds	46
1.2.2.2.3 Les relations syntaxiques profondes	47
1.2.3 La représentation syntaxique de surface (RSyntS).....	52
1.2.3.1 La structure syntaxique de surface.....	52
1.2.3.2 Les relations syntaxique de surface	55
1.2.3.2.1 Les relations syntaxiques de surface correspondant à la relation syntaxique profonde I.....	55
1.2.3.2.2 Les relations syntaxiques de surface correspondant à la relation syntaxique profonde II.....	56
1.2.3.2.3 Les RelSyntS correspondant aux RelSyntP III-VI.....	56
1.2.3.2.4 Les relations syntaxiques de surface correspondant aux relations syntaxiques profondes non actanciennes	57

1.2.3.2.5 Les relations syntaxiques de surface ne correspondant à aucune relation syntaxique profonde	58
1.3 Les règles des modules d'un MST	58
1.3.1 Les règles du module sémantique	58
1.3.1.1 Règles sémantiques de transition	59
1.3.1.1.1 Les règles de lexicalisation	59
1.3.1.1.2 Les règles d'arborisation	61
1.3.1.1.3 Les règles de morphologisation	64
1.3.1.2 Les règles sémantiques d'équivalence	65
1.3.2 Les règles du module syntaxique profond	65
1.3.2.1 Les règles syntaxiques profondes de transition	66
1.3.2.1.1 Les règles lexicales	66
1.3.2.1.2 Les règles grammémiques	67
1.3.2.1.3 Les règles structurales	67
1.3.2.1.4 Une règle syntaxico-anaphorique de pronominalisation	68
1.3.2.2 Les règles syntaxiques profondes d'équivalence	69
2 LA LEXICOLOGIE EXPLICATIVE ET COMBINATOIRE	70
2.1 La lexie, un type particulier d'expression langagière	72
2.1.1 Le mot-forme	72
2.1.2 La notion de lexème	73
2.1.3 Les expressions plurilexémiques	73
2.1.3.1 Les notions d'« être contraint » et de compositionnalité	73
2.1.3.1.1 La notion d'« être contraint »	73
2.1.3.1.1.1 La notion de syntagme contraint	73
2.1.3.1.1.2 Syntagmes semi-contraints ou totalement contraints	75
2.1.3.1.1.3 Le niveau de transition entre représentations où s'exercent les contraintes de sélection lexicale	76
2.1.3.1.2 La notion de non-compositionnalité	78
2.1.3.1.3 La notion de phrasème	78
2.1.3.2 Les différents types de phrasèmes	78
2.1.3.2.1 Les phrasèmes non compositionnels : les locutions	79
2.1.3.2.2 Les phrasèmes compositionnels	80
2.1.3.2.2.1 Les collocations	80
2.1.3.2.2.2 Les clichés	82
2.1.3.2.2.3 Les pragmatèmes	83
2.1.3.2.2.4 Collocations, locutions ou clichés ?	84
2.1.4 La notion de lexie	85
2.2 La description des expressions langagières de la langue dans le DEC	86
2.2.1 La microstructure du dictionnaire : un article décrit une lexie	86
2.2.1.1 La description complète d'une lexie	87
2.2.1.2 La zone phonologique	87
2.2.1.3 La zone sémantique	87
2.2.1.4 La zone de combinatoire	94
2.2.1.4.1 La sous-zone de combinatoire syntaxique	95
2.2.1.4.2 La sous-zone de combinatoire lexicale	96
2.2.1.4.2.1 La notion de FL et les FL (standard) principales	97
2.2.1.4.2.2 La description des phrasèmes dans la sous-zone de combinatoire lexicale	101
2.2.1.4.2.2.1 La description des collocations au moyen de FL	101
2.2.1.4.2.2.2 La description des clichés au moyen des FL	102
2.2.1.5 La zone phraséologique	103
2.2.1.6 La zone d'exemples	104
2.2.2 La macrostructure du dictionnaire : l'organisation de la description des lexies	104
2.2.2.1 Les liens entre lexies	104
2.2.2.1.1 Les notions de classe sémantique et d'étiquette sémantique	105
2.2.2.1.1.1 L'héritage lexical	106
2.2.2.1.1.2 L'harmonie des descriptions des lexies	107
2.2.2.1.2 La notion de pont sémantique	108
2.2.2.1.3 La notion de champ sémantique	109

2.2.2.1.4 La notion de vocable	110
2.2.2.2 La lexémisation	112
2.2.2.2.1 Le critère d'information lexicographique différentielle	112
2.2.2.2.2 Le critère de cooccurrence compatible	114
3 L'APPORT DE LA LEC À LA LEXICOGRAPHIE BRETONNE	115
Chapitre 3	117
Portrait linguistique du champ étudié	117
1 L'OBJET DE L'ÉTUDE : QUELQUES LEXIES APPARTENANT AU CHAMP SÉMANTIQUE DE LA SANTÉ	117
1.1 Le champ sémantique « (lodenn-g)korp a ya/nend a ket en-dro evel mand eo dleet » '(partie du corps (ne)fonctionne (pas) normalement)'	118
1.2 Remarques sur 'korp' 'corps'	121
1.3 Remarques sur 'a ya/nend a ket en-dro' '(ne) fonctionne (pas)'	123
1.4 Remarques sur 'evel mand eo dleet' 'normalement'	124
1.5 Drougoù 'maux' et kleñvedoù 'maladies'	125
2 LA STRUCTURE ACTANCIELLE DES LEXIES DÉNOTANT DES TROUBLES PHYSIOLOGIQUES	127
3 LA COMBINATOIRE LEXICALE DES LEXIES DU CHAMP SÉMANTIQUE « LODENN-GORV (...) » 'PARTIE DU CORPS (...)'	129
3.1 Les verbes supports des lexies appartenant au champ sémantique « LODENN-GORV (...) » 'partie du corps (...)'	130
3.1.1 L'expression de l'ASém 1 des lexies appartenant au champ sémantique « LODENN-GORV (...) » 'partie du corps (...)'	130
3.1.1.1 Les FL de la famille Oper ₁	131
3.1.1.1.1 La FL Oper ₁	131
1) Bout ₂ 'avoir'	131
2) Bout ₁ klañv I.Ib 'être malade'	132
3) Bout ₁ 'être'	132
4) Kouezhel 'tomber'	134
5) Klevet <santiñ> 'sentir'	134
3.1.1.1.2 La configuration de FL [Magn + Oper ₁]	135
1) Bout leun 'être plein' <karget 'chargé', goloet 'couvert', tokennet 'couvert', gronnet 'enveloppé'>	135
2) Bout malet <drailhet> 'être moulu <cassé>'	140
3) Gouzañv#1/2 'souffrir'	140
3.1.1.2 Les FL de la famille Func ₁	141
3.1.1.2.1 La FL Func ₁	141
1) Bout ₁ 'être'	141
3.1.1.2.2 La configuration de FL [Magn + Func ₁]	142
1) Bout kroget 'être accroché'	142
3.1.1.3 Func ₁ ou Oper ₁ ?	143
3.1.2 L'expression de l'ASém 2 des lexies appartenant au champ sémantique «PARTIE DU CORPS (...)»	146
3.1.2.1 La configuration de FL [Magn + Oper ₂]	146
1) Bout leun 'être plein' <karget 'chargé', goloet 'couvert', tokennet 'couvert', gronnet 'enveloppé'>	147
3.1.2.2 Les FL de la famille Func ₂	147
3.1.2.2.1 La FL Func ₂	148
1) Bout 'être'	148
3.1.2.2.2 La configuration de FL [Magn + Func ₂]	150
1) Bout kroget lit. 'être croché'	150
3.2 Les verbes phasiques	151
3.2.1 La FL Incep	151
3.2.1.1 La FL IncepFunc ₁	151
3.2.1.1.1 Les FL de la famille IncepFunc ₁	152
3.2.1.1.1.1 La FL IncepFunc ₁	152
1) Donet 'venir', arru 'arriver'	152
2) Degouezh 'arriver'	155
3.2.1.1.1.2 La configuration de FL [Magn + IncepFunc ₁]	155
1) Kouezhel 'tomber', fardiñ 'foncer', souriñ 'surpasser'	155
2) Krogiñ 'crocher'	156
3.2.1.1.2 Les FL de la famille IncepFunc ₂	157
3.2.1.1.2.1 La FL IncepFunc ₂	157
1) Donet 'venir'	157

2) Sevel ‘lever’	158
3.2.1.1.2.2 La configuration de FL [Magn + IncepFunc ₂]	158
1) Kouezhel ‘tomber’, sevel ‘lever’, krogñ ‘crocher’	158
2) Goleiñ ‘couvrir’	159
3.2.1.2 La FL IncepOper ₁	160
3.2.1.2.1 La FL IncepOper ₁	160
1) Serriñ ‘ramasser’, tapiñ/atrapañ ‘attraper’	160
2) Chom klañv ‘tomber malade’	162
3) Kouezhel klañv ‘tomber malade’	163
4) Klañvaat lit. ‘enmalader’	163
5) Gounid ‘gagner’	164
3.2.1.2.2 La configuration de FL [Magn + IncepOper ₁]	164
1) Bout skoet ‘être frappé’	164
2) Kouezh ‘tomber’	164
3.2.1.3 Autres FL de la famille Incep	165
3.2.1.3.1 IncepPredPlus	165
1) Kreskiñ ‘croître’, brasaat ‘grandir’	165
2) Gwashaat ‘empirer’	166
3) Kreñvaat lit. ‘forcir’	166
3.2.1.3.2 IncepPredMinus	166
1) Bihanaat lit. ‘rapetisser’ = ‘diminuer’, digreskiñ ‘décroître’	166
2) Distan ‘se calmer’	167
3) Gwanaat ‘faiblir’	167
4) Gwanaat ‘faiblir’ = ‘perdre du terrain’	168
3.2.2 La FL Cont.	168
1) Derc’hel ‘tenir’	168
3.2.3 La FL Fin	169
3.2.3.1 Les FL de la famille FinOper ₁	169
3.2.3.1.1 Les FL de la famille FinOper ₁	169
3.2.3.1.1.1 La FL FinOper ₁	169
1) Aesaat I.1a ‘guérir’	169
2) Aesaat I.1b ‘guérir’	170
3.2.3.1.1.2 La FL A ₁ FinOper ₁	170
1) Aesaet I.1a ‘guéri’	170
2) Aesaet I.1b ‘guéri’	170
3) En diaz a [A _{poss}] gwele ‘en bas de [A _{poss}] lit’	170
3.2.3.1.2 La FL FinOper ₂	171
1) Aesaat I.2 ‘guérir’	171
3.2.3.2 Les FL de la famille FinFunc _i	171
3.2.3.2.1 Les FL de la famille FinFunc ₀	172
3.2.3.2.1.1 La FL FinFunc ₀	172
1) Aesaat I.2 ‘guérir’	172
2) Pasiñ ‘passer’	173
3) Monet àr-raok#2 <monet kuit#2, partiñ#2> ‘partir’	173
4) Torriñ lit. ‘se.casser’	174
3.2.3.2.1.2 La FL A ₁ FinFunc ₀	175
1) Achu ‘fini’	175
3.2.3.2.2 Des FL FinFunc _{1/2} ?	175
3.3 Les verbes de réalisation	176
3.3.1 Les FL de la famille Real _i	179
3.3.1.1 La FL Real ₁	179
1) Bout gwasket lit. ‘être oppressé’	179
2) Na herzel lit. ‘ne pas tenir’	183
3) Bout gwallgaset lit. ‘être malmené’	185
4) Bout gwallaozet lit. ‘être maltraité’	186
5) Bout dalc’het ‘être tenu’	186
6) Bout dalc’het àr A _{poss} gwele lit. ‘être tenu dans A _{poss} lit’ ≈ ‘être cloué au lit’	187
7) Kordennat lit. ‘corder’ = ‘se tordre’	188
8) Gouzañv <anduriñ, souffriñ> lit. ‘supporter <endurer, souffrir>’	188
9) Bout malet lit. ‘être moulu’	194
10) Mervel ‘mourir’	196
11) Monet ‘partir’ = ‘mourir’, bout kemeret lit. ‘être pris’ = ‘être emporté’	197
3.3.1.1 La FL NonReal ₁	197
10) Gouzañv#3 ‘supporter’	197

3.3.1.3 La FL AntiReal ₂	198
1) AesaatI.2 ‘guérir’	198
3.3.2 Les FL de la famille Fact ₀	199
3.3.2.1 La FL Fact ₀	199
1) Tenniñ d’ar marv lit. ‘tirer à la mort’ = ‘être mortel’, kas ar marv lit. ‘envoyer la mort’ = ‘être mortel’	199
3.3.2.2 La FL Fact ₁	200
1) Bout é labourat ‘être à travailler’	200
2) Derc’hel àr A _{poss} gwele lit ‘tenir sur A _{poss} lit’ ≈ ‘clouer au lit’	200
3.3.2.3 La FL AntiFact ₀	201
1) AesaatI.2 ‘guérir’	201
2) Pasiñ ‘passer’, monet àr-raok#2 <monet kuit#2, partiñ#2> ‘partir’	201
3) Torriñ lit. ‘se.casser’	202
3.3.2.4 Des FL AntiFact _{1/2} ?	202
3.4 Les verbes causatifs	202
3.4.1 Les FL de la famille Caus	202
3.4.1.1 La FL CausFunc _i	202
3.4.1.1.1 La FL CausFunc ₁	202
1) Bountiñ lit. ‘bouter’ ≈ ‘inoculer’	203
2) Reiñ ‘donner’	203
2) Gober ‘faire’	204
3.4.1.1.2 La FL CausFunc ₂	204
1) Gober ‘faire’	204
3.4.1.2 Les FL de la famille CausFact ₀	204
3.4.1.2.1 La FL CausAntiFact ₀	205
1) AesaatII.2b ‘guérir’	205
2) Arrestiñ ‘arrêter’	206
3) Torriñ lit. ‘casser’	206
4) Troc’hiñ lit. ‘couper’	207
3.4.1.2.2 La FL non standard esae ‘essayer de’ CausAntiFact ₀	207
1) Soagniñ ‘soigner’	207
2) Diskontiñ lit. ‘décompter’ ≈ ‘soigner en utilisant des formules magiques’	207
3.4.1.3 La FL CausPredMinus	208
1) Distan ‘apaiser, faire régresser’	208
2) Habaskaat ‘modérer’	208
3) Uziñ ‘user’	209
3) Bihanaat lit. ‘rapetisser’ = ‘faire reculer’	209
3.4.1.4 La FL CausPredPlus	209
1) Gwashaat ‘empirer’	209
3.4.1.5 La FL CausCont	210
1) Magiñ ‘nourrir’	210
3.4.2 Les FL de la famille Liqu	211
3.4.2.1 La FL LiquFunc ₀	211
3.4.2.2. La FL LiquOper ₁	211
1) Tenniñ ‘tirer’	211
3.4.3 La FL NonPerm ₁ Oper ₁	211
1) Gwarantñ ‘se.protéger’, en em ouarn ‘se garder’, miret ‘empêcher’	212
Chapitre 4	213
Les vocables DROUG ‘mal’ et KLEÑVED ‘maladie’	213
1 LE VOCABLE DROUG ‘MAL’	213
1.1 Présentation générale du vocable	213
1.2 Le lexème DROUGII	218
1.3 Les lexèmes du groupe DROUGIII	223
1.3.1 Le lexème DROUGIII.1	223
1.3.2. Le lexème DROUGIII.2	229
1.3.3 Le lexème DROUGIII.3	230
1.4 Le lexème DROUGIV	232
1.5 Le lexème DROUGV	241
1.6 L’expression Droug-bouzelloù bras	244
1.6.1 Une collocation dont le mot-clé serait DROUGIV ?	244
1.6.2 Une locution ?	245
1.6.3 Une pseudo-collocation dont DROUGIII.1 est le mot-clé	246

2 LE VOCABLE KLEÑVED ‘MALADIE’	247
2.1 Le lexème KLEÑVEDI.1	247
2.2 Le lexème KLEÑVEDI.2	254
Chapitre 5	257
Les vocables KLAÑV ‘malade’ et KLEÑVEDET lit. ‘maladié’	257
1 LE VOCABLE KLAÑV ‘MALADE’	257
1.1 Les lexèmes du groupe KLAÑVI	258
1.1.1 Le groupe KLAÑVI.1	258
1.1.1.1 Le lexème KLAÑVI.1a	259
1.1.1.2 Le lexème KLAÑVI.1b	264
1.1.2 Les lexèmes du groupe KLAÑVI.2	271
1.1.2.1 Le lexème KLAÑVI.2a	271
1.1.2.2 Le lexème KLAÑVI.2b	274
1.1.3 Le lexème KLAÑVI.3	276
1.2 Les lexèmes du groupe KLAÑVII	277
1.2.1 Le lexème KLAÑVII.1	277
1.2.2 Le lexème KLAÑVII.2	279
1.3 KLAÑVIII, élément de valeur de la FL Magn	280
2 LE VOCABLE KLEÑVEDET LIT. ‘MALADIÉ’	282
Chapitre 6	285
Les vocables YAC’H ‘sain’ et YEC’HED ‘santé’	285
1 LE VOCABLE YAC’H ‘SAIN’	285
1.1 Le groupe YAC’H1	285
1.1.1 Le lexème YAC’H1a	286
1.1.2 Le lexème YAC’H1b	293
1.2 Le groupe YAC’H2	295
2 LE VOCABLE YAC’HUS ‘SAIN’	297
2.1 Le lexème YAC’HUSA	297
2.2 Le lexème YAC’HUSB	298
2.3 Un lexème YAC’HUSC ?	300
3 LE VOCABLE YEC’HED ‘SANTÉ’	300
3.1 Le lexème YEC’HEDI.a	300
3.2 Le lexème YEC’HEDI.b	302
Chapitre 7	305
AESAAT ‘guérir’ et ses quasi-synonymes	305
1 LE VOCABLE AESAAT ‘GUÉRIR’	305
1.1 Les différents lexèmes du vocable AESAAT	306
1.1.1 Les lexèmes intransitifs	306
1.1.1.1 Les groupes AESAATI.1 et AESAATI.2	307
1.1.1.2 Le groupe de lexèmes AESAATI.1	307
1.1.1.2.1 Le lexème AESAATI.1a	308
1.1.1.2.2 Le lexème AESAATI.1b	310
1.1.1.3 Le lexème AESAATI.2	311
1.1.2 Les lexèmes transitifs	320
1.1.2.1 Le groupe AESAATII	320
1.1.2.1.1 Les lexèmes du groupe AESAATII.1	322
1.1.2.1.1.1 Le lexème AESAATII.1a	323
1.1.2.1.1.2 Le lexème AESAATII.1b	324
1.1.2.1.2 Les lexèmes du groupe AESAATII.2	326
1.1.2.1.2.1 Le lexème AESAATII.2a	326
1.1.2.1.2.2 Le lexème AESAATII.2b	327
1.1.2.2 Le groupe AESAATIII	330
1.1.2.2.1 Le lexème AESAATIII.a	331
1.1.2.2.2 Le lexème AESAATIII.b	334
1.2 Difficultés présidant à la description du vocable AESAAT	337
1.2.1 Les deux conjugaisons personnelle et impersonnelle	337
1.2.2 L’expression des lexèmes intransitifs au moyen de l’auxiliaire BOUT1 ‘être’	340

1.2.3 Les spécificités du régime en DOC'H 'à' par rapport au régime en DA 'à'.....	342
2 LES (QUASI-)SYNONYMES DE AESAAT 'GUÉRIR'	345
2.1 <i>Les valeurs de Syn et QSyn(aesaatl.1a-b)</i>	345
2.1.1 Les valeurs de Syn(<i>aesaatl.1a-b</i>)	345
2.1.2 Les valeurs de QSyn(<i>aesaatl.1a-b</i>)	346
1) Donet da vout yac'h lit. 'devenir sain', kavout ar yec'hed lit. 'trouver la bonne.santé' = 'recouvrer la santé'	346
2) Monet gwell, gwellaat#2 'aller mieux'	347
2.2 <i>Les valeurs de QSyn(aesaatl.2)</i>	350
1) Pasiñ 'passer'	350
2) Lemel, monet (kuit), kuitaat 'partir'	350
Chapitre 8.....	352
Conclusion	352
1 CONTRIBUTION DE LA THÈSE AUX ÉTUDES BRETONNES.....	352
2 AU-DELÀ DE LA THÈSE	353
Bibliographie.....	356
Sources	359
Annexe	362
Description du lexème DROUGIII.1 'mal-affection'	362
Index général.....	371

Symboles, abréviations et conventions d'écriture

Symboles

C	: partie conditions d'une règle linguistique
/C/	: consonne donnée
L	: langue donnée
L	: lexie (= unité lexicale) donnée
L('X')	: lexie L qui exprime le sens 'X'
⌈L ₁ ... L _n ⌋	: expression lexicale ⌈L ₁ ... L _n ⌋ qui est une locution
L ₁ —sém→L ₂	: L ₂ dépend sémantiquement de L ₁ (= L ₂ est un dépendant sémantique, ou un argument, de L ₁)
L ₁ —synt→L ₂	: L ₂ dépend syntaxiquement de L ₁ (= L ₂ est le dépendant syntaxique de L ₁)
L ₁ ←...→L ₂	: L ₁ et L ₂ sont coréférentielles (= L ₁ et L ₂ ont le même référent)
r	: relation de dépendance syntaxique particulière donnée
s	: signe linguistique donné
's'	: sens de s ; signifié (d'un signe linguistique s)
's̄'	: sens 's' communicativement dominant (d'une configuration sémantique)
/s/	: signifiant segmental (du signe linguistique s)
Σ _s	: syntactique (du signe linguistique s)
X	: expression linguistique donnée
*X	: expression linguistique donnée agrammaticale
?X	: expression linguistique donnée incorrecte ou douteuse
#X	: expression linguistique donnée pragmatiquement déficiente
X ⟨Y⟩	: Y, variante de X
X Y	: Y, conditions sur l'emploi de X
X + Y	: frontière morphique entre les morphes X et Y
X ⊃ Y	: l'ensemble X inclut l'ensemble Y
X ⇔ Y	: correspondance entre entités linguistiques X et Y de deux niveaux de représentation adjacents (= 'X correspond à Y et vice versa')
X ≡ Y	: X et Y sont exactement équivalents
X ≅ Y	: X et Y sont quasi équivalents
//x	: élément fusionné de valeur d'une fonction lexicale
x-	: radical ou préfixe donné
-x	: suffixe donné
1, 2, 3	: personne verbale
I, II, ..., VI	: ASyntP I, II, ..., VI
∅	: signe zéro (signe dont le signifiant est vide)
⊕	: opération d'union linguistique

Abréviations

Adj	: adjectif (partie du discours)
ASém	: actant sémantique
ASyntP	: actant syntaxique profond

ASyntS	: actant syntaxique de surface
ATTR	: attributive (relation syntaxique profonde)
COORD	: coordinative (relation syntaxique profonde)
DEC	: dictionnaire explicatif et combinatoire
DÉF	: défini (grammème de la détermination nominale)
FÉM	: féminin (grammème du genre adjectival/verbal)
fém	: féminin (genre ; valeur de trait de syntactique du N)
FL	: fonction lexicale
IND	: indicatif (grammème du mode verbal)
INDÉF	: indéfini (grammème de la détermination nominale)
lit.	: littéral
littér	: littéraire (marque rhétorique)
MASC	: masculin (grammème du genre adjectival/verbal)
masc	: masculin (genre ; valeur de trait de syntactique du nom)
MST	: Modèle Sens - Texte
N	: nom (= substantif ; partie du discours)
NCD	: nœud communicativement dominant
neutre	: neutre (marque rhétorique)
obj-dir	: objectale directe (relation syntaxique de surface)
obj-obl	: objectale oblique (relation syntaxique de surface)
-P	: profond (un sous-niveau de représentation linguistique)
PASS	: passif (grammème de la voix verbale)
PL	: pluriel (grammème du nombre nominal/adjectival/verbal)
pop	: populaire (marque rhétorique)
Prép	: préposition (partie du discours)
Prop.Subord	: proposition subordonnée
PRÉS	: présent (grammème du temps verbal)
R-	: représentation (linguistique)
RMorph	: représentation morphologique
RMorphP	: représentation morphologique profonde
RMorphS	: représentation morphologique de surface
RPhonét	: représentation phonétique
RPhonol	: représentation phonologique
RPhonP	: représentation phonique profonde [= RPhonol]
RPhonS	: représentation phonique de surface [= RPhonét]
RSém	: représentation sémantique
RSynt	: représentation syntaxique
RSyntP	: représentation syntaxique profonde
RSyntS	: représentation syntaxique de surface
RelSynt	: relation syntaxique
-S	: de surface (un sous-niveau de représentation linguistique)
-Sém	: sémantique
SG	: singulier (grammème du nombre nominal/adjectival/verbal)

SMorphP	: structure morphologique profonde
SMorphS	: structure morphologique de surface
SPhonP	: structure phonologique profonde
SR	: schéma de régime
SRéf	: structure référentielle
SRhét	: structure rhétorique
SSém	: structure sémantique
SSém-Comm	: structure sémantico-communicative
SSyntP	: structure syntaxique profonde
SSynt-AnaphP	: structure syntaxico-anaphorique profonde
SSynt-CommP	: structure syntaxico-communicative profonde
soutenu	: soutenu (marque rhétorique)
subj	: subjectale (relation syntaxique de surface)
-Synt	: syntaxique
TST	: théorie « Sens - Texte »
V	: verbe (partie du discours)

Polices

Étiquettes sémantiques : Monaco 9 points

Exemples linguistiques : *Palatino Linotype Italique* 11 points

Fonctions lexicales : Courier New 10 points

Gloses :

des exemples linguistiques : *Palatino Linotype* 10 points

textuelles : romain -2 points par rapport au contexte et entre ‘guillemets sémantiques’

Grammèmes :

dans une représentation morphologique profonde : *TIMES NEW ROMAN 10 POINTS, ITALIQUES, PETITES MAJUSCULES*

dans une représentation morphologique de surface : *TIMES NEW ROMAN 10 POINTS, PETITES MAJUSCULES*

postposés à un mot-forme : *TIMES NEW ROMAN 12 POINTS, PETITES MAJUSCULES EN INDICE*

Lexies : *PETITES MAJUSCULES 10 POINTS*

Morphes : **Times New Roman 12 points, gras**

Numéros de relations sémantique ou syntaxique : **Times New Roman 9 points gras**

Numéros lexicographiques : **-1 point par rapport au contexte et gras**

Remarques : *Palatino* 10 points

Représentations conceptuelles : *Courier New* 12

Signes linguistiques : **Times New Roman 12 points, gras**

Stylistique (marques de -) : *Arial* 7 points, gras

Termes techniques, à leur première mention dans un nouveau contexte : *Helvetica* 11

Situation d'un pragmatème : **Times New Roman 10 points, gras**

Liste des figures et des tableaux

Figure 1. RSém partielle de la phrase <i>Yann en doa c'hoant</i> ‘Yann avait faim’	40
Figure 2. RSém partielle de la phrase <i>Yann a zebr bara</i> ‘Yann mange du pain’	41
Figure 3. RSém partielle de la phrase <i>Yann a wel Pier</i> ‘Yann voit Pierre’	41
Figure 4. SSém et SSém-Comm des syntagmes (12)a-b et (12)c	42
Figure 5. SSém (partielle) et SSém-Comm des phrases (13)a-b	43
Figure 6. RSém des phrases (13)a et (13)b	44
Figure 7. Correspondance entre la SSém et la RPhonP du syntagme <i>div vaouez</i> ‘deux femmes’	47
Figure 8. SSém et SSyntP de la phrase (16)	48
Figure 9. SSém et SSyntP de la phrase (16)	49
Figure 10. SSém et SSyntP de la phrase <i>Yann a zo kontant a Bier</i> ‘Yann est content de Pierre’	50
Figure 11. SSém et SSyntP de la phrase (19)b	50
Figure 12. SSém et SSyntP de la phrase (21)	52
Figure 13. SSyntP des phrases <i>Yann a sell doc'h Pierre</i> et <i>Jean regarde Pierre</i>	53
Figure 14. SSyntS des phrases <i>Yann a sell doc'h Pierre</i> et <i>Jean regarde Pierre</i>	53
Figure 15. SSyntP et SSyntS de la phrase <i>Yann en deus c'hoant</i> ‘Yann a faim’	54
Figure 16. SSyntP de la phrase (22)	54
Figure 17. SSyntS correspondant à la SSyntP donnée en Figure 16	54
Figure 18. SSyntP et SSyntS du syntagme <i>Yann a varv</i> ‘Yann meurt’	55
Figure 19. SSyntP et SSyntS du syntagme <i>Marv Yann</i> ‘la mort de Yann’	55
Figure 20. SSém, SSyntP et SSyntS de la phrase (25)	56
Figure 21. SSyntP et SSyntS de la phrase (26)	57
Figure 22. Schéma d’une règle sémantique de transition	58
Figure 23. Schéma d’une règle sémantique d’équivalence	59
Figure 24. Règle lexémique de lexicalisation	59
Figure 25. Règle de lexicalisation	60
Figure 26. Règle de lexicalisation	60
Figure 27. Règle phrasémique de lexicalisation	60
Figure 28. Règle lexico-fonctionnelle de lexicalisation	61
Figure 29. SSyntS des syntagmes (i) <i>treut-bev</i> lit. ‘maigre-vif’ = ‘très maigre’ et (ii) <i>treut evel ur vazh-kloued</i> lit. ‘maigre comme un barreau de barrière’ = ‘très maigre’	61
Figure 30. Correspondance SSém ⇔ SSyntP de la phrase <i>Yann a wel Pier</i> ‘Yann voit Pierre’	62
Figure 31. Correspondance SSém ⇔ SSyntP de la phrase (35)	62
Figure 32. Règle d’arborisation 1	62
Figure 33. Règle d’arborisation 2	63
Figure 34. Correspondance SSém ⇔ SSyntP du syntagme <i>Saverezh ar vardell get an embregerezh</i> (...) ‘(La) construction du barrage par l’entreprise (...)’	63
Figure 35. Règle d’arborisation 3	63
Figure 36. Correspondance SSém-SSém-Comm (partielle) ⇔ SSyntP de la phrase <i>An embregerezh (hag) a sav ar vardell</i> ‘L’entreprise qui construit le barrage’	64
Figure 37. Règle de morphologisation 1	64
Figure 38. Règle de lexicalisation	64
Figure 39. Règle lexico syntaxique de lexicalisation	65
Figure 40. Expansion du sémantème ‘brozh’ ‘robe’	65
Figure 41. Règle sémantique d’équivalence	65
Figure 42. Règle lexicale lexémique	66
Figure 43 Correspondance SSyntP ⇔ SSyntS de la locution ‘AVAL-DOUAR’	66

Figure 44. SSyntP et SSyntS de la phrase <i>Taolou a arru ar Yann</i> lit. ‘Coups arrive sur Yann’ = ‘Yann reçoit des coups’	67
Figure 45. Règle lexico-fonctionnelle	67
Figure 46. Règle grammémique de transition	67
Figure 47. Règle structurale de transition	68
Figure 48. Règle structurale	68
Figure 49. SSyntP et SSyntS de la phrase (36)	69
Figure 50. Règle de paraphrasage lexico-syntaxique synonymique	69
Figure 51. Règle de paraphrasage lexico-syntaxique de restructuration	70
Figure 52. Règle de paraphrasage lexico-syntaxique de restructuration, <i>kariñ</i> ≡ <i>bout2 karantez</i> ‘aimer ≡ avoir de l’amour’	70
Figure 53. SSém, SyntP et SyntS partielles des phrases <i>Sec’hed am eus</i> ‘J’ai soif’ et <i>Skuizh on</i> ‘Je suis fatigué’	75
Figure 54. SSém et SSynt partielles de la phrase (39)a	76
Figure 55. SSém et SSynt partielles de la phrase (39)b	77
Figure 56. SSém (partielle) de la phrase <i>Pier en deus serret anoued</i> ‘Pierre a attrapé froid’	81
Figure 57. SSém partielles des clichés <i>fr. Qui dit mieux ?</i> et <i>br. C’hoazh e talv !</i> lit. ‘Encore vaut !’	83
Figure 58. SSyntP de la phrase (69)	98
Figure 59. RSyntP des phrases (70)	99
Figure 60. Le champ sémantique « LODENN-GORV (...) » ‘partie du corps (...)’	119
Figure 61. Les principales acceptions du champ sémantique « partie du corps (...) » et – pour illustration – quelques lexèmes dont la CG de la définition est le sens de ces acceptions, avec mise en évidence du pont sémantique	127
Figure 62. SSyntP éventuelle de la phrase <i>Yann a zo gronnet a voutonou</i> ‘Yann est couvert de boutons’ en breton littéraire	136
Figure 63. SSyntP de la phrase <i>Yann a zo gronnet a voutonou</i> ‘Yann est couvert de boutons’ en breton parlé	137
Figure 64 : SSyntP de la phrase ‘ <i>M eus ur veskoul e ma biz</i> ‘J’ai un panaris au doigt’	148
Figure 65. SSyntP partielle de la phrase (60)b	149
Figure 66. SSyntP partielle de la phrase <i>Daroued a zo tro-ar-dro d’ho taoulagad</i> lit. ‘Des.dartres est autour à tes yeux’ = ‘Tu as des dartres autour des yeux’	149
Figure 67. SSém, SSyntP et SSyntS partielles des expressions données en (9) : ‘ <i>M eus droug da man gar</i> ‘J’ai mal à la jambe’ et <i>Man gar a ra droug din</i> ‘Ma jambe me fait mal’	220
Figure 68. SSém, SSyntP et SSyntS partielles du syntagme (23)	267
Figure 69. SSém, SSyntP et SSyntS partielles des phrases (39)a et (39)c	273
Figure 70. Schéma de régime de KLAÑVI.2a	274
Figure 71. SSyntP de la phrase (59)	281
Figure 72. SSém (partielle) hypothésée de la phrase (21)c	314
Figure 73. SSém (partielle) hypothésée correspondant au sens ‘Yann a arsav bout ar sida’ ‘Yann cesse d’avoir le sida’	314
Figure 74. SSém (partielle) correspondant au sens ‘Yann a arsav bout ar sida’ ‘Yann cesse d’avoir le sida’	315
Figure 75. Les SSém, SSyntP et SSyntS partielles de la phrase (21)c (breton littéraire)	316
Figure 76. Les SSém, SSyntP et SSyntS partielles de la phrase (23)b	317
Figure 77. SSém de la phrase (53)b et trois SSyntP correspondant à cette SSém	329
Figure 78. RSyntP (partielles) des phrases (79)a et (80)	339
Figure 79. SSém, SSyntP et SSyntS partielles de la phrase (72)a	339
Figure 80. SSém, SSyntP et SSyntS partielles de la phrase (72)c	340
Tableau 1. La définition de DEBRIÑ ‘manger’	92

Tableau 2. Schéma de régime de LÂRET ‘dire’	95
Tableau 3. Schéma de régime et contraintes syntaxiques pesant sur l’expression de ALC’HWEZ ‘clé’	96
Tableau 4. Schéma de régime de BESKOUL ‘panaris’ et DAROUED ‘dartres’	150
Tableau 5. Les lexèmes du vocable DROUG ‘mal’	213
Tableau 6. Schéma de régime de DROUGIII.2 ‘mal-maladie’	230
Tableau 7. Régime de DROUGIII.1 ‘mal-affection’, avec spécification des collocations dont le collocatif exprime l’ASém 2 de ce lexème	239
Tableau 8. Les différentes acceptions du vocable KLANŃV ‘malade’	258
Tableau 9. Les lexèmes du vocable YAC’H ‘sain’	285
Tableau 10 Schéma de régime de YAC’H1a lit. ‘sain’ = ‘en bonne santé’	293
Tableau 11. Schéma de régime de YEC’HEDI.b	304
Tableau 12. Les différents lexèmes du vocable AESAAT ‘guérir’	306
Tableau 13. Régime du verbe AESAATI.2 ‘guérir’ en breton littéraire.....	316
Tableau 14. Régime du verbe AESAATI.2 ‘guérir’ en breton populaire	317
Tableau 15. Régime du lexème AESAATII.1a	324
Tableau 16. Schéma de régime de AESAATI.1a ‘guérir’	340
Tableau 17. Le régime en DA ‘à’ ou DOC’H ‘à’ des principaux lexèmes du vocable AESAAT	343
Tableau 18. Schéma de régime de MONET lit. ‘aller’ = ‘se porter’	349

Chapitre 1

Introduction

1 Problématique et objectifs de la thèse

Le développement du breton dans l'enseignement, les médias et plus récemment dans la vie publique, en même temps qu'il est un gage de vitalité pour la langue bretonne, pose des questions sur la nature du breton qui est en train de s'élaborer. La rupture de la chaîne de passation du breton entre générations depuis une centaine d'années, plus ou moins selon les régions, a des conséquences cataclysmiques pour le breton, quantitativement et qualitativement. D'une part, le nombre de ses locuteurs, estimé à 1 400 000 au début du XXe siècle, s'est réduit à 172 000 en 2007 (Broudic 2009) et continue de baisser. D'autre part, le breton est une langue qui, aujourd'hui, n'est pas la langue principale de communication de la plupart de ses locuteurs et qui bientôt ne va plus être la langue maternelle de pratiquement aucun d'entre eux. De ce fait, le breton est atteint dans son essence même.

Ce changement d'ordre qualitatif peut s'apprécier à plusieurs niveaux. L'apprentissage du lexique d'une langue est une tâche extrêmement ardue, car le nombre de ces signes (simples et complexes) et expressions s'élève à plusieurs millions (Mel'čuk 2013b : 269) ; il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'on assiste aussi chez les néo-locuteurs à l'appauvrissement du vocabulaire, qui se manifeste, entre autres, par l'emploi d'hyperonymes à la place d'expressions plus précises, par exemple *skuizh* 'fatigué' là où un bretonnant de naissance dispose de *fenet*, *hernet*, *diviget*, *poazh*, *parev*, etc., et par le remplacement de tournures idiomatiques par des structures compositionnelles telle *un den dic'houzañvus eo* 'un homme insupportable est' = 'c'est un homme insupportable' au dépens de l'idiomatisme *Nend eus ket a harz get hennezh* lit. 'Il n'y a pas de supporte avec celui-là'.

Le français exerce aussi sur les locuteurs du breton une influence appelée le transfert négatif (Selinker 1972) : il y a transfert négatif, ou interférence, quand les règles de la langue maternelle remplacent celles de la langue en cours d'apprentissage. Dans le processus de synthèse linguistique, c'est-à-dire *grosso modo* du passage du sens que le locuteur veut exprimer à l'énoncé qu'il produit, cette influence est facilement décelable au niveau le plus superficiel, le niveau phonologique : il est

extrêmement rare qu'un néo-locuteur parvienne à maîtriser les règles phonologiques d'une langue seconde au point qu'un locuteur natif de cette langue seconde ne décèle pas chez cet apprenant « un accent ». En breton, le transfert négatif est un peu moins prégnant au niveau morphologique du fait de la pauvreté morphologique du breton. Par contre, il se retrouve au niveau syntaxique. Et « il fonctionne à plein régime » au niveau sémantique, le niveau linguistique le plus profond, où il est beaucoup plus difficilement décelable car il est extrêmement difficile de se rendre compte du fait que le sens du mot breton M et celui de son équivalent français M' ne sont pas forcément les mêmes : le signifiant de M en vient à correspondre au signifié de M' au lieu de correspondre au signifié de M, comme chez les locuteurs de naissance. Le transfert négatif fait également des ravages au niveau de la construction du sens linguistique à partir de la représentation du « sens profond » (Mel'čuk et Milićević 2014, vol. 1 : 104), c'est-à-dire du sens de ce que le locuteur a voulu dire (et qu'il aurait pu exprimer de façon non linguistique). Un simple exemple permet de mieux comprendre ceci. Un locuteur se retrouve dans la situation extralinguistique donnée en (1)a. Ce « sens profond » correspond au sens linguistique français donné en (1)b :

- (1) a. Le repas est prêt. J'appelle les gens qui sont supposés prendre part à ce repas à se rassembler.
 b. 'Je signale que vous devez vous rassembler autour de la table.'
 c. *À table !*

Ce sens linguistique correspond à son tour à l'expression (1)c, qui est l'expression idiomatique en français. Un locuteur du français pourrait bien sûr à partir du « sens profond » donné en (1)a construire les sens (2)a ou (2)b, qui correspondraient respectivement aux textes (2)c et (2)d :

- (2) a. 'C'est l'heure de manger.'
 b. 'Je vais servir à manger.'
 c. [#]*C'est l'heure de manger !*¹
 d. [#]*Je vais servir à manger !*

Mais ces deux dernières phrases, tout en étant correctes grammaticalement, ne se disent pas dans cette situation en français. C'est dans ce sens qu'on peut dire que le locuteur du français est contraint de construire le sens correspondant au texte (1)c.

En breton (vannetais tout au moins), le locuteur n'a pas non plus la liberté de construire le sens qu'il veut à partir du même « sens profond » (1)a. Il ne peut pas construire le sens (3)a ci-dessous car la phrase (3)b qui lui correspond ne se dit pas plus dans cette situation que ne se dirait (3)d pour exprimer le sens (3)c dans la situation, par exemple, où un enseignant dirait à ses élèves de s'asseoir, en début de cours :

¹ Le symbole « # » précédant un énoncé indique que cet énoncé n'est pas idiomatique ; l'astérisque dans la même position indique que l'énoncé est agrammatical.

- (3) a. #‘Je vous signale que vous devez vous rassembler autour de la table.’
 b. #*Doc’h taol !* lit. ‘À table !’
 c. ‘Je veux que vous vous asseyiez sur votre chaise.’
 d. #*Àr ho kadoerioù !* lit. ‘Sur vos chaises !’

Le locuteur du breton sera contraint de construire le sens (4)a, avec mention sans doute obligatoire du nom du repas en question

- (4) a. ‘Je vous signale que le déjeuner est prêt’
 b. *Prest eo merenn !* lit. ‘Prêt est déjeuner !’ = ‘Le déjeuner est prêt !’

À ce sens correspond la phrase (4)b, qui est la façon idiomatique d’appeler les gens à table à l’heure de midi en breton.

Ce passage contraint du « sens profond » au sens linguistique concerne une foule de « façons de dire », à propos desquelles les bretonnants de naissance disent souvent : « Pour dire ça, en breton, on pourrait dire comme ci, mais on ne le fait pas : on dit comme ça. ».

La pauvreté lexicale et le transfert négatif sont des phénomènes concernant l’individu apprenant une langue. Ils n’ont normalement pas d’influence majeure sur la langue elle-même : dans une situation socio-linguistique normale, l’apprenant est « noyé dans la masse » des locuteurs natifs ; si lui-même n’acquiert jamais complètement la langue, ses enfants résidant dans le pays où cette langue est parlée acquièrent eux une compétence normale dans cette langue et sont immunisés contre le transfert négatif. Dans une situation socio-linguistique normale, l’acquisition des signes et règles linguistiques par le locuteur se fait de façon plus ou moins consciente par un échange entre le petit enfant et ses parents, son entourage, la télévision, l’école, etc. Son cerveau « emmagasine » ainsi des milliers de signes et règles linguistiques et acquiert la langue de cette façon. Mais en ce qui concerne le breton, comme dit plus haut, ce mode « naturel » d’appropriation de la langue a été totalement bouleversé. Aujourd’hui, il ne fonctionne plus : il n’est pas sûr qu’il existe actuellement un seul enfant d’âge n ayant acquis les règles – sémantiques, syntaxiques, morphologiques, phonologiques – de la langue bretonne de la façon qu’est supposée le faire un enfant d’âge n parlant sa langue maternelle. Autrement dit, il est évident, à l’écoute des enfants parlant breton en 2015, que leur stock lexical est pauvre et que bon nombre des règles qu’ils appliquent quand ils parlent breton sont des règles du français.

Ce « diagnostic » part bien sûr du postulat que les règles linguistiques calquées du français stockées dans le cerveau des néo-bretonnants ne sont pas des règles du breton et qu’à contrario, ce sont les locuteurs natifs traditionnels, même ceux de ce début de XXI^e siècle, qui « hébergent » ces règles, ce qui n’est pas une opinion partagée par tous (Wmffre 2008 : 425). On peut arguer que ce que j’appelle ici par commodité le néo-breton, en évitant la charge négative attachée à ce terme, n’est que la préfiguration du breton métissé de demain, mêlant signes et règles bretons « ancestraux » et

signes et règles hérités du français, voire de l'anglais, pour donner une nouvelle langue qui continuera sans doute à s'appeler le breton. Je ne souhaite pas me placer dans le cadre de ce travail dans une perspective socio-linguistique ou normative, et je ne veux donc pas porter de jugement sur le breton qui sera parlé dans cinquante ou cent ans mais il m'est impossible d'être totalement neutre et d'observer le processus en cours d'un point de vue uniquement « clinique ». Tout en acceptant l'évolution inéluctable du breton et en refusant de juger de ce qu'il commence à être et sera peut-être dans vingt ans et plus, je ne peux pas, au jour d'aujourd'hui, m'empêcher de constater que cette évolution se caractérise essentiellement par une disparition d'éléments du lexique et de règles du breton et, pour le lexique restant, par le fait que le sens des mots et leurs conditions d'emploi sont calquées sur celles de leur équivalent français. Autrement dit, il s'agit pour moi d'une évolution que je considère d'un œil négatif. J'ai conscience que ce que je dis ci-dessus représente une contradiction ; ce travail de recherche est un moyen visant, à sa modeste mesure, à minimiser cette contradiction.

La problématique est donc la suivante : la rupture de la chaîne de transmission de la langue va avoir pour conséquence logique la disparition prochaine des derniers dépositaires du breton traditionnel, que je considère comme étant le breton authentique. C'est dans le cerveau de ces locuteurs traditionnels que sont stockés lexique et règles de la langue bretonne : comment faire en sorte que ces signes et règles d'une part ne disparaissent pas en même temps que les locuteurs natifs traditionnels et d'autre part soient accessibles aux néo-locuteurs à des fins de réappropriation ?

Mon premier objectif dans le cadre de ce travail est de créer un corpus de breton oral traditionnel le plus vaste possible afin de pouvoir disposer de données de tous ordres, sémantique, syntaxique, morphologique et phonologique (ce corpus est essentiellement basé sur des enregistrements audio). Le deuxième objectif de ce travail a deux aspects qui représentent les deux côtés d'une pièce : il est de d'exposer – pour la première fois en ce qui concerne le breton et, autant que je le sache, dans une langue celtique – une méthodologie permettant la description détaillée du lexique d'une langue ; par description détaillée, je veux dire que la description en question doit fournir au lecteur tous les éléments lui permettant d'employer idiomatiquement le mot décrit. « L'autre côté de la pièce » consiste en une mise en application de cette méthodologie ; il était bien sûr exclu que je décrive tous le lexique recueilli dans le travail de compilation du corpus et je me suis concentré sur une partie du vocabulaire de la santé.

J'ai, sous-jacent, un dernier objectif, celui de participer à la réhabilitation du breton populaire contemporain, particulièrement du breton vannetais, trop souvent ignoré, parfois méprisé, en mettant en évidence le fait que s'il est perméable au français dans ses aspects les plus superficiels et donc les plus évidents à l'observateur extérieur – le fait par exemple de dire *telefoniñ* 'téléphoner' et

non *pellgomz* –, il est resté « très breton » en profondeur, dans ses aspects syntaxiques, sémantiques et conceptuels, peu spectaculaires et beaucoup plus difficiles à discerner et à apprécier.

2 Cadre théorique et méthodologie

Je parlerai d'abord de la façon dont j'ai constitué mon corpus, puis du cadre théorique présidant à la description des expressions langagières figurant dans ce corpus.

2.1 Constitution du corpus

2.1.1 Le type de breton ayant servi de base à l'étude

Comme dit plus haut, tous mes informateurs sont des locuteurs (quasi-)natifs et traditionnels du breton. Par « quasi-natifs » j'entends des locuteurs auxquels leurs parents parlaient français mais qui ont baigné dès l'enfance dans un environnement bretonnant traditionnel. Par « traditionnels » je parle de locuteurs dont le breton est celui que parlaient leurs parents, voisins, etc., en écartant du même coup les locuteurs « néo-natifs », parlant le breton que leurs parents ont appris de manière plus ou moins livresque, à l'âge adulte ou pré-adulte. Par exemple, je n'ai pas pris comme matériau de recherche le breton de mes propres enfants, car ceux-ci sont des locuteurs « néo-natifs » du fait que je suis moi-même un néo-locuteur et qu'ils n'ont pas vécu dans l'environnement bretonnant traditionnel dont je parle plus haut. Parler de « breton traditionnel » ne vaut que si on délimite géographiquement le territoire où ce breton est parlé. En effet, le breton des locuteurs traditionnels est un breton forcément dialectal. On considère traditionnellement qu'il y a en breton quatre dialectes, dont trois, le cornouaillais, parlé dans un gros quart sud-ouest de la zone bretonnante, le léonard, parlé dans le nord-ouest et le trégorrois, parlé dans le nord-est, s'opposent au vannetais parlé dans le sud-est. Cette division est très schématique et ne vaut vraiment que pour le breton écrit ; effectivement, le standard littéraire léonard, qui a plus ou moins intégré des particularités cornouaillaises et surtout trégorroises et s'est imposé aux siècles derniers en Cornouaille et en Trégor, s'oppose sous le nom de KLT (*Kernev* 'Cornouaille', *Leon* 'Léon', *Treger* 'Trégor') au standard littéraire haut-vannetais qui s'est lui aussi imposé à tout l'ancien évêché de Vannes et a intégré des éléments bas-vannetais.

Au niveau du breton parlé, la division entre KLT et vannetais est bien moins nette et Humphreys (Humphreys 1995 : 37) dresse une carte des dialectes distinguant trois zones : une large bande allant du nord-est au sud-ouest, comprenant le trégorrois, le cornouaillais et le bas-vannetais, caractérisée par son dynamisme évolutif, isolant de chaque côté deux zones archaïsantes, le léonard au nord-

ouest et le haut-vannetais au sud-est.

2.1.2 La région de Pontivy

La région de Pontivy se trouve dans cette zone archaïsante haute-vannetaise. Mais peut-on parler de « breton du pays de Pontivy » ? La ville de Pontivy est située pratiquement au centre de la Bretagne (comprenant donc également la partie non bretonnante, à l'est, qui occupe plus de la moitié du territoire). La notion de pays de Pontivy n'est pas très nette. Administrativement, ce pays regroupe 45 communes, dont les deux villes de Baud et Locminé ; la frange orientale de ce territoire a autrefois appartenu à la zone bretonnante, mais elle a depuis deux siècles au moins été gagnée au gallo, le dialecte d'oïl parlé dans l'est de la Bretagne (Broudic 1995 : 31-32). Traditionnellement, la partie sud du pays de Pontivy, correspondant aux régions de Baud et Locminé, est souvent traitée à part : elle est parfois considérée comme formant le pays de Baud, distinct de celui de Pontivy, et elle est parfois considérée comme formant deux pays différents, ceux de Baud et de Locminé.

Du point de vue du costume, la proche région de Pontivy est caractérisée par le port de la veste blanche, pour les hommes, et d'une coiffe de taille réduite pour les femmes, tandis que dans le sud, la veste est noire et les femmes portent soit une coiffe très longue et tombant sur les épaules, soit un capot. Les deux régions sont (ou plutôt étaient) donc à ce point de vue nettement différenciées. Du point de vue du chant et de la danse, dans la région sud, on danse le rond (*an dro*, *hanter-dro*) et la ridée tandis que le nord appartient, avec le pays Pourlet et la Cornouaille, à la grande zone de la gavotte. Le pays de Pontivy ne forme donc pas un ensemble uni de ce point de vue non plus.

Si on le considère dans sa plus grande extension, c'est-à-dire incluant les régions de Baud et de Locminé, il s'agit d'un riche bassin agricole limité sur trois côtés par des reliefs peu accentués, la continuation des Montagnes Noires au nord, le massif granitique à l'ouest et les Landes de Lanvaux au sud, et dont l'unité réside aussi dans le fait que Pontivy est la seule agglomération qu'on peut (ou pouvait) appeler du nom de ville, celle vers laquelle se tourne la population pour des raisons commerciales, administratives, scolaires, etc. L'influence de Pontivy s'exerce au-delà même des limites du pays de Pontivy : dans les années 80, les gens de Saint-Yves Bubry, plus proche géographiquement d'Hennebont-Lorient, qui constitue un pôle urbain beaucoup plus important que Pontivy, lisaient autant l'édition de Pontivy du journal Ouest-France que celle de Lorient ; dans le même temps, Bieuzy et Melrand, situés à l'ouest du Blavet, sont souvent considérés comme étant « pourlets », c'est-à-dire appartenant au pays de Guéméné, par les personnes établies à l'est de ce fleuve. Il est à noter que le pays de Pontivy comprend deux communes qui appartenaient autrefois à l'évêché de Quimper, Neuliac et Kergrist, mais dont le breton est indubitablement vannetais.

Dans sa version de ce qu'est le pays de Pontivy, dix-huit communes d'un territoire n'incluant pas

les régions de Baud et de Locminé, Rolland (1994 : 2) distingue deux sous-dialectes, séparés par le Blavet : au nord-ouest, celui de Cléguérec et au sud-est celui de Noyal-Pontivy. Il s'agit là d'une façon mi-géographique mi-linguistique d'appréhender la notion de pays de Pontivy, le seul point qui soit commun à ces deux sous-dialectes et les distingue des autres sous-dialectes étant qu'ils se partagent le territoire de la commune de Pontivy, chacun revendiquant sa rive du Blavet. Le fait d'exclure Pluméliau, par exemple, du pays de Pontivy n'aurait pas été pertinent du point de vue géographique pur et aurait été discutable du point de vue strictement linguistique : il me semble que le breton de cette région ne se distingue guère du breton de Noyal-Pontivy, dont est plus proche que n'en est celui de Melrand, ou Kergrist, par exemple. Le Pipec (2000 : 19) ne semble pas opérer cette distinction entre le breton de Baud-Pluméliau et celui de Pontivy. P. Rolland a donc raison de considérer que « le Pays de Pontivy est une entité géographique et non linguistique » (Rolland 1994 : 2).

Il me semble que du point de vue linguistique, le breton du pays de Pontivy, si on excepte bien sûr la frange orientale gallésante, se distingue nettement du breton cornouaillais au nord (même s'il est vrai que le breton de la région de Saint Nicolas du Pélem, en Cornouaille, présente de nombreux traits donnés comme vannetais) et du bas-vannetais de la région de Guémené ; vers le sud, par contre, la frontière est beaucoup moins évidente. Le breton de la région de Pontivy est classé dans le haut-vannetais, tout comme celui des régions d'Auray et de Vannes. À l'intérieur du haut-vannetais, une distinction est opérée entre le haut-vannetais littoral, au sud d'une ligne Vannes-Auray-Port-Louis, et le haut-vannetais de l'intérieur, regroupant donc le pays de Pontivy et les cantons d'Hennebont (la partie située à l'est du Blavet), Pluvigner, Grandchamp et Elven. Le principal trait distinctif, à l'intérieur de cette zone, est le tutoiement, pratiqué dans la partie sud-est, autour de Locminé ; dans la majeure partie du pays de Pontivy, le tutoiement est inconnu.

Je n'ai pas cherché à faire une étude dialectologique ni à caractériser le breton de Pontivy ; le seul critère important pour moi était de me baser sur des sources sûres, c'est-à-dire des informateurs parlant bien le breton traditionnel, et présentant entre elles une certaine cohérence ; il n'est pas sûr que j'aurais obtenu cette cohérence en travaillant sur le breton de personnes originaires les unes de la région de Guémené (bas-vannetais) et les autres de la région de Pontivy ; peut-être aurais-je pu l'obtenir en élargissant mon enquête au haut-vannetais littoral. Mes informateurs principaux sont peu nombreux, mais presque tous originaires du bassin de Pontivy, principalement de la partie sud de ce pays, entre Baud et Pontivy, avec des excursions vers le nord (Neuliac, Kergrist), l'ouest (Guern, Malguénac), l'est (Kerfourn) et le sud-est (Moréac) ; pour des raisons pratiques, je me suis permis d'inclure des données collectées auprès d'une personne originaire de Languidic, qui est clairement en dehors du pays de Pontivy mais où on pratique un breton ne se distinguant pas de façon

sensible de celui de mes autres informateurs.

Même s'il n'est pas linguistiquement pertinent de parler de « breton de la région de Pontivy », j'emploierai cette abréviation plutôt que de parler de « haut-vannetais de l'intérieur ».

La vraie raison qui m'a fait choisir la région de Pontivy pour servir de base à mon étude n'est pas d'ordre linguistique mais d'ordre strictement pratique : c'est ici que j'habite, c'est ici que demeurent les informateurs que je connais, il m'est évidemment plus facile de les rencontrer que si je devais faire 50 ou 100 km pour les interviewer.

2.1.3 Les informateurs

2.1.3.1 Joseph Le Sergent

Mon informateur principal est Joseph Le Sergent, né en 1936, agriculteur en retraite, installé depuis une cinquantaine d'année à Pluméliau. Son père, né en 1906 à Saint Barthélémy, était issu du côté paternel d'une famille installée depuis longtemps dans cette commune ; sa grand-mère paternelle était de Saint Hilaire, hameau situé en Pluméliau mais très proche de Saint Barthélémy. La mère de Jo, comme on l'appelle couramment, venait elle aussi de Pluméliau, mais les racines de sa famille étaient en Le Moustoir-Remungol, commune jouxtant Pluméliau à l'est, aussi bien du côté de sa mère que de son père, qui prit en secondes noces une épouse originaire de Castennec, village de Bieuzy limitrophe de Pluméliau. Toute l'ascendance proche de Jo est donc originaire de ce groupe très resserré de communes.

Les parents de Jo ont travaillé pendant plusieurs années « en Beauce » et parlaient donc bien français. Ils s'adressaient dans cette langue à leurs enfants mais le breton étant la langue dans laquelle tous les adultes et la majorité des enfants s'exprimaient, à la campagne, Jo comprenait le breton aussi bien que le français. Il a commencé à véritablement le parler vers l'âge de trois ou quatre ans, au contact d'un autre enfant qui comprenait le français mais ne parlait que breton à la maison.

Toute la scolarité de Jo s'est déroulée à Saint Barthélémy. À l'âge de quatorze ans, Jo quitte l'école pour devenir *bugul* 'pâtre' dans une ferme de la commune de Saint Thuriau, près de Pontivy. Entre 1953 et l'été de 1965, Jo ne séjourne en Bretagne que pour de courtes périodes : il passe presque deux ans au Maroc et en Algérie et le reste du temps en Beauce. En juin 1966, Jo épouse Reine, qui est originaire de Naizin, commune située à une vingtaine de kilomètres à l'est de Pluméliau. Reine comprend très bien le breton, mais s'exprime plutôt en français ; sa propre mère ne le parlait pas très bien. Jo est en retraite, officiellement, depuis 1996, mais continue à s'occuper un peu dans la ferme familiale.

Jo est un chanteur traditionnel et un conteur bien connu dans la région de Pontivy. Outre son répertoire son répertoire traditionnel, il compose des chansons en breton – textes et musique – dont l’une sur la guerre d’Algérie a reçu le premier prix lors d’un concours de chant. Il a pris part à plusieurs disques et CD.

Les influences linguistiques principales de Jo sont très locales : il s’agit toujours de breton haut-vannetais de l’intérieur. À l’intérieur même de ce sous-dialecte, P. Rolland (1994, T2 : 5) classe les communes de Saint Barthélémy et de Pluméliau, dont sont originaires tous les parents proches de Jo et où il a toujours vécu, dans le même groupe micro-dialectal². Il pouvait exister quelques nuances entre le breton de sa mère et celui de son père, mais d’après Jo, c’est surtout auprès de son père qu’il a pratiqué le breton. Jo a été mis en contact pendant presque deux ans avec un breton un peu différent, celui de Saint Thuriau, et il a fréquenté des personnes originaires de Bieuzy et de Melrand, séparées de son terroir par le Blavet, et appartenant à un autre groupe, toujours à l’intérieur du sous-dialecte haut-vannetais de l’intérieur ; il a aussi des contacts fréquents avec des personnes originaires du pays Pourlet, dont le dialecte bas-vannetais est relativement marqué par rapport au sien. Il ne semble pas que ces quelques contacts aient eu une forte influence sur son breton : Jo reconnaît facilement le breton “extérieur” quand il en entend, il sait que tel mot se dit à Saint Thuriau, que les gens de Bieuzy ou ceux de Moréac ont tel accent mais, sauf par jeu, il n’emploie pas ce breton “extérieur”. Du fait de sa fréquentation de personnes issues de la télévision et de la radio en breton³, Jo a également adopté des termes tels *abadenn* ‘émission’ ou *pellgomz* ‘téléphoner’, au moins dans ses conversations avec des bretonnants non traditionnels.

Il est donc évident pour moi que le breton de Jo est représentatif du breton de sa région et de sa génération.

2.1.3.2 Jean Maho

Jean Maho, qui a été mon second informateur, est hélas décédé subitement en février 2012 à l’âge de 83 ans. J’avais enregistré de nombreuses heures de conversation entre lui et moi, mais je ne l’avais pas interrogé sur le type de breton qu’il parlait ni sur celui de ses parents, sur les influences éventuelles qu’ils avaient subies du point de vue linguistique. Ce que je peux dire à son propos sera bien plus succinct que ce j’ai dit sur Joseph Le Sergent. Jean Maho ne parlait pas un mot de français avant d’aller à l’école, à 9 ans. Sa mère était originaire de Saint Adrien, en Saint Barthélémy, le

² La commune du Moustoir-Remungol est classée par Rolland dans un micro-dialecte différent. Mais les influences éventuelles de ce micro-dialecte (très voisin de celui de Pluméliau) sur le breton de Jo me semblent peu importantes : comme je l’ai dit, les grands-parents maternels de Jo sont originaires du Moustoir mais ont passé une partie de leur vie à Pluméliau et, de plus, Jo peu parlé breton avec sa mère.

³ Jo est régulièrement sollicité par F3 Bretagne pour des émissions en breton; il participe depuis de nombreuses années, en compagnie d’Andréa ar Gal, animatrice de Radio Bro Gwened, à une chronique hebdomadaire au cours de laquelle il explique en breton le sens de tel mot ou de telle expression.

hameau même où Jean passait sa retraite. Autant que je m'en souviens, son père était d'origine très locale aussi ; de toute façon, l'influence linguistique de son père a dû être moindre que celle de sa mère : il était absent une bonne partie de l'année, car il travaillait « en Beauce », c'est-à-dire comme ouvrier agricole dans des fermes du bassin parisien.

Jean Maho avait eu la poliomyélite étant enfant et il en était resté handicapé d'une jambe. Pour cette raison, il ne pouvait pas accompagner les autres enfants du village et restait souvent en compagnie des personnes âgées, à les écouter. C'est peut-être une raison pour laquelle son breton est exempt des nombreux emprunts au français qui parsèment le discours d'autres locuteurs de son âge ; on ne l'entend jamais dire « quoi », par exemple, au milieu d'une phrase. Autre exemple, il n'emploie pas le français bretonnisé *seulamant* (*Ne ouie ket seulamant petra 'lâre !* lit. 'Ne savait pas seulement quoi disait !' = 'Il ne savait même pas ce qu'il disait !'), toujours *hepken*. C'est peut-être dans cette fréquentation assidue des personnes âgées lorsqu'il était enfant qu'il faut rechercher l'intérêt de Jean Maho pour l'histoire locale, la protection du patrimoine, l'intérêt pour le breton et aussi un certain purisme dans le langage. Il n'a pas toujours vécu à Saint Barthélémy : il a exercé son métier de tailleur au moins à Auray et à Port-Louis, toujours dans le Morbihan mais dans des aires dialectales un peu différentes de la sienne, mais je ne sais pas s'il y pratiquait le breton ou si le français y était sa langue exclusive ou presque. Il ne m'a pas semblé que son breton porte de trace de ses séjours en pays vannetais littoral et je pense que le breton de Jean Maho est un pur reflet du breton de sa commune.

2.1.3.3 Les autres informateurs

Mes autres informateurs ont joué un bien moins grand rôle dans mon travail. Je ne vais dire quelques mots que de trois d'entre eux.

Joseph Mouriec est originaire de la commune de Baud, où il a toujours vécu. Son breton se distingue un petit peu de celui de Joseph Le Sergent et de celui de Jean Maho par quelques influences du breton de Languidic, tout proche ; je pense par exemple au fait de dire *geo* 'si' au lieu de *bo* qui prévaut dans la région de Pontivy. Il arrive que Jean emploie des mots inconnus de Joseph Le Sergent, mais c'est relativement rare.

Samson Videlo est originaire de Neulliac, à quelques kilomètres au nord de Pontivy, commune où il a toujours vécu et dont il me semble également qu'il parle le breton de manière peu influencée par des apports extérieurs. Ce breton est un peu à part par rapport à celui des autres informateurs.

Louis Conan est originaire de Languidic, où il a toujours vécu. Son breton est également marqué par son terroir, mais Louis a travaillé pendant cinq ans pour Radio Bro Gwened : il a parcouru dans tous les sens le pays vannetais, interviewant des locuteurs natifs ; de plus il s'intéresse de près à l'avenir du breton et a beaucoup plus fréquenté des bretonnants hors vannetais que les autres informateurs.

Je ne pense cependant pas que ceci ait beaucoup influencé sa pratique de la langue.

2.1.4 Le recueil des données

Je n'avais pas de cadre théorique précis concernant le recueil des données destinées à former mon corpus, mais j'ai travaillé en respectant quelques principes. Mes informateurs sont uniquement des locuteurs natifs ou quasi-natifs et traditionnels. Ils sont tous issus du milieu agricole ou du moins rural, celui qui a conservé le plus tardivement la pratique du breton dans la région de Pontivy ; ils sont tous nés avant la dernière guerre, à l'époque où le breton était le moyen de communication prédominant dans les campagnes. Un autre principe que je me suis imposé a été de me baser le plus possible sur du discours spontané. Pour ce faire, j'ai essayé d'établir entre eux et moi une relation la plus normale possible : j'ai travaillé pendant l'équivalent de plusieurs mois sur sa ferme avec le principal de mes informateurs, Joseph Le Sergent, en l'assistant dans la mesure de mes moyens dans son travail quotidien. Je ne pouvais pas, dans ces conditions, enregistrer tous nos échanges, mais j'avais dans la poche un enregistreur qui me permettait, à chaque fois que je l'entendais prononcer un mot, une expression ou une construction que je jugeais intéressants, de lui demander de répéter immédiatement ses paroles, et au besoin de me fournir des explications. En plus de ces « bouts d'enregistrements », je me suis basé sur des copies d'émissions diffusées par Radio Bro Gwened, la radio associative bilingue locale. Enfin, j'ai moi-même procédé à l'enregistrement de mes échanges avec mes informateurs, en orientant la conversation sur les sujets qui m'intéressaient immédiatement dans le cadre de ce travail de thèse tout en essayant de rendre ces échanges les moins directifs possibles.

2.1.5 La création du corpus

Notons d'abord que je n'ai pas connaissance de l'existence d'un corpus de breton oral de taille importante. Il existe des exemples de retranscription : les éditions Dastum ont une collection de contes enregistrés auprès de conteurs dont le breton est la langue maternelle ; ces contes sont accompagnés d'un livret portant la transcription mot pour mot des paroles ; les éditions Emgleo Breiz avaient fait de même. Des corpus de ce type sont quantitativement suffisants pour faire certains types de recherches : « Nelleke Oostdijk conseille 20.000 mots comme étant un corpus de taille suffisante pour l'étude du groupe nominal en anglais. » (Lebarbé 2001). Mais dans le domaine de la lexicologie, des corpus beaucoup plus importants sont nécessaires. Mon propre corpus d'un peu plus d'un demi-million de mots est largement plus important quantitativement que les transcriptions mentionnées ci-dessus, mais il reste bien sûr dérisoire par rapport à ceux qui servent à compiler les dictionnaires dans des langues de grande diffusion. Ainsi, le *New Oxford English*

Dictionary a été essentiellement rédigé à partir du *British National Corpus*, qui compte cent millions de mots (Geyken 2008 : 81). Il est à noter cependant que mon corpus est d'une taille équivalente au *Corpus de Français Parlé Parisien* qui, en mars 2012, comportait 535 000 mots (Branca-Rosoff *et al.* 2012) et plus important que le *Corpus de français parlé au Québec* de l'Université de Sherbrooke (472 000 mots).

Je n'avais pas non plus de cadre théorique en ce qui concerne la création du corpus. La nature de mon corpus oscille entre les définitions qu'en donnent J. Sinclair et F. Rastier. Il n'est pas tout à fait ce que dit J. Sinclair, à savoir « une collection de fragments de discours au format électronique, sélectionnés selon des critères externes dans le but de représenter, autant que faire se peut, une langue ou variété de langue, et servant de source de données à la recherche linguistique. » (Sinclair 2005 : 16, cité dans Ropers 2010 : 39) ; selon F. Rastier, « un corpus est un regroupement structuré de textes intégraux, documentés, éventuellement enrichis par des étiquetages, et rassemblés : (i) de manière théorique réflexive en tenant compte des discours et des genres, et (ii) de manière pratique en vue d'une gamme d'applications. » (Rastier 2005). En effet, mon corpus rassemble à la fois des fragments – il m'est souvent arrivé de ne retranscrire que des phrases choisies en fonction de leur contenu – et des textes intégraux, dans ce sens que j'ai retranscrit d'un bout à l'autre des enregistrements durant parfois plusieurs heures. La raison de cette « hésitation » entre les deux types de formats tient au fait que mon projet de thèse a évolué entre le moment de sa conception et celui de la rédaction. Mon projet de départ n'était pas de me concentrer sur un champ sémantique (champ sémantique) (*grosso modo* ensemble des mots dont la définition partageant une composante sémantique importante) bien précis ; il devait comprendre des descriptions de mots issus de plusieurs champs sémantiques et devait aussi présenter, en les décrivant de façon sommaire, de nombreux mots et expressions appartenant au lexique breton de la région de Pontivy mais ne figurant pas dans les dictionnaires existants. Ces mots et expressions sont légion. Il suffit de passer quelques heures avec des locuteurs natifs pour en recueillir et il est vraisemblable qu'un grand nombre d'entre eux n'ont jamais été couchés sur le papier, que ce soit dans des journaux, revues ou œuvres littéraires, et sont donc menacés de disparaître en même temps que les derniers locuteurs de naissance ; il s'agit la plupart du temps, il est vrai, de mots relativement dialectaux, mais – en plus de leur valeur intrinsèque en tant que mots bretons – ils constituent une richesse à ne pas mépriser car il n'est pas évident que leur équivalent dans d'autres régions, mieux connu et documenté, ait exactement le même sens ; ils ont leur place dans la langue unie qui s'élabore petit à petit ; il s'agit donc ici de la perte de signes lexicaux. Nous avons un exemple de « signe en voie d'extinction » avec *turennoù* 'chaînes attachées au collier d'un cheval, servant à tirer une machine agricole' :

(5) *Bout 'zo re a lâr « turennoù », bout 'zo re arall a lâra « chalad ».* lit. 'Être est certains qui dit *turennoù*,

être est certains autre qui dit *chalad*.’ = ‘Il y en a qui disent *turennoù*, d’autres disent *chaînes*.’ JS

Ce mot ne figure dans aucun dictionnaire ni, autant que je le sache, dans aucun écrit. Du fait qu’il fait référence à une réalité relevant du passé et qu’il n’a donc pratiquement plus de raison d’être exprimé dans le monde moderne, ce mot aurait disparu et nul témoignage ne serait resté de son existence. Il me semble intéressant de l’avoir relevé : même si la réalité qu’il signifie peut être dénotée au moyen de *chalad* ‘chaînes’ qui en est semble-t-il un synonyme exact, et que sa perte n’aurait donc pas présenté un appauvrissement sémantique, il mérite au minimum de figurer au « musée des mots ». Mais en imaginant que pour une raison quelconque on veuille lui redonner vie, le fait de l’avoir relevé dans la phrase (5) n’est pas suffisant. Nous avons une idée assez précise de son signifié, c’est-à-dire grosso modo son sens, grâce au corpus dont est extrait (5), nous connaissons son signifiant /tyrənəɥ/ grâce à l’enregistrement, mais à part sa partie du discours (c’est un nom) nous ne savons presque rien de son syntactique, c’est-à-dire des conditions de son emploi (Mel’čuk et Milićević 2014, vol. 1 : 34) : ce mot peut-il s’employer au singulier, s’agit-il d’un mot féminin comme la plupart des noms en *-enn*, présente-t-il des particularités quelconques, etc. ? L’adjectif *serrapl* lit. ‘attrapable’ constitue un autre exemple de signe lexical qui, autant que je le sache, n’a jamais lui non plus été couché par écrit :

(6) *An dra-se ‘zo serrapl diâr ar loened*. lit. ‘La chose-là est attrapable de sur les bêtes.’ = ‘On peut attraper cela [des darts] avec les bêtes.’ JS

Contrairement à *turennoù*, il ne fait pas référence à une réalité du passé ; il a toute son utilité dans la langue et il l’aura aussi longtemps qu’il existera des maladies contagieuses.

La création d’un corpus étendu et « ratissant large » était justifiée dans la perspective d’une description relativement sommaire des éléments jugés intéressants. C’est seulement après sa constitution que j’ai décidé de me limiter au champ sémantique de la santé. En début de thèse, ma connaissance de la TST en général et de la LEC en particulier était sommaire et je n’avais pas bien évalué la somme de travail que requéraient d’une part la lexémisation des vocables, c’est-à-dire la distinction des différentes acceptions qu’ils contiennent, et d’autre part l’élaboration des définitions des lexies décrites. Un « resserrement » de mon champ d’investigation s’est vite avéré nécessaire. Je me suis concentré sur le champ sémantique de la santé parce qu’il s’agit d’un sujet à la fois universel et touchant de près chacun d’entre nous, donc n’importe lequel de mes informateurs ; dans ce domaine, la « matière première », c’est-à-dire le discours, ne risquait pas de faire défaut. Je pouvais donc compter sur un matériau important, ce dont il est impossible de se passer en matière de lexicologie. Une partie de mon corpus n’a donc pas grand-chose à voir avec le champ sémantique de la santé, mais ce corpus inutile pour mon projet de thèse définitif pourra servir à l’avenir dans le cadre d’autres recherches.

J'ai retranscrit ces enregistrements sous la forme de fichiers texte, soit dans leur intégralité, soit en me contentant des extraits qui m'intéressaient dans le cadre de ce travail. Je n'ai pas fait cette retranscription en orthographe phonologique ou phonétique, mais en orthographe « normale ». La raison en est que ce ne sont pas les règles phonologiques qui m'intéressent dans ce travail, ce sont les règles sémantiques et lexico-syntaxiques. La retranscription n'a pas non plus été faite en orthographe traditionnelle vannetaise, qui est, il est vrai, mieux adaptée aux particularités du dialecte vannetais, qui sert de base à mon travail, mais en orthographe « officielle » appelée *peurunvan* lit. 'totalement unifiée', légèrement adaptée au vannetais. La raison en est que c'est le *peurunvan* qui est dorénavant employé par tous, moi y compris, et que l'intégration éventuelle de mon corpus à un corpus plus important, écrit et/ou oral, sera d'autant plus facile à réaliser que toutes les composantes en seront constituées selon les mêmes normes. Le phonologiste et le phonéticien intéressés par mon corpus pourront malgré tout en tirer profit, étant donné que les enregistrements audio lui correspondant sont disponibles.

Mon corpus est « brut » en ce sens qu'il n'est pas du tout étiqueté. Je l'explore au moyen du logiciel WConcord ou tout simplement au moyen de la fonction Recherche du traitement de texte.

Le projet de thèse évoluant dans le sens d'une description poussée des lexies, ou unités lexicales (voir [II-1.2.1.1.1](#)), du champ sémantique de la santé, il s'est avéré nécessaire et m'a paru intéressant d'ajouter à mon corpus oral un corpus de breton écrit d'environ 2 500 000 mots. Il s'agit de textes d'édification religieuse, de contes, de souvenirs, etc., datant, pour la plupart, de la première moitié du 20^e siècle. Le choix d'intégrer un corpus écrit constitué d'œuvres datant d'il y a cent ans pourrait à prime abord sembler peu justifié. Or, il n'en est rien. Le public visé à l'époque était constitué essentiellement de paysans n'ayant jamais été scolarisés dans leur langue ; pour les atteindre, les auteurs devaient leur proposer des écrits facilement accessibles, donc très proches de la langue orale. Il est évident pour moi, pour avoir à certaines occasions soumis aux informateurs (qui sont d'ailleurs nés à cette époque) du vocabulaire issu de ce corpus écrit, que leur langue d'aujourd'hui est très proche de ce breton vannetais écrit du début du 20^e siècle – beaucoup plus que du breton écrit actuel. Je signale les divergences éventuelles entre breton oral et breton écrit que j'ai repérées et j'indique la source des exemples. Ceci devrait permettre au lecteur de se faire une idée assez précise de l'état du breton décrit.

2.2 La description des données recueillies

Comme prévu dans le projet de thèse, la description des données recueillies s'est faite selon les principes et les règles de la Lexicologie Explicative et Combinatoire (LEC), branche lexicologique de la théorie Sens-Texte (TST). La LEC offre la méthodologie et les moyens formels pour la

construction de dictionnaires, appelés, de façon prévisible, *dictionnaires explicatifs et combinatoires*, ou DEC. Il s'agit de dictionnaires orientés vers la production de la parole qui, grâce à leur ancrage dans une théorie lexicologique, possèdent un haut degré de cohérence descriptive et sont, à cause de cela, d'un intérêt particulier pour qui veut travailler sur la lexicographie dans les langues minoritaires. Plusieurs dictionnaires de type DEC ont été développés, notamment pour le français : le DEC classique (Mel'čuk *et al.* 1984-1988-1992-1999) et les dictionnaires de nouvelle génération, tels que le *Dictionnaire des collocations du français* (Polguère 2000) et le *Lexique actif du français* (Mel'čuk & Polguère 2007), qui se caractérisent par une orientation pédagogique entraînant un assouplissement des formalismes d'origine.

La description d'une lexie selon les principes de la LEC est très détaillée ; elle renseigne le lecteur de façon complète, c'est-à-dire qu'elle lui fournit toutes les informations lui permettant de l'employer dans tous les contextes possibles. Informations d'ordre sémantique, bien sûr (ce que veut dire cette lexie), d'ordre morphologique (est-elle de genre masculin ou féminin, quelle est la forme de son pluriel...), d'ordre syntaxique (quelle est sa partie du discours, quelles sont les prépositions qui la lient à l'expression de ses actants, *grosso modo* ses compléments essentiels (voir [II-1.2.1.1.1](#)), dans une phrase, ...), d'ordre phonologique/graphique (comment se prononce et s'écrit-elle) ; mais aussi quelles sont les autres lexies avec lesquelles elle se combine de façon privilégiée. Ainsi, à l'article décrivant la lexie KLEÑVED 'maladie', dans un dictionnaire type DEC, le lecteur doit trouver tous les verbes permettant d'exprimer le fait que la personne a une maladie, contracte une maladie, guérit d'une maladie, se relève de sa maladie, succombe à sa maladie, etc. ; tous les adjectifs exprimant le fait que la maladie est bénigne, grave, contagieuse, mortelle, etc. Il doit également indiquer le niveau de langue des expressions proposées (littéraire, familier, argotique...). Les dictionnaires classiques fournissent une partie de ces informations, mais souvent, la définition n'en est pas établie selon des règles strictes. Quant à la description de la combinatoire lexicale de la lexie vedette, elle est presque toujours « squelettique », se limitant généralement à l'indication des synonymes et antonymes et, au hasard des exemples fournis, des verbes supports. Et la structure actancielle des lexies décrites, c'est-à-dire spécification de ses actants sémantiques, c'est-à-dire des sens complétant obligatoirement le sens de la lexie décrite, n'est pratiquement jamais donnée.

La description d'une lexie faite selon les principes de la LEC est particulièrement adaptée dans le cas d'une langue minoritaire comme le breton. Quand un francophone consulte un dictionnaire du français, il a rarement besoin de comprendre le sens de la lexie recherchée, qui fait généralement partie de son stock lexical passif ; il cherche plutôt à se faire préciser telle ou telle facette de la lexie en question. En breton, au contraire (et ceci sera de plus en plus vrai à mesure que les bretonnants

de naissance disparaîtront) les personnes consultant un dictionnaire ont besoin de plus amples informations sur la lexie recherchée car le breton est souvent pour elles la langue non dominante.

La TST de façon générale et la LEC de façon particulière mettent beaucoup plus l'accent sur la production de la parole que sur la compréhension, d'où l'intérêt de la LEC pour ceux qui veulent apprendre à mieux parler breton. Pour ne prendre qu'un exemple, il sera difficile à un apprenant de trouver par lui-même que le verbe support reliant syntaxiquement *taol* 'coup' au nom faisant référence à la cible de ce coup est *skoiñ* 'frapper'; il aura tendance, en se basant sur sa connaissance du français, à dire (7)a, ce qui n'est peut-être pas incorrect mais n'est pas ce qui se dit en breton dans la région de Pontivy. Par contre, cet apprenant n'aura aucune difficulté à comprendre l'expression idiomatique (7)b :

(7) a. *Roet en deus un taol din.* lit. 'Donné il.a un coup à.moi.' = 'Il m'a donné un coup.'

b. *Skoet en deus un taol genin.* lit. 'Frappé il.a un coup avec.moi.' = 'Il m'a donné un coup.'

Un dictionnaire de type DEC ne s'adresse pas au grand public : sa consultation nécessite une formation préalable aux formalismes mis en œuvre ; la possibilité pour les néo-locuteurs de tirer profit des descriptions réalisées dans le cadre de ce travail s'en trouve il est vrai amoindrie. Cependant, il me semble que les personnes étudiant le breton à l'Université, les enseignants, les journalistes, etc. pourraient tirer un grand profit de la consultation d'un dictionnaire de ce type... encore à élaborer ! Entretemps, les auteurs de dictionnaires « classiques » gagneraient à s'inspirer des principes de la LEC pour l'élaboration de leurs propres articles lexicographiques.

Enfin, l'intérêt de la LEC réside dans le fait que, grâce à leur haute cohérence descriptive et leur caractère assez formel, les descriptions lexicographiques faites selon ses principes s'intègrent aisément aux bases de données lexicales informatisées faisant partie de diverses applications dans le cadre du traitement automatique de la langue naturelle, notamment du breton.

Comme dit plus haut, l'idée initiale était de décrire un certain nombre d'expressions issues de plusieurs champs sémantiques ; j'avais l'intention de me limiter aux combinatoires lexicale et syntaxique, en laissant de côté la description sémantique des expressions sélectionnées. Il s'est avéré cependant que dans le champ sémantique de la santé, il était impossible de procéder à la description des combinatoires lexicale et syntaxique sans avoir dans un premier temps fait une étude approfondie d'un certain nombre de vocables, et ce pour deux types de raisons. Il se peut que le sens de certaines acceptions de ces vocables soit une composante importante du sens des noms dénotant des troubles physiologiques ; il arrive aussi que lexies correspondant à ces acceptions entrent dans la combinatoire des noms dénotant ces troubles et conditionnent la façon dont ils doivent être décrits. La description du vocable *KLAÑV* 'malade', par exemple, commençant par sa lexémisation, est nécessaire pour distinguer les troubles qui sont des maladies de ceux qui n'en sont

pas. Même chose pour le vocable AESAAT ‘guérir’ : la possibilité d’employer telle ou telle de ses acceptions en lien avec tel nom est un critère permettant de dire si ce nom fait ou non partie du champ sémantique de la santé. La description de ces quelques vocables « de base », beaucoup plus ardue que je ne l’imaginais au départ, m’a permis de proposer des descriptions plus fines qu’il n’aurait été possible autrement.

3 Organisation de la thèse

La thèse se divise en huit chapitres. Le chapitre 1 constitue l’introduction. Dans le chapitre 2 sont présentés le modèle Sens-Texte (MST) et la LEC. Ceci est justifié par le fait que, comme dit précédemment, la description des données recueillies lors d’un travail de recherche sur le(s) corpus n’est pas compréhensible pour qui n’a pas été initié au MST et à la LEC. Cette présentation est illustrée d’exemples bretons. Dans le chapitre 3, je dresse un portrait du champ sémantique de la santé et donne les combinatoires syntaxique et surtout lexicale des noms dénotant des troubles physiologiques. Les quatre chapitres suivants sont consacrés à la description de lexèmes essentiels à la description du champ sémantique de la santé : dans le chapitre 4 sont décrits deux vocables, DROUG ‘mal’ et KLEÑVED ‘maladie’, ou plus précisément des acceptions de ces deux vocables qui appartiennent au champ sémantique de la santé, les chapitre 5, 6 et 7 à quelques autres vocables – KLAÑV ‘malade’, ‘YAC’H’ ‘en bonne santé’, YEC’HED ‘santé’, AESAAT ‘guérir’. La conclusion de ce travail constitue le chapitre 8. Dans une annexe, je donne pour illustration l’article de dictionnaire complet pour le lexème DROUGIII.1 ‘mal-affection’, tel qu’il apparaîtrait dans un dictionnaire explicatif et combinatoire du breton.

Chapitre 2

Le cadre théorique : la théorie Sens-Texte

Je travaille dans le cadre de la théorie linguistique Sens-Texte (TST) dont le but est de proposer un modèle de la langue qui soit fonctionnel, c'est-à-dire à même de représenter le fonctionnement de la langue (Mel'čuk 1997 : 10).

Dans une première partie de ce chapitre, je présenterai le modèle Sens-Texte et dans une seconde la branche lexicologique de la TST, la lexicologie explicative et combinatoire (LEC).

1 Le modèle linguistique Sens-Texte

1.1 Caractérisation générale du modèle Sens-Texte

Le modèle Sens-Texte (MST) doit permettre d'associer à chaque sens possible dans une langue tous les textes possibles percevables par un interlocuteur. Par texte, il faut entendre dans le cadre de ce travail « énoncé », que celui-ci soit oral ou écrit, quelle qu'en soit la longueur.

1.1.1 Associer des textes à un sens

Un MST associe donc à un sens un ou plusieurs textes ; tous les textes produits à partir de ce modèle doivent avoir le même sens, ou approximativement le même sens; il s'agit de paraphrases. Un exemple simple permet de comprendre ceci : au sens de départ 'me krediñ Mari kariñ c'hwi' lit. 'moi croire Marie aimer vous' = 'je crois que Marie vous aime', un MST du breton associe les textes suivants :

- (8) a. **littéraire** *Me 'gred en ho kar Mari.* lit. 'Je crois que vous aime Marie.' = 'Je crois que Marie vous aime.'
- b. **neutre** *Me 'gav genin he deus karantez Mari doc'hoc'h.* lit. 'Moi se.trouve avec.moi a.elle amour Marie à.vous.' = 'Je crois bien que Marie a de l'amour pour vous.'
- c. **neutre** *Hañval genin ema Mari e karantez genoc'h.* lit. 'Pareil avec.moi est Marie en amour avec.vous.' = 'Il me semble que Marie est amoureuse de vous.'
- d. **neutre** *Me 'lârahe a-walc'h ma kalon Mari genoc'h.* lit. 'Je dirais assez est cœur de.Marie avec.vous.' =

'Je dirais bien que Marie est amoureuse de vous.'

e. **parlé** *Mari ho kar, 'kredan*. lit. 'Marie vous aime, je crois.'

f. **parlé** *Me 'gred penaos Mari ho kar*. 'Je crois que Marie vous aime.'

D'autres textes exprimant le sens en cause sont encore envisageables, mais nous avons ici assez d'exemples pour pouvoir en tirer quelques leçons. Ces six phrases d'arrivée ne sont pas strictement synonymes. (8)c-d ne disent pas tout à fait la même chose que les autres : on peut très bien arguer que sémantiquement, *bout e karantez <e galon> get unan bennak* 'être amoureux de quelqu'un' et *kariñ unan bennak* 'aimer quelqu'un' sont deux choses différentes ; mais il peut y avoir des cas où ces différences sont neutralisées (Mel'čuk et Milićević 2014, vol 1 : 166) : un homme éperdu d'amour pourra dire, de façon interchangeable *Ema ma c'halon get ar vaouez-se* 'Je suis amoureux de cette femme' et *Me 'gar ar vaouez-se* 'J'aime cette femme'. Mais dans une situation d'examen psychologique des sentiments, il est vrai qu'on peut défendre le point de vue selon lequel être amoureux de quelqu'un et aimer cette personne sont deux choses différentes. Seule l'intuition du locuteur est juge, ici, du fait de savoir si ces phrases ont ou non (approximativement) le même sens. Du point de vue communicatif, c'est-à-dire du point de vue de la façon dont est organisé le sens propositionnel, il existe également une différence entre (8)a-d, f et (8)e : en (8)a-d, f, il s'agit d'un message à propos de mon impression sur un fait (*Me 'gav genin...* 'Je crois...'), en (8)e d'un message à propos d'un fait dans lequel je suis impliqué (*Mari ko kar* 'Marie t'aime').

1.1.2 Un modèle stratifié

Dans un MST, sens et texte apparaissent sous la forme d'objets symboliques formels : le sens sous la forme d'une représentation sémantique (RSém), c'est-à-dire d'une « transcription » sémantique (voir [II-1.2.1](#)), et le texte sous celle d'une représentation phonique (RPhon), c'est-à-dire d'une transcription phonétique ; mon travail ne portant pratiquement pas sur la phonétique, je me contenterai d'une représentation se présentant sous la forme de l'écriture orthographique traditionnelle.

Dans la description de la correspondance entre sens et textes, il existe des représentations intermédiaires : la représentation syntaxique, modélisant la structure d'une phrase, et la représentation morphologique, correspondant elle à l'unité minimale qu'est le mot-forme (voir [II-2.1.1](#)) ; ces deux représentations sont elles-mêmes divisées en deux représentations. À chaque niveau considéré, le sous-niveau profond correspond aux distinctions sémantiques pertinentes, tandis que le sous-niveau de surface reflète les distinctions formelles pertinentes.

Un MST présuppose donc au total sept niveaux de représentations d'énoncés : la RSém, les représentations syntaxiques profonde (RSyntP) et de surface (RSyntS), les représentations

morphologiques profonde (RMorphP) et de surface (RMorphS), et enfin les représentations phonologiques profonde (RPhonol) et de surface (RPhonét).

Un ensemble de règles assure la transition entre chaque niveau de représentation : la sémantique produit toutes les RSyntP pouvant exprimer la RSém de départ (voir [II-1.2.2](#)) ; la syntaxe produit toutes les RMorphP possibles pour une RSyntS de départ; la morphologie produit toutes les RPhonol correspondant à une RMorphS et enfin la phonologie produit toutes les RPhonét possibles pour une RPhonol donnée ([II-1.3](#)). Chaque ensemble de règles ainsi décrit est appelé module, et pour refléter la division entre représentation profonde et représentation de surface, chaque module – sauf le module sémantique – est également divisé en module profond et module de surface.

Un MST présuppose donc aussi six modules assurant la transition entre les sept représentations : les modules sémantique, syntaxique profond et syntaxique de surface, morphologique profond et morphologique de surface, phonologique.

Dans ce qui suit, nous allons d’abord passer en revue les représentations puis dans un second temps, nous nous pencherons sur les règles.

1.2 Les représentations linguistiques sous-jacentes à un MST

Je parlerai dans cette section des diverses représentations, telles que mentionnées ci-dessus, dans l’ordre de la synthèse. Il sera donc d’abord question de la RSém, puis de la RSyntP et de la RSyntS ; la RMorphP, la RMorphS et la RPhon(P/S) seront brièvement abordées : en effet, elles n’ont pas, comme les premières, une grande importance en ce qui concerne la lexicologie qui est au cœur de ce travail.

1.2.1 La représentation sémantique

La RSém d’un énoncé est un objet formel qui comprend quatre structures : la structure de base, appelée structure sémantique (SSém), et trois structures périphériques qui se superposent à la SSém et la caractérisent d’une façon particulière : les structures structure sémantico-communicative (SSém-Comm), rhétorique (SRhét) et référencielle (SRéf).

La SSém donne à connaître le contenu propositionnel de l’énoncé qui est le contenu sémantique à proprement parler d’une expression linguistique ; ce sens est dit propositionnel car il peut être décrit au moyen de propositions logiques, pouvant donc être vraies ou fausses dans un monde extralinguistique donné (Mel’čuk et Milićević 2014 : 107) . La SSém-Comm spécifie les intentions communicatives du locuteur, c’est-à-dire la façon dont il organise le sens qu’il va communiquer :

quel est le sens dominant de l'énoncé, de quoi parle-t-il et qu'en dit-il, que veut-il mettre en relief, etc. Ainsi, les phrases (8)a et (8)e ci-dessus ont exactement le même sens propositionnel ; (8)a et (8)e donnent à connaître exactement la même information et ont donc la même SSém ; mais comme vu plus haut en [II-1.1.1](#), le message est différent dans ces deux phrases et les SSém-Comm de ces deux phrases sont donc différentes. La structure rhétorique (SRhét) spécifie les intentions rhétoriques du locuteur, particulièrement le niveau de langue dans lequel il s'exprime (voir là encore la différence entre les phrases (8)a et (8)f). Enfin, la structure référentielle (SRéf) spécifie les liens entre les sémantèmes figurant dans la SSém d'un énoncé et les entités extralinguistiques auxquelles elles font référence.

C'est la SSém qui fera l'objet de la plupart de mes attentions, les autres structures n'étant évoquées qu'en cas de besoin. Je commence par une caractérisation des différentes structures de la RSém.

1.2.1.1 La structure sémantique

Une SSém présente des éléments de deux types : d'une part des éléments formels sous la forme de noeuds et d'arcs formant un graphe connexe, orienté et étiqueté, et d'autre part des éléments linguistiques, des sémantèmes et des numéros actanciels étiquetant respectivement les noeuds et les arcs ; ce langage formel est régi par des règles dont ne seront évoquées ici que les règles de formation. Mais pour bien comprendre ce qu'est une SSém, les notions liées de prédicat et d'argument, ainsi que celle d'actant sémantique, doivent d'abord être expliquées.

1.2.1.1.1 Les notions de prédicat sémantique, d'argument ou d'actant sémantique

Avant de définir précisément ce qu'est une lexie ([II-2.1.4](#)), on peut déjà donner une caractérisation sommaire de ce terme, ainsi que du terme vocable. Une lexie est un élément du lexique de la langue doté d'un sens bien particulier identifié au moyen d'un numéro lexicographique permettant de savoir de quel sens il est exactement question en cas de mot polysémique ; par exemple *tud* donné tel quel est ambigu : il peut vouloir dire 'gens' ou 'parents' (père et mère) ou 'personnes de la famille (de quelqu'un)'. Le numéro lexicographique de chaque lexie figure normalement dans le DEC de la langue en question.

Remarque. Un tel dictionnaire n'existant pas en breton, j'aurai recours à la numérotation donnée par le dictionnaire monolingue *An Here* (Ménard *et al.* 2001).

Une lexie est soit un mot simple tel MORI.A.1 'mer', soit une expression complexe telle 'BARA-MEL' 'pain d'épices' ou 'LÂRET KAER' 'deviser, converser agréablement'. Une lexie ne peut donc pas être ambiguë : le vocable, ou mot polysémique, MOR 'mer' comprend au moins deux lexies : MORI.A.1 dont le sens est 'grande étendue d'eau salée (...)' et MORII 'grand nombre d'entités (...), comme s'il s'agissait

d'une mer-*mor*.A.1', qu'on a dans *ur mor a dud* lit. 'une mer de gens' = 'une foule de gens'. On comprend donc qu'un vocable rassemble plusieurs lexies ayant le même signifiant, c'est-à-dire la même prononciation (signifiant oral) ou la même orthographe (signifiant écrit) et dont les signifiés, c'est-à-dire les sens, présentent des composantes communes assez importantes.

Dans toute langue, il existe des lexies à sens prédicatif, qui représentent la majorité des lexies, et des lexies à sens non-prédicatif. On pourrait décrire les lexies prédicatives comme des lexies dont le sens est « à accroche » : pour pouvoir être décrit, il nécessite l'expression d'autres sens, qui sont les arguments du prédicat 'L' qui est le sens de la lexie L. Ainsi le prédicat 'sellet' 'regarder' exige le sens argumental 'être animé' (qui regarde) et l'autre sens argumental 'quelque chose' (qui est regardé). Le prédicat 'bihan' 'petit' a comme argument 'quelque chose' qui est petit.

Les prédicats dénotent des faits. Les verbes, les adjectifs et les adverbes expriment forcément des sémantèmes prédicatifs ; un grand nombre de noms dénotant des faits le font également : le prédicat 'ganedigezh' 'naissance' a l'argument 'être vivant', 'priz' 'prix' exige l'argument 'quelque chose qui est destiné à être vendu'. Les sens non-prédicatifs, appelés noms (d'objets) sémantiques, qui n'ont donc pas d'argument, sont à rechercher parmi les noms d'entités : *menez* 'montagne', *louarn* 'renard', *mor* 'mer', par exemple.

Au niveau de la description lexicographique de la lexie L, les arguments de 'L'(L) apparaissent dans la forme propositionnelle (FP) de L, c'est-à-dire dans une expression comprenant 'L' et ses arguments présentés sous la forme des variables 'X', 'Y', 'Z', etc. Par exemple, la FP de la lexie KOMZ 'parler' est 'ar pennden X a gomz doc'h ar penn-den Y ag un dra bennak Z' 'l'être animé X parle à l'individu Y de quelque chose Z'. D'un point de vue strictement théorique, on devrait parler au niveau de la description lexicographique des positions actanciennes sémantiques d'une lexie L et réserver l'appellation d'actants sémantiques (ASém) aux arguments d'un prédicat employé dans le discours ; ainsi, la lexie KOMZ a trois positions actanciennes sémantiques, X, Y et Z ; mais je me permettrai de parler d'ASém même au niveau de la description lexicographique d'une lexie.

Argument d'un prédicat est synonyme d'ASém d'une lexie L à sens prédicatif ; cette dernière expression sera dorénavant employée de préférence à prédicat sémantique.

La détermination des ASém de L joue un rôle capital dans la description lexicographique de L. En effet, les ASém doivent figurer dans la FP de L, ils sont à la base de son schéma de régime (SR) (voir [II-2.2.1.4.1](#)), qui spécifie la correspondance entre les ASém et les actants syntaxiques, c'est-à-dire *grosso modo* le sujet et le complément principal (ou parfois les compléments principaux), de L et la façon dont ces actants s'expriment dans une phrase.

Les critères permettant au lexicographe de décider du nombre et de la nature des actants de telle lexie seront présentés plus loin ([II-2.2.1.3](#)).

1.2.1.1.2 Les éléments de la structure sémantique et les règles régissant sa construction

Comme dit ci-dessus, la SSém est un objet formel, un graphe, constitué de noeuds étiquetés par des noms d'unités sémantiques de la langue L (sémantèmes, ou sens lexicaux de la langue L), et d'arcs étiquetés de numéros actanciels distinctifs reliant ces noeuds et indiquant donc les relations qui unissent un prédicat sémantique à son ou ses actants.

Un sémantème est le signifié d'une lexie pleine (on parlera dans ce cas de sens lexical : 'bara' 'pain', 'debrñ' 'manger', etc), et ce sens apparaît donc dans la SSém de la phrase considérée. Il existe d'autres lexies, les lexies vides, ou lexies structurales, qui n'ont pas de contenu sémantique : ce sont par exemple les particules verbales A, E, EN EM,⁴ les verbes supports, comme par exemple *gouiet* lit. 'savoir' en (9), les prépositions régies, par exemple *da* 'à' en (9), les pronoms substitutifs *eñ* 'il', *hi* 'elle' et *gi* 'ils/elles' (c'est le nom qu'ils remplacent qui apparaît au niveau sémantique), et qui ne sont donc présentes dans l'énoncé que pour des raisons syntaxiques :

(9) *Yann a oar dienez^N da Vari.* lit. 'Yann sait manque à Marie.' = 'Marie manque à Yann.'

Dans la phrase (9), *gouiet* lit. 'savoir' est un verbe support, c'est-à-dire qu'il n'a pas de sens et ne sert qu'à faire le lien syntaxique entre *Yann*, l'expérienceur du sentiment, et le nom *dienez* 'manque'. L'utilité du verbe est également de porter les grammèmes de mode et de temps. Au niveau sémantique, nous avons simplement 'Yann←1—dienez 'manque'—2→Mari', où le numéro actanciel 1 donne à savoir que Yann est l'expérienceur du sentiment. De la même façon, le numéro actanciel 2 donne à savoir que Mari est l'objet du sentiment ; en (9), *da* 'à' est sémantiquement vide et sert uniquement de lien syntaxique entre *dienez* 'manque' et *Mari* et n'apparaîtra donc qu'au niveau syntaxique (de surface).

Les significations flexionnelles sémantiques apparaissent dans la SSém, le temps verbal du futur du sens correspondant à *a zay* 'viendra' sous la forme ['donet]←1—goude—2→bremañ' ['venir]←1—après—2→maintenant', par exemple ; le nombre nominal -où '-s' dans *tadoù* 'pères' sous la forme 'meur—1→[tad'] 'plus.d'un—1→[père]'. Mais les significations grammaticales non sémantiques, tel l'accord, ne s'y trouvent pas : dans la SSém de *div vaouez* lit. 'deux femme' = 'deux femmes', la forme accordée *div* (forme féminine du nombre *daou* 'deux') n'apparaît pas, seuls figurent 'daou' et 'maouez'.

Une SSém est un graphe non ordonné linéairement. C'est-à-dire qu'il n'y a pas d'ordre de présentation des noeuds, arcs et étiquettes du type haut-bas et gauche-droite, tel qu'on a dans un texte écrit.

⁴ Les particules A et E marquent la modalité affirmative ; elles apparaissent linéairement devant le verbe conjugué selon que celui-ci est précédé du sujet ou du COD (A) ou d'autre chose – adjectif, adverbe, proposition circonstancielle, etc. – (E). EN EM est le marqueur du réfléchi : *en em walc'hiñ* 'se laver'.

Il existe des règles de formation de la SSém : une SSém est un graphe connexe (seuls des sens cohérents, où tout est bien lié, sont représentés), orienté (un arc pointe toujours d'un prédicat vers un argument) et étiqueté (les étiquettes donnent à connaître le sémantème correspondant à chaque nœud et le numéro de l'actant de chaque prédicat sémantique) ; un nœud étiqueté d'un prédicat doit avoir autant d'arcs partant de ce nœud que le prédicat a d'arguments, même si dans le texte, certains de ces arguments ne sont pas exprimés : dans ce cas, on utilise une variable indéterminée α , β , etc. Au contraire, aucun arc ne peut partir d'un nœud étiquetant un nom sémantique.

Un exemple de prédicat sémantique est le sémantème 'c'hoantI.5' 'faim', qui exige la présence d'un autre sémantème, 'Yann' dans la Figure 1 ci-dessous : en effet, il est impossible de parler de 'faim' sans penser à un être qui a faim. Le sens de la phrase (10) se représente au moyen de la SSém donnée en Figure 1 :

(10) *C'hoant en doa Yann.* lit. 'faim avait Yann.' = 'Yann avait faim.'

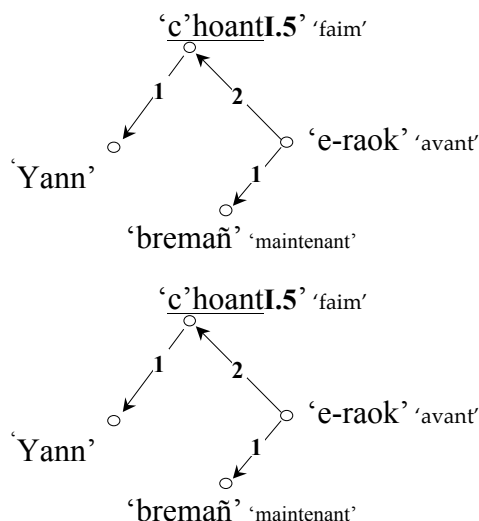


Figure 1. RSém partielle de la phrase *Yann en doa c'hoant* 'Yann avait faim'

Le sens 'Yann a zebra bara' lit. 'Yann mange pain' = 'Yann mange du pain' se représente au moyen de la SSém (partielle) suivante :

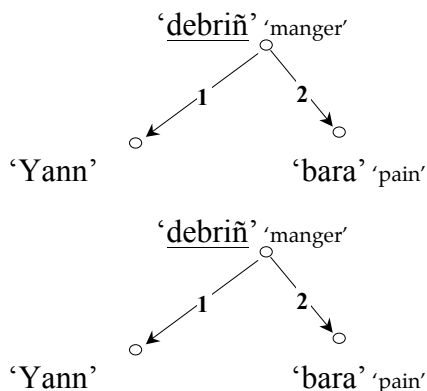


Figure 2. RSém partielle de la phrase *Yann a zebr bara* 'Yann mange du.pain'

Le sens prédicatif 'debrñ' 'manger' a deux arguments : ici l'individu 'Yann' qui mange et la chose mangée 'bara' 'pain'. Les numéros 1 et 2 donnés aux ASém 'Yann' et 'bara' sont déterminés grâce à la décomposition du sens de DEBRIÑ : l'être vivant 'Yann' est l'ASém 1 parce que c'est lui qui fait l'action (sans être vivant, on ne peut pas parler de *debrñ* 'manger') ; ayant le rôle sémantique d'objet, 'bara' sera l'ASém 2 (Mel'čuk 2004 : 38). De plus, dans le cas des sémantèmes correspondant à des verbes, l'ASém 1 est forcément exprimé : **A zebr bara* 'Mange du pain' est une phrase agrammaticale ; l'objet de l'action, par contre, ici *bara*, peut très bien ne pas être exprimé : *Yann a zebr* 'Yann mange' est tout à fait correct.

L'importance de cette numérotation apparaît clairement dans la Figure 3 :

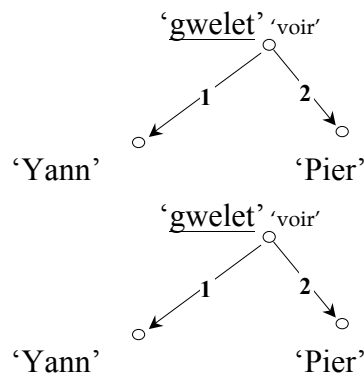


Figure 3. RSém partielle de la phrase *Yann a wel Pier* 'Yann voit Pierre'

Cette SSém se réalise en *Yann a wel Pier* 'Yann voit Pierre' et non en *Pier a wel Yann* 'Pierre voit Yann' qu'on aurait si les numéros étaient inversés. Le rôle sémantique de l'ASém dans le sens de son prédicat préside à la numérotation des ASém suivants, dans les cas où il y a plus de deux ASém. Ainsi, dans le cas de *komz* 'parler' en (11) :

(11) *Ema Yann é komz doc'hin.* 'Yann est en train de me parler.'

L'individu qui parle est l'ASém 1, ses paroles l'ASém 2, l'être auquel il parle l'ASém 3, et la langue dans laquelle il parle l'ASém 4 (voir [II-2.2.1.3](#)).

Il faut noter que ci-dessus est donné dans la SSém de la Figure 1 le sémantème 'c'hoantI.5' 'faim', auquel correspond la lexie C'HOANTI.5. Ce sémantème peut être décomposé en sémantèmes plus simples : approximativement, 'c'hoantI.5' 'faim' = 'c'hoantI.1 da zebrñ' 'envie de manger'. Cette décomposition pourrait être poussée encore plus avant, le sémantème 'c'hoantI.1' 'envie' pouvant être lui-même remplacé par une configuration de sémantèmes plus simples; idem pour 'debrñ' 'manger' qui pourrait être remplacé par la SSém correspondant *grosso modo* au sens 'ingérer quelque chose en l'avalant après l'avoir mastiqué', et ainsi de suite jusqu'à arriver aux primitifs sémantiques

qui sont, eux, indéfinissables en termes plus simples qu'eux (Wierzbicka 1996).

Il existe trois autres structures constituant la RSém, mais il ne sera question ci-dessous que de la SSém-Comm et de la SRhét, la SRéf étant laissée de côté.

1.2.1.2 La structure sémantico-communicative

À la SSém se superpose la SSém-Comm, qui, comme dit plus haut, décrit l'organisation du sens propositionnel (Mel'čuk 2012 : 104). Dans la SSém-Comm, le sens de l'énoncé représenté par la SSém est divisé en sous-réseaux ; chaque sous-réseau a un sémantème communicativement dominant choisi par le locuteur en tant que nœud communicativement dominant (NCD). Ce nœud constitue la paraphrase minimale du sous-réseau, c'est-à-dire qu'on peut réduire le sens du sous-réseau en question à ce seul sémantème sans pour autant déformer le sens de départ (Mel'čuk et Milićević 2014, vol. 1 : 142). Dans la phrase (12)a ci-dessous, le NCD est *mervel*, ce qui est formalisé dans la SSém représenté en Figure 4(i) par le soulignement ; il est ici question de la mort, du fait de mourir.

- (12) a. *Yann a varv*. 'Yann meurt.'
 b. *Marv Yann*. 'la mort de Yann.'
 c. *Yann hag a varv*. 'Yann qui meurt.'

On se rend mieux compte de ceci si on développe le message : *Yann a varv*(, *un dra spontus eo*) 'Yann meurt(, c'est une chose terrible)' ou *Marv Yann* (*a zo un dra spontus*) 'La mort de Yann (est une chose terrible)'

En Figure 4(ii) par contre, qui correspond à la phrase (12)c, le message porte principalement sur Yann, qui est le NCD du sous-réseau : *Yann, hag a varv*(, *n'en deus ket gellet (...)* ; *eñ (...)*) 'Yann, qui meurt(, n'a pas pu (...) ; *il (...)*'.

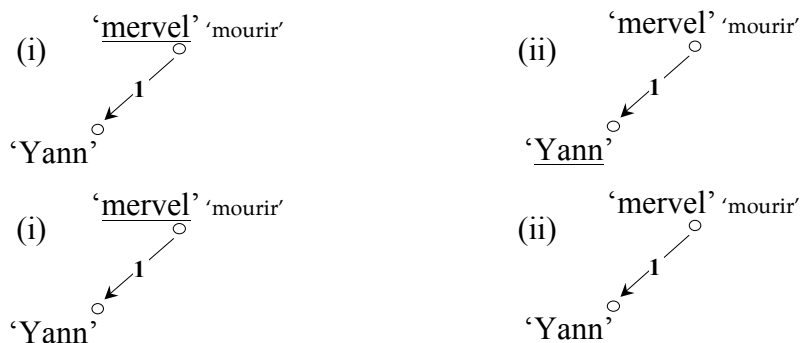


Figure 4. SSém et SSém-Comm des syntagmes (12)a-b et (12)c

Remarque. Noter que dans la SSém (i), le sens 'mervel' peut aussi bien se lexicaliser en *marv*_N 'mort' qu'en *mervel*_V 'mourir' ; en effet, il n'y a aucune différence de sens entre le nom *marv* et le verbe *mervel*, *marv* n'étant que la nominalisation de *mervel*. On parlera dans ce cas de translation, qui ne sera donc traitée que plus tard dans l'opération de synthèse, au niveau syntaxique profond.

1.2.1.3 La structure rhétorique

La SRhét donne à connaître le style d'expression de la SSém, particulièrement le niveau de langue employé (littéraire, soutenu, familier, etc) (Mel'čuk 1997 : 9).

Examinons les phrases (13)a et b :

(13) a. *Marv on get an naon.* lit. 'Mort suis avec la faim.'

b. *Krevet on get an naon.* lit. 'Crevé suis avec la faim.'

Elles ont exactement le même contenu propositionnel, autrement dit elles veulent toutes les deux dire 'Naon bras am eus' 'J'ai une faim intense', et leur SSém sera donc exactement la même, comme on le voit en Figure 5 :

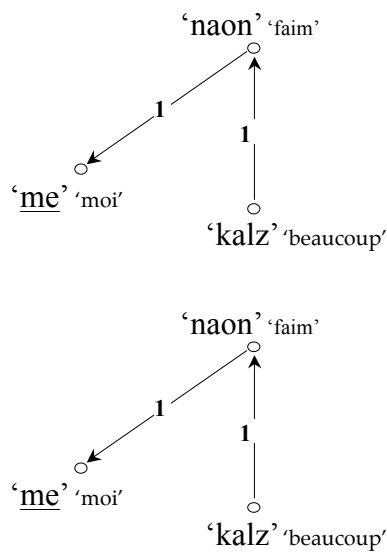
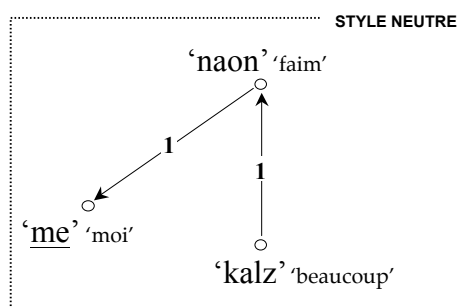


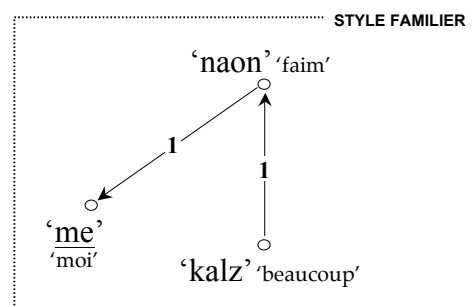
Figure 5. SSém (partielle) et SSém-Comm des phrases (13)a-b

La différence rhétorique qui existe entre ces deux phrases sera formalisée au moyen de leur SRhét, qu'on voit apparaître dans la Figure 6 ci-dessous, superposée à la SSém :

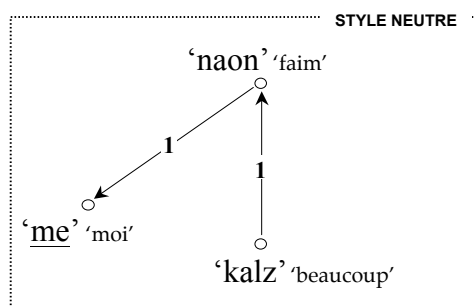
(i) *Marv on get an naon* 'Je meurs de faim'



(ii) *Krevet on get an naon* 'Je crève de faim'



(i) *Marv on get an naon* 'Je meurs de faim'



(ii) *Krevet on get an naon* 'Je crève de faim'

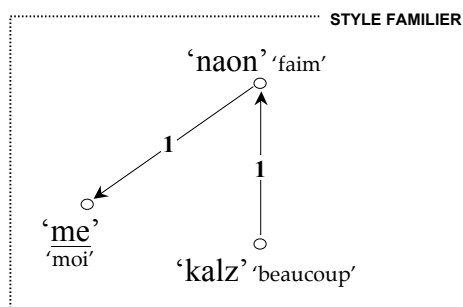


Figure 6. RSém des phrases (13)a et (13)b

1.2.2 La représentation syntaxique profonde

La représentation syntaxique profonde (RSyntP) spécifie l'organisation structurelle globale d'une phrase particulière. En tant que représentation profonde, la RSyntP est tournée vers le sens et elle ignore donc les lexies structurales sémantiquement vides et les grammèmes non sémantiques. Par contre, les verbes supports y apparaissent, sous la forme de fonctions lexicales (FL), qui sont des outils formels utilisés pour modéliser les relations lexicales. Les FL seront examinées plus en profondeur plus bas (voir [II-2.2.1.4.2.1](#)) mais il importe d'en donner dès à présent une caractérisation sommaire.

La FL *Magn* permet facilement de saisir cette notion. *Magn* est un intensificateur adjectival ou adverbial, de sens 'intense'/'très', dont l'expression dépend de la lexie qu'il modifie ; ainsi, '[être] en très bonne santé' se dit en breton *yac'h evel ur pesk* lit. 'en.santé comme un poisson', '[lame] très émoussée' *dall pur* lit. 'émoussé pur', 'dormir profondément' *kousket evel ur broc'h <ur roc'h>* 'dormir comme un blaireau <une roche>', et ainsi de suite. C'est-à-dire que l'expression de l'intensification est phraséologiquement liée à la lexie dont le sens est intensifié.

Un lien de FL s'encode comme suit : $f(L) = \{L_1, L_2, \dots, L_n\}$; *f* est le nom de la FL, *L* est le *mot-clé* de la FL, c'est-à-dire la lexie à laquelle s'applique la FL *f*, et les lexies *L*₁, *L*₂, etc., constituent les *éléments de la valeur* de *f* auprès du mot-clé. Ainsi, les trois collocations ci-dessus se décrivent en termes de FL comme suit :

Magn(*yac'h* 'en.santé') = *evel ur pesk* 'comme un poisson'

Magn(*dall* 'émoussé') = *pur* 'pur'

Magn(*kousket* 'dormir') = *evel ur broc'h* 'comme un blaireau' <*ur roc'h* 'une roche'>

Le formalisme des FL permet de mettre en lumière des phénomènes que l'apprenant ignorerait

autrement.⁵ Par exemple, *boneur* ‘chance’ est l’antonyme de *gwallchañs* ‘malchance’. On dit *Boneur am eus* lit. ‘Chance j’ai’ = ‘J’ai de la chance’. La description lexicographique de BONEUR doit renseigner le lecteur – et surtout l’apprenant – sur le fait que quand *boneur* est COD et que la personne chanceuse est sujet syntaxique, le verbe utilisé sera *bout2* ‘avoir’⁶. C’est ici qu’entre en jeu le formalisme des FL : la FL_{OPER₁} est un verbe support dont le mot-clé (ici *boneur* ‘chance’) est l’actant syntaxique profond (ASyntP) II (correspondant au complément principal en syntaxe de surface), et dont l’ASyntP I (correspondant au sujet syntaxique en syntaxe de surface) reflète l’ASém I du mot-clé, c’est-à-dire ‘me’ ‘moi’ dans notre exemple. On pourrait penser que de la même façon, on dit (14)a en breton, mais (14)b est plus idiomatique :

(14) a. ?*Gwallchañs am eus*. ‘Malchance j’ai.’ = ‘J’ai de la malchance.’

b. *Ema ar gwallchañs àrnin*. lit. ‘Est la malchance sur.moi.’ = ‘J’ai de la malchance.’

Ce fait sera décrit dans le dictionnaire au moyen de la FL_{FUNC₁}, qui est un verbe support dont l’ASyntP I est le mot-clé et dont le complément principal correspond à l’ASém I du mot-clé.

1.2.2.1 Les structures formant la représentation syntaxique profonde

Comme la RSém, la RSyntP est un objet formel constitué de plusieurs structures : la structure syntaxique profonde (SSyntP), qui en est la structure de base, et trois structures périphériques : la structure syntactico-communicative profonde, qui correspond à la SSém-Comm, la structure syntactico-anaphorique profonde), qui indique les liens de co-référentialité entre lexies de la SSyntP, et enfin la structure syntactico-prosodique profonde, qui donne à connaître les prosodies induites sémantiquement, les prosodies interrogative, déclarative, ironique, etc.

Par exemple, la prosodie exclamative s’oppose à la prosodie interrogative dans les deux phrases ci-dessous :

(15) a. *Pegen kozh eo Yann !* lit. ‘Combien vieux est Yann !’ = ‘Comme Yann est vieux !’

b. *Pegen kozh eo Yann ?* lit. ‘Combien vieux est Yann ?’ = ‘Quel âge a Yann ?’

Comme dans le cas de la RSém, il sera principalement question ci-dessous de la structure de base de la RSyntP, la SSyntP.

⁵ Je parle ici de l’« apprenant » parce que ce sont principalement les apprenants qui ont besoin que soient mis en évidence les phénomènes lexicaux évoqués ci-dessus. Le lexique de la langue est stocké dans le cerveau du locuteur natif adulte ; celui-ci n’a donc normalement pas besoin de consulter le dictionnaire pour savoir que ‘dormir intensément’ s’exprime sous la forme « dormir comme un blaireau » en breton.

⁶ *Bout1* est la forme infinitive correspondant à *on* ‘je.suis’ dans *Pinvidik on* ‘Riche je.suis’ (*Me ‘garahe bout1 pinvidik* ‘J’aimerais être riche’). *Bout2* est la forme infinitive correspondant à *am eus* ‘j’ai’ dans *Argant am eus* ‘J’ai de l’argent’ (*Me ‘garahe bout2 argant* ‘J’aimerais avoir de l’argent’). Je note BOUT1 ‘être’ et BOUT2 ‘avoir’. Les conjugaisons de ces deux verbes sont totalement différentes et seuls les formes de l’infinitif et du participe ont le même signifiant. Ceci témoigne du fait que diachroniquement, le verbe BOUT2 est construit à partir du verbe BOUT1.

1.2.2.2 La structure syntaxique profonde

Du point de vue formel, la SSyntP est un arbre de dépendance, c'est-à-dire est un réseau soumis à deux contraintes additionnelles : il existe un nœud qui ne reçoit aucun arc entrant : c'est le sommet de l'arbre ; tous les autres nœuds reçoivent un arc et un seul. Une lexie ne peut pas dépendre syntaxiquement de plusieurs autres lexies ; toutes dépendent directement d'une lexie et d'une seule, sauf celle qui en est le sommet. S'il s'agit de la SSyntP d'une phrase (complète), le sommet est le verbe fini. Les nœuds sont étiquetés de lexies profondes munies de grammèmes profonds et les arcs de relations syntaxiques profondes (RelSyntP).

1.2.2.2.1 Les lexies profondes

Une lexie profonde est une lexie sémantiquement pleine ou le nom d'une FL. Les lexies structurales tels les verbes auxiliaires, les prépositions régies, les particules verbales, etc., n'apparaissent pas dans la RSyntP. Les locutions, qui sont des lexies plurilexémiques, par exemple 'NA VONET DON' (*àr ...*) lit. 'ne pas aller profond (sur ...) = 'ne pas tellement aimer (...)' (*Nend an ket don àr ar pesked* 'Je n'aime pas tellement le poisson'), étiquettent un seul nœud dans la SSyntP (voir [II-2.1.3.2.1](#)).

1.2.2.2.2 Les grammèmes profonds

Les grammèmes profonds, ou sémantiques, expriment des configurations de sémantèmes et ont donc leur source dans la RSém (voir [II-1.2.1](#)). Les grammèmes profonds apparaissent auprès des lexies profondes dans la SSyntP, au contraire des grammèmes syntaxiques, ou grammèmes de surface, que nous pouvons illustrer grâce au syntagme *div vaouez* lit. 'deux femme' = 'deux femmes', déjà vu en [II-1.2.1.1.2](#) : le grammème FÉMININ est induit par un phénomène syntaxique d'accord en genre de l'adjectif numéral *daou* 'deux' avec le nom qu'il qualifie. Ce grammème n'apparaîtra qu'au niveau morphologique profond, comme on le voit ci-dessous dans la Figure 7d :

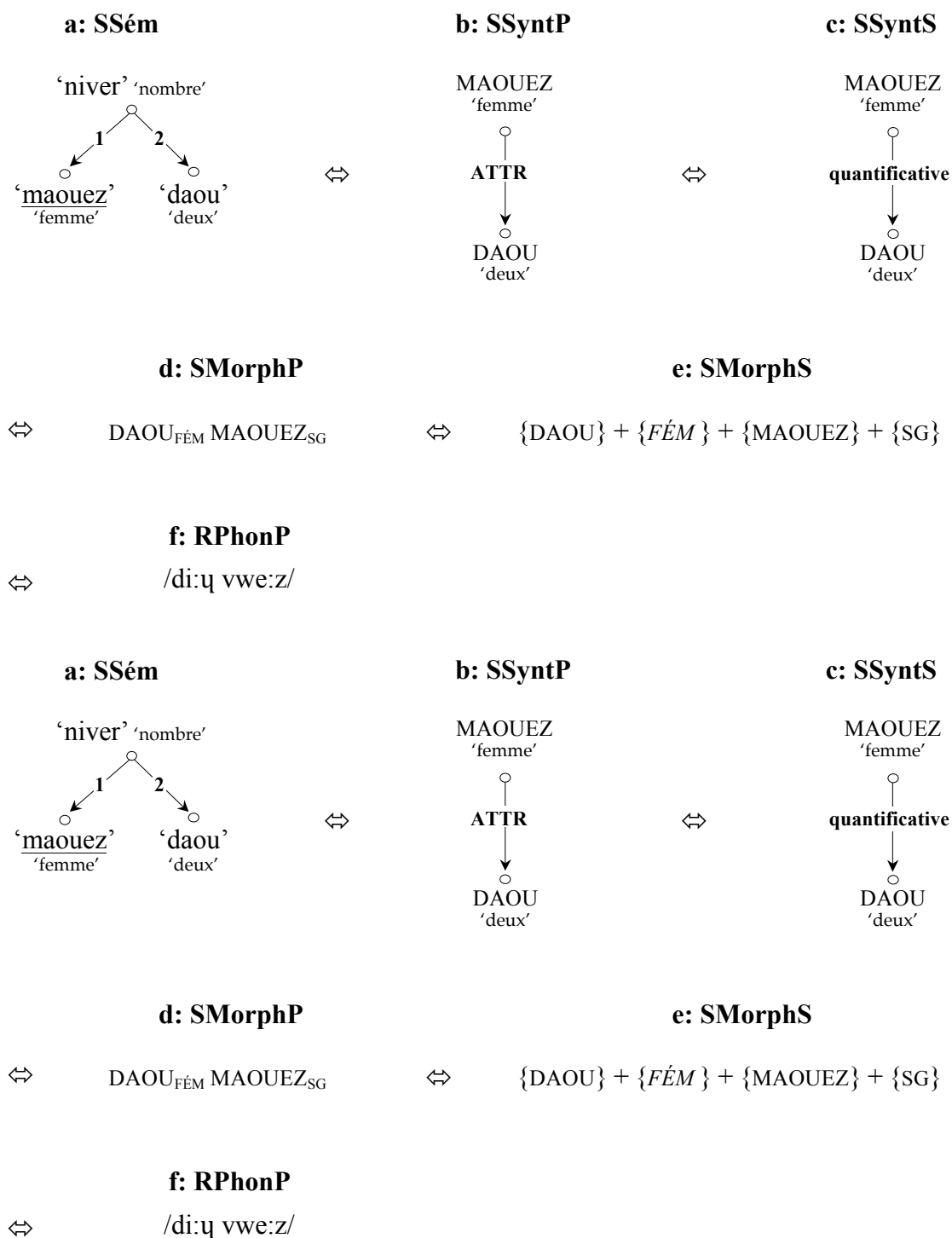


Figure 7. Correspondance entre la SSém et la RPhonP du syntagme *div vaouez* 'deux femmes'

La forme *div* quant à elle n'apparaît qu'au niveau phonologique profond (Figure 7f).

1.2.2.2.3 Les relations syntaxiques profondes

Les RelSyntP sont au nombre de douze (Mel'čuk 2013b : 62). Elles sont universelles, c'est-à-dire qu'elles se retrouvent dans toutes les langues du monde. Il sera principalement question ici des

RelSyntP actancielles car ce sont elles qui ont une importance au niveau lexicographique ; je me contenterai de donner quelques exemples de RelSyntP modificatives à titre de comparaison avec les RelSyntP actancielles.

Les RelSyntP actancielles sont au nombre de six. Une RelSyntP actancielle lie une lexie L à son ASyntP. De façon prototypique, une RelSyntP L→L' correspond à une RelSém entre 'L' et son ASém 'L', étant donné qu'un ASyntP correspond le plus souvent à un ASém. Je vais donner quelques explications sur ce cas prototypique, celui qui nous intéressera le plus dans ce travail, puis je mentionnerai quelques cas de divergence dans cette correspondance.

Nous avons un exemple de la correspondance prototypique RelSém – RelSyntP en Figure 8 , où apparaissent les SSém et SSyntP de la phrase (16) :

(16) *Yann a gar Mari.* 'Yann aime Marie.'

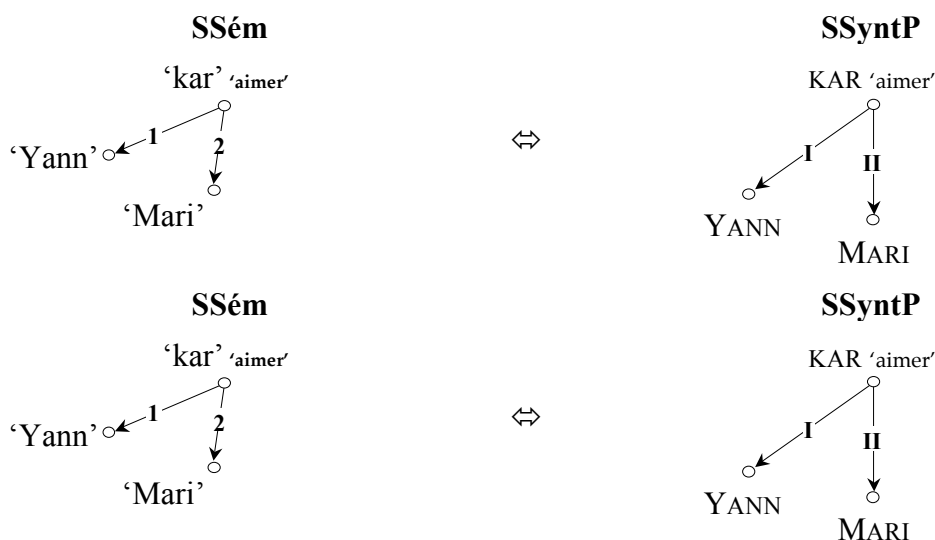
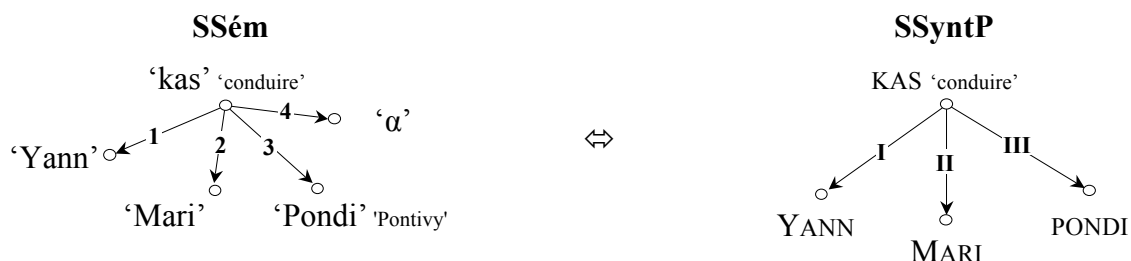


Figure 8. SSém et SSyntP de la phrase (16)

Autre exemple, plus complexe, à partir de la phrase (17) :

(17) *Yann a gaso Mari da Bondi.* 'Yann conduira Marie à Pontivy.'



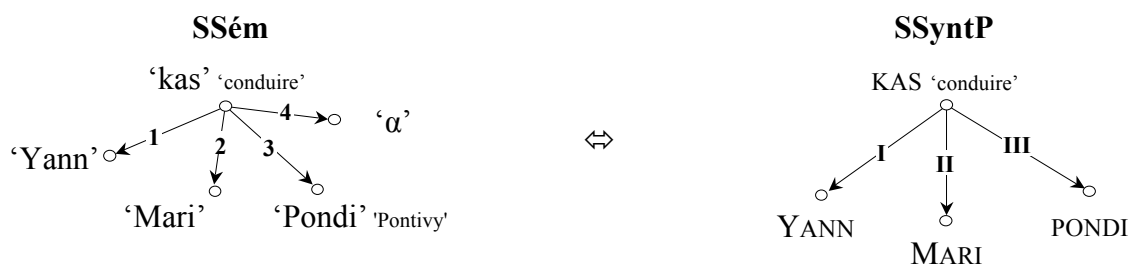
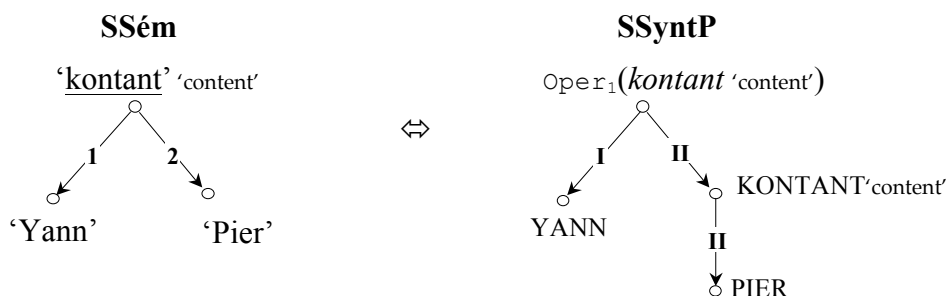


Figure 9. SSém et SSyntP de la phrase (16)

On voit que la RelSém 1 liant 'kas' 'conduire' à 'Yann' correspond à la RelSyntP I, la RelSém 2 liant 'kas' à 'Mari' correspond à la RelSyntP II, et la RelSém 3 qui lie 'kas' à 'Pondi' 'Pontivy' à la RelSyntP III. On constate aussi que 'kas' a un ASém supplémentaire, l'ASém 4 correspondant à l'endroit d'où Yann conduit Marie à Pontivy ; le locuteur aurait pu exprimer l'endroit en question dans la phrase (16) mais il ne l'a pas fait et donc aucun ASyntP IV n'apparaît dans la SSyntP. Une analyse sémantique plus poussée ferait peut-être apparaître que le moyen de déplacement est aussi un ASém de *kas* 'envoyer, conduire' ; si c'était le cas, le verbe *kas* dans la phrase (18) aurait cinq ASyntP : l'ASém 4 (l'endroit d'où on Yann et Mari partent) correspondrait donc à l'ASyntP IV et l'ASém 5 (le moyen de déplacement) à l'ASyntP V :

(18) *Yann a gaso Mari a Wened da Bondi get e oto.* 'Yann conduira Marie de Vannes à Pontivy avec sa voiture.'

À partir de la RelSyntP II, les relations sont forcément notées dans l'ordre numéral : il ne peut y avoir de RelSyntP III s'il n'y a pas de RelSyntP II, de RelSyntP IV si la III n'existe pas, etc. Ceci n'est pas vrai au niveau des deux premières RelSyntP : il arrive souvent qu'il existe une RelSyntP II entre un gouverneur syntaxique et son dépendant sans qu'il y ait de RelSyntP I. C'est le cas par exemple des adjectifs : on voit dans la Figure 10 ci-dessous que l'adjectif *kontant* 'content' a deux ASém, l'individu X expérienteur du sentiment et la raison Y pour laquelle X est content :



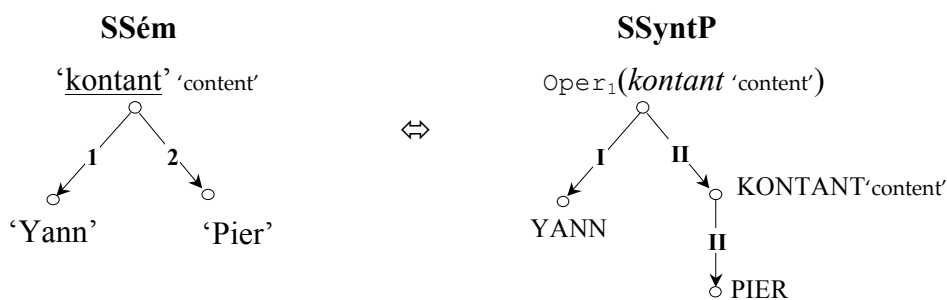


Figure 10. SSém et SSyntP de la phrase *Yann a zo kontant a Bier* 'Yann est content de Pierre'

Mais au niveau syntaxique, il ne peut exister de relation de dépendance entre l'adjectif gouverneur KONTANT et YANN ; YANN dépend au travers de la RelSyntP I du verbe $Oper_1$ (qui sera lexicalisé en BOUT1 'être') ; la seule relation syntaxique de dépendance qui puisse exister ici est celle qui relie les nœuds KONTANT et PIER ; cette RelSyntP sera étiquetée II, quand bien même il n'y aura pas de RelSyntP I.

Ce qui vient d'être dit constitue un cas de divergence dans la correspondance entre RelSém et RelSyntP. Un autre cas de divergence est illustré par l'exemple (19)a, simplifié en (19)b :

- (19) a. *Biskoah ne holhehèt me zreid t' ein.* lit. 'Jamais ne laveras mes pieds à moi.' = 'Jamais tu ne me laveras les pieds.' HISA
 b. *Yann a walc'h e benn da Bier.* lit. 'Yann lave sa tête à Pierre.'

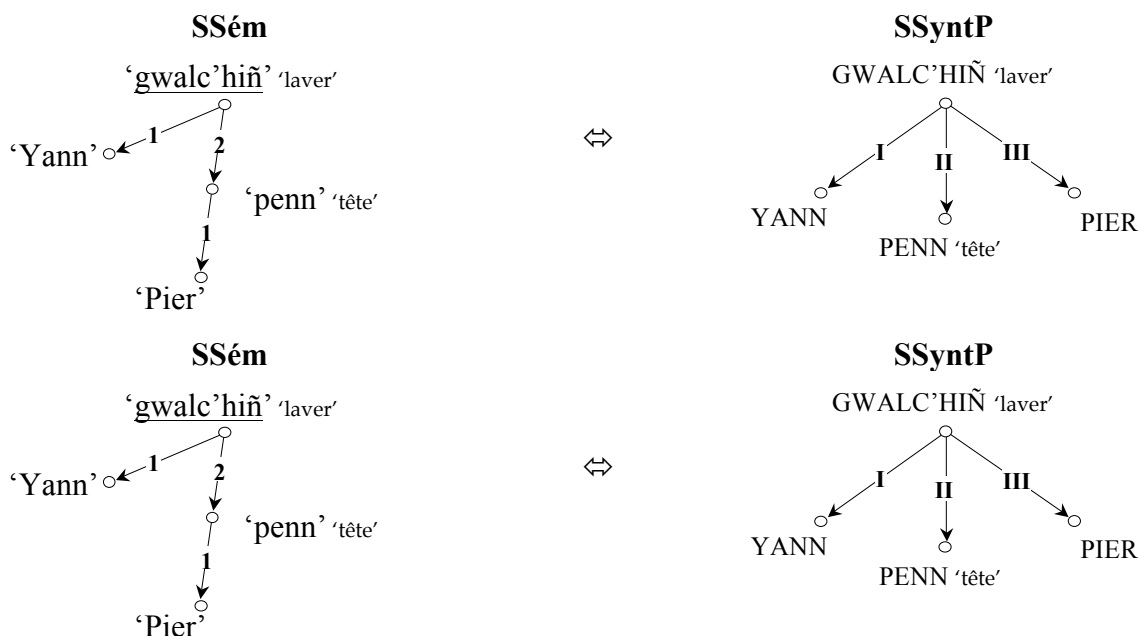


Figure 11. SSém et SSyntP de la phrase (19)b

Le verbe *gwalc'hiñ* 'laver' n'a que deux ASém, l'individu qui lave (ASém 1) et ce qui est lavé

(ASém 2). Du coup, le verbe GWALC’HIÑ ‘laver’ n’a que deux positions actanciennes syntaxiques profondes, c’est-à-dire que sa description lexicographique ne lui prévoit que deux ASyntP, l’un correspondant à l’individu qui lave et le second à la chose lavée. Pourtant, la SSyntP donnée ci-dessus en Figure 11 fait apparaître trois ASyntP. Il s’agit du phénomène de la montée du possesseur : le « possesseur » de la tête, *Pier*, devient ASyntP III, au lieu de n’être que l’ASyntP II de *penn* ‘tête’.

Remarque. Il existe à mon avis une petite faille dans la théorie des actants telle qu’exprimée par Mel’čuk (2004 et 2014, ch. 12). Selon Mel’čuk (2014 : 40), une position actancielle sémantique X est introduite dans la définition de la lexie L si deux conditions sont simultanément satisfaites :

1. Une condition sémantique : ‘X’ correspond à un participant obligatoire à la SIT(L).
2. Une condition lexico-syntaxique : ‘X’ est exprimable (...) dans le texte en tant que dépendant syntaxique de L.

Dans l’exemple que nous venons de voir, l’individu qui lave et la chose lavée ne posent aucun problème : il s’agit comme dit plus haut d’ASém de GWALC’HIÑ ‘laver’. C’est le cas de l’individu « possesseur de la chose lavée » – *Pier* dans l’exemple (19)b – qui pose question. ‘Pier’ correspond à un participant obligatoire à la SIT(*gwalc’hiñ* ‘laver’) au titre du principe d’héritage des participants obligatoires (Mel’čuk 2014 : 14) ; en effet, ‘Pier’ est évidemment un participant obligatoire à la SIT(*blev* ‘cheveux’) et est à ce titre participant obligatoire à la SIT(*gwalc’hiñ* ‘laver’) ; la première condition est satisfaite. La seconde l’est également : comme on le voit en Figure 11 ci-dessus, L(‘Pier’) est exprimée dans le texte en tant que dépendant syntaxique de GWALC’HIÑ : c’est l’ASyntP III de GWALC’HIÑ.

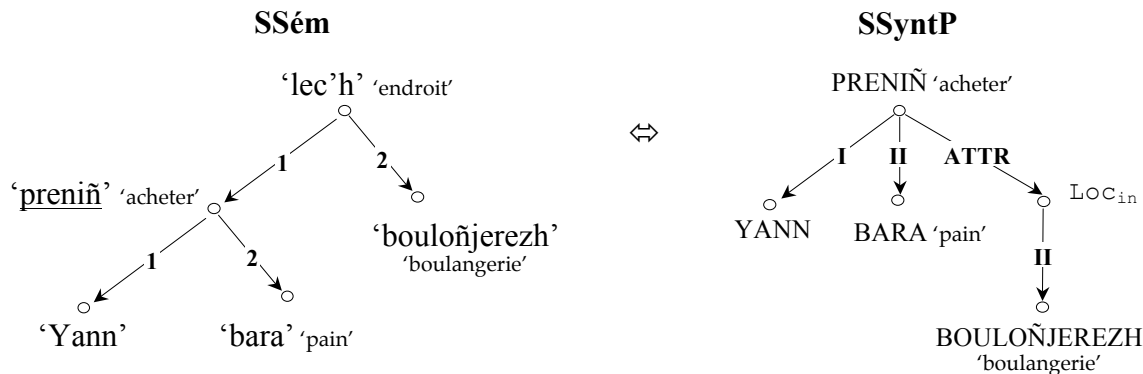
La question qui se pose est donc : faut-il appliquer la théorie telle qu’exposée et donc considérer que l’être vivant « possesseur » est un ASém ou faut-il apporter une modification à cette théorie pour éviter que le « possesseur » soit considéré comme un ASém, sa qualité d’ASyntP étant expliquée par la montée syntaxique ? Dans le cadre de ce travail, j’adopterai la seconde solution sans toutefois essayer d’apporter de modification à la théorie.

Une RelSyntP entre la tête et ses circonstants ou ses qualifiants est une RelSyntP **modificative**, appelée **ATTR**(ibutive) ; on en a deux exemples ci-dessous :

- (20) a. *Yann a zebr er gegin.* ‘Yann mange dans la cuisine.’
 b. *Ur c’hi melen.* ‘Un chien jaune.’

Voici un dernier exemple de RelSyntP **modificative**, à partir de la phrase (21) ci-dessous :

- (21) *Yann a bren bara er vouloñjerezh* ‘Yann achète du pain à la boulangerie’



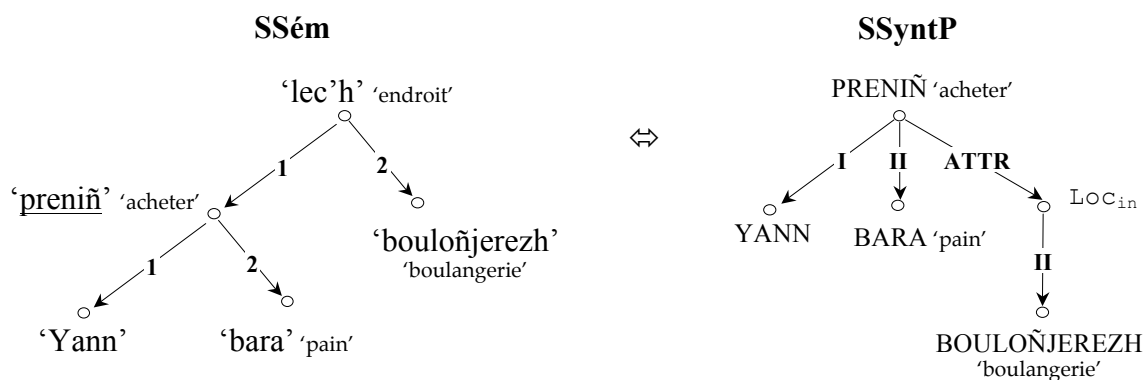


Figure 12. SSém et SSyntP de la phrase (21)

Dans la RSyntP présentée en Figure 12, la RelSyntP ATTR relie le verbe PRENIÑ ‘acheter’ à la préposition E ‘à, dans’ ; ceci reflète le fait que l’endroit où on achète quelque chose n’est pas un ASém du sens ‘preniñ’, pas plus que ne le serait le moment où on achète quelque chose, ou la raison pour laquelle on le fait. Il s’agit donc de circonstants.

1.2.3 La représentation syntaxique de surface (RSyntS)

Il s’agit d’un objet formel constitué des mêmes structures que celles qui forment la RSyntP. La RSyntS se différencie de la RSyntP de façon générale en ce que, comme il a été dit en 1.1.2, le sous-niveau profond correspond aux distinctions sémantiques pertinentes, tandis que le sous-niveau de surface reflète les distinctions formelles pertinentes. Les différences induites par ce fait vont être détaillées ci-dessous. Les structures formant la RSyntS sont la structure syntaxique de surface (SSyntS), structure de base, et trois structures périphériques : la structure syntaxico-communicative de surface (SSynt-Comms), la Structure Syntaxico-Prosodique de Surface (SSynt-ProsS) et la Structure Syntaxico-Anaphorique de Surface (SSyntAnaphS), qui jouent les mêmes rôles, au niveau de surface, que leur correspondantes profondes. Il ne sera question ici que de la structure de base, la SSyntS.

1.2.3.1 La structure syntaxique de surface

La SSyntS est un arbre de dépendance dont les éléments linguistiques sont les relations syntaxiques de surface (RelSyntS), les lexèmes de surface et les grammèmes de surface.⁷ La SSyntS donne à connaître les relations syntaxiques non universelles et donc propres à chaque langue ; elle est orientée vers le texte, c’est-à-dire qu’y apparaissent tous les lexèmes du texte, non seulement ceux qui apparaissent déjà dans la SSyntP, mais aussi ceux qui n’ont pas de sens, les lexèmes de

⁷ La notion de lexème sera précisée en [II.2.1.2](#). Disons pour le moment qu’un lexème est une lexie « non complexe », formée d’un seul mot.

surface, ou lexèmes syntaxiques (verbes auxiliaires, les particules verbales, les pronoms de la 3^{ème} personne, les articles, les prépositions régies, etc.), comme nous le voyons ci-dessous en Figure 14, en comparaison avec la SSyntP des mêmes phrases donnée en Figure 13.

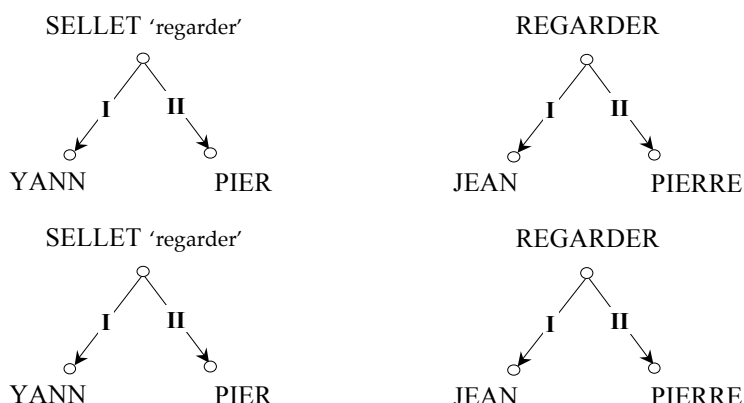


Figure 13. SSyntP des phrases *Yann a sell doc'h Pierre* et *Jean regarde Pierre*

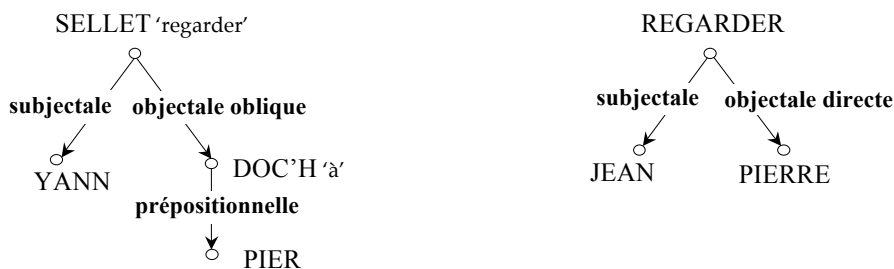


Figure 14. SSyntS des phrases *Yann a sell doc'h Pierre* et *Jean regarde Pierre*

Tandis que les deux SSyntP sont isomorphes, reflétant l'isomorphisme de leurs SSém, les SSyntS sont différentes : la SSyntS de la phrase bretonne prend en compte le fait que l'objet du verbe SELLET 'regarder' n'est pas régi directement, mais de façon oblique, au moyen de la préposition DOC'H 'à'. (À propos des relations syntaxiques étiquetant les arcs des SSyntP/S, voir ci-dessous [II-1.2.2.2.3](#) et [II-1.2.3.2](#)).

Contrairement encore à la SSyntP, la SSyntS ne voit pas apparaître de FL : celles-ci laissent la place à un élément de leur valeur. Ainsi, dans la Figure 15 ci-dessous, la lexie profonde $Op_{e r_1}$ dont le mot-clé est *c'hoant*^{1.5} 'faim' correspond-elle au verbe de surface BOUT² 'avoir' :

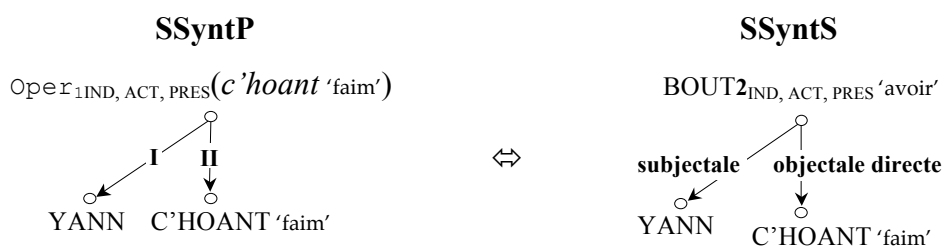


Figure 15. SSyntP et SSyntS de la phrase *Yann en deus c'hoant* 'Yann a faim'

Une FL ayant souvent pour tel mot-clé plusieurs éléments de valeur, une même SSyntP peut correspondre à plusieurs SSyntS différentes. Reprenons l'exemple de la phrase (9) rappelée ci-dessous en (22) :

(22) *Yann a oar dienez_N da Vari.* lit. 'Yann sait manque à Marie.' = 'Marie manque à Yann.'

La RSyntP de cette phrase est donnée en Figure 16 ci-dessous :

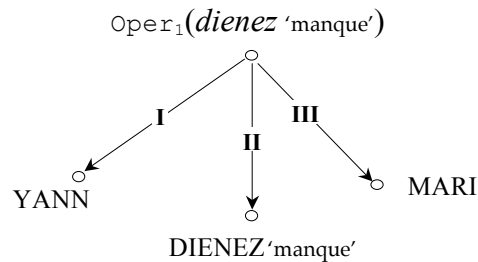


Figure 16. SSyntP de la phrase (22)

À la place de *gouiet* 'savoir', nous pourrions avoir *bout2* 'avoir', qui donnerait la phrase (23)a ou *kavout* 'trouver' qui donnerait (23)b :

(23) a. *Yann en deus dienez da Vari.* lit. 'Yann a manque à Marie.'

b. *Yann a gav dienez da Vari.* lit. 'Yann trouve manque à Marie.'

Trois SSyntS au moins correspondent donc à la SSyntP de la phrase (22) :

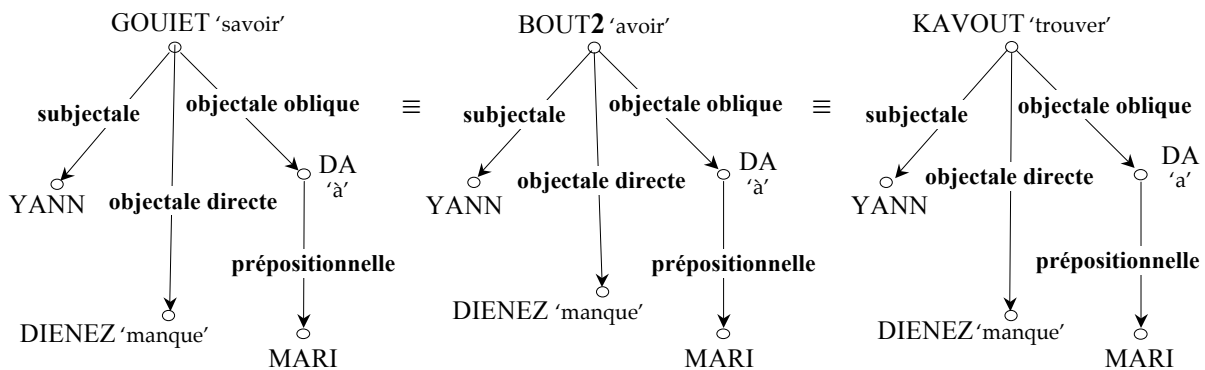


Figure 17. SSyntS correspondant à la SSyntP donnée en Figure 16

Bout2 dienez et *kavout dienez* me semblent exactement synonymes, non seulement propositionnellement (en effet, BOUT2 et KAVOUT sont ici des verbes supports) mais aussi rhétoriquement. Le locuteur peut donc choisir indistinctement l'un ou l'autre verbe. Par contre, *gouiet dienez* relève d'un registre de langue plus soutenu : la SRhét de la phrase *Yann a oui dienez da Vari* précise le niveau de langue, ici « soutenu » ; lors du passage au niveau SyntP, ce niveau est précisé dans la règle lexicographique décrivant le lexème DIENEZ :

(24) $Oper_1(dienez) = bout_2$ 'avoir', *kavout* 'trouver' ; *soutenu gouiet* 'savoir'

1.2.3.2 Les relations syntaxique de surface

Contrairement aux RelSyntP, les RelSyntS ne sont pas universelles et elles sont nombreuses : dans des langues telles que l'anglais et le français, il en existe une soixantaine. Aucune liste des RelSyntS du breton n'a, à ma connaissance, été dressée ; dans les RSyntS données dans ce travail, je les ai déterminées en me basant sur le français ou l'anglais. Nous allons passer en revue ci-dessous les principales RelSyntS en voyant à quelle RelSyntP elles correspondent.

1.2.3.2.1 Les relations syntaxiques de surface correspondant à la relation syntaxique profonde I

La RelSyntS *subjectale* et la RelSyntS *complétive-adnominale-subjectale* correspondent notamment à la RelSyntP **I**. La RelSyntP **I** qui lie *MERVEL* 'mourir' à *YANN* correspond à la RelSyntS *subjectale*, comme on peut le voir en Figure 18 ci-dessous :



Figure 18. SSyntP et SSyntS du syntagme *Yann a varv* 'Yann meurt'

La RelSyntS *complétive-adnominale-subjectale* correspond aussi à la RelSyntP **I**, comme dans *marv Yann* lit. 'mort Jean' = 'la mort de Yann' (Figure 19) :

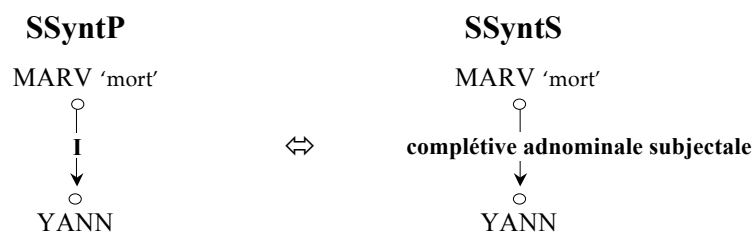


Figure 19. SSyntP et SSyntS du syntagme *Marv Yann* 'la mort de Yann'

On a cette même RelSyntS dans *torfet Yann* lit. 'forfait Yann' = 'le crime de Yann' : 'torfet'—**I**→'Yann' ⇔ **TORFET—I→YANN** ⇔ **TORFET—compl-adnom-subj→YANN** et dans *ma marv* 'ma mort' (*ma*←**compl-adnom-subj—marv**), (*un*) *tolpad tud* 'un groupe de gens' (*tolpad*←**compl-adnom-subj→tud**), etc.

1.2.3.2.2 Les relations syntaxiques de surface correspondant à la relation syntaxique profonde II

À la RelSyntP II correspond la RelSyntS **objectale directe**. L'élément gouverneur de cette relation est forcément un verbe, mais l'élément dépendant n'est pas nécessairement un nom : *Me 'garahe* 'Je voudrais'—obj-dir→*monet genoc'h* 'aller avec toi', *Ne vennan ket* 'Je ne veux pas'—obj-dir→*ma taoc'h* 'que tu viennes'.

Une RelSyntS **objectale oblique** peut correspondre à la SSyntP II ; nous en avons vu un exemple en Figure 13 et en Figure 14, avec le verbe *sellet* 'regarder' qui n'a pas d'objet direct, seulement un objet oblique. Nous avons avec la phrase (25) un autre exemple de RelSyntS **objectale oblique** correspondant à une RelSyntP II :

(25) *C'hwi 'zo pell a Bondi.* 'Tu es loin de Pontivy.'

La RelSyntS **objectale oblique** reliant l'adverbe PELL 'loin' à la préposition A 'de' correspond aussi à la RelSyntP II :

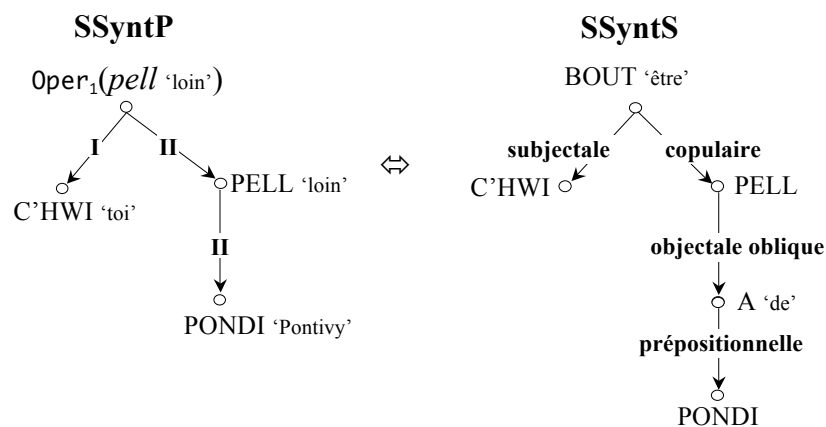


Figure 20. SSém, SSyntP et SSyntS de la phrase (25)

Une RelSyntS **circonstancielle** peut correspondre à la RelSyntP II : *Yann a ya* 'Yann va'—circonst→*d'ar gêr* 'à la maison', *Yann a zo é chom* 'Yann habite'—circonst→*e Gwened* '(à) Vannes'.

1.2.3.2.3 Les RelSyntS correspondant aux RelSyntP III-VI

Il ne sera question ici que de la RelSyntS **objectale oblique**, qui peut correspondre aux RelSyntP III-VI. Un même lexème peut gouverner plusieurs lexèmes par la RelSyntS **oblique**. C'est le cas du verbe FEURMIÑ2 'louer (qqch à qqn)'. Ce verbe a cinq positions actanciennes syntaxiques profondes correspondant à cinq positions actanciennes sémantiques : la personne X qui loue une chose Y appartenant à une personne Z pour la somme W et pour la durée de temps T :

(26) *Yann_[X] a feurmo2 un ti_[Y] mil euro_[W] get Pier_[Z] e-pad tri miz_[T].* 'Yann louera mille euros une maison à Pierre pendant trois mois.'

Comme on le voit dans la Figure 21, la RelSyntP I correspond à la RelSyntS **subjectale**, la RelSyntP II

à la RelSyntS **objectale directe**. Les RelSyntP **III-V** correspondent elles-mêmes à des RelSyntS **objectales obliques** comme on le voit ci-dessous :

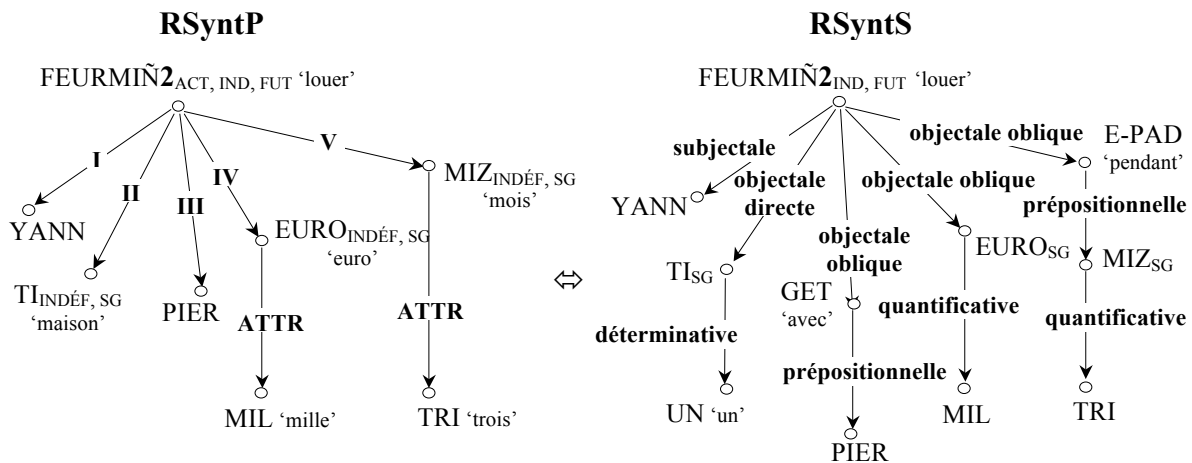


Figure 21. SSyntP et SSyntS de la phrase (26)

1.2.3.2.4 Les relations syntaxiques de surface correspondant aux relations syntaxiques profondes non actancielles

Nous avons en Figure 21 la RelSyntS **quantitative** qui correspond à la RelSyntP **ATTR**(ibutive).

Dans le syntagme en (27)a, la RelSyntS **modificative** correspond à la RelSyntP **ATTR**, comme on le voit en (27)b :

(27) a. *Un ti kozh*. lit. 'Un maison vieux.' = 'Une vieille maison.'

b. TI—ATTR→KOZH ⇔ TI—**modif**→KOZH

Correspond aussi à la RelSyntP **ATTR** la RelSyntS **déterminative**, par exemple dans le cas de *(an) den-mañ* '(l')homme-ci' = 'cet homme' : *(an) DEN—déterm*→MAÑ.

La RelSyntP **ATTR** correspond aussi à la RelSyntS **appositive de nom** – on en a un exemple en (28), avec *PARREZ* 'commune'—**appos.de.nom**→BAOD 'Baud' – et à la RelSyntS **appositive de titre**, dans *AN AOTROU*—**appos.de.titre**→TANGI 'Monsieur Tanguy'.

(28) *Ar gwellañ kornad a barrez Vaod*. 'Le meilleur coin de la commune de Baud.' JMh

La RelSyntS **circonstancielle** correspond également la plupart du temps à la RelSyntP **ATTR** :

(29) a. *DEBRIÑ* 'manger'—**circonst**→EN OTO 'dans la voiture'

b. *BUTUNAT* 'fumer'—**circonst**→DA VINTIN 'le matin'

c. *KOUSKET* 'dormir'—**circonst**→EVEL UR BROC'H 'comme un blaireau' = 'dormir comme un loir'

Enfin, à la RelSyntP **COORD** correspond la RelSyntS **coordinative** suivante :

(30) *YANN,—coord*→PIER—**coord**→HA MARI 'Yann, Pierre et Marie'

1.2.3.2.5 Les relations syntaxiques de surface ne correspondant à aucune relation syntaxique profonde

La RelSyntS **déterminative** peut trouver sa source dans un grammème dont une lexie profonde est munie. Prenons l'exemple de *an den* 'l'homme' : au niveau SyntP on a $DEN_{DÉF, (SG)}$ qui correspond au niveau SyntS à DEN 'homme'—**déterm**→AR 'le'. Il en va de même avec la RelSyntS **prépositionnelle** qu'on a dans la phrase (31) :

(31) *Yann a sell doc'h Pier.* lit. 'Yann regarde à Pierre.' = 'Yann regarde Pierre.'

On a dans cette phrase la correspondance SSyntP ↔ SSyntS suivante :

(32) $YANN \leftarrow I - SELLET - II \rightarrow PIER \Leftrightarrow YANN \leftarrow \text{subj} - SELLET - \text{obj.obl} \rightarrow \text{DOC}'H - \text{prép} \rightarrow PIER$

À la RelSyntP **II** qui lie SELLET 'regarder' à PIER correspond la RelSyntS **objectale oblique**, et la RelSyntS **prépositionnelle** est justifiée par l'émergence au niveau SyntS de la lexie DOC'H 'à', qui est un lexème structurel.

1.3 Les règles des modules d'un MST

Les règles permettant de produire, à partir d'une RSém donnée, toutes les RSyntP possibles lui correspondant forment le module sémantique, ou la sémantique. Le module syntaxique, ou la syntaxe, produit à partir d'une RSyntP donnée toutes les RMorphP possibles. Le module morphologique, ou la morphologie, opère entre la RMorphP et la RPhonol, et enfin le module phonologique, ou la phonologie, produit toutes les RPhonét à partir d'une RPhonol donnée. Les modules syntaxique et morphologique connaissent chacun deux sous-niveaux, permettant d'assurer la correspondance RSyntP ~ RSyntS (syntaxe profonde), RSyntS ~ RMorphP (syntaxe de surface), RMorphP ~ RMorphS (morphologie profonde), et RMorphS ~ RPhonol (morphologie de surface).

1.3.1 Les règles du module sémantique

À l'intérieur de chaque (sous-)module, il existe deux types de règles : les règles de transition, qui opèrent entre le niveau de représentation considéré et le niveau adjacent, et les règles d'équivalence, ou règles de paraphrasage, qui opèrent au niveau d'une représentation donnée. Ces règles se présentent sous la forme suivante :

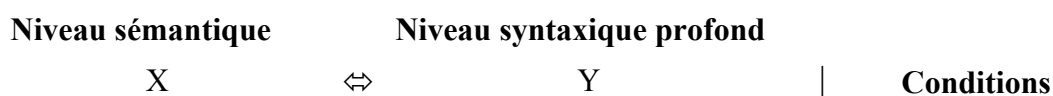


Figure 22. Schéma d'une règle sémantique de transition

À une RSém X donnée correspond la RSyntP Y, et les conditions d'application de cette règle sont spécifiées du côté droit. Dans ce qui suit, je laisserai le plus souvent de côté la partie « conditions » des règles exposées.

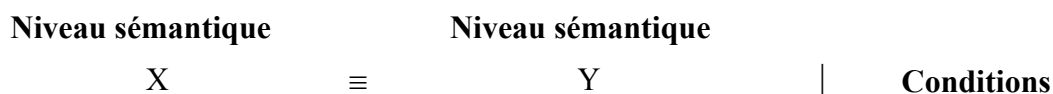


Figure 23. Schéma d'une règle sémantique d'équivalence

À une RSém X donnée correspond la RSém Y, avec toujours mention des conditions d'application du côté droit.

Il sera donc question ci-dessous dans un premier temps des règles sémantiques de transition, entre une RSém et une RSyntP, et dans un second temps des règles sémantiques d'équivalence.

1.3.1.1 Règles sémantiques de transition

Je vais présenter successivement les règles de lexicalisation, les règles d'arborisation et les règles de morphologisation.

1.3.1.1.1 Les règles de lexicalisation

Ce sont les règles qui assurent le choix des lexies profondes devant figurer dans la SSyntP et correspondant aux sémantèmes qui apparaissent dans la SSém. Les lexies profondes pouvant être, comme nous l'avons vu plus haut (II-1.2.2.2.1), des lexèmes, des locutions (expressions plurilexémiques) ou des noms de FL, il existe donc des règles différentes permettant de produire chacun de ces trois types de lexies à partir de sémantèmes.

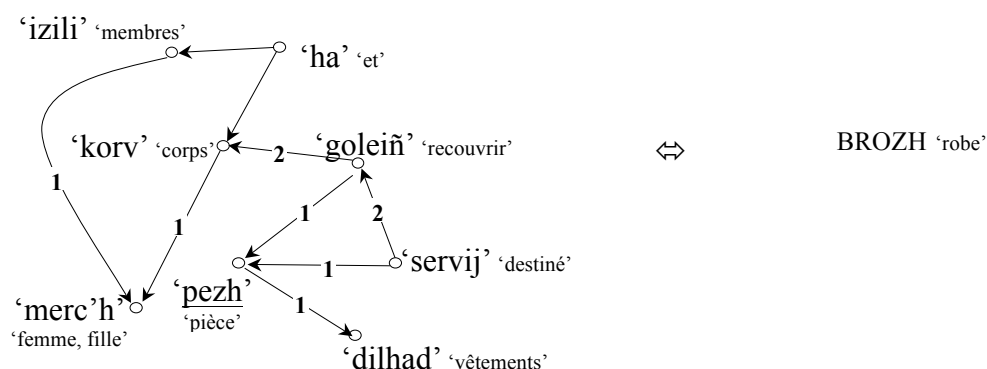


Figure 24. Règle lexémique de lexicalisation

Remarque. Les ASém du sémantème 'ha' 'et' ne sont pas numérotés.

La règle de lexicalisation ci-dessus – proposant une définition approximative du lexème BROZH 'robe' – peut aussi être représentée de la façon suivante :

‘pezh dilhad a servij da c’holeiñ korv hag izili ur verc’h’ ‘vêtement destiné à recouvrir le corps et les membres d’une femme/fille’ ⇔ BROZH ‘robe’

Figure 25. Règle de lexicalisation

Autre exemple, s’appliquant aux phrases (33)a-b ci-dessous :

(33) a. *Kousket mat am boa an neizhour.* lit. ‘Dormi bien j’avais la nuit.dernière.’ = ‘J’ai bien dormi cette nuit.’

b. *Ni ‘oa bet er sinema an neizhour, da eizh eur ha kard.* lit. ‘Nous était été à.le cinéma la nuit.dernière, à huit heure et quart.’ = ‘Nous étions allés au cinéma hier soir, à huit heures et quart.’

Le sens ‘période comprenant la nuit précédant le jour d’aujourd’hui et le soir avant cette nuit’ peut être rendu en breton au niveau SyntP par la lexie NEIZHOUR, qui n’a pas d’équivalent exact en français et est donc assez mal glosée par ‘nuit.dernière’ mais peut l’être plus facilement par l’anglais ‘last night’. La règle de lexicalisation en jeu ici est comme suit :

‘période comprenant la nuit précédant le jour d’aujourd’hui et le soir avant cette nuit’ ⇔ (an)
NEIZHOUR

Figure 26. Règle de lexicalisation

La phrase suivante va nous permettre d’illustrer une règle phrasémique de lexicalisation.

(34) *Yann a gresk dirak man daoulagad.* lit. ‘Yann croît devant mes yeux.’ = ‘Je ne peux pas voir Yann / Yann me sort par les trous de nez.’

La locution – ou le phrasème complet – ‘KRESKIÑ DIRAK DAOULAGAD’ (‘ar penn-den X a gresk dirak daoulagad ar penn-den Y’ lit. ‘l’individu X croît devant les yeux de l’individu Y’) a le sens approximatif ‘émotion très désagréable (de l’individu Y) causée1 par la vue de l’individu X’. La règle phrasémique assurant la transition entre ce sens et cette lexie est :

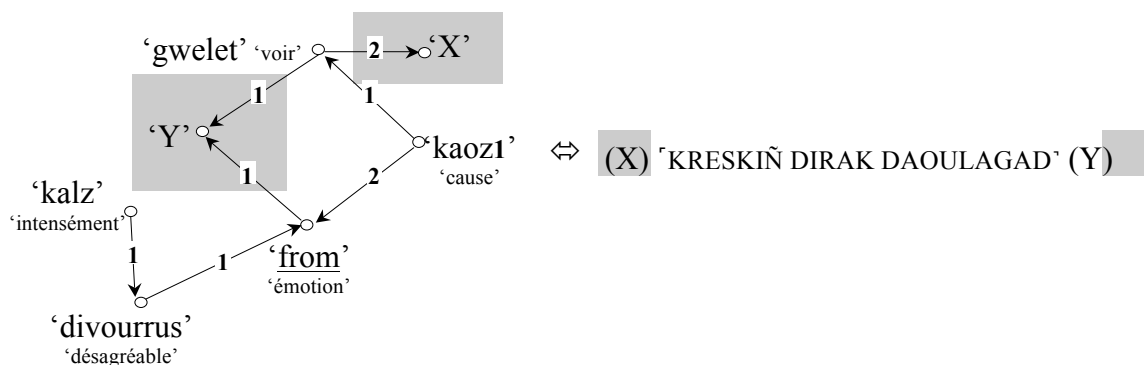


Figure 27. Règle phrasémique de lexicalisation

Remarque. Les éléments en grisé indiquent le contexte ; il s’agit d’éléments qui ne sont pas affectés par la règle mais sont nécessaires à sa compréhension.

La configuration de sémantèmes donnée en non grisé dans le côté gauche de la règle ci-dessus

correspond à la locution 'KRESKIÑ DIRAK DAULAGAD' donnée du côté droit.

Les règles de lexicalisation peuvent également déboucher sur des FL, qui sont des lexies profondes. Nous en avons un exemple avec le sens 'treut kalz' 'très maigre', ci-dessous :



Figure 28. Règle lexico-fonctionnelle de lexicalisation

Le sémantème 'kalz' 'intense' qu'on a dans la SSém de la phrase *Treut-bev (eo)* lit. 'Maigre-vif (est)' = '(Il est) très maigre' est lexicalisé en SSyntP sous la forme de la FL *Magn*, qui a justement le sens 'intense'. Ce n'est qu'au niveau de la RSyntS que *Magn(treut 'maigre')* sera réalisé sous la forme - *bev* lit. 'vif', ou encore sous la forme *evel ur vazh kloued* lit. 'comme un barreau de barrière' = 'comme un clou' :

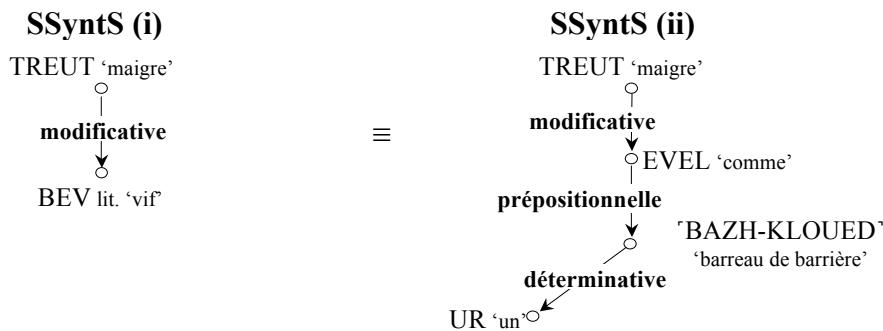


Figure 29. SSyntS des syntagmes (i) *treut-bev* lit. 'maigre-vif' = 'très maigre' et (ii) *treut evel ur vazh-kloued* lit. 'maigre comme un barreau de barrière' = 'très maigre'

1.3.1.1.2 Les règles d'arborisation

Les règles d'arborisation constistent, à partir de la SSém, l'arbre syntaxique profond, en sélectionnant le sommet de cet arbre et en en établissant les branches et sous-arbres éventuels.

Une première règle, illustrée en Figure 30, dit qu'un NCD pouvant être réalisé en SyntP sous la forme d'un verbe est sélectionné pour être le sommet de l'arbre SyntP. La phrase *Yann a wel Pier* 'Yann voit Pierre' dont la SSém et SSém-Comm est donnée en Figure 3 : le sémantème 'gwelet' 'voir' en est le NCD et peut se réaliser sous la forme verbale *GWELET* ; il est donc sélectionné pour être le sommet de l'arbre SyntP :



Figure 30. Correspondance SSém ⇔ SSyntP de la phrase *Yann a wel Pier* 'Yann voit Pierre'

Mais il arrive souvent que le sémantème communicativement dominant, au niveau Sém, n'ait pas d'expression lexicale verbale. C'est le cas de la SSém apparaissant en Figure 31 : au sens 'sec'hed' 'soif' ne correspond aucune forme verbale du type *SEC'HEDIÑ qui voudrait dire 'avoir soif' et qui pourrait être sélectionnée pour figurer au sommet de la SSyntP correspondant à la phrase (35) :

(35) *Yann en deus sec'hed.* 'Yann a soif.'

Or en breton, le sommet de l'arbre SyntP représentant une phrase complète est nécessairement un verbe. Dans ce cas, une règle d'arborisation prévoit qu'un tel sémantème soit remplacé au sommet de l'arbre par un verbe support tel $Func_i$, $Labor_{ij}$ ou $Oper_i$, comme ci-dessous, dans le cas de SEC'HED. Cette règle d'arborisation est la suivante : le nœud d'entrée 'sec'hed' n'ayant pas d'expression lexicale verbale, $L('sec'hed')$ est remplacé au sommet de l'arbre SyntP par la configuration sémantique $Oper_1(L('sec'hed'))-II \rightarrow L('sec'hed')$.

Cette règle permet, concurremment à d'autres règles, d'obtenir la SSyntP figurant en Figure 31 :



Figure 31. Correspondance SSém ⇔ SSyntP de la phrase (35)

D'autres règles d'arborisation président à la construction des branches d'un arbre SyntP. La construction de l'arbre en Figure 34 met en œuvre deux de ces règles. Voyons-les successivement.

$$\sigma_1 - I \rightarrow \sigma_2 \Leftrightarrow L(\sigma_1) - I \rightarrow L(\sigma_2) \quad | \quad L(\sigma_1) = \text{nom ou verbe}$$

Figure 32. Règle d'arborisation 1

Au niveau Sém, on a un sémantème 'sevel' qui domine à la fois sémantiquement et communicativement (c'est le NCD du réseau communicatif) un autre sémantème, 'embregerezh',

qui est son ASém 1. La règle d'arborisation 1 veut que dans ce cas, la RelSyntP liant L('sevel') – si L('sevel') est un nom ou un verbe – et L('embregerezh') soit étiquetée I.

$$\underline{\sigma_1} - 2 \rightarrow \sigma_2 \Leftrightarrow L(\sigma_1) - I \rightarrow L(\sigma_2)$$

Figure 33. Règle d'arborisation 2

La règle d'arborisation 2 prévoit qu'à une RelSém 2 reliant un sémantème sémantiquement et communicativement dominant ' σ_1 ' à un sémantème ' σ_2 ' par la RelSém 2 correspond au niveau SyntP la RelSyntP II reliant L('sevel') à L('embregerezh'). C'est le cas ici de la RelSém entre 'sevel' et 'embregerezh', qui se réalise donc au niveau SyntP par une RelSyntP II.

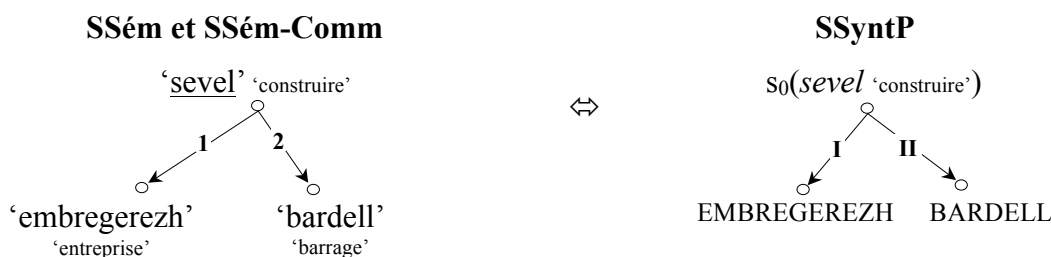


Figure 34. Correspondance SSém ⇔ SSyntP du syntagme *Saverezh ar vardell get an embregerezh (...)* '(La) construction du barrage par l'entreprise (...)'

La SSém en Figure 36 ci-dessous, qui ne diffère de celle qu'on a en Figure 34 que par le sémantème communicativement dominant, permet d'illustrer une autre règle d'arborisation :

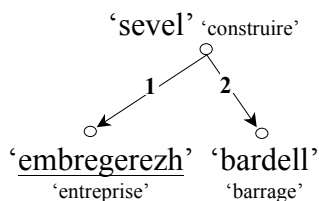
$$\sigma_1 - 1 \rightarrow \underline{\sigma_2} \Leftrightarrow L(\sigma_2) - \text{ATTR} \rightarrow L(\sigma_1) - i \rightarrow L(\sigma_2) \quad | \quad L(\sigma_2) \leftarrow \text{coréférence} \rightarrow L(\sigma_2)$$

$L(\sigma_1) = \text{verbe fini}$

Figure 35. Règle d'arborisation 3

À la RelSém 1 liant un sens ' σ_1 ' dominant sémantiquement mais dominé communicativement par le sens ' σ_2 ' correspond la configuration de RelSyntP suivante : L('sevel') – ATTR –> L('embregerezh') – i –> L('embregerezh'), les deux L('embregerezh') étant reliés par un lien de coréférence et L('sevel') étant un verbe fini. Dans la Figure 36 ci-dessous, ' σ_1 ' = 'sevel', ' σ_2 ' = 'embregerezh', et on peut voir dans la SSyntP le lien de coréférence apparaissant sous la forme d'une flèche bi-directionnelle en pointillé servant à renseigner sur le fait que les deux instances de EMBREGEREZH font référence à la même entité.

SSém et SSém-Comm (partielles)



↔

SSyntP

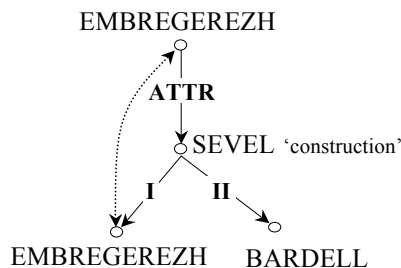


Figure 36. Correspondance SSém-SSém-Comm (partielle) ↔ SSyntP de la phrase *An embregerezh (hag) a sav ar vardell* 'L'entreprise qui construit le barrage'

1.3.1.1.3 Les règles de morphologisation

La transition entre RSém et RSyntP prend en compte d'autres aspects que la lexicalisation. Ainsi, la configuration de sémantèmes 'paotr bihan' lit. 'garçon petit' peut-elle faire l'objet d'une règle dérivationnelle de morphologisation – en effet, on peut dire *ur paotrig* 'un garçonnet'. La règle se présente comme suit :

$$\text{'petit'} \rightarrow \text{'X'} \Leftrightarrow \text{DIM}[\text{inutif}] - (\text{'X'})$$

Figure 37. Règle de morphologisation 1

Du côté droit de la règle ci-dessus, le dérivatème *DIM[inutif]* trouve sa source dans une règle générale de la langue bretonne qui veut que tout nom puisse être « diminutivisé » grammaticalement. En effet, on peut créer à volonté en breton des mots-formes à partir de lexèmes existants : *javig* 'petit cheval', *moullerezig* 'petite imprimante', *burevig* 'petit bureau', *filozofourig* 'petit philosophe', etc. Il faut noter que cette configuration de sémantèmes 'X←1—bihan' 'petit' peut également faire l'objet d'une règle de lexicalisation, comme nous l'avons vu ci-dessus, et donner – avec peut-être des précisions sémantiques – la lexie GOUJARD 'gamin', symboliquement :

$$\text{'petit garçon'} \Leftrightarrow \text{GOUJARD}$$

Figure 38. Règle de lexicalisation

Le fait qu'on puisse réaliser la configuration de sémantèmes 'paotr bihan' au niveau SyntP des deux façons mentionnées ci-dessus n'empêche pas qu'en breton, on peut également le réaliser de façon triviale au moyen des deux lexies PAOTR 'garçon' et BIHAN 'petit' reliées par la RelSyntP ATTR :

$$\text{'paotr←1—bihan'} \Leftrightarrow \text{PAOTR—ATTR→BIHAN}$$

Figure 39. Règle lexico syntaxique de lexicalisation

1.3.1.2 Les règles sémantiques d'équivalence

Les règles de transition fonctionnent entre deux niveaux contigus de représentations. Les règles d'équivalence fonctionnent, elles, à l'intérieur même d'un niveau. Nous allons examiner ici uniquement les règles sémantiques d'équivalence ; nous verrons les règles syntaxiques profondes d'équivalence plus bas, dans le cadre général des règles du module syntaxique.

Les règles sémantiques d'équivalence sont de trois types : propositionnelles, communicatives et rhétoriques ; elles peuvent être soit exactes, soit approximatives. Il ne sera question ci-dessous que des règles propositionnelles exactes.

Ces règles consistent en l'expansion ou en la réduction d'une SSém. Nous en avons l'illustration avec le sémantème 'brozh' 'robe', ci-dessous, à gauche, qui peut être décomposé en la configuration (approximative) de sémantèmes donnée à droite du symbole d'équivalence « ≡ » :

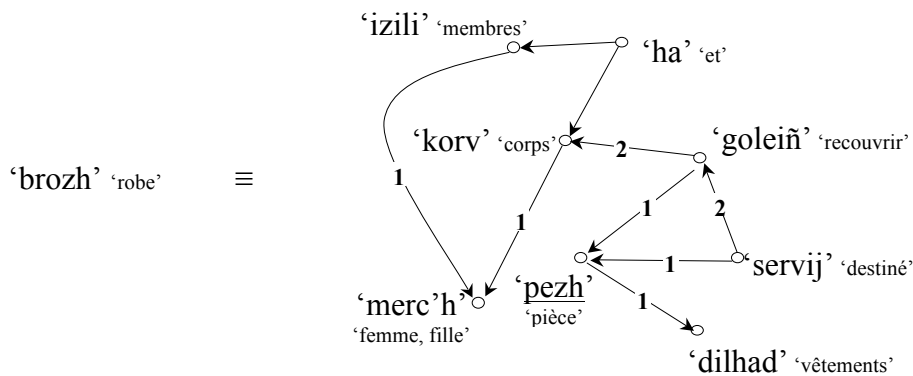


Figure 40. Expansion du sémantème 'brozh' 'robe'

Cette règle d'équivalence exacte peut également être donnée sous la forme suivante :

'brozh' 'robe' ≡ 'pezh dilhad a servij da c'holeiñ korv hag izili ur verc'h' 'pièce de vêtement destiné à recouvrir le corps et les membres d'une fille/femme'.

Figure 41. Règle sémantique d'équivalence

Si on lit cette règle de gauche à droite, il s'agit d'une règle d'expansion ; si on la lit de droite à gauche, c'est une règle de réduction.

1.3.2 Les règles du module syntaxique profond

Les règles du module syntaxique, ou syntaxe, assurent la correspondance entre la RSyntP et la RMorphP, en passant par une représentation intermédiaire, la RSyntS. Il y a donc deux sous-

ensembles de règles, les règles syntaxiques profondes, ou syntaxe profonde, et les règles syntaxiques de surface, ou syntaxe de surface. Je ne parlerai ci-dessous que du premier de ces deux sous-ensembles, les règles syntaxiques de surface ne nous intéressant pas dans le cadre de ce travail.

1.3.2.1 Les règles syntaxiques profondes de transition

Les règles syntaxiques profondes de transition s'occupent des lexies profondes et des RelSyntP, et assurent leur correspondance vers la RSyntS. Elles assurent également le transfert des grammèmes profonds vers le niveau supérieur ainsi que la pronominalisation et l'effacement de certains éléments de la RSyntP.

Il ne sera question ici que des règles fonctionnant au niveau de la SSyntP et de la SSynt-AnaphP.

Des règles différentes prennent en charge les lexies profondes, les grammèmes qui leur sont assignés et les RelSyntP reliant ces lexies. Elles seront illustrées ci-dessous. Un exemple de règle de pronominalisation sera ensuite donné.

1.3.2.1.1 Les règles lexicales

Les règles lexicales sont de trois ordres : lexémiques, phrasémiques et lexico-fonctionnelles.

Les règles lexémiques assurent la correspondance entre lexies profondes et lexies de surface. Ce sont des règles triviales, comme on le voit ci-dessous.

BARA 'pain' ⇔ BARA

Figure 42. Règle lexicale lexémique

Les règles phrasémiques assurent le développement d'un phrasème complet, ou locution, qui, au niveau de la SSyntP, n'étiquette qu'un seul nœud. Elles produisent au niveau SyntS un sous-arbre :

'AVAL-DOUAR' 'pomme de terre' ⇔ AVAL—**complétive adnominale**→DOUAR

Figure 43 Correspondance SSyntP ⇔ SSyntS de la locution 'AVAL-DOUAR'

Les règles lexico-fonctionnelles sélectionnent pour un nom de FL donné l'élément de la valeur de cette FL qui figurera dans la SSyntS.

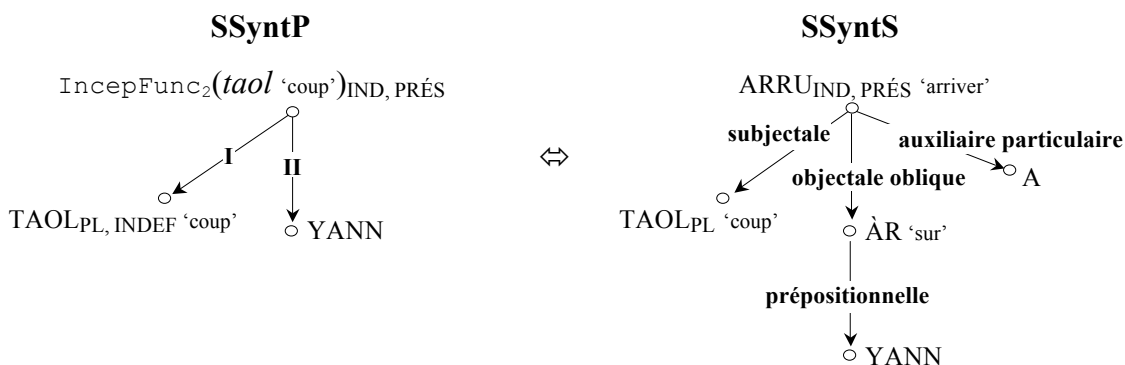


Figure 44. SSyntP et SSyntS de la phrase *Taolou à arru àr Yann* lit. 'Coups arrive sur Yann' = 'Yann reçoit des coups'

Dans la Figure 44 ci-dessus, la FL complexe IncepFunc_2 est constituée de deux éléments : Incep qui signifie 'commencer à V-inf' et Func_2 qui est un verbe support dont le sujet syntaxique est le mot-clé de la FL – ici *taol* 'coup' – et dont le COD correspond au deuxième ASém du mot-clé, c'est-à-dire à l'entité victime du coup. Un élément de valeur de $\text{IncepFunc}_2(\text{taol}$ 'coup') est *arru* 'arriver', qui régit la préposition *àr* 'sur'.

Nous avons donc ici la règle lexico-fonctionnelle suivante :

$$\text{IncepFunc}_2(\text{taol}$$
 'coup') \Leftrightarrow ARRU 'arriver'

Figure 45. Règle lexico-fonctionnelle

Cette règle figure dans un dictionnaire, dans la zone de combinatoire lexicale du lexème TAOL.

1.3.2.1.2 Les règles grammémiques

Les règles grammémiques de transition entre la SSyntP et la SSyntS produisent les lexèmes grammaticaux tel l'article défini AR :

$$L_{\text{DÉF}} \Leftrightarrow L\text{---déterm} \rightarrow \text{AR}_{(\text{ART DÉF})}$$

Figure 46. Règle grammémique de transition

Il faut lire cette règle de la façon suivante : un lexème profond L muni du grammème DÉF(ini) correspond au niveau SyntS à un syntagme où le lexème de surface L gouverne syntaxiquement, par la RelSyntS *déterminative* le lexème AR 'le'.

1.3.2.1.3 Les règles structurales

Les règles structurales servent à construire l'arbre SyntS à partir de l'arbre SyntP, en créant de nouveaux sous-arbres au besoin, dans le cas par exemple du développement des locutions ou de l'insertion de lexies sémantiquement vides telles les prépositions régies, et en étiquetant les

branches de noms de RelSyntS.

Dans la transition entre la SSyntP et la SSyntS apparaissant en Figure 44 ci-dessus, une règle structurale prévoit que la RelSyntP **I** correspond à la RelSyntS **subjectale** :

$$L_1 \rightarrow I \rightarrow L_2 \Leftrightarrow L_{1\text{fini}} \rightarrow \text{subj} \rightarrow L_2 \mid L_1 = V, L_2 = N$$

Figure 47. Règle structurale de transition

Cette règle se lit de la façon suivante : quand, au niveau SyntP, une lexie L_1 gouverne une lexie L_2 par la RelSyntP **I**, la RelSyntS les liant sera **subjectale**, à condition que L_1 soit un verbe et que L_2 soit un nom.

En Figure 44 toujours, la préposition régie ÀR ‘sur’ est introduite dans la SSyntS. Cette introduction est calculée à partir du SR figurant dans la zone syntaxique de la description lexicographique du verbe ARRU ‘arriver’. Est également introduite une nouvelle branche. Les branches de cet arbre sont étiquetées de RelSyntS : ces étiquettes sont calculées par des règles générales de la langue bretonne, qui veulent que la RelSyntS entre un verbe intransitif et la préposition régie soit une relation **objectale-oblique**, et que celle qui lie la préposition régie au nom qui en dépend soit une relation **prépositionnelle**. Le tout est symbolisé par la règle structurale suivante :

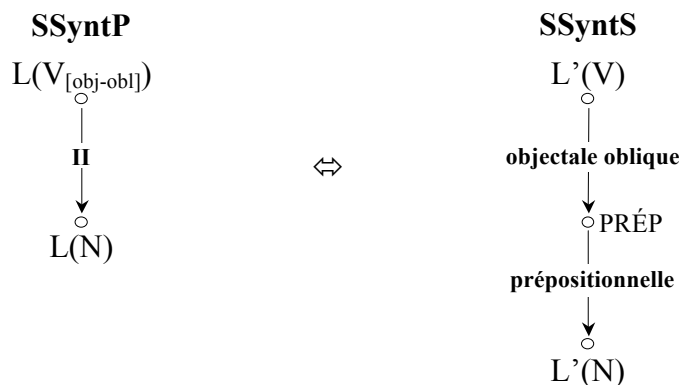


Figure 48. Règle structurale

1.3.2.1.4 Une règle syntaxico-anaphorique de pronominalisation

Cette règle Synt-Anaph de pronominalisation sera illustrée au moyen de la correspondance entre la SSyntP et la SSyntS de la phrase (36) :

(36) *Gwelet em eus Yann ha lâret em eus dezhoñ e tay Mari* lit. ‘Vu j’ai Yann et dit j’ai à.lui viendra Marie’ = ‘J’ai vu Yann et je lui ai dit que Marie viendra’

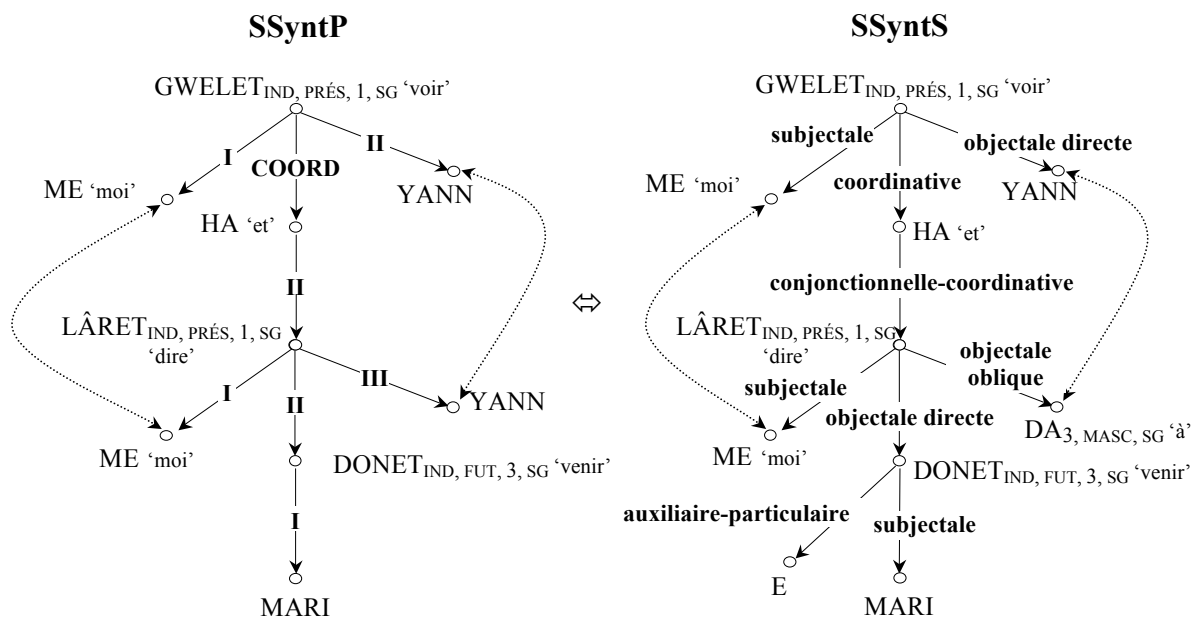


Figure 49. SSyntP et SSyntS de la phrase (36)

On voit que dans la SSyntP, les verbes GWELET 'voir' et LÂRET 'dire' ont respectivement en tant qu'ASyntP II et ASyntP III les occurrences du même nom YANN. Ceci est symbolisé par le lien de coréférencialité qui lie ces deux occurrences ; sans ce lien de coréférencialité, on comprend qu'il s'agit de deux individus différents portant le même nom Yann. Au niveau SyntS, la seconde occurrence laisse la place au pronom substitut qui apparaît sous la forme des grammèmes 3, MASC, SG (3^{ème} personne masculin singulier) dont est munie la préposition DA 'à'. On a également un lien de coréférencialité entre les deux occurrences du pronom ME 'moi' dans chacune des deux structures représentées ci-dessus.

1.3.2.2 Les règles syntaxiques profondes d'équivalence

Il existe plusieurs types de règles SyntP d'équivalence, ou règles de paraphrasage lexico-syntaxiques. Je me contenterai de mentionner deux règles synonymiques, l'une ne comportant pas de restructuration de l'arbre SyntP, l'autre si.

La règle en Figure 50 ci-dessous est mise en œuvre dans l'équivalence des deux phrases (37)a-b :

$$L_{\circ} \equiv \circ_{\circ} \text{Syn}(L)$$

Figure 50. Règle de paraphrasage lexico-syntaxique synonymique

- (37) a. *Gwelet em eus mab1 Yann tuchant.* lit. 'Vu j'ai fils Yann tout.à.l'heure.' = 'J'ai vu le fils de Yann tout à l'heure.'
- b. *Gwelet em eus paotr1.3 Yann tuchant.* lit. 'Vu j'ai garçon Yann tout.à.l'heure.' = 'J'ai vu le fils de

Yann tout à l'heure.'

L est ici représenté par MAB1 'fils' et PAOTRI3 est un synonyme exact de MAB1.

Nous avons une restructuration dans la règle suivante :

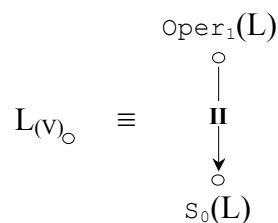


Figure 51. Règle de paraphrasage lexico-syntaxique de restructuration

Cette règle décrit le remplacement d'une lexie verbale L par une configuration comprenant la nominalisation syntaxique de ce verbe, c'est-à-dire $S_0(L)$, gouvernée syntaxiquement par le verbe $\text{Oper}_1(S_0(L))$. On peut en voir une application la ci-dessous :

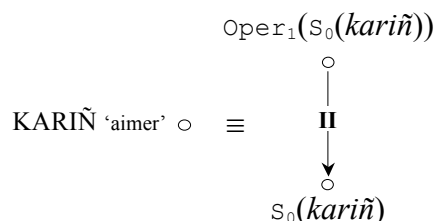


Figure 52. Règle de paraphrasage lexico-syntaxique de restructuration, *kariñ* \equiv *bout2 karantez* 'aimer \equiv avoir de l'amour'

Le verbe *kariñ* 'aimer' a comme S_0 , c'est-à-dire comme nominalisateur syntaxique, *karantez* 'amour', et un élément de la valeur du verbe $\text{Oper}_1(\text{karantez})$ est *bout2* 'avoir'. Au lieu de dire *Yann a gar Mari* 'Yann aime Marie', on peut en effet dire en breton *Yann en deus karantez doc'h Mari* lit. 'Yann a amour à Marie' = 'Yann a de l'amour pour Marie'.

2 La lexicologie explicative et combinatoire

La synthèse linguistique, c'est-à-dire le passage d'une RSém (voir [II-1.2.1](#)) aux différents textes exprimant cette RSém présuppose l'existence de règles ; ces règles sont soit des règles générales de la langue L, décrites par la grammaire, soit des règles particulières, décrites dans le dictionnaire et formant le lexique de L (voir [II-1.3](#)). Appartiennent au lexique ce que j'appellerai de façon très générales les expressions langagières. Une expression langagière peut être ce que Mel'čuk et

Milićević (2014 vol. 1 : 68) appellent un signe lexical et qui correspond à une acception lexicographique ; dans cette optique, un signe lexical correspond à un lexème (ou mot simple) tel que BARA ‘pain’, GWENN ‘blanc’, TOULLIÑ ‘creuser’, etc., ou à une locution (ou *grosso modo* signe lexical complexe ; voir [II-2.1.3.2.1](#)), par exemple ‘BOUT TRO EN E GORDENN ’ lit. ‘être tour dans sa corde’ ≈ ‘être rusé’.

En plus des signes lexicaux ainsi envisagés sont comptées parmi les expressions langagières les expressions contraintes (une expression est contrainte quand le locuteur n’est pas entièrement libre du choix de toutes ses composantes ; voir [II-2.1.3.1.1](#)), par exemple *teurel e votoù* lit. ‘jeter ses chaussures’ = ‘enlever ses chaussures’, *jav tik* ‘cheval méchant’, *Graet ‘zo graet* lit. ‘fait est fait’ = ‘ce qui est fait est fait’, *Goude reilhenn, pinijenn* ‘Après bombance, repentance’, *mar plij genoc’h* ‘s’il vous plaît’, *da lec’h all* lit. ‘à lieu autre’ = ‘autres directions’, etc.

Les règles particulières de L sont extrêmement nombreuses : il y en existe autant qu’il y a d’expressions langagières dans L, c’est-à-dire des millions : environ un million de signes lexicaux (Mel’čuk et Milićević 2014 : 68) correspondant à ce que Mel’čuk (2013b : 269) appelle *full-fledged entries [in the dictionary]* et plusieurs millions d’autres expressions qui sont des expressions lexicales complexes contraintes et correspondent à ce qu’il nomme *subentries inside main entries*. C’est dire l’importance du lexique dans la description de la langue.

L’obtention de textes corrects à partir d’une RSém implique que ces règles soient extrêmement détaillées et précises : idéalement, toutes les expressions langagières² de L doivent être décrites, rien dans leur définition (ou dans leur signifié), dans leurs particularités syntaxiques, morphologiques, phonologiques, stylistiques, etc., ne doit être laissé au hasard.

Un dictionnaire présentant ainsi une description exhaustive de toutes les expressions langagières² d’une langue L est appelé dictionnaire explicatif et combinatoire (DEC) de L. Il possède plusieurs caractéristiques qui vont être évoquées ci-après.

Il s’agit d’un dictionnaire théorique : il est établi dans le cadre d’une théorie linguistique, la théorie Sens-Texte ; il vise à fournir à l’utilisateur tous les moyens lui permettant d’exprimer correctement et de la façon la plus riche et variée possible le sens qu’il a en tête.

La notion centrale d’un DEC est celle de lexie. La définition lexicographique (= le sens) d’une lexie L est à la base de la description de L : toute la description de L doit être faite selon – et doit concorder avec – sa définition (voir [II-2.2.1.3](#)).

Un DEC présente une description formelle du lexique. La description d’une lexie doit donc se faire selon un schéma préétabli ; les lexies apparentées doivent être décrites de manière similaire. La définition des lexies doit éviter les cercles vicieux, ce qui implique une hiérarchisation du lexique, des sens les plus complexes vers les sens les plus simples jusqu’aux primitifs sémantiques ([II-](#)

[1.2.1.1.2](#)). Rien ne doit être laissé à l'intuition de l'utilisateur.

Enfin, le but d'un DEC est de présenter une description exhaustive du lexique de la langue **L**. « Exhaustif » signifie deux choses : toutes les expressions langagières² de **L** doivent être décrites, ce qui exige, entre autres, qu'on en identifie les différents types ; et chacune d'entre elles doit être décrite de façon complète dans le dictionnaire, sachant que différents types d'expressions langagières se décrivent différemment.

Compte tenu de tout ce qui vient d'être dit, ce sous-chapitre sera divisé en deux sections : il sera d'abord question des critères permettant l'identification des différents types d'expressions langagières d'une langue ; et dans une seconde section, il sera question de la description des expressions langagières dans un DEC.

2.1 La lexie, un type particulier d'expression langagière

L'unité de base de la description lexicographique est la lexie, mais la caractérisation de cette notion exige d'abord de définir ce qu'est un mot-forme ; à partir de cette notion pourra être envisagée celle de lexème, ce qui nous permettra d'examiner les différents types d'expressions lexicales plurilexémiques. C'est à partir de cela que sera définie la notion de lexie.

2.1.1 Le mot-forme

Pour comprendre ce qu'est un mot-forme, on a besoin de la notion de signe linguistique minimal ; un signe **s** de la langue **L** est dit minimal s'il n'est pas constitué d'autres signes du même type. Par exemple, *paotred* 'garçons' contient un signe lexical minimal, **paotr-**, car on ne peut pas décrire ce signe lexical en signes lexicaux plus petits. Cette notion est à distinguer de celle de signe linguistique élémentaire ; un signe linguistique est dit élémentaire s'il est impossible de le décrire en termes de n'importe quels autres signes (Mel'čuk et Milićević 2014, vol. 3 : 17). *Paotred* n'est pas un signe élémentaire, car on peut le décrire au moyen du signe lexical¹ **paotr-** 'garçon' et du signe grammatical **-ed** 'plus d'un'. Un mot-forme est un signe linguistique segmental autonome (c'est-à-dire qu'il est utilisable tout seul dans le discours) et minimal (Mel'čuk et Milićević 2014, vol. 1 : 250). Il peut s'agir d'un signe élémentaire, par exemple *lies* 'souvent', *petra* 'quoi', *amañ* 'ici', etc., ou d'un signe non élémentaire, comme par exemple *ki*, composé des signes **ki**+**Ø** (**Ø** étant le signe de signifié SINGULIER), *labourat* 'travailler', composé de **labour-** 'travail'+**-at** INFINITIF ou *blankigou* 'petits.sous', descriptible en **blank-** 'sou'+**-ig** DIMINUTIF+**-ou** PLURIEL.

En (38), nous avons onze mots-formes, dont les quatre mots-formes *c'hi*, *gi*, *c'hi* et *chas* :

(38) *Ma c'hi, e gi ha he c'hi a zo chas-jiboës.* lit. 'Mon chien, son.à.lui chien et son.à.elle chien est chiens-chasse.' = 'Mon chien, son chien (à lui) et son chien (à elle) sont des chiens de chasse.'

En tant que signes linguistiques particuliers, les mots-formes *c'hi*, *gi*, *c'hi* et *chas* ont un signifiant et un signifié. On constate que si les signifiants présentent de notables différences, le signifié est le même, à part la différence d'ordre flexionnel qu'on observe entre *chas* et les trois autres mots-formes : le signifié de *chas* est 'ki' \oplus PLURIEL, celui des autres formes étant 'ki' \oplus SINGULIER.

Remarque. \oplus symbolise l'opération d'union linguistique. 'A' \oplus 'B' = 'AB' veut dire que le signifié 'AB' est compositionnel, qu'il est la somme régulière des signifiés 'A' et 'B'. (Voir notion de (non-)compositionnalité, [II-2.1.3.1.2](#)).

2.1.2 La notion de lexème

Pour faire simple, on peut dire que tous les mots-formes qui ont un même radical et dont les signifiés ne se différencient les uns des autres que par leur signification flexionnelle appartiennent au même lexème. (Voir pour une définition plus précise Mel'čuk et Milićević 2014, vol. 3 : 16). Ainsi, les mots-formes *louarn* 'renard' et *louarned* 'renards' ont le même radical **louarn-** et des formes flexionnelles différentes : **louarn-+Ø** dans le premier cas, **louarn-+-ed** dans le second, **Ø** et **-ed** étant les significations grammaticales respectives SINGULIER et PLURIEL. ; ce deux mots-formes appartiennent donc au lexème LOUARN 'renard'.

2.1.3 Les expressions plurilexémiques

Une expression langagière n'est pas forcément monolexémique : par exemple, une locution, comme nous l'avons vu plus haut ([II-1.2.2.2.1](#) et [II-2](#)) est une expression plurilexémique. Dans la langue, les expressions plurilexémiques sont beaucoup plus nombreuses que les lexèmes. Il existe différents types d'expressions plurilexémiques, que l'on peut distinguer grâce aux notions d'« être contraint » et de compositionnalité : ces deux notions seront vues dans un premier temps, puis sera exposée la typologie des phrasèmes, c'est-à-dire *grosso modo* des expressions plurilexémiques contraintes.

2.1.3.1 Les notions d'« être contraint » et de compositionnalité

2.1.3.1.1 La notion d'« être contraint »

Dans le cadre de ce travail, la notion d'« être contraint » s'appliquera uniquement aux syntagmes.

2.1.3.1.1.1 La notion de syntagme contraint

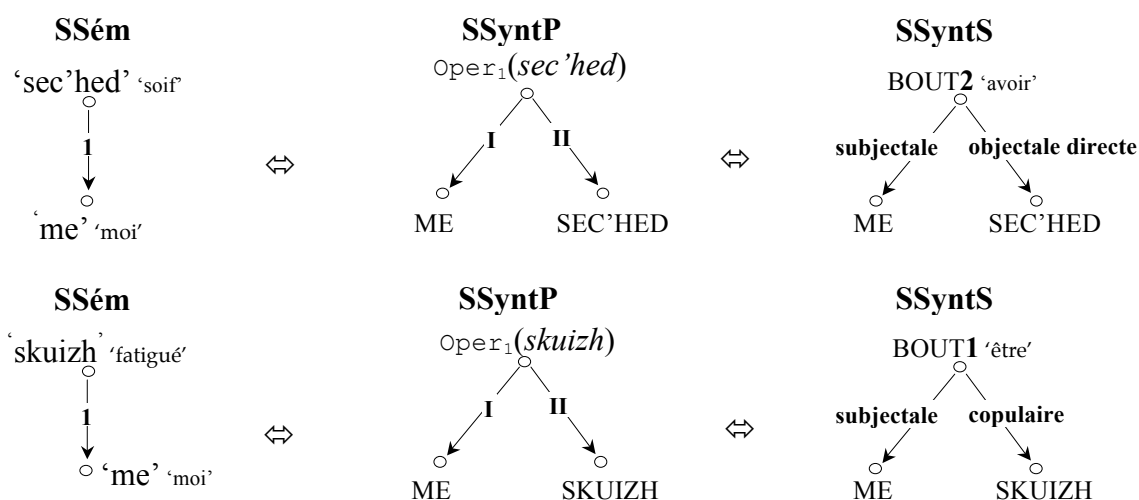
Un syntagme contraint **AB** est un syntagme dans lequel la sélection d'au moins une des composantes n'est pas faite librement par le locuteur (Mel'čuk et Milićević 2014, vol. 1 : 291 *et sq.*).

Syntagme contraint s’oppose donc à syntagme libre.

- (39) a. *Ema ret deoc’h klask an alc’hweez*. lit. ‘Est nécessaire à.toi chercher la clé.’ = ‘Il faut que tu cherches la clé.’
 b. *Ema ret deoc’h klask an droI.B.3 diàr an ti*. lit. ‘Est nécessaire à.toi chercher le tour de.sur la maison.’ = ‘Il faut que tu fasses le tour de la maison (afin de pouvoir accéder ici).’
 c. *Ema ret deoc’h monet da glask ho merenn*. lit. ‘Il faut que tu ailles chercher ton déjeuner.’ = ‘Il faut que tu ailles déjeuner <prendre ton déjeuner>.’

En (39)a, dans le syntagme *klask an alc’hweez* ‘chercher la clé’, les deux expressions *klask* et *alc’hweez* sont sélectionnées de façon libre pour exprimer le sens ‘essayer de trouver l’objet servant à ouvrir une porte’. Par contre, en (39)b-c, si le locuteur choisit librement les noms TROI.B.3 et MERENN pour exprimer les sens ‘troI.B.3’ ‘tour’ et ‘merenn’ ‘déjeuner’, c’est la langue bretonne qui lui impose *klask* ‘chercher’ pour les « verbaliser » : *klask an dro* lit. ‘chercher le tour’ = ‘faire le tour’ et *klask e verenn* lit. ‘chercher son déjeuner’ = ‘(aller) prendre son déjeuner’.

Les syntagmes contraints abondent dans les langues naturelles. Les syntagmes du type *Skuizh on* lit. ‘Fatigué suis’ = ‘Je suis fatigué’, *Sec’hed am eus* lit. ‘Soif ai’ = ‘J’ai soif’, etc., en sont des exemples.⁸ En effet, la SSém de ces phrases, donnée en Figure 53 ci-dessous, ne fait pas apparaître de sémantème correspondant aux verbes *am eus* ‘j’ai’ et *on* ‘je.suis’ ; au niveau SyntP, ils sont représentés par les FL $Oper_1$ et Copul, les verbes *bout2* ‘avoir’ ($\Rightarrow am eus$) et *bout1* ‘être’ ($\Rightarrow on$) n’apparaissant qu’au niveau SyntS. Ces formes verbales ne sont donc pas choisies librement par le locuteur pour leur sens, puisqu’elles n’en ont pas (il s’agit de verbes supports) ; elles sont choisies en fonction des lexèmes SEC’HED ‘soif’ et SKUIZH ‘fatigué’, c’est-à-dire de façon contrainte (voir plus bas à propos des FL, [II-2.2.1.4.2.1](#)).



⁸ *Am eus* ‘j’ai’ est un seul mot-forme, ainsi que *en deus* ‘il.a’ et les autres formes du verbe BOUT2 / EN DEVOUT ‘avoir’ ; *en deus* devrait être glosé *avoir*-3, SG, MASC, mais pour des raisons de facilité de lecture, je donne plutôt ‘il.a’. Certains auteurs choisissent l’orthographe *en-deus*, qui reflète mieux le statut de mot-forme de cette expression.

Figure 53. SSém, SyntP et SyntS partielles des phrases *Sec'hed am eus* 'J'ai soif' et *Skuizh on* 'Je suis fatigué'

2.1.3.1.1.2 Syntagmes semi-contraints ou totalement contraints

En (39)b-c et dans les expressions *Skuizh on* et *Sec'hed am eus* que nous venons de voir, nous avons affaire à des syntagmes semi-contraints, la liberté de choix n'étant restreinte qu'en ce qui concerne une des composantes du syntagme. Mais parfois, cette liberté est totalement absente. Ainsi, un locuteur bretonnant n'a pas la liberté de sélection des composantes du syntagme *mar plij genoc'h* lit. 'si plaît avec.vous' = 's'il vous plaît' s'il veut faire poliment une demande ; il ne pourra pas dire [#]*ma blija deoc'h* lit. 'si plaît à.vous', [#]*mard oc'h kontant* lit. 'si êtes content' = 'si vous voulez bien', ni quelque autre expression que ce soit, qui pourraient pourtant exprimer le même sens, ou approximativement, que *mar plij genoc'h*.

En (40), nous avons un autre syntagme totalement contraint : sauf à vouloir plaisanter, on ne peut pas remplacer *amanenn* 'beurre' par *laezh* 'lait' ou *koaven* 'crème', ni *an Oriant* 'Lorient' par *Pondi* 'Pontivy' ou *Gwened* 'Vannes' :

(40) *'D eo ket evel-mañ eh ay an amanenn d'an Oriant.* lit. 'Ce n'est pas comme-ci qu'ira le beurre à Lorient.' ≈ 'Il nous faut nous mettre au travail si nous voulons qu'il soit mené à bout.' JS

En (41) non plus, le locuteur n'a pas la moindre liberté de sélection des composantes du syntagme : *na gredout* 'ne pas oser' ne peut être remplacé par l'expression *bout2 aon* 'avoir peur' ou par *doujiñ* 'craindre', *revr* 'cul' par *difesenn* 'fesses' ou *penn-àrdreñv* 'derrière', qui en sont pourtant approximativement synonymes :

(41) *Hennañ 'gred ket lâret penaos ema e revr dezhoñ !* lit. 'Celui-ci 'ose pas dire que est son cul à.lui!' = 'Il est extrêmement timide.' JS

Il faut noter que le fait que le locuteur ait une certaine liberté dans la sélection paradigmatisée d'une des composantes, et puisse dire *kreskiñ* (...) 'croître (...)' plutôt que *brasaat* (...) 'grandir (...)' ne change rien au fait que ce verbe lui est imposé lui aussi par la langue, s'il veut exprimer de cette façon le sens 'avoir une forte aversion (pour quelqu'un)' :

(42) a. *Brasaat a ra hennezh dirak man daoulagad.* lit. 'Grandir fait celui-là devant mes yeux.' = 'Je ne peux pas le voir.'

b. *Kreskiñ a ra hennezh dirak man daoulagad.* lit. 'Croître fait celui-là devant mes yeux.' = 'Je ne peux pas le voir.'

Nous avons en (42)a-b affaire à une autre propriété des syntagmes contraints : leur degré plus ou moins grand de figement. Certains syntagmes contraints sont totalement figés ; ils ne tolèrent pas que l'une des composantes se voie ajouter un modificateur (**mar plij genoc'h ur bochad* lit. 'si plaît avec.vous beaucoup' = 's'il vous plaît beaucoup'), que l'ordre linéaire soit modifié (**genoc'h mar plij* lit.

‘avec.vous s’il plaît’), qu’un élément extérieur s’introduise à l’intérieur du syntagme (**mar plij, un tammig atav, genoc’h* lit. ‘s’il plaît, au moins un peu, avec.vous’), qu’une des composantes soit remplacée par un synonyme, exact ou approximatif (**ma blij genoc’h* ‘si plaît avec.vous’, **mar het genoc’h* ‘si plaît avec.vous’), etc. D’autres syntagmes contraints acceptent au contraire tout ou partie de ces modifications :

- (43) a. *Un c’hoari kartoù a oa àr e gulotoù.* lit. ‘Un jeu de cartes était sur son pantalon’ = ‘Son pantalon était tout rapiécé.’ JS
 b. *Àr e gulotoù eh oa un c’hoari kartoù.*
 c. *Un c’hoari kartoù, unan a 52 gartenn, a oa àr e gulotoù.* ‘Un jeu de cartes, un de 52 cartes, était sur son pantalon.’
 d. *Un c’hoari kartoù, evel ma lâran deoc’h, a oa àr e gulotoù.* ‘Un jeu de cartes, comme je vous le dis, était sur son pantalon.’
 e. *??E gulotoù a oa un c’hoari kartoù àrnezhe.* lit. ‘Son pantalon était un jeu de cartes sur.lui.’

(43)a accepte l’inversion – (43)b, la modification d’une des composantes – (43)c, l’inclusion d’un élément externe à l’intérieur du syntagme – (43)d, des modifications syntaxiques ; mais il n’est pas sûr que ces modifications syntaxiques puissent aller jusqu’à dire (43)e.

Un syntagme contraint est appelé un phrasème. Il convient de noter que si tout syntagme contraint est un phrasème, tout phrasème n’est pas forcément un syntagme contraint : comme dit plus haut, il existe à côté des phrasèmes lexémiques des phrasèmes morphologiques et des phrasèmes constructionnels, dont il ne sera pas question dans ce travail.

2.1.3.1.1.3 Le niveau de transition entre représentations où s’exercent les contraintes de sélection lexicale

Dans un syntagme libre comme en (39)a, la sélection des lexèmes n’est pas contrainte. Ceci se vérifie dans la transition de la RSém de cette phrase à sa RSyntP.

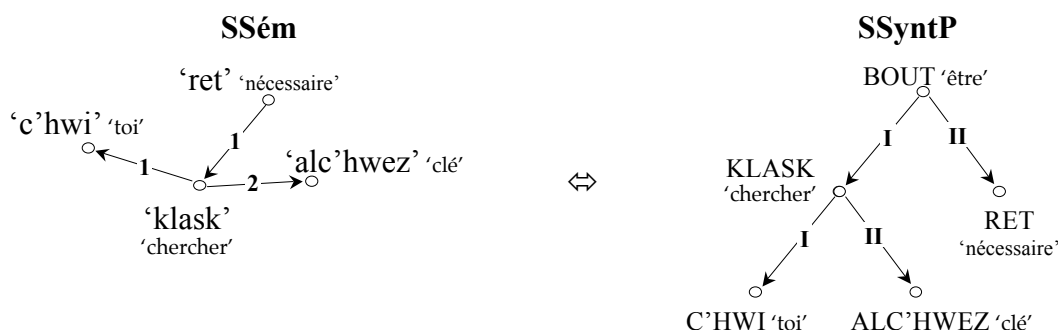


Figure 54. SSém et SSynt partielles de la phrase (39)a

En ce qui concerne (39)a, nous aurions pu avoir en SSyntP au lieu de KLASK et de ALC’HWEZ n’importe quels lexèmes synonymes ou quasi-synonymes de ce verbe et de ce nom. A contrario, on voit que c’est au niveau du passage entre la SSém et la SSyntP que la contrainte dans la sélection

des expressions s'opère en ce qui concerne la phrase (39)b :



Figure 55. SSém et SSynt partielles de la phrase (39)b

Une règle de lexicalisation prévoit que le sous-réseau 'c'hwi' 'toi' ← I → 'tro' 'tour' est réalisé au niveau SyntP par le sous-arbre profond C'HWI ← I → Oper₁(tro) → II → TRO, où on voit le verbe support Oper₁, inséré par une règle syntaxique profonde et dont la valeur pour le mot-clé tro 'tour', exprimée au niveau SyntS, est *klask* (ainsi peut-être que *ober* 'faire', mais qui me semble moins idiomatique).

La contrainte constatée ici dans la transition entre RSém et RSyntP concerne la sélection de l'expression langagière exprimant le sens désiré par le locuteur : on parlera donc de phrasème lexical à propos de l'expression *klask an dro (diàr an ti)* lit. 'chercher le tour de sur la maison' = 'faire le tour de la maison' et de façon générale de tous les phrasèmes contraints à ce niveau, les collocations et les locutions (voir plus bas II-2.1.3.2).

Mais la notion d'« être contraint » ne s'applique pas qu'à la sélection des expressions langagières correspondant à un sens particulier. Dans certains cas, la sélection du sens lui-même peut elle aussi être contrainte. C'est-à-dire que le locuteur n'a pas toujours la liberté de sélectionner le sens à exprimer :

- (44) a. *Pegement a vuzulit-c'hwi ?* lit. 'Combien mesurez-vous ?'
- b. [?]*Pegen bras oc'h-c'hwi ?* lit. 'Combien grand êtes-vous ?'
- c. [#]*Pet santimetr a uhelder hoc'h eus-c'hwi ?* lit. 'Combien de centimètres de hauteur avez-vous ?'
- d. [#]*Peseurt ment <brasted> a zo deoc'h ?* lit. 'Quelle taille <grandeur> est à vous ?'

Le locuteur n'est pas libre dans la sélection de la RSém, donc du sens, correspondant à la RConcept – c'est-à-dire en gros la représentation de la réalité telle que reflétée dans la conscience des locuteurs (Mel'čuk et Milićević 2014 vol. 1 : 106) – ici «Dites-moi la valeur du paramètre TAILLE(vous)» (Mel'čuk 2013a : 142). La sélection est contrainte non seulement au niveau lexical, mais aussi au niveau sémantique ; en effet, seule la SSém correspondant à (44)a, et peut-être aussi à (44)b, est correcte. Les phrases (44)c-d ne sont pas grammaticalement incorrectes mais elles ne sont

pas idiomatiques.

Quand une expression est contrainte au niveau de la transition RConcept \Leftrightarrow RSém (*Pegement e vuzulit ?* ‘Combien mesurez-vous’, *Mar plij genoc’h* ‘S’il vous plaît’, ...) – et qu’en plus, le choix des expressions lexicales est contraint – on parle de phrasème sémantico-lexical.

Nous verrons en [II-2.2.1.4.2.2.2/3](#) comment se fait la description d’une expression contrainte au niveau de la transition RConcept \Leftrightarrow RSém.

2.1.3.1.2 La notion de non-compositionnalité

Un signe complexe est dit compositionnel si son signifié, son signifiant et son syntactique sont construits régulièrement à partir des signifiés, signifiants et syntactiques des signes qui le composent. L’opération d’union linguistique, c’est-à-dire l’union des signes d’après les règles générale de la langue, est représentée par le symbole « \oplus » (Mel’čuk et Milićević 2014, vol. 1 : 38). Il sera principalement question dans ce travail de la compositionnalité sémantique et sauf mention contraire, « (non-)compositionnalité » et « (non-)compositionnel » devront être compris comme « (non-)compositionnalité sémantique » et « (non-)compositionnel sémantiquement ». Le signe complexe *klask an alc’hwez* ‘chercher la clé’ est compositionnel car son signifié « total », ‘klask an alc’hwez’, est égal à la somme des signifiés de chacune de ses composantes : ‘klask an alc’hwez’ = ‘klask’ \oplus ‘(an) alc’hwez’.

Par contre, *aval-douar* lit. ‘pomme-terre’ = ‘pomme de terre’ n’est pas un signe complexe compositionnel : le signifié de *pomme*, à savoir – en très abrégé – ‘frouezhenn (...)’ ‘fruit (...)’, n’entre pas dans le signifié de *pomme de terre*, qui est – en très abrégé également – ‘torzhell (...) a gresk en douar’ ‘tubercule (...) qui pousse en terre’. Donc ‘aval-douar’ \neq ‘aval’ \oplus ‘douar’.

Comme dans le cas de la notion de « être contraint », la notion de non-compositionnalité peut s’apprécier au niveau morphologique et à celui des constructions significatives mais il ne sera question dans ce travail que de la non-compositionnalité lexémique.

2.1.3.1.3 La notion de phrasème

Un phrasème est un syntagme contraint, qu’il soit ou non compositionnel. La notion de non-compositionnalité entre en jeu dans la définition des différents types de phrasèmes. C’est ce dont il va être question maintenant.

2.1.3.2 Les différents types de phrasèmes

Comme vu plus haut, un phrasème est forcément une expression contrainte. Une typologie des phrasèmes s’établit en fonction de trois axes : 1) le caractère compositionnel ou non du syntagme contraint ; 2) le stade où s’exerce la contrainte ; 3) la situation d’énonciation pragmatique. Les

principaux types de phrasèmes vont être présentés et illustrés ci-dessous.

2.1.3.2.1 Les phrasèmes non compositionnels : les locutions

Un phrasème non compositionnel est une locution. Dans un phrasème non compositionnel, la sélection des composantes est par définition contrainte et le signifié total de l'expression n'est pas égal à la somme des signifiés composant l'expression. Ainsi, l'expression *tad-kozh* (*ar penn-den X*) lit. 'père-vieux (de l'individu X)' = 'grand-père (de l'individu X)' est contrainte : un locuteur ne peut pas décider, par exemple, de sélectionner *bras* (cf. le français *grand-père*) ou quelque composante que ce soit plutôt que *kozh* pour former le syntagme *tad-kozh*, pas même un synonyme de *kozh* 'vieux'. Cette expression n'est pas compositionnelle : son signifié 'père du père ou de la mère (de X)' n'est pas la somme des signifiés de ses composantes ; 'tad-kozh' ≠ 'tad' 'père' ⊕ 'kozh' 'vieux', car il est bien évident que le grand-père de X n'est pas son père et qu'il n'est pas forcément vieux. Le prouve le fait que la phrase (45) est correcte :

(45) *Yaouank eo ma zad-kozh*. lit. 'Jeune est mon père-vieux.' = 'Mon grand-père est jeune.'

Avec *tad-kozh*, nous avons affaire à une locution nominale. Mais une locution peut bien entendu avoir une autre partie du discours (Mel'čuk 2006 : 12 *et sq*) ; nous en avons quelques exemples ci-dessous :

- (46) a. *Hennezh 'zo prim a daol !* lit. 'Celui-là est **vif de coup**' = 'Il est énergique'. LS
b. *Aet eo en avalenn ?* lit. '**Parti il est dans le pommier ?**' = 'Il est dans la lune ?' JS
c. *Yann a zo fri ha revr get Pier*. lit. 'Yann est **nez et cul** avec Pierre.' = 'Yann est très ami avec Pierre.'
d. *Eñ 'oa etre an daou*. lit. 'Il était **entre les deux**.' = 'Il était un peu ivre.' JS
e. *Hennezh 'deus gwelet ruz !* lit. 'Celui-là a **vu rouge !**' = 'Il a eu de la misère !' LS
f. '*Anav ket uo doc'h dia anezhoñ*. lit. "**Connaît pas hue de dia** lui.' = 'Il est légèrement débile.' JS
g. *Bout 'veze, evel bremañ, tud en em grouge, en em lazhe en ur feson bennak, pe a yae en dour*. lit. 'Être était, comme maintenant, gens se pendait, se tuait en une façon quelconque, ou **allait dans l'eau**.' = 'Il y avait, comme maintenant, des gens qui se pendaient, qui se tuaient d'une manière quelconque, qui se noyaient.' LC
h. *Ema é veviñ en harz d'e vamm*. lit. 'Est à vivre en appui à sa mère.' = 'Il vit au dépens de sa mère.' JS
i. *Bout1 'zo tud hag a labour evel-se, àr o dispign*. lit. 'Il y a des gens qui travaille comme-ça, sur leur dépense.' = 'Il y a des gens qui sont employés [sur les chantiers] ni nourris ni logés.' JS
j. *Aze ema toull ar billig*. lit. 'Là est trou le bassin.' = 'C'est là qu'est le trou du bassin.' (Voilà l'explication du problème) JS
k. '*D eo ket dec'h 'h oa bet lakaet halen e mam beg-me*. lit. 'C'est pas hier qu'avait été mis du sel dans ma bouche-moi.' = 'Ce n'est pas hier qu'on m'a mis du sel dans la bouche.' ('Je ne suis pas né de la dernière pluie'.) JS

En (46)a-b, 'PRIM A DAOL' et 'AET EN AVALENN' sont des locutions adjectivales. En (46)c, nous avons la locution nominale 'FRI HA REVR' et en (46)d la locution prépositionnelle 'ETRE AN DAOU'

employées adjectivement. 'GWELET RUZ', 'NA ANAVOUT UO DOC'H DIA' et 'MONET EN DOUR' en (46)e-g sont des locutions verbales. En (46)h-i [X] 'EN HARZ' [da NY] et 'ÀR [A_{poss}(X)] DISPIGN' sont des locutions prépositionnelles avec emploi adverbial. Et enfin, 'AZE EMA TOULL AR BILLIG' et 'D EO KET DEC'H 'H OA BET LAKAET HALEN E BEG' [X] en (46)j-k sont des locutions clausales.

2.1.3.2.2 Les phrasèmes compositionnels

Les phrasèmes compositionnels peuvent être classés en deux sous-classes, les collocations et les clichés, selon le niveau où s'exerce la contrainte sur la sélection des composantes.

2.1.3.2.2.1 Les collocations

Une collocation est un phrasème compositionnel dont une des composantes est sélectionnée librement par le locuteur, l'autre lui étant imposée par la langue. Autrement dit, il s'agit d'un syntagme compositionnel semi-contraint. Par exemple, en (47), seule la composante *skuizh* 'fatigué' de l'expression *skuizh-brein* lit. 'fatigué-pourri' = 'très fatigué' est sélectionnée par le locuteur, *brein* 'pourri' étant imposé par la langue pour exprimer le sens 'intensément'.

(47) *Skuizh-brein on*. lit. 'Fatigué-pourri suis.' = 'Je suis extrêmement fatigué.'

Dire que la sélection de *brein* pour exprimer le sens 'intense, très' est imposée par la langue ne signifie pas que ce sens 'intensément, très' ne peut pas, dans le cas de SKUIZH, être exprimé d'autres façons, comme on le voit dans les exemples suivants :

(48) a. *Skuizh-bras on*. lit. 'Fatigué-grand suis.' JMh

b. *Skuizh on ken ne vlazan*. lit. 'Fatigué je.suis tellement.que je.pue.' JS

Dans les deux exemples ci-dessus, le choix de l'intensifieur est toujours contraint par la langue : le locuteur ne peut pas décider, sauf à vouloir plaisanter, de dire **Skuizh-dall on* 'Fatigué-aveugle suis'.

Dans les exemples vus ci-dessus, la composante sélectionnée librement est appelée mot-clé, ou base, de la collocation, la composante dont la sélection est contrainte étant quant à elle appelée collocatif.

Certains collocatifs sont relativement « spécialisés », c'est-à-dire qu'ils se combinent avec un très petit nombre de mots-clés – c'est le cas de *dall*, de *brein* et de *ken ne vlaz* vus plus haut, voire parfois même avec un seul mot-clé comme dans le cas de *evel ur broc'h* 'comme un blaireau' qui, à ma connaissance, n'a le sens 'intensément' qu'après de KOUSKET 'dormir'.⁹ Mais certains autres collocatifs peuvent avoir des mots-clés extrêmement nombreux, à tel point qu'on peut croire qu'ils sont choisis librement. C'est le cas de *bout*² 'avoir' dans *bout sec'hed* 'avoir soif' <*aon* 'peur', *c'hoant* 'envie de', ...> (voir [II-2.1.3.1.1.1](#)).

Nous avons deux autres exemples de collocations dans les exemples suivants :

⁹ Ceci aura une importance au niveau de la description lexicographique des ces collocatifs. Voir 3.1.5.2.

- (49) a. *Ar sizhun baset.* lit. ‘la semaine passé.’ = ‘la semaine dernière.’
 b. *Ar sizhun ziwezhañ.* lit. ‘la semaine dernier.’
 c. *Disul diwezhañ.* ‘dimanche dernier.’
 d. *Disul paset.* ‘dimanche passé.’

Le caractère contraint des deux syntagmes (49)a-b apparaît plus nettement quand on les compare l’un à l’autre. Le sens ‘qui était avant maintenant’ est lexicalisé en *paset* ‘passé’ quand il cooccure avec *sizhun* ‘semaine’ et en ‘*diwezhañ*’ ‘dernier’ quand le mot-clé est *disul* ‘dimanche’.¹⁰ La transition RSém ⇔ RSyntP est donc contrainte mais ces syntagmes sont compositionnels.

Il n’est pas toujours facile de distinguer une locution d’une collocation, principalement en ce qui concerne les locutions faibles, dont le sens contient le sens de ses composantes. C’est le cas de la locution *sevel e zorn* lit. ‘lever sa main’ = ‘saluer de la main’ : ce syntagme est contraint car on ne peut pas dire (50)a, par exemple, pour exprimer le sens ‘saluer quelqu’un de la main’ ; la phrase (50)a sera comprise de façon littérale et (50)b ne veut rien dire :

- (50) a. *Savet en deus e zorn dehoù pad on paset.* lit. ‘Levé il.a sa.à.lui main droit quand je.suis passé. = ‘Il a levé la main droite quand je suis passé.’
 b. **Savet en deus e zaouarn din pad on paset.* lit. ‘Levé il.a ses.à.lui deux.mains à.moi quand je.suis passé.’

Pour distinguer locution de collocation, nous avons parfois besoin de la notion de pivot sémantique. Le pivot sémantique d’un phrasème est *grosso modo* « ce dont il est question » dans ce phrasème. Par exemple, dans *Pier en deus serret anoued* ‘Pierre a attrapé froid’, il est question de *anoued* ‘froid’, et non de *serriñ* ‘attraper’. De façon plus formelle, on dira que le pivot sémantique de l’expression **AB** de sens ‘AB’ divisible en deux parties est l’argument du prédicat sémantique de ce sens (Mel’čuk 2007 : 5). Pour reprendre l’exemple de *Pier en deus serret anoued*, son sens est ‘anoued Pier en deus komañset’ ‘le froid de Pierre a commencé’ dont la SSém est donnée ci-dessous en Figure 56 :

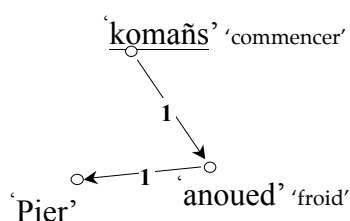


Figure 56. SSém (partielle) de la phrase *Pier en deus serret anoued* ‘Pierre a attrapé froid’

Le sens ‘anoued’ est l’argument du sens ‘komañs’, qui en est le gouverneur sémantique ; ‘anoued’ est donc le pivot sémantique du sens du phrasème *serriñ anoued*.

¹⁰ Je fais ici volontairement abstraction de la distinction entre *ar Sul* ‘le dimanche’ et *disul* ‘dimanche (passé ou à venir)’.

2.1.3.2.2.2 Les clichés

Les clichés sont des expressions totalement contraintes, aussi bien dans leur sémantisme que dans leur formulation. Autrement dit, les contraintes sur le choix des éléments d'un cliché s'exercent à deux niveaux : à celui de la transition RConcept \Leftrightarrow RSém et à celui de la transition RSém \Leftrightarrow RSyntP). Selon qu'en plus, l'expression est contrainte ou non par la situation extralinguistique, on a deux types de clichés : les clichés pragmatiques, ou pragmatèmes, dont il sera question plus bas en [II-2.1.3.2.2.3](#), et les clichés proprement dits dont je vais parler maintenant.

Beaucoup de proverbes, dictons, etc. sont des clichés :

- (51) a. *Guel é devéhat eit jamés.* 'Mieux est tard que jamais.' (Le Goff 1912(1984) : 15)
b. *Keuz diwezhat ne talv ket (netra).* 'Regret tardif ne vaut pas (rien).' LC
c. *Graet 'zo graet !* lit. 'Fait est fait.' = 'Ce qui est fait est fait.' JS
d. *Brum àr an nevez, Glav kent tri deiz.* lit. 'Brume sur le nouveau, Pluie avant trois jours.' = 'Brume à la nouvelle lune, Pluie avant trois jours.' LS

Tous ces proverbes sont compositionnels : ces syntagmes – étendus à toute une phrase – disent exactement ce que veulent dire leurs composantes prises une à une. Tous les clichés ne sont pas des proverbes ou dictons, il peut s'agir également d'autres types d'expressions toutes faites. Je vais en donner deux exemples ci-dessous.

Un exemple simple en est l'expression *gwenn ha du* lit. 'blanc et noir' = 'noir et blanc'. En breton, la RSém (partielle) correspondant à la RConcept (52)a est donnée en (52)b :

- (52) a. «(quelque chose) dont les couleurs sont le noir et le blanc»
b. 'du 'noir'←ha 'et'→gwenn 'blanc'
c. *'du 'noir'←ha 'et'→gwenn' 'blanc'

Cette RSém (52)b est contrainte, car un locuteur du breton ne peut pas construire la RSém donnée en (52)c. En effet, c'est la dominance communicative (indiquée dans la RSém par le soulignement) qui détermine la tête syntaxique de l'expression correspondante au niveau SyntP ; et la RSyntP (partielle) correspondant à l'expression *gwenn ha du* lit. 'noir et blanc' est telle qu'en (53)a et non en (53)b :

- (53) a. GWENN—ATTR→HA—II→DU
b. [#]DU—ATTR→HA—II→GWENN

À la SSyntP (53)a correspond l'expression idiomatique *gwenn ha du* lit. 'blanc et noir' ; la RSyntP (53)b n'est pas correcte parce qu'il n'est pas idiomatique – mais pas agrammatical non plus – de dire [#]*du ha gwenn* 'noir et blanc'. On peut noter que cette même RConcept (52)a correspond en français à la RSém 'noir←et→blanc' et à la RSyntP NOIR—ATTR→ET—II→BLANC : en effet, il n'est pas idiomatique de dire en français [#]*une photo en blanc et noir*. Voici un autre exemple :

- (54) a. *Pet eur eo ?* lit. 'Quelle heure est ?' = 'Quelle heure est-il ?'
 b. *Pe termen eo ?* lit. 'Quel moment est ?' = 'Quelle heure est-il ?'

Un bretonnant hors région de Pontivy n'a pas le choix d'un autre sens que 'je veux savoir l'heure' correspondant à (54)a pour exprimer le message, ou la RConcept, suivant : «Je veux savoir quelle est la valeur du paramètre TEMPS HORAIRE(journée)». Cette contrainte apparaît plus clairement quand on compare l'expression en (54)a à celle qui est employée dans la région de Pontivy, donnée en (54)b ; de la même façon donc, un Pontivien n'a pas le choix d'exprimer ce message par un sens autre que 'je veux savoir quel est le moment de la journée', correspondant à la phrase (54)b.

2.1.3.2.2.3 Les pragmatèmes

La situation extralinguistique dans laquelle se trouve le locuteur peut le contraindre à sélectionner tel sens plutôt que tel autre, qui serait aussi correct mais ne conviendrait pas à la situation en question. Prenons l'exemple de la RConcept suivante :

- (55) Un individu vend un bien. Il y a plusieurs acheteurs potentiels. Un prix a été proposé par un des acheteurs. Le vendeur souhaite obtenir un prix supérieur.

À partir de cette RConcept, le locuteur peut construire une ou plusieurs RSém qui correspondront à leur tour aux phrases suivantes exprimant cette réalité :

- (56) a. *Faot din bout2 muioc'h !* 'J'en veux plus !'
 b. *Talviñ a ra muioc'h evit an dra-se !* 'Il vaut plus que cela !'
 c. *Piv a roay muioc'h din evitoñ ?* 'Qui m'en donnera plus ?'
 d. *Re izel eo ar briz a zo kenniget* 'Le prix qui est proposé est trop bas'

Les RSém des phrases ci-dessus ne sont pas contraintes. Imaginons cependant que la vente en question soit une vente aux enchères. Cette situation extralinguistique va contraindre le sens que le locuteur pourra exprimer pour parler de la situation donnée par la RConcept en (55). En français, cette RSém – dont je ne donne que la SSém partielle ci-dessous en Figure 57, à gauche – sera nécessairement celle correspondant à la phrase *Qui dit mieux ?*

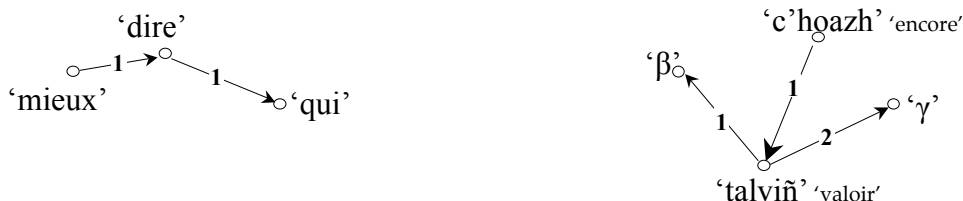


Figure 57. SSém partielles des clichés fr. *Qui dit mieux ?* et br. *C'hoazh e talv !* lit. 'Encore vaut !'

En breton par contre, l'expression correspondant à la RConcept ébauchée ci-dessus est *C'hoazh e*

talv ! lit. 'Encore vaut' = 'Ça en vaut plus'. Ici non plus, le locuteur n'est pas libre d'exprimer le sens qu'il souhaite, car *C'hoazh e talv !* est l'expression consacrée dans le cadre d'une vente aux enchères, et peut-être aussi, autrefois, dans le cadre d'un marché ou d'une foire. Les deux clichés *Qui dit mieux ?* et *C'hoazh e talv !* sont équivalents interlinguistiquement puisqu'ils correspondent à la même RConcept, mais ils ne sont pas synonymes : un coup d'œil rapide aux deux SSém données en Figure 57 suffit à s'en convaincre. Ces clichés sont contraints par la situation d'énonciation (indiquée en petits caractères gras, donnés entre guillemets et crochets) [**dans une vente aux enchères**]. Les phrasèmes compositionnels et contraints à la fois au niveau de la transition RConcept ⇔ RSém et par la situation extralinguistique – c'est-à-dire pragmatiquement – sont des clichés pragmatiques, appelés pragmatèmes.

Les expressions suivantes sont compositionnelles car elles veulent dire exactement ce qu'elles disent, elles sont totalement contraintes puisque le locuteur n'a pas la possibilité de sélectionner librement tel ou tel sens pour exprimer le message qu'il a en tête et elles sont pragmatiquement contraintes parce c'est la situation d'énonciation dans laquelle il se trouve qui lui impose la sélection de ce sens ainsi que celle de l'expression.

(57) a. *A galon*. lit. 'De cœur.' = 'cordialement' [**dans un courrier**]

b. *Plijet genoc'h degemer man gwellañ gourc'hemennoù <soñjoù>*. lit. 'Qu'il plaira avec.vous accueillir mes meilleures félicitations <pensées>.' = 'Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.'

[**dans un courrier**]

c. *Da bep lec'h* lit. 'À chaque endroit' = 'Toutes directions' [**sur un panneau routier**]

d. *Penaos eh a ar bed genoc'h ?* lit. 'Comment va le monde avec.vous ?' [**à l'occasion de la première rencontre de la journée entre deux personnes**]

e. *Yec'hed mat !* lit. 'Santé bonne !' = 'À votre santé !' [**quand on trinque avec quelqu'un**]

Remarque. L'existence d'un pragmatème n'est pas forcément exclusif de tout autre pragmatème : quand deux personnes se rencontrent la première fois de la journée, elles peuvent très bien se dire *Mat an traoù (genoc'h) ?* 'Bonnes les choses (avec.toi) ?' ou *Monet a ra mat (genoc'h) ?* 'Aller fait bien avec.toi ?' ou encore *'H oc'h é vale ?* 'Tu.es à te promener ?' si l'interlocuteur marche sur un chemin, *'H oc'h bec'h ?* lit. 'Tu.es très.occupé ?' si l'interlocuteur est au travail, etc.

2.1.3.2.2.4 Collocations, locutions ou clichés ?

Il existait jusqu'à très récemment un problème quant à la détermination du statut lexicographique de certains syntagmes. On peut illustrer ce problème au moyen des deux syntagmes *kleñved stagus* 'maladie attachante' = 'maladie contagieuse' et *kleñved Alzheimer* 'maladie d'Alzheimer'. Dans les deux cas, il s'agit d'un syntagme compositionnel dont le sens peut être divisé en deux parties dont l'une est à la fois l'argument de l'autre et le pivot sémantique du sens du syntagme. Selon les critères donnés plus haut, il s'agit donc de collocations. Cependant, *kleñved Alzheimer* est à l'intuition différent de *kleñved stagus* et semble beaucoup plus proche du lexème RUZELL 'rougeole' par exemple : dans une encyclopédie des maladies, les expressions *ruzell* et *kleñved Alzheimer* auraient toutes deux droit à

une entrée, alors qu'il est bien évident que *kleñved stagus* est taxonomiquement différent. Pour faire référence aux expressions de type *kleñved Alzheimer* 'maladie d'Alzheimer', j'emploierai le terme « pseudo-collocations ». J'ai choisi cette appellation suite à des échanges avec le professeur Mel'čuk concernant le statut de ces expressions, classées par lui parmi les collocations – voir par exemple *French window* (Mel'čuk 2014 : 322) – et suite à la lecture d'un article en préparation (*Clichés, an Understudied Class of Phrasemes*), que mes questions, remarques et objections l'ont amené à rédiger, et où il les range désormais parmi les clichés ; il s'agit donc de phrasèmes compositionnels dont à la fois le sens et l'expression lexicale sont contraints par rapport à leur RConcept ; il s'agit plus précisément d'un type de clichés qu'il appelle *termèmes* ; un *termème* est un cliché dénotant une classe d'entités ou de faits concrets. Je n'ai pas voulu modifier la présentation de la typologie des phrasèmes pour prendre cette évolution théorique en compte car la rédaction de ce travail était trop avancée et que ce nouveau classement n'a pas d'importance pratique au niveau de la description des lexies : une pseudo-collocation ne doit pas faire l'objet d'un article dans le dictionnaire ; elle est décrite à l'article de sa base au moyen d'une FL, exactement comme un cliché ou une collocation.

2.1.4 La notion de lexie

Nous avons ci-dessus défini les différents types d'expressions langagières. La notion de lexie devrait maintenant pouvoir être dégagée. Une lexie est soit un lexème, soit une locution (Mel'čuk et Milićević 2014 vol. 1 : 251). Une lexie, ou unité lexicale, est une expression sélectionnée et employée par le locuteur comme un tout, et qui donc doit correspondre à un seul nœud dans la RSyntP. Un lexème correspond bien à cette caractérisation, une locution également puisque le locuteur n'a aucune liberté de sélection des composantes la formant : il la prend telle quelle ou il la laisse. *A contrario*, une collocation n'est que semi contrainte (le locuteur a le libre choix du mot-clé) et correspond à plus d'un nœud dans la RSyntP, et n'est donc clairement pas une lexie. Mais quid d'un cliché ? Un cliché est également sélectionné et employé comme un tout, puisqu'il s'agit d'une expression totalement contrainte ; cependant, il ne correspond pas à un nœud unique dans la RSyntP. Les pseudo-collocations sont également des expressions entièrement contraintes. Elles ont une définition et en cela, elles sont très proches des lexèmes et des locutions ; on peut donc s'interroger sur le point de savoir s'il ne s'agirait pas d'un type de lexies, et si une pseudo-collocation ne correspondrait pas à un seul nœud dans la RSyntP. Cependant, une lexie fait l'objet d'une entrée lexicographique ; or nous avons vu plus haut qu'une pseudo-collocation ne doit pas faire l'objet d'un article lexicographique. Collocations, pseudo-collocations et clichés ne sont donc pas des lexies.

Le statut de lexie ou « non-lexie » des expressions langagières influe sur la façon dont elles vont être traitées dans le dictionnaire. C'est à cette question que nous allons maintenant passer.

2.2 La description des expressions langagières de la langue dans le DEC

Dans le cadre de la LEC, c'est la lexie qui fait l'objet d'un article de dictionnaire. La lexie décrite dans un article est appelée lexie-vedette de cet article. Les articles d'un dictionnaire de type DEC ont une structure uniforme, présentant plusieurs zones standard, et font usage de divers formalismes, que je présenterai ci-après. La lexie étant au centre du lexique, je parlerai dans un premier temps de la description d'une lexie (= microstructure) ; et c'est dans ce cadre que sera abordée celle des autres expressions langagières (collocations, clichés et pragmatèmes) car leur description se greffe sur celle de la lexie.

Dans un second temps, je parlerai des liens qui unissent les lexies et des regroupements des lexies sur la base de ces liens, regroupements conditionnant la description et l'organisation du lexique, ainsi que de la distinction entre lexies de même signifiant ; tout ceci constitue la macrostructure du DEC.

2.2.1 La microstructure du dictionnaire : un article décrit une lexie

Nous avons vu ci-dessus qu'une expression langagière², en tant que signe linguistique, peut être envisagée (au moins) sous deux angles : tout d'abord selon le type de signe considéré, c'est-à-dire selon qu'il s'agit d'un signe lexical simple (\approx expression monolexémique) ou complexe (\approx expression plurilexémique) ; et ensuite selon la composante du signe concernée (signifié, signifiant ou syntactique). Nous allons retrouver au niveau du dictionnaire, c'est-à-dire au niveau de la description de ces expressions, ces deux mêmes « angles d'attaque ».

Nous avons déjà vu que les expressions monolexémiques et certaines expressions plurilexémiques, les locutions, sont regroupées à l'intérieur d'un même ensemble, les lexies. Si toutes les expressions langagières de la langue **L** doivent être décrites dans le dictionnaire, elles ne doivent pas l'être forcément dans le cadre d'une entrée lexicographique, comme nous allons le voir ci-dessous.

Chaque composante du signe linguistique est décrite de façon distincte dans un article de dictionnaire et fait l'objet d'une zone descriptive particulière : zone phonologique (= signifiant), zone sémantique (= signifié) et zone de combinatoire (= syntactique), auxquelles s'ajoutent les zones phraséologique et d'exemples. C'est dans cet ordre que je vais décrire ci-dessous la microstructure d'un dictionnaire.

Remarque. Il est abusif de parler de signe linguistique à propos d'une lexie. Il faudrait parler du signifié, du signifiant et du syntactique des radicaux communs à tous les éléments de cette lexie. Je me permettrai cependant ici, dans un souci de simplicité, de faire ce raccourci.

Mais auparavant, quelques remarques s'imposent à propos du sens de l'expression « description complète d'une lexie » et du type de signe linguistique concerné.

2.2.1.1 La description complète d'une lexie

Un DEC étant orienté dans le sens de l'expression plutôt que dans celui de la compréhension, un article de dictionnaire doit renseigner le lecteur non seulement sur la forme visuelle (RGraph) ou sonore (RPhon) de la lexie L décrite et sur sa définition, sur son genre, sur ses particularités éventuelles, mais il doit en plus donner tous les renseignements permettant d'employer L dans son contexte. La description de la lexie PEMOC'H 'porc, cochon', par exemple, doit donner à connaître les sens lexicaux 'gwiz' 'truie' et 'hoc'h' 'verrat', 'tetac'h' 'surnom affectueux du cochon', 'neizhiad' 'portée', etc., toutes lexies contenant la composante 'moc'h' à l'intérieur de leur définition.¹¹ La description des lexies FENEANT 'fainéant', LIZIDANT et LEZIREK 'paresseux' doit renseigner le lecteur sur le point de savoir si ces adjectifs peuvent ou ne peuvent pas s'appliquer à des êtres vivants non humains.

Dans le sens analytique ou sémasiologique (sens de la compréhension) cette fois, la description de L (si L = HENT 'chemin') doit contenir un lien permettant au lecteur de comprendre le sens de la pseudo-collocation *hent-bras* lit. 'chemin grand' = 'route', pour L = PEMOC'H, les locutions 'PEMOC'H-GOUENŃV' lit. 'cochon-sauvage' = 'sanglier' et 'BOUT2 MOC'H LART' lit. 'avoir des cochons gras' = 'être vantard', ainsi que la locution 'AET EO AR MOC'H D'AR FOAR' lit. 'allé est les cochons à la foire' = 'les gens étant occupés à manger, on n'entend pas un bruit de conversation'.

Tous ces renseignements – et d'autres, plus spécifiques, comme nous allons le voir ci-dessous – sont donnés dans la description de L.

2.2.1.2 La zone phonologique

Dans la zone phonologique est donnée la RGraph de la lexie, c'est-à-dire son orthographe ainsi que sa RPhonP (représentation phonémique). Cette zone ne donne pas lieu à plus de commentaire.

2.2.1.3 La zone sémantique

Dans la zone sémantique sont données les informations concernant le sens de L, dont la description doit satisfaire les trois conditions suivantes (Mel'čuk 2013b : 279) :

1) Elle doit fournir tous les éléments permettant le choix correct de L pour désigner les éléments de la réalité extralinguistique qui peuvent être dénotés par L (potentiel dénotatif de L).

¹¹ Je donne ici la forme du lexème comme étant MOC'H 'porcs'. Une étude plus approfondie permettrait de dire si c'est cette forme ou la forme singulière PEMOC'H qui représente le lexème.

2) La description de L doit refléter tous les liens que L entretient avec les lexies qui lui sont apparentées, c'est-à-dire celles avec lesquelles L partage une ou plusieurs composantes non triviales (potentiel paradigmatique de L).

3) La zone sémantique de L doit rendre compte de la combinatoire de L avec d'autres lexies dans un énoncé, que cette combinatoire soit libre ou restreinte (potentiel syntagmatique de L).

La zone sémantique comprend deux sous-zones, la définition et les connotations, qui prennent chacune en charge à leur façon les trois conditions énumérées ci-dessus. La définition d'une lexie L est au cœur de la description de L : pratiquement tout, dans cette description, doit s'y rattacher. Elle mérite donc une présentation assez approfondie. La sous-zone des connotations prend en charge les sens que les locuteurs associent avec L, sans que ceux-ci fassent partie de la définition de L ; je n'en parlerai pas ici.

La définition lexicographique d'une lexie L comporte deux parties : d'une part le défini, qui fait figurer L avec ses ASém (si elle en possède), auquel cas on parle de forme propositionnelle (FP), et d'autre part le définissant, ou la définition au sens strict, qui présente la décomposition paraphrastique de 'L' en termes de sens plus simples que 'L'. La définition de L se présente sous la forme suivante : *défini* ≡ 'définissant'. Je vais présenter successivement le défini et le définissant.

I. Le défini (la forme propositionnelle) de L

Le défini est composé du nom de la lexie L décrite et des variables correspondant aux ASém de L. La notion d'ASém a été présentée en [II-1.2.1.1.1](#). L'intérêt majeur de la fourniture des ASém d'une lexie L sera tout d'abord exposé, puis la façon de détecter ces ASém.

1) Les ASém de L

La fourniture de la structure actancielle d'une lexie L, c'est-à-dire du nombre et du type des ASém de L, à travers la FP de L, est nécessaire à plusieurs points de vue, pour un bon emploi de L.

La définition de BARBOTAT en 'komz a draoù a bep seurt, puilh ha dister o fouez' 'parler de façon incessante à propos de choses de peu d'importance' ne permet pas au lecteur de savoir si les phrases suivantes sont correctes ou non :

(58) a. *Yann a zo é varbotat get <doc'h> Pier.* 'Yann parle de façon incessante avec <à> Pierre.'

b. *???Yann a zo é varbotat diâr-benn an huñvre en doa graet an neizhour.* 'Yann parle de façon incessante du rêve qu'il a fait cette nuit.'

Selon la définition approximative proposée ci-dessus, la CG de BARBOTAT est 'komz' 'parler'. KOMZ a clairement trois ASém : 'ar penn-den X a gomz get ar penn-den Y diâr-benn Z' 'l'individu X parle avec l'individu Y à propos de Z' ; BARBOTAT devrait logiquement avoir également ces trois ASém, et les phrases (58)a et b devraient donc être correctes. Or si (58)a est correcte, (58)b semble incorrecte : l'expression du sujet sur lequel porte le bavardage ne semble pouvoir se faire que dans

des conditions très particulières. Le défini de BARBOTAT, sa FP, doit donc être, approximativement, ‘ar penn-den X a varbot get ar penn-den Y diàr-benn un dra bennak’ ‘l’individu X bavarde avec l’individu Y à propos de quelque chose’, et non *‘(...) diàr-benn un dra bennak Z’ ‘(...) à propos de quelque chose Z’.

La fourniture des ASém permet également de spécifier les restrictions sur la nature des ASém de telle lexie. Nous en avons un exemple à nouveau avec KOMZ ‘parler’ dont j’ai donné ci-dessus la FP de la façon suivante : ‘ar penn-den X a gomz get ar penn-den Y diàr-benn Z’ ‘l’individu X parle avec l’individu Y à propos de Z’. Il est clair que seul un être humain peut parler : la variable X devra donc être qualifiée en conséquence¹² ; à proprement parler, cette qualification n’est obligatoire que dans la définition mais on la fait dans la FP pour des raisons pédagogiques. Ma caractérisation de Y est sans doute un peu restrictive : un humain peut parler à des animaux tels le chien, le cheval, etc. La variable Z n’est pas qualifiée parce que le sujet dont X parle à ou avec Y peut être de tout ordre : il peut s’agir d’une entité (individu, animal...), d’un fait (rêve, métier, événement, situation, ...).

La connaissance de la structure actancielle de L permet ensuite de spécifier la diathèse et le régime de L (voir [II-2.2.1.4.1](#)), avec toutes les contraintes concernant l’expression des ASém : par exemple, le fait qu’en breton, *leuskel* ‘laisser’ régit la préposition *get (ub)* lit. ‘(laisser qqch) avec qqn’ et non la préposition *da ‘à’* – (59)a, que le régime du nom *moaien* ‘moyen’ est direct ou se fait au moyen de la préposition *da ‘à’* – (59)b-c, que l’expression de l’ASém 2 est obligatoire avec le verbe *hachiñ* ‘détruire’ – (59)d, qu’il est impossible d’exprimer simultanément l’ASém 1 et l’ASém 2 avec *keuz* si l’ASém 1 se réalise sous la forme d’un nom – (59)e, etc. :

- (59) a. *Aet ‘vehe bet ma femoc’h bras geti, ha ‘dehe bet laosket an hani bihan genin-me.* lit. ‘Allé serait été mon cochon grand avec.elle, et aurait eu laissé le celui petit avec.moi.’ = ‘Elle aurait emporté mon grand cochon et m’aurait laissé le petit.’ JS
- b. *‘Vo ket moaien beviñ a-vihanoc’h.* lit. ‘Sera pas moyen vivre sinon.’ = ‘Sinon, on ne pourra pas vivre.’ JS
- c. *Bout1 ‘h eus moaien marse da monet fonnaploc’h.* ‘Être est moyen peut-être à aller plus.vite’ = ‘Il y a peut-être moyen d’aller plus vite.’ JS
- d. *Ha neuze e tae barradoù glav lies-mat evit hachiñ an traoù ivez.* lit. ‘Et alors venait averse pluie souvent-bien pour détruire les choses aussi.’ = ‘Et puis venaient bien souvent des averse pluie pour tout détruire aussi.’ JS
- e. **Keuz ma zad d’e vro a zo bras.* ‘Le regret de mon père de son pays est grand.’

Enfin, et ce n’est pas le moindre intérêt qu’il y a à fournir les ASém d’une lexie, la combinatoire lexicale de L (ou la façon dont L se combine avec d’autres lexies dans le discours, voir [II-2.2.1.4.2](#)) – c’est-à-dire une partie fondamentale de la description de L – dépend de la spécification des ASém

¹² Dans les fables ou les chansons, par exemple, on peut lire *Ar louarn a gomz doc’h ar vran...* ‘Le renard parle au corbeau...’ ; mais dans ce cas, les animaux en question sont humanisés. Dans un emploi normal de la langue, on ne dira jamais cela. Certains oiseaux, tels le perroquet ou le corbeau, peuvent articuler des sons à la façon d’un humain. Mais là encore, il serait abusif de dire **Ar peroked-mañ a gomz fonnapl* ‘Ce perroquet parle vite’.

de L.

Les ASém jouant un rôle crucial dans la description de L, il est important pour chaque L, d'en déterminer le nombre et de leur donner un numéro distinctif. C'est ce que nous allons voir ci-dessous.

2) La détermination et la numérotation des actants de L

De façon prototypique, un ASém correspond à un participant obligatoire dans la définition d'une lexie L tel qu'il a une expression auprès de L. La notion de participant obligatoire à une situation linguistique (SIT) nécessite une brève explication. La SIT d'une lexie L, ou SIT(L), est un fait complexe, un ensemble de faits et d'entités liés par des relations de dépendance en une structure unifiée à laquelle réfère un prédicat 'L' qui est le sens de L (Mel'čuk 2004 : 9). La SIT(L) contient des éléments, dont certains sont des participants obligatoires à la SIT(L) ; ils sont obligatoires dans ce sens que si un de ces éléments est absent de la SIT(L), ce qui reste n'est plus une SIT ou ne peut pas être dénoté par L. Prenons l'exemple du verbe SELLET 'regarder' (*Ema Yann é sellet doc'h ar mor* 'Yann regarde la mer'). La SIT(*sellet*) contient approximativement les éléments suivants : un être vivant doté d'yeux lui permettant de percevoir une image ; quelque chose vers lequel les yeux de l'être vivant sont tournés dans le but d'en percevoir l'image. Parmi ces éléments, il y a trois participants obligatoires. Le premier est l'être vivant : sans cet être vivant, ce qui reste cesse d'être une SIT. La SIT(*sellet*) exige aussi le participant 'quelque chose' que l'être vivant regarde ; sans ce second participant, la situation en question ne peut pas être dénotée par la lexie SELLET

La SIT(*sellet*) a enfin comme participant obligatoire l'organe de la vue, grosso modo les yeux ; en effet, un individu qui n'aurait pas d'yeux – ou pas d'yeux en état de fonctionner – ne peut pas *sellet* 'regarder'.

Ces trois participants obligatoires à la SIT(*sellet*) doivent apparaître dans la définition de SELLET. Il n'y apparaîtront cependant pas de la même manière car il existe une différence importante entre les deux premiers et le troisième. Les deux premiers participants obligatoires à la SIT(*sellet* 'regarder') sont des participants variables : le premier participant peut être n'importe quel être animé doté de la vision (*c'hwi* 'toi', *Mari* 'Marie', *ar vuoc'h* 'la vache', ...), le deuxième peut également être n'importe quelle entité (*Yann* 'Jean', *ar roc'h* 'la roche', *ar pezh en deus graet hiziv* 'ce qu'il a fait aujourd'hui', ...). Le troisième participant n'est pas variable, c'est un participant constant : on regarde forcément avec les yeux. Ceci a des répercussions au niveau linguistique : les participants variables à la SIT(L) sont – normalement – exprimables dans le texte, comme on le voit en (60)a, et correspondent dans ce cas à des ASém noté X, Y, Z, etc., de L ; par contre, les participants constants ne sont normalement pas exprimables dans le texte – on voit que (60)b est incorrecte car *sellet get e zaoulagad* 'regarder avec ses yeux' est un pléonasme – et ne sont donc pas des ASém de L, sauf dans le cas où un participant

constant est qualifié, comme en (60)c, auquel cas il correspond à un ASém optionnel de L :

- (60) a. *Ema Yann[X] é sellet doc'h Pier[Y]* 'Yann regarde Pierre'
b. **Ema Yann é sellet get e zaoulagad* 'Yann regarde avec ses yeux'
c. *Ema Yann é sellet get e zaoulagad glas, digor-bras* 'Yann regarde avec ses yeux bleus, grand ouverts'

Il est important de noter que le fait pour tel ASém de ne pas être exprimé dans telle phrase est différent du fait de ne pas exister : en (61)a où il n'est pas exprimé, Y existe néanmoins. De la même façon, on ne sait pas en (61)b quel est Z mais ce dernier existe cependant :

- (61) a. *Mari a zo é komz doc'h Yann.* 'Marie parle à Yann.'
b. *Mari a zo é komz ag ar voizin.* 'Marie parle du voisin.'

Par « exprimés dans le texte », il faut comprendre ici que les lexies correspondant à ces participants sont en lien syntaxique avec la lexie considérée ; on exige soit un lien direct avec L, soit un lien par FL : en (61)a, *Mari* est sujet syntaxique de *komz* et *Yann* en est le complément principal ; en (61)b, *voizin* est également complément de *komz* ; en (62), *Mari* 'Marie' et *dienez* 'manque' sont liés au travers de la FL Oper1 de valeur *gouiet* lit. 'savoir'.

- (62) *Mari a oui dienez d'he merc'h.* lit. 'Marie sait manque à sa fille.' = 'La fille de Marie lui manque.'

Il arrive également que deux participants variables, qui devraient correspondre à deux ASém différents, n'en correspondent qu'à un seul. Le verbe AESAATII.2a 'guérir' (voir [VII-1.1.2.1.2.1](#)) présente cette particularité : l'être vivant malade est un participant variable pouvant être exprimé dans le texte comme on le voit en (63)a et il en va de même de la partie du corps, voir (63)b.

- (63) a. *Ar medisinour en deus aesaet da Yann fonnapl.* 'Le médecin à vite guéri Yann.'
b. *Ar medisinour en deus aesaet d'e vrec'h fonnapl.* 'Le médecin à vite guéri son bras.'

Cependant, ces deux participants liés métonymiquement ne peuvent être exprimés en même temps dans le texte, comme le montre (64), et constituent donc ce qu'on appelle une variable scindée.

- (64) **Ar medisinour en deus aesaet da Yann ha d'e vrec'h fonnapl.* 'Le médecin a vite guéri Yann et son bras.'

La FP de AESAAT 'guérir' sera donc: 'lodenn-gorv X² ar boud bev X¹ a aesa' 'la partie du corps X² de l'être vivant X¹ guérit'.

Disons un mot de la numérotation des ASém. Si L est un verbe, l'ASém 1(L) est le sujet, l'ASém 2 est le complément principal (souvent le complément d'objet, direct ou indirect) de L et les ASém suivants sont les compléments de moindre importance. Si L est un nom dénotant un fait, par exemple *lamm* 'chute', l'ASém 1 en sera la chose qui tombe, l'ASém 2 l'endroit où l'ASém 1 (= X) tombe et l'endroit d'où X tombe sera l'ASém 3. La plupart des adjectifs et adverbes ont un seul ASém : l'adjectif *ruz* 'rouge' a comme ASém 1 la chose qui est rouge, *fall* 'méchant' l'être vivant qui est méchant ; l'adverbe *a-benn* 'immédiatement' a comme ASém 1 le verbe auquel *a-benn* s'applique.

II. Le définissant (la définition proprement dite)

Le définissant, ou définition proprement dite, de L se présente normalement sous la forme d'une RSém du sens de L (voir [II-1.2.1](#)) ; dans un dictionnaire, elle prend une forme verbale, moins précise mais permettant mieux à l'intuition de s'exercer. Je ne reviendrai pas ici sur la RSém de L et ne parlerai que de la définition verbale.

Le définissant présente la décomposition paraphrastique de 'L' en termes de sens plus simples que 'L'. Un sens 'σ₁' est plus simple que le sens 'σ₂' si la décomposition de 'σ₂' contient 'σ₁' et que l'inverse n'est pas vrai et ne peut pas l'être. Par exemple, 'lonkiñ' 'avalér' est plus simple sémantiquement que 'debrñ' 'manger' (Yann a zebr bara lit. 'Yann mange pain' = 'Yann mange du pain'), parce que 'debrñ' peut être défini, *grosso modo*, comme 'euvriñ un dra bennak doc'h er lonkiñ, goude bout2 bet-eñ chaoket' 'ingérer quelque chose en l'avalant, après l'avoir mastiqué'. La définition du lexème LONKIÑ ne pourra donc pas comprendre la composante 'debrñ'. La définition de DEBRIÑ se présentera donc de la façon (approximative) suivante :

Défini (forme propositionnelle)	Définissant (décomposition sémantique)
<i>Ar penn-den pe ar loen X a zebr Y</i> ≡ 'l'individu ou l'animal X mange Y'	'ar penn-den pe ar loen X a euvr Y doc'h er lonkiñ goude bout2 bet-eñ chaoket' 'l'individu ou l'animal X ingère Y en l'avalant après l'avoir mastiqué'

Tableau 1. La définition de DEBRIÑ 'manger'

Le définissant comprend un élément principal, appelé la composante centrale, ou composante générique (CG) ; ainsi la CG de la définition de chacun des deux lexèmes en (65) ci-dessous, qui dénotent des sentiments de type particulier, est 'sentiment désagréable'.

(65) a. *KeuzII.3 'zo genin bout2 lâret ya da henezh.* lit. 'Regret-amertume est avec.moi avoir dit oui à celui-là.' = 'Je me mords les doigts de lui avoir dit oui.'

b. *Keuz I.3b am eus bout2 lâret ur gaou.* lit. 'Regret j'ai avoir dit un mensonge.' = 'J'ai du regret d'avoir dit un mensonge.'

La définition comprend aussi une série de composantes périphériques, ou composantes spécifiques, qui permettent de différencier la lexie définie de ses quasi-synonymes ; ainsi, il faut trouver des composantes périphériques pour distinguer KEUZ 'regret' de HIRAEZH 'nostalgie', MAGIÑ 'nourrir' de BOUETAT 'nourrir (un animal)', BIHAN 'petit' de DISTER 'insignifiant', etc. (On reconnaît ici le schéma familier de la définition aristotélicienne par genre prochain et différences spécifiques.)

La définition d'une lexie obéit à un ensemble de règles dont j'ai déjà évoqué un élément : la nécessité définir la lexie au moyen d'autres lexies plus simples sémantiquement. C'est la règle de décomposition sémantique. L'application stricte de cette règle permet d'éviter les cercles vicieux dans les définitions, un problème sérieux pour la plupart des dictionnaires existants.

Comme dit plus haut, la définition de L doit permettre de désigner correctement au moyen de L tous les éléments de la réalité extralinguistique que L peut dénoter ; chaque composante postulée doit être nécessaire et l'ensemble des composantes suffisant pour couvrir tous les emplois possibles de la lexie étudiée. C'est la règle d'adéquation. Par exemple, la lexie MOC'H 'porcs' ne doit évidemment pas se contenter de donner 'loened dot' 'animaux domestiques' dans sa définition, car ce sens permettrait de désigner incorrectement sous le nom de *moc'h* une foule d'animaux domestiques qui ne sont pas des porcs ; l'ajout des composantes 'desavet d'ar liesañ evit o c'hig' 'élevés le plus souvent pour leur viande' est insuffisant : là encore, selon cette définition, nous pourrions désigner des bœufs sous le nom de *moc'h* ; à l'inverse, le fait de savoir quand les porcs ont été domestiqués ne doit entrer dans la description de MOC'H que si cette information permet de différencier le sens de *moc'h* de celui d'une autre espèce d'animaux ; ceci ne semble pas être le cas et donc cette information, de caractère encyclopédique, n'est pas nécessaire pour décrire correctement *moc'h*. La définition de L doit aussi rendre compte des liens existant entre L et les lexies qui lui sont apparentées. Ainsi, la définition de MOC'H 'cochons' doit rendre compte du lien qui existe entre ce lexème et KILI 'cellule (où vit le cochon)', MUR 'cage en forme de civière pour le transport d'un cochon', SEKE 'cri pour appeler les cochons', par exemple, et elle doit donc contenir le sémantème '(animal) domestique' ; elle doit contenir la configuration de sémantèmes 'élevé pour sa viande' pour rendre compte du lexème MOC'HAI 'charcuterie (viande)'. Dans la liste des lexies données ci-dessus, MOC'HAI est un dérivé morphologique, c'est-à-dire qu'elle contient le radical **moc'h-**, et les autres ne le sont pas. Par contre, elles sont toutes des dérivés sémantiques de MOC'H, c'est-à-dire que leur définition contient à chaque fois le sémantème 'moc'h' et chacune, bien sûr, contient d'autres composantes qui la différencient des autres lexies.

Le fait que la définition d'une lexie L doive rendre compte des liens existant entre L et les lexies qui lui sont apparentées explique que des lexies dénotant dans deux langues différentes exactement la même réalité extralinguistique puissent avoir des définitions différentes. On peut comparer par exemple, la définition de RASTELL 'râteau' avec celle de son équivalent français RÂTEAU. La définition de RASTELL doit contenir une composante sémantique portant sur le type de bruit que fait normalement un râteau lorsqu'on s'en sert, ceci afin de rendre compte de la lexie RASTELLEK lit. 'râteleux' = 'grasseyant (parlant sans rouler les R)' qu'on a dans l'expression *komz rastellek* lit. 'parler râteleux' = 'grasseyer' ; il est en effet clair pour les locuteurs que si on dit *komz rastellek*, c'est parce que cette manière de parler évoque le bruit que fait un râteau sur le sol. Par contre, il n'existe en français aucune expression de la sorte, si bien que la présence dans la description de RÂTEAU d'une composante sémantique décrivant le type de bruit que fait un râteau serait malvenue, car ne relevant pas de la linguistique mais de l'encyclopédie.

Enfin la définition de L doit rendre compte de la combinatoire lexicale de L, c'est-à-dire de la façon dont L se combine avec d'autres lexies dans un énoncé. En ce qui concerne la combinatoire libre de L, l'impossibilité, par exemple, de dire **ur pemoc'h dot* 'un cochon domestique' vient du fait que le sémantème '(animal) domestique' figure dans la définition de PEMOC'H ; il est en effet redondant de parler d'un 'animal domestique domestique'.

Si une définition lexicographique est adéquate, elle doit passer le test de substituabilité : il doit être possible dans tous les contextes de remplacer, en préservant le sens (au prix parfois d'entorses aux règles stylistiques), le défini par le définissant, c'est-à-dire la lexie décrite par sa définition, et vice-versa. Ainsi, on pourrait être tenté de donner une définition de NAON 'faim' au moyen de 'dober (a zebriñ...)' 'besoin (de manger...)', étant donné qu'on pourrait paraphraser (66)a par (66)b :

- (66) a. *N'am eus ket debret a-c'houde tri deiz, naon am eus.* 'Je n'ai rien mangé depuis trois jours, j'ai faim.'
b. *N'am eus ket debret a-c'houde tri deiz, dober am eus a zebriñ.* 'Je n'ai rien mangé depuis trois jours, j'ai besoin de manger.'

Mais cette définition est exclue du fait que le test de substituabilité est négatif dans le cas suivant :

- (67) a. *Ar brizonerion o doa marvet get an naon.* lit. 'Les prisonniers avaient mouru avec la faim.' = 'Les prisonniers étaient morts de faim.'
b. **Ar brizonerion o doa marvet get an dober a zebriñ.* lit. 'Les prisonniers avaient mouru avec le besoin de manger.' = 'Les prisonniers étaient morts du besoin de manger.'

En effet, on ne peut pas « mourir d'un besoin de manger », seulement de la non-satisfaction de ce besoin. La définition (de façon abrégée et approximative) de NAON est 'sant kaozet get un diouver a voued, hag an diouver-mañ' 'quelque chose qu'on sent qui est causé par un manque de nourriture, et ce manque'.

2.2.1.4 La zone de combinatoire

Le syntactique de L est décrit dans la zone de combinatoire. Cette zone comprend cinq sous-zones ; je passerai rapidement sur trois d'entre elles pour m'attarder sur les sous-zones de cooccurrence syntaxique et de cooccurrence lexicale.

Dans la sous-zone morphologique sont données la partie du discours de L, les irrégularités morphologiques la concernant, etc. Par exemple, la sous-zone morphologique de TORR-PENN 'casse-pied' donne : nom masculin, n'a pas de pluriel, etc. Celle de TEÑVALDED 'obscurité' donne : nom féminin, ne mute pas après l'article [contrairement à une règle générale de la langue bretonne], etc.

La sous-zone stylistique donne à connaître le registre de langue de L, l'origine dialectale éventuelle, le fait de savoir si L est vieilli, etc.

La sous-zone pragmatique donne à connaître les situations dans lesquelles l'emploi de L est approprié.

2.2.1.4.1 La sous-zone de combinatoire syntaxique

La combinatoire syntaxique d'une lexie L est décrite au moyen du schéma de régime (SR). Le SR de L (Milićević 2009) spécifie la correspondance entre L, ses ASém, ses ASyntP et ses ASyntS. Le SR se présente sous la forme d'un tableau à m colonnes et n lignes. La manchette du tableau donne la correspondance entre ASém et ASyntP de L ; c'est la diathèse de L (voir plus bas). Chaque colonne représente un ASyntP de L ; les lignes de la colonne indiquent les réalisations possibles de ce dernier, y compris sa forme morphologique (cas nominal si l'actant se réalise comme un nom, mode verbal si c'est un verbe, etc.). Prenons l'exemple du lexème LÂRET 'dire', ayant la forme propositionnelle 'ar penn-den X a lâr Y d'ar penn-den Z' 'l'individu X dit Y à l'individu Z' ; son SR se présente comme dans le Tableau 2 ci-dessous :

X ↔ I	Y ↔ II	Z ↔ III
1. —subjectale→N	<p style="text-align: center;">obligatoire</p> 1. —obj- directe→N 2. —obj-directe→PROP 3. pop —obj-directe→ <i>penaos</i> 'comment' PROP 4. —obj-directe→ <i>ma</i> 'si' PROP	1. —obj-oblique→ <i>da</i> 'à' N

Tableau 2. Schéma de régime de LÂRET 'dire'

Remarques.

En breton, il est possible d'avoir en tant que complément d'un verbe ou d'un nom une proposition « nue », c'est-à-dire une proposition n'ayant aucun élément introducteur (conjonction, notamment) ; cf. la colonne 2, ligne 2 du Régime ci-dessus. Ainsi, *Yann dit que Pierre viendra* se dit littéralement en breton *Yann a lâr [e tay Pier]_{PROP}* lit. 'Yann dit [viendra Pierre]'. (La particule *E* qui précède le verbe de la complétive est le marqueur de la modalité affirmative.) Il s'agit ici de la *subordination asyndétique*, phénomène qui existe également en anglais, par exemple (*John says [Peter will come]_{PROP}*).

En breton populaire, la proposition est souvent introduite par la conjonction *penaos* lit. 'comment' = 'que', ce que la langue académique condamne. Ce fait est indiqué par la marque stylistique **populaire** donnée en colonne 2, ligne 3.

Dans la suite de ce travail, je ne noterai plus les RelSyntS dans les lignes du tableau.

La diathèse de LÂRET 'dire' est triviale en ce sens que la correspondance entre les ASém et les ASyntP est directe : X, c'est-à-dire l'ASém 1, est exprimé par l'ASyntP I (qui correspond en SyntS au sujet), Y, l'ASém 2, par l'ASyntP II (qui correspond à l'objet direct) et Z, l'ASém 3, par l'ASyntP III (objet indirect). Notons, cependant, que cela n'est pas toujours le cas. Ainsi, l'adjectif RUZ 'rouge' a-t-il un ASém ('ce qui est rouge'), alors qu'il n'a pas d'ASyntP ; en effet, RUZ ne peut pas gouverner syntaxiquement le nom qu'il qualifie, car c'est ce dernier qui est son gouverneur en syntaxe. Autre exemple, l'adjectif SKUIZH1.3 'fatigué' (*Skuizh on get hennezh* lit. 'Fatigué suis avec celui-là' ≈ 'J'en ai marre de lui') a deux (au moins) ASém, l'individu *skuizh*1.3 (ASém 1) et la cause de son état (ASém 2) mais l'ASyntP I correspond à l'ASém 2 car l'ASém 1 ne peut pas être exprimé en lien de dépendance syntaxique avec SKUIZH1.3 et ne peut donc pas en être un ASyntP. La diathèse d'une

lexie permet de décrire ces phénomènes.

Grâce à la première colonne du SR de LÂRET, nous savons que son ASyntP I se réalise par un nom ; dans la deuxième colonne est représenté le fait que l'ASyntP II peut se réaliser comme un nom ou une proposition subordonnée et la troisième colonne nous apprend que l'ASyntP III prend la forme d'un nom introduit par la préposition da 'à'. L'expression de l'ASyntP II est marquée comme étant **obligatoire** ; en effet, les phrases (68)a-b sont incorrectes, il faut dire (68)c-d :

- (68) a. **Yann a lâr*. 'Yann dit.'
 b. **Yann a lâr da Batrig*. 'Yann dit à Patrick.'
 c. *Yann a lâr un dra bennak (da Batrig)*. 'Yann dit quelque chose (à Patrick).'
 d. *Yann a lâr (da Batrig) e tay Pier*. 'Yann dit (à Patrick) que viendra Pierre.'

Les contraintes éventuelles sur la cooccurrence des actants sont également indiquées. Par exemple, les annotations accompagnant le SR de ALC'HWEZ 'clé' interdisent l'expression simultanée de ses deux actants – l'ASyntP I (le possesseur de la clé) et l'ASyntP II (ce que la clé ouvre) – si le premier n'est pas exprimé sous la forme d'un adjectif possessif ; ainsi, il est impossible de dire **alc'hwez Yann an ti* lit. 'clé Jean la maison' / **alc'hwez Yann ag an ti* lit. 'clé Jean de la maison' = 'la clé de Jean de la maison', l'expression correcte étant *e alc'hwez ag an ti* 'sa clé de la maison'.

X ↔ I	Y ↔ II
1. N	1. N
2. A _{poss} (N)	2. ag 'de' N

C _{I.1} :	<i>alc'hwez Yann</i> lit. 'clé Yann' = 'la clé de Yann'
C _{I.2} :	<i>e alc'hwez</i> 'sa clé'
C _{II.1} :	<i>alc'hwez an ti</i> lit. 'clé la maison' = 'la clé de la maison'
C _{II.2} :	<i>an alc'hwez ag an ti</i> 'la clé de la maison'
C _{I.1} + C _{II.1} :	impossible * <i>alc'hwez Yann an ti</i> lit. 'clé Yann la maison' = 'la clé de Yann de la maison'
C _{I.1} + C _{II.2} :	impossible * <i>alc'hwez Yann ag an ti</i> lit. 'clé Yann de la maison' = 'la clé de Yann de la maison'

Tableau 3. Schéma de régime et contraintes syntaxiques pesant sur l'expression de ALC'HWEZ 'clé'

Remarque. C_{I.1} veut dire 'colonne I, ligne 1', etc.

2.2.1.4.2 La sous-zone de combinatoire lexicale

La zone de combinatoire lexicale décrit les relations lexicales que la lexie-vedette L entretient avec d'autres lexies dans la langue considérée : relations paradigmatiques (synonymes de L, ses antonymes, conversifs et dérivés, tels que nominalisation/verbalisation, nom typique d'un actant de L, etc.) et relations syntagmatiques (collocations de L avec les intensificateurs, verbes supports, etc.). Dans le cadre de la LEC, ces relations sont décrites au moyen du formalisme universel des fonctions lexicales (FL) (Mel'čuk et Milićević 2014, vol. 1 : 201 et sq). Je vais dans un premier temps présenter la notion de FL et les FL standard principales employées dans le cadre de ce travail.

Je parlerai ensuite de la description des phrasèmes non locutionnels et à cette occasion, je m'étendrai un peu plus sur les FL non standard.

2.2.1.4.2.1 La notion de FL et les FL (standard) principales

Une FL est une fonction au sens mathématique du terme, qui peut être représentée sous la forme $f(x) = y$ où f est le nom de la FL, x est le mot-clé de la FL et y le ou les élément(s) de valeur. Par exemple, si f est le nom de la FL $Sing$ qui a le sens 'unité minimale régulière de ...' et si $x = avel$ 'vent', alors $y = lomm$ 'goutte', $taol$ 'coup', $barrad$ lit. 'comblée', (...), étant donné qu'on peut dire en breton *ur lomm avel* lit. 'une goutte de vent' = 'un souffle de vent', *un taol avel* 'un coup de vent', *ur barrad avel* lit. 'une comblée de vent' = 'une bourrasque', (...); si $x = arneñv$ 'orage', $y = taol$ 'coup', $barrad$ lit. 'comblée'; mais si $x = gurun$ 'tonnerre', alors $y = taol$ 'coup', $tarzh$ 'éclat'; et si $x = glav$ 'pluie', $y = lomm$ 'goutte', $barrad$.

Remarque. *Barrad* représentant une instance assez forte de pluie, de vent, il s'agit en réalité de la valeur d'une configuration de FL, $[Magn + Sing](glav \text{ 'pluie' } <avel \text{ 'vent' } >)$, de sens 'une instance de pluie <vent> intense' (voir un peu plus bas à propos des configurations de FL).

On peut constater que les différents « y » ne sont pas distribués de façon logique : on peut parler en breton de *ur lomm glav* lit. 'une goutte de pluie' pour 'une petite instance de pluie', de *ur lomm avel* lit. 'une goutte de vent', mais pas de **ur lomm gurun* lit. 'une goutte de tonnerre' ni de **ur lomm arneñv* lit. 'une goutte d'orage'; dans le même temps *barrad* dénote une instance de pluie, de vent, d'orage, mais pas de tonnerre; *taol* 'coup' s'applique à *avel* 'vent', à *arneñv* 'orage', sans doute à *gurun* 'tonnerre' mais pas à *glav* 'pluie'; quant à *tarzh* 'éclat', il ne peut qualifier que *gurun* 'tonnerre'. Par comparaison, on ne peut pas dire en français **un coup d'orage*; et si on peut parler d'une *averse de pluie* (= *ur barrad glav*), on ne peut pas dire **une averse d'orage* (du moins pas dans le sens 'une instance d'orage, un orage'), alors qu'en breton, *ur barrad arneñv* et *un taol arneñv* sont quasi-synonymes. Ces combinaisons lexicales sont souvent imprévisibles et les données correspondantes doivent être fournies au lecteur dans le cadre de la description de la lexie considérée. L'article lexicographique de GLAV 'pluie' doit donc mentionner explicitement que $Sing(glav \text{ 'pluie' }) = lomm$ 'goutte' et que $[Magn + Sing](glav) = barrad$ 'averse'. À l'article GURUN 'tonnerre', on aura $Sing(gurun) = tarzh$, *?taol*, à AVEL 'vent', $Sing(avel) = lomm, taol$, $[Magn + Sing](avel) = barrad$ et enfin à ARNEÑV 'orage', $Sing(arneñv) = taol, barrad$.

La FL $Sing$ est une FL standard simple, c'est-à-dire qu'elle correspond à un sens très général et abstrait et est applicable, à cause de cela, à un grand nombre de mots-clés; de telles FL tendent aussi à avoir beaucoup d'éléments de valeur pour un mot-clé.

Une FL non standard correspond au contraire à un sens particulier qui s'exprime auprès d'un nombre restreint de lexies, voire même auprès d'une seule lexie. Par exemple, la FL de sens 'faite à base de lait' dont le mot-clé unique est *soubenn* 'soupe' a comme valeur unique *dre laezh* 'par lait'

(*Me 'gav mat soubenn dre laezh* lit. 'Je trouve bon soupe par lait' = 'J'aime la soupe au lait'). Contrairement aux FL standard qui sont encodées, comme on l'a vu plus haut, au moyen d'un nom d'origine latine véhiculant un sens particulier (Magn, Sing, ...), les FL non standard se présentent sous la forme d'une définition par décomposition du sens, comme 'fait à base de lait' donnée ci-dessus : *Graet get laezh* 'fait à base de lait' (*soubenn* 'soupe') = *dre laezh* lit. 'par lait'.

Une FL *complexe* est une combinaison de FL simples syntaxiquement liées qui s'expriment cumulativement – par une expression lexicale, qui peut être monolexémique ou plurilexémique, portant le sens de la combinaison entière – auprès d'un mot-clé donné. Par exemple, la FL complexe $\text{IncepOper}_1(\text{L})$ 'commencer à faire <ressentir, ...> L', où la FL *Incep* gouverne syntaxiquement la FL Oper_1 , s'exprime auprès de la lexie ARFLEU 'colère' comme *monet en arfleu* lit. 'aller en colère', comme dans la phrase (69) dont la SSyntP est donnée en Figure 58 ci-dessous, plutôt que comme [#]*komañs bout1 en arfleu* 'commencer à être en colère' :

(69) *Yann a ya en arfleu* lit. 'Yann va en colère' = 'Yann se met en colère'

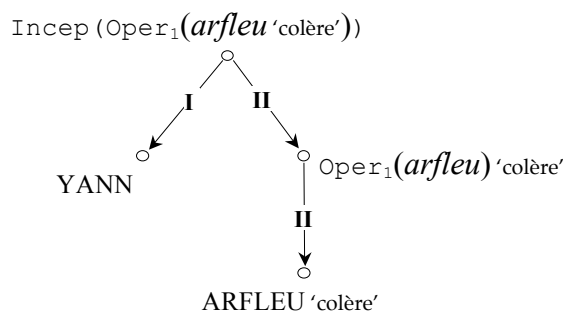


Figure 58. SSyntP de la phrase (69)

Enfin, une configuration de FL est une combinaison de FL simples syntaxiquement non liées qui a, elle aussi, une expression cumulative auprès d'un mot-clé donné. Par exemple, dans la région de Pontivy, la configuration de FL $[\text{Magn} + \text{Oper}_1](\text{L})$ 'faire <ressentir, ...> un(e) intense L', où les deux FL portent syntaxiquement sur leur mot-clé, et non pas l'une sur l'autre, s'exprime idiomatiquement auprès de la lexie NAON 'faim' comme *kreviñ get an naon* lit. 'crever avec la faim' = 'mourir de faim', l'expression *bout2 naon bras* lit. 'avoir faim grand' étant correcte mais moins employée.

L'exemple suivant permet de mieux comprendre la différence entre FL complexe et configuration de FL :

(70) a. *Ema Yann é kreviñ get ar sec'hed* lit. 'Est Yann à crever avec la soif' = 'Yann meurt de soif'

b. *Ema Yann é vonet en arfleu* lit. 'Est Yann à aller dans la colère' = 'Yann se met en colère'

Dans la SSyntP de (70)a, donnée ci-dessous en Figure 59, on voit qu'il n'y a pas de relation syntaxique directe entre $\text{Oper}_1(\text{sec'hed})$ et $\text{Magn}(\text{sec'hed})$, contrairement à (70)b où $\text{Oper}_1(\text{arfleu})$

dépend syntaxiquement de IncepOper_1 :

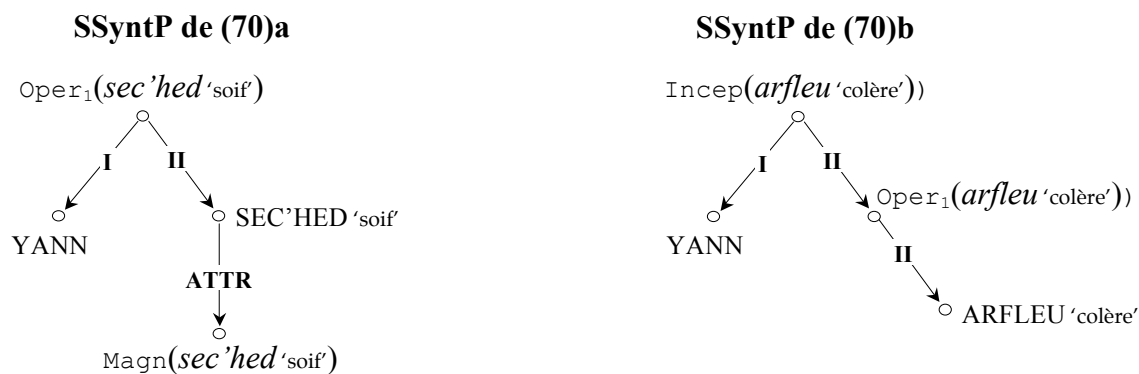


Figure 59. RSyntP des phrases (70)

Voici maintenant une caractérisation succincte des FL utilisées dans ce travail. (L'information entre crochets suivant une valeur de la FL considérée constitue le *mini-régime* de cette dernière. Le symbole « ~ » (tilde) fait référence au mot-clé L de la FL, et ART indique que, dans cette construction, L devra être précédé d'un article.)

FL simples

FL paradigmatiques

S_{yn} : synonyme de L

$S_{yn}(\text{deuñv}$ 'gendre') = *mabeg, mab-kaer* 'beau-fils'

$Anti$: antonyme de L

$Anti(\text{bras}$ 'grand') = *bihan* 'petit'

$Sing$: 'une instance/une unité de L' (singularisateur)

$Sing(\text{glav}$ 'pluie') = *tapenn* [~] 'goutte [de ~]'

$Sing(\text{dergei}$ 'escalier') = *pazenn* 'marche'

S_0 : nominalisation de L

$S_0(\text{kouezhel}$ 'tomber') = *lamm* 'chute'

$S_0(\text{don}$ 'profond') = *donder* 'profondeur'

V_0 : verbalisation de L

$V_0(\text{lamm}$ 'chute') = *kouezhel* 'tomber'

$V_0(\text{chouk}$ 'sieste') = *ac'hoeziñ* lit. 'siester' = 'faire la sieste'

A_i : adjectif caractérisant le i-nième actant du mot-clé

$A_1(\text{kleñved}$ 'maladie') = *klañv, dihet* 'malade'

A₂(*doujiñ* ‘craindre’) = *spontus* ‘effrayant’

Adv₀ : adverbialisation de L

Adv₀(*padiñ* ‘durer’) = *e-pad, a-tro* ‘pendant’

Adv₁ : adverbe caractérisant le i-ième actant de L

Adv₁(*kerzhet* ‘marcher’) = *àr droad* ‘à pied’

Adv₂(*gwarantiñ* ‘abriter’) = *en aior* ‘à l’abri’

FL syntagmatiques

Magn : adjectif/adverbe/expression adverbiale de sens ‘intense’/‘très’ (intensificateur)

Magn(*mezv* ‘soûl’) = *dall* ‘aveugle’, *kollet* ‘perdu’

(Autres exemples en [II-1.2.2.](#) et [II-1.3.1.1.1.](#))

Ver : adjectif/adverbe de sens ‘tel qu’il doit être’, ‘tel que cela sied’ (confirmateur)

Ver(*tamall* ‘critiquer’) = *get rezon* ‘avec raison’

Ver(*gaou* ‘mensonge’) = *sontil* ‘subtil’

Oper_i : verbe support (≈ sémantiquement vide dans le contexte de L) qui prend L comme CO principal et le i-nième actant de L comme sujet

Oper₁(*taol* ‘coup’) = *skoiñ* ‘frapper’ [ART ~]. *Yann a sko un taol get e vreur* lit. ‘Yann frappe un coup avec son frère’ = ‘Yann donne un coup à son frère’

Oper₂(*ger fall* ‘insulte’) = *serrinñ* lit. ‘ramasser’ = ‘recevoir, faire l’objet de’ [~]. *Yann a serr gerioù fall get Pier* lit. ‘Yann ramasse insultes avec Pierre’ = ‘Yann fait l’objet d’insultes de la part de Pierre’

Func_i : verbe support qui prend L comme sujet et le mot-clé comme complément principal

Func₁(*kleñved* ‘maladie’) = *a zo* ‘est’ [get ‘avec’ N_X]. *Kleñved a zo getoñ* lit. ‘Maladie est avec.lui’ = ‘Il est atteint de maladie’

Func₂(*taol* ‘coup’) = *arru* ‘arrive’ [get ‘avec’ <àr ‘sur’> N_Y]. *An taolou a arru get <àr> e vreur* lit. ‘Les coups arrivent avec <sur> son frère’ = ‘Les coups s’abattent sur son frère’

Incep : verbe voulant dire ‘commencer’

Incep s’emploie généralement en combinaison avec d’autres FL verbales, au sein de FL complexes.

Caus : verbe voulant dire ‘causer qu’une situation ait lieu’

Le plus souvent Caus s’emploie en combinaison avec d’autres FL verbales pour former des FL complexes.

FL complexes

AntiMagn

AntiMagn(*gortozadenn* ‘attente’) = *berr* ‘court’

AntiMagn(*skaotñ* ‘échauder’) = *diàr skañv* ‘légèrement’

IncepOper_i

IncepOper_i(*grip* ‘grippe’) = *serriñ* ‘ramasser’ [ART ~]. *Yann a serr ar grip* lit. ‘Yann ramasse la grippe’ = ‘Yann attrape la grippe’

IncepFunc_i

IncepFunc_i(*grip* ‘grippe’) = *a arru* ‘arrive’ [*get* ‘avec’ <àr ‘sur’> N_X]. *Ar grip a arru get* <àr> *Yann* lit. ‘La grippe arrive avec <sur> Yann’ = ‘Yann contracte la grippe’

CausFunc_i

CausFunc_i(*kleñved* ‘maladie’) = *kas* ‘envoyer’ [ART ~ da ‘à’ N_X] *Ar produioù chimik a gas kleñvedoù d’an dud* lit. ‘Les produits chimiques envoit maladies à les gens’ = ‘Les produits chimiques provoquent des maladies chez l’homme’

Configurations de FL

– [Magn + A_i]

[Magn + A_i](*tristez* ‘tristesse’) = *leun* ‘plein’ [*a* ‘de’ ~]

Il faut lire cette formule comme ‘[tel qu’il a]_{A_i} [grande]_{Magn} tristesse’, sachant que ‘tel qu’il a’ et ‘grande’ sont exprimés comme un tout, par *leun* ‘plein’.

– [Magn + Oper_i]

[Magn + Oper_i](*laou* ‘poux’) = *bout1 karget* ‘être chargé’ [*a* ‘de’ ~], *bout1 brein* ‘être pourri’ [*get* ‘avec’ ~]. *Karget e oa e bennad blev a laou* lit. ‘Chargé était sa tête cheveu de poux’ = ‘Il avait la chevelure pleine de poux’, *Brein e oa e bennad blev get ar laou* lit. ‘Pourri était sa tête cheveu avec les poux’ = ‘Il avait plein de poux’.

Il faut lire ces formules comme ‘[avoir]_{Oper_i} [beaucoup]_{Magn} de poux’, sachant que ‘avoir’ et ‘beaucoup’ sont exprimés comme un tout, par *bout1 karget* ‘être chargé’ ou *bout1 brein* ‘être pourri’.

2.2.1.4.2.2 La description des phrasèmes dans la sous-zone de combinatoire lexicale

Deux types de phrasèmes sont décrits dans la sous-zone de combinatoire lexicale, les collocations et les clichés. C’est dans cet ordre que nous allons les voir.

2.2.1.4.2.2.1 La description des collocations au moyen de FL

Comme on l’a vu plus haut, la description des collocations de L se fait principalement au moyen des FL standard syntagmatiques. Dans la zone de combinatoire lexicale de l’article KLEÑVED ‘maladie’, par exemple, les sens ‘komañs *bout2* (ur c’hleñved)’ ‘commencer à avoir (une maladie)’ et ‘*bout1* kaoz (d’ur c’hleñved)’ ‘causer1 (une maladie)’ seront décrits sous la forme suivante :

(71) IncepOper₁ = *serriñ* ‘ramasser’ [ART ~]

b. CausFunc₁ = *kas* ‘envoyer’ [ART ~ *da* ‘à’ NX]

Autre exemple : la collocation *nevez flamm* ‘tout nouveau, tout neuf’ sera décrite dans la zone de combinatoire lexicale de l’article NEVEZ ‘nouveau, neuf’ de la façon suivante :

(72) Magn = *flamm* ‘flambant’

Certaines collocations se voient décrites sous la forme de FL non standard. *Uioù poazhet en dour* lit. ‘œufs cuit dans l’eau’ = ‘œufs à la coque’ est un syntagme contraint : il ne s’agit pas de *uioùI.A.1* ‘corps (...) pondus par les femelles des oiseaux (...)’ qui ont été cuits dans de l’eau, mais de *uioùI.A.3* ‘œufs de poules destinés à l’alimentation humaine’ cuits dans l’eau d’une certaine façon (dans leur coque, pendant telle longueur de temps, ...) et servis chauds pour être mangés d’une certaine façon. Dans cette expression, le sens de *uioù* étant ‘œufs de poule destinés à l’alimentation humaine’, la composante *poazhet en dour* prend en charge tout le reste du sens de cette expression, soit donc ‘cuits dans de l’eau (...) et servis chauds (...)’ ; ce sens du collocatif *poazhet en dour* est donc très spécifique et n’a pas à ma connaissance d’expression autre que *poazhet en dour* en breton de Pontivy (noter cependant l’expression *uioù poazh-tanav* lit. ‘œufs cuit-mince’ = ‘œufs mollets’ en breton non vannetais, qui lui est sans doute équivalente) ; il ne peut donc pas s’agir d’une FL standard. Le breton non vannetais a également l’expression *uioù poazh-kalet* lit. ‘œufs cuit-dur’ = ‘œufs durs’ qui dénote des ‘*uioùI.A.3*’ (= ‘œufs’) ⊕ ‘cuits dans de l’eau jusqu’à ce que le contenu soit dur’. Ici aussi, il s’agit d’un sens très spécifique, qui n’a pas d’autre expression, à part peut-être *uioù kalet* ‘œufs durs’. Il s’agit également d’une FL non standard de *ui*. Ces deux collocations seront décrites dans la zone de combinatoire lexicale de *UII.A.3* ‘œuf’, sous la forme suivante (donnée approximativement) :

(73) a. cuit dans de l’eau pour être consommé chaud dans sa coque = *poazhet en dour, poazh-tanav*

b. cuit dans de l’eau de telle façon que le jaune soit dur = *poazh-kalet*

De très nombreux exemples de description de FL standard et non standard sont donnés dans la seconde partie de ce travail.

2.2.1.4.2.2 La description des clichés au moyen des FL

Les clichés sont décrits sous la forme de FL non standard uniquement, à l’article de dictionnaire de leur(s) ancre(s) lexicale(s). L’ancre lexicale d’un cliché est une lexie faisant référence à l’élément principal de la situation décrite par le cliché (Mel’čuk 2014 : 326). Par exemple, le cliché (plus précisément le proverbe) *Keuz diwezhat ne talv ket (netra)* ‘Regret tardif ne vaut pas (rien)’ a les ancres lexicales KEUZI.3a et KEUZI.3b. En effet, ce proverbe peut se dire aussi bien dans le cas où on regrette une action non moralement répréhensible (KEUZI.3a) que moralement répréhensible (KEUZI.3b) (Louis et Milićević 2013 : 111-112) et il apparaîtra donc dans la zone de combinatoire

lexicale de ces deux lexèmes sous la forme suivante :

(74) Ne servij da netra bout² keuz. 'Il ne sert à rien d'avoir du regret.'
= *Keuz diwezhat ne talv ket (netra)*. lit. 'Regret tardif ne vaut pas (rien).'

Le sens d'un cliché étant normalement totalement transparent, sa SSém est triviale et n'a pas à être donnée ; on n'indique que sa RConcept, donnée en (74) ci-dessus en police Courier 12. La RConcept sert à identifier le sens exprimé par le cliché (Mel'čuk 2013b : 271).

2.2.1.5 La zone phraséologique

Sont répertoriés dans la zone phraséologique, pour une raison d'ordre pédagogique, les locutions où L apparaît. Un exemple permet de comprendre la raison d'être de cette zone. Un apprenant tombant sur la locution 'BARA-MEL' lit. 'pain-miel' = 'pain d'épices' ira sans difficulté consulter le dictionnaire à la lettre B(*ara-mel*) ; mais comment renseigner un apprenant qui va chercher à comprendre le sens de *Nend eo ket dec'h 'h oa bet lakaet halen e beg (X)* lit. 'Ce n'est pas hier était été mis sel dans bouche (de.X)' = '(X) n'est pas né de la dernière pluie' à l'article HALEN 'sel' ou à l'article BEG 'bouche', ignorant qu'il est du fait que *Nend eo ket dec'h 'h oa bet lakaet halen e beg (X)* forme un tout, et qu'il doit donc rechercher le sens de cette locution à la lettre N ? C'est à ce besoin que répond la zone phraséologique : dans la zone phraséologique de la description de HALEN 'sel', dans celle de BEG 'bouche' et dans celle de tous les lexèmes pleins composant cette locution figure sans plus d'explication le nom de la locution sous la forme suivante :

(75) □ *Nend eo ket dec'h eh oa bet lakaet halen e beg (X)*. lit. 'N'est pas hier était été mis du.sel dans la.bouche (X).' = 'Je ne suis pas né de la dernière pluie.' JS

Le losange vide indique que la lexie-vedette partage une composante sémantique importante avec un lexème apparaissant dans le phrasème. Dans le cas contraire, quand la lexie-vedette ne partage pas de composante sémantique importante avec le lexème contenu dans le phrasème, figure un losange plein (Mel'čuk *et al.* 1995 : 153) ; c'est le cas de la locution KI-DOUR lit. 'chien-eau' = 'loutre', qui figure dans la zone phraséologique de KI 'chien' :

(76) ◎ *Ki-dour* 'loutre'

Je pense que les pseudo-collocations dont le collocatif contient une composante sémantique commune avec la lexie-vedette doivent également répertoriés dans la zone phraséologique. La zone phraséologique de SAOZI.1 'relatif à l'Angleterre' se présente (approximativement) comme suit :

(77) a. □ *mezher saoz* 'drap anglais', *ki saoz* lit. 'chien anglais' = 'bouledogue'
c. ◎ *drask saoz* lit. 'grive anglaise' = 'grive draine', *irvin saoz* lit. 'navets anglais' = 'rutabagas', *krank saoz* lit. 'crabe anglais' = 'tourteau', *marjol-saoz* lit. 'marjolaine anglaise' = 'thym'

Le lecteur peut ainsi se référer à ces articles, pour les locutions, et aux articles des mots-clés, pour les pseudo-collocations, pour en connaître le sens.

2.2.1.6 La zone d'exemples

La zone d'exemples permet d'illustrer l'emploi de la lexie, soit dans le cadre des collocations et clichés décrits par des FL, soit de façon non contrainte.

Dans le cadre de ce travail, afin de rendre plus aisée la compréhension du système des FL et de chaque FL, les exemples figureront à la suite de chacune d'entre elle, et non en fin d'article, comme c'est ordinairement le cas dans un DEC.

2.2.2 La macrostructure du dictionnaire : l'organisation de la description des lexies

Les lexies d'une langue ont entre elles des liens sémantiques dont nous avons vu ([II-2.2.1.3](#)) qu'ils doivent être reflétés dans la description des lexies. Le lien sémantique entre RASTELLI.1 'râteau' et FORC'HI 'fourche', par exemple, est intuitivement évident ; celui qu'on a entre RASTELLI.1 et POCHBINIOÙ 'cornemuse' l'est un peu moins, mais beaucoup plus que celui – pratiquement inexistant, sauf à travers la composante sémantique 'un dra bennak' 'quelque chose' (voir ci-dessous en [II-2.2.2.1.1](#)) – qui existe entre ce lexème et SOÑJAL 'penser'. Mais RASTELLI.1 est également lié à LIORZH 'jardin', à JARDRINOUR 'jardinier', à RASTELLI.2 'râtelier (dans une étable)', RASTELLI.1 'dentier', ainsi qu'à RASTELLATI.A.1 'râtelier (des feuilles)', RASTELLATI.B.1 's'accaparer (des biens)', RASTELLET 'ruiné' et RASTELLEK 'grasseyant'. On sent également un lien sémantique entre MOC'HI.1 'porcs' et MOC'HII.A.1 'individus voraces', ou entre KARANTEZIA.1 'amour' et une autre lexie KARANTEZ 'bardane (plante dont les fruits s'accrochent aux vêtements)'.

L'obligation de tenir compte dans la description de L_1 de ses liens avec L_2 , L_3 , L_4 , etc. implique que le lexicographe ne doit pas décrire les lexies de la langue L l'une après l'autre, dans l'ordre alphabétique par exemple, sans « plan d'ensemble », mais au contraire en relation avec les lexies qui leur sont apparentées. Il faut donc procéder à des regroupements de lexies. La description des lexies met également en jeu une opération délicate, celle qui consiste à distinguer les unes des autres les lexies sémantiquement apparentées ayant le même signifiant, la lexémisation. Nous verrons donc ci-dessous dans un premier temps les liens entre lexies pour aborder ensuite le problème de la lexémisation.

2.2.2.1 Les liens entre lexies

Un lien sémantique entre deux lexies L_1 et L_2 existe quand une même composante sémantique

relativement importante figure dans le signifié de L_1 et de L_2 , c'est-à-dire, en gros¹³, dans leur définition (définissant). Une « composante sémantique relativement importante » est une configuration sémantique qui forme une partie non négligeable, proportionnellement, du sens de L ; il peut s'agir de la CG mais n'est pas considérée comme « composante sémantique relativement importante » une composante trop générale comme 'kaoziñ' 'causer', qui appartient au sens d'une partie beaucoup trop grande du lexique.

À partir de la notion de lien sémantique entre lexies, on peut regrouper les lexies de plusieurs façons, et donc obtenir plusieurs types de regroupements de lexies, reflétant chacun la nature différente de la relation que les lexies entretiennent entre elles, nature différente que nous percevons intuitivement dans les exemples donnés ci-dessus.

Selon que le lien sémantique réunit deux composantes centrales ou non et, dans le second cas, selon que ce lien, portant sur une composante non triviale de leur définition, unit deux lexies ayant le même signifiant ou non, nous obtiendrons trois types différents de regroupements.

Je vais donc dans un premier temps parler des classes sémantiques, puis, après avoir présenté la notion de pont sémantique, des champs sémantiques et enfin des vocables.

2.2.2.1.1 Les notions de classe sémantique et d'étiquette sémantique

La définition d'une lexie se fait sous la forme d'une composante sémantique centrale ou composante générique (CG) et de composantes périphériques.

Une classe sémantique (Mel'čuk et Milićević 2014 vol. 1 : 260), ou taxinomique, regroupe les lexies reliées entre elles par un lien sémantique portant sur la CG de leur définition. Les lexies KARANTEZLA.1 'amour', KAZII 'haine', JOALI/LEVENEZI 'joie' AMOUROUS 'amoureux', 'KAVOUT FALL' lit. 'trouver dur' ≈ 'être très déçu' et 'KRESKIÑ DIRAK DAOULAGAD' ≈ 'sortir par les trous de nez' ont comme CG le sémantème 'sant' 'quelque chose qu'on sent' et appartiennent donc à la classe sémantique sant. Par contre, la CG de SANT est 'stad' 'état' : cette lexie n'appartient donc pas à la classe sémantique sant et la lexie KARANTEZ 'bardane' n'en fait évidemment pas non plus partie, sa CG étant 'plantenn' 'plante'.

Les lexies appartenant à une même classe sémantique ont la même étiquette sémantique : PENN 'tête', KOV 'ventre', REVR 'cul', SKOAZ 'épaule', etc., ont la CG 'lodenn-gorv' 'partie du corps' et sont rassemblées dans la classe taxinomique lodenn-gorv ; FORC'H 'fourche', FALC'H 'faux', FALZ 'faucille', RASTELL 'râteau', RAÑV 'bêche', ont l'étiquette sémantique benveg labour-douar 'outil agricole',

¹³ Je dis « en gros » parce qu'à strictement parler, la définition de BENVEG 'outil' ne contient pas la composante sémantique 'benveg', ce qui n'empêche pas que BENVEG ait un lien sémantique avec FORC'H 'fourche', RASTELL 'râteau', etc., car le signifié de BENVEG est justement 'benveg' et FORC'H 'fourche' et RASTELL 'râteau' ont 'benveg' 'outil' comme composante centrale de leur définition.

HADEREZH ‘semis, activité de semer’, ARAT ‘labourer’, DORNIÑ ‘battre, moissoner’, etc., ont l’étiquette sémantique obererezh labour-douar ‘activité agricole’. Les étiquettes sémantiques forment une hiérarchie : les étiquettes sémantiques benveg labour-douar ‘outil agricole’ et benveg muzik ‘instrument de musique’ – regroupant par exemple PIANO ‘piano’, GITAR ‘guitare’, BOMBARD ‘bombarde’, POCH-BINIOÛ ‘cornemuse’ – sont, avec d’autres étiquettes similaires, « subordonnées » à l’étiquette benveg ‘outil, instrument’ elle-même subordonnée – en même temps que les étiquettes arm ‘arme’, savadur ‘construction’, pezh glouestrarj ‘pièce d’ameublement’, etc. – à l’étiquette tra oberiet ‘artefact’. Et ainsi de suite jusqu’à l’étiquette correspondant à entité, et s’opposant à l’étiquette correspondant à fait, toutes deux s’unissant sous l’étiquette un dra bennak ‘quelque chose’, qui est, elle, indéfinissable au moyen de sens plus simples.

Une même lexie ne peut normalement pas appartenir à deux classes sémantiques différentes parce qu’elle ne peut normalement pas avoir deux CG – et donc deux étiquettes sémantiques – différentes. De nombreuses exceptions existent cependant, dont voici un exemple. GLAV ‘pluie’ est un phénomène atmosphérique (fait), comme dans l’exemple (78)a ci-dessous, ou une substance (entité), comme en (78)b ; le fait qu’on puisse coordonner ces deux emplois en construisant une phrase correcte (on parle de cooccurrence compatible, voir [II-2.2.2.2.2](#)), comme en (78)c montre que nous n’avons pas deux lexèmes GLAV dans ces exemples, mais un seul :

- (78) a. *Glav en deus kouezhet a-c’houde dec’h.* lit. ‘Pluie a tombé depuis hier.’ = ‘Il a plu depuis hier.’
 b. *Karget eo ar fozelloù get ar glav.* lit. ‘Chargé est les fossés avec la pluie.’ = ‘La pluie a rempli les fossés.’
 c. *Karget eo ar fozelloù get ar glav en deus kouezhet a-c’houde dec’h.* lit. ‘Chargé est les fossés avec la pluie a tombé depuis hier.’ = ‘La pluie qui est tombée depuis hier a rempli les fossés.’

La notion de classe sémantique est importante en lexicographie en ce qui concerne l’héritage lexical (voir ci-dessous) et pour harmoniser le plus possible les descriptions des lexies car des lexies appartenant à une même classe sémantique auront souvent des caractéristiques communes ; on peut ainsi procéder à des généralisations.

Remarque. Dans la littérature Sens-Texte, il y a parfois confusion entre *classe sémantique* et *champ sémantique*. L’affirmation selon laquelle les lexies doivent être décrites « par champ sémantique » n’est pas fautive mais réductrice : c’est tout d’abord par classe sémantique, puis dans une moindre mesure par champ sémantique, qu’elles doivent l’être (voir ci-dessous).

2.2.2.1.1.1 L’héritage lexical

Les lexies appartenant à une même classe sémantique héritent d’une bonne partie des propriétés de leur « lexie étiquette » ; on parle d’héritage lexical (Mel’čuk 2013b : 343). Par exemple, le fait qu’on puisse dire (79)a rend prévisible le fait qu’on pourra exprimer de la même façon de nombreux noms de maladie :

- (79) a. *X en deus serret ur c’hleñved.* lit. ‘X a ramassé une maladie.’ = ‘X a attrapé une maladie.’

b. *X en deus serret un arum <anoued, berranal, ur friad, h.c'h.>. 'X a attrapé un rhume <froid, une affection respiratoire, un rhume de cerveau, etc.>.'*

Ceci n'est cependant pas une règle absolue : en ce qui concerne le mildiou, par exemple, on ne peut pas employer le verbe *serriñ* et dire (80)a ; il faudra recourir à l'expression *arru àr* 'arriver sur', avec le nom *mildiou* comme sujet, comme en (80)b :

(80) a. **An avaloù-douar o deus serret ar mildiou. 'Les pommes de terre ont attrapé le mildiou.'*

b. *Arru eo ar mildiou àr an avaloù-douar. lit. 'Arrivé est le mildiou sur les pommes de terre.'* JMh

Le fait de décrire de façon groupée les lexies de la classe sémantique « KLEÑVED » 'maladie' permet donc d'utiliser la description de la lexie KLEÑVED correspondant à l'étiquette sémantique de cette classe pour rédiger les articles lexicographiques des lexies dénotant des maladies. Procéder de la sorte permet aussi de voir quelles propriétés de la lexie KLEÑVED s'appliquent ou non à telle et telle lexie dénotant une maladie et de se rendre compte de certains phénomènes qui peuvent passer inaperçus si les lexies en question sont traitées séparément. Par exemple, ici, le fait que le sens 'commencer (à affecter X)', quand il s'agit de maladies, se rend par *serriñ* 'attraper' (*X a serr [+ anv ar c'hleñved]* 'X attrape [+ nom de maladie]') quand il s'agit – particulièrement – de maladies contagieuses que X contracte au contact de quelqu'un d'autre ; tandis que ce sens sera lexicalisé en *arru* 'arriver' (*[+ anv ar c'hleñved] arru àr X* '[nom de la maladie] arrive sur X') quand le fait de contracter cette maladie est inéluctable pour X.

2.2.2.1.1.2 L'harmonie des descriptions des lexies

Les définitions des lexies appartenant à une même classe sémantique (ou, si celle-ci est trop vaste, à une sous-classe) présentent de nombreuses similarités – le nombre et le type d'ASém, la présence de pré-supposés particuliers, etc. – si bien qu'il est possible d'établir des « patrons de définition », contenant des blocs définitionnels standard, selon lesquels sont décrites toutes les lexies de cette classe.

Par exemple, plusieurs lexies dénotant des sentiments affichent une structure actancielle fort similaire, comprenant jusqu'à trois ASém :

- a. l'individu X qui éprouve le sentiment ;
- b. la situation Y (éventuellement causée par l'individu X lui-même ou par l'individu Z) que X évalue comme bonne/mauvaise, désirable/indésirable, etc., pour X, cette évaluation causant le sentiment de X ;
- c. l'individu Z qui est la « source » et/ou la « cible » du sentiment de X.

Pour ces lexies, il est possible de proposer les blocs de définition standard suivants (voir Iordanskaja & Mel'čuk 1990, Wierzbicka 1992 et 2005(1999), ainsi que Milićević 2008 :

- a. la CG ;

- b.** l'évaluation, par X, de la situation Y (ou de son participant Z), cette évaluation causant le sentiment ;
- c.** optionnellement, la réaction de X au sentiment ;
- d.** la composante « tel que », qui indique la nature commune du sentiment décrit (cette composante est nécessaire parce que nous ne pouvons appréhender les sentiments des autres que par une comparaison avec ce que nous ressentons dans des situations semblables).

Le recours aux blocs définitionnels standard permet de mieux saisir les ressemblances et les différences entre lexies sémantiquement apparentées et contribue à une plus grande cohérence descriptive.

La description simultanée des lexies de sens proche permet de mieux identifier les lexies ayant une CG commune, de les grouper en classes sémantiques et de construire une hiérarchie des étiquettes sémantiques entièrement basée sur des faits linguistiques et non pas extralinguistiques (psychologiques, sociologiques, basés sur l'apparence physique des référents des lexies, etc.).

2.2.2.1.2 *La notion de pont sémantique*

Deux lexies L_1 et L_2 sont reliées entre elles par un pont sémantique (Mel'čuk 2013b : 316) si leurs signifiés ont en commun une composante sémantique non triviale. Nous avons vu ci-dessus ce qu'est une composante sémantique commune : KARANTEZII.A.1 'amour' et KAZ¹ 'haine' ont une composante sémantique en commun, le sémantème 'sant' 'quelque chose qu'on sent' ; en effet, la définition de KARANTEZII.A.1 telle qu'elle apparaît dans Ménard *et al.* est 'Santad tener ha don (...) ' ≈ 'Sentiment tendre et profond (...) ' (2001 : 683), et celle de KAZII est 'Santad taer (...) ' ≈ 'Sentiment violent (...) ' (2001 : 696).

Par « composante non triviale », il faut comprendre que des composantes sémantiques très générales, telles 'entité', 'fait', 'causer', 'activité', 'état', 'objet physique', rassemblent tellement de lexies de toute sorte qu'elles ne sont pas considérées comme pouvant être prises en compte dans la détermination d'un pont sémantique.

Parfois, la composante sémantique commune n'apparaît pas nécessairement au premier niveau de décomposition dans la définition de L ; elle peut être enchâssée dans la définition d'une composante de 'L'. La définition de AMOUROUS donnée par Ménard *et al.* (2001 : 41) est 'Gounezet e galon gant ar garantez' lit. 'Gagné son cœur par l'amour' ≈ 'qui éprouve de l'amour' ; la composante 'sant(ad)' ≈ 'sentiment' n'y figure donc pas ; mais *amouros* est une FL de KARANTEZII.A.1 'amour' ($A_1(karantez \text{ 'amour' }) = amouros$) qui a elle-même, comme on vient de le voir, la composante 'sant(ad)' dans son signifié ; AMOUROUS est donc considéré comme ayant également cette composante dans son signifié, et donc comme étant relié aux autres lexies précédemment

mentionnées par un pont sémantique. Dans la locution 'BRASAAT DIRAK DAOULAGAD' (ub) lit. 'grandir devant les yeux (de qqn)' ≈ 'sortir par les trous de nez (de qqn)', le sujet syntaxique n'est pas la personne éprouvant le sentiment mais celle qui en est l'objet ; cependant, cette lexie a également la composante sémantique 'sant', car le sens en est (approximativement) 'bout kaoz1 mah en deus X ur sant divourrus' 'causer1 que X éprouve un sentiment désagréable (...)'¹⁴.

Le lexème KARANTEZ 'bardane' (plante dont les fruits s'accrochent aux vêtements) est également relié par un pont sémantique à la lexie KARANTEZII.A.1 'amour' car sa définition contient la composante 'evel a pa garahent (an den a stagont doc'h e zilhad)' 'comme si ils aimaient (la personne aux vêtements de laquelle ils s'accrochent)' ; il est en effet bien clair dans l'esprit des locuteurs que si cette plante s'appelle *karantez* 'amour', c'est parce que ses fruits s'attachent (à quelqu'un), comme un amoureux s'attache à la personne qu'il aime.

2.2.2.1.3 La notion de champ sémantique

Les lexies dont les définitions partagent une composante sémantique assez importante, telle que ces lexies sont ressenties comme appartenant à une même famille sémantique, ou dont le signifié est la composante sémantique en question, font partie du même champ sémantique (Mel'čuk et Milićević 2014 vol. 1 : 265). Pour reprendre les exemples donnés ci-dessus, les lexies SANT ≈ 'sentiment', KARANTEZII.A.1 'amour', KAZII 'haine', AMOUROUS 'amoureux' et 'KRESKIÑ DIRAK DAOULAGAD' lit. 'croître devant les yeux' ≈ 'sortir par les trous de nez' font partie du champ sémantique « sant » ≈ 'sentiment', avec également JOALI/LEVENEZI 'joie', 'KAVOUT FALL' 'trouver dur' ≈ 'être très déçu', et beaucoup d'autres. La composante 'sant' est la composante identificatrice de ce champ.

Une même lexie peut faire partie de plusieurs champs sémantiques. Ainsi la locution 'LABOURER-DOUAR' 'agriculteur' appartient-elle à la fois au champ sémantique « penn-den en deus ur vicher » 'individu exerçant un métier', à l'intérieur duquel elle côtoie MUNUZER 'menuisier', BOSER 'boucher', 'MESTR-SKOL' 'institutrice', etc., et au champ sémantique « labour-douar » 'agriculture' qui regroupe également les lexies TACHENN 'ferme', PARK 'champ', DORNIÑ 'battre (les blés...)', DORNEREZ 'moissonneuse-batteuse', etc.

L'intérêt de la prise en compte du champ sémantique réside dans une meilleure cohérence de la description des lexies apparentées. Ainsi, la définition du lexème BALBEREZH est 'grande soif' ; il s'agit d'un synonyme approximatif, plus riche, de SEC'HED1 'soif' ; il est donc nécessaire que *balberesh* apparaisse dans la description de SEC'HED1 – sous la forme $Q_{SYN} = \textit{balberesh}$ – et il en va de même en ce qui concerne l'adjectif BALBET 'assoiffé' – qui sera noté $MagnA_1 = \textit{balbet}$.

¹⁴ Le numéro 1 en indice de 'kaoz' 'causer' distingue ce sens de 'kaoz2' qui implique une causation consciente. 'Kaoz1' est donc une causation non consciente, non volontaire (voir Kahane et Mel'čuk, 2006).

2.2.2.1.4 La notion de vocable

Les lexies qui ont le même signifiant et dont les signifiés sont liés, directement ou indirectement, par des ponts sémantiques sont réunies en un vocable, décrit dans un superarticle de dictionnaire. Par exemple, les deux occurrences de KEUZ (81)a et (81)b sont deux lexèmes distincts faisant partie d'un même vocable :

(81) a. *Keuz am eus mand eo ret da ma mab monet.* lit. 'Regret j'ai que est nécessaire à mon fils partir.' = 'J'ai du regret que mon fils doive partir.'

b. *Keuz am eus bout2 lâret ur gaou.* lit. 'Regret j'ai avoir dit un mensonge.' = 'J'ai du regret d'avoir menti.'

Il s'agit de deux lexèmes (numérotés KEUZI.2 et KEUZI.3b) d'un même vocable car ils possèdent le même signifiant et que leurs signifiés sont liés par un pont sémantique : les deux désignent, *grosso modo*, des sentiments désagréables causés par un fait non souhaitable. Mais ils sont aussi différents car en (81)a, il s'agit d'un fait passé ou futur, pas nécessairement condamnable ni attribuable à celui qui éprouve le sentiment, alors qu'en (81)b on est en présence d'un fait passé qui a eu des conséquences négatives et pour lequel celui qui éprouve le sentiment est responsable (Louis et Milićević 2013 : 111-112).

Par contre, le lexème KEUZ 'fromage' ne fait pas partie du vocable ci-dessus : il forme, peut-être avec d'autres lexèmes apparentés, un vocable à part, homographe de KEUZ 'regret'. Dans ce cas on assigne à chacun des deux vocables un numéro distinctif donné en exposant : KEUZ¹ [kaws] 'fromage' et KEUZ² [če] 'regret'.

Le pont sémantique entre deux lexies peut être indirect. Les définitions de BEGI.3 'bouche (d'un individu)' et BEGII.B.1 'pointe (d'un couteau, etc.)' n'ont pas de composante sémantique commune ; mais ces deux lexies sont malgré tout ressenties par un bretonnant comme apparentées sémantiquement par l'intermédiaire de BEGI.1 'bec (d'un oiseau)' dont la définition comprend les deux composantes 'a servij d'en em vagiñ' 'qui sert à se nourrir' (lien avec BEGI.3) et 'get ur penn moan' 'avec un bout pointu' (lien avec BEGII.B.1).

La LEC n'accorde aucun regard à l'étymologie, et même dans le cas où deux lexies ont, historiquement, une origine commune mais que leur parenté sémantique n'apparaît pas aux locuteurs contemporains, elles sont considérées comme appartenant à deux vocables différents. C'est le cas de GLOESTRIÑ1 'meubler' et GLOESTRIÑ2 (*en em c'hloestriñ*) '(se) vouer, (s')engager' dont la parenté étymologique – totalement opaque aujourd'hui – réside sans doute dans la notion de quelque chose (un meuble) donné en gage. Il n'est pas toujours facile de trancher sur ce point : *un c'hoantadenn* 'une envie' dénote à la fois le fait d'avoir envie de quelque chose et une tache rouge sur la peau, appelée aussi *tache de vin* ; il me semble que la croyance populaire selon laquelle une telle

marque sur la peau d'un enfant reflétait une envie de la mère n'est plus guère présente dans l'esprit des locuteurs et qu'on peut désormais considérer que nous avons là deux vocables distincts, C'HOANTADENN¹ 'envie (de quelque chose)' et C'HOANTADENN² 'tache sur la peau'.

Un vocable est décrit dans un superarticle de dictionnaire. L'ensemble des vocables constitue la macrostructure du dictionnaire. Un vocable contient normalement une lexie qui est considérée comme étant sémantiquement la plus simple de toutes les lexies de ce vocable ; c'est la lexie de base du vocable. Les lexies d'un vocable peuvent appartenir à un des trois groupes suivants, en fonction du type de liens sémantiques qui les unissent.

Les lexies de sens propres sont liées par une inclusion ou une intersection de sens qui ne sous-tend aucun lien métonymique ou métaphorique (*Daou zenI.1 dimezet* 'deux personnes mariées' 'être humain' ~ *Un denII.B.1 eo, n'eo ket ur vaouez eo* 'C'est un homme, ce n'est pas une femme' 'homme mâle adulte' ~ *He denII.D* 'Son homme' 'homme en tant qu'époux'). Les lexies du vocable KEUZ affichent des liens de ce type.

Les lexies de sens figuré se subdivisent en deux groupes. Les lexies de sens métonymique sont liées par une contiguïté physique ou fonctionnelle des référents correspondants (*Ema dirak an eskopti2* 'Il est devant l'évêché' 'résidence de l'évêque' ~ *eskopti1 Gwened* 'l'évêché de Vannes' 'territoire administré depuis la résidence de l'évêque'). Les lexies de sens métaphorique sont liées par une ressemblance de leurs référents respectifs (*treidI.A Paol* 'les pieds de Paul' 'partie du corps' ~ *treidII.2 an armener* 'les pieds de l'armoire' 'partie d'une armoire ... ressemblant à un pied').

Les différences sémantiques entre lexies d'un vocable peuvent être plus ou moins importantes, ce qui se reflète, notamment, dans le type de numéros lexicographiques distinctifs qui leur sont assignés : les chiffres romains (I, II, III, ...) marquent les distances sémantiques les plus importantes, les chiffres arabes (1, 2, 3, ...) les distances moyennes et les lettres minuscules (a, b, c, ...) les distances minimales.

Le principe du traitement lexicographique par regroupement de lexies sous un même vocable est un principe bien connu et mis en pratique dans tous les dictionnaires. On peut simplement noter que ceci permet de mieux appréhender les différences de sens entre lexies proches ([II-2.2.2.1.1.2](#)), de factoriser des éléments de la description : la phonologie (puisque une des conditions de base du regroupement de lexies en vocable est que ces lexies aient le même signifiant) et une bonne partie de la morphologie (genre et forme du pluriel (du nom), radical (du verbe)).

Mentionnons finalement que les lexies d'un même vocable appartiennent généralement à la même partie du discours, mais que ceci n'est pas une règle absolue : RUZ [ry:] 'rouge' (adjectif : *un daol ruz* 'une table rouge') et RUZ [ry:] 'rouge' (nom) comme en (82) appartiennent tous deux au vocable RUZ :

(82) a. *Savet eo ar ruz d'he divougenn.* 'Le rouge est monté à ses joues.'

2.2.2.2 La lexémisation

La question de la lexémisation qui va nous préoccuper ci-dessous est la suivante : dans le cas où le lexicographe perçoit intuitivement une différence dans le comportement linguistique de deux occurrences d'une lexie potentielle L*, qu'est-ce qui lui permet de dire qu'on a deux lexies différentes, ayant donc chacune sa propre définition, ou au contraire qu'on a une seule lexie dont la définition doit être formulée de façon à englober les deux occurrences « divergentes » ?

Il existe deux types de critères permettant de procéder à l'identification d'une lexie. Le premier type de critères vise à mettre en lumière les distinctions entre occurrences d'une expression langagière et, partant, à scinder une lexie potentielle L* en différentes lexies ; c'est le critère d'information lexicographique différentielle (ILD). Le second vise à réunir en une même acception L des occurrences différentes ; c'est le critère de cooccurrence compatible (Dostie *et al.* 1999 ; Mel'čuk 2013b : 324-333). Ces critères doivent s'appliquer conjointement et leurs résultats doivent concorder.

2.2.2.2.1 Le critère d'information lexicographique différentielle

La description de la lexie potentielle L* est composée d'éléments qu'on peut appeler des éléments d'information lexicographique ; pour une langue comme le breton, il s'agit par exemple des composantes sémantiques apparaissant dans la définition de L*, des spécificités syntaxiques, morphologiques et phonologiques de L* (partie du discours, genre, forme du pluriel, comptable ou non comptable, non-mutation dans tel cas, impossibilité d'exprimer tel ASém dans telle situation, combinaison avec tel verbe support, etc.). Normalement, chacun des éléments d'information lexicographique de L* est valable quelque soit l'emploi de L* dans quelque énoncé que ce soit. Mais il peut arriver qu'un emploi de L* corresponde à tel sous-ensemble d'éléments d'information apparaissant dans la description de L* tandis qu'un autre emploi correspond à un autre sous-ensemble. On parlera alors d'information lexicographique différentielle (ILD), dont l'existence est une indication qu'il faut considérer de scinder L* en deux (ou plusieurs) lexies différentes.

Considérons le lexème potentiel C'HOANT* 'envie' et ses deux emplois ci-dessous :

(83) a. *Yann en deus c'hoant da gousket.* 'Yann a envie de dormir.'

c. *Yann en deus c'hoant.* lit. 'Yann a envie' = 'Yann a faim.'

Deux expressions lexicales ayant une structure actancielle différente, c'est-à-dire n'ayant pas les mêmes ASém, ne peuvent normalement pas appartenir à une même lexie. La structure actancielle de C'HOANT en (83)a est 'c'hoant ar penn-den X da Y' 'envie de l'individu X de Y' et on peut noter que l'expression de Y est obligatoire (en breton vannetais ; l'absence de l'expression de l'ASém 2

amènerait l'interlocuteur à comprendre *c'hoant2* 'envie de manger') ; la structure actancielle de C'HOANT en (83)b est 'c'hoant ar penn-den X' 'envie (de manger) de l'individu X'. Nous avons donc ici une forte indication qu'il faut scinder C'HOANT* en deux lexèmes différents : C'HOANT1 de sens approximatif 'envie (de l'individu X de faire Y)' et C'HOANT2 'envie (de l'individu X) de manger quelque chose' = 'faim de X'.¹⁵ Cette information différentielle est d'ordre sémantique : en effet, il s'agit bien ici des actants *sémantiques* des deux lexèmes (du vocable) C'HOANT. La distinction de ces deux lexèmes est confirmée par les données de la cooccurrence lexicale : *c'hoantaat* 'avoir envie', *berviñ (get an c'hoant)* lit. 'bouillir (d'envie)' = 'mourir d'envie' pour ne citer qu'eux, sont des collocatifs de C'HOANT1 uniquement.

Nous avons un autre exemple d'ILD avec BERRANAL lit. 'court.souffle' :

(84) a. *Ar berranal1 a zo get Yann.* lit. 'L'essoufflement est avec Yann.' = 'Yann est essoufflé [d'avoir fait un effort physique important].'

b. *Yann en deus berranal2.* lit. 'Yann a essoufflement.' = 'Yann souffre d'un problème respiratoire.'

Le lexème BERRANAL1 'essoufflement (dû à un effort physique intense)', en (84)a, se combine de façon privilégiée avec la FL $Func_1$, dont un élément de valeur est *bout1* 'être [*get* 'avec' N_X]. BERRANAL2 'essoufflement (en tant que problème de santé)', en (84)b, se combine lui avec la FL $Oper_1$, dont un élément de valeur est *bout2* [~] 'avoir [-]'.¹⁶

Nous avons avec le lexème potentiel MABEG* 'beau-fils' un exemple d'ILD ayant trait à la dérivation différentielle. MABEG* correspond à deux configurations sémantiques : 'mari de la fille de l'individu Y' et 'fils du conjoint de l'individu Y qui n'est pas le fils de Y'. Étant donné leur proximité, on peut se demander si ces deux configurations peuvent être « couvertes » par un seul lexème. À première vue, la réponse est négative : le fait que DEUÑV 'gendre' soit le synonyme exclusif de ce qui serait MABEG1* (c'est-à-dire 'mari de la fille ...'), ce qui constitue un élément d'ILD, incite plutôt à scinder MABEG* en deux lexèmes.¹⁶ Nous verrons cependant plus loin qu'au vu du critère de cooccurrence compatible, ce n'est pas la solution qui sera finalement adoptée.

Voyons un autre exemple dans lequel est mis en jeu le régime de L* :

(85) a. *Me 'gompren1 genoc'h.* lit. 'Je comprends avec.vous.' = 'Je comprends ce que vous dites.'

b. *Me 'gompren2 deoc'h.* lit. 'Je comprends à.vous.' = 'Je vous comprends, je comprends votre point de vue, votre sentiment.'

Les phrases en (85) présentent une cooccurrence syntaxique différentielle : KOMPREN1 régit la préposition GET 'avec' et KOMPREN2 la préposition DA 'à'. Ceci incite à penser que ces deux

¹⁵ Une recherche sémantique plus approfondie serait nécessaire pour savoir si la CG de la définition de ce lexème est 'c'hoant1' 'envie' ou si elle est 'diouver (a voued)' 'manque (de nourriture)' auquel cas 'c'hoant2' aurait également la CG 'sant' 'quelque chose qu'on sent'.

¹⁶ Le lexème breton KLT LESVAB, qui correspondrait au présumé MABEG2* 'fils du conjoint ...' ne semble pas connu en vannetais.

occurrences appartiennent à deux lexèmes ; la décision finale de scinder KOMPREN* en deux lexèmes pourra être prise s'il s'avère qu'il existe d'autres cas de cooccurrence différentielle s'ajoutant à celui que nous venons de voir.

2.2.2.2.2 *Le critère de cooccurrence compatible*

Le critère d'ILD que nous venons de voir conduit à scinder une lexie potentielle L* en deux lexies L₁ et L₂. Le critère de cooccurrence compatible fonctionne en sens inverse : il peut amener le lexicographe à réunir deux lexies potentielles L₁* et L₂* en une seule lexie L. Pour vérifier si ce critère est satisfait, on a recours au test de coordination, qui veut qu'il soit possible de coordonner les compléments de deux occurrences d'un même lexème sans produire un calembour ou un zeugme :

(86) a. *Yann en deus lâret ur ganenn.* lit. 'Yann a dit une chanson.' = 'Yann a chanté une chanson.'

b. *Yann en deus lâret ur gaou.* 'Yann a dit un mensonge.'

c. **Yann en deus lâret ur ganenn hag ur gaou.* lit. 'Yann a dit une chanson et un mensonge.'

Alors que les phrases (86)a-b sont normales, (86)c est un jeu de mots : d'après le test de coordination, ces occurrences de LÂRET correspondent donc à deux lexèmes distincts¹⁷.

Pour reprendre le cas de MABEG 'beau-fils', le test de coordination donne lieu à une phrase qui me semble normale :

(87) *Daou vabeg am eus : gwaz ma merc'h ha mab ma eil maouez.* 'J'ai deux beaux-fils : le mari de ma fille et le fils de ma seconde femme.'

On est ici en présence d'un cas où les deux critères de lexémisation ne concordent pas : le présent critère milite pour l'union, alors que le critère d'ILD indique que la scission est souhaitable. Que faire dans cette situation ? Le choix de réunir les occurrences de L* en une même lexie ou au contraire de distinguer deux lexies différentes doit se faire en tenant compte du poids respectif des deux critères examinés ci-dessus : selon l'importance de l'information lexicographique différentielle (appréciée en fonction de considérations telles que le nombre et la diversité de ces informations), le critère de cooccurrence compatible prendra ou ne prendra pas le pas sur le critère d'ILD. Dans le cas de MABEG*, le critère de cooccurrence compatible l'emporte sur le critère d'ILD ; on a donc un seul lexème, dont la définition contient une disjonction : 'gwaz merc'h ar penn-den Y **pe** mab pried Y nand eo ket mab Y' 'mari de la fille de l'individu Y **ou** fils du conjoint de Y qui n'est pas le fils de Y'.

¹⁷ Plus précisément, ces deux occurrences de LÂRET 'dire' appartiennent à deux FL : $\text{Opex}_1(\textit{kanenn} 'chanson') = *lâret* 'dire' [ART ~], *kaniñ* 'chanter' [ART ~] et $\text{Opex}_1(\textit{gaou} 'mensonge') = *lâret* 'dire'.$$

3 L'apport de la LEC à la lexicographie bretonne

La description d'une lexie selon les principes de la LEC est très détaillée ; elle renseigne le lecteur de façon complète, c'est-à-dire lui fournit toutes les informations lui permettant d'employer cette lexie dans tous les contextes possibles. Informations d'ordre sémantique, bien sûr (ce que veut dire cette lexie), d'ordre morphologique (est-elle de genre masculin ou féminin, quelle est la forme de son pluriel, ...), d'ordre syntaxique (quelle est sa partie du discours, quelles sont les prépositions qui la lient à l'expression de ses actants dans une phrase, ...), d'ordre phonologique/graphique (comment se prononce et s'écrit-elle), d'ordre rhétorique (appartient-elle au registre littéraire, familier, ...); mais aussi quelles sont les autres lexies avec lesquelles elle se combine de façon privilégiée. Les dictionnaires classiques fournissent une partie de ces informations, mais souvent, la définition n'en est pas établie selon des règles strictes. Quant à la combinatoire lexicale et syntaxique, elle est presque toujours « squelettique », se limitant généralement à l'indication des synonymes et antonymes et, au hasard des exemples fournis, des verbes supports. Et la structure actancielle des lexies décrites n'est pratiquement jamais donnée. Un autre point fort de la LEC est la possibilité de décrire les constructions syntaxiques (phrasèmes constructionnels), ce que ne peuvent faire les dictionnaires classiques.

La description d'une lexie faite selon les principes de la LEC est particulièrement adaptée dans le cas d'une langue minoritaire comme le breton. Quand un francophone consulte un dictionnaire du français, il a rarement besoin de comprendre le sens de la lexie recherchée, qui fait généralement partie de son stock lexical passif, et cherche plutôt à se faire préciser telle ou telle facette de la lexie en question. En breton, au contraire (et ceci sera de plus en plus vrai à mesure que les bretonnants de naissance disparaîtront) les personnes consultant un dictionnaire ont besoin de plus amples informations sur la lexie recherchée car le breton est souvent pour elles la langue non dominante.

La TST de façon générale et la LEC de façon particulière mettent beaucoup plus l'accent sur la production de la parole que sur la compréhension, d'où l'intérêt de la LEC pour ceux qui veulent apprendre à mieux parler breton. Pour ne prendre qu'un exemple, il sera difficile à un apprenant de trouver par lui-même que le $AntiReal_1$ de *botoù* 'chaussures' est *teurel* lit. 'jeter' ; il aura tendance, en se basant sur sa connaissance du français, à dire (88)a, ce qui n'est peut-être pas incorrect mais n'est pas idiomatique en breton dans la région de Pontivy. Par contre, cet apprenant, confronté à la phrase (88)b, n'aura aucune difficulté à la comprendre :

(88) a. ?*Lamet en deus e votoù.* lit. 'Enlevé il.a ses chaussures.' = 'Il a enlevé ses chaussures.'

b. *Taolet en deus e votoù*. lit. 'Jeté il.a ses chaussures.' = 'Il a enlevé ses chaussures.'

Un dictionnaire de type DEC ne s'adresse pas au grand public : sa consultation nécessite une formation préalable aux formalismes mis en œuvre. Cependant, il me semble que les personnes étudiant le breton à l'Université, les enseignants, les journalistes, etc. pourraient tirer un grand profit de la consultation d'un dictionnaire de ce type, encore à élaborer ! Entretemps, les auteurs de dictionnaires « classiques » gagneraient, selon moi, à s'inspirer des principes de la LEC pour l'élaboration de leurs propres articles lexicographiques.

Enfin, l'intérêt de la LEC réside dans le fait que, grâce à leur haute cohérence descriptive et leur caractère assez formel, les descriptions lexicographiques faites selon ses principes s'intègrent aisément aux bases de données lexicales informatisées faisant partie de diverses applications dans le cadre du traitement automatique de la langue naturelle, notamment du breton.

Ceci clôt le chapitre 2.

Chapitre 3

Portrait linguistique du champ étudié

Je vais dans un premier temps délimiter l'objet de l'étude et donner des précisions sur le champ sémantique considéré, je parlerai ensuite brièvement de la structure actancielle des lexies dénotant des troubles physiologiques, et la plus grande partie de ce chapitre sera enfin consacrée à la combinatoire lexicale des lexies dénotant des « maux ».

Par « maux », il faut ici comprendre les lexèmes envisagés dans le chapitre 4 : DROUGII 'mal-douleur', DROUGIII.1 'mal-affection', DROUGIV 'mal-douleur + affection', DROUGV 'mal-lésion', KLEÑVEDI.1 'maladie' et KLEÑVEDI.2 'maladie, fait d'être malade' ; il faut bien entendu aussi comprendre les lexies appartenant aux classes sémantiques dont le signifié de ces lexèmes est l'étiquette sémantique. La combinatoire de tel lexème DROUG et des lexies qui en sont des instances n'étant pas forcément la même que celle de tel autre, je préciserai à chaque fois que sera décrite une valeur de FL à quel lexie ou type de lexies cette expression langagière peut s'appliquer.

1 L'objet de l'étude : quelques lexies appartenant au champ sémantique de la santé

J'ai parlé jusqu'ici de « champ sémantique de la santé », ce qui était une façon commode de s'exprimer mais va devoir être précisée maintenant. Nous allons voir que le champ sémantique en question est en réalité « (LODENN-G)KORV A YA/NEND A KET EN-DRO EVEL MAND EO DLEET » '(partie du) corps (ne) fonctionne (pas) normalement', et que les lexies constituant ce champ sémantique doivent faire l'objet de précisions.

Remarque. Au lieu de donner le nom entier du champ sémantique mentionné ci-dessus, j'abrègerai dorénavant, le plus souvent, en « LODENN-GORV (...) » ou en « PARTIE DU CORPS (...) ».

1.1 Le champ sémantique « (Iodenn-g)korv a ya/nend a ket en-dro evel mand eo dleet » '(partie du) corps (ne)fonctionne (pas) normalement'

Cette appellation « champ sémantique de la santé » – ou plutôt celle son équivalent breton *tachenn semantek ar yec'hed* – ne rend pas bien compte du champ sémantique rassemblant les lexies bretonnes YEC'HED 'santé', YAC'HI.1a 'sain, en bonne santé', KLANVI.1a 'malade', DROUGIII.1 'mal', KLEÑVEDI.1 'maladie', etc. Elle laisse penser que toutes les lexies rassemblées dans ce champ ont dans leur définition la composante 'yec'hed' 'santé', ce qui n'est pas vrai. Rappelons qu'un champ sémantique est un ensemble de lexies dont les définitions partagent une composante sémantique assez importante (voir [II-2.2.2.1.3](#)), appelée composante identificatrice de champ. Il m'a fallu trouver quelle est cette composante, sachant qu'elle n'apparaît pas forcément de façon explicite dans la définition de chaque lexie mais qu'elle peut être enchâssée à l'intérieur du sens d'un des sémantèmes composant cette définition. S'il est intuitivement évident que RUZELL 'rougeole', AESAAT 'guérir' et AMBULAÑS 'ambulance' appartiennent à ce champ sémantique et que OTO 'voiture' ou RENOUR (*ospital*) 'directeur (d'hôpital)' ne lui appartiennent pas, il l'est moins en ce qui concerne, par exemple, NAONEGEZH 'famine', GWAD 'sang', TRISTAAT 'maigrir' ou MEZVADUR 'vertige', qui ont pourtant à l'intuition un certain rapport avec la santé. Mon but n'était pas d'étudier ce champ sémantique en tant que tel, ce qui serait revenu à étudier des lexies aussi différentes que celles que je viens de mentionner, et aussi OSPITAL 'hôpital', MEDISINOUR 'médecin', VAKSINIÑ 'vacciner', etc. Mon but est plutôt d'apporter un éclairage sur les spécificités du breton par rapport au français dans une partie du domaine en question.

Ces spécificités sont parfois lexicales au sens strict ; ainsi, on trouvera plus bas les descriptions de la collocation *droug-bouzelloù bras* lit. 'mal-boyaux grand' = 'grand mal de ventre' et du lexème KLEÑVEDET lit. 'maladié', qui ne paraissent pas avoir d'équivalent en français, ainsi que du lexème YAC'HI.1 qui présente d'importantes différences avec l'expression française équivalente *en bonne santé* ; j'aurais pu aussi décrire par exemple le lexème MALITOUCH, généralement rendu par 'cancer' mais qui semble dénoter un type d'affection plus large que le cancer ; je ferai également à l'occasion des remarques sur le contenu sémantique d'expressions telles *droug-skouarn* lit. 'mal-oreille' ou *droug-skevent* lit. 'mal-poumons' mais je ne donnerai pas de définition des différents noms bretons dénotant des maladies : il est probable que la définition du breton RUZELL est la même que celle du français ROUGEOLE et faire ce travail n'aurait pas grand intérêt.

Par contre, je m'étendrai longuement sur un certain nombre de lexèmes ne dénotant pas directement des troubles physiologiques précis, comme le sont les lexèmes RUZELL 'rougeole' ou

GWENNAENNOÙ ‘verrues’, mais dont la description est intéressante et nécessaire. Intéressante parce que leur signifié et leur syntactique présentent des particularités par rapport à ceux des lexèmes français équivalents, et nécessaire parce que leur description conditionne la description des lexèmes dénotant des troubles physiologiques, et en particulier la description de leurs combinatoires syntaxique et lexicale, qui sont très différentes de celles des lexies françaises équivalentes. La Figure 60 ci-dessous donne un aperçu des lexies en question :

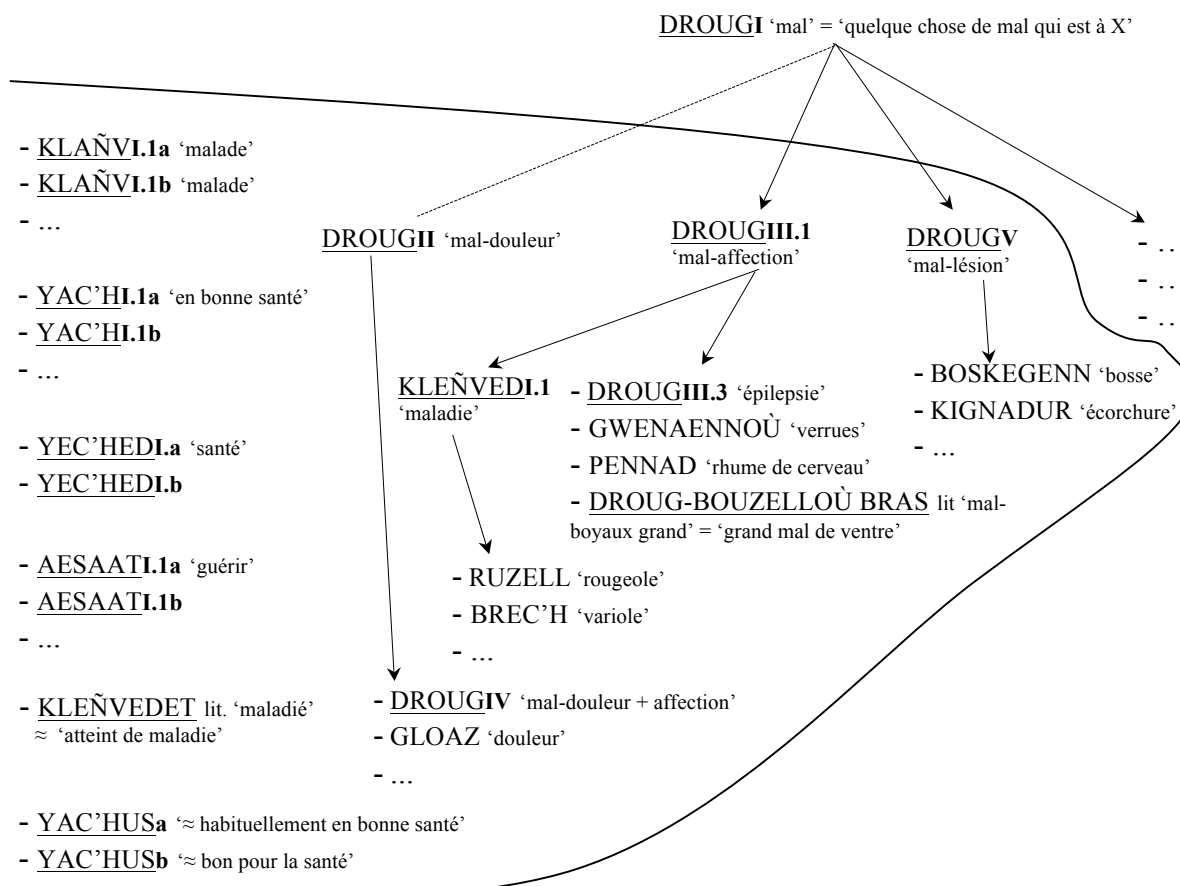


Figure 60. Le champ sémantique « LODENN-GORV (...) » ‘partie du corps (...)’

Plusieurs commentaires s’imposent à la lecture de la Figure 60.

1) On voit que le lexème DROUGI ‘quelque chose de mal’ n’appartient pas au champ sémantique objet de l’étude (délimité par la ligne noire). En effet, son sens ne contient pas la composante ‘(lodenn-)korv (nend) a (ket) en-dro evel mand eo dleet’ ‘(partie du) corps (ne) fonctionne (pas) normalement’. Il m’est apparu nécessaire d’en faire la description (voir [IV-1.1](#)) parce que, comme le symbolisent les flèches qui en partent en direction d’autres lexies, son sens est la composante centrale, enchâssée ou non, de la définition de toutes les lexies qui dénotent des troubles physiologiques.

2) Dans ce groupe de lexies dont la décomposition du sens fait apparaître à un moment ‘drougI’ comme CG, nous avons deux groupes principaux de lexies, les lexies de la classe sémantique

droug^{III.1} ‘mal-affection’ (voir la notion de classe sémantique [II-2.2.2.1.1](#)) et celle de la classe sémantique drougv ‘mal-lésion’. Celles de la classe sémantique droug^{III.1} dénotent presque toutes ce que j’appellerai dans la suite de ce travail des *drougou^{III.1}* ‘maux-affections’ ou simplement affections ; le lexème KLEÑVEDI.1 ‘maladie’ fait exception : il a lui aussi cette CG mais ne dénote pas une affection ; son signifié ‘kleñvedi.1’ ‘maladie’ est la CG d’un sous-groupe – autrement dit, il s’agit de l’étiquette sémantique de la classe sémantique kleñvedi.1 – extrêmement nombreux de lexies qui elles aussi dénotent un type particulier d’affections, des maladies (voir en [IV-2.1](#) la distinction entre *drougou^{III.1}* ‘maux-affections’ et *kleñvedou^{I.1}* ‘maladies’). Nous verrons que cette distinction des affections entre simples *drougou^{III.1}* et *kleñvedou^{I.1}* n’est pas uniquement d’ordre sémantique : les combinatoires syntaxique et lexicale de ces noms pourront être légèrement différentes selon qu’ils dénotent un simple mal ou une maladie. Dans la classe sémantique drougv ‘mal-lésion’ sont groupées des lexies dénotant un trouble physiologique caractérisé par une lésion des tissus.

3) DROUG^{II} ‘mal-douleur’ appartient au vocable DROUG, ce qui est symbolisé par la ligne en tirets reliant ce lexème à DROUG^I ‘quelque chose de mal’, mais n’appartient pas à la classe sémantique droug^I ‘quelque chose de mal’ car sa CG n’est pas ‘droug^I’ mais ‘sant’ ‘quelque chose qu’on sent’ (voir [.1.2](#)).

4) Les lexies figurant sur la gauche du tableau n’appartiennent bien sûr pas au vocable DROUG ‘mal’ ni à une classe sémantique dont la décomposition du sens fait apparaître, à un moment donné, le sens ‘droug^I’ ‘quelque chose de mal’ en tant que CG. Mais elles appartiennent toutes au champ sémantique « LODENN-GORV (...) » ‘partie du corps (...)’.

5) Dans cette figure, seules les lexies soulignées feront l’objet d’une description poussée, c’est-à-dire que le vocable auquel elles appartiennent fera l’objet d’une lexémisation, que leur signifié sera donné, ainsi qu’une partie de leurs combinatoires lexicale et syntaxique. Comme dit plus haut, je ne m’intéresserai pas au signifié des lexies dénotant des troubles bien spécifiques, telle RUZELL ‘rougeole’. Par contre, leur combinatoire lexicale fera l’objet de la sous-section [3](#) de ce chapitre.

6) Comme le montre la flèche la plus à droite pointant vers une liste vide, il existe sans doute des lexies appartenant à la classe sémantique droug^I ‘quelque chose de mal’, mais je ne m’intéresse pas à ce qui pourrait être un « mal » ou problème n’ayant rien à voir avec la santé.

7) On voit dans la Figure 60 que le champ sémantique n’est pas clos sur la gauche. Je laisse de côté comme dit plus haut les lexies telles OSPITAL ‘hôpital’, MEDISINOUR ‘médecin’, etc. qui lui appartiennent.

8) Je parle dans ce travail parfois de « trouble physiologique », parfois « d’affection ». J’emploierai le terme d’affection à propos de tout ce qui est *droug^{III.1}* ‘mal-affection’, c’est-à-dire un trouble physiologique du type angine, darts, verrues, bronchite, etc. (voir [IV-1.3.1](#)). J’englobe sous

l'appellation « trouble physiologique » tout ce qui est *droug*^{III.1} 'mal-affection' et *droug*^V 'mal-lésion' ; *droug*^V englobant tout ce qui est blessure, fracture, etc. (voir [IV-1.5](#)).

Remarque. On peut noter ici une importante différence de définition de la notion de champ sémantique entre Mel'čuk (2013 : 318) et Mel'čuk et Milićević (2014, vol. 1 : 265). Selon I. Mel'čuk dans *Semantics* (...) (2013), pour constituer un champ sémantique, un ensemble de lexies {Li} doit satisfaire des conditions clairement édictées : le pont sémantique 'σ' doit soit constituer la définition de Li, soit être la CG dans la définition de Li, soit être lié à la CG dans la définition de Li par une composante sémantique sous-tendant une fonction lexicale. Et I. Mel'čuk énumère les 5 façons dont 'σ' peut être relié à la CG. Selon cette définition restrictive, ne laissant pas la moindre marge de manœuvre au chercheur dans la composition du champ sémantique qu'il étudie, le lexème *DROUG*^{II} 'mal-douleur' n'appartient pas au champ sémantique de la santé, ni les lexies faisant partie de la classe sémantique *droug*^{II}. Selon I. Mel'čuk et J. Milićević dans *Introduction* (...) (2014), « Un champ sémantique est un ensemble de lexies dont les définitions partagent une composante sémantique assez importante, en raison de quoi on perçoit ces lexies comme appartenant à une même « famille » sémantique. » Les auteurs précisent que « Un champ sémantique « L » est plus flou et plus subjectif [qu'une classe sémantique] : c'est l'ensemble de toutes les lexies {L_i} que le chercheur a décidé de considérer en parallèle et dont la définition inclut 'L' dans n'importe quelle position. » C'est la seconde définition que j'ai adoptée. La composante identificatrice du champ sémantique de la santé, '(partie du) corps (ne) fonctionne (pas) normalement' apparaît dans la définition de *DROUG*^{II} 'mal-douleur' en position périphérique ('(...) qui peut causer que la (partie du) corps de X ne fonctionne pas bien'¹⁸). J'ai considéré que cette position était suffisamment importante, car la douleur est intimement liée aux troubles physiologiques (voir 4.1).

1.2 Remarques sur 'korv' 'corps'

Il convient de faire cinq remarques à propos de la composante *korv* 'corps' contenue dans la composante identificatrice du champ sémantique '(lodenn-g)korv a ya/nend a ket en-dro evel mand eo dleet' '(partie du) corps (ne) fonctionne (pas) normalement' :

1) Je vais parler dans ce travail de lexies ayant trait à la santé physiologique. Il sera peu question de la santé mentale, des maladies psychiques, etc., comme en (1)a-b :

(1) *An dud a zo hanter klañv 'barzh en o fenn, 'ouiont ket re petra a faot dezhe !* lit. 'Les gens sont à moitié malade dedans dans leur tête, 'savent pas trop quoi faut à.eux !' = 'Les gens sont à moitié malades, dans leur tête, ils ne savent pas trop ce qu'ils veulent !' JS

Strictement parlant pourtant, on ne peut pas linguistiquement dissocier santé et maladie physiologiques des autres types de santés et maladies. Le critère de cooccurrence compatible le montre nettement : on peut dire *yac'h a gorv hag a spered* lit. 'en.bonne.santé de corps et d'esprit' = 'en bonne santé physique et mentale' comme en (2) :

(2) *Iah mat é tisko bout a gorv hag a spered.* lit. 'Sain bien elle.montre être de corps et d'esprit.' = 'Elle semble être en très bonne santé, aussi bien physiquement que mentalement.' IVAL

De la même façon on peut parler en français de *maladies physiologiques, mentales ou psychiques*, on peut dire *être malade physiquement et mentalement*, etc. Je suis obligé cependant de restreindre

¹⁸ Je me permets dans ce travail d'employer l'expression *causer que* + V à l'indicatif, malgré son caractère incorrect en français. Elle permet de mieux rendre compte de la causation que ne le ferait l'emploi d'expressions correctes grammaticalement.

mon champ d'études aux lexies ayant trait à la santé physique, pour des raisons tenant à la fois à la complexité du sujet et à la paucité des données concernant en matière de lexique se rapportant aux autres types de santé, dans mon corpus en particulier et dans la littérature en général. Pour parler de problèmes mentaux, les locuteurs emploient bien plus couramment les expressions *fol* 'fou', *D eo ket mat e benn* 'Sa tête n'est pas bien', etc., et dans le discours naïf en breton populaire, on parle rarement, voire pas du tout, de *nervennoù* 'nerfs-siège des tensions', et les problèmes associés aux nerfs 'siège des tensions' et à l'âme (problèmes psychiques) ne sont linguistiquement pas considérés comme des troubles de santé. Afin que les choses soient plus claires dans l'esprit du lecteur, je me contenterai de la remarque 2) ci-dessous, visant à préciser l'acception du vocable KORV qui figure dans la définition des lexies du champ sémantique qui nous intéresse.

2) Je prendrai en compte ce que j'appelle la « fonction » (physiologique, mentale, psychique, ...) quand cela s'avérera nécessaire : elle est un participant obligatoire à la SIT (voir [II-2.2.1.3, 2\)](#) de nombreuses lexies appartenant au champ sémantique «PARTIE DU CORPS (...)» et ce participant « fonction » est exprimable dans le texte dans le cas de certaines de ces lexies (voir un peu plus bas), par exemple au moyen de *a gorv* lit. 'de corps' = 'physiquement', *a spered* lit. 'd'esprit' = 'mentalement', etc. Il faut donc ouvrir une position actancielle sémantique supplémentaire dans la définition de ces lexies. Parmi les variables pouvant saturer cette position actancielle figurent donc *korv1* 'corps', *spered***I.A** 'esprit' <*penn***II.2** 'tête', ...>, *eneñv***II.1** 'âme', etc.

Mais cette variable *korv1* 'corps' ne correspond pas à un participant différent de l'emploi de *korv* qu'on a en (3) :

(3) *Ne oè ket hemb kin hé diùhar e oè klan, mes hé horv1 abéh, rak hé liùen-gein ne oè ket iah.* lit. 'N'était pas sans autre ses jambes qui était malade, mais son.à.elle corps entier, car sa colonne vertébrale n'était pas sain.' = 'Ce n'était pas seulement ses jambes qui étaient malades, mais son corps tout entier, car sa colonne vertébrale n'était pas saine.' BIVL

Dans cette phrase, *klañv***I.2b** 'malade' se trouve en situation de cooccurrence avec *divhar* 'jambes', qui est une partie du corps évidente, et *korv* 'corps', qui l'est moins. On peut considérer que *korv1* en (3) est la somme des parties du corps et constitue une variable un peu spéciale saturant la position 'partie du corps' dans la définition de *KLAÑVI.2b*. Pour cette raison, j'écrirai « (lodenn-g)korv '(partie du) corps' » quand il sera question de cette position actancielle dans la définition des lexies.

3) La (partie du) corps est un participant obligatoire du sens de toutes les lexies dénotant des troubles physiologiques, mais n'en est pas forcément un ASém (voir [III-2](#)). 4) Dans ce travail, je parlerai de *korv* 'corps' et de *lodenn-gorv* 'partie du corps' de préférence à *bevedeg* 'organisme' et *organ* 'organe'. D'une part, ces derniers noms ne sont pas usuels en breton. Et d'autre part, l'emploi – aussi bien en breton qu'en français – de *organ* / *organe* plutôt que de *(lodenn-)gorv* / *(partie du) corps* conduirait à des définitions erronées. En effet, le PR (1991 : 1321) donne pour *ORGANE***II.1** 'Partie d'un être

vivant (organisme) remplissant une fonction particulière’ et Ménard *et al.* (2001 : 982) donne pour ORGAN ‘Partie de l’organisme qui remplit une fonction précise’ et pour BEVEDEG ‘organisme’ ‘Être vivant, animal ou plante, considéré comme une unité, ayant une vie autonome’ (2001 : 136) [ma traduction].¹⁹ Selon ces définitions, une main, par exemple, n’est pas un organe, car si elle est bien une partie d’un être vivant, elle ne remplit pas une fonction particulière ; le dos encore moins. Or on peut avoir un mal ou une maladie à la main (ongle incarné, ampoule, gale, gangrène, tétanos, etc.), et ce mal ou cette maladie peuvent causer un mauvais fonctionnement de cette partie du corps.

5) Je ne réserverai pas l’emploi du lexème *korv* aux êtres animés (individus et animaux) mais l’appliquerai parfois à des plantes, même s’il n’est pas très idiomatique – mais pas incorrect non plus – de parler de *korv ur blantenn* ‘le corps d’une plante’ ou de *lodenn-gorv ur blantenn* ‘la partie de corps d’une plante’.

1.3 Remarques sur ‘a ya/nend a ket en-dro’ ‘(ne) fonctionne (pas)’

La composante sémantique commune à toutes les lexies de ce champ sémantique est ‘ar (lodenn-g)c’horv a ya/nend a ket en-dro evel mand eo dleet’ ‘la (partie du) corps (ne) fonctionne (pas) normalement’. Il importe noter que le sens de la composante ‘a ya/nend a ket en-dro’ ‘(ne) fonctionne (pas)’ est vague.

Remarque. Il faut distinguer *expression lexicale vague* de *expression lexicale ambiguë* : une expression lexicale est ambiguë si elle correspond à plusieurs sens et donc plusieurs lexies, comme MORI.A.1 ‘mer’ = ‘grande étendue d’eau salée (...)’ et MORII ‘mer’ = ‘grande quantité’ (*Ur mor a dud* lit. ‘une mer de gens’ = ‘une foule de gens’) (voir [II-1.2.1.1.1](#)) ; elle est vague si son sens correspond à plus d’un référent extralinguistique mais ne correspond qu’à une seule lexie (Mel’cuk *et al.* 1995 : 60). Nous avons vu un exemple de lexie de sens vague avec MABEG ‘beau-fils’, correspondant alternativement au sens ‘mari de la fille de X’ et au sens ‘fils du nouveau conjoint de X’ (voir [II-2.2.2.2.1](#) et [II-2.2.2.2.2](#)).

Le fonctionnement en question peut être « interne » ou « externe ». Je parlerai de mauvais fonctionnement¹ interne dans le cas où il se passe dans l’organisme quelque chose d’anormal : les cellules ne se développent pas correctement, les flux ne se font pas normalement, etc. Et il sera question de mauvais fonctionnement² externe quand (une partie du) corps ne remplit pas sa fonction et que donc l’être vivant ne peut agir ou vivre normalement. Il peut donc exister des cas où le fonctionnement¹ est anormal sans pour autant que le fonctionnement² le soit. Le fait par exemple pour un individu d’avoir des cellules cancéreuses constitue un mauvais fonctionnement¹ de l’organisme ; mais ce n’est pas pour autant que l’organisme ne remplit pas sa fonction : un cancer peut très bien s’étendre dans le corps sans que l’individu ne s’en rende compte, parce que justement, son organisme remplit bien sa fonction. Une égratignure également constitue un mauvais

¹⁹ On peut remarquer que les définitions du PR reviennent à définir ORGANISME par ‘ensemble des organes’ et ORGANE par ‘partie de l’organisme’, ce qui constitue un cercle vicieux.

fonctionnement¹ d'une petite partie du corps humain : il n'est pas normal que les tissus soient déchirés et que du sang s'écoule ; mais une égratignure n'entraîne pas un mauvais fonctionnement² de l'organisme.

Le mauvais fonctionnement¹ s'apprécie à deux niveaux : il peut être tel que c'est la « substance » même de l'être vivant qui est en jeu : un individu maigrit, dépérit, ses traits se transforment, etc. ; ou il peut causer l'incapacité à vivre normalement de l'être vivant (non-fonctionnement²), incapacité qui peut être totale, ce qui revient à dire que l'être vivant meurt.

De façon prototypique, le mauvais fonctionnement d'une (partie du) corps s'apprécie en premier lieu au niveau 1 (quelque chose d'anormal se passe dans l'organisme), puis au stade 1 du niveau 2 (on constate une incapacité pour l'être vivant à vivre normalement) pour finir par le stade 2 du niveau 2 (l'intégrité de l'être vivant lui-même est en jeu, pas simplement sa capacité à vivre normalement). Mais ceci n'est pas toujours vrai : dans le cas de dents mal implantées ou poussant de travers, la partie du corps peut très bien fonctionner¹ normalement (la dent est indemne de toute carie ou maladie) et pourtant ne pas remplir sa fonction, qui est de broyer les aliments – et donc ne pas fonctionner² normalement. Toujours dans le cas de dents, mais cariées cette fois, la partie du corps ne fonctionne¹ pas bien, elle est atteinte dans son intégrité (la dent se creuse petit à petit : stade 2 du niveau 2) sans pour autant que, pendant une période qui peut être très longue, elle cesse de remplir sa fonction.

Le caractère vague du sens 'monet en-dro' 'fonctionner' a des répercussions au niveau linguistique : nous verrons par exemple que dans le cas d'un mauvais fonctionnement¹ uniquement, un être vivant peut être *klañvI.1b* 'tel qu'il a une maladie' sans pour autant être *klañvI.1a* 'malade, tel qu'il ne peut pas vivre normalement'. Nous retrouvons la même chose en français : un individu *gravement malade* est un individu chez lequel c'est le fonctionnement¹ qui est en question ; quand on dit qu'un individu est *très malade*, on pense plutôt au fait que cet individu ne fonctionne² pas bien, c'est-à-dire qu'il ne vit pas normalement. En français toujours, selon que le mauvais fonctionnement² se traduit uniquement par une incapacité à vivre normalement ou par une mise en jeu de l'intégrité même de l'être vivant, on pourra dire ou non de celui-ci qu'il « n'est pas en bonne santé ».

1.4 Remarques sur 'evel mand eo dleet' 'normalement'

Notons enfin le caractère vague du sens de 'evel mand eo dleet' 'normalement'. Le fonctionnement normal d'un organisme peut s'apprécier par rapport à deux normes différentes :

1) soit par rapport à ce que j'appellerai la « norme individuelle ». Un individu qui serait bossu, par exemple, peut très bien ne pas avoir la moindre affection ou maladie, et donc le fonctionnement et

l'état de cet individu sont normaux par rapport à ce qu'ils sont habituellement pour lui ;
2) soit par rapport à ce qui est la règle pour la classe à laquelle appartient l'être vivant en question.
Le fonctionnement et l'état d'un bossu ne sont pas normaux dans ce sens-là.

Ce caractère vague va lui aussi avoir des répercussions au niveau linguistique (voir [VI-1.1.1](#)).

Ce caractère « doublement vague » du sens 'monet en-dro evel mand eo dleet' 'fonctionner normalement' explique la difficulté qu'il y a parfois à déterminer le sens de certaines occurrences de KLAÑV 'malade' et YAC'H 'sain, en bonne santé' particulièrement, ainsi que de SANTÉ en français, et à lexémiser ces vocables.

1.5 *Drougou* 'maux' et *kleñvedou* 'maladies'

La description des combinatoires syntaxique et lexicale des lexies du champ sémantique de la santé passe par un travail préalable de lexémisation qui est à la base de quelque tâche lexicographique que ce soit : sans identification des différentes acceptions de chaque vocable, il est impossible de proposer une définition valide des lexies contenues dans ces vocables, et donc a fortiori de repérer les ponts sémantiques les reliant les unes aux autres au sein de ce vocable et d'isoler la composante sémantique identificatrice de champ. Ce travail ne peut se faire que de façon empirique étant donné que la lexémisation dépend de la combinatoire et la combinatoire de la lexémisation ; il faut donc procéder par « tâtonnements », en émettant des hypothèses qui ne peuvent être validées qu'au regard des faits de langue. La description de la combinatoire lexicale des lexies dénotant des troubles physiologiques, particulièrement, c'est-à-dire la description de la façon dont elles se combinent avec d'autres lexies, fait l'objet de ce chapitre.

Dès qu'on se penche sur le vocabulaire de la santé en breton, on remarque qu'il existe deux grands types de troubles : ceux que les locuteurs appellent des *droug* 'mal' et ceux auxquels ils donnent le nom de *kleñved* 'maladie'. Il y a corrélation entre la nature, *droug* ou *kleñved*, du trouble et les faits de langue : les combinatoires lexicale et syntaxique de L sont différentes selon que L est un *droug* ou un *kleñved*. L'étude des deux vocables DROUG 'mal' et KLEÑVED 'maladie' – ou du moins des différentes acceptions de ces vocables qui ont trait à la santé – s'avère donc nécessaire ; on peut les appeler « vocables de base » dans le sens où tous les troubles sont soit des *droug* 'mal', soit des *kleñved* 'maladie'. La lexémisation de ces vocables met aussi en jeu le sens des lexies appartenant aux vocables KLAÑV 'malade', YAC'H 'sain, en bonne santé', YEC'HED 'santé', et AESAAT 'guérir'. Cette étude fait l'objet des chapitres quatre à sept. Afin d'aider le lecteur à se repérer dans la « jungle » que constituent le sens des lexies étudiés dans ce travail, je présente en Figure 61 ci-dessous « l'organigramme » des principales acceptions des vocables DROUG 'mal', KLEÑVED 'maladie',

KLĀŃV ‘malade’, YAC’H ‘sain, en bonne santé’ et YEC’HED ‘santé’, c’est-à-dire la façon dont est structurée cette partie du lexique, et je fournis pour illustration quelques lexèmes qui sont des instances de *drougIII.1* ‘mal-affection’, de *kleñvedI.1* ‘maladie’, etc.

DROUGI ‘mal’ = ‘quelque chose de mal qui est à X’ (*An doenn n’he deus ket bet droug* ‘Le toit n’a pas eu de mal’, *An den-mañ en deus graet ur yoc’h droug en e vuhez, eñ en deus lazhet, laeret, ...* ‘Cet homme a fait beaucoup de mal dans sa vie, il a tué, volé, ...’)

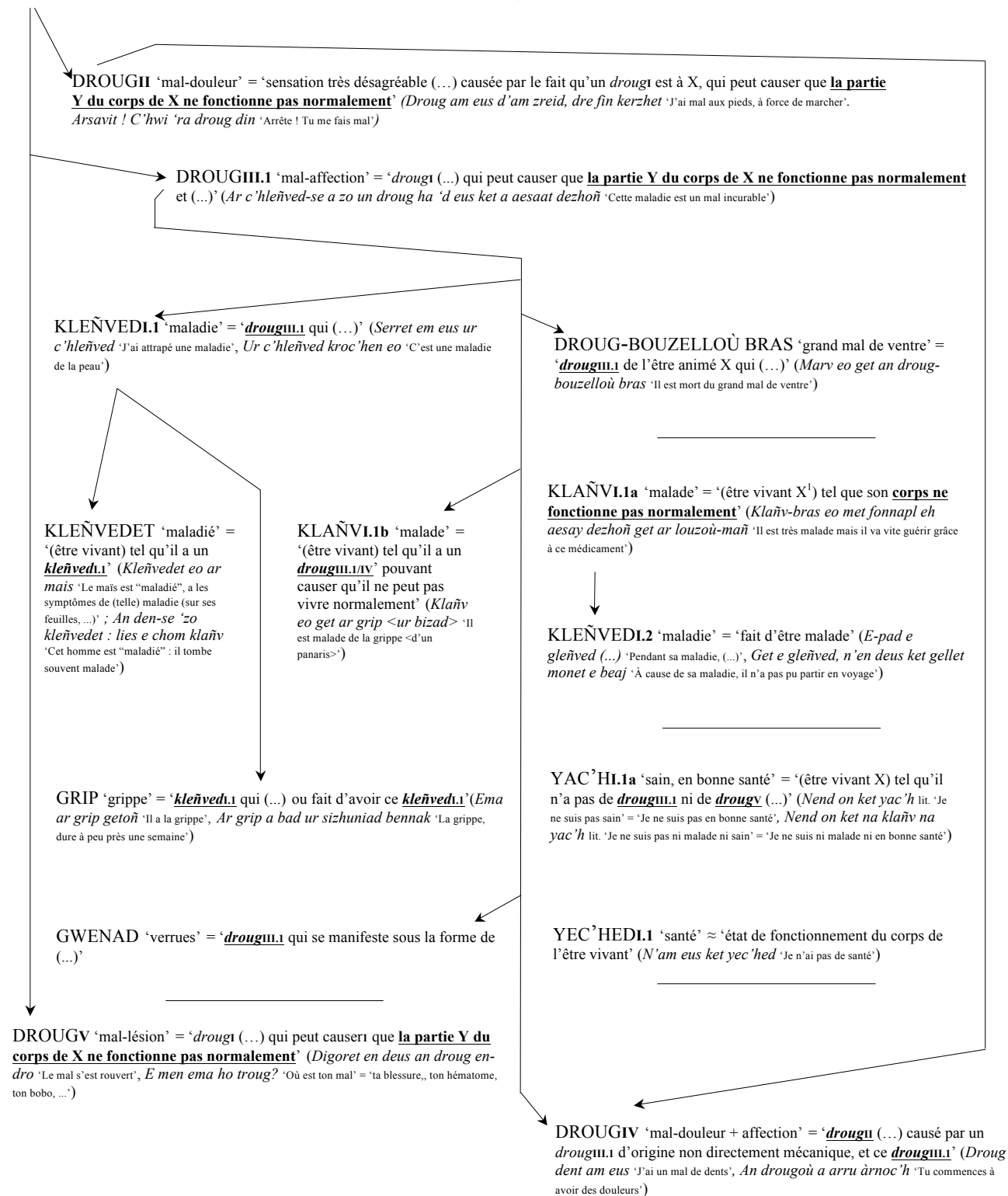


Figure 61. Les principales acceptions du champ sémantique « partie du corps (...) » et – pour illustration – quelques lexèmes dont la CG de la définition est le sens de ces acceptions, avec mise en évidence du pont sémantique

Le reste de ce chapitre sera organisé comme suit. Après une première brève sous-section où sera évoquée la structure actancielle des lexies dénotant des troubles physiologiques, je me consacrerai au cœur du sujet, la combinatoire lexicale des lexies dénotant des *drougoù* ‘maux’.

2 La structure actancielle des lexies dénotant des troubles physiologiques

Une lexie L dénotant un trouble physiologique a forcément comme ASém l’être vivant concerné, qui est un participant obligatoire à la SIT de L : l’absence de ce participant rendrait la situation absurde car il ne peut exister de grippe, par exemple, sans qu’un être vivant n’en soit atteint. Ce participant obligatoire à la SIT(L) est exprimable dans le texte ; en effet, il peut dans certains cas dépendre syntaxiquement directement de L, comme en (4)a où *goroù* ‘furoncles’ gouverne syntaxiquement l’adjectif possessif *ho* ‘vos’, ou – et c’est de loin le cas le plus fréquent – il peut être lié à L à travers un verbe support, comme en (4)b, où *serrin* ‘ramasser’ est un $\text{IncepOper}_1(\text{arum}$ ‘rhume’) :

- (4) a. *Ar c’hi a lipe ho koroù, evit o aesaat.* ‘Le chien léchait tes furoncles, pour les guérir.’ JMh
 b. (...), *c’hwi ‘arruo da serrin un arum bennak.* lit. ‘(...) tu arriveras à ramasser un rhume quelconque,’
 = ‘(...) tu finiras par attraper un rhume.’ JS

L’être vivant victime du trouble physiologique est l’ASém unique d’un certain nombre de lexies : c’est le cas de *grip* ‘grippe’ (‘*grip ar penn-den X*’ ‘grippe de l’individu X’) et de *ruzell* ‘rougeole’, par exemple.

Il arrive souvent cependant dans le cas des troubles physiologiques que telle partie du corps soit concernée. Se pose alors la question de savoir si cette partie du corps est ou non un ASém de la lexie dénotant cette affection. Trois cas de figure peuvent se présenter, que je vais illustrer au moyen de quelques exemples.

Cas de figure 1. GRIP ‘grippe’. La grippe est une maladie qui est forcément « hébergée » par le corps d’un être vivant ; *korv* ‘corps’ est un participant obligatoire à la SIT(*grip*) au nom du principe d’héritage des participants obligatoires (Mel’čuk 2004 : 11 ; 2014 : 14) : la SIT(L) hérite de tous les participants obligatoires des SIT des lexies correspondant à des sens prédicatifs contenus dans le sens de L ; étant donné que le sens ‘*drougIII.1*’ ‘mal-affection’ est une composante de la définition de

GRIP (voir [IV-1.3.1](#)) et de celle de tous les noms dénotant des maladies et que ce sens a ‘(partie du) corps’ comme participant obligatoire, toutes les lexies dont une des composantes de la définition est ‘drougIII.1’ ont ce participant obligatoire. Cependant, dans le cas de la grippe, le corps n’est pas exprimable dans le texte, pas plus qu’une région particulière du corps ; la phrase (5)a serait absurde. Ce participant constant n’est même pas exprimable dans le cas où il serait qualifié (Mel’čuk 2014 : 21), ce qui en ferait un ASém optionnel de GRIP, car la phrase (5)b est également incorrecte :

- (5) a. **Ema ar grip e korv Yann.* lit. ‘Est la grippe dans.le corps de.Yann.’ = ‘Le corps de Yann a la grippe.’
 b. **Gwasket eo ma c’horv a-bezh get ar grip.* lit. ‘Oppressé est mon corps entier avec la grippe.’ = ‘Tout mon corps était accablé par la grippe.’

La (partie du) corps n’est donc pas un ASém de GRIP.

Cas de figure 2. GARAD lit. ‘jambée’ ≈ ‘affection de la jambe’. Contrairement à la grippe qui ne peut pas être localisée dans une zone particulière du corps, *ur c’harad* ‘une jambée’ est évidemment localisée dans la jambe, particulièrement la cuisse, qui est donc un participant obligatoire à la SIT(*garad*) ; un être animé qui n’aurait pas de jambe ne pourrait pas avoir de *garad*. Mais il s’agit d’un participant constant qui n’est pas exprimable en lien de dépendance syntaxique avec le nom de cette affection. *Garad* ‘jambée’ n’a donc qu’un seul ASém, l’être animé atteint.

Cas de figure 3. GOROÛ/BOUTONOÛ ‘boutons’. Il y a trois participants à la SIT(*goroû*) : l’être animé, la partie du corps et la peau. La partie du corps est un participant obligatoire exprimable dans le texte :

- (6) *Pa veze rac’h goroû en ho taouarn evel-se, (...).* lit. ‘Quand était partout boutons dans tes deux.main comme-ça, (...).’ = ‘Quand tu avais des boutons partout sur les mains comme ça, (...). JMh

La SSyntP partielle de la phrase (6) est comme suit :

- (7) GOROÛ ‘boutons’ ← I — Func₂ — II → DAOUARN ‘mains’ — I → C’HWI ‘toi’

La peau est aussi un participant obligatoire : on n’a pas de boutons aux dents, aux ongles, etc., et un être animé qui n’a pas de peau ne peut pas avoir de boutons (insectes, animaux couverts d’écailles...) ; une excroissance à l’ongle ne s’appellera pas *ur gor* mais on parlera sans doute de *ur voskegenn vihan* ‘une petite bosse’. L’absence de ‘kroc’hen’ ‘peau’ de la SIT(*goroû*) fait que ce qui reste ne peut pas être dénoté au moyen de GOROÛ (Mel’čuk 2014 : 12).

Remarque. Il est à noter que ‘kroc’hen’ est sans doute trop restrictif : on peut avoir des boutons sur les lèvres, dans la bouche, sur la langue mais il n’est pas sûr qu’on puisse parler de *kroc’hen* dans ce cas. Mais ceci n’invalide pas le raisonnement général.

Bien que participant constant à la SIT(*goroû*), la peau est un participant exprimable :

- (8) *Boutonoù peotramant daroued, ur yoc’h traoù a c’hell donet ‘barzh e korv an dud, en ho kroc’henn atav.*
 lit. ‘Des.boutons ou.bien des.dartres, beaucoup de.choses peut venir dans le.corps de.les gens, dans ta peau toujours.’ ‘Boutons ou bien dartres, le corps peut être affecté par tout plein de choses, la peau en

tout cas.' JS

Il s'agit d'une partie du corps un peu spéciale, par rapport aux mains, au cœur, etc ; on pourrait la qualifier de transversale. On voit dans l'exemple ci-dessus qu'elle est exprimée concurremment à une autre partie du corps spéciale, le corps, considéré comme l'ensemble des parties du corps. Rappelons que ce caractère spécial anatomiquement n'en fait pas un participant spécial linguistiquement et il ne s'agit pas d'un ASém différent d'une partie du corps normale (voir [III-1.2](#), remarque 2).

En résumé, les lexies dénotant des troubles physiologiques ont toutes l'ASém₁ 'être vivant' et certaines ont également l'ASém₂ '(partie du) corps'.

3 La combinatoire lexicale des lexies du champ sémantique « LODENN- GORV (...) » 'partie du corps (...)'

Il sera question principalement dans cette section des FL dont les valeurs sont des verbes. En effet, dans le domaine qui nous intéresse, il n'existe pratiquement pas de FL dont la valeur serait un nom, du type $s_1(\text{cancer}) = (\text{un}) \text{cancéreux}$ en français, et il en existe peu dont les éléments de la valeur sont des adverbes. Il sera quelques rares fois fait mention de FL adjectivales.

Les FL verbales sont de quatre types : verbes supports, verbes phasiques, verbes causatifs et verbes de réalisation. C'est dans cet ordre que je vais les passer en revue.

Dans cette section, L symbolisera un nom dénotant un *droug* 'mal' comme envisagé plus haut. Il s'agira la plupart du temps d'un nom dénotant un *droug*^{III.1} 'mal-affection' (voir [IV-1.3.1](#)) ou un *droug*^{IV} 'mal-douleur + affection' (voir [IV-1.4](#)) ; il sera souvent question de *droug*^{II} 'mal-douleur' (voir [IV-1.2](#)) mais beaucoup plus rarement de *droug*^V 'mal-lésion' c'est-à-dire un mal de type blessure (voir [IV-1.5](#)).

Un point important est à mentionner. On appelle héritage des propriétés lexicales le fait que les lexies appartenant à une même classe sémantique tendent à posséder les mêmes propriétés sémantiques, syntaxiques et de combinatoire (Mel'čuk et Milićević 2014, vol. 1 : 262). Très souvent, les propriétés de combinatoire d'une lexie sont prévisibles à partir de celle de son étiquette sémantique ; ainsi, le fait qu'on dise en breton *serriñ ur c'hleñved* 'attraper une maladie' rend prévisible le fait qu'on puisse dire *serriñ ar ruzell* 'attraper la rougeole'. Mais ceci n'est pas systématique. On ne peut pas procéder à des généralisations sur la combinatoire des lexies de telle

classe sémantique sans avoir au préalable étudié la combinatoire de chaque lexie appartenant à cette classe sémantique.

3.1 Les verbes supports des lexies appartenant au champ sémantique « LODENN-GORV (...) » 'partie du corps (...)'

Les verbes supports n'ont normalement pas en eux-mêmes de contenu sémantique. Ils ne servent qu'à exprimer, en plus des grammèmes de mode et de temps, le lien syntaxique entre la lexie prédicative et ses ASyntP. Dans le domaine qui nous occupe, les verbes supports sont principalement des $Func_1$ ou des $Oper_1$; je n'ai pas relevé de $Labor_{ij}$. Dans le premier cas ($Func_1$), L est ASyntP I du verbe et correspond au niveau SyntS au sujet syntaxique ; ce verbe a comme complément la lexie correspondant à l'ASém indiqué en indice du verbe support. Dans le second cas ($Oper_1$), L est ASyntP II du verbe support, ce qui correspondra au niveau SyntS à l'objet le plus important, le sujet du verbe correspondant à l'ASém en indice du verbe support.

Dans cette section, je vais considérer les verbes supports tels qu'ils sont utilisés dans la transition entre RSém et RSyntP. Nous allons voir ci-dessous comment s'exprime tout d'abord l'ASém 1, puis l'ASém 2 des lexies étudiées et nous verrons enfin qu'il peut exister des cas où il n'y a pas d'expression d'ASém.

La description de la combinatoire lexicale du lexème DROUGIII.1 'mal-affection', sera donnée en Annexe, qui contient l'article de dictionnaire complet de ce lexème.

3.1.1 L'expression de l'ASém 1 des lexies appartenant au champ sémantique « LODENN-GORV (...) » 'partie du corps (...)'

La configuration sémantique 'L-'mal'/'maladie'—1→X' peut correspondre en français, dans des conditions communicatives appropriées, à la SSyntP $X \leftarrow I - Oper_1 - II \rightarrow L$, la FL $Oper_1$ ayant habituellement la valeur *avoir, souffrir de, être malade de* :

- (9) a. *Jean a une blessure profonde à la jambe <très mal, des maux de tête insupportables, une fracture ouverte>.*
b. *Je suis malade d'un cancer du poumon.*
c. *Ce sont essentiellement les personnes âgées qui souffrent de la maladie d'Alzheimer.*

Dans des conditions communicatives différentes – c'est la structure communicative qui détermine le choix du verbe support – cette configuration de sémantèmes aurait pu correspondre à la SSyntP $L \leftarrow I - Func_1 - II \rightarrow X$, comme dans l'exemple (10) ci-dessous, qui est une paraphrase de (9)a et où la

valeur de Func_1 est *touche* :

(10) *La maladie d'Alzheimer touche essentiellement les personnes âgées.*

En breton, la prééminence de l'expression au moyen de Oper_1 est beaucoup moins nette. La configuration de sémantèmes 'L-'droug'-I→X' peut s'exprimer au moyen d'un Oper_1 ou au moyen d'un Func_1 . Nous allons voir quelles sont les valeurs d' $\text{Oper}_1(\text{L})$ et de $\text{Func}_1(\text{L})$ que nous avons en breton et je tenterai de mettre en avant quelques éléments permettant d'expliquer le choix par le locuteur entre l'un et l'autre verbes supports.

3.1.1.1 Les FL de la famille Oper_1

Je vais tout d'abord parler de la FL Oper_1 des noms du champ sémantique « LODENN-GORV (...) » 'partie du corps (...) ' puis dirai un mot de la configuration de FL [$\text{Magn} + \text{Oper}_1$].

3.1.1.1.1 La FL Oper_1

Les différents éléments de la valeur de la FL $\text{Oper}_1(\text{L})$ vont être passés en revue ci-dessous.

1) *Bout*² 'avoir'

De façon hypermajoritaire, et presque exclusivement en breton oral, la valeur de $\text{Oper}_1(\text{L})$ est *boutz* (ou *en devout*) 'avoir'.

(11) a. *Eñ 'deus un arum. 'Il a un rhume.' JS*

b. *Hag amañ mep, bout 'h eus ur yoc'h ha 'deus berranal. 'Et ici même, il y a beaucoup [de pensionnaires de la maison de retraite] qui ont insuffisance respiratoire.' ≈ '(...) qui souffrent d'insuffisance respiratoire.' JMh*

c. *Ur wezh 'boa gwenad e ma bizied. lit. 'Une fois j'avais verrues dans mes doigts' = 'Une fois, j'avais des verrues aux doigts.' JMh*

d. *Marse 'deus ket james droug^{IV}-goûg anezhe. 'Peut-être n'ont pas jamais mal-gorge eux.' = 'Peut-être n'ont-ils jamais de maux de gorge.' JS*

e. *C'hwi 'c'hell bout droug^{II} get ho kleñved. lit. 'Tu peux avoir mal-douleur avec ta maladie.' = 'Tu peux éprouver de la douleur du fait de ta maladie.' JS*

Les phrases ci-dessus, où nous avons la configuration syntaxique $X \leftarrow \text{I} - \text{BOUT}2 \text{ 'avoir}' - \text{II} \rightarrow \text{L}_{\text{INDÉF}}$, sont considérées comme correctes en breton académique. Les suivantes en (12)a-b ne le sont pas, car on y trouve la configuration syntaxique $X \leftarrow \text{I} - \text{BOUT}2 \text{ 'avoir}' - \text{II} \rightarrow \text{L}_{\text{DÉF}}$ considérée comme incorrecte :

(12) a. *'Deus ar grip a-c'houde dec'h. 'Il a la grippe depuis hier.' JMh*

b. *Eñ 'deus ar ruzell. 'Il a la rougeole' JS*

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUG^{II} 'mal-douleur', DROUG^{III.1} 'mal-affection', DROUG^{IV} 'mal-douleur + affection', DROUG^V 'mal-lésion' :

(13) $Oper_1 = \text{bout2}$ ‘avoir’ [ART_{INDÉF} ~,~ (Prep-Loc N_Y), **pop** ART_{DÉF} ~]~ (Prep-Loc N_Y)

Dans le mini-régime de cette FL, la mention « **pop** » précédant « ART_{DÉF} » sert à indiquer que cette expression (*bout ar ruzell* ‘avoir la rougeole’) est considérée comme appartenant au style populaire et n’est donc pas académique.

2) *Bout1 klañvI.1b* ‘être malade’

En français, une valeur relativement courante de $Oper_1(L_{[‘L’ : ‘maladie’]})$ est *être malade* [*de* ART_{DÉF} ~] où nous avons un lexème MALADEI.2 (*être malade du sida*) distinct du lexème principal MALADEI.1a (*Je suis malade, j’ai un gros rhume*). Nous verrons en [V-1.1.1.2](#) qu’en breton on a également cette distinction entre deux acceptions du vocable KLAÑV ‘malade’ mais qu’à la différence du français, *bout klañvI.1b* peut avoir pour complément non seulement un nom de maladie mais un nom dénotant une affection « non maladie ».

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 ‘mal-affection’ et de DROUGIV ‘mal-douleur + affection’ :

(14) $Oper_1 = \text{bout1 klañvklañvI.1b}$ ‘être malade’ [*get* ‘avec’ ART ~]~ (Prep-Loc N_Y)

3) *BoutI* ‘être’

Cet élément de la valeur de la FL $Oper_1(L_{[‘L’ : ‘drougII/III.1/IV/V’ : ‘mal-douleur/affection/douleur + affection/lésion’]})$ est rare en breton vannetais. J’en ai cependant recueilli quelques exemples. Cette expression est plus ou moins contrainte selon la nature de L. Si L est un DROUGIII.1 ‘mal-affection’ – (15)a (exemple en breton vannetais), une maladie – (15)b, ou un DROUGIV ‘mal-douleur + affection’ – (15)c (breton du Pays Bigouden), elle peut s’employer sans contrainte particulière :

(15) a. *Ur ioh e zo get er rid-korv hag er chifernadur.* lit. ‘Beaucoup est avec la diarrhée et le rhume [...]’ = ‘Beaucoup ont la diarrhée et sont enrhumés [...]’ LH, *Lizheroù*

b. *Bezañ gant ar ruzell.* lit. ‘Être avec la rougeole.’ = ‘Avoir la rougeole.’ Ménard *et al.* (2001 : 1129)

c. *Gant an droug-kein emañ.* lit. ‘Avec le mal-dos suis.’ = ‘J’ai un mal de dos.’ Yvon Gourmelon

Si L est un nom dénotant une douleur, l’expression en lien syntaxique avec DROUGII ‘mal-douleur’ de la partie du corps où est localisée cette douleur est quasiment obligatoire. Je dis quasiment, car la phrase (16)b ci-dessous, où le nom dénotant la partie du corps n’est pas en lien syntaxique avec DROUGII, est correcte ; il s’agit d’un cas limite, car on peut noter qu’en l’absence de tout contexte renseignant sur la partie du corps concernée, la phrase (16)c, où on a le verbe BOUT2 ‘avoir’ qui est un élément de la valeur de $Oper_1(\text{drougII}$ ‘mal-douleur’), est correcte – bien qu’effectivement on s’attende à un moment ou à un autre que le locuteur dise où est située cette douleur – contrairement à (16)d :

(16) a. *Gant an drougII en he skoaz emañ.* lit. ‘Avec le mal dans son épaule est-elle.’ = ‘Elle souffre de l’épaule.’ Yvon Gourmelon

- b. *Un dra bennak a santan em c'hein ; gant an drougII emañ abaoe miz.* lit. 'Quelque chose sens.moi dans.mon dos ; avec le mal-douleur suis depuis mois.' = 'Je sens quelque chose dans le dos ; j'ai mal depuis un mois.' Yvon Gourmelon
- c. *DrougII am eus.* lit. 'Mal-douleur ai.' = 'J'ai mal.'
- d. **Gant an drougII emañ.* lit. 'Avec le mal-douleur suis.' = 'J'ai mal.'

Si L dénote un *drougV* 'mal-lésion', une contrainte porte également sur l'expression de L : L est obligatoirement qualifié, comme on le voit dans les exemples suivants, en breton non vannetais :

- (17) a. *Gant ar gouli-se emañ abaoe eizhtez.* lit. 'Avec la plaie-là je.suis depuis huit.jour.' = 'J'ai cette plaie depuis huit jours.' Yvon Gourmelon
- b. *Gant un troc'h ha ne bare ket emañ.* lit. 'Avec une coupure qui ne guérit pas je.suis.' = 'J'ai une coupure qui ne guérit pas.' Yvon Gourmelon
- c. **Gant un troc'h emañ.* lit. 'Je suis avec une coupure.'

Remarque. La phrase (17)c n'est pas en soi incorrecte mais son sens est 'Je suis en train de procéder à une coupure (d'un morceau de viande...)'. Merci à Yvon Gourmelon pour ces précisions.

Il semble qu'en breton parlé dans la région de Pontivy, l'expression *bout get* (L) 'être avec (L)' soit encore plus contrainte : même dans le cas où L dénote un mal-affection serait exigée la mention du temps depuis lequel L existe pour X :

- (18) a. *A-gaoz mah oa bet ur yoc'h deizioù get terzhienn.* lit. 'Parce qu'était été beaucoup.de jours avec fièvre.' = 'Parce qu'il avait eu de la fièvre pendant un grand nombre de jours.' JS
- b. *'H oan bet tri blez get an traoù-se, medisinour ebet 'deus gellet o lemel.* lit. "'Étais.moi été trois an avec les choses-là, médecin aucun a pu les enlever.' = 'J'ai eu cela [ces dartres] pendant trois ans, et aucun médecin n'a pu m'en débarrasser.' JMh

En l'absence de l'expression de ce circonstant, les locuteurs auraient sans doute employé un Op_{er1} de valeur *bout2* 'avoir'. Nous pouvons ici constater ce qui semble être une contradiction entre le breton populaire tel qu'il est actuellement parlé dans la région de Pontivy et le breton de Loeiz Herrieu, tel qu'on en a un exemple en (15)a : il est question dans cette phrase de *drougoùIII.1* 'maux-affections' et pourtant il n'est fait mention d'aucune période de temps pendant laquelle les individus seraient victimes de ces affections.

Je me limite ci-dessous à une description de cette expression d'une part en breton vannetais et d'autre part uniquement en cooccurrence avec DROUGIII.1/IV car je n'ai pas relevé dans mon corpus d'exemple où L dénote un *drougII* 'mal-douleur' ou un *drougV* 'mal-lésion'.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 'mal-douleur' et de DROUGIV 'mal-douleur + affection' et des lexies qui sont des instances de ces lexèmes :

- (19) $Op_{er1} = \textit{bout1}$ 'être' [*get* 'avec' ART ~]~ (Prep-Loc N_Y) | expression obligatoire de la période de temps pendant laquelle X est atteint de ~

4) *Kouezhel* 'tomber'

Il semble que *KOUEZHEL* 'tomber' soit la valeur de $Oper_1$ (*droug*III.3 'épilepsie') et de ce lexème uniquement (voir [IV-1.3.3](#)).

(20) *Hag ar loened ivez a gouezhe en droug*III.3. lit. 'Et les animaux aussi tombait dans.le mal.' = 'Et les animaux aussi faisaient des crises d'épilepsie.' JMh

Description dans la zone de combinatoire lexicale de *DROUG*III.3 :

(21) $Oper_1 = kouezhel$ 'tomber' [e 'dans' ART ~]

Il convient d'ajouter que *kouezhel* est aussi un élément de la valeur de $IncepOper_1$ des noms dénotant des affections (voir plus bas, [III-3.2.1.2.1](#)). ; mais ce *kouezhel* ayant un sens différent de l'acception dont nous nous occupons ici, il s'agit d'un autre lexème du vocable *KOUEZHEL* 'tomber'.

5) *Klevet* <*santiñ*> 'sentir'

Voici des exemples d'emploi de cette expression :

(22) a. *Ne gleu mui droug*II *erbet én é ziùhar*. 'Il ne sent plus aucune douleur dans les jambes.' BIVL

b. *Goarnet en des ar é zorn er gouli sé ha berped ean en des hum glemmet ag en droug*II *e santé*. 'Il a gardé à la main cette plaie et il s'est toujours plaint de la douleur qu'il ressentait.' PRED

Le mot-clé en est dans les deux cas *DROUG*II 'mal-douleur'. Il s'agit de syntagmes contraints car *klevet* <*santiñ*> lit. 'sentir' n'y a pas son sens inhérent 'sentir'. Ceci peut se démontrer de la façon suivante. La SSém de la phrase (23)a ne peut pas être celle qui est donnée en (23)b, où *santiñ* a son sens inhérent 'santiñ' 'sentir' car *DROUG*II 'mal-douleur' a comme CG le sémantème 'sant' 'quelque chose qu'on sent' (voir [IV-1.2](#)) et ceci reviendrait à construire, après décomposition du sens de *DROUG*II 'mal-douleur', la SSém incorrecte donnée en (23)c :

(23) a. *Yann a sant an droug* lit. 'Yann sent le mal' = 'Yann sent la douleur'

b. * $Yann \leftarrow 1 - santiñ$ 'sentir' $\rightarrow 2 \rightarrow droug$ 'mal-douleur'

c. * $Yann \leftarrow 1 - santiñ$ 'sentir' $\rightarrow 2 \rightarrow sant$ 'quelque chose qu'on sent'

En effet, on ne peut pas *'sentir quelque chose qu'on sent'. La SSém correcte (partielle) de (23)a est donnée en (24)a et la SSyntS (partielle) en (24)b :

(24) a. $Yann \leftarrow 1 - droug$ 'mal-douleur'

b. $YANN \leftarrow subj - SANTIÑ - obj-dir \rightarrow DROUG$

Le verbe *SANTIÑ* est ici sémantiquement vide, il est uniquement un verbe support de *DROUG*II 'mal-douleur', de *DROUG*IV 'mal-douleur + affection' et de toute lexie dénotant une douleur.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de *DROUG*II 'mal-douleur', de *DROUG*IV 'mal-douleur + affection' et des lexies qui sont des instances de ces lexèmes :

(25) $Oper_1 = klevet$ <*santiñ*> lit. 'sentir' [ART ~]~ (Prep-Loc N_Y)

3.1.1.1.2 La configuration de FL [Magn + Oper₁]

Il semble que l'expression de l'intensification ne puisse se faire en breton qu'au moyen de la configuration de FL [Magn + Oper₁]. La RSynt d'une phrase contenant un verbe élément de la valeur de [Magn + Oper₁] est donnée ci-dessous en (26)a et illustrée au moyen de la phrase (26)b :

(26) a. X←I—Oper₁—II→L_[mot-clé]—ATTR→Magn

b. *Unan hag a zo gronnet a voutonoù ruz [...].* lit. 'Un qui est enveloppé de boutons rouge [...].' = 'Quelqu'un qui est complètement recouvert de boutons rouges.' JS

Le verbe ou l'expression verbale exprime de façon « unie » le sens des deux FL : *bout gronnet a voutonoù* lit. 'être enveloppé de boutons' signifie 'avoir_[= Oper₁] des boutons nombreux_[= Magn]'. [Magn + Oper₁] ne concerne bien sûr que les maux ou maladies qui peuvent être assez intenses.

Il est à noter que beaucoup d'éléments de la FL [Magn + Oper₁] sont aussi des éléments de la valeur de Real₁. En effet, une affection telle que son « objectif inhérent » (voir plus bas, III-3.3) est réalisé est presque toujours une affection intense ; seules les affections dont le sens ne pourrait pas être intensifié (par exemple *arrêt cardiaque*) échappent peut-être à ce phénomène. J'examinerai en III-3.3.1.1 les expressions, dont on a un exemple ci-dessous en (27), qui sont des éléments des valeurs à la fois de [Magn + Oper₁] et de Real₁ et ne parlerai ici que de celles qui sont des valeurs de [Magn + Oper₁] uniquement :

(27) « *Gwasket d'ar c'hañser* », *ema doc'h ma labourat noz ha deiz.* lit. ' Oppressé à le cancer », il est à me travailler nuit et jour.' ≈ ' Accablé par le cancer », ça me travaille jour et nuit.' JS

On peut distinguer aussi l'aspect sur lequel porte l'intensité : il peut s'agir d'une intensité en termes de gravité de l'affection, de nombre d'affections ou de longueur de temps.

1) *Bout leun* 'être plein' <*karget* 'chargé', *goloet* 'couvert', *tokennet* 'couvert', *gronnet* 'enveloppé'>

Nous avons des exemples d'emploi de ces expressions ci-dessous :

(28) a. *Donnet e hras peur ér bed, gronnet déjà a zrougeu* III.1. lit. 'Venir fit pauvre dans le monde, enveloppé déjà de maux-affections.' = 'Elle vint au monde pauvre, déjà accablée de maux.' BGC

b. *Ar vugale a oa karget a gleñvedoù* I.1, *un amzer a zo bet.* lit. 'Les enfants était chargé de maladies, un temps est été.' = 'Fut un temps, les enfants avaient tout plein de maladies.' JMh

c. *Pennoù ar vugale 'veze en gouiañv karget a c'horou.* lit. 'Tête les enfants était en hiver chargé de boutons.' = 'En hiver, les enfants avaient la tête couverte de boutons.' JMh

d. (...) *en um gannent goahan ma hellent, ma oent bet goleit a houlieu.* lit. '(...) se battaient eux pis que pouvaient, qu'étaient été couvert de plaies.' = 'Ils se battaient avec violence, à tel point qu'ils étaient couverts de plaies.' GUTO

Le mot-clé de cette FL est un nom pluriel (*gorou* 'boutons', *gouliou* 'plaies', ...). Ces expressions sont des valeurs de la FL [Magn^{quant} + Oper₁] de noms dénotant des *drougoù* III.1 'maux-affections' et des

*drougou*V ‘maux-lésions’. L’exposant « ^{quant} » rend compte du fait que l’intensification porte sur le nombre d’instances du mal affectant l’être vivant. Dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1/V, ainsi que des lexies instances de ces lexèmes, qui peuvent être exprimées au pluriel, la description de ces expressions pourrait apparaître comme suit :

(29) ? [Magn + Oper₁] = *bout1 leun* ‘être plein’ [a ‘de’ ~], *bout1 karget* ‘être chargé’ [a ‘de’ ~], *bout1 goloet* ‘être couvert’ [a ‘de’ , get ‘avec’ ~], *bout1 gronnet* ‘être enveloppé’ [a ‘de’ , get ‘avec’ ~]> | L au pl!

Remarque. La mention « L au pl! » dans le syntactique de cette configuration de FL indique que L doit être employé au pluriel.

Cette tentative de description n’est cependant pas satisfaisante et cinq points restent à éclaircir. Je vais les passer en revue ci-dessous.

a) Le premier est de savoir si toutes ces expressions – *bout leun* ‘être plein’ <*goloet* ‘couvert’, *gronnet* ‘enveloppé’, ...> (*a voutonou* ‘de boutons’ <...>) – ne doivent pas être traitées en réalité comme deux FL distinctes : [Magn + A₁](*boutonou* ‘boutons’ <*katal* ‘catarrhes’, *daroued* ‘dartres’, ...>) = *leun* ‘plein’ <*goloet* ‘couvert’, *gronnet* ‘enveloppé’, ...> [a ‘de’ ~] et Oper₁([Magn + A₁](*boutonou* <*katal*, *daroued*, ...>)) = *bout1* ‘être’. La première FL, adjectivale, de sens ‘(X est) tel que X a beaucoup (de ...)’ serait subordonnée à la seconde (verbale), et la SSyntP de la phrase *Yann a zo goloet a voutonou* ‘Yann est couvert de boutons’ serait donc la suivante :

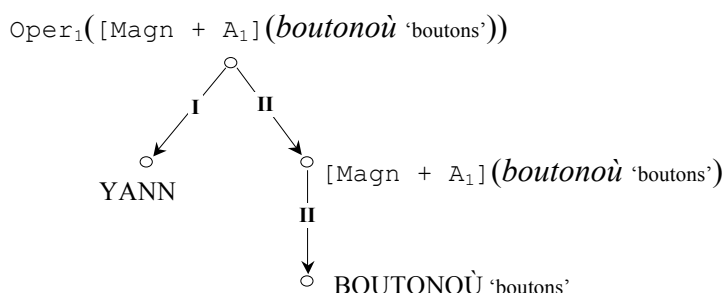


Figure 62. SSyntP éventuelle de la phrase *Yann a zo gronnet a voutonou* ‘Yann est couvert de boutons’ en breton littéraire

On trouve en breton littéraire des cas où l’expression *goloet a* ‘couvert de’ est en lien de dépendance syntaxique directe avec la lexie représentant un être vivant, c’est-à-dire où on a la SSyntS X_[‘X’ = ‘être vivant’]—modif→*goloet*—prép→*a*—prép→L[‘L’ = ‘drougIII.1’ ‘mal-affection’], comme dans la phrase (30) ci-dessous :

(30) *Goleit a houlieu, (...) mab Findchoen en des dein-mé tâlet.* ‘Couvert de plaies, (...) le fils de Findchoen m’a affronté.’ DHKN

Par contre, il ne me semble pas qu’en breton parlé il soit très idiomatique de s’exprimer de cette façon. Je n’ai relevé dans mon corpus oral aucune expression de ce genre, et il me semble qu’au lieu de (31)a on dira plutôt (31)b :

- (31) a. *Gwelet em eus un den goloet a voutonoù é pasiñ tuchant.* lit. 'Vu ai un homme couvert de boutons à passer tout à l'heure.' = 'J'ai vu passer un homme couvert de boutons tout à l'heure.'
- b. *Gwelet em eus un den é pasiñ tuchant : goloet e oa a voutonoù.* lit. 'Vu ai un homme à passer tout à l'heure : couvert était de boutons.' = 'J'ai vu passer un homme tout à l'heure : il était couvert de boutons.'

Pour cette raison, je prends donc les expressions du type *bout goloet (a)* 'être couvert (de)' comme un tout, un [Magn + Oper₁] des noms dénotant des affections ou des lésions. En breton parlé, la SSyntP de la phrase *Yann a zo goloet a voutonoù* 'Yann est couvert de boutons' est donc la suivante :

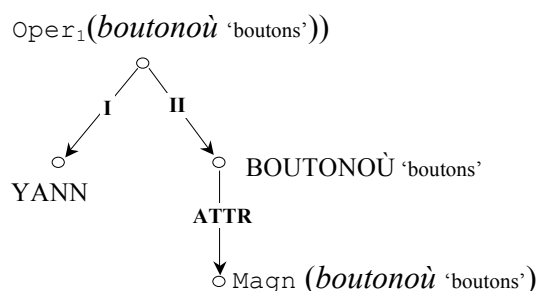


Figure 63. SSyntP de la phrase *Yann a zo gronnet a voutonoù* 'Yann est couvert de boutons' en breton parlé

b) Le deuxième point problématique concernant la description donnée en (29) plus haut apparaît à la lecture des exemples suivants :

- (32) a. *O ! Gronnet 'oa get ar c'hal.* lit. 'Oh ! Enveloppé était avec la gale.' JS
- b. *Piu ahanomb e garahé hum guèlet goleit a lovrone ?* 'Qui de nous aimerait se voir couvert de lèpre ?' PRED
- c. *Un den goloet a lovrentez, (...).* lit. 'Un homme couvert de lèpre, (...). Bibl
- d. *Tud a zo leun a rumatig.* lit. 'Des.gens est plein de rhumatisme.' = 'Des gens qui sont perclus de rhumatismes.' JS

Dans les exemples (32)a-c, il s'agit de noms de maladie, *lovrone/lovrentez* 'lèpre' et *gal* 'gale', qui ne peuvent pas être employés au pluriel. En (32)d, le mot-clé *rumatig* lit. 'du.rhumatisme' est un nom collectif, qui n'est pas pluralisable. Ces exemples ne cadrent donc pas avec la tentative de description donnée en (29), étant donné que figure la mention « L au pl! » dans le syntactique de cette FL. Il est possible que dans les trois exemples (32)a-c, la lèpre et la gale soient considérées au travers de leurs manifestations externes, c'est-à-dire qu'une surface importante de la peau serait atteinte ; on retrouverait ici le cas de *bout gronnet a voutonoù* lit. 'être enveloppé de boutons' : un individu qui est « couvert de boutons » est un individu dont de nombreux endroits sur le corps sont occupés par un bouton. Quant à *bout leun a rumatig* 'être plein de rhumatisme', l'intensification porte également sur le nombre de parties du corps où la douleur se fait sentir : un individu qui est *leun a*

rumatig ‘plein de rhumatisme’ est un individu qui a « du rhumatisme » partout dans le corps.

Il me semble donc qu’il faut affiner la description proposée en (29) pour rendre compte de la possibilité de dire *bout gronnet get ar c’hal* <lovroni> lit. ‘être enveloppé avec la gale <lèpre>’ et *bout leun a rumatig* lit. ‘être plein de rhumatisme’, en faisant cependant attention à ne pas amener à croire que ces expressions pourraient cooccurrer avec tout nom de maladie, car (33)a, par exemple, est je pense une expression incorrecte. Dans ce cas, il est impossible d’employer *kleñvedI.1* ou *drougIII.1*, dont *grip* est une instance, pour référer à cette maladie : la phrase (33)b est également incorrecte :

(33) a. *??Gronnet e oa get ar grip*. lit. ‘Enveloppé était avec la grippe.’ = ‘Il avait une forte grippe.’

b. *??Serret en doa ar grip ha gronnet e oa get an drougIII.1-se <ar c’hleñvedI.1-se>*. lit. ‘Ramassé avait.lui la grippe et enveloppé était avec le mal-là <la maladie-là>.’

Notons que *bout gronnet* lit. ‘être enveloppé’ peut cooccurrer avec des noms non pluralisables qui n’appartiennent pas au champ sémantique « PARTIE DU CORPS (...) », comme dans l’exemple suivant où on voit qu’un homme « enveloppé de mauvaieseté » est un homme extrêmement mauvais :

(34) *Haval e oè genein ne oen mé étaltè nameit un dén gronnet a falanté*. lit. ‘Pareil était avec.moi n’étais.moi près.eux que un homme enveloppé de mauvaieseté.’ = ‘Il me semblait que comparé à eux, je n’étais qu’un homme extrêmement mauvais.’ GRAS

c) Le troisième point concerne la (non-)synonymie des différentes expressions données en (29) comme éléments de la valeur de [Magn + Oper₁] (L_{[L} = instance de *drougIII.1* ‘mal-affection’ ou de *drougV* ‘mal-lésion’)]. On pourrait penser qu’il existerait une différence d’emploi entre *bout leun* ‘être plein’ <*bout karget* ‘être chargé’> d’une part, qui cooccurreraient avec des noms dénotant des maux internes, et *bout goloet/tokennet* ‘être couvert’ <*bout gronnet* ‘être enveloppé’> d’autre part, qui entreraient en combinaison avec des noms dénotant des maux externes de type boutons, blessures ou verrues. Or en (28)d, nous avons *karget a c’horou* lit. ‘chargé de boutons’ et inversement l’exemple (28)a (*gronnet a zrougoù* lit. ‘enveloppé de maux’) montre que l’expression *bout gronnet* n’est pas réservée aux noms dénotant des « troubles externes ». Un autre élément amène à penser que ces expressions peuvent être employées indifféremment. Les lexèmes KARGET, LEUN et GRONNET qu’on a dans les expressions *bout karget* <*leun, gronnet*> (*a fall louzoù*) lit. ‘être chargé <plein, enveloppé> (de mauvaises herbes)’ sont des quasi-synonymes et peuvent donc cooccurrer avec les mêmes noms :

(35) *Pad eus ur yoc’h fall louzoù en ur park, c’hwi ‘lâr « O ! gronnet eo a louzoù », gronnet a zo leun, karget a louzoù*. lit. ‘Quand est beaucoup mauvaises herbes dans un champ, tu dis Oh ! enveloppé est d’herbes », *gronnet* est plein, chargé d’herbes.’ = ‘Quand il y a plein de mauvaises herbes dans un champ, tu dis Oh ! il est rempli de mauvaises herbes », *gronnet* signifie plein, rempli de mauvaises herbes.’ JS

b. *Ar park-se ‘oa leun, met gronnet a droad-heol*. lit. ‘Le champ-là était plein, mais enveloppé de troad-

heol [nom d'une plante]. = 'Ce champ était absolument couvert de *troad-heol*.' JS

c. *Gronnet e veze an derv a c'hwiled-derv é vional*. lit. 'Enveloppé était les chênes de hannetons à vrombir.' = 'Les chênes étaient pleins de hannetons qui vrombissaient.' JMh

Il n'est pas question dans ces exemples du champ sémantique de la santé, mais il serait étonnant que ces expressions aient un comportement différent dans deux champs sémantiques différents.

Il existe au moins une différence sémantique entre toutes les expressions données plus haut : *bout gronnet* est un intensif plus fort que *bout goloet* :

(36) *Gronnet 'venne lâret plus que couvert*. 'Gronnet voulait dire *plus que couvert*.' JS

Cette différence d'ordre sémantique sera symbolisée par le fait que dans la liste des éléments de la valeur de cette configuration de FL, l'expression *bout gronnet* sera séparée des autres par un point-vigule.

d) Le mini-régime des expressions constituant des éléments de la valeur de [Magn + Oper₁] (L_[L = instance de *droug*III.1 'mal-affection' ou de *droug*V 'mal-lésion']) reste à préciser. Tout en rappelant qu'il faut étudier toutes les lexies d'une classe sémantique avant de pouvoir procéder à des généralisations valables pour cette classe sémantique, on remarque dans les exemples donnés que très souvent, telle expression collocative ne gouverne pas forcément telle préposition. Ainsi, *gronnet* lit. 'enveloppé' gouverne souvent *a* 'de' mais on a vu en (32)a (*gronnet get ar c'hal* lit. 'enveloppé avec la gale') et on verra plus bas également que cette préposition peut être *get* 'avec'. Il ne me semble pas qu'il existe de différence d'ordre sémantique entre les deux prépositions. Il est possible qu'avec telle expression, telle préposition uniquement puisse être employée et que dans d'autres cas, l'une ou l'autre puissent l'être indifféremment. L'emploi de la préposition *get* 'avec' semble plus probable que celui de *a* 'de' dans le cas où L est défini, c'est-à-dire en gros dans le cas où L est un nom de maladie, comme en (32)a ; mais les deux exemples (32)b-c (*goloet a lovroni* lit. 'couvert de lèpre') montrent que ceci n'est pas une règle absolue. Une comparaison avec le régime de ces expressions lorsqu'elles sont employées de façon non contrainte (*goloet get mein* lit. 'couvert avec des pierres' = 'couvert de pierres') serait également nécessaire.

e) Ces expressions cooccurrent avec DROUGIII.1 'mal-affection' et certaines lexies qui sont des instances de ce lexème, DROUGV 'mal-lésion' et sans doute toutes les lexies dénotant une douleur. Peuvent-elles cooccurrer également avec DROUGII 'mal-douleur' et DROUGIV 'mal-douleur + affection' ? Je n'ai pas trouvé d'exemple d'emploi de cette construction mais il ne me semble pas incorrect de dire (37)a-b, sachant que (37)b est ambigu, *droug* pouvant y être compris comme étant une occurrence d'emploi du lexème DROUGIII.1 'mal-affection', comme en (28)a :

(37) a. *Gronnet e oa a zrougII*. lit. 'Enveloppé était de mal-douleur' = 'Il avait mal partout'

b. *Gronnet e oa a zrougouII/III.1*. lit. 'Enveloppé était de maux-douleurs/affections' ≈ 'Il avait des

douleurs/affections partout.’

Cependant, pour être cohérent avec ce que j’ai dit un peu plus haut, je vais me limiter ici à une description basée sur des exemples d’emplois avérés.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUG^{III.1} ‘mal-affecion’ et de certaines lexies dénotant un droug^{III.1}, ainsi que dans la zone de combinatoire lexicale de DROUG^V et des lexies instances de ce lexème :

(38) [Magn^{quant} + Oper₁] = *bout1 leun* ‘être plein’ [a ‘de’. ~], *bout1 karget* ‘être chargé’ [a ‘de’ ~, get (ART_{DÉF}) ‘avec’.~], *bout1 goloet* ‘être couvert’ [a ‘de’ , get (ART_{DÉF}) ‘avec’ ~] ; *bout1 gronnet* ‘être enveloppé’ [a ‘de’ , get (ART_{DÉF}) ‘avec’ ~]

2) *Bout malet <drailhet>* ‘être moulu <cassé>’

Nous avons des exemples d’emploi de ces expressions dans les exemples suivants :

(39) *Er servitour bras-men de Zoué, malet get en drougeu^{IV} épád é glinùed deùéhan, e varùas é peah.* lit. ‘Le serviteur grand-ci à Dieu, moulu avec les maux pendant sa maladie dernière, mourut en paix.’ = ‘Ce grand serviteur de Dieu, souffrant horriblement pendant sa dernière maladie, mourut en paix.’ BSPD
b. *Chom e hras eih vlé èlsé draillet d’en drougeu^{IV} kaletan.* lit. ‘Rester fit huit an comme.ça cassé à les maux le.plus.dur.’ = ‘Il resta huit années [dans cet état], souffrant les pires douleurs.’ IVAL
c. *Hé inean e oè malet get er vrasan gloéz é huélet (...).* lit. ‘Son âme était moulue avec la plus.grande douleur à voir (...).’ = ‘Son âme éprouvait la pire douleur à voir (...).’ MIMA

Le sens de *drougou* ‘maux’ dans les deux exemples (39)a-b est ambigu ; il pourrait s’agir d’occurrences du lexème DROUG^{II} ‘mal-douleur’ mais il me semble plus probable d’y voir le lexème DROUG^{IV} ‘mal-douleur + affection’ ; cette ambiguïté s’explique par le fait que DROUG^{IV} a ‘droug^{II}’ comme CG.

Dans l’exemple (39)c, il est clair que *eneñv* ‘âme’ est une personnification ; on voit d’ailleurs que *eneñv* y cooccurre avec *gwelet* ‘voir’.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUG^{II} ‘mal-douleur’, de DROUG^{IV} ‘mal-douleur + affection’ et des lexies qui sont des instances de ces lexèmes :

(40) [Magn + Oper₁] = *bout1 malet* ‘être moulu’ [get ‘avec’ <da ‘à’> ART ~], *bout1 drailhet* ‘être cassé’ [get ‘avec’ <da ‘à’> ART ~]

3) *Gouzañv#1/2* ‘souffrir’

La lexémisation du vocable GOUZAÑV ‘souffrir’ étant nécessaire pour décrire certains des éléments de valeur des FL de réalisation, je me contente de dire ici que le lexème GOUZAÑV#1, qui a le sens approximatif ‘éprouver une sensation très désagréable’, est un élément fusionné de la valeur de la configuration de FL [Magn^{temp} + Oper₁] de DROUG^{II} ‘mal-douleur’ (*Yann a c’houzañv#2* ‘Yann souffre’ = ‘Yann a_[=Oper₁] un mal-douleur intense par sa durée_[=Magn^{temp}]’) et que le lexème GOUZAÑV#2 est un élément de la valeur de la même configuration de FL des lexèmes DROUG^{II} ‘mal-douleur’, DROUG^{III.1} ‘mal-

affection’, DROUGIV ‘mal-douleur + affection’, DROUGV ‘mal-lésion’ et des instances de ces noms (*Yann a c’houzañv drougoù* III.1 *kalet’* lit. ‘Yann souffre des maux-affections dur’ = ‘Yann endure de terribles affections’). Je donnerai des explications plus détaillées sur ces verbes en [III-3.3.1.1](#).

3.1.1.2 Les FL de la famille Func₁

Je vais tout d’abord parler de la FL Func₁ des noms du champ sémantique « PARTIE DU CORPS (...) » puis dirai un mot de la configuration de FL [Magn + Func₁].

3.1.1.2.1 La FL Func₁

Je rappelle que la FL Func₁ est un verbe support dont le mot-clé est le sujet syntaxique et l’ASém_i est le complément principal ([II-2.2.1.4.2.1](#)).

1) Bout1 ‘être’

Le verbe *bout1* ‘être’ est la valeur unique de Func₁, selon mon corpus :

- (41) a. *Ha ‘h oa bepred an daroued-se àr ar vuoc’h.* lit. ‘Et était toujours les darters-là sur la vache.’ = ‘Et la vache avait toujours ces darters.’ JS
 b. *Eh oa ar beroù àrnezhonñ, debret ‘oa e gorv da... get ar boutonoù.* lit. ‘Était les *beroù* sur lui, mangé était son corps à... avec les boutons.’ = ‘Il avait les *beroù*, il avait le corps envahi de boutons.’ JS
 c. *Pa welec’h unan bihan ha ‘h oa boutonoù àrnezhonñ, (...).* lit. ‘Quand tu..voyais un petit et était des boutons sur.lui, (...).’ = ‘Quand tu voyais un petit enfant qui avait des boutons, (...).’ JS
 d. *Ne vern penaos eh oa, an hani bihan-mañ, mah ‘oa ar grip àrnezhonñ (...).* lit. ‘Si était la grippe sur.lui, (...).’ = ‘Si il avait la grippe, (...).’ JS
 e. *Ema an droug-bouzelloù bras àrnezhonñ.* lit. ‘Est le mal-ventre grand sur.lui.’ = ‘Il souffre d’un affection (grave) du ventre.’ JS
 f. *An dud a varve get naon, peotramant bout ‘veze re neuze... diphtérie ha... rac’h an traoù àrnezhe.* lit. ‘Les gens mourait avec faim, ou.bien être était des alors... *diphtérie* et... tout les choses sur.eux’ = ‘Les gens mouraient de faim, ou bien alors ils avaient des [maladies]... la *diphtérie* et... tout cela.’ JS

Le verbe Func₁ régit majoritairement les prépositions *àr* ‘sur’ et *get* ‘avec’. Il ne semble guère y avoir de différence sémantique entre les deux façons de s’exprimer : tel locuteur emploiera de préférence *àr* et tel autre *get*. Joseph Le Sergent emploie de préférence le régime de Func₁ en *àr* ‘sur’, et ceci n’est pas corrélé au fait que l’affection consisterait en quelque chose apparaissant « sur le corps », tels des darters ou des boutons comme en (41)a-c ; on voit que l’affection peut être « interne », comme la grippe ou le « grand mal de ventre » en (41)d-e.

Il est possible qu’un élément de la valeur de Func₁ soit *bout1* ‘être’ [e ‘en’ N_X], comme dans l’exemple suivant :

- (42) *An teign ‘veze enne. [...] ‘Veze ret parraat doc’h ar c’hizhier a o debriñ ivez kar ‘veze kleñved gete.* lit. ‘La teigne était en.eux. [...] Il fallait empêcher à les chats de les manger aussi car était maladie avec.eux’

= '[Les hannetons] avaient la teigne [...] Il fallait aussi empêcher les chats de les manger car ils avaient la maladie.' JMh

Il semble que dans cet exemple, le locuteur ait voulu indiquer que les hannetons étaient porteurs de cette maladie. Plus d'exemples seraient nécessaires pour vérifier si effectivement, l'expression au moyen de la préposition E 'en, dans' indique que X est porteur (éventuellement sain) d'une maladie.

Le mot-clé de $Func_1$ n'est pas uniquement un *droug***III.1** 'mal-affection', il peut s'agir aussi d'un *droug***IV** 'mal-douleur + affection' :

(43) *'H oa an droug-bouzelloù àrnezhoñ.* lit. 'Était le mal-ventre sur.lui.' = 'Il avait un mal de ventre.' JS
On peut noter que X peut être exprimé sous la forme *kein X* 'dos de X', au moins en ce qui concerne la fièvre :

(44) *Ema an derzhienn vras àr e gein.* lit. 'Est la fièvre grande sur son dos.' = 'Il a la grande fièvre.' GH
Ce fait est pris en compte dans la zone de combinatoire lexicale de TERZHIENN au niveau de la description de la FL $Func_1$, et de tous les noms dénotant des affections pouvant être exprimés de la sorte, sous la forme suivante :

(45) $Func_1 = bout$ 'être' [*àr* 'sur' <*get* 'avec'> N_X , *àr gein* 'sur le dos' N_X]

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUG**III.1** 'mal-affection' et DROUG**IV** 'mal-douleur + affection' et des lexies qui sont des instances de ces lexèmes :

(46) $Func_1 = bout1$ 'être' [*àr* 'sur', *get* 'avec' N_X]

3.1.1.2.2 La configuration de FL [*Magn* + $Func_1$]

Le sens de cette FL est '(quelque chose d')intense est (à X)'. La RSyntP d'une phrase contenant un verbe élément de la valeur de la configuration de FL [*Magn* + $Func_1$] est la suivante :

(47) $Magn \leftarrow \text{ATTR} - L_{\text{[mot-clé]}} \leftarrow \text{I} - Func_1 - \text{II} \rightarrow X$

J'ai relevé dans mon corpus un seul élément dans la valeur de cette configuration de FL.

1) *Bout kroget* 'être accroché'

(48) *Mad eo kroget ar c'hleñved en un den, (...).* lit. 'Si est croché la maladie dans un homme, (...). 'Si la maladie est bien installée chez un individu, (...).' JS

Il est question dans l'exemple ci-dessus d'une maladie (KLEÑVED**I.1**), mais il me semble clair que *bout kroget* peut aussi se combiner avec DROUG**III.1** 'mal-affection'.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUG**III.1** 'mal-affection' et des instances de ce lexème :

(49) [*Magn* + $Func_1$] = *bout1 kroget* lit. 'être croché' \approx 'être bien installé' [*e* lit. 'dans' N= 'chez' N_X]

3.1.1.3 Func_i ou Oper_i ?

Selon une règle générale de la langue bretonne, le verbe BOUT2 ‘avoir’ ne peut pas avoir de complément d’objet direct défini (voir Kergoat 1985 : 10). Les noms de troubles, s’ils sont définis, ne peuvent donc normalement pas être exprimés au moyen d’un Oper₁ dont la valeur serait *bout2* ‘avoir’. Académiquement parlant, des noms comme *grip* ‘grippe’, *ruzell* ‘rougeole’, *gal* ‘gale’, *bosenn* ‘peste’, etc, qui sont forcément déterminés de façon définie – on ne peut pas dire *Yann en deus* (*serret*) **ur grip*, **ur ruzell* ‘Yann a (attrapé) une grippe <une rougeole>’ – ne pourraient donc être exprimés qu’au moyen d’un Func₁. Or en breton parlé contemporain, dans la région de Pontivy tout du moins, ce n’est pas du tout ce qu’on constate ; les noms de maladies proprement dites s’expriment normalement de façon définie, et dans ce cas, le verbe employé « par défaut » est un Oper₁ de valeur *bout2* ‘avoir’ dans la plupart des cas, comme on le voit en (50)a-d ci-dessous :

- (50) a. *‘Deus ar grip a-c’houde dec’h.* ‘Il a la grippe depuis hier.’ JMh
b. *Eñ ‘deus ar ruzell.* ‘Il a la rougeole.’ JS
c. *Neuze, an hani bihan-se, ma ‘doa ar beroù, (...).* lit. ‘Alors, ce petit-là, si il avait les *beroù*, (...).’ JS
d. *C’hwi ‘c’hell lâret « Ema ar ruzell àrnezhon » met bihanoc’h me ‘gred. Met « Jean en deus ar ruzell ».* lit. ‘Tu peux dire Est la rougeole sur.lui » mais moins, je crois. Mais Jean a la rougeole ». = ‘On peut dire La rougeole est sur lui », mais on le dira moins je crois. On dira plutôt Jean a la rougeole ».’ JS

Cette infraction à la règle est généralement attribuée à une influence du français : *avoir la grippe* <*la rougeole, la gale, etc.*>. L’expression *bout2 ar grip* ‘avoir la grippe’ pourrait s’expliquer par le fait que le signifiant /grip/ peut être considéré comme étant en réalité le français /grippe/. Cette explication est moins vraie pour *bout2 ar ruzell* ‘avoir la rougeole’, car RUZELL est un mot bien breton. Et elle l’est encore moins à propos de *bout2 ar beroù* : *ar beroù* (qu’il faut distinguer d’une autre affection, la méningite, pour laquelle les dictionnaires donnent également *beroù*) semble être une affection due à une alimentation pauvre et déséquilibrée, peut-être trop basée sur les laitages, et qui se manifestait par des boutons purulents, particulièrement à la tête, et causant des démangeaisons ; mes informateurs n’ont pas pu me donner l’équivalent français du nom de cette affection, qui a disparu avec l’amélioration de l’alimentation, synchronique de l’arrivée du français dans les campagnes. L’influence du français ne semble donc pas pouvoir totalement expliquer l’emploi de *bout2* ‘avoir’ avec un COD défini dénotant une affection. S’il fallait voir ici exclusivement le fruit d’une influence française, comment se fait-il que cette influence se soit exercée de façon aussi nette dans l’expression des affections déterminées de façon définie et qu’elle ait été aussi peu « efficace » dans d’autres domaines. Car on constate par ailleurs dans les exemples ci-dessus en (41) que concurremment à cette expression « fautive », les locuteurs emploient parfois l’expression « grammaticalement correcte » au moyen de Func₁ = *a zo* ‘est’ [*get* ‘avec’, *àr* ‘sur’ N_X].

On constate que quand il s'agit d'individus, la proposition *Ema ar grip get Jean* 'Est la grippe avec Jean', en Func_1 , ne plaît pas aux locuteurs qui corrigeront immédiatement par *Jean en deus ar grip*, la proposition [?]*Jean a zo ar grip getoñ* 'Jean est la grippe avec.lui' n'étant pas non plus vraiment acceptée. Par contre, quand il est question d'animaux, c'est l'expression en Func_1 *Bout 'h eus daroued àr ar vuoc'h* 'Être est des.dartres sur la vache' qui sera donnée spontanément ; alors que dans le cas d'une personne, on entendra plutôt l' Oper_1 *Jean en deus daroued* 'Jean a des.dartres'. Quand il est question de petits enfants, il me semble que l'expression en Func_1 est aussi courante que celle en Oper_1 ; en effet, en breton, les petits enfants sont « chosifiés » : leur genre est indifférencié, et on dira donc en parlant d'un bébé de sexe féminin *Bras eo-eñ !* 'Il est grand'. Enfin, quand l'être vivant est une plante, il me semble impossible d'exprimer le lien syntaxique entre l'affection et la plante au moyen de l' Oper_1 *bout2* 'avoir' ; et ceci vaut également pour les FL phasiques. Les phrases (51)a-b sont incorrectes, il faut dire (51)c-d :

- (51) a. **An avaloù-douar o deus ar mildiou.* 'Les pommes de terre ont le mildiou.'
 b. **An avaloù-douar o deus serret <tapet> ar mildiou.* 'Les pommes de terre ont ramassé <attrapé> le mildiou.'
 c. *Ema ar mildiou àr <get> an avaloù-douar.* lit. 'Est le mildiou sur <avec> les pommes de terre.'
 d. *Arru eo ar mildiou àr an avaloù-douar.* lit. 'Arrivé est le mildiou sur les pommes de terre.'

L'emploi du verbe support Func_1 met l'ASyntP I, c'est-à-dire l'individu touché par l'affection, à l'arrière-plan du point de vue communicatif. Cet ASyntP I est beaucoup plus mis en évidence, communicativement, par le verbe support Oper_1 : *Yann en deus ar grip* 'Yann a la grippe'. Une étude plus approfondie, et élargie à d'autres lexies que celles dénotant des affections, permettrait peut-être de dire si ce qui vient d'être expliqué, conjugué au fait que la valeur presque exclusive de Oper_1 (L_{IL} = instance de *droug*_{III.1}) est *bout2* 'avoir', constitue une des raisons qui expliquent que dans le cas d'une personne, les locuteurs préfèrent employer le verbe support Oper_1 , quitte à enfreindre ce grand principe selon lequel le verbe *bout2* ne peut pas avoir de COD défini. On constate aussi (voir plus loin [III-3.1.2.1](#)) que si la partie du corps affectée est exprimée, Oper_1 ne peut pas s'employer, il faut passer par un Func_2 ; ce fait me semble être cohérent avec l'explication que j'avance ci-dessus : Oper_1 est un moyen privilégié d'expression de la personne humaine dans le domaine qui nous concerne ici.

D'autres raisons peuvent rendre compte du choix préférentiel de tel verbe support sur tel autre :

- (52) a. *Met hennezh 'oa egzema. Eñ 'doa àr e zivrec'h, eñ 'doa àr e zivhar, etre e vizied troad, ha etre e vizied ag an dornoù.* lit. 'Mais celui-là était eczéma. Il avait sur ses bras, il avait sur ses jambes, entre ses doigt de.pied et entre ses doigts de les mains.' = 'Mais c'était de l'eczéma. Il en avait sur les bras, sur les jambes, entre ses orteils et entre ses doigts.' JS
 b. (...) '*vehe ket bet ker pell genin, an traoù-sen.* lit. '(...) 'aurait pas été si longtemps avec.moi, les

choses.là' = '[Si j'avais su que cette guérisseuse était efficace] je n'aurais pas eu [cet eczéma] pendant autant de temps.' JMh

En (52)a, où il est question d'un individu qui a de l'eczéma partout sur le corps, on a l'expression en $Oper_1$. On peut noter qu'ici, le principe « pas de COD défini avec *bout2* 'avoir' » n'est pas enfreint puisque *egzema* n'est pas défini. En (52)b, il me semble que l'emploi du verbe *bout2* n'aurait pas été possible à cause du complément de temps *ker pell* 'aussi longtemps'. En effet, on emploie habituellement *bout2* quand il est question de possession (définitive), alors que la détention (provisoire) est exprimée au moyen de *bout1 get (X)* 'être avec (X)'; le critère évoqué plus haut de « mise en valeur communicative de la personne », présidant au choix « incorrect » de *bout2*, est ici inopérant.

(53) a. *Neuze, an hani bihan-se, ma 'doa ar beroù, (...)*. lit. 'Alors, le celui petit-là, si avait les *beroù*, (...)' = 'Alors, ce petit enfant, si il avait les *beroù*, (...).' JS

b. *Eh oa ar beroù àrnezhonñ, debret 'oa e gorv da... get ar boutonou.* lit. 'Était les *beroù* sur lui, mangé était son corps à... avec les boutons.' = 'Il avait les *beroù*, il avait le corps envahi de boutons.' JS

Le nom d'affection *beroù* s'exprime normalement au moyen d'un $Oper_1$. Mais on voit en (53)b un exemple d'emploi de *beroù* avec un $Func_1$, peut-être parce qu'il est question d'un petit enfant (mais c'était aussi le cas en (53)a), peut-être pour mettre en valeur communicativement *beroù*, ce qui aide à mieux rendre l'idée que l'enfant en subit l'attaque.

C'est sans doute cette même raison de mise en valeur communicative de l'affection qui explique l'emploi d'un $Func_1$ dans la phrase (54)a, alors que *droug-kov* 'mal de ventre' s'exprime normalement au moyen d'un $Oper_1$, comme en (54)b :

(54) a. « *Petra 'deus-eñ ar mintin-mañ ?* » « *O ! Ema an droug-kov àrnezhonñ.* » lit. ' Quoi a-lui le matin-ci ? » Oh ! Est le mal-ventre sur.lui. » = ' Qu'est-ce qu'il a ce matin ? » Oh ! Il a un mal de ventre. »' JS

b. *Ma c'hrouadur 'doa droug-kov hag ar medisinour 'deus-eñ aesaet.* lit. 'Mon enfant avait mal-ventre et le médecin a-lui guéri.' = 'Mon enfant avait un mal de ventre et le médecin l'a guéri.' JS

Il peut arriver que seul un $Func_1$ soit employé. La phrase (55)c ne me semble pas correcte ; mais on peut noter que *ar paz* 'la toux' n'est pas une vraie affection mais un symptôme :

(55) a. *Gi 'chome straket evel-se betek an noz. Hag a yae da gousket neuze, 'vezent é kreniñ ha c'hwi 'lâre* « *Met petra 'deus-eñ?* » « *Ema ar paz àrnezhonñ, ema... ema é peusat bemdez* » lit. 'Ils restait mouillé comme-ça jusque la nuit. Et allait à dormir alors, étaient à trembler et tu disais Mais quoi a-lui? » Est la toux sur.lui, est... est à tousser tous.les.jours »' JS

b. (...) *er ré e vè er pâs geté, èl men dé get Anna.* lit. '(...) les ceux qui est la toux avec.eux, comme qu'elle.est avec Anna.' = '(...) ceux qui ont de la toux, comme Anna.' ARBO

c. *??Ar re o deus ar paz.* 'Ceux qui ont (de) la toux.'

Comme on le voit en (41)c (*Boutonou 'zo àrnezhonñ.* lit. 'Des.boutons est sur.lui.'), un nom indéfini se

combine avec un Func_1 .

Il est enfin des cas où l'expression se fera au moyen d'un Func_0 pour cause de non-expression de l'ASém 1/2 :

- (56) a. *Pa veze gorou, 'ouit ket petra 'veze graet? Ar c'hi a lipe ho koroù, evit o aesaat.* lit. 'Quand était furoncles, 'tu.sais pas quoi était fait ? Le chien léchait tes furoncles, pour les guérir.' = 'Quand on avait des furoncles, tu ne sais pas ce qu'on faisait ? Le chien léchait tes furoncles pour les guérir.' JMh
b. *Met meur a wezh 'veze gorou ivez 'gaoz ma veze... an dud 'n em walc'hent ket.* lit. 'Mais parfois était des.boutons aussi parce que était... les gens 'se lavaient pas.' = 'Mais parfois, les gens avaient des boutons parce qu'ils ne se lavaient pas.' JMh
c. *Met chouket ne hrein ket erhat ! – Na perak enta, Katel ? Goreu e zo ?* lit. 'Mais m'asseoir ne ferai pas ça.non ! – Et pourquoi donc, Katell ? Des.boutons est ?' = 'Mais je ne m'assiérai sûrement pas ! – Et pourquoi donc, Katell ? Vous avez des boutons ?' ARBO

Le lexème GOROÙ 'boutons' a deux ASém, correspondant à l'être vivant et à la partie du corps. Dans les exemples ci-dessus, aucun de ces deux ASém n'est exprimé. Dans les deux premiers cas, la raison en est que le référent de l'ASém 1 est un référent généralisé (il s'agit des êtres humains en général) et que l'ASém 2 peut correspondre à n'importe quelle partie du corps. Dans ce cas, le français choisit d'exprimer cet ASém 1 au moyen de *on* ou de *les gens* ; le breton préfère le passer sous silence, de même que l'ASém 2, et mettre communicativement en évidence le nom dénotant le mal, au moyen d'un Func_0 .

Dans la phrase (56)c, nous avons affaire à un cas de figure différent : le référent de l'ASém 1 est précis (la vieille femme), l'ASém 2 bien localisé (le derrière de cette vieille femme) ; l'emploi du verbe Func_0 s'explique ici par la volonté polie du locuteur de ne pas mentionner cet ASém 2 et même d'évacuer toute référence à l'ASém 1 en lien avec ces boutons « honteusement situés ».

3.1.2 L'expression de l'ASém 2 des lexies appartenant au champ sémantique «PARTIE DU CORPS (...)»

Il sera d'abord question ci-dessous de la configuration de FL [$\text{Magn} + \text{Oper}_1$], puis des FL de la famille Func_2 .

3.1.2.1 La configuration de FL [$\text{Magn} + \text{Oper}_2$]

Je n'ai pas relevé d' Oper_2 (N-'trouble physiologique'). Par contre, la FL [$\text{Magn} + \text{Oper}_2$] a pour valeur plusieurs éléments qui vont être passés en revue ci-après.

1) *Bout leun* 'être plein' <*karget* 'chargé', *goloet* 'couvert', *tokennet* 'couvert', *gronnet* 'enveloppé'>

Nous retrouvons ici les expressions vues plus haut à propos de l'ASém 1, l'être vivant. On en a quelques exemples d'emploi ci-dessous :

- (57) a. *Goloet e veze meur a wezh ho penn a c'horoù.* lit. 'Couvert était parfois ta tête de boutons.' = 'Tu avais parfois la tête couverte de boutons.' JMh
b. *Man daouarn a zo gronnet a wenadennoù.* lit. 'Mes mains est enveloppé de verrues.' = 'J'ai les mains couvertes de verrues.' JS
c. *Tokennet eo e benn get ar goroù.* lit. 'Recouvert est sa tête avec les boutons.' = 'Il a la tête couverte de boutons.' GH
d. *Pennoù ar vugale 'veze en gouiañv karget a c'horoù.* lit. 'Tête les enfants était en hiver chargé de boutons.' = 'En hiver, les enfants avaient la tête couverte de boutons.' JMh
e. (...) *e veze karget e zaouarn a jaladur.* lit. '(...) était chargé ses mains d'engelure.' = '(...) il avait tout plein d'engelures aux mains.' JMh

Ce qui a été dit plus haut des expressions constituant des éléments de la valeur de [Magn + Oper₁] des noms dénotant des *drougou*^{III.1} 'maux-affections' et des *drougou*^V 'maux-lésions' (voir [III-3.1.1.1.2](#)) vaut également ici et ne sera donc pas répété. Notons simplement que l'élément de valeur *bout tokennet* 'être couvert' ne figurait pas parmi ces expressions.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de *DROUG*^{III.1} 'mal-affection', *DROUG*^V 'mal-lésion' et de certaines des lexies qui sont des instances de ces lexèmes :

- (58) [Magn^{quant} + Oper₂] = *bout1 leun* 'être plein' [a 'de' ~], *bout1 karget* 'être chargé' [a 'de' ~, get (ART_{DÉF}) 'avec' ~], *bout1 goloet* <*tokennet*> 'être couvert' [a 'de' , get (ART_{DÉF}) 'avec' ~] ; *bout1 gronnet* 'être enveloppé' [a 'de' , get (ART_{DÉF}) 'avec' ~]

3.1.2.2 Les FL de la famille Func₂

Comme vu plus haut ([III-2](#)), certains noms dénotant des « maux » ont un ASém 2 correspondant à une partie du corps de l'être vivant. L'expression de cet ASém 2 se fait habituellement au moyen d'un Oper₁([nom de l'affection]) :

- (59) *M'eus ur veskoul e ma biz.* lit. 'J'ai un panaris dans mon doigt.'

Dans ce cas, la partie du corps sera l'ASyntP II de l'ASyntP II de Oper₁, comme on le voit en Figure 64 ci-dessous :

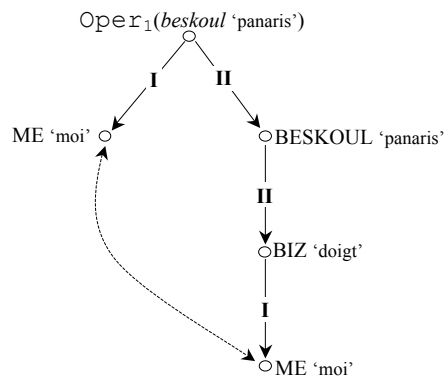


Figure 64 : SSyntP de la phrase 'M eus ur veskoul e ma biz 'J'ai un panaris au doigt'

Mais l'expression l'ASém 2 ne passe pas forcément par une SSyntP contenant un $Oper_1$. Elle peut se faire au moyen de la FL $Func_2$ ainsi que, dans le cas d'une intensification, par la configuration de FL [Magn + $Func_2$], comme nous allons le voir ci-dessous.

3.1.2.2.1 La FL $Func_2$

1) Bout 'être'

La seule valeur de $Func_2$ que j'aie relevée est *bout1* 'être', dont nous avons des exemples d'emploi ci-dessous :

- (60) a. 'Veze en o fenn e veze ivez, ar beroù ivez. lit. 'Était dans leur tête était aussi, les *beroù* aussi.' = 'C'était à la tête qu'on avait les *beroù*, aussi.' JMh
 b. *Ema c'hoazh ar veskoul e mam biz.* lit. 'Est encore le panaris dans mon doigt' = 'J'ai encore ce panaris au doigt.' JS
 c. (...) *pa veze ar c'hal en ho taouarn.* lit. '(...) quand était la gale dans tes mains.' = '(...) quand tu avais la gale aux mains.' JMh
 d. *Meur a wezh 'vez unan a sort-se 'barzh en ho kein peotramant 'barzh en ho koug.* lit. 'Parfois est un [furoncle] de sorte-là dedans dans ton dos ou bien dedans dans ta gorge.' = 'Parfois, tu en as un de ce genre-là dans le dos ou à la gorge.' JS

L'expression de l'affection au moyen d'un $Func_2$ permet de mettre en valeur, communicativement, l'affection, au contraire de l'expression au moyen d'un $Oper_1$ qui met l'être vivant en valeur.

La SSyntP de la phrase (60)b est représentée en Figure 65 ci-dessous :

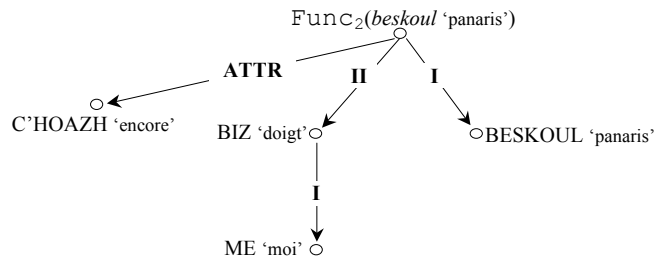


Figure 65. SSyntP partielle de la phrase (60)b

Ces exemples contrastent avec la phrase (61) ci-dessous :

- (61) a. *Bout 'zo darouedennoù tro-àr-dro d'he daoulagad, ha neuze àr he fenn, ha doc'h he goug.* lit. 'Être est d'artres tour-sur-tour à ses yeux, et alors sur sa tête, et à sa gorge.' = 'Elle a des d'artres autour des yeux, et puis sur la tête, et à la gorge.' JS
- b. *Bout 'veze daroued àr lost ar vuoc'h, doc'h kostezioù ar vuoc'h.* lit. 'Être était des.dartres sur queue la vache, à côtés la vache.' = 'La vache avait des d'artres sur la queue, sur les côtés.' JS

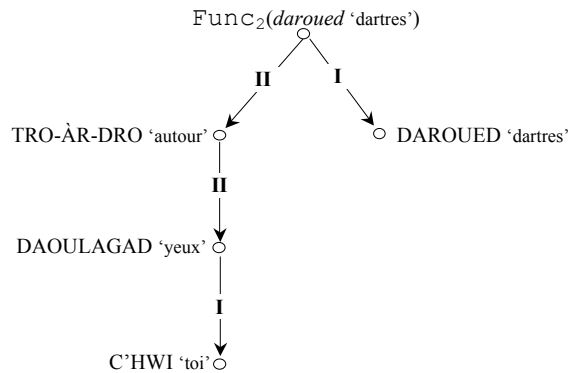


Figure 66. SSyntP partielle de la phrase *Daroued a zo tro-àr-dro d'ho taoulagad* lit. 'Des.dartres est autour à tes yeux' = 'Tu as des d'artres autour des yeux'

On constate une différence entre ces deux SSyntP : dans l'une, la préposition E 'dans' n'apparaît pas, contrairement à TRO-ÀR-DRO 'autour' dans la seconde. La raison en est que dans le premier cas, *e* est la valeur de la FL LOC_{in} , une préposition dont le sens est 'qui se trouve à (tel endroit)'. Dans le syntagme (*ur veskoul a zo*) *e mam biz* '(un panaris est) dans mon doigt', la préposition *e* 'dans' est régie par le verbe et donc sémantiquement vide ;²⁰ dans le second, par contre, on a la préposition *tro-àr-dro* 'autour' qui n'est pas un élément de la valeur de LOC_{in} (*daoulagad* 'yeux') mais est sémantiquement pleine et doit figurer dans la SSém et dans la SSyntP, comme on le voit plus haut. Dans le DEC, dans la zone combinatoire syntaxique des lexèmes DAROUED 'dartres' et BESKOUL 'panaris', le fait que le locuteur puisse employer une préposition sémantiquement pleine ou la FL LOC_{in} est donné dans le SR de ces noms, sous la forme suivante :

²⁰ *A-barzh e* 'dedans dans' est une variante de *e* 'dans'.

X ⇔ I	Y ⇔ II
1. N	1. Prép-Loc N 2. LOC _{in} N

Tableau 4. Schéma de régime de BESKOUL 'panaris' et DAROUED 'dartres'

Nous savons grâce à l'information contenue dans la colonne 1 que l'ASyntP I se réalise au niveau SyntS par un nom. La colonne 2 indique en 1 (ligne 1) que l'ASyntP II est un nom qui peut être régi par une préposition de lieu (Prép-Loc) sémantiquement pleine (*tro-àr dro* 'tout autour', *edan* 'sous', *etal* 'à côté', etc.) ou en 2 (ligne 2) par un élément de la valeur de la FL LOC_{in} du nom représentant l'ASyntP II, c'est-à-dire dans le cas présent d'un nom dénotant une partie du corps : *penn* 'tête', *biz* 'doigt', *dorn* 'main', *kein* 'dos', *goûg* 'gorge' en ce qui concerne les exemples (60)a-d plus haut.

On peut noter que dans les phrases (60)a et d et dans la phrase (61), la préposition introduisant *penn* 'tête' et *goûg* 'gorge' est différente : *e* 'dans' (*en o fenn* 'dans leur tête', *en ho koug* 'dans leur gorge') dans les deux premières, et *àr* 'sur' (*àr he fenn* 'sur sa tête') et *doc'h* 'à, contre' (*doc'h he goûg* 'à sa gorge') dans la dernière. Je pense que comme dans le cas très clair de *tro-àr-dro*, les prépositions *àr* et *doc'h* ont ici un sens plein : *àr he fenn* indiquerait qu'il s'agit de la surface supérieure de la tête, alors que dans *en he fenn*, il s'agirait de quelque chose qu'on a « à la tête ». Mais une étude plus approfondie de la combinatoire lexicale et syntaxique des noms dénotant des parties du corps serait nécessaire pour confirmer cette impression.

Ce qui vient d'être dit vaut pour L quand L dénote un DROUG^{III.1} 'mal-affection', un DROUG^{IV} 'mal-douleur + affection' ou un DROUG^V 'mal-lésion'. Il ne me semble pas que DROUG^{II} 'mal-douleur' puisse être exprimé au moyen d'un Func₂.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUG^{III.1} 'mal-affection' et des lexies biactanciellles qui sont des instances de ce lexème, de DROUG^{IV} 'mal-douleur + affection' et de DROUG^V 'mal-lésion' et des lexies qui sont des instances de ces lexèmes :

(62) Func₂ = *bout1* 'être' [Prép-Loc N_Y, LOC_{in} N_Y]

3.1.2.2.2 La configuration de FL [Magn + Func₂]

1) *Bout kroget lit.* 'être croché'

Il semble qu'il existe une expression verbale qui soit un élément de la valeur de la configuration de FL [Magn + Func₂]. Il s'agit de *bout kroget lit.* 'être croché', dont nous avons un exemple d'emploi ci-dessous :

(63) a. *'Hoc'h eus evit c'hwec'h miz pe ur blez, pad eo kroget er groc'henn.* lit. 'Tu.as pour six mois ou un an, quand elle.est croché dans.la peau.' = 'Tu en as pour six mois ou un an, quand tu as [une dartre] bien

implantée dans la peau.’ JS

On comprend ici qu’il n’est pas seulement question du fait que l’affection existe : Joseph Le Sergent veut dire que cette affection existe « intensément », la dartre en question étant solidement implantée dans la peau de l’individu.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 et des instances de ce lexème :

(64) [Magn + Func₂] = *bout1 kroget* lit. ‘être croché’ [Prép-Loc N_Y, Loc_{in} N_Y]

3.2 Les verbes phasiques

Les FL phasiques sont au nombre de trois et expriment le début (Incep), la continuation (Cont) ou la fin (Fin) d’un fait ayant des phases. Elles se combinent avec d’autres verbes et dans le domaine de noms dénotant des affections, ces trois FL se rencontrent donc uniquement dans le cadre de FL complexes, ou encore de configurations de FL.

Je passerai en revue ci-dessous les éléments de la valeur de la FL Incep, puis de la FL Cont pour finir avec ceux de la FL Fin.

3.2.1 La FL Incep

Cette FL se combine avec d’autres FL, particulièrement le verbe support Func_i, pour donner des FL complexes et des configurations de FL. Je vais présenter d’abord la FL complexe IncepFunc_i, puis IncepOper_i et je terminerai en disant un mot des autres FL complexes ou configurations de FL mettant en jeu la FL Incep.

3.2.1.1 La FL IncepFunc_i

Les noms dénotant des troubles physiologiques ont un ou deux ASém, selon que la partie du corps impliquée dans l’affection en est un ou non. Nous aurons des IncepFunc₁ et des IncepFunc₂ ; je n’ai pas relevé d’IncepFunc₀, où aucun ASém ne serait exprimable. Ces deux FL ont respectivement le sens ‘une affection commence à être à l’être vivant X’ et ‘une affection commence à être à la partie du corps Y de l’être vivant X’. Dans le cas de IncepFunc₁ de noms dénotant des troubles physiologiques et ayant la partie du corps impliquée comme ASém, il est possible d’exprimer l’ASém₂ en plus de l’ASém₁ : ‘une affection commence à être à l’être vivant X à sa partie du corps Y’ ; il n’est pas étonnant que les valeurs des deux IncepFunc_{1/2} aient en commun un certain nombre d’éléments, particulièrement comme nous allons le voir, le verbe *donet* ‘venir’.

Je vais parler tout d’abord des FL de la famille IncepFunc₁, puis de celles de la famille

IncepFunc₂.

3.2.1.1.1 Les FL de la famille IncepFunc₁

Je parlerai ici principalement de la valeur de la FL complexe IncepFunc₁, puis je me pencherai sur celle de la configuration de FL [Magn + IncepFunc₁].

3.2.1.1.1.1 La FL IncepFunc₁

1) *Donet* 'venir', *arru* 'arriver'

En breton parlé de la région de Pontivy, les principaux éléments de la valeur de cette FL pour DROUGIII.1 'mal-affection' et les instances de ce lexème sont *donet* 'venir' [*da* 'à', *àr* 'sur', *e* 'en, dans' N_X] et *arru* 'arriver' [*àr* 'sur' < *get* 'avec' > N_X].

On peut tout d'abord noter que les prépositions régies par ces deux verbes se recoupent en partie : *donet* 'venir' régit *da* 'à' de façon très majoritaire, et parfois *àr* 'sur' et *e* 'dans' ; *arru* 'arriver' régit *àr* 'sur', *get* 'avec' et peut-être *e* 'dans', mais jamais *da* 'à' et à l'inverse, *donet* ne régit jamais *get* 'avec'.

Il semble qu'il y ait une expression privilégiée de *donet* 'venir' avec les noms d'affections qui dénotent des entités tangibles, considérées comme des émanations du corps humain, tels *boutonoù* 'boutons', *goroù* 'boutons', *daroued* 'dartres', *gwenad* 'verrues', *beskoul* 'panaris', *pokoù* 'croûtes', etc. :

- (65) a. [*C'hwi*] '*bikae ho torn, ha e tae ur veskoul deoc'h*. lit. '[Tu] piquais ta main, et venait un panaris à.toi.' = 'Tu te piquais la main et il te venait un panaris.' JMh
b. *Met taol diwezhañ 'h oa daet ur yoc'h boutonoù din*. lit. 'Mais finalement était venu beaucoup boutons à.moi.' JMh
c. *Donet a rae gloevad deoc'h àr ho kezennoù*. lit. 'Venir faisait ampoules à.toi sur tes lèvres.' = 'Il te venait des ampoules aux lèvres.' JS
d. *Daet 'zo goroù din*. lit. 'Venu est boutons à.moi.' = 'Il m'est venu des boutons.' JMh

À l'inverse, *arru* 'arriver' s'emploie de façon très majoritaire avec des noms dénotant des maladies, des maux considérés comme des phénomènes plutôt que des entités ; c'est le cas de *ar grip* 'la grippe', *an ivinoù-rev* 'l'onglée', *ar greverezh* 'la crève', *ar vrec'h* 'la variole', *ar ruzell* 'la rougeole', *an tuberkuloz* 'la tuberculose', etc. :

- (66) a. *Ar vrec'h. An dra-se 'zo c'hoazh ur c'hleñved hag a arru get ar vugale*. lit. 'La variole. La chose-là est encore une maladie qui arrive avec les enfants.' = 'La variole. C'est encore une maladie qui touche les enfants.' JS
b. *Arru eo ar greverezh àrnin*. lit. 'Arrivé est la crève sur-moi.' = 'J'ai attrapé la crève.' JMh
c. *Arru eo ar paz àrnezhonñ*. lit. 'Arrivé est la toux sur.lui.' ≈ 'Il a la toux.' JS
d. *Hag àr-lerc'h neuze, petra 'arrue genoc'h ma 'oac'h ket soagnet ? Petra 'arrue àrnoc'h ? Tuberculose*. lit. 'Et après alors, quoi arrivait avec.toi si 'étais pas soigné ? Quoi arrivait sur.toi ? Tuberculose.' JS

Cette répartition n'est pas absolue, comme on le voit au travers des exemples suivants :

- (67) a. *Ar beroù 'arrue àr ar re yaouank, ar beroù 'zaent ket deoc'h... an dra-se 'vehe ket bet daet pa 'poa tregont vlez.* lit. 'Les *beroù* arrivait sur les ceux jeunes, les *beroù* 'venaient pas à.toi... la chose-là 'serait pas été venu quand tu.avais trente an.' = 'Les *beroù* touchaient les jeunes, les *beroù* ne te touchaient pas... cela ne serait pas apparu quand tu avais trente ans.' JS
- b. *Perak 'h oa arru ar veskoul-se àrnezhon er momant-se ?* lit. 'Pourquoi était arrivé le panaris-là sur.lui à ce moment-là ' = 'Pourquoi avait-il attrapé ce panaris à ce moment-là ?' JS
- c. *Ha lies-mat petra 'arru àrnoc'h da... da C'hwevrer ? Boutonoù.* lit. 'Et souvent-bien quoi arrive sur.toi à... à février ? Boutons.' = 'Et bien souvent, qu'est-ce que tu attrapes en février? Des boutons.' JS
- d. *Rac'h ar c'hleñvedoù 'arrue àr an den-se. An orjelennoù a arrue neuze, 'veze lâret « Petra 'deus-eñ ? » « Un orjelenn ».* lit. 'Tout les maladies arrivait sur l'homme-là. Les orgelets arrivait alors, 'était dit : Quoi a-lui ? » Un orgelet ». = 'Cet homme attrapait toutes les maladies. Puis il attrapait des orgelets, on disait Qu'est-ce qu'il a ? » Un orgelet ». JS
- e. (...) *'h oa daet ar/ur c'hañser dezhi, er c'hostez amañ.* '[X s'était cognée au côté, il était apparu une bosse, et] était venu le/un cancer à.elle, dans.le côté ici.' JMh
- f. *E beñ petra 'oa arru àrnoc'h? An ivinoù rev.* lit. 'Eh ben quoi était arrivé sur.toi? L'onglée.' = 'Qu'est-ce qui t'était arrivé ? L'onglée.' JS

Ces exemples appellent quatre remarques.

1) En (67)a, il est question de *ar beroù*, et cette affection est exprimée une fois par *arru* (àr X) 'arriver (sur X)' et une autre par *donet* (da X) 'venir (à X)'; il n'est pas clair dans la bouche de mes informateurs s'il s'agit d'une entité, semblable à des boutons, ou d'une maladie se manifestant par des boutons. Nous avons vu en [III-3.1.1.1](#) qu'on dit *Yann en deus ar beroù* 'Yann a les *beroù*' ce qui tend à ranger cette affection parmi les maladies, mais dans l'exemple (68), on voit que *ar beroù* se comporte comme une entité de type *goroù* 'boutons' :

(68) *Ar beroù-se 'daent ket en-dro anezhe, nann.* lit. 'Les *beroù* 'venaient pas de.retour eux, non.' = 'Les *beroù* ne réapparaissent pas, non.' JS

2) Nous avons affaire en (67)b à quelque chose de similaire : *ar veskoul* 'le panaris' est normalement plutôt une entité qu'un phénomène, mais linguistiquement, son statut ne m'apparaît pas clair ; à l'oral, il n'est pas possible de savoir si les locuteurs disent (*X en deus*) *ar veskoul* ou *ur veskoul*, la prononciation de l'article étant quasiment la même, qu'il soit défini ou indéfini. Mais dans la phrase (69)a, on ne peut qu'y voir l'article défini : *ar veskoul* 'le panaris' se comporte ici comme un nom de maladie, et il est clair que c'est l'article défini qu'on a en (69)b (*ar* 'le, la, les' orthographié *er* selon le code de l'écriture traditionnelle du vannetais) où il est question d'un mal blanc, affection semblable à un panaris :

(69) a. *Met bout 'h eus bet un amzer ha bout 'h oa re hag a aesae doc'h ar veskoul ivez.* lit. 'Mais être est été un temps et être était des qui guérissait à le panaris aussi.' = Mais il fut un temps où certains guérissaient le panaris aussi.' JS

b. *Eit guellat doh er rideréz, frotet hou piz ar en hent (...).* lit. 'Pour guérir à le mal.blanc/la tourniole,

frottez votre doigt sur le chemin (...).' = 'Pour guérir le mal blanc/la tourniole (...).' PBHV

3) En (67)c-d, *boutonoù* et *orjelennoù*, qui sont clairement des entités bien tangibles, visibles, sont exprimés par *arru* (*à*r) 'arriver (sur)' alors qu'on s'attendrait à *donet* (*da*) 'venir (à)'; mais on peut remarquer qu'il n'est pas ici question de boutons ou orgelets concrets, affectant un individu concret, mais qu'ils sont considérés comme des phénomènes qui peuvent survenir dans telles ou telles conditions. De plus, comme « le panaris », « l'orgelet » est parfois employé de façon relâchée comme s'il s'agissait d'une maladie ; cela apparaît bien dans l'exemple (67)d, où le locuteur parle de maladie ; et cela est confirmé par la phrase suivante :

(70) *Bout 'h oa c'hoazh ur c'hleñved a zae en daoulagad, an orjelenn.* lit. 'Être était encore une maladie qui venait dans.les yeux, l'orgelet.' = 'Il y avait aussi une maladie qui touchait les yeux, l'orgelet.' JS

4) Enfin, en (67)e et f, il est question respectivement du cancer, qui n'est pas aussi clairement une maladie que le sont la grippe ou la rougeole (on dit *bout ur c'hañser* 'avoir un cancer' mais ^{???}*bout ur grip* 'avoir une grippe' est incorrect), et d'engelures, qui sont moins clairement des entités qu'un bouton ou une verrue.

Ajoutons qu'il existe une contrainte supplémentaire sur l'expression au moyen de *arru* 'arriver' : quand l'ASém 2 est exprimé en plus de l'ASém 1, l'emploi de ce verbe est impossible : nous avons vu que (71)a peut s'entendre, mais (71)b me semble incorrect ; il faudra recourir à *donet* 'venir', régissant obligatoirement *da* 'à', comme en (71)c :

(71) a. *Boutonoù a arru àr an den.* 'Des boutons arrivent sur l'homme.' = 'On attrape des boutons.'

b. ^{???}*Boutonoù a arru àr an den en e gein.* 'Des boutons arrivent sur l'homme dans son dos.'

c. *Boutonoù a za d'an den en e gein.* 'Des boutons viennent à l'homme dans son dos.' = 'Des boutons apparaissent dans le dos de la personne.'

On peut retirer de ceci que plus il est question d'une entité concrète, tangible, plus on emploie *donet* (*da*) 'venir (à)' et que plus il s'agit de « vraies » maladies, plus on s'exprime au moyen de *arru* (*à*r <get>) 'arriver (sur <avec>)', ce qui se trouve entre les deux pouvant donc être exprimé par l'un ou par l'autre, selon des conditions que je ne suis pas en mesure de donner.

Les quelques exemples glânés dans mon corpus littéraire semblent témoigner d'une répartition moins nette que celle que je viens de proposer ci-dessus pour le breton parlé :

(72) a. *Degoéhet é er hlenùed arnomb. Pemp, diar seih mah omb ér burèu, e za er grip dehé.* lit. 'Arrivé est la maladie sur.nous. Cinq, de.sur sept que sommes dans.le bureau, vient la grippe à.eux' = 'La maladie nous a surpris. Cinq, sur sept que nous sommes au bureau, attrapent la grippe.' KMDR

b. *Deit é er rid kov d'ein endro.* lit. 'Venu est la diarrhée à.moi de retour' = 'J'ai à nouveau attrapé la diarrhée.' LH, *Lizheroù*

c. *Un derhian hir ha kalet, deit dehou deu vlé kent.* lit. 'Une fièvre longue et dure, venue à.lui deux ans avant.' = 'Une fièvre longue et dure, qu'il avait attrapée deux ans avant.' IVAL

Mais ces exemples sont trop peu nombreux pour permettre de se faire vraiment une opinion.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 ‘mal-affection’, de DROUGIV ‘mal-douleur + affection’ et des instances de ces lexies :

- (73) IncepFunc₁ = *donet* ‘venir’ [*da* ‘à’ <*âr* ‘sur’, *e* ‘dans’> N_X], *arru* ‘arriver’ [*get* ‘avec’ <*âr* ‘sur’, *e* ‘dans’> N_X]
2) *Degouezh* ‘arriver’

Le verbe DEGOUEZH ‘arriver’ est un synonyme exact de ARRU ‘arriver’, que nous venons de voir. Nous en avons des occurrences d’emploi ci-dessous :

- (74) a. (...) *e tegouezhe kleñved àrnezhe*. lit. ‘(...) arrivait maladie sur.eux’ = ‘la maladie touchait [les plantations].’ JMh
b. *Pedet é vé sant Rok pe zigoéh er vosen e lah er horv*. lit. ‘Prié est saint Roch quand arrive la peste qui tue le corps.’ = ‘On prie saint Roch quand survient la peste mortelle pour l’homme.’ BSPD

Ici encore, ces valeurs de FL s’appliquent à des noms dénotant des maladies ou affections assimilées. Elles régissent la préposition *âr* ‘sur’ et sans doute la préposition *get* ‘avec’.

Le fait qu’en (74)b, l’ASém 1 ne soit pas exprimé n’implique pas que *degouezh* soit un IncepFunc₀. La passivisation permet d’éviter l’expression de l’ASém 1, mais il aurait été possible de dire (75), où il est clair que nous avons affaire à un IncepFunc₁ :

- (75) *Pedet e vez sant Rok get an dud kozh* (...). lit. ‘Prié est saint Roch avec les gens vieux (...).’ = ‘Saint Rok est prié par les vieux (...).’

S’il s’était agi en (74)b d’un IncepFunc₀, cette expression de l’ASém 1 aurait été impossible.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 ‘mal-affection’, de DROUGIV ‘mal-douleur + affection’ et des instances de ces lexies :

- (76) IncepFunc₁ = *degouezh* ‘arriver’ [*get* ‘avec’ <*âr* ‘sur’, *e* ‘dans’> N_X]

3.2.1.1.1.2 La configuration de FL [Magn + IncepFunc₁]

L’intensification du sens du mot-clé de la FL complexe IncepFunc₁ donne naissance à la configuration de FL [Magn + IncepFunc₁], de sens ‘(une affection) intense commence à être (à l’être vivant X)’.

- 1) *Kouezhel* ‘tomber’, *fardiñ* ‘foncer’, *souriñ* ‘surpasser’

La valeur de cette configuration de FL contient quatre éléments : *kouezhel* ‘tomber’, *fardiñ* ‘foncer’, *souriñ* ‘≈ surpasser’ [*âr* ‘sur’ N_X] :

- (77) a. *Kentéh mann dé koéhet ar nehé er hlinùedI.1* (...). lit. ‘Aussitôt qu’est tombé sur eux la maladie (...).’ = ‘Aussitôt que la maladie s’est abattue sur eux (...).’ EEKE
b. *Mar a hueh er vosen e goeh ar el loned*. lit. ‘Parfois la peste tombe sur les animaux.’ = ‘Parfois la peste s’abat sur les animaux.’ LLB
c. *Ur hlinùedI.1 eahus, er skrupul, e fardas arnan*. lit. ‘Une maladie épouvantable, le scrupule, fonça

sur.moi.’ = ‘Une maladie épouvantable, le scrupule, s’abattit sur moi.’ HBST

d. *Pe souré en derhien arnehon (...)*. lit. ‘quand surpassait la fièvre sur.lui (...).’ = ‘quand la fièvre l’accablait (...).’ ARBO

Dans le cas d’un IncepFunc_1 , le locuteur a le choix entre les prépositions *àr* ‘sur’ et *get* ‘avec’ pour régir le nom référant à l’être vivant impliqué ; dans le cas de l’intensification, seule la préposition *àr* ‘sur’ est disponible.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGHIII.1 et particulièrement des lexies dénotant des maladies :

(78) [Magn + IncepFunc_1] = *kouezhel* ‘tomber’ <*fardiñ* ‘foncer’, *souriñ* ‘≈ surpasser’ [*àr* ‘sur’ N_x]

2) *Krogiñ* ‘crocher’

Nous avons ci-dessous des exemples d’emploi de cette expression, aussi bien en breton parlé qu’en breton littéraire :

(79) a. *Kar a-vihanoc’h e krog ar c’hleñved a-barzh*. lit. ‘Car sinon croche la maladie dedans.’ = ‘Sinon, la maladie atteint [la plante].’ JS

b. *Met an tetanos ‘groke ket en dud kement-se*. lit. ‘Mais le tétanos ne crochait pas dans.les gens tant.que-ça.’ = ‘Mais le tétanos ne touchait pas les gens tant que ça.’ JS

c. *Kroget en doé er hlinùed én hon*. lit. ‘Croché avait la maladie dans.lui’ = ‘Il avait attrapé la maladie.’ BSPD

d. *Get en amzér sklasus-man é krog er réd-kov é meur a unan*. lit. ‘Avec le temps glacial-ci croche la diarrhée dans plus d’un.’ = ‘Avec ce temps glacial, plus d’un attrape la diarrhée.’ KMDR

e. *Ne oé ket kroget er hlinùed én hon*. lit. ‘N’était pas croché la maladie en lui.’ = ‘Il n’avait pas attrapé la maladie.’ BSPD

L’élément *krogiñ* ‘crocher’ de la FL IncepFunc_1 s’applique à des noms dénotant des maladies (*tetanos* ‘tétanos’, *malitouch* ‘cancer’), ou des affections considérées comme telles (*red-kov* ‘diarrhée’, *terzhienn* ‘fièvre’). Ce verbe régir uniquement la préposition *e* ‘en, dans’. En (79)a *a-barzh* ‘dedans’ est un adverbe synonyme de *e* ‘dans’, employé quand l’ASém 2 de *e* n’est pas exprimé, ainsi que, très souvent, de façon redondante en doublon avec *e* : *en ti* ‘dans.la maison’ = *a-barzh en ti* ‘dedans dans.la maison’ ; l’emploi de *a-barzh* ‘dedans’ alternativement à *e* ‘dans’ résultant de l’application d’une règle générale de la langue, il n’est pas nécessaire d’en faire mention dans le mini-régime de *krogiñ* ‘crocher’.

Je considère que *krogiñ* est un élément de la valeur de la FL [Magn + IncepFunc_1] plutôt que de IncepFunc_1 : en effet, un mal qui *krog* dans un être vivant me semble être un mal ayant forcément un certain degré d’intensité, soit parce qu’il est par lui-même potentiellement dangereux (*kañser*, *sida*, ...), soit parce qu’il l’est moins mais a des effets notables sur l’être vivant, comme dans le cas de *red-kov* ‘diarrhée-dysenterie’ dans l’exemple (79)e ci-dessus.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 ‘mal-affection’, de DROUGIV ‘mal-douleur + affection’ et des instances de ces lexies :

(80) $\text{IncepFunc}_1 = \text{krogiñ}$ ‘crocher’ [e ‘dans’ N_x]

3.2.1.1.2 Les FL de la famille IncepFunc_2

Je parlerai d’abord de la valeur de IncepFunc_2 et dirai ensuite un mot de celle de la configuration de FL [Magn + IncepFunc_2].

3.2.1.1.2.1 La FL IncepFunc_2

L’élément très majoritaire de la valeur de la FL IncepFunc_2 est *donet* ‘venir’ ; c’est sur lui que je m’étendrai principalement ; je parlerai ensuite d’autres éléments de la valeur de cette FL complexe.

1) *Donet* ‘venir’

Nous avons plusieurs exemples d’emploi de ce verbe dans les phrases suivantes :

(81) a. *Ar/Ur veskoul a za ‘barzh en ho koûg. Met ‘day ket er vrec’h. Ar/Ur veskoul a zae àr ho souk, lies-mat.* lit. ‘Le/Un panaris vient dans ta gorge. Mais ‘viendra pas dans.le bras. Le/Un panaris venait sur ta nuque, souvent-bien.’ = ‘Tu peux attraper le/un panaris à la gorge. Mais tu n’en auras pas au bras. Tu attrapais le/un panaris sur la nuque, bien souvent.’ JS

b. *Peotramant ar/ur veskoul a zae ‘barzh en ho piz, àr ho pizied ivez.* lit. ‘Ou.bien le/un panaris venait dedans dans ton doigt, sur tes doigts aussi.’ = ‘Ou bien il te venait le/un panaris au doigt, sur les doigts.’ JS

c. *Meur a wezh ivez e ta boutonou àr ho korv.* lit. ‘Parfois aussi vient boutons sur ton corps.’ = ‘Parfois aussi il t’apparaît des boutons sur le corps.’ JS

d. *Un darouedenn ‘da ket àr ho pizied anezhi. Un darouedenn a za àr ho poignetoù. Peotramant àr ho kein ivez.* lit. ‘Une darte ‘vient pas sur tes doigts elle. Une darte vient sur tes poignets. Ou.bien sur ton dos aussi.’ = ‘On n’attrape pas de darte aux doigts. On peut en attraper aux poignets. Ou bien sur le dos, aussi.’ JS

e. *An daroued a zae en ho poignetoù.* lit. ‘Les dartes venait dans tes poignets.’ = ‘On attrapait des dartes aux poignets.’ JS

f. *Donet a rae rac’h gorou en o fennoù.* lit. ‘Venir faisait partout boutons dans leur têtes.’ = ‘Il leur venait des boutons partout sur la tête.’ JMh

g. *‘Boa-me ur gorad é tonet àr man goûg.* lit. ‘‘Avais-moi un bouton à venir sur ma gorge.’ = ‘Il me venait un bouton sur la gorge.’ JS

h. *Ur wenadenn, [...] ha ‘h oa rac’h re vihan ha rac’h é tonet e ma bizied (...).* ‘Une verrue, [...] et était partout des petites et grandes aussi à venir dans mes doigts.’ = ‘Une verrue, [...] et il m’en venait aussi des petites partout sur les doigts.’ JMh

i. *Get anouedadur e tae katal edan ho tivgazel.* lit. ‘Avec refroidissement venait des.catarrhes sous tes aisselles.’ = ‘Il te venait des catarrhes sous les aisselles quand tu attrapais froid.’ JMh

j. *An/Un orjelenn a za en ho taoulagad, en dro ag ar lagad.* lit. ‘L’/Un orgelet vient dans tes deux.yeux,

dans le tour de l'œil.' = 'On attrape l'/un orgelet aux yeux, autour des yeux.' JS

k. *Ur rederez a c'hell donet e penn ho piz.* 'Un mal blanc peut venir en bout ton doigt.' = 'Tu peux avoir un mal blanc au bout du doigt.' JS

Contrairement au cas de IncepFunc_1 , l'emploi du verbe *arru* 'arriver' est ici incorrect. La préposition régie est soit la FL $\text{Loc}_{in}(\text{N-}'\text{partie du corps}')$ (*ur wenadenn é tonet e ma biz* 'une verrue venant dans mon doigt'), soit une préposition sélectionnée de façon non contrainte par le locuteur (*un orjeleññ é tonet en dro ag ar lagad* 'un orgelet venant autour de l'œil'). Les principaux éléments de valeur de $\text{Loc}_{in}(\text{N-}'\text{partie du corps}')$ sont, comme on le voit dans les exemples (81)a-k *àr* 'sur' et *e* 'en, dans'. Le choix entre les deux prépositions semble être fait de façon libre : on remarque *a-barzh er goùg* 'dans la gorge' et *àr ar souk* 'sur la nuque' dans la même phrase, *en ho piz* 'dans ton doigt' et *àr ho pizied* 'sur tes doigts' dans une autre, *àr ho poignetoù* 'sur tes poignets' et *en ho poignetoù* 'dans tes poignets', etc. Une même préposition peut être soit l'élément de la valeur de Loc_{in} de telle lexie, soit être sélectionnée librement. C'est le cas de *edan* 'sous'. Cette préposition est un $\text{Loc}_{in}(\text{kazel}$ 'aisselle'), sa sélection par le locuteur n'est pas libre, c'est la langue qui lui impose ce choix. Alors que ce choix est libre dans le cas de *Ur gor a zo daet edan ma lagad kleiz* 'Un bouton est venu sous mon œil gauche'.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 et des instances de ce lexème :

(82) [IncepFunc_2] = *donet* 'venir' [$\text{Loc}_{in} \text{N}_Y$, Prép-Loc N_Y]

2) *Sevel* 'lever'

Sevel 'lever' est un élément de la valeur de IncepFunc_2 , :

(83) *En gouiañv e save skaradur en o zreid.* lit. 'En hiver levait gerçure dans leur pieds.' = 'L'hiver il leur venait des gerçures aux pieds.' JMh

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 'mal-affection' et des instances de ce lexème :

(84) [IncepFunc_2] = *kouezhel* 'tomber' [*àr* 'sur' N_Y], *sevel* 'lever' [$\text{Loc}_{in} \text{N}_Y$], *krogiñ* 'crocher' [*e* 'dans' N_Y]

3.2.1.1.2.2 La configuration de FL [$\text{Magn} + \text{IncepFunc}_2$]

Il peut arriver qu'une lexie dont le sens est intensifié se combine avec un verbe élément de la valeur de la FL IncepFunc_2 , et que l'expression de l'intensification du sens de cette lexie et de celui de la FL se fasse de façon unie, au moyen de la configuration de FL [$\text{Magn} + \text{IncepFunc}_2$]. Le sens de cette configuration de FL est '(une affection) intense commence à être (à la partie du corps Y de l'être vivant X)'.

1) *Kouezhel* 'tomber', *sevel* 'lever', *krogiñ* 'crocher'

Kouezhel 'tomber' et *krogiñ* 'crocher' appartiennent à la valeur de IncepFunc_2 des noms dénotant des *drougùIII.1* 'maux-affections' :

- (85) a. *Daet 'oa da bout dall. Ya, kouezhet 'doa an drougIII.1 àr e zaoulagad.* lit. 'Venu était à être aveugle. Oui, tombé avait le mal sur ses.à.lui yeux.' = 'Il était devenu aveugle. Oui, le mal s'était abattu sur ses yeux.' JS
- b. *En gouiañv e save skaradur en o zreid.* lit. 'En hiver levait gerçure dans leur pieds.' = 'L'hiver il leur venait des gerçures aux pieds.' JMh
- c. *Er valitouch e grogas én hé halon.* lit. 'Le cancer crocha dans sa poitrine.' = 'Un cancer lui apparut au sein.' BSPD

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 'mal-affection' et des instances de ce lexème :

- (86) [IncepFunc₂] = *kouezhel* 'tomber' [àr 'sur' N_Y], *sevel* 'lever' [Loc_{in} N_Y], *krogiñ* 'crocher' [e 'dans' N_Y]
 Je donne la préposition *àr* 'sur' régie par *kouezhel* 'tomber' plutôt que Loc_{in} car il me semble qu'on aura toujours *àr* dans ce cas ; mais s'il s'avérait que dans le cas de telle autre partie du corps, la préposition employée était *e* 'en, dans' par exemple, il faudrait modifier ceci.

2) *Goleiñ* 'couvrir'

Goleiñ 'couvrir' [N_Y] est un élément de la valeur de cette FL un peu à part de ce que nous venons de voir :

- (87) *Ur hlinùed eahus, er lovrone, e holas rah é gorv.* 'Une maladie horrible, la lèpre, couvrit tout son corps.'
 BUBU

Il me semble que ce verbe ne peut s'employer que dans le cas où la maladie se manifeste par des symptômes visibles à la surface du corps. C'est le cas de la lèpre, évoqué dans l'exemple ci-dessus. *Goleiñ* 'couvrir' peut se combiner avec KLEÑVEDI.1 'maladie', 'kleñvedI.1' étant la CG du sens de *lovrone* 'lèpre', et avec DROUGIII.1 'mal-affection', 'drougIII.1' étant la CG du sens de KLEÑVEDI.1, mais uniquement dans le cas où ces deux lexèmes sont employés de façon générique, pour référer à la lèpre ou toute autre affection dénotée par un nom dont la zone de combinatoire lexicale contient la FL [Magn + IncepFunc₂] dont un élément de la valeur est *goleiñ* 'couvrir'. La description de [Magn + IncepFunc₂] dans la zone de combinatoire de DROUGIII.1 'mal-affection' et de KLEÑVEDI.1 'maladie' doit-elle rendre compte de ce fait pour éviter de faire croire qu'on pourrait dire (88), par exemple :

- (88) ??? *M boa rumatig, ha goloet e oa ma daouarn get an drougIII.1-se.* lit. 'J'avais du.rhumatisme, et couvert était mes mains avec le mal-affection-là.'

Je pense qu'une règle générale de la langue peut rendre compte de ceci, cette règle disant, *grosso modo*, qu'une lexie L' qui est un élément de la valeur de Gener(L) peut hériter des propriétés de L quand L' est employée de façon générique en référence à L. Il s'agit ici d'un cas particulier, une sorte d'héritage lexical fonctionnant en sens inverse de l'héritage lexical proprement dit (voir [II-2.2.2.1.1.1](#)).

Description dans la zone de combinatoire lexicale de LOVRONI ‘lèpre’ (et des noms d’affections présentant des symptômes visibles à la surface du corps) :

(89) [Magn + IncepFunc₂] = *goleiñ* ‘couvrir’ [N_V]

3.2.1.2 La FL IncepOper_i

Il sera presque uniquement question ici de la FL complexe IncepOper_i qui a le sens ‘commencer à avoir (une affection)’. Je décrirai également un élément de la valeur de la configuration de FL [Magn + IncepOper_i].

3.2.1.2.1 La FL IncepOper_i

Les principaux éléments de la valeur de cette FL sont communs au breton parlé et au breton littéraire. Certains autres éléments semblent particuliers à tel registre de breton. Je vais les passer en revue ci-dessous, en commençant par les éléments les plus communément employés.

1) *Serriñ* ‘ramasser’, *tapiñ/atrapañ* ‘attraper’

En breton parlé, le fait de commencer à avoir une affection s’exprime principalement au moyen des verbes *serriñ* ‘ramasser’ et *tapiñ/atrapañ* ‘attraper’ ; nous en avons des occurrences d’emploi dans les exemples ci-dessous :

(90) a. *Hag an arall, ‘do labouret ha ‘do c’hwezet un tammig ha ‘do serret anoued.* lit. ‘Et l’autre, il aura travaillé et il aura transpiré un peu et il aura ramassé froid.’ = ‘Et l’autre, il aura travaillé, transpiré un peu et attrapé froid.’ JS

b. *Pa dapit un arumadur eh aer da welet ar medisinour.* lit. ‘Quand tu attrapes un enrhumement on va à voir le médecin’ = ‘Quand on attrape un rhume, on va voir le médecin.’ LC

c. *‘M eus tapet ur rederez.* ‘J’ai attrapé un mal blanc.’ JS

d. *Tapet en des er rid-kov bras.* lit. ‘Attrapé il a la diarrhée grande.’ = ‘Il a attrapé la ?dysenterie.’ KMDR

e. *Bout ‘h eus ur yoc’h an termen-mañ hag ‘deus droug-bouzelloù ha ‘vez serret doc’h an eil egile.* lit. ‘Être est beaucoup le moment-ci qui a mal-boyaux qui est ramassé à le second autre.’ = ‘Il y a beaucoup [de gens] en ce moment qui ont un mal de ventre attrapé les uns auprès des autres [= ‘d’origine contagieuse’].’ JMh

f. *‘Boa bet rac’h moferioù hag ‘boa serret doc’h ma breur.* lit. ‘Avais moi eu partout des furoncles et avais ramassé à mon frère.’ = ‘J’avais eu partout des furoncles que j’avais attrapés auprès de mon frère.’ JMh

Il convient de faire une remarque à propos de ces deux éléments de la valeur de la FL IncepOper_i(N-‘*droug*III.1’ ‘mal-affection’). Elle naît d’un constat, fait à plusieurs reprises : en réponse à ma question portant sur le point de savoir si on pouvait dire *serret em eus* lit. ‘ramassé ai.moi’ en complétant ce verbe par un nom d’affection non contagieuse, mes interlocuteurs me disaient de façon très nette que ce n’était pas possible :

(91) a. *A pas! ‘Serrit ket kalon-losk. Eñ ‘za deoc’h. Kalon-losk ‘vez ket serret doc’h unan arall. C’est pas*

contagieux. lit. 'Ah non ! 'Tu.ramasses pas brûlures.d'estomac. Il vient à.toi. Brûlures.d'estomac est pas ramassé à un autre. *C'est pas contagieux.*' = 'Ah non ! On n'attrape pas de brûlures d'estomac. Elles viennent à soi. On n'attrape pas de brûlures d'estomac auprès de quelqu'un d'autre. *Ce n'est pas contagieux.*' JMh

b. *A pas, 'veze ket serret ur viskoul. C'hwi 'atrape ur viskoul... 'veze ket serret.* lit. 'Ah non, 'était pas ramassé un panaris. Tu attrapais un panaris... 'était pas ramassé.' = 'Ah non, tu ne pouvais pas contracter un panaris. Tu attrapais un panaris.' JMh

c. *Serriñ ha tapiñ 'd eo ket c'hoazh ar mamp ger. Hiziv-an-deiz 'vez komzet ur yoc'h ag ar sida [...] hag an dud a serra gete. Met an dra-se 'zo serriñ, serriñ ur c'hleñved, 'hoc'h eus serret get un arall.* 'Ramasser et attraper c'est pas encore le même mot. Aujourd'hui on parle beaucoup du sida [...] et les gens l'attrapent avec [ceux qui en sont atteints]. Mais cela, c'est ramasser, ramasser une maladie, tu l'as ramassée avec quelqu'un d'autre.' JS

Dans leur esprit, il y a une différence entre *tapiñ/atrapañ* 'attraper' et *serriñ* 'ramasser'. Il faudrait donc considérer que *tapiñ/atrapañ* se disent d'affections non contagieuses, *serriñ* étant réservé à celles qui le sont.

Or cette distinction est loin d'être évidente dans le discours. *Serriñ anoued* 'attraper froid', par exemple, est une expression idiomatique et pourtant il n'est pas ici question de contagion ; même chose pour *serriñ sklasadur* lit. 'attraper glacement' = 'attraper un gros coup de froid' :

(92) « 'M eus droug bouzelloù. » « A ? Petra hoc'h eus ? » « 'M eus serret sklasadur » lit. ' J'ai mal boyaux. » Ah ? Quoi tu.as ? » J'ai ramassé glacement ». = ' J'ai mal au ventre. » Ah ? Qu'est-ce que tu as ? » J'ai attrapé un gros coup de froid.' JS

À l'inverse, des noms d'affections contagieuses peuvent être exprimés au moyen de *tapiñ/atrapañ* 'attraper' :

(93) a. *Ma breur a oa éc'h ober e soudardaj en Alamagn, ha 'doa atrapet ivez, a beñ 'boa serret doc'htoñ.* lit. 'Mon frère était à faire son service.militaire en Allemagne, et avait attrapé aussi, ah ben avais.moi ramassé à.lui.' = 'Mon frère faisait son service en Allemagne, il en avait attrapé [des furoncles] aussi, eh bien je les avais attrapés auprès de lui.' JMh

b. *Meur a wezh e ta gorouñ hep bout atrapet doc'h hani, hani arall en deze.* lit. 'Parfois vient des.boutons sans avoir attrapé à personne, personne autre avait.' = 'Parfois, on peut avoir des boutons sans qu'on les ait attrapés au contact de qui que ce soit.' JMh

Cette intuition qu'ont les locuteurs du fait que *serriñ* implique une affection contagieuse ne peut cependant pas être ignorée. Il me semble que Jean Maho – qui a pourtant tendance à être puriste et à rejeter l'emploi des mots à consonnance française – emploie plus facilement *atrapañ* que *serriñ* dans le cas d'affections qui ne sont pas de vraies maladies (*atrapañ* 'attraper' *anoued* 'froid' <*un arum* 'un rhume', *ur pennad* 'un rhume de cerveau', ...>). Selon cette hypothèse, on aurait donc le choix entre *serriñ* + nom de maladie contagieuse et *tapiñ* <*atrapañ*> pour les autres « maux » (en étendant cette notion, comme dans l'exemple (94) ci-dessous, à des nuisances de type tiques, poux, etc).

Peut-être faut-il aussi rechercher une partie de l'explication de cette intuition dans le fait que les structures actanciennes des différents lexèmes du vocable SERRIÑ² 'ramasser' (*Serriñ kistin* 'ramasser des châtaignes', *serriñ laezh* 'faire la collecte de lait', ...) ont comme ASém l'endroit Z où quelque chose Y est ramassé, tandis que celles des lexèmes du vocable TAPIÑ/ATRAPIÑ 'attraper' n'ont pas cet ASém 'endroit'. Cependant, cette explication ne cadre pas avec les exemples (93)b et (94). Ce dernier exemple est la seule autre instance que j'aie relevé dans mon corpus de *atrapiñ udb doc'h ub* 'attraper qqch auprès de qqn', toujours de la bouche de Jean Maho, à propos de tiques :

(94) '*Boa-gi atrapet doc'h unan, 'h oa daet unan, d'an ti, ha bout 'oa getoñ.* lit. 'Avais-les attrapé à quelqu'un, était venu quelqu'un, à la maison, et être était avec.lui.' = 'Je les avais attrapés auprès de quelqu'un qui était venu à la maison et qui en avait.' JMh

Il faut considérer les deux tentatives d'explication proposées ci-dessus comme de simples débuts de piste, qui devront être explorées plus avant à partir d'un corpus plus large, et en tenant compte de certains phénomènes parasites : en est un la tentation d'éviter les mots à consonnance française qu'on observe chez les informateurs, chez Jean Maho comme je le disais plus haut, mais aussi parfois chez Joseph Le Sergent qui, à plusieurs reprises dans mon corpus, commence à dire *atrapiñ* pour se raviser et employer un autre mot « plus breton » ; et en est un autre le fait que nous avons ici souvent affaire à une sorte de méta-langage, les informateurs donnant des explications sur la langue et sur les affections, et étant parfois de ce fait amenés à dire des choses qui ne se diraient pas spontanément. Il est souvent difficile de distinguer les uns des autres discours relâché, pouvant être influencé par le français, breton correct et méta-langage.

Dans le cas de certains noms dénotant des maux ou maladies, la possibilité existe d'exprimer en lien syntaxique avec le verbe de sens 'commencer à avoir le mal' le causateur de ce mal ou de cette maladie. Comme vu plus haut, le verbe employé alors sera presque toujours SERRIÑ 'ramasser'. Dans l'attente de disposer de données plus étendues, je considérerai l'emploi de ATRAPIÑ 'attraper' dans les exemples (93)b et (94) comme étant le fruit d'une erreur.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 'mal-affection', DROUGIV 'mal-douleur + affection' et des instances de ce lexème :

(95) [IncepOper₁] = *serriñ* lit. 'ramasser' = 'attraper' [ART ~ (*doc'h* lit. 'à' = 'avec' <get 'avec'> N_Z)], *tapiñ* <*atrapiñ*> 'attraper' [ART ~]

2) *Chom klañv* 'tomber malade'

Chom klañv lit. 'rester malade' = 'tomber malade' [get 'avec' ART ~] est une expression bien moins employée que les précédentes. On peut la rencontrer cependant, en breton populaire – (96)a – comme en breton littéraire – (96)b :

(96) a. *Pa oa chomet klañv ma zad get ar c'hleñved... Parkinson (...).* lit. 'Quand était resté malade mon père

avec la maladie... Parkinson (...).' = 'Quand mon père avait attrapé la maladie de Parkinson (...).' JMH

b. (...) *e chomas klan bras get en derhian hag en droug-goug.* lit. '(...) il resta malade grand avec la fièvre et le mal-gorge.' = '(...) [il] tomba gravement malade de la fièvre et du mal de gorge.' HBST

Nous avons dans cette expression le lexème **KLAÑVI.1b** (*bout klañv get ar grip* 'être malade de la grippe'). *Chom* 'rester' est lui-même un collocatif de ce lexème. Nous avons donc ici une collocation ($\text{IncepOper}_1(\text{klañvI.1b}) = \text{chom}$ 'rester' [~]) à l'intérieur d'une collocation ($\text{IncepOper}_1(\text{terzhienn}$ 'fièvre') = *chom klañv* 'rester malade' [*get an* 'avec la' ~]).

Description dans la zone de combinatoire lexicale de **DROUGIII.1/IV** 'mal-affection/douleur + affection' et des instances de ces lexèmes :

(97) [IncepOper_1] = *chom klañv* 'rester malade' [*get* 'avec' ART ~]

3) *Kouezhel klañv* 'tomber malade'

Kouezhel klañv 'tomber malade' [*get* 'avec' ART ~] est une simple variante, considérée comme calquée du français *tomber malade*, de l'expression *chom klañv* lit. 'rester malade' vue plus haut.

(98) *Koéhet klan, goudézé, get un derhien vras (...).* lit. 'Tombé malade, ensuite, avec une fièvre grande (...).' = 'Atteint, ensuite, d'une grande fièvre (...).' BSPD

Description dans la zone de combinatoire lexicale de **DROUGIII.1/IV** 'mal-affection/douleur + affection' et des instances de ces lexèmes :

(99) $\text{IncepOper}_1 = \text{kouezhel klañv}$ 'rester malade' [*get* 'avec' ART ~]

4) *Klañvaat* lit. 'enmalader'

Nous avons une occurrence d'emploi de cet élément de la valeur de IncepOper_1 des noms dénotant des *drougou***III.1** 'maux-affections' dans l'exemple ci-dessous :

(100) (...) *éma klanùeit hé hog get en derhien vras.* lit. '(...) est enmaladé son coq avec la fièvre grande.' = '(...) son coq a attrapé la grande fièvre.' BRTG

Il est probable que *klañvaat* cooccure aussi avec **DROUGIV** 'mal-douleur + affection'.

L'exemple ci-dessus appartient au registre littéraire. Il ne semble pas que cette expression soit idiomatique en breton de Pontivy, où **KLAÑVAAT** a le sens 'être plus malade (qu'avant)' comme en

(101)a, alors qu'en breton littéraire, elle signifie 'commencer à être malade', comme en (101)b :

(101) a. *Monet a rae gwell getoñ, met a-c'houde un nebeud amzer, eñ 'deus klañvaet.* lit. 'Aller faisait mieux avec lui, mais depuis un peu de temps, il a maladé.' = 'Il allait mieux, mais depuis quelque temps, son état s'est aggravé.' JS

b. *Met kaer hé doé bet sellet émesk er gaserion plouz, ne oè Alan erbet. Ha ben er fin éh arriùas er vrud éh oè klañùeit Alan Talroz.* 'Mais elle avait eu beau regarder parmi les porteurs de paille, il n'y avait pas de trace d'Alain. Et finalement parvint la nouvelle selon laquelle Alain Talroz était tombé malade.'

DHKN

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1/IV 'mal-affection/douleur + affection' et des instances de ces lexèmes :

(102) $\text{IncepOper}_1 = \textit{klañvaat}$ lit. 'enmalader' [*get* 'avec' ART ~]

5) *Gounid* 'gagner'

Voici un exemple d'emploi de ce verbe. Il s'agit de breton littéraire :

(103) *Mes hi memb e hounidas er hlinùed.* lit. 'Mais elle même gagna la maladie' = 'Mais elle-même attrapa la maladie.' BSPD

Il n'est pas sûr que cette expression soit idiomatique en breton populaire.

Gounid 'gagner' peut se combiner avec n'importe quel nom dénotant une maladie contagieuse.

Description dans la zone de combinatoire lexicale des noms dénotant des maladies contagieuses :

(104) $\text{IncepOper}_1 = \textit{gounid}$ 'gagner' [ART ~]

3.2.1.2.2 *La configuration de FL [Magn + IncepOper₁]*

1) *Bout skoet* 'être frappé'

J'ai relevé en breton littéraire cet élément de la valeur de la configuration de FL [Magn + IncepOper₁], qui a le sens '(être vivant X) commence à avoir (une affection) intense' :

(105) (...) *é varuas, skoet get un derhien vras.* lit. '(...) il mourut, frappé avec une fièvre grande' = 'il mourut, frappé d'une grande fièvre.' BSPD

b. *Ur blé goudé, é oè bet skoet er roué dinatur get ur hlinùed éhus.* HISA

Je pense qu'il s'agit d'un [Magn + IncepOper₁] plutôt que d'un simple IncepOper₁, car il me paraît douteux que cette expression puisse se combiner avec un nom dénotant un mal de faible intensité ; la phrase suivante me semble en effet incorrecte :

(106) ???*Skoet eo bet get un arum.* 'Il a été frappé par un rhume'

Bout skoet 'être frappé' est le seul élément que j'aie relevé pour cette valeur.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 'mal-affection' et des instances de ce lexème :

(107) [Magn + IncepOper₁] = *bout skoet* 'être frappé' [*get* 'avec', *da* 'à' ART ~]

2) *Kouezh* 'tomber'

Nous avons ci-dessous des exemples d'emploi de cet élément de la valeur de IncepOper₁ des noms dénotant des *drougou*III.1 'maux-affections' :

(108) a. *C'hwi 'po* une bronchite chronique *peotramant neuze c'hwi 'gouezho er berranal.* lit. 'Tu auras une bronchite chronique ou bien alors tu tombera dans le court-souffle.' = '(...) ou alors tu développeras une affection respiratoire.' JMh

b. *Doué hi lauskas de goéh én ur hlinùed éhus.* 'Dieu la laissa tomber en une maladie horrible.' BSPD

c. *Neoah mar ou guélet é koeh é klinwedeu, (...)*. ‘Cependant si vous les voyez tomber dans des maladies, (...)’ LLB

Je crois que *kouezh* ne peut s’employer que dans le cas où l’affection est destinée à durer assez longtemps ; la phrase suivante me semble incorrecte uniquement si X risque, du fait de son état de faiblesse par exemple, des complications dues à la grippe, voire d’y succomber :

(109) *Eñ ‘gouezho er grip.* ‘Il tombera dans la grippe.’ = ‘Il attrapera la grippe.’

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 ‘mal-affection’ et des instances de ce lexème :

(110) [Magn^{temp} + IncepOper₁] = *kouezh* ‘tomber’ [e ‘dans’ ART ~]

3.2.1.3 Autres FL de la famille Incep

3.2.1.3.1 *IncepPredPlus*

La FL complexe *IncepPredPlus* a le sens ‘commencer à être plus (intense)’. Dans le cas où la lexie intensifiée est KLEÑVEDI.1 ‘maladie’ ou DROUGIII.1 ‘mal-affection’ – qui ne sont pas à proprement parler des noms d’affection, leur signifié est la CG de la définition de noms dénotant des affections – on peut entendre *a zoubl* ‘double’ = ‘augmenter beaucoup’ [àr ‘sur’ N_X, LOC_{in} N_Y] :

1) *Kreskiñ* ‘croître’, *brasaat* ‘grandir’

(111) a. *En aviél e lar é oé loéraour, rak péchanj, doh ma oé el loér én hé hresk pé ar en diskar, é kreské eùé pé é vihañné é zrougIII.1.* lit. ‘L’évangile dit qu’il était lunatique, car sans doute, selon qu’était la lune dans son croissant ou sur le décroissant, croissait aussi ou diminuait son mal-affection.’ HISA

b. *Ne hellè dén ar en doar bout tré de barrat doh é glenùedI.1 a greskat.* lit. ‘Ne pouvait homme sur la terre être capable d’empêcher sa maladie de croître.’ = ‘Aucun homme sur terre n’était capable d’empêcher sa maladie de s’aggraver.’ DHKN

Le verbe *kreskiñ* ‘croître’ peut se combiner avec DROUGIII.1 ‘mal-affection’ et KLEÑVEDI.1 ‘maladie’, comme on le voit dans les exemples ci-dessus. Il peut certainement le faire aussi avec DROUGII ‘mal-douleur’ et DROUGIV ‘mal-douleur + affection’. Il n’est pas sûr par contre qu’il puisse le faire avec DROUGV ‘mal-lésion’ ni avec les noms d’affections proprement dits, et il est exclu qu’il le fasse avec des noms dénotant de « vraies » maladies.

Je n’ai pas trouvé d’exemple d’emploi du verbe *brasaat* ‘grandir’ en combinaison avec ces noms, mais le fait que *bihanaat* ‘rapetisser’, qui en est l’antonyme, est un élément de la valeur de la FL *IncepPredMinus* (voir un peu plus bas), amène à penser que *brasaat* est aussi un élément de la valeur de *IncepPredPlus* de ces noms.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGII/III.1/IV ‘mal-douleur/affection/douleur + affection’ et de KLEÑVEDI.1 ‘maladie’ :

(112) IncepPredPlus = *kreskiñ* ‘croître’, *brasaat* ‘grandir’

2) *Gwashaat* ‘empirer’

Ce qui vient d’être dit à propos de *kreskiñ* ‘croître’ peut sans doute l’être de *gwashaat* ‘empirer’, dont nous avons deux exemples d’emploi ci-dessous :

(113) a. *Gwashaat a ra an droug*. lit. ‘Empirer fait le mal.’ = ‘Le mal empire.’ JMh

b. *Mes é berr é gleñvedI.1 e wahas*. ‘Mais en peu de temps, sa maladie empira.’ EUNO

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGII/III.1/IV ‘mal-douleur/affection/douleur + affection’ et de KLEÑVEDI.1 ‘maladie’ :

(114) IncepPredPlus = *gwashaat* ‘empirer’

3) *Kreñvaat* lit. ‘forcir’

Ce verbe apparaît dans l’exemple ci-dessous :

(115) *Pe huélas é nerh é hoannat hag er hlinùed é kriùat (...)*. lit. ‘Quand il vit sa force à faiblir et la maladie à forcir (...).’ = ‘Quand il vit sa force diminuer et la maladie s’aggraver (...).’ BSPD

Dans cet exemple, KREÑVAAT ‘forcir’ a, en combinaison avec KLEÑVEDI.1 ‘maladie’, le sens ‘commencer à être plus intense’. Il me semble probable que KREÑVAAT puisse s’employer en combinaison avec DROUGII ‘mal-douleur’ et avec DROUGIV ‘mal-douleur + affection’ et qu’il soit possible de dire (116)a-b :

(116) a. *An drougII a santan e man dorn a greñva*. lit. ‘Le mal-douleur que sens.moi dans ma main forcit.’ = ‘La douleur que je ressens à la main s’intensifie.’

b. *Kreñvaat a ra man drougIV-kov*. lit. ‘Forcir fait mon mal-ventre.’ = ‘J’ai de plus en plus mal au ventre.’

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGII/III.1/IV ‘mal-douleur/affection/douleur + affection’ et de KLEÑVEDI.1 ‘maladie’ :

(117) IncepPredPlus = *kreñvaat* ‘forcir’

3.2.1.3.2 IncepPredMinus

La FL complexe IncepPredMinus a le sens ‘commencer à être moins (intense)’.

1) *Bihanaat* lit. ‘rapetisser’ = ‘diminuer’, *digreskiñ* ‘décroître’

Nous avons un exemple de cette valeur dans la phrase suivante :

(118) *En aviél e lar é oé loéraour, rak péchanj, doh ma oé el loér én hé hresk pé ar en diskar, é kreské eùé pé é vihañné é zrougIII.1*. lit. ‘L’évangile dit qu’il était lunatique, car sans doute, selon qu’était la lune dans son croissant ou sur le décroissant, croissait aussi ou diminuait son mal-affection.’ AVIE

Étant donné que *kreskiñ* ‘croître’ est une valeur de IncepPredPlus de DROUGIII.1 ‘mal-affection’ et autres lexies (voir plus haut), il est probable que *digreskiñ* ‘décroître’ soit une valeur de IncepPredMinus de ces mêmes noms, à côté de *bihanaat* lit. ‘rapetisser’ = ‘diminuer’.

Je pense que *bihanaat* ‘rapetisser’ peut également se combiner avec DROUGII ‘mal-douleur’ ainsi qu’avec DROUGIV ‘mal-douleur + affection’.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGII/III.1/IV ‘mal-douleur/affection/douleur + affection’ et de KLEÑVEDI.1 ‘maladie’ :

(119) IncepPredMinus = *bihanaat* lit. ‘rapetisser’ = ‘diminuer’, *digreskiñ* ‘décroître’

2) *Distan* ‘se calmer’

Le verbe DISTAN#1 ‘s’apaiser’ a pour mots-clés le lexème DROUGII ‘mal-douleur’ ainsi que les instances de ce lexème :

(120) *Hag a pe zistañné en drougII, a pe hellé érfín cherrein é zeulegad, (...)*. ‘Et quand la douleur s’apaisait, quand il pouvait enfin fermer les yeux, (...)’ BUEV

‘DrougII’ ‘mal-douleur’ est la CG de la définition de DROUGIV ‘mal-douleur + affection’ et je pense que *distan* ‘se calmer’ peut aussi se combiner avec ce dernier lexème. Je n’ai pas trouvé d’exemple d’emploi de *distan* en combinaison avec un nom dénotant une affection, par contre j’en ai trouvé un du verbe causatif *distan* ‘calmer’ en combinaison avec le lexème KLEÑVEDI.1 :

(121) (...) *en hé doè kavet ur voéz hag e iè de labourat aveit distan d’é glenùedI.1*. lit. ‘(...) qu’elle avait trouvé une femme qui allait à travailler pour apaiser à sa.à.lui maladie.’ = ‘(...) qu’elle avait trouvé une femme qui allait s’efforcer de faire reculer la maladie.’ DHKN

Il est donc très probable que le verbe non causatif *distan* ‘se calmer’ qui lui correspond puisse se combiner avec DROUGIII.1, KLEÑVEDI.1 et des instances de ces noms. Je pense que dans ce cas, ce n’est pas seulement la composante ‘qui peut causer de la douleur’ qui est actualisée, c’est aussi la composante ‘qui peut causer que l’être vivant ne vive pas normalement’ ; une maladie qui *distan* ‘se calme’ est une maladie qui a moins d’effet sur l’être vivant.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGII/III.1/IV ‘mal-douleur/affection/douleur + affection’ et des lexies qui sont des instances de ces lexèmes :

(122) IncepPredMinus = *distan* ‘apaiser’

3) *Gwanaat* ‘faiblir’

Je n’ai pas trouvé d’occurrence de ce verbe en combinaison avec un nom dénotant une affection, mais l’existence avérée du verbe KREÑVAAT lit. ‘forcer’ en combinaison avec KLEÑVEDI.1 ‘maladie’ pour exprimer le sens ‘commencer à être plus intense’, antonyme du sens de IncepPredMinus, laisse peu de doute sur la possibilité d’employer le verbe GWANAAT ‘faiblir’ pour exprimer le sens ‘(douleur <affection>) commence à être moins intense’.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGII/III.1/IV ‘mal-douleur/affection/douleur + affection’ et des lexies qui sont des instances de ces lexèmes :

(123) IncepPredMinus = *gwanaat* ‘apaiser’

4) *Gwanaat* ‘faiblir’ = ‘perdre du terrain’

Nous avons un exemple d’emploi de ce verbe dans la phrase suivante :

(124) *Er hlinùed e hoanna kentéh hag e arsaù kent pèl.* ‘La maladie faiblit aussitôt et disparaît bientôt.’

MIMA

Le contexte indique que la maladie ne touche pas un individu mais toute une communauté. *Gwanaat* ‘faiblir’ employé en combinaison avec un lexème dénotant une affection épidémique donne à savoir que le nombre d’individus concernés par la maladie est en baisse. Il s’agit d’un lexème distinct du lexème GWANAAT vu un peu plus haut, et sa description en est bien sûr différente.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de KLEÑVEDI.1 ‘maladie’ et des lexies dénotant des maladies épidémiques :

(125) IncepPredMinus₁^{quant} = *gwanaat* lit. ‘faiblir’ = ‘perdre du terrain’

La composante « ₁ » en indice dans l’encodage de IncepPredMinus₁^{quant} indique que le sens de la FL porte sur l’ASém₁ de KLEÑVEDI.1 et « ^{quant} » en exposant indique que c’est le nombre de référents de l’ASém₁ qui est en jeu. Alors que IncepPredMinus(*kleñvedI.1*) peut se lire comme ‘(maladie de X) qui commence à être moins intense’, IncepPredMinus₁^{quant} (*kleñvedI.1*) a le sens ‘(maladie de X) qui commence à affecter un moins grand nombre de X’. L’existence de cette FL en breton amène raisonnablement à penser que la FL IncepPredPlus₁^{quant}(*kleñvedI.1*) existe aussi. Il s’agit d’un verbe antonyme de IncepPredMinus₁^{quant}(*kleñvedI.1*), de sens ‘(la maladie) commence à être plus intense en termes de nombre d’êtres vivants atteints’. Un élément de sa valeur est très certainement *kreñvaat* ‘forcer’.

3.2.2 La FL Cont

La FL Cont a le sens est ‘(quelque chose) continue à avoir lieu’. Elle ne se rencontre dans le domaine qui nous intéresse que combinée avec la FL Func₁.

1) *Derc’hel* ‘tenir’

Il existe une FL ContFunc₁, dont le sens est ‘(l’affection) continue à être (à l’être vivant X)’ et dont l’élément unique de la valeur que j’aie relevé est *derc’hel* ‘tenir’ :

(126) a. *Huéh dé é talh er hlenùed-sé dohein.* lit. ‘Six jour tient la maladie-là à moi.’ = ‘J’ai cette maladie pendant six jours.’ KMDR

b. *Atav e talc’h an derzhienn doc’htoñ.* lit. ‘Toujours tient la fièvre à lui.’ = ‘La fièvre se maintient toujours chez lui.’ GH

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 ‘mal-affection’ et des lexies qui sont des instances de ce lexème :

(127) $\text{ContFunc}_1 = \text{derc}'hel$ 'continuer' [$\text{doc}'h$ 'à' N_X]

3.2.3 La FL Fin

Comme les autres FL phasiques, la FL se combine avec d'autres FL – les verbes supports Oper_i et Func_i – pour donner des FL complexes. Je vais d'abord passer en revue les valeurs des FL de la famille FinOper_i puis examinerai celles des FL de la famille FinFunc_i .

3.2.3.1 Les FL de la famille FinOper_i

Je vais parler en premier des FL de la famille FinOper_1 , puis de la FL FinOper_2 .

3.2.3.1.1 Les FL de la famille FinOper_1

Je vais parler dans un premier temps de la FL FinOper_1 proprement dite puis de la FL adjectivale complexe $A_1\text{FinOper}_1$ des lexies du champ sémantique « PARTIE DU CORPS (...) ».

3.2.3.1.1.1 La FL FinOper_1

Comme précédemment, je vais passer ci-dessous en revue les éléments de la valeur de cette FL.

1) *AesaatI.1a* 'guérir'

AesaatI.1a est la valeur fusionnée de la FL FinOper_1 de l'adjectif *KlañVI.1a* 'malade'.

(128) *Met meur a wezh 'veze ret monet da gavout an aozour, 'oa ket tra 'bet arall da bout aesaet.* lit. Mais parfois était nécessaire aller à trouver le rebouteux, 'était pas chose aucune autre à être guéri.' = 'Mais parfois on allait voir le rebouteux, il n'y avait pas d'autre moyen pour guérir.' JS

En effet, la phrase (128) peut être comprise comme '(... pour) cesser d'être maladeI.1a', c'est-à-dire 'finir_[=Fin] d'être_[=Oper1] maladeI.1a'.

La question peut se poser de savoir si *aesaatI.1a* est aussi un élément de la valeur de la FL FinOper_1 des noms qui dénotent un *drougIII.1* 'mal-affection', un *drougIV* 'mal-douleur + affection' ou un *drougV* 'mal-lésion'. On pourrait en effet penser que si un individu a une affection et qu'il guérit, il 'cesse d'avoir l'affection' en question. Le problème est qu'un individu peut avoir une affection puis cesser de l'avoir sans qu'on puisse dire qu'il *aesaI.1a* 'guérit'. Par exemple, les phrases (129)a-b sont bizarres, et ce sans doute parce que (129)c-d le sont également :

(129) a. *???Ema ar c'hal get Yann, met eñ 'aesay.* 'Jean a la gale mais il va guérir.'

b. *???Gronnet eo korv Mari a droc'hoù don, met hi 'aesay.* 'Marie a tout plein de coupures profondes sur le corps, mais elle va guérir.'

c. *???Klañv eo Yann : ema ar c'hal getoñ.* 'Yann est malade : il a la gale.'

d. **Klañv eo Mari : gronnet eo he c'horv a droc'hoù don.* 'Marie est malade : elle a tout plein de coupures profondes sur le corps.'

Le fait pour un être vivant de *aesaatI.1a* 'guérir' ne dépend pas du fait pour lui d'avoir un trouble

physiologique (mal, maladie, blessure, ...) qui cesse mais du fait d'être *klañvI.1a* 'malade'. C'est un autre lexème, *AESAATI.2*, que nous avons dans l'expression *evit bout aesaet doc'h an droug-bouzellou* 'pour être guéri du mal-ventre' = 'pour guérir du mal de ventre' (voir [VII-1.1.1.3](#)).

Description dans la zone de combinatoire lexicale de *KLAÑVI.1a* 'malade' :

(130) $FinOper_1 = // aesaatI.1a$ 'guérir'

2) *AesaatI.1b* 'guérir'

AesaatI.1b 'guérir' est la valeur fusionnée de la FL $FinOper_1$ des lexèmes *KLAÑVI.2a/b* 'malade' (*ur galon klañv* 'un cœur malade', *ur biz klañv* 'un doigt malade') :

(131) *O, eñ 'aesaoI.1b, dre hir amzer.* 'Oh, [mon doigt] guérira, à force de temps.' JMh

La phrase (131) peut s'interpréter comme 'mon doigt cessera d'être *klañvI.2b*'.

Description dans la zone de combinatoire lexicale des lexèmes *KLAÑVI.2a/b* 'malade' :

(132) $FinOper_1 = // aesaatI.1b$ 'guérir'

3.2.3.1.1.2 La FL $A_1FinOper_1$

La FL $A_1FinOper_1$ est une FL adjectivale de sens '(X) tel qu'il a cessé d'avoir/être (~)', le symbole « ~ » faisant référence au mot-clé de la FL. J'ai relevé trois éléments de la valeur de cette FL, dont je vais parler successivement ci-dessous.

1) *AesaetI.1a* 'guéri'

Le lexème (*boud bev X*) *AESAETI.1a* '(être vivant X) guéri' est un adjectif synonyme de ('synonymous with' et non 'synonym of') *AESAATI.1a* 'guérir' (*Yann a aesay* 'Yann guérira'). Un être vivant *aesaetI.1a* est un être vivant tel qu'il a cessé d'être malade', et non pas un être vivant qui a cessé d'avoir un trouble physiologique (voir plus haut en [III-3.2.3.1.1.1](#)).

Description dans la zone de combinatoire lexicale de *KLAÑVI.1a* 'malade' :

(133) $A_1FinOper_1 = // aesaetI.1a$ 'guéri'

2) *AesaetI.1b* 'guéri'

Le lexème *AESAETI.1b* (*brec'h aesaet* 'bras guéri') est également synonyme de *AESAATI.1b*, et les explications concernant la description de ce verbe en tant que collocatif de certains lexèmes du champ sémantique « partie du corps (...) » valent également pour l'adjectif *AESAETI.1b* (voir [III-3.2.3.1.1.1](#)).

Description dans la zone de combinatoire lexicale des lexèmes *KLAÑVI.2a/b* 'malade' :

(134) $A_1FinOper_1 = // aesaetI.1b$ 'guéri'

3) *En diaz a [A_{poss}] gwele* 'en bas de [A_{poss}] lit'

Nous avons un exemple d'emploi de cette expression dans la phrase suivante :

(135) *Eizh deiz àr-lerc'h, ma zad-kozh 'oa en diaz a e wele.* lit. 'Huit jour après, mon grand-père était en bas de son lit.' = 'Huit jours plus tard, mon grand-père était guéri.' JS

Nous avons dans cet exemple la locution à emploi adjectival 'EN DIAZ A A_{poss} GWELE' lit. 'en bas de A_{poss} lit' ≈ 'guéri après avoir été alité'.

Il ne s'agit pas d'un synonyme exact de AESAETI.1a '(être vivant) guéri' vu plus haut car le sens de cette locution contient la composante 'goude bout bet dalc'het àr e wele' 'après avoir été alité'. Sa description dans la combinatoire des mots-clés dont elle est un collocatif doit renseigner sur le fait que l'individu malade a été alité. Cette précision peut être donnée soit au niveau de la formulation de la FL (FL non standard), soit au niveau de son syntactique. J'ai choisi ci-dessous la seconde solution.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de KLAÑVI.1a 'malade' :

(136) A₁FinOper₁ = // *en diaz a A_{poss} gwele* 'en bas de A_{poss} lit' | *X a zo bet dalc'het àr e wele* 'X a été alité'

3.2.3.1.2 La FL FinOper₂

1) AesaatI.2 'guérir'

En breton littéraire, contrairement au breton populaire de la région de Pontivy (voir VII-1.1.1.3), la phrase suivante est correcte :

(137) **littér** *Yann a aesayI.2 ag e gleñved.* 'Yann guérira de sa maladie.'

Nous avons ici le verbe AESAATI.2 'guérir' (*Ar c'hleñved a aesayI.2* 'La maladie guérira'), de sens approximatif '(la maladie) cesse d'être (à un être vivant)', ce qui correspond au sens de la FL FinOper₁. Le mot-clé de cette FL, qui est *kleñvedI.1* 'maladie' dans la phrase (137), correspond à l'ASyntP II du verbe FinOper₁, comme on le voit dans la SSyntP partielle de cette phrase, donnée ci-dessous, et il s'agit donc de la FL FinOper₂(*kleñvedI.1* 'maladie') :

(138) YANN_{[= 'Y']←I—FinOper₂(kleñvedI.1)—II→KLEÑVEDI.1_[= 'X']}

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 'mal-affection', DROUGIV 'mal-douleur + affection', DROUGV 'mal-lésion' et des instances de ces lexèmes :

(139) FinOper₂ = **littér** *aesaatI.2* 'guérir' [*a* 'de', *doc'h* 'à' ART ~]

3.2.3.2 Les FL de la famille FinFunc_i

Les noms dénotant des douleurs ou des troubles physiologiques ayant un ou deux ASém, selon les cas, on a la possibilité théorique d'avoir trois FL pour ces noms : FinFunc₀, FinFunc₁ et FinFunc₂. C'est dans cet ordre que je vais les aborder.

Il est à noter que quand le mot-clé de cette FL est un nom dénotant un trouble physiologique, les

éléments de sa valeur sont également des éléments de la valeur de la FL $AntiFact_i$. En effet, un trouble qui cesse (= $FinFunc_i$) est aussi un trouble qui ne réalise pas son « objectif inhérent », à savoir causer de la douleur et causer un non-fonctionnement ou la mort de l'être vivant (= $AntiFact_i$). Plutôt que de donner dans la zone de combinatoire lexicale de L par deux fois la même valeur au titre de deux FL distinctes, une fois $FinFunc_i$ et une fois $AntiFact_i$, S. Kahane (2003) propose de regrouper la description de ces deux FL. Les descriptions que je donne ci-dessous, qui ne valent que pour $FinFunc_i$, sont donc provisoires et seront complétées lors des explications concernant le FL $AntiFact_i$ (III-3.3.2.3).

3.2.3.2.1 Les FL de la famille $FinFunc_0$

Je me pencherai dans un premier temps sur la FL $FinFunc_0$ proprement dite, puis sur la FL adjectivale $A_1FinFunc_0$.

3.2.3.2.1.1 La FL $FinFunc_0$

La FL $FinFunc_0(N)$ a le sens '(N) cesse d'être'. La valeur de cette FL est constituée de plusieurs éléments. Le breton parlé est moins riche que le breton littéraire, qui connaît quelques éléments supplémentaires.

1) *Aesaat***I.2** 'guérir'

Nous avons des exemples d'emploi de ce verbe ci-dessous :

- (140) a. *'Ouian ket pegoulz eh aesay***I.2** *e gleñved.* 'Je ne sais pas quand guérira sa maladie.' JS
 b. *'Veze gorouñ bras, 'veze pell meur a wezh éc'h aesaat***I.2**. lit. 'Était boutons grand, 'était longtemps parfois à guérir.' = 'Il y avait de grands boutons qui mettaient parfois longtemps à guérir.' JMh
 c. *E-korv tri deiz 'h oa aesaet***I.2** *he loskadur.* lit. 'En-corps trois jour était guéri sa.à.elle brûlure' = 'En l'espace de trois jours, sa brûlure avait guéri.' JMh
 d. *Lakaet eo en he fenn dezhi penaos 'h oa aesaet***I.2** *he droug-bouzelloù dezhi amañ.* lit. 'Mis est dans sa tête à.elle comment était guéri son mal boyaux à.elle ici. = 'Elle s'est persuadée que son mal de ventre avait guéri ici [à la chapelle de Saint-Adrien].' JMh

Le verbe *aesaat***I.2** est le moyen privilégié d'expression du sens 'cesser d'être' avec un mot-clé dénotant une affection.

Remarque. Dans les exemples (140)d-e, l'emploi de l'auxiliaire BOUT1 'être' ne doit amener à conclure que *aesaet* 'guéri' y serait un adjectif. L'emploi du complément circonstanciel de temps *e-korv tri deiz* 'en l'espace de trois jours' montre qu'il est ici question d'un processus et non d'un état. Il semble que les locuteurs préfèrent l'auxiliaire BOUT1 'être' à l'auxiliaire BOUT2 'avoir' dans les temps composés ; le locuteur aurait pu dire *E-korv tri deiz en doa aesaet he loskadur* 'En l'espace de trois jours avait guéri sa brûlure', avec l'emploi de l'auxiliaire BOUT2 'avoir'. (Voir VII-1.2.2).

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUG**III.1** 'mal-affection', DROUG**IV** 'mal-douleur + affection', DROUG**V** 'mal-lésion' et des instances de ces lexèmes :

- (141) $FinFunc_0$ = *aesaat***I.2** 'guérir'

2) *Pasiñ* 'passer'

Nous avons des occurrences du verbe *pasiñ* 'passer' dans les exemples suivants :

- (142) a. *Hag ho troug²III.1/IV skouarn a base.* 'Et ton mal d'oreille passait.' JMh
b. *Pa oa paset neuze e gleñvedI.2 (...).* lit. Quand était passé alors sa maladie (...) = 'Et puis quand sa maladie avait pris fin (...).' EP
c. *M'en em santa chofardet un tammig, met a pa day an heol, an dra-se a baso.* lit. 'Je me sens enrhumé un peu, mais quand viendra le soleil, la chose-là passera.' = 'Je me sens un peu enrhumé, mais quand le soleil viendra, ça passera.' JS
d. *An drougII 'arrue da bas ur momand bennak.* lit. 'Le mal-douleur arrivait à passer un moment quelconque.' = 'La douleur finissait par passer à un moment ou à un autre.' JS
e. *Ur c'holl-gwad a bas get an amzer.* 'Une hémorragie passe avec le temps.' LC

(*Un droug*) *a bas* '(un mal) passe' a ici le sens '(un mal) cesse d'être', ce qui correspond au sens de la FL_{FinFunc₁}. Contrairement à *aesaatI.2* 'guérir' vu précédemment, *pasiñ* 'passer' peut se combiner avec DROUGII 'mal-douleur' mais ne me semble pas pouvoir le faire avec DROUGV 'mal-lésion'.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGII 'mal-douleur', DROUGIII.1 'mal-affection', DROUGIV 'mal-douleur + affection' et des instances de ces lexèmes :

- (143) FL_{FinFunc₀} = *pasiñ* 'passer'

3) *Monet àr-raok#2* <*monet kuit#2*, *partiiñ#2*> 'partir'

Les trois éléments *monet àr-raok*, *monet kuit*, *partiiñ* de la valeur de FL_{FinFunc₀} des noms dénotant une douleur ou un trouble physiologique sont synonymes et ont le sens littéral 'partir'. Leur expression en cooccurrence avec ces noms est contrainte. Ils appartiennent aux mêmes vocables que les lexies 'MONET ÀR-RAOK#1' <'MONET KUIT#1', PARTIIÑ#1> 'partir', sélectionnées librement par le locuteur pour exprimer le sens '(quelque chose X) cesse d'être à l'endroit (Y) pour commencer à être à un autre endroit', qui sont des lexèmes bi-actanciels et dont nous avons un exemple d'emploi en (144) :

- (144) a. *Monet a rin àr-raok avamañ da seizh eur.* 'Je partirai d'ici à sept heures.'

Dans les exemples donnés ci-dessous, 'MONET ÀR-RAOK#2' <'MONET KUIT#2', PARTIIÑ#2> 'partir' sont des lexèmes mono-actanciels, sélectionnés de façon contrainte par le locuteur pour exprimer le sens '(X) cesse d'être', N('X') dénotant une douleur ou une affection. Pas plus que dans le cas de *pasiñ* 'passer' vu précédemment, ces expressions ne me semblent pouvoir se combiner avec DROUGV 'mal-lésion'.

Ces expressions se rencontrent souvent en breton populaire mais on peut les trouver également en breton littéraire.

- (145) a. **pop** 'Boa ket gouiet pegoulz 'h oant-gi aet kuit, pegoulz 'h oa aet kuit. Aet 'oa àr-raok evel-se. lit.

“Avais.moi pas su quand étaient-eux allé quitte, quand ‘était allé quitte. Allé était sur-avant comme-ça.’ = ‘Je n’avais pas su quand [mes dartres] étaient parties, quand c’était parti. C’était parti comme ça.’ JMh
b. **pop** *Pa vo brein an tamm kig-moc’h-se, an darouedenn a yav kuit.* lit. ‘Quand sera pourri le morceau de.viande-de.porc-là, la dartre ira quitte.’ = ‘Quand ce morceau de viande de porc sera pourri, la dartre s’en ira.’ JS

c. **pop** *Pad ae an derzhienn kuit, (...).* lit. ‘Quand allait la fièvre quitte, (...)’ = ‘Quand la fièvre disparaissait, (...)’ JS

d. **littér** *En derhian e yas quit.* lit. ‘La fièvre alla quitte.’ = ‘La fièvre disparut.’ AVSM

e. **littér** *É glinùed e ia kuit.* ‘Sa maladie disparaît.’ BSPD

f. **pop** *Honnezh a roay un dra bennak deoc’h, hag ar gwenadennoù a bartio.* lit. ‘Celle-là donnera quelque chose à.toi, et les verrues partira’ = ‘Elle te donnera quelque chose [remède] et les verrues disparaîtront’. JS

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGII ‘mal-douleur’, DROUGIII.1 ‘mal-affection’, DROUGIV ‘mal-douleur + affection’ et des instances de ces lexèmes :

(146) $FinFunc_0 = monet \grave{a}r-raok <monet kuit, partiñ>$ ‘partir’

4) *Torriñ* lit. ‘se.casser’

Ce verbe apparaît dans l’exemple ci-dessous :

(147) a. (...) *ken en dehe bet torret an derzhienn.* lit. ‘(...) jusque aurait eu se.cassé la fièvre.’ = ‘(...) jusqu’à ce que la fièvre soit retombée.’ AJ

Je n’ai pas relevé d’autre exemple d’emploi du verbe *torriñ* ‘se casser’ en combinaison avec un autre nom dénotant une affection. Cependant, nous verrons plus bas (III-3.4.1.2.1) que le verbe causatif *torriñ* lit. ‘casser’ = ‘guérirII.2b’ peut se combiner avec le lexème KLEÑVEDI.1. On peut donc raisonnablement penser que le verbe non causatif *torriñ* ‘se.casser’ peut se combiner également avec KLEÑVEDI.1 et avec les noms dénotant des maladies. Il est moins évident que *torriñ* puisse se combiner avec tous les noms dénotant des *drougou*III.1 ‘maux-affections’ ; la phrase suivante par exemple me semble incorrecte :

(148) ???(...) *ken en dehe bet torret ar gwenadennoù.* lit. ‘(...) jusque aurait eu cassé les verrues.’ = ‘(...) jusqu’à ce que les verrues aient disparu.’

Je pense que *torriñ* ‘se.casser’ peut également se combiner avec DROUGII ‘mal-douleur’ et, partant, avec DROUGIV ‘mal-douleur + affection’ ; les phrases ci-dessous me semblent correctes :

(149) a. *Get ar c’hached-mañ e torray ho trougII.* lit. ‘Avec le cachet-ci cassera ton mal-douleur.’ = ‘Grâce à ce cachet, ta douleur disparaîtra.’

b. *Get ar c’hached-mañ e torray ho trougIV-kov.* lit. ‘Avec le cachet-ci cassera ton mal-ventre.’ = ‘Grâce à ce cachet, ton mal de ventre disparaîtra.’

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGII ‘mal-douleur’, DROUGIV ‘mal-douleur + affection’, TERZHIENN ‘fièvre’, KLEÑVEDI.1 ‘maladie’ et des lexies qui sont des instances de ces

lexèmes :

(150) $\text{FinFunc}_0 = \text{torriñ}$ 'se.casser'

3.2.3.2.1.2 La FL $\text{A}_1\text{FinFunc}_0$

1) *Achu* 'fini'

Dans la phrase ci-dessous, nous avons un exemple d'emploi de l'adjectif *ACHU* 'fini', qui se comprend en combinaison avec *KLEÑVEDI.2* 'maladie' comme 'telle qu'elle cesse d'être' :

(151) *Gwellaet eo, beñ ya, met 'd eo ket c'hoazh achu e gleñved.* lit. 'Amélioré est, ben oui, mais n'est pas encore fini sa.à.lui maladie.' JS

Achu 'fini' est la valeur de la FL $\text{A}_1\text{FinFunc}_0$ de *KLEÑVEDI.2* 'fed bout klañvI.1a' 'fait d'être malade' (*E-pad e gleñvedI.2, (...) 'Pendant sa maladie, (...)'*). Je ne pense pas que *achu* 'fini' puisse se combiner avec les différents lexèmes du vocable *DROUG* 'mal', ni avec *KLEÑVEDI.1* 'maladie' ou des noms dénotant une maladie ; en effet, les phrases suivantes me semblent incorrectes :

(152) a. **Nend eo ket c'hoazh achu e zrougII/III.1.* 'Son mal-douleur/affection n'est pas encore fini.'

b. ???*Nend eo ket c'hoazh achu e gañser.* 'Son cancer n'est pas encore fini.'

c. ???*Nend eo ket c'hoazh achu e zroug-kov.* 'Son mal-de ventre n'est pas encore fini.'

Le fait que *achu* 'fini' puisse se combiner avec *KLEÑVEDI.1* 'maladie' et non avec *DROUGIII.1* 'mal-affection', 'drougIII.1' étant pourtant la CG de la définition de *KLEÑVEDI.1*, tient sans doute au fait que c'est la composante 'ar fed bout an drougIII.1-se' 'le fait d'avoir ce mal-affection' qui est actualisée par *achu* 'fini' et non pas la CG 'drougIII.1' elle-même.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de *KLEÑVEDI.2* 'maladie' :

(153) $\text{A}_1\text{FinFunc}_0 = \text{achu}$ 'fini'

3.2.3.2.2 Des FL $\text{FinFunc}_{1/2}$?

J'ai dit plus haut que théoriquement, les FL FinFunc_1 et FinFunc_2 sont envisageables. Dans les faits, je n'ai trouvé qu'un élément pour la valeur de FinFunc_1 (N-'drougIII.1' 'mal-affection'). En effet, les phrases (154)a-b ci-dessous me semblent incorrectes, alors que leurs équivalentes françaises sont plus acceptables :

(154) a. ???*Man drougII en deus ma c'huitaet.* 'Ma douleur m'a quitté.'

b. ???*Aet eo an drougII a man dorn.* lit. 'Parti est le mal-douleur de ma main.' = 'La douleur a quitté ma main.'

Le sens de (154)b, 'dorn 'main' ←2—drougII 'douleur' ←1—arsav 'cesser'', peut-être lexicalisé comme en (155), mais dans cette phrase, *dorn* 'main' dépend syntaxiquement de *drougII* 'mal-douleur' et non du verbe de la phrase, et il ne s'agit donc pas d'un FinFunc_2 :

(155) *Aet eo an drougII e man dorn.* lit. 'Allé est le mal-douleur dans ma main.' = 'La douleur que j'avais à

la main a disparu.’

Par contre, les phrases suivantes me paraissent moins étranges :

(156) a. *ʔAet eo ar lovroni diàrnezhon̄.* lit. ‘Allé est la lèpre de.sur.lui.’ = ‘La lèpre l’a quitté.’

b. *ʔAet eo ar gwenadennoù diàr man dorn.* lit. ‘Allé est les verrues de.sur ma main.’ = ‘Les verrues ont disparu de ma main.’

Une enquête plus approfondie ou l’examen d’un corpus plus important seraient nécessaires pour se prononcer avec assurance sur la correction de ces deux phrases. Une partie de la description que je donne ci-dessous est donc hypothétique.

Nous avons cependant un élément avéré de la valeur de FinFunc_1 des noms dénotant des maux-affections dans la phrase suivante :

(157) *Er pas ne lammé ket getou.* lit. ‘La toux ne partait pas avec.lui.’ = ‘La toux ne le quittait pas.’ BUEV

Dans cet exemple, il est question du lexème *get* ‘avec’. Je pense que *lemel* ‘partir’ peut se combiner avec *drougIII.1* ‘mal-affection’ et sans doute avec tous les noms dénotant des affections.

Je ne serais pas étonné qu’il existe l’élément *lemel* de la valeur de $\text{FinFunc}_2(\text{N-‘drougIII.1’ ‘mal-affection’})$ et que la phrase soit donc correcte :

(158) *An droug-se ne lame ket get e zorn.* lit. ‘Le mal-affection-là ne partait pas sa.à.lui main.’ = ‘Ce mal ne disparaissait pas de sa main.’ BUEV

Description (partiellement hypothétique) dans la zone de combinatoire lexicale de *DROUGIII.1* ‘mal-affection’ et des instances de ce lexème :

(159) a. $\text{FinFunc}_1 = \textit{lemel}$ ‘partir’ [*get* ‘avec’ N_X], *monet* ‘partir’ [*diàr* ‘de.sur’ N_X]

b. $\text{FinFunc}_2 = \textit{lemel}$ ‘partir’ [*get* ‘avec’ N_Y], *monet* ‘partir’ [*diàr* ‘de.sur’ N_Y]

3.3 Les verbes de réalisation

Les verbes de réalisation sont ceux qui expriment le sens ‘réaliser « l’objectif inhérent »’ de la chose dénotée par le mot-clé (Mel’čuk *et al.* 1995 : 141). Prenons l’exemple de la douleur. « L’objectif inhérent » de la douleur est de causer que l’être vivant ne peut pas vivre normalement. Par conséquent, la définition de *DROUGII* ‘mal-douleur’ contient la composante ‘qui peut causer que la (partie du) corps de l’être vivant X ne fonctionne pas normalement’. Cette composante est visée par la $\text{FL}_{\text{Real}_1}(\textit{drougII})$, dont un élément de la valeur est *kordenniñ (get an droug)* lit. ‘corder (avec le mal)’ = ‘se tordre (de douleur)’ (voir [III-3.3.1.1](#)).

Il arrive qu’un lexème ait plus d’un « objectif inhérent ». Un *drougIII.1* ‘mal-affection’ peut, selon la définition de ce lexème, entraîner une douleur et dans de nombreux cas une incapacité pour (une partie du) corps à fonctionner normalement, voire la mort de l’être vivant. « L’objectif inhérent »

d'un *droug*III.1 est, comme on le voit, de deux types : la douleur et le non-fonctionnement2 (partiel ou total) de l'être vivant. Le non-fonctionnement2 total de l'être vivant consiste en la mort de cet être. Le non-fonctionnement2 partiel peut être apprécié de deux points de vue : selon qu'il est immédiat et provisoire ou qu'il est définitif. Le premier cas peut être illustré par ce qu'on appelle familièrement la crève ; quand un individu a la crève, il est de façon immédiate hors d'état de fonctionner : il est faible, se recroqueville sur lui-même, le moindre geste lui demande un grand effort ; mais cet état d'abattement est provisoire. Le second cas peut être illustré par la poliomyélite : cette maladie est notable non pas parce qu'elle cause un non-fonctionnement2 partiel provisoire de l'être vivant mais parce qu'elle cause un non-fonctionnement2 qui est le plus souvent partiel (la poliomyélite provoque rarement la mort) mais qui est définitif : l'être vivant reste handicapé jusqu'à la fin de ses jours.

Un verbe de réalisation ayant pour mot-clé un *droug*III.1 'mal-affection' peut donc correspondre soit au premier type d'« objectif inhérent » (noté par l'exposant « ^I » noté auprès du nom de la FL) soit au second (noté par l'exposant « ^{II} »). On peut, par exemple, ressentir une douleur causée par un *droug*III.1, et *anduriñ* 'endurer, souffrir' est par exemple un élément de la valeur de la FL $Real_1^I(drougIII.1)$; on peut être mis dans l'incapacité de vivre normalement du fait d'un *droug*III.1 ou on peut en mourir ; ainsi, *bout dalc'het àr e wele* 'être tenu sur son lit' = 'être alité' est un élément de la valeur de $Real_1^{II,non-fonctionnement}(drougIII.1)$ et *mervel* 'mourir' un de celle de $Real_1^{II,mort}(drougIII.1)$.

Il convient d'apporter une précision sur la composante 'causer un non-fonctionnement' en relation avec les verbes susceptibles d'actualiser cette composante dans le discours. La définition de MALADIE1a dans le DEC (Mel'čuk *et al.* 1984 : 123) ne considère pas la douleur et le non-fonctionnement partiel provisoire comme des « objectifs inhérents » de la maladie mais elle semble prendre en compte ces deux composantes au travers de la configuration de sémantèmes 'trouble de fonctionnement' ; en effet, selon cette définition, toute maladie se caractérise forcément par un trouble de fonctionnement.

Remarque. Dans la définition de MALADIE1a dans le DEC, on comprend que la composante 'trouble de fonctionnement' ne fait pas référence à un non-fonctionnement2 partiel et provisoire de l'être vivant (c'est-à-dire au fait qu'il ne puisse pas vivre normalement) mais à un non-fonctionnement1 de son organisme. Il est bien évident que toute maladie suppose un non-fonctionnement1 de l'organisme, mais il serait faux de dire que toute maladie suppose une douleur ou une incapacité à vivre normalement. (Voir [III-1.3](#)).

La douleur et le non-fonctionnement n'étant pas considérés comme des « objectifs inhérents », il est logique que le DEC ne décrive pas le syntagme *maladie douloureuse*, par exemple, au moyen d'une FL complexe contenant une FL de réalisation : la composante 'douleur', consubstantielle à la notion de maladie selon le DEC, y est actualisée de façon cohérente au moyen de la FL $Magn_1('action')(maladie)$. Cependant, l'indice « 'action' » actualise également la composante 'non-

fonctionnement’, ce qui est problématique. Prenons l’exemple donné par le DEC de la FL $\text{Magn}_{[\text{'action'}]} + A1 = \textit{terrassé, tourmenté}$ [par ART ~] ; un individu « tourmenté par une maladie » est un individu qui éprouve une douleur intense causée par la maladie – comme si la maladie était un individu qui le tourmentait, c’est-à-dire qui agissait volontairement sur lui dans le but d’entraîner pour lui une souffrance – et qui par conséquent n’est pas en état de fonctionner normalement. Cependant, dans *terrassé par la maladie*, la composante ‘douleur’ est moins présente : c’est la composante ‘non-fonctionnement’ qui est actualisée ici. Il semble donc bien que pour décrire correctement la cooccurrence lexicale du lexème français MALADIE, il faille distinguer dans la définition la possibilité de causer de la douleur de celle de causer un non-fonctionnement de l’être vivant. À l’article décrivant le lexème BLESSURE, qui présente de nombreuses similitudes avec MALADIE, le DEC (Mel’čuk *et al.* 1999 : 130) propose les trois « objectifs inhérents », la douleur, le non-fonctionnement de l’être vivant et sa mort mais continue à décrire *blesure douloureuse* par exemple comme un intensifieur, sous la forme de $\text{Magn}_{[\text{'douleur'}]}(\textit{blesure})$. S. Kahane (2003 : 72) propose de voir dans *douloureuse* un cooccurrent actualisant la composante du sens de BLESSURE qui exprime cette conséquence possible d’une blessure qu’est la douleur, et donc logiquement de décrire *douloureuse* comme un élément de la valeur d’une FL complexe contenant une FL de réalisation, à savoir $A_1\text{Fact}_1^{\text{I}}\text{'douleur'}(\textit{blesure})$, c’est-à-dire ‘(une blessure) telle qu’elle réalise son « objectif inhérent » qui est de causer de la douleur’.

Si on transpose à MALADIE la manière dont est décrite BLESSURE, on obtient la définition (abrégée et approximative) ‘(...) qui peut causer (I) une douleur à X, (II) un non-fonctionnement et la mort de X’ ; le cooccurrent *tourmenté (par la maladie)* actualise les deux composantes ‘douleur’ et ‘non-fonctionnement’ et sera donc décrit sous la forme $A_1\text{Fact}_1^{\text{I}} \text{ et } \text{II}\text{'non-fonctionnement'}(\textit{maladie})$ tandis que *terrassé (par la maladie)*, où seule la composante ‘non-fonctionnement’ est actualisée, sera donné comme élément de la valeur de $A_1\text{Fact}_1^{\text{II}}\text{'non-fonctionnement'}(\textit{maladie})$.

Le DEC considère que la ‘cessation complète de fonctionnement (de la partie Y) de l’organisme de X’ est le seul « objectif inhérent » de la maladie ; ceci se vérifie par le fait que les valeurs des FL de réalisation de MALADIE ou contenant une FL de réalisation ont toutes rapport à la mort. Le fait que la composante ‘non fonctionnement’ soit actualisée y est décrit au moyen de $\text{Magn}_{[\text{'conséquences'}]} = \textit{sérieuse} < \textit{grave} < \textit{dangereuse, pernicieuse, maligne}$, le symbole « < » servant à indiquer le degré d’intensité, une *maladie sérieuse* étant moins intense qu’une *maladie grave*, etc. Le problème ici est que *une maladie sérieuse <grave, etc.>* est logiquement compris comme étant une maladie pouvant avoir la mort comme conséquence. Or la phrase suivante par exemple me semble tout à fait correcte en français :

(160) *La poliomyélite est une maladie extrêmement grave, bien que rarement fatale.*

En effet, une *grave maladie* peut être une maladie dont les conséquences sur le fonctionnement, surtout à long terme, de l'être vivant sont importantes, sans forcément parler de risque vital.

Là encore, la définition et la description de la combinatoire syntagmatique de BLESSURE que propose S. Kahane (2003) me semblent meilleures : la mort n'est qu'un des quatre « objectifs inhérents » du fait d'avoir une blessure (le quatrième, le fait de causer que la chair soit à nu, ne nous intéressant pas ici) et certaines des expressions dans lesquelles sont actualisées les composantes 'douleur' et 'non-fonctionnement' sont décrites au moyen d'une FL de réalisation, par exemple $Real_1^I = souffrir [de ART \sim]$. J'ai suivi dans ma description des lexèmes du vocable DROUG 'mal' et du lexème KLEÑVEDI.1 'maladie' le modèle qu'il propose dans cet article, mentionné plus haut, portant sur la description du lexème français BLESSURE.

3.3.1 Les FL de la famille $Real_i$

Rappelons qu'une FL peut être simple ou non, et dans ce dernier cas, elle peut soit être complexe soit consister en une configuration de FL ([II-2.2.1.4.2.1](#)). Je vais d'abord parler de la FL $Real_1$ simple pour ensuite parler des FL complexes et configurations de FL contenant $Real_i$.

3.3.1.1 La FL $Real_1$

Je vais ci-dessous passer en revue les valeurs de la FL $Real_1$ des noms appartenant au champ sémantique « PARTIE DU CORPS (...) », en précisant à quel type de noms et à quelle composante de la définition elles s'appliquent. En effet, les différents éléments de la valeur de $Real_i$ de ces noms peuvent actualiser telle ou telle autre composante de leur définition, ces noms pouvant pour certains avoir trois « objectifs inhérents » : 'drougII' 'mal-douleur', 'na vonet en-dro' 'non-fonctionnement' ou 'mervel' 'mourir'.

Comme dit plus haut ([III-3.1.1.1.2](#)), la FL $Real_1$ a en commun avec la configuration de FL [$Magn + Oper_1$] un certain nombre d'expressions. Il va être question de ceci ci-dessous.

1) *Bout gwasket lit. 'être oppressé'*

L'expression *bout gwasket* 'être oppressé' apparaît dans les exemples suivants :

- (161) a. *A ! Gwasket on d'an drougII. 'M eus drougIV-bouzelloù. lit. 'Ah ! Oppressé suis à le mal-douleur. Ai mal boyaux.' = 'Ah ! J'ai très mal. J'ai mal au ventre.' JS*
b. *Makari, goasket get en drougII, e oè astennet ar é hulé. lit. 'Macarie, oppressé avec le mal, était étendu sur son lit.' = 'Macarie, accablé de douleur, (...).' BIVL*
c. « *Gwasket d'ar c'hañser* », *ema doc'h ma labourat noz ha deiz. lit. ' Oppressé à le cancer », il est à me travailler nuit et jour.' ≈ ' Accablé par le cancer », ça me travaille jour et nuit.' JS*
d. *Me 'zo gwasket get an drougoùIV. lit. 'Je suis oppressé avec les maux-douleur + affection.' JS*

Dans l'exemple (161)a, il est question d'un *drougII* 'mal-douleur', dont on apprend juste après qu'il est révélateur d'un *drougIV* 'mal-douleur + affection' (un mal de ventre) ; nous avons une occurrence de *DROUGII* 'mal-douleur' en (161)b, de *KAÑSER* 'cancer' qui est peut-être un type de *kleñved* 'maladie' ou en tout cas de *drougIII.1* 'mal-affection' en (161)c, et de *DROUGIV* 'mal-douleur + affection' en (161)d. Je ne pense pas que cette expression puisse se combiner avec *DROUGV* 'mal-lésion'. La question est : de quelle(s) FL l'expression *bout gwasket* est-elle un élément de la valeur, et pour quelles lexies ? C'est à cette question que je vais répondre ci-dessous.

1) *Bout gwasket* 'être oppressé', élément de valeur de la FL $Real_1$

L'« objectif inhérent » de la douleur est de causer le non-fonctionnement² provisoire de l'être vivant qui éprouve cette douleur (voir [IV-1.2](#)) ; c'est cette composante qui est actualisée lors de l'emploi de *bout gwasket*. Cette expression sera donc décrite comme un élément de la valeur de $Real_1$ de *DROUGII* 'mal-douleur'. Il en ira de même avec *DROUGIV* 'mal-douleur + affection', dont la CG est 'drougII'.

DROUGIII.1 a trois « objectifs inhérents », apparaissant dans la définition de ce lexème, présentée de façon abrégée ci-dessous (voir la définition complète en [IV-1.3.1](#)) :

'drougI 'mal/quelque chose de mal'

(...)

a c'hell bout kaozI 'qui peut causer¹'

(I) mah en deus drougII X d'e (lodenn-)gorv Y 'que X a mal-douleur à sa (partie du) corps Y'

(II) ma nend a ket en-dro (lodenn-)gorv Y ar boud bev X evel mand eo dleet ha ma varv X 'que la (partie du) corps Y de X ne fonctionne pas normalement et que X meurt'.

La définition est rédigée de façon à faire apparaître clairement les deux phases de la réalisation, (I) la causation de la douleur et (II) celle d'un non-fonctionnement² de l'être vivant, la seconde contenant deux « objectifs inhérents », le fait de ne pas pouvoir vivre (être vivant) ou fonctionner (partie du corps) normalement – je parlerai simplement de 'non-fonctionnement' – et 'mort'. *Bout gwasket* actualise la composante '(I) qui peut causer de la douleur'. Dans la zone de combinatoire lexicale de *DROUGIII.1*, cette expression sera donc décrite comme un élément de la valeur de la FL $Real_1^I$, l'exposant « ^I » faisant référence au fait de pouvoir causer de la douleur, comme donné dans la définition de *DROUGIII.1*. Une douleur intense ayant pour conséquence une cessation provisoire du fonctionnement d'un être vivant, peut-on dire qu'à travers cette composante 'qui peut causer de la douleur', la composante '(II) qui peut causer le non-fonctionnement (de l'être vivant)' est elle-même actualisée ? La réponse à cette question est complexe. Imaginons en effet qu'un individu soit, du fait d'un *drougIII.1* 'mal-affection' ou d'une maladie, dans l'impossibilité de vivre normalement,

mais que ce mal ou cette maladie ne lui causent aucune douleur ; on ne pourrait pas dans ce cas dire qu'il serait **gwasket d'an droug* III.1-se lit. 'oppressé par ce mal-affection'. Décrire *bout gwasket* simplement comme un élément de la valeur de $Real_1^{II}$, 'non-fonctionnement', des noms dénotant des affections induirait en erreur, dans certains cas. D'un autre côté, on ressent le besoin de décrire *bout gwasket* comme un $Real_1^{II}$, 'non-fonctionnement', de ces noms : un individu qui est *gwasket get e gañser* 'oppressé par son cancer' est un individu qui ne fonctionne pas normalement du fait de ce cancer, au travers de la douleur qu'il provoque.

2) *Bout gwasket*, élément de la valeur de la configuration de FL [Magn + Oper₁]

Est-ce que *bout gwasket* lit. 'être oppressé' est un élément de la valeur de la configuration de FL [Magn + Oper₁] des lexèmes DROUG évoqués plus haut et des lexies qui en sont des instances ? La réponse est clairement oui en ce qui concerne DROUGII et DROUGIV : un être vivant (un individu particulièrement) qui est dans l'impossibilité de fonctionner normalement du fait de la douleur éprouve forcément une douleur relativement intense ; ceci transparait dans la définition au moyen de la composante '(qui) peut (causer le non-fonctionnement (...)) : une douleur ne cause pas forcément un non-fonctionnement de l'être vivant, et c'est évidemment le cas d'une douleur peu intense. La réponse est moins évidente en ce qui concerne DROUGIII.1 'mal-affection' et les instances de DROUGIII.1, à savoir des noms dénotant des affections (IV-1.3.1), entre autres tous les noms dénotant des maladies (voir IV-2.1). En effet, un individu peut très bien avoir un mal de façon intense et ne pas pouvoir se dire *gwasket get an droug-se* lit. '(op)pressé par ce mal' ≈ 'accablé par ce mal' et ce parce qu'il ne ressent pas de douleur ; en effet la phrase suivante est absurde :

(162) **Gwasket eo d'ar c'hañser met dre voneur ne glev ket droug ebet.* lit. '(Op)pressé est par le cancer mais heureusement ne sent mal aucun.' ≈ 'Son cancer le tourmente mais heureusement, il ne ressent aucune douleur.'

Mais comme dans le cas précédent, on ressent le besoin intuitif de décrire *bout gwasket get ar grip* lit. 'être (op)pressé par la grippe' comme 'avoir une grippe intense'.

Pour résumer, pour les noms suivants, cette expression est un élément de la valeur des FL suivantes :

- (163) a. DROUGII 'mal-douleur' : [Magn + Oper₁] = *bout gwasket* 'être oppressé' [get 'avec' <da 'à'> ART ~]
 b. DROUGII 'mal-douleur' : $Real_1$ = *bout gwasket* 'être oppressé' [get 'avec' <da 'à'> ART ~]
 c. DROUGIII.1 'mal-affection' : [Magn + Oper₁] = *bout gwasket* 'être oppressé' [get 'avec' <da 'à'> ART ~]
 d. DROUGIII.1 'mal-affection' : $Real_1^I$ = *bout gwasket* 'être oppressé' [get 'avec' <da 'à'> ART ~]
 e. DROUGIII.1 'mal-affection' : $Real_1^{II}$, 'non-fonctionnement' = *bout gwasket* 'être oppressé' [get 'avec' <da 'à'> ART ~]
 f. DROUGIV 'mal-douleur + affection' : [Magn + Oper₁] = *bout gwasket* 'être oppressé' [get 'avec' <da 'à'> ART ~]

g. DROUGIV ‘mal-douleur + affection’ : $Real_1 = bout gwasket$ ‘être oppressé’ [get ‘avec’ <da ‘à’> ART ~]

L’expression *bout gwasket* est donc un élément de la valeur de deux, voire trois, FL. Plutôt que de la faire apparaître deux ou trois fois dans la zone de combinatoire de ces lexèmes, au titre de deux ou trois FL différentes, je suivrai la démarche de Kahane (2003 : 72) ; celui-ci propose à propos du lexème français BLESSUREI.1 une formulation différente qui, appliquée aux lexèmes DROUGII ‘mal-douleur’ et DROUGIV ‘mal-douleur + affection’, donnerait les présentations suivantes dans un DEC du breton :

(164) a. DROUGII ‘mal-douleur’ : $Real_1 (= [Magn + Oper_1]) = bout gwasket$ ‘être (op)pressé’ [get ‘avec’ <da ‘à’> ART ~]

b. DROUGIV ‘mal-douleur + affection’ : $Real_1 (= [Magn + Oper_1]) = bout gwasket$ ‘être (op)pressé’ [get ‘avec’ <da ‘à’> ART ~]

Je pense que la notation de S. Kahane permet de trouver une solution au problème de la description de *bout gwasket* lit. ‘être oppressé’ comme un élément de la valeur de la FL $Real_1^{II}$ ‘non-fonctionnement’ de certains noms dénotant des affections. Comme on l’a vu plus haut, *bout gwasket* est ressenti comme actualisant, dans la définition des noms dénotant des affections, à la fois la composante ‘qui peut causer une douleur’ et la composante ‘qui peut causer un non-fonctionnement normal (de l’être vivant)’, l’actualisation de la seconde passant par celle de la première, et cette expression est aussi ressentie aussi comme un intensifieur du lexème DROUGIII.1 ‘mal-affection’ et des instances de *drougIII.1*. Sachant donc que la composante ‘qui peut causer une douleur’ est primordiale, je propose la solution suivante consistant à donner d’abord $Real_1^I$ (= ‘qui peut causer de la douleur’) qui induit ensuite $Real_1^{II}$ ‘non-fonctionnement’ et $[Magn + Oper_1]$:

(165) DROUGIII.1 ‘mal-affection’ : $Real_1^I (= Real_1^{II}$ ‘non-fonctionnement’, $[Magn + Oper_1]) = bout gwasket$ ‘être (op)pressé’ [get ‘avec’ <da ‘à’> ART ~]

En procédant ainsi, on évite de faire croire que *bout gwasket* pourrait s’employer pour parler d’une affection intense ou d’une affection telle qu’elle cause un non-fonctionnement normal de l’être vivant dans le cas où aucune douleur ne serait en jeu.

Cette solution, qui convient pour la description de la combinatoire lexicale de DROUGIII.1 ‘mal-affection’, convient également pour un bon nombre d’instances de DROUGIII.1, mais pas pour toutes. Nous en avons un exemple avec l’expression *bout gwasket*. *Bout gwasket d’ur c’hleñved* lit. ‘être oppressé à une maladie’ est une expression correcte ; RUZELL ‘rougeole’ a bien *kleñved* ‘maladie’ comme étiquette sémantique et à ce titre hérite de la composante ‘qui peut causer une douleur’ contenue dans la définition de *KLEÑVEDI.1*, ou plus précisément dans celle de DROUGIII.1 ‘mal-affection’, *drougIII.1* étant l’étiquette sémantique de *KLEÑVEDI.1* ; et pourtant la cooccurrence de *bout gwasket* avec *ruzell* donne une expression étrange :

(166) *??Gwasket on d'ar ruzell.* lit. '(Op)pressé suis à la rougeole.' ≈ 'Je suis accablé par la rougeole.'

L'héritage lexical n'est jamais automatique et il est nécessaire de vérifier l'applicabilité de chaque FL à des instances de la classe. Reprenons l'exemple de RUZELL 'rougeole', qui partage des FL et des valeurs de FL avec la lexie correspondant à son étiquette sémantique, à savoir KLEÑVEDI.1 'maladie'; le lecteur de l'article RUZELL est renvoyé à l'article KLEÑVEDI.1 pour prendre connaissance de ces éléments communs; mais il n'apparaîtra pas de FL $Real_1^{II}$ 'non-fonctionnement' dans la zone de combinatoire lexicale de RUZELL, ou si cette FL apparaît, *bout gwasket* n'en sera pas donné comme un élément de la valeur.

Comme dans le cas de *leun* 'plein' <*gronnet* 'enveloppé', ...> vus plus haut (III-3.1.2), il est envisageable que *gwasket* soit considéré comme la valeur de la configuration de FL $[Magn + A_1]$ des lexies dénotant des DROUGII/V. N'ayant pas trouvé de syntagme du type $X_{[+X' = \text{'être vivant'}]} - ATTR \rightarrow gwasket - II \rightarrow L_{[L = \text{instance de } drougII/IV \text{ 'mal-douleur/douleur + affection'}]}$ dans mon corpus, je me contente de considérer l'expression entière *bout gwasket* lit. 'être oppressé'. Il en ira de même pour les expressions *bout gwallgaset* lit. 'être mal.traité', *bout gwallaozet* lit. 'être malmené', etc.

Remarque. Je traduis *gwallgaset* lit. 'maltraité' en (161)b-d plus haut et dans d'autres exemples par 'accablé'. Cette glose n'est pas satisfaisante dans le cas de (161)b, par exemple, car je ne crois pas qu'on puisse dire *être accablé par le cancer* en français. Il est intéressant de noter que dans cette langue, au contraire du breton, il ne semble pas exister d'expression actualisant à la fois la composante 'qui peut causer de la douleur' et 'qui peut causer un non-fonctionnement' en cooccurrence avec des noms dénotant des affections. Je glose *gwasket* par 'accablé' en jouant sur le fait qu'on peut dire *accablé de douleur* et *accablé de verrues*, conscient du fait qu'il s'agit d'un pis-aller.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGII 'mal-douleur', DROUGIII.1 'mal-affection', DROUGIV 'mal-douleur + affection' et des instances de ces lexèmes :

(167) a. DROUGII 'mal-douleur' : $Real_1$ ($\Rightarrow [Magn + Oper_1]$) = *bout gwasket* 'être (op)pressé' [*get* 'avec' <*da* 'à'> ART ~]

b. DROUGIII.1 'mal-affection' : $Real_1^I$ ($\Rightarrow Real_1^{II}$ 'non-fonctionnement', $[Magn + Oper_1]$) = *bout gwasket* 'être (op)pressé' [*get* 'avec' <*da* 'à'> ART ~]

c. DROUGIV 'mal-douleur + affection' : $Real_1$ ($\Rightarrow [Magn + Oper_1]$) = *bout gwasket* 'être (op)pressé' [*get* 'avec' <*da* 'à'> ART ~]

2) *Na herzel* lit. 'ne pas tenir'

Il s'agit d'une locution, 'NA HERZEL' 'ne pas tenir, ne pas supporter'. Un individu qui ne « supporte pas (un mal) » est un individu qui ne peut pas fonctionner normalement du fait de ce mal. Nous en avons un exemple d'emploi, en combinaison avec DROUGII 'mal-douleur' dans la phrase suivante :

(168) '*Harzan ket get an drougII.* lit. "Tiens.moi pas avec le mal-douleur" ≈ 'Je ne supporte pas cette douleur.' JS

On la retrouve, en cooccurrence avec DROUGIV 'mal-douleur + sensation', dans les exemples ci-dessous :

- (169) a. « *Harzan ket get an drougou^{IV}* », c'est-à-dire je suis plein de douleurs. lit. 'Tiens.moi pas avec les maux », c'est-à-dire je suis plein de douleurs.' JMh
 b. *Met harze ket ken get an droug^{IV}-dent*. lit. 'Mais 'tenait pas plus avec le mal-dents.' = 'Mais il souffrait désormais énormément d'un mal de dents.' JMh
 c. *Harzan ket get an droug^{IV}-bouzelloù*. lit. "Tiens.moi pas avec le mal-boyaux.' = 'J'ai un mal de ventre carabiné.' LIB

Cette expression est la valeur de la FL $Real_1$ de DROUG^{II} 'mal-douleur' et des lexèmes dénotant une sensation douloureuse, dont DROUG^{IV} 'mal-douleur + affection'. Elle est aussi décrite comme un $[Magn + Oper_1](N-'$ sensation').

'NA HERZEL' peut cooccurrer avec un nom dénotant un *droug^{III.1}* 'mal-affection' comme *berranal* lit. 'court.souffle' = 'essoufflement/affection respiratoire' en (170) ci-dessous.

- (170) *Deustou men dé dalhet ha bèhet me halon get er ber hanal, ken ne harzan ket geton*. lit. 'Malgré qu'est tenu et chargé ma poitrine avec le court souffle, tellement.que ne tiens.moi pas avec.lui.' = 'Bien que je sois oppressé au niveau de la poitrine par une affection respiratoire, au point que c'en est insupportable.' EMEP

Comme *bout gwasket* plus haut, *na herzel* actualise la composante 'qui peut causer une douleur' dans la définition des noms dénotant des maux-affections et sera décrit comme un $Real_1^I$, et par conséquent un $Real_1^{II}$, 'non-fonctionnement', de ces noms.

Contrairement à *bout gwasket*, il me semble que *na herzel* peut cooccurrer avec DROUG^V 'mal-lésion', et que la phrase suivante est correcte :

- (171) *Ne harzan ket get an troc'h-se em skoaz*. lit. 'Je ne tiens pas avec la coupure-là dans.mon épaule.' = 'Cette coupure à l'épaule me fait très mal.'

On comprend à la lecture de cette phrase que l'être vivant 'a un mal-lésion causant une douleur intense(= $Real_1^I$), ce qui indique que ce mal est intense (= $[Magn + Oper_1]$) et cause que l'être vivant ne peut pas vivre normalement(= $Real_1^{II}$, 'non-fonctionnement').

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUG^{II} 'mal-douleur', DROUG^{III.1} 'mal-affection', DROUG^{IV} 'mal-douleur + affection', DROUG^V 'mal-lésion' et des instances de ces lexèmes :

- (172) a. DROUG^{II} 'mal-douleur' : $Real_1$ ($\Rightarrow [Magn + Oper_1]$) = *na herzel* 'ne pas tenir' [*get* 'avec' ART ~]
 b. DROUG^{III.1} 'mal-affection' : $Real_1^I$ ($\Rightarrow Real_1^{II}$, 'non-fonctionnement', $[Magn + Oper_1]$) = *na herzel* 'ne pas tenir' [*get* 'avec' ART ~]
 c. DROUG^{IV} 'mal-douleur + affection' : $Real_1$ ($\Rightarrow [Magn + Oper_1]$) = *na herzel* 'ne pas tenir' [*get* 'avec' ART ~]
 d. DROUG^V 'mal-lésion' : $Real_1^I$ ($\Rightarrow Real_1^{II}$, 'non-fonctionnement', $[Magn + Oper_1]$) = *na herzel* 'ne pas tenir' [*get* 'avec' ART ~]

3) *Bout gwallgaset* lit. 'être malmené'

Nous avons des exemples d'emploi de ce verbe dans les phrases suivantes :

- (173) a. *Mes kaer en des bet hennan obér get é lezeuaj, atao eh oè Alissant goalgaset get er red-korv.* lit. 'Mais beau a.lui eu celui-ci faire avec ses.à.lui médicaments, toujours était Alissant malmené avec la diarrhée.' = 'Mais celui-ci avait beau se servir de ses médicaments, Alissant subissait toujours des effets de la diarrhée.' YABA
- b. *Rak, ohpen ma oé goal-gaset bras é gorv get er hlinùed, (...).* lit. 'Car, en.plus qu'était malmené grand son.à.lui corps avec la maladie, (...).' = 'Car, en plus de ce que la maladie faisait subir à son corps, (...).' BSPD
- c. *Deustou ma oé ker goal-gaset get en drougeu^{III.1}, temallet e oé hoah é geu get en dud.* 'Bien que était si malmené par les maux-affections, accusé était encore à tort avec les gens.' = 'Malgré tout ce qu'elle subissait du fait de ses maux, elle était en plus accusée à tort par les gens.' BSPD

On peut dire *bout gwallgaset* dans le cas où l'être vivant est empêché de vivre normalement. Il s'agit d'un élément de la valeur de la FL $Real_1^{II}$ 'non-fonctionnement' de noms dénotant des *droug^{III.1}* 'mal-affection' : il est question en (173)a de *red-korv* 'diarrhée', en (173)b de *kleñved* 'maladie', dont la CG est '*droug^{III.1}*' et en (173)c de toute sorte de maux et maladies qui s'abattent sur une jeune femme.

Malgré la grande proximité sémantique entre les expressions *bout gwallgaset* (*get un droug^{III.1}*) et *bout gwasket* (*get un droug^{III.1}*), il ne me semble pas que *bout gwallgaset* s'emploie dans le sens 'réaliser le premier « objectif inhérent » au mal/à la maladie qui est de causer une douleur'. On peut tout d'abord noter que *bout gwallgaset* ne cooccurre pas avec *DROUG^{II}* 'mal-douleur'. Cette expression peut cooccurrer avec des noms de maux et maladies qui ne sont pas particulièrement douloureux, comme *RED-KORV* 'diarrhée', mais qui ont une action incapacitante majeure, même si éventuellement de courte durée. Ceci n'empêche évidemment pas que *bout gwallgaset* puisse cooccurrer avec des noms dénotant un mal douloureux, comme en (173)b, où le contexte donne à savoir que la maladie en question est la goutte, une maladie qui peut être très douloureuse ; mais il est expressément dit dans le texte que l'individu atteint ne peut plus se servir de ses membres ('causer un non-fonctionnement') et c'est ce qui justifie l'emploi de *bout gwallgaset* dans ce cas. Dans la grande majorité des cas, le fait d'avoir une affection incapacitante, de façon très momentanée ou plus durable, s'accompagne d'une sensation désagréable voire très désagréable ; ceci tend à obscurcir la limite entre 'mauvais fonctionnement' et 'douleur'.

Je n'ai trouvé de collocation mettant en jeu cette expression que dans mon corpus littéraire. Étant donné le caractère grand public des écrits dans lesquels ces occurrences apparaissent, il fait peu de doute que *bout gwallgaset* appartienne également au langage parlé, peut-être pas dans la région de Pontivy.

L'expression *bout gwallgaset* est également ressentie comme ayant le sens 'avoir (une affection) intense'. En effet, une affection pouvant causer le non-fonctionnement d'un être vivant est une affection ayant une certaine intensité. *Bout gwallgaset* est également un élément de la valeur de la configuration de FL [Magn + Oper₁] des noms dénotant des affections.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 'mal-affection' et des noms d'affection qui pragmatiquement peuvent causer un non-fonctionnement de l'organisme :

- (174) Real₁^{II} 'non-fonctionnement' (=> [Magn + Oper₁]) = *bout gwallgaset* 'être malmené' [get 'avec' <da 'à'>
ART ~]
4) *Bout gwallaozet lit. 'être maltraité'*

Nous avons des occurrences d'emploi de *bout gwallaozet* lit. 'être maltraité' dans les exemples suivants :

- (175) a. *Mab en arhvestr e oè goalaozet d'ul lovredigeh seahus (...)*. lit. 'Le.fils de.le archi.maître était maltraité à une lèpre foudroyante (...).' ≈ 'Le fils du grand maître pliait sous le poids d'une lèpre foudroyante (...).' GRAS
b. *Goalauzet onn d'er ber anal*. 'Maltraité je.suis à l'essoufflement.' ≈ 'Je suis miné par une insuffisance respiratoire.' BRTG
c. *Er blé 1895, en um gavas goal-auzet d'er ber anal ha d'er peus, ken ne vennas mougein*. lit. 'En.l'an 1895, se trouva maltraité au court souffle et à la toux, si.bien que faillit mourir.' ≈ 'En 1895, il fut tellement accablé par des problèmes respiratoires et par la toux qu'il faillit en mourir.' BUDU

Tout ce qui a été dit à propos de *bout gwallgaset* plus haut pouvant l'être également à propos de *bout gwallaozet*, je ne m'étends pas plus sur cette expression sauf pour noter que comme dans le cas de *bout gwasket* 'être oppressé' vu plus haut, il est probable que *gwallaozet* s'emploie, au moins en breton littéraire, en lien syntaxique avec un nom, et qu'il peut donc s'agir d'une valeur de A₁ des noms dénotant des affections.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 'mal-affection' et des noms d'affection qui pragmatiquement peuvent causer un non-fonctionnement de l'organisme :

- (176) Real₁^{II} 'non-fonctionnement' (=> [Magn + Oper₁]) = *bout gwallaozet* 'être maltraité' [get 'avec' <da 'à'>
ART ~]
5) *Bout dalc'het 'être tenu'*

Nous avons ci-dessous quelques exemples d'emploi de cette expression :

- (177) a. *Hag er hetan e zichenné én auglen e zé de vout iah, ne vern get péh droug é oé dalhet*. lit. 'Et le premier qui descendait dans.le bassin venait à être en.bonne.santé, n'importe avec quel mal il.était tenu.' ≈ 'Et le premier qui descendait dans ce bassin recouvrait la santé, quel que soit le mal dont il était affligé.' AVIE
b. *En dud, dalhet get pep sort drougeu ha klinùedeu, e zé a bep tu hag a bep kornad d'er havouit, hag en*

abad santél e ranté dehé er iehed. lit. 'Les gens, tenus avec chaque sorte maux et maladies, venaient de chaque côté à le trouver, et l'abbé saint rendait à eux la santé.' = 'Les gens, affligés de toute sorte de maux et maladies, venaient de partout le voir, et le saint abbé leur rendait la santé.' SKLM

c. *Unan ag é gansorted, dalhet get un derhien (...).* lit. 'Un de ses compagnons, tenu avec une fièvre (...).' = 'Un de ses compagnons, affligé d'une fièvre, (...).' BSPD

d. *Ya, lâret 'vez « Dalc'het get ar berranal ».* lit. 'Oui, dit est Tenu avec le court.souffle.' = 'Oui, ça se dit, affligé d'essoufflement ».' LC

Bout dalc'het lit. 'être tenu' se combine avec DROUGIII.1 'mal-affection' et certains des noms dénotant des maux-affections, dont KLEÑVEDI.1 'maladie' et certains des noms appartenant à la classe sémantique *kleñvedI.1*. Je pense qu'on emploie cette expression dans les cas où l'être vivant a un mal tel qu'il ne peut pas fonctionner normalement, ce qui fait de *bout dalc'het* un élément de la valeur de $\text{Real}_1^{\text{II}}, \text{non-fonctionnement}$, de ces noms. Elle ne s'emploie que dans le cas où l'être vivant a ce mal pendant une certaine durée : il s'agit donc également d'un élément de la valeur de la valeur de la configuration de FL $[\text{Magn}^{\text{temp}} + \text{Oper}_1]$, l'exposant « $^{\text{temp}}$ » servant à préciser que l'intensité s'apprécie au niveau de la durée de temps.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 'mal-affection' et des noms d'affection qui pragmatiquement peuvent causer un non-fonctionnement de l'organisme :

(178) $\text{Real}_1^{\text{II}}, \text{non-fonctionnement}$ ($\Rightarrow [\text{Magn}^{\text{temp}} + \text{Oper}_1]$) = *bout dalc'het* 'être tenu' [*get* 'avec' ART ~]

Comme dans le cas de *bout gwasket* vu plus haut, *bout dalc'het* ne peut pas se combiner avec tous les noms dénotant des affections ; l'héritage des propriétés lexicales de DROUGIII.1 n'est donc pas intégral et il arrivera souvent que telle lexie instance de *drougIII.1* n'aura pas cette expression comme élément de la valeur de $\text{Real}_1^{\text{II}}, \text{non-fonctionnement}$.

6) *Bout dalc'het àr A_{poss} gwele* lit. 'être tenu dans A_{poss} lit' ≈ 'être cloué au lit'

(179) [*En dud-sé*], *dalhet ar ou gulé a houdé pèl amzér get klinùedeu ne oé ket a huellat dehé, (...)*. lit. '[Ces personnes], tenu sur leur lit depuis long temps avec des.maladies n'était pas de guérir à elles, (...).' = '[Ces personnes], clouées au lit depuis longtemps du fait de des maladies incurables, (...).' IVAL

L'expression *bout dalc'het àr e wele (get un droug)* lit. 'être tenu dans son lit (par un mal)' = 'être cloué au lit (à cause d'une affection)' a le sens '(être vivant X) est tel que le mal cause que X ne peut pas fonctionner normalement, X devant rester alité'.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 'mal-affection', de DROUGIV 'mal-douleur + affection', de DROUGV 'mal-lésion' et des instances de ces noms :

(180) $\text{Real}_1^{\text{II}}, \text{non-fonctionnement}, X \text{ devant rester alité}$ ($\Rightarrow [\text{Magn} + \text{Oper}_1]$) = *bout dalc'het àr A_{poss} gwele* 'être tenu sur A_{poss} lit' = 'être cloué au lit' [*get* 'avec' ART ~]

7) *Kordennat* lit. 'corder' = 'se tordre'

Nous avons un exemple de l'emploi de cette expression ci-dessous :

(181) *Kordenat e hra é beur-keh korv get en drougII*. lit. 'Corder fait son pauvre corps avec le mal-douleur.' = 'Son pauvre corps se tord de douleur.' STVU

Cette expression a été évoquée plus haut (III-3.3). Il s'agit de la valeur de $Real_1$ (*drougII* 'mal-douleur'), ce qui implique que la douleur soit intense.

Il n'est pas certain qu'il s'agisse d'un $Real_1^{I/II}$ 'mauvais fonctionnement' de *DROUGIV* et encore moins de *DROUGIII.1/V* et que les phrases suivantes soient correctes :

(182) a. ??*Yann a gordenne get an droug-kov*. lit. 'Yann cordait avec le mal de ventre.' = 'Yann se tordait de douleur du fait de son mal de ventre.'

b. **Yann a gordenne get e gañser*. lit. 'Yann cordait avec son cancer.' = 'Yann se tordait de douleur du fait de son cancer.'

c. **Yann a gordenne get an troc'h en e gov*. lit. 'Yann cordait avec la coupure dans son ventre.' = 'Yann se tordait de douleur du fait de sa coupure au ventre.'

Description dans la zone de combinatoire lexicale de *DROUGII* 'mal-douleur' et des instances de ce lexème :

(183) [Magn + Oper₁] (\Rightarrow $Real_1$) = *kordennat* lit. 'corder' = 'se tordre' [get 'avec' ART ~]

8) *Gouzañv* <*anduriñ*, *soufriñ*> lit. 'supporter <endurer, souffrir>'

Remarque. Selon les données issues de mon corpus, les différentes acceptions des vocables *ANDURIÑ* 'endurer' et *SOUFRIÑ* 'souffrir' sont des synonymes exacts de celles du vocable *GOUZAÑV* 'souffrir, supporter, endurer'.

Une lexémisation sommaire préalable du vocable *GOUZAÑV* 'supporter, souffrir' est nécessaire pour pouvoir décrire correctement la combinatoire lexicale de certaines de ses acceptions avec les noms qui nous occupent dans le cadre de ce travail. C'est dans cet ordre que je vais procéder ci-dessous.

1) Lexémisation de *GOUZAÑV*

Il existe trois lexèmes *GOUZAÑV* : *GOUZAÑV#1* ('ar boud bev X a c'houzañv#1' lit. 'l'être vivant X souffre') de sens approximatif 'ar boud bev X a sant un dra bennak divourrus-bras' 'l'être vivant X sent quelque chose de très désagréable', *GOUZAÑV#2* qui est un [Magn^{temp} + Oper_i] d'un certain nombre de lexèmes, et *GOUZAÑV#3* ('X a c'houzañv Y' 'X supporte Y') de sens 'é vout ma c'hell oberI.1 Y à ar boud bev X bout kaoz ma α X, X a zalc'h da vout seurt ma n'α ket X' 'l'actionI.1 de Y sur l'être vivant X pouvant causer que X α, X continue à être tel que X n'α pas'. Je vais en faire une présentation plus détaillée ci-dessous.

Nous en avons des occurrences d'emploi de *GOUZAÑV#1* dans les exemples suivants :

(184) a. *Gouzanù#1 a gorv, gouzanù#1 a spered, n'en des ket kén aveidomb !* lit. 'Souffrir de corps, souffrir d'esprit, il n'y a d'autre pour.nous !' = 'Souffrir physiquement et moralement, voilà notre lot.' KMDR

b. *Guel é kavent hoah bout édan bili ur mestr a ou bro hag andur#1 [= 'gouzañv#1'] geton mar oa d'andur#1*

aveit hum lakat édan bili un dianvézour. lit. 'Mieux trouvaient encore être sous domination un maître de leur pays et souffrir avec.lui si était à souffrir que se mettre sous domination un étranger.' = 'Ils préféraient encore être sous la domination d'un chef de leur pays et souffrir sous sa férule s'il fallait souffrir que se mettre sous la domination d'un étranger.' ISBH

c. *Meur a wezh 'deze tri pe bevar moafer àr o goûg amañ. Ha gi 'soufre#1[= 'gouzañv#1] get an dra-se.* lit. 'Parfois avaient trois ou quatre furoncle sur leur gorge ici. Et ils souffrait avec la chose-là.' = 'Parfois, ils avaient trois ou quatre furoncles sur la gorge ici. Et cela les faisait souffrir.' JMc

d. *Doué e hras dehi éleih de soufrein#1[= 'gouzañv#1] get klinùdeu rust ha kalet.* lit. 'Dieu fit à.elle beaucoup à souffrir avec maladies rudes et dures.' = 'Dieu voulut qu'elle souffre abondamment de graves maladies.' AVIE

GOUZAÑV#1 a un ASém 1, l'être vivant qui éprouve cette sensation. La cause du fait d'éprouver de la douleur apparaît dans les exemples (184)b-d ; en (184)b, il est question du fait de souffrir à cause d'une autorité politique, en (184)c à cause de l'existence de furoncles et en (184)d du fait de maladies. Mais la cause, même si nécessaire extralinguistiquement, n'est pas un ASém de ce verbe, c'en est un circonstant (voir [IV-1.2](#)).

Nous avons ci-dessous des exemples où apparaît le lexème GOUZAÑV#2 :

(185) a. *Eurus e oent dihoal doh en ihuern é houzanv soufranseu ne bad meit ur momand.* lit. 'Heureux étaient éviter à l'enfer en endurent des.souffrances ne dure que un moment.' = 'Ils étaient heureux d'échapper à l'enfer en endurent des souffrances qui ne durent qu'un moment.' BSPD

b. *É han (...) de zizolein d'oh er hloéz e houzanven.* lit. 'Vais.moi (...) découvrir à.vous la douleur endurais.moi.' = 'Je vais vous faire part de la douleur que j'éprouvais.' INIZ

c. *Groeit kampen hou tent ; nitra ne talv andur droug a pe hellér bout hemb droug.* lit. 'Fais réparer tes dents ; rien ne vaut endurer mal quand on.peut être sans mal.' = 'Fais soigner tes dents ; il ne sert à rien de souffrir quand on peut éviter d'avoir mal.' LH, Lizheroù

Il ne peut s'agir dans ces phrases du lexème GOUZAÑV#1 pour la raison suivante. On peut prendre l'exemple (185)c ci-dessus, où nous avons le syntagme contraint *andur*_[= 'gouzañv'] *droug* lit. 'endurer de la douleur' ; si on supprime *droug*_{II} 'mal-douleur' de l'expression, on obtient la phrase (186), qui est synonyme de (185)c et où apparaît l'acception ANDUR#1_[= 'gouzañv#1'] de sens 'souffrir' = 'sentir de la douleur' :

(186) *Netra ne talv andur#1[= 'gouzañv#1] a pa c'heller bout hep droug.* 'Il ne sert à rien de souffrir quand on peut éviter d'avoir mal.'

Gouzañv dans le syntagme *gouzañv#2 droug* lit. 'endurer de la douleur' ne peut pas avoir le même signifié que *gouzañv#1* 'souffrir/endurer' tout court. En (185), *gouzañv#2* est un verbe support des noms dont le sémantème 'droug_{II}' 'mal-douleur' constitue un élément important du sens. De plus, GOUZAÑV#1 est un verbe intransitif, alors qu'en (185), *gouzañv#2* est transitif.

Il existe un troisième lexème GOUZAÑV#3 ('X a c'houzañv Y' 'X supporte Y') dont le sens a été donné

plus haut :

(187) a. *Gouzanvamb#3 get pasianted en drougeu, er hlinùedeu e zigoéh genemb.* ‘Supportons avec patience les maux, les maladies qui nous adviennent.’ BSPD

b. *Charl en doé anduret#3[= ‘gouzañvet#3’] hemb klem en temaleu ha rebrècheu e laré éneb dehou (...).*
‘Charles avait enduré sans se plaindre les accusations et reproches que faisait à son encontre (...).’
ENVD

Dans l'exemple (187)a, la qualification de *gouzañv* au moyen de *get pasianted* ‘avec patience’ exclut qu’il puisse s’agir du verbe support GOUZAÑV#2. ‘Y’ consiste en les maux et maladies, qui peuvent causer que l’être vivant X se mette par exemple à désespérer de la vie (= ‘α’); en (187)b, il s’agit des accusations et reproches (= ‘Y’) qui peuvent aussi causer que X sombre dans l’accablement ou se laisse aller à une action dommageable à l’encontre de l’individu auteur des accusations et reproches (= ‘α’). Dans les deux exemples, X n’α pas, c’est-à-dire qu’il ne se met pas à désespérer de la vie, ne sombre pas dans l’accablement ou ne se laisse pas aller à une action dommageable.

La négation permet de se rendre compte de l’acception du vocable DROUG concernée dans des syntagmes *gouzañv droug* dont la RSyntP est GOUZAÑV—II→L[‘L’ : ‘drougII’ ‘mal-douleur’] :

(188) a. *N’en deus ket gouzañvet#3 an tourmantoù-se : marv eo.* ‘Il n’a pas enduré ces tourments : il est mort.’

b. *Biskoazh n’en deus gouzañvet#2 tourmantoù seurt-se anezhoñ.* ‘Il n’a jamais enduré de tels tourments.’

Dans la phrase (188)a, on comprend que l’individu X a subi des tourments : X n’a pas supporté les tourments Y, c’est-à-dire que Y ayant eu une action sur X, X n’a pas été tel qu’il n’a pas α-é, ‘α’ étant ici ‘mourir’; GOUZAÑV y est un verbe plein – il s’agit de GOUZAÑV#3. En (188)b, on comprend au contraire que Y n’a pas eu d’action sur X, c’est-à-dire que X n’a pas eu ou subi de tourment; GOUZAÑV#2 est ici un verbe support de *tourmant* ‘tourment’.

2) Les FL dont GOUZAÑV est la valeur

Comme dans le cas de l’expression *bout gwasket* ‘être oppressé’ vu plus haut, GOUZAÑV peut être à la fois, selon les cas, verbe support et verbe de réalisation. Pour chaque lexème GOUZAÑV évoqué ci-dessous, je présente en même temps les deux aspects, le cas échéant.

a) GOUZAÑV#1

Je pense que GOUZAÑV#1 ‘souffrir’ est un élément fusionné de la valeur de la configuration de FL [Magn^{temp} + Oper₁] du lexème DROUGII ‘mal-douleur’, plutôt que de celle de la FL Oper₁. En effet, l’emploi de ce verbe suppose non pas que la douleur soit intense, mais qu’elle ait une certaine durée. (Voir plus d’explications sur ce point un peu plus bas, à propos de GOUZAÑV#2).

GOUZAÑV#1 est aussi un élément de la valeur de la FL Real₁^I des noms dont la définition contient,

de façon apparente ou enchâssée, la configuration de sémantèmes ‘a c’hell kaoziñ un drougII’ ‘qui peut causer un mal-douleur’. C’est le cas de DROUGIII.1 ‘mal-affection’ et de toutes les lexies instances de ce lexème, c’est-à-dire KLEÑVEDI.1 ‘maladie’ et tous les noms dénotant des maladies ainsi que tous les noms dénotant des « maux non-maladies ». C’est aussi le cas de DROUGV ‘mal-lésion’ et, de façon moins claire, de DROUGIV ‘mal-douleur + affection’ dont la CG est ‘drougII’ ‘mal-douleur’ mais qui contient le sémantème ‘drougIII.1’ (voir [IV-1.5](#)). C’est cette composante ‘qui peut causer de la douleur’ dans la définition de ces noms qui est ici actualisée et un être vivant qui « souffre à cause d’un trouble physiologique » réalise cet « objectif inhérent » de ce trouble physiologique.

Je vais faire deux remarques à propos de ce lexème.

1) La première remarque porte sur le caractère phraséologisé du syntagme *gouzañv get un drougIII.1* ‘souffrir d’un mal-affection’. La valeur d’une FL syntagmatique doit constituer, en combinaison avec son mot-clé, un syntagme contraint (Mel’čuk et Milićević 2014, vol. 1 : 210). Le caractère contraint du syntagme *gouzañv#1 (ur yoc’h) get un drougIII.1* ‘souffrir (beaucoup) d’un mal’ n’est pas évident au premier abord, et il me semble donc intéressant de dissiper un éventuel doute sur ce point. Je constate que le syntagme *en devout drougII* ‘avoir mal’ est, dans certains contextes, approximativement synonyme de *gouzañv#1* :

- (189) a. *Droug am eus*. lit. ‘Mal j’ai.’ = ‘J’ai mal.’
 b. *Me ‘houzañv*. ‘Je souffre.’

Dans le cas où la cause de la douleur est un *drougIII.1*, il n’est pas possible d’employer de remplacer *gouzañv#1* par *bout drougII* ‘avoir mal’ :

- (190) a. *Gouzañvet am eus ur yoc’h get ar c’hleñved-se*. lit. ‘Souffert j’ai beaucoup avec la maladie-là.’ = ‘J’ai beaucoup souffert de cette maladie.’
 b. **Droug am eus bet ur yoc’h get ar c’hleñved-se* lit. ‘Mal j’ai eu beaucoup avec la maladie-là’

On voit que dans ce cas, la sélection de l’expression lexicale servant à exprimer le sens ‘éprouver de la douleur’ se fait en fonction du mot-clé (ici *kleñved* ‘maladie’), et que *gouzañv get ur c’hleñved* ‘souffrir avec une maladie’ <*un drougIII.1* ‘un mal-affection’> est donc bien un syntagme contraint.

2) La seconde remarque porte sur l’identification de l’acception de SOUFRIN̄_[=GOUZAN̄V] ‘souffrir’ dans la phrase suivante :

- (191) *N’arsaùe ket a nehi a soufrein get en droug pen : hanval oé get hi é hé hi fen de feutein*. lit. ‘Ne cessait pas elle de souffrir avec le mal de tête : pareil était avec elle allait sa tête à se fendre.’ = ‘Elle souffrait continuellement d’horribles maux de tête : il lui semblait que sa tête allait éclater.’ BSPD

On peut tenter de décrire le syntagme *soufriñ get an droug-penn* <*get ur c’hañser*> ‘souffrir du mal de tête <d’un cancer>’ de la même façon qu’on décrit les syntagmes français *souffrir d’un mal de tête* <*cancer*>, c’est-à-dire comme un élément de la valeur de la FL OP_{er_1} (*mal de tête* <*cancer*>). Il

existe cependant des différences sur ce point entre le breton et le français, qui rendent impossible l'adoption de cette solution. En français, un élément de la valeur de OP_{E1} d'un nom dénotant un trouble physiologique peut être *souffrir* [*de ~*], comme dans l'exemple suivant :

(192) *Être bipolaire c'est souffrir de troubles de l'humeur.* <http://forum.doctissimo.fr>

On peut très bien, en français, « souffrir de troubles de l'humeur » sans pour autant éprouver de douleur ni donc souffrir. Ainsi, la phrase suivante me paraît tout à fait correcte :

(193) *Il souffrait depuis des années d'un cancer mais grâce aux puissants antalgiques qui lui étaient administrés, il ne ressentait jamais aucune douleur.*

En breton, l'emploi de *gouzañv#1* <*anduriñ#1, souffriñ#1*> (*get*) 'souffrir (de)' ne peut se faire que dans le cas où l'être vivant éprouve effectivement une douleur ; autrement dit, la traduction littérale en breton, comme en (194), de la phrase française (193) donnerait un énoncé absurde :

(194) **Eñ a c'houzañve (...) get ur c'hañser met (...) n'en doa ket drougII.* 'Il souffrait (...) d'un cancer mais (...) n'avait pas mal.'

En breton, contrairement au français, *gouzañv* (*get*) 'souffrir (de)' ne peut pas être considéré comme un verbe sémantiquement vide. La description de *soufriñ* 'souffrir' en (191) au moyen de OP_{E1} (*drougIV* 'mal-douleur + affection') ne convient donc pas.

Le verbe *soufriñ*_[=gouzañv] 'souffrir' a en (191) le sens approximatif 'éprouver pendant une période de temps assez longue une sensation très désagréable' et il s'agirait donc du lexème $SOUFRIÑ#1$ _[=GOUZAÑV#1]. Le fait que la cause du fait de souffrir, c'est-à-dire *droug-penn* 'mal de tête' dénote une sensation est cependant problématique : on ne peut pas *'éprouver une sensation très désagréable causée par une sensation'. Nous sommes donc confrontés à un problème : le sens *'éprouver une sensation (...) due à une sensation' est absurde ; on voit d'ailleurs que l'énoncé **soufriñ get an drougII* lit. 'souffrir avec le mal-douleur' = 'souffrir de douleur' n'est pas correct. Or dire que nous avons le lexème $GOUZAÑV#1$ 'éprouver une sensation (...) ' dans l'exemple (191) revient à dire exactement cela, étant donné que la décomposition du sens de $DROUGIV$ (-*penn*) 'mal (de tête)' fait apparaître le sens 'sant' '≈ sensation' (voir [IV-1.4](#)) en tant que composante principale : un *drougIV* 'mal-douleur + affection' est une instance de *sant* '≈ sensation'. Pourtant, dans les deux phrases (191) (*soufriñ get an droug-penn* 'souffrir du mal de tête') et (184)c (*soufriñ get ur moafer* 'souffrir d'un furoncle'), *soufriñ*_[=gouzañv] peut être décrit de la même façon, à savoir $SOUFRIÑ#1$ _[=GOUZAÑV#1]. On voit d'ailleurs qu'on peut construire une phrase correcte où $DROUGIV$ 'mal-douleur + affection' et $DROUGIII.1$ 'mal-affection' cooccurrent conjointement avec $GOUZAÑV#1$:

(195) *N'arsaùé ket a houzanv get en drougIV pen hag en drougIII.1 kalon.* lit. 'N'arrêtait pas de souffrir avec le mal de tête et le mal de coeur.' = 'Il souffrait continuellement de maux de tête et d'un problème cardiaque.' BSPD

Je pense qu'il est possible de résoudre cette contradiction de la façon suivante : ce n'est pas la composante 'drougII' 'mal-douleur' dans la définition de DROUGIV 'mal-douleur + affection' qui est actualisée ici, c'est la composante 'ar fed bout an drougIII.1-se' 'le fait d'avoir ce mal-affection'.

Description de GOUZAÑV#1 dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGII 'mal-douleur', de DROUGIV 'mal-douleur + affection' et des instances de ces lexèmes :

(196) $[Magn^{temp} + Oper_1] = // gouzañvt#1$ 'souffrir'

Description de GOUZAÑV#1 dans la zone de combinatoire lexicale de de DROUGIII.1 'mal-affection', DROUGV 'mal-lésion' et des instances de ces lexèmes :

(197) $Real_1^I (= [Magn^{temp} + Oper_1]) = gouzañv#1 <andur#1, souffriñ#1>$ 'souffrir' [*get* 'avec' ART ~]

b) GOUZAÑV#2

Je pense que GOUZAÑV#2 est un élément de la valeur de la configuration de FL $[Magn^{temp} + Oper_1]$ (*drougII* 'mal-douleur') plutôt que de celle de la FL $Oper_1$.

Remarque. J'ai dit plus haut que GOUZAÑV#1 (*Yann a c'houzañv get ar grip* 'Yann souffre de la grippe') quand il régit la préposition *get* 'avec', est forcément un verbe sémantiquement plein, contrairement au français SOUFFRIR (*Jean souffre de la grippe*). GOUZAÑV#2, qui est un verbe transitif direct (*Gouzañv#2 drougoùII kalet* lit. 'souffrir des.maux-douleurs durs' = 'souffrir de terribles douleurs') est différent sur ce point : il est sémantiquement vide.

La raison n'en est pas que GOUZAÑV#2 ne pourrait s'employer que dans le cas où la douleur est intense ; l'exemple (198)a, où *gouzañv#2* est employé en cooccurrence avec le lexème DROUGI 'quelque chose de mal' et où il est expressément dit que ces maux sont de peu d'importance, montre qu'on pourrait également correctement parler de *gouzañv#2 drougoùII/III.1 dister* 'endurer de petites douleurs <affections>' :

(198) a. *Beta bremen ne tes ket hoah gouzanùet#2 nameit drougeu distér.* lit. 'Jusque maintenant n'as.toi pas encore enduré que maux peu.important.' = 'Jusqu'à maintenant, tu n'as enduré que de petits malheurs.' GUTO

b. *N'ac'h eus ket gouzañvet#2 'met gloazoù dister.* 'Tu n'as enduré que des douleurs bénignes.'

c. *N'ac'h eus ket gouzañvet#2 'met kleñvedoù dister.* 'Tu n'as enduré que des maladies bénignes.'

La raison pour laquelle je pense que GOUZAÑV#2 est un élément de la valeur de $[Magn^{temp} + Oper_1]$ (*drougII*) est qu'on ne dira pas d'un individu éprouvant une douleur de façon très brève qu'il *gouzañv drougII* lit. 'souffre de.la.douleur'. Il faut soit que la douleur ait une certaine durée, soit que l'individu ressente sur une certaine période de temps un assez grand nombre d'instances de cette douleur. Cette dimension temporelle est prise en compte dans la description de GOUZAÑV#2 au moyen de l'exposant « temp ».

Gouzañv#2 peut sans doute également se combiner avec DROUGV 'mal-lésion'.

Gouzañv#2 est aussi un élément de la valeur de $Real_1$ des lexèmes DROUGIII.1 'mal-affection' et DROUGV 'mal-lésion' même si, comme nous venons de le voir en (198)b, il est possible d'employer

cette expression même dans le cas où la douleur est minime. Un individu qui *gouzañv#2 un drougIII.1* ‘endure un mal-affection’ est un individu qui éprouve forcément une douleur, même minime, et donc « réalise l’objectif inhérent » de l’affection qui est de lui causer de la douleur.

Notons enfin que *GOUZAÑV#2* peut être un $[Magn^{temp} + Oper_1]$ d’autres lexies que celles appartenant au champ sémantique qui nous intéresse. Nous en avons deux exemples en (199)a-b, avec *gouzañv trubuilhoù* lit. ‘supporter des troubles/avanies’ et *anduriñ anken* lit. ‘endurer de l’angoisse’ :

(199) a. *Az e houzanvas kalz a drebillev : goapeit e oé bet, a getan, taulet ér prizon, (...).* lit. ‘Là endura beaucoup de troubles : moqué était été, pour commencer, jeté en la prison, (...)’ = ‘Là, il endura nombre d’avanies : on se moqua de lui, tout d’abord, il fut jeté en prison, (...)’ BSPD

b. *Er galon deit de vout ponér / Get en ankin e andurér / En ur chonjal (...).* lit. ‘Le coeur venu à être lourd / Avec l’angoisse qu’on endure / En pensant (...)’ = ‘Le coeur alourdi du fait de l’angoisse qu’on éprouve en pensant (...)’ PAGO

Description de *GOUZAÑV#2* dans la zone de combinatoire lexicale de *DROUGII* ‘mal-douleur’, *DROUGIII.1* ‘mal-affection’, *DROUGIV* ‘mal-douleur + affection’, *DROUGV* ‘mal-lésion’ et des instances de ces noms :

(200) $Real_1^I (= > [Magn^{temp} + Oper_1]) = gouzañv#2 <andur#2, souffriñ#2>$ ‘souffrir’ [ART ~]

c) *GOUZAÑV#3*

GOUZAÑV#3 est un élément de la valeur de la FL complexe $AntiReal_1$ de *DROUGII* ‘mal-douleur’ et des noms qui sont des instances de ce lexème. En effet, la définition de *DROUGII* (voir [IV-1.2](#)) contient la composante ‘qui peut causer un non-fonctionnement (de l’être vivant)’ ; un être vivant qui ‘supporte la douleur’ est un être vivant qui réalise le contraire de « l’objectif inhérent » de la douleur qui est donc d’empêcher cet être vivant de vivre ou agir normalement.

Description de *GOUZAÑV#3* dans la zone de combinatoire lexicale de *DROUGII* ‘mal-douleur’ et des instances de ce lexème :

(201) $AntiReal_1 = gouzañv#3 <andur#3, souffriñ#3>$ lit. ‘supporter, endurer, souffrir’ [ART ~]

9) *Bout malet* lit. ‘être moulu’

L’expression *bout malet* ‘être moulu’ suppose que ‘L’ est intense : l’être vivant éprouve une sensation douloureuse intense, cette sensation pouvant à son tour causer un non-fonctionnement de l’être vivant. La description de cette expression dans la zone de combinatoire lexicale de L va donc dépendre du sens de L, ‘mal-douleur’ ou ‘mal-affection’.

Dans le cas de *DROUGII* ‘mal-douleur’ et de *DROUGIV* ‘mal-douleur + affection’, *bout malet* est à la fois ressenti comme un intensifieur et un verbe de réalisation : un individu qui est *malet get an droug* ‘moulu par la douleur’ est un individu qui a une douleur intense qui l’empêche de fonctionner normalement. Cette intuition est confirmée par l’incorrection des phrases suivantes :

(202) a. **Malet on get an droug^{II} met n'am eus ket pikol droug.* lit. 'Moulu suis avec le mal-douleur mais n'ai pas beaucoup mal-douleur.'

b. **Malet on get an droug^{IV-kov} met me c'hell gober ar pezh am eus d'ober evel d'an ordiner.* lit. 'Moulu suis avec le mal-ventre mais je peux faire ce que ai à faire comme à l'ordinaire.'

Nous avons un exemple d'emploi de cette expression en (203)a ci-dessous où nous avons une occurrence de DROUG^{IV} 'mal-douleur + affection' ; il est difficile de dire de quelle acception de DROUG il est question en (203)b, mais il est certain que *bout malet* peut également être un collocatif de DROUG^{II} 'mal-douleur' :

(203) a. *Malet oé g'en droug^{IV} pen e zé dehon bep mitin.* lit. 'Moulu était avec le mal de tête qui venait à lui chaque matin.' = 'Le mal de tête qui le prenait tous les matins l'accablait.' LIB

b. *Er servitour bras-men de Zoué, (...) malet get en drougeu^{II/III.1/IV} épad é glinùed deùéhan, e varùas é peah, (...).* lit. 'Le serviteur grand-ci à Dieu, (...) moulu avec les maux-[?]douleurs/affections/douleurs + affections' pendant sa maladie dernier, mourut en paix, (...). = 'Ce grand serviteur de Dieu, accablé de maux/douleurs pendant sa dernière maladie, (...).' BSPD

En ce qui concerne les noms dénotant des affections, voici un exemple d'emploi de cette expression :

(204) *Mez minour er Gili zou mâlet t'en derhian.* lit. 'Mais héritier le Gili est moulu à la fièvre.' ≈ 'Mais l'héritier du Gili est accablé de fièvre.' LLB

Comme dans le cas de *bout gwasket* 'être oppressé' évoqué plus haut, on ressent intuitivement que cette expression s'emploie dans le cas où l'être vivant ne peut pas fonctionner normalement (= $Real_1^{II}$, 'non-fonctionnement') parce qu'il éprouve une sensation très désagréable (= $Real_1^I$), l'affection en question étant intense (= [Magn + Oper₁]). Ceci est confirmé par le caractère incorrect des phrases suivantes :

(205) a. **Malet on get an derzhienn met n'am eus ket droug.* lit. 'Moulu suis avec la fièvre mais n'ai pas mal-douleur.'

b. * *Malet on get an derzhienn met me c'hell gober ar pezh am eus d'ober evel d'an ordiner.* lit. 'Moulu suis avec le mal-ventre mais je peux faire ce que ai à faire comme à l'ordinaire.'

c. * *Malet on get an derzhienn met n'am eus ket kalz a derzhienn.* lit. 'Moulu suis avec la fièvre mais n'ai pas beaucoup de fièvre.'

Description dans la zone de combinatoire de DROUG^{II} 'mal-douleur' et des noms dénotant une douleur, et de DROUG^{III.1} 'mal-affection' et des instances de ce lexème:

(206) a. DROUG^{II} 'mal-douleur' : $Real_1$ (= > [Magn + Oper₁]) = *bout malet* 'être moulu' [get 'avec' <da 'à'> ART ~]

b. DROUG^{III.1} 'mal-affection' : $Real_1^I$ (= > $Real_1^{II}$, 'non-fonctionnement', [Magn + Oper₁]) = *bout malet* 'être moulu' [get 'avec' <da 'à'> ART ~]

Notons que *bout malet* est également la valeur de $Real_1^{I/II}$ 'mauvais fonctionnement' de lexies

n'appartenant pas au champ sémantique de la santé, comme dans l'exemple ci-dessous, où le mot-clé est *taol (bazh)* 'coup (de bâton)' :

(207) *Èl ne venné ket anehon er gobér, kentéh é ma malet get hé a dauleu bah.* lit. 'Comme ne voulait pas lui le faire, aussitôt est moulu avec eux de coups bâton.' = 'Comme il ne voulait pas le faire, ils le rouent aussitôt de coups de bâton.' BSPD

Remarque. On peut noter que dans la glose littéraire, *rouer (quelqu'un) de coups de bâton* n'est pas un $\text{Real}_1^{\text{II}}$ de COUP, il s'agirait plutôt de la valeur de la configuration de FL [$\text{Magn}^{\text{quant}}$ + Oper_2] de ce lexème, de sens 'donner à Y beaucoup (de coups)'. Une traduction plus fidèle mais peu idiomatique aurait été *Il est accablé par eux de coups de bâtons*.

10) *Mervel* 'mourir'

Mervel 'mourir' est certainement l'élément le plus usuel de la valeur de la FL $\text{Real}_1^{\text{II}},_{\text{mort}}$ de DROUGIII.1 'mal-affection' et des instances de ce lexème, c'est-à-dire de tous les maux et maladies, ainsi que de DROUGV 'mal-lésion' et des instances de 'drougV'. Par contre, *mervel* n'est pas un $\text{Real}_1^{\text{II}},_{\text{mort}}$ de DROUGII 'mal-douleur' ni de DROUGIV 'mal-douleur + affection'. En effet, une sensation ne peut pas causer la mort. Nous verrons plus bas que la correction ou l'incorrection des expressions *mervel get an droug-kalon* lit. 'mourir avec le mal-cœur' = 'mourir d'une attaque cardiaque', **mervel get an droug-penn* 'mourir avec le mal-tête' = 'mourir d'un mal de tête' est un des critères aidant à la lexémisation du vocable DROUG 'mal' (IV-1.4, point 2)).

On peut se demander en quoi le syntagme *mervel get un drougIII.1/V* 'mourir d'un mal-affection/lésion' est un syntagme contraint, méritant une description dans la zone de combinatoire lexicale de ces lexies. En effet, le verbe *mervel* 'mourir' dans la phrase (208)a, où il forme avec *droug-bouzelloù bras* 'grand mal de ventre' un syntagme contraint, a exactement le même sens que dans la phrase (208)b, où il est sélectionné librement :

(208) a. *Marv eo get an droug-bouzelloù bras.* lit. 'Mort est avec le mal-ventre grand.' = 'Il est mort du grand mal de ventre.' JMh
b. *An droug-bouzelloù bras a oa get Yann, ha marv eo ar mintin-mañ.* 'Yann avait le grand mal de ventre, et il est mort ce matin.'

La réponse à cette question est qu'on ne peut pas remplacer *mervel* 'mourir' par n'importe quel verbe synonyme ou quasi-synonyme. Ainsi, la phrase (209)a, où figure le verbe *tremen* 'trépasser', est incorrecte alors que (209)b, qui est synonyme de (208)a-b, peut se dire :

(209) a. **Ur yoc'h bugale a dremene get ar grip.* lit. 'Beaucoup enfants trépassait avec la grippe.'
b. *Ar grip a oa get Yann, ha tremenet eo ar mintin-mañ.* 'Yann avait la grippe, et il a trépassé ce matin.'

Description dans la zone de combinatoire de DROUGIII.1 'mal-affection', de DROUGV 'mal-lésion' et des instances de ces lexèmes:

(210) $\text{Real}_1^{\text{II}},_{\text{mort}}$ = *mervel* 'mourir' [*get* 'avec' ART ~]

11) *Monet* 'partir' = 'mourir', *bout kemeret* lit. 'être pris' = 'être emporté'

Monet 'partir' me semble faire partie du langage populaire mais je pense que *bout kemeret* 'être pris' appartient plutôt au registre littéraire. On rencontre ces verbes surtout en combinaison avec des noms dénotant une maladie ils peuvent également se combiner avec un nom dénotant un *drougIII.1* 'mal-affection'. Nous avons un exemple d'emploi l'élément *monet* dans la phrase suivante :

(211) *Aet 'oa pevar bemp ag ur mEMP ti get ar grippe espagnole.* 'Parti était quatre cinq d'une même maison avec la *grippe espagnole.*' = 'Quatre ou cinq personnes d'une même maison avaient été emportées par la *grippe espagnole.*' JMH

Monet 'partir' est la valeur de la FL $Real_1^{II}$,_{mort} de *DROUGIII.1* 'mal-affection' ainsi que des noms dénotant une affection et dont la définition contient la composante 'qui peut causer la mort'. Je ne pense pas que ce verbe, contrairement à *mervel* 'mourir' vu plus haut, puisse se combiner avec *DROUGV* 'mal-lésion' ; la phrase suivante est incorrecte :

(212) **Aet eo get an troc'h don a oa en e gov.* lit. 'Parti il est avec la coupure profonde qui était dans son ventre.' = 'Il a été emporté par sa profonde coupure au ventre.'

Description dans la zone de combinatoire de *DROUGIII.1* 'mal-affection' et des instances de ce lexème :

(213) $Real_1^{II}$,_{mort} = *monet* 'partir' [get 'avec' ART ~], *bout kemeret* lit. 'être pris' = 'être emporté' [get 'avec' ART ~]

3.3.1.1 La FL NonReal₁

Cette FL a pour sens 'ne pas réaliser « l'objectif inhérent » (du mot-clé)'. Le seul élément de la valeur de cette FL que j'aie trouvé est *gouzañv#3* 'supporter'.

10) *Gouzañv#3* 'supporter'

Quand un être vivant, particulièrement un individu *gouzañv an drougII/IV* 'supporte le mal-douleur/douleur + affection', il ne réalise pas « l'objectif inhérent » de ces lexèmes et qu'en gardant la maîtrise de lui-même, il ne succombe pas à la douleur.

Nous voyons dans l'exemple ci-dessous que *gouzañv#3* 'supporter' cooccure avec *drougIII.1* 'mal-affection' et *kleñvedI.1* 'maladie' :

(214) *Gouzanvamb get pasianted en drougeu, er hlinùedeu e zigoéh genemb.* 'Supportons avec patience les maux, les maladies qui nous touchent.' BSPD

Contrairement au cas précédent, nous n'avons pas ici un syntagme contraint ; « l'objectif inhérent » d'une affection ou d'une maladie est de causer de la douleur et de causer un non-fonctionnement ou la mort de l'être vivant ; mais ce qui est dit ici n'est pas de « ne pas avoir mal, ne pas cesser de fonctionner, ne pas mourir » du fait de l'affection ou de la maladie, mais de ne pas faire quelque chose que l'affection ou la maladie – particulièrement à cause de la douleur qui peut être causée par

elles – pourrait nous amener à faire : ce peut être par exemple se révolter, céder au désespoir, se laisser aller, ...

Description dans la zone de combinatoire de DROUGH^{II} ‘mal-douleur’ et des instances de ce lexème – dont DROUGIV ‘mal-douleur + affection’ :

(215) NonReal₁ = *gouzañv#3* ‘supporter’ [ART ~]

3.3.1.3 La FL AntiReal₂

La FL complexe AntiReal_i a le sens ‘réaliser le contraire de « l’objectif inhérent » (du sens du mot-clé)’ ; le mot-clé est le complément principal de ce verbe, le sujet correspondant à l’ASyntP dont le numéro est donné en indice.

1) *AesaatI.2* ‘guérir’

Nous verrons plus bas (chapitre [VII](#)) qu’un être vivant peut guérir (AESAATI.1a), mais que c’est le cas aussi de la partie du corps d’un être vivant (AESAATI.b) et d’un trouble physiologique (AESAATI.2). Nous avons là trois verbes susceptibles de constituer des éléments de la valeur de AntiReal₁ de noms dénotant des troubles physiologiques, le fait de guérir pouvant bien sûr être interprété comme ‘réaliser le contraire de « l’objectif inhérent » d’une affection’.

Le verbe *aesaatI.1a* (*Yann a aesay* ‘Yann guérira’) est-il un élément fusionné de la valeur de AntiReal₁(L[L = instance de *drougIII.1* ‘mal-affection’]) ? AESAATI.1a n’est pas défini par *‘bout2 nebeutoc’h pe arsav a vout2 un *drougIII.1*’ ‘avoir moins ou cesser d’avoir un mal-affection’ mais par ‘*asrav a vout klañvI.1a*’ ‘cesser d’être malade’ (voir [VII-1.1.1.2.1](#)). Le sens de *KLAÑVI.1a* contient le sémantème ‘*drougIII.1*’, mais il est des cas où on peut avoir un mal-affection et ne pas être *klañvI.1a*. La réponse est donc négative.

Le sens du verbe AESAATI.2 ‘guérir’ (*Ar c’hleñved a aesa* ‘la maladie guérit’) correspond à celui des FL AntiFact_i (voir plus bas, [III-3.3.2.3](#)) et AntiReal_i : un mal qui guérit est un mal qui « réalise le contraire son objectif inhérent » ‘causer le non-fonctionnement’ de l’être vivant. La seule différence entre ces deux FL est d’ordre syntaxique : dans le premier cas, le mot-clé correspond au sujet syntaxique du verbe, dans le second, il correspond à son complément principal. Il existe un cas où le même verbe correspond soit à un AntiFact₀ (*Droug Yann a aesay* ‘le mal de Yann guérira’), soit à un AntiReal₂^{II} (*Yann a aesayI.2 doc’h ar grip* ‘Yann guérira de la grippe’) (voir [VII-1.1.1.3](#)). C’est à ce second cas de figure que nous avons affaire dans les phrases (216)a-b ci-dessous, où on voit que du fait d’un jeu d’actants, l’ASém 1 (le trouble physiologique) correspond à l’ASyntP II :

- (216) a. *Sant Drein a veze pedet evit aesaatI.2 doc’h an droug-bouzelloù.* lit. ‘Saint Adrien était prié pour guérir à le mal-ventre.’ = ‘On priait saint Adrien pour guérir du mal de ventre.’ JMH
b. *Più benak enta e venn guellat[= ‘aesaatI.2’] ag er hleñved-sé (...).* ‘Qui quelque donc veut guérir de la

maladie-là (...).’ = ‘Quiconque veut guérir de cette maladie (...).’ ENVD

AesaatI.2 est donc un élément de la valeur de la FL $\text{AntiReal}_2^{\text{II}}$,_{non-fonctionnement} de DROUGIII.1 ‘mal-affection’, de KLEÑVEDI.1 ‘maladie’ et des noms dénotant des affections. Le verbe *aesaatI.2* ‘guérir’ est-il aussi un élément de la valeur de la FL $\text{AntiReal}_2^{\text{II}}$,_{mort} de ces mêmes lexies ? Logiquement oui : un mal qui guérit non seulement réalise le contraire de « l’objectif inhérent » ‘causer le non-fonctionnement de l’être vivant’ d’un mal ou d’une maladie, il réalise *a fortiori* le contraire de leur « objectif inhérent » ‘causer la mort’ de cet être vivant. Il est donc possible de donner simplement $\text{AntiFact}_0^{\text{II}}$, l’exposant « II » renvoyant ici aux deux objectifs inhérents correspondant au « II » dans la définition de DROUGIII.1 ‘mal-affection’, le non-fonctionnement de l’être vivant et sa mort.

Quand un être vivant *aesaI.2* ‘guérit’ d’un mal, le mal cesse pour l’être vivant en question, et *AESAATI.2* est donc un élément commun de la valeur des FL $\text{AntiReal}_2^{\text{II}}$ et de la FL FinOper_2 des noms dénotant des troubles physiologiques. Comme le propose S. Kahane (2003), je donne ci-dessous une description commune de ces deux FL, qui remplace celle que nous avons vue plus haut (voir III-3.2.3.1.2).

Description dans la zone de combinatoire de DROUGIII.1 ‘mal-affection’, de DROUGV ‘mal-lésion’ et des instances de ce lexème :

(217) $\text{AntiReal}_2^{\text{II}}$ ($\Rightarrow \text{FinOper}_2$) = *aesaatI.2* ‘guérir’ [*doc’h* lit. ‘à’ = ‘de’ ART ~]

Remarque. Nous verrons plus bas que *AESAATI.2* est également un élément de la valeur de la FL complexe AntiFact_0 de ces verbes, dans des syntagmes du type *Ar ruzell a aesa (anezhi hec’h-unan)* ‘La rougeole guérit (toute seule)’.

3.3.2 Les FL de la famille Fact_i

La FL Fact_i est un verbe de réalisation qui prend le mot-clé comme sujet syntaxique. Le numéro en indice indique à quel ASém de ce mot-clé correspond le complément principal. En breton, cet ASém peut être l’ASém 1, auquel cas on aura un Fact_1 , ou il peut aussi exister des cas où l’ASém n’est pas exprimé et dans ce cas, on a affaire à un Fact_0 .

Je vais traiter ci-dessous de la valeur des FL Fact_0 , Fact_1 , AntiFact_0 et AntiFact_1 des noms de ce champ sémantique.

3.3.2.1 La FL Fact_0

1) *Tenniñ d’ar marv* lit. ‘tirer à la mort’ = ‘être mortel’, *kas ar marv* lit. ‘envoyer la mort’ = ‘être mortel’

Nous avons un exemple d’emploi de cette expression verbale dans la phrase ci-dessous :

(218) a. *Er hlinùed sé ne den ket d’er marù.* lit. ‘La maladie là ne tire pas à la mort.’ = ‘Cette maladie n’est pas mortelle.’ AVIE

b. *Bout 'h eus kleñvedoù hag a gas ar marv*. lit. 'Être est maladies qui envoit la mort.' = 'Il y a des maladies qui provoquent la mort.' J. Maho

Bien qu'il soit théoriquement possible de dire ^{???}*tenniñ ar vugale vihan d'ar marv* lit. 'tirer les petits enfants à la mort' = 'être mortel pour les petits enfants' et ^{???}*kas ar marv d'an evned* lit. 'envoyer la mort aux oiseaux' = 'être mortel pour les oiseaux' je ne pense pas que ces expressions soient idiomatiques ; il me semble qu'elles s'emploient toujours sans complément. C'est pourquoi je pense qu'il s'agit d'un $Fact_0$ et non d'un $Fact_1$. S'il s'avérait que les expressions que je donne ci-dessus comme incorrectes étaient du bon breton, il faudrait les classer différemment. Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 'mal-affection' ainsi que des instances de ce lexème :

(219) $Fact_0^{II} \setminus_{mort}$ = *tenniñ d'ar marv* lit. 'tirer à la mort' = 'être mortel', *kas ar marv* lit. 'envoyer la mort' = 'être mortel'

3.3.2.2 La FL $Fact_1$

1) *Bout é labourat* 'être à travailler'

(220) a. *'Veze an derzhienn doc'h er labourat, dao, dao, dao !* lit. 'Était la fièvre à le travailler, boum, boum, boum !' = 'La fièvre le travaillait, (...)' JS

c. « *Gwasket d'ar c'hañser* », *ema doc'h ma labourat noz ha deiz*. lit. ' (Op)pressé à le cancer », est à me travailler nuit et jour.' = ' Oppressé par le cancer », je le ressens nuit et jour. JS

Un être vivant qu'une affection « est en train de travailler » est un individu qui ressent douloureusement l'affection en question, et que ceci l'empêche de vivre normalement ; nous avons donc une actualisation de deux « objectifs » inhérents du mal-affection, la douleur et le non-fonctionnement. Ceci présuppose aussi que l'affection en question soit intense.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 'mal-affection', DROUGIV 'mal-douleur + affection', ainsi que des instances de ces lexèmes :

(221) $Fact_1^I$ ($\Rightarrow Fact_1^{II}$ 'non-fonctionnement', [Magn + $Func_1$]) = *bout é labourat* [N_X] 'être en train de travailler' [N_X]

2) *Derc'hel àr A_{poss} gwele lit 'tenir sur A_{poss} lit' ≈ 'clouer au lit'*

Nous avons deux exemples d'emploi de cette expression dans les phrases ci-dessous :

(222) a. *En derhien-sé en dalhas ar é hulé épad miz*. lit. 'La fièvre-là le tint sur son lit pendant 4 mois.' = 'La fièvre le cloua au lit pendant 4 mois.' BSPD

b. [*Er merhed-sé*], *dalhet ar ou gulé a houdé pèl amzér get klinùedeu ne oé ket a huellat dehé, (...)*. lit. '[Ces femmes], tenu sur leur lit depuis long temps avec des maladies n'était pas de guérir à elles, (...)' = '(Ces femmes), clouées au lit depuis longtemps par des maladies incurables, (...)' IVAL

Cette expression a le sens '(mal) cause que l'individu X ne peut pas fonctionner normalement, X étant obligé de rester étendu sur son lit'. La causation du non-fonctionnement d'un être vivant est

une composante de la définition de DROUGIII.1 ‘mal-affection’ ainsi que de DROUGV ‘mal-lésion’. Le fait que X soit ainsi immobilisé du fait du « mal » suppose que ce mal soit assez intense.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 ‘mal-affection’, DROUGIV ‘mal-douleur + affection’ et de DROUGV ‘mal-lésion’, ainsi que des instances de ces lexèmes :

(223) $\text{Fact}_1^{\text{II}}$ ‘non-fonctionnement, X devant rester alité’ (\Rightarrow [Magn + Func_1]) = *derc’hel* [N_X] àr A_{poss} *gwele* lit. ‘tenir [N_X] sur A_{poss} lit’ = ‘clouer [N_X] au lit’

Comme on le voit, il s’agit d’une FL non standard.

L’expression à la voix passive qu’on a en (222)b me semble plus idiomatique que l’expression à la voix active en (222)a. Si une étude plus approfondie de cette expression confirmait cette impression, il faudrait plutôt la décrire comme un élément de la valeur de FL Real_1 , de la façon suivante :

(224) $\text{Real}_1^{\text{II}}$ ‘non-fonctionnement’ de telle façon que X doit rester au lit (\Rightarrow [Magn + Func_1]) = *bout dalc’het* àr [A_{poss}] *gwele* lit. ‘être tenu sur [A_{poss}] lit’ = ‘être cloué au lit’

3.3.2.3 La FL AntiFact_0

La FL AntiFact_0 a le sens ‘réaliser le contraire de « l’objectif inhérent »’ du mot-clé de la FL. Comme déjà dit en [III-3.2.3.2](#), les FL FinFunc_1 et AntiFact_1 des noms dénotant des DROUGIII.1 ‘mal-affection’, DROUGIV ‘mal-douleur + affection’ et DROUGV ‘mal-lésion’ partagent les mêmes valeurs. Il s’agit pour les FL FinFunc_0 et AntiFact_0 des verbes *aesaatI.2* ‘guérir’ (*An drougIII.1 a aesay* ‘le mal-affection guérira’), *pasiñ* ‘passer’, *monet àr-raok#2* <*monet kuit#2*, *partiiñ#2*> ‘partir’, *torriñ* lit. ‘se.casser’ = ‘guérir’. Plus précisément, ce sont des éléments de la valeur de la FL $\text{AntiFact}_0^{\text{II}}$ ‘non-fonctionnement’ des noms dénotant des troubles physiologiques et de la valeur de la FL $\text{AntiFact}_0^{\text{II}}$ ‘mort’, de ces mêmes lexies (voir [III-3.3.1.3](#)), c’est-à-dire qu’il s’agit simplement de la FL $\text{AntiFact}_0^{\text{II}}$. Nous avons vu qu’une affection qui guérit est aussi une affection qui commence à ne plus être et *aesaatI.2* est également un élément de la valeur FinFunc_0 de ces lexies.

Des exemples d’emploi de ces verbes ont été donnés en [III-3.2.3.2.1.1](#) et je ne les répète donc pas ici, pas plus que je ne répète les explications générales.

1) *AesaatI.2* ‘guérir’

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 ‘mal-affection’, DROUGIV ‘mal-douleur + affection’, DROUGV ‘mal-lésion’ et des instances de ces lexèmes :

(225) $\text{AntiFact}_0^{\text{II}}$ (\Rightarrow FinFunc_0) = *aesaatI.2* ‘guérir’

2) *Pasiñ* ‘passer’, *monet àr-raok#2* <*monet kuit#2*, *partiiñ#2*> ‘partir’

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGII ‘mal-douleur’, DROUGIII.1 ‘mal-affection’, DROUGIV ‘mal-douleur + affection’ et des instances de ces lexèmes :

(226) $\text{AntiFact}_0^{\text{II}} (\Rightarrow \text{FinFunc}_0) = \text{pasiñ}$ ‘passer’, *monet àr-raok* <*monet kuit, partiiñ*> ‘partir’
 3) *Torriñ lit.* ‘se.casser’

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGII ‘mal-douleur’, DROUGIV ‘mal-douleur + affection’, TERZHIENN ‘fièvre’, KLEÑVEDI.1 ‘maladie’ et des lexies qui sont des instances de ces lexèmes :

(227) $\text{AntiFact}_0^{\text{II}} (\Rightarrow \text{FinFunc}_0) = \text{torriñ}$ ‘se.casser’

3.3.2.4 Des FL $\text{AntiFact}_{1/2}$?

Ces FL ont le même sens que la précédente, la différence entre elles résidant dans le fait que l’ASém 1 pour AntiFact_1 et l’ASém 2 pour AntiFact_2 sont exprimables. Ce qui a été dit à propos des éléments des valeurs de $\text{FinFunc}_{1/2}$ vaut ici et je ne me répéterai donc pas.

Description (partiellement hypothétique) dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 ‘mal-affection’ et des instances de ce lexème :

(228) a. $\text{AntiFact}_1 (\Rightarrow \text{FinFunc}_1) = \text{lemel}$ ‘partir’ [*get* ‘avec’ N_X], ?*monet* ‘partir’ [*diàr* ‘de.sur’ N_X]
 b. $\text{AntiFact}_2 (\Rightarrow \text{FinFunc}_2) = ?\text{lemel}$ ‘partir’ [*get* ‘avec’ N_Y], ?*monet* ‘partir’ [*diàr* ‘de.sur’ N_Y]

3.4 Les verbes causatifs

Les verbes causatifs sont de trois types : Caus de sens ‘causer (que quelque chose soit)’, Liqu ‘causer (que quelque chose ne soit pas)’ et Perm ‘permettre (que quelque chose soit)’. Ces FL apparaissent presque toujours dans des FL complexes. Je parlerai ci-dessous des FL de la famille Caus puis de celles de la famille Liqu . Je n’ai pas trouvé qu’une seule FL complexe contenant la FL Perm , dont il sera finalement question.

3.4.1 Les FL de la famille Caus

Je vais traiter ci-dessous successivement de la FL complexe CausFunc_i , des FL de la famille CausAntiFact_0 , des deux FL CausPredMinus et CausPredPlus et enfin de la FL CausCont .

3.4.1.1 La FL CausFunc_i

J’ai relevé des éléments des valeurs des FL CausFunc_1 et CausFunc_2 . Nous allons les voir successivement.

3.4.1.1.1 La FL CausFunc_1

Cette FL a pour sens ‘causer que (le trouble) soit à X’.

1) *Bountiñ* lit. 'bouter' ≈ 'inoculer'

Nous avons un exemple d'emploi de ce verbe dans la phrase suivante :

(229) *Diavézerion merhat, hag e bik er réral, en un dremen étaltè, hag e vout elsé ur hlenùed getè !* lit. 'Des.étrangers, sans doute, qui pique les autre, en passant à.côté.d'eux, et qui boute comme.ça une maladie avec.eux !' = 'Des étrangers, sans doute, qui piquent les autres et qui leur inoculent ainsi une maladie !' KMDR

Je pense que ce verbe ne peut se combiner qu'avec les noms dénotant une maladie contagieuse, ainsi qu'avec le nom *KLEÑVEDI.1* 'maladie', en tant que lexème correspondant à la CG de la définition des noms dénotant ce type de maladie, et de *DROUGIII.1* 'mal-affection', '*drougIII.1*' étant la CG de la définition de *KLEÑVEDI.1*.

Description dans la zone de combinatoire de *DROUGIII.1* 'mal-affection', de *KLEÑVEDI.1* 'maladie' et des instances de ce lexème dénotant une maladie contagieuse :

(230) $\text{CausFunc}_1 = \textit{bountiñ}$ lit. 'bouter' ≈ 'inoculer' [ART ~ *get* 'avec' N_X]

2) *Reiñ* 'donner'

Ce verbe apparaît dans les exemples suivants :

(231) a. *Elsé ne oè tu erbet d'en hani klanù rein é glenùed d'en hani iah.* lit. 'Comme.ça n'était moyen aucun à le celui malade donner sa maladie à le celui sain.' = 'Ainsi le malade ne pouvait pas contaminer celui qui était en bonne santé.' DHKN

b. *Ean e hré er yehaid de ol er ré clan.* lit. 'Il donnait la santé à tout les ceux malade.' = 'Il rendait la santé à tous les malades.' AVSM

Je pense que, comme dans le cas de *bountiñ* ≈ 'inoculer' vu précédemment, ce verbe ne peut se combiner qu'avec les noms dénotant une maladie contagieuse, ainsi qu'avec *KLEÑVEDI.1* 'maladie' et *DROUGIII.1* 'mal-affection'.

On ne peut *reiñ ur c'hleñved* lit. 'donner une maladie' = 'transmettre une maladie' que si on en est soi-même atteint. L'être vivant transmettant la maladie étant un ASém optionnel – l'ASém 3 – de *KLEÑVEDI.1* 'maladie', une précision sera apportée au nom de la FL : il s'agit d'un $\text{Caus}_3\text{Func}_1$ de *KLEÑVEDI.1* 'maladie' et des noms dénotant des maladies contagieuses. L'indice «₃» fait référence à l'ASém 3, le causateur de la maladie.

Description dans la zone de combinatoire de *KLEÑVEDI.1* 'maladie' et des instances de ce lexème dénotant une maladie contagieuse :

(232) $\text{Caus}_3\text{Func}_1 = \textit{reiñ}$ 'donner' [ART ~ *da* 'à' N_X]

Comme on peut le voir en (231)b, le collocatif *reiñ* 'donner' ne concerne pas uniquement les noms dénotant un mal, une affection : il est question ici du lexème *YEC'HED2* 'bonne.santé'. Du fait que le causateur de la bonne santé n'est pas un ASém de *YEC'HED2*, le nom de la FL est un peu différent :

il s'agit simplement ici d'un CausFunc_1 de ce lexème.

Description dans la zone de combinatoire de YEC'HEDLb 'bonne.santé' :

(233) $\text{CausFunc}_1 = \text{reiñ}$ 'donner' [ART ~ da 'à' N_X]

2) *Gober* 'faire'

Gober 'faire' est l'élément principal, et peut-être unique, de la valeur de la FL CausFunc_1 du lexème DROUGII 'mal-douleur' :

(234) a. *Sort-se 'rae drougII evelkent !* 'Qu'est-ce que ça faisait mal !' [à propos d'engelures] JMh

b. *Diwallit ! C'hwi 'ra drougII din !* 'Attention ! Tu me fais mal !'

Notons que *gober* 'faire' n'est pas un élément de CausFunc_1 de DROUGII 'mal-douleur' dans l'exemple suivant :

(235) *Ma brec'h 'ra droug din.* lit. 'Mon bras fait mal-douleur à.moi.' = 'Mon bras me fait mal.'

Ici, *gober* 'faire' est un Oper_2 de DROUGII (voir [IV-1.2](#)). On peut exprimer exactement le même sens en disant (236), où il est clair qu'il n'y a pas de causation :

(236) *Droug am eus da ma brec'h.* lit. 'Ai mal à mon bras.' = 'J'ai mal au bras.'

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGII 'mal-douleur' :

(237) $\text{CausFunc}_1 = \text{gober}$ 'faire' [~ da 'à' N_X]

3.4.1.1.2 La FL CausFunc_2

Cette FL a pour sens 'causer que (le trouble) soit à Y'.

1) *Gober* 'faire'

Nous avons un exemple d'emploi de cet élément de la valeur de la FL CausFunc_2 dans la phrase suivante :

(238) *'M eus graet drougV da ma gar, met monet a ra àr wellaat.* lit. 'Ai.moi fait mal-lésion à ma jambe, mais ?elle/ça.va sur améliorer.' = 'Je me suis fait mal à la jambe, mais ?elle/ça va mieux.' JMh

On voit ici qu'une action de l'individu a causé que l'individu a un mal-lésion à une partie de son corps.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGV 'mal-lésion' :

(239) $\text{CausFunc}_2 = \text{gober}$ 'faire' [~ da 'à' N_Y]

3.4.1.2 Les FL de la famille CausFact_0

Cette FL complexe a pour sens 'causer que (le trouble) réalise son « objectif inhérent »'. Je doute qu'il n'existe pas de valeur pour cette FL en ce qui concerne les troubles physiologiques. Par contre, il existe des verbes qui sont des éléments de la valeur de la FL complexe CausAntiFact_0 et de celle de la FL non standard *essayer de* CausAntiFact_0 . C'est dans cet ordre que je vais les présenter

ci-dessous.

3.4.1.2.1 La FL *CausAntiFact₀*

Cette FL a le sens ‘causer que (quelque chose) ne réalise pas son « objectif inhérent »’. Quand le mot-clé de *CausAntiFact₀* est un nom dénotant un trouble physiologique, les éléments de la valeur de cette FL sont également des éléments de la valeur de la FL complexe *LiquFunc₀* ‘causer que (le trouble physiologique) cesse’. Les valeurs de ces deux FL étant les mêmes, elles doivent faire l’objet d’une seule description dans la zone de combinatoire lexicale des noms dénotant des troubles physiologiques, sous la forme *CausAntiFact₀* (\Rightarrow *LiquFunc₀*).

1) *AesaatII.2b* ‘guérir’

AesaatII.2b est l’élément principal de la valeur de la FL *CausAntiFact₀* de *DROUGIII* ‘mal-affection’ et de *DROUGV* ‘mal-lésion’. Dans l’exemple ci-dessous, *droug* est ambigu : il peut s’agir du lexème *DROUGIII.1* ou du lexème *DROUGV*. Le fait que *droug* y cooccurre avec *kleñvedI.1* laisse raisonnablement penser qu’il s’agit du premier de ces deux lexèmes :

(240) *Guéharal er hauh-dén e vezé impléet eit guellat*_[= aesaatII.2b] *de glenùedeu ha de zrougeuIII.1 eahus.* lit.

‘Autrefois la merde-homme était employé pour guérir à maladies et à maux-affections horrible.’ =

‘Autrefois, on se servait de la merde humaine pour guérir des maladies et des maux horribles.’ HBPD

AesaatII.2b peut également se combiner avec le lexème *DROUGIV* ‘mal-douleur + affection’, mais uniquement dans le cas où cette douleur est récurrente et est donc le symptôme d’une affection durable. *AesaatII.2b* n’actualise pas la composante ‘douleur’ de la définition de *DROUGIV* car la phrase ci-dessous est incorrecte :

(241) **Dec’h am boa droug-penn hag ar medisinour en doa aesaetII.2b din, met ar mintin-mañ ‘m eus droug-penn arre.* ‘Hier j’avais un mal de tête et le médecin m’avait guéri, mais ce matin j’ai à nouveau un mal de tête.’

Cette phrase est incorrecte parce que, dans la réalité extralinguistique, seule la douleur est soulagée, momentanément. Le fait que l’individu ait à nouveau mal dès le lendemain montre que l’affection n’a pas été guérie. La description de *AESAATII.2b* ‘guérir’ dans la zone de combinatoire lexicale de *DROUGIV* ‘mal-douleur + affection’ doit rendre compte de ce fait. Je pense que ceci peut se faire au moyen d’une contrainte dans la description de la FL, comme proposé ci-dessous. Ceci est cohérent avec le fait que *aesaatII.2b* ne se combine pas avec *DROUGII* ‘mal-douleur’.

Description dans la zone de combinatoire lexicale *DROUGIII.1* ‘mal-affection’, de *DROUGV* ‘mal lésion’ et des instances de ces lexèmes :

(242) *CausAntiFact₀* (\Rightarrow *LiquFunc₀*) = *aesaatII.2b* ‘guérir’ [(*da* ‘à’) ART ~]

Description dans la zone de combinatoire lexicale de *DROUGIV* ‘mal-douleur + affection’ :

(243) CausAntiFact₀ (=> LiquFunc₀) = *aesaatII.2b* ‘guérir’ [(da ‘à’) ART ~] | le *drougIV* est récurrent chez X

2) *Arrestiñ* ‘arrêter’

Cette FL est illustrée dans l’exemple suivant :

(244) (...) *é komz dein ag er remedeu e rè ean aveit arrest er red-kov.* ‘(...) il me parle des remèdes qu’il faisait pour arrêter la dysenterie/diarrhée.’ KMDR

Il n’est pas sûr que *arrestiñ* ‘arrêter’ puisse se combiner avec n’importe quel nom dénotant une affection : les expressions ^{???}*arrestiñ ar ruzell* <*ar grip, ar sida, ...*> (*en un den*) ‘arrêter la rougeole <la grippe, le sida> (chez quelqu’un)’ me semblent incorrectes. Dans le cas de *red-kov* ‘dysenterie/diarrhée’, nous avons affaire à une affection (inflammation de l’intestin) qui se manifeste par un processus (selles liquides répétitives) ; c’est ce processus qui est actualisé par *arrestiñ* : arrêter la diarrhée équivaut à faire cesser l’affection. *Arrestiñ* pourra se combiner également avec *DIWAD* ‘hémorragie’ et sans quelques autres lexies du même type.

Il n’est pas certain que *arrestiñ* puisse également se combiner avec *DROUGII* ‘mal-douleur’, bien qu’il s’agisse d’un fait durable et qui peut donc prendre fin. Même chose pour *DROUGIV* ‘mal-douleur + affection’. En effet, les phrases suivantes ne me semblent pas correctes :

(245) a. **DrougII am eus da man dant ha kemeret em eus ur c’hached evit arrestiñ an drougII.* lit. ‘Mal-douleur ai à ma dent et pris ai un cachet pour arrêter le mal-douleur.’ = ‘J’ai mal à la dent et j’ai pris un cachet pour faire cesser la douleur.’

b. ^{???}*An drammoù-se a gemeran evit arrestiñ an droug-penn.* lit. ‘Les médicaments-là prends.moi pour arrêter le mal-tête.’ = ‘Je prends ces médicaments pour faire cesser le mal de tête.’

Enfin, *arrestiñ* ne peut pas se combiner avec *DROUGV* ‘mal-lésion’.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de *RED-KOV* ‘dysenterie/diarrhée’ et *DIWAD* ‘hémorragie’ :

(246) CausAntiFact₀ (=> LiquFunc₀) = *arrestiñ* ‘arrêter’ [ART ~]

3) *Torriñ* lit. ‘casser’

Ce verbe apparaît dans l’exemple ci-dessous :

(247) *Chetu perak n’en des ket hoah, hiziù, displeget gir erbet azivout é glenùed, na konzet ag en treu e jauj bout groeit aveit en torrein, pé ataù aveit en habaskat.* lit. ‘Voilà pourquoi il n’a pas encore, aujourd’hui, raconté mot aucun à propos de sa maladie, ni parlé de les choses il convient être fait pour la casser, ou au moins pour la calmer.’ = ‘Voilà pourquoi il n’a pas encore, aujourd’hui, dit mot de sa maladie, ni parlé de ce qu’il convient de faire pour la guérir, ou du moins pour la calmer.’ BRTG

Torriñ ‘casser’ est un verbe causatif correspondant au verbe *torriñ* ‘se.casser’ vu plus haut (III-3.2.3.2.1.1). Les explications valant pour *torriñ* ‘se.casser’ valent également pour *torriñ* ‘casser’ et je ne les répète donc pas ici.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGII ‘mal-douleur’, DROUGIV ‘mal-douleur + affection’, TERZHIENN ‘fièvre’, KLEÑVEDI.1 ‘maladie’ et des lexies qui sont des instances de ces lexèmes :

(248) CausAntiFact₀ (=> LiquFunc₀) = *torriñ* ‘casser’ [ART ~]

4) *Troc’hiñ* lit. ‘couper’

Nous avons un exemple d’emploi de ce verbe ci-dessous :

(249) *Eit trohein un derhian, (...)*. lit. ‘Pour couper une fièvre, (...)’ = ‘(On ne dérangeait l’infirmière que) pour faire tomber une fièvre.’ HBPD

Troc’hiñ ‘couper’ est un synonyme de *torriñ* ‘casser’ vu précédemment. Il existe une différence, cependant, entre ces deux verbes : *torriñ* ‘casser’ peut être défini par ‘kaoziñ ma torr’ ‘causer que se.casse’ alors que *troc’hiñ* ne peut pas être défini par *‘kaoziñ ma troc’h’ ‘causer que se.coupe’ étant donné qu’il n’existe pas de verbe non causatif *TROC’HIÑ ‘se.couper’ qui aurait le sens ‘cesser (d’être)’ en combinaison avec un nom dénotant un trouble physiologique.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGII ‘mal-douleur’, DROUGIV ‘mal-douleur + affection’, TERZHIENN ‘fièvre’, KLEÑVEDI.1 ‘maladie’ et des lexies qui sont des instances de ces lexèmes :

(250) CausAntiFact₀ (=> LiquFunc₀) = *troc’hiñ* lit. ‘couper’ = ‘guérirII.2b’

3.4.1.2.2 La FL non standard *esae* ‘essayer de’ CausAntiFact₀

Il s’agit d’une FL non standard de sens ‘s’efforcer de causer que le contraire (du trouble) se réalise’.

1) *Soagniñ* ‘soigner’

Ce verbe apparaît dans la phrase suivante :

(251) *Met pegement a gleñvedoù ‘oa soagnet en amzer-se ?* ‘Mais combien de maladies étaient soigné à.le temps-là ?’ = ‘Mais combien de maladies soignait-on à cette époque ?’ JMc

Je ne pense pas que *soagniñ* ‘soigner’ puisse se combiner avec DROUGIV ‘mal-douleur + affection’.

Ce verbe correspond à la fois au sens de la FL *essayer de* CausAntiFact₀ ‘essayer de causer que le contraire (du trouble) se réalise’ et à celui de la FL *essayer de* LiquFunc₀ de sens ‘essayer de causer que (le trouble) cesse’.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 ‘mal-affection’, DROUGV ‘mal-lésion’ et des instances de ces lexèmes :

(252) *essayer de* CausAntiFact₀ (=> *essayer de* LiquFunc₀) = *soagniñ* ‘soigner’ [ART ~]

2) *Diskontiñ* lit. ‘décompter’ ≈ ‘soigner en utilisant des formules magiques’

Un individu qui « décompte » est un individu qui prononce des paroles magiques supposées avoir un effet sur le mal. Nous en avons un exemple d’emploi dans la phrase suivante :

(253) *C'hwi 'ziskonta doc'h an drougoù*III.1 ? lit. 'Vous décomptez à les maux-affections ?' = 'Vous guérissez les maux ?' [À propos d'un individu ayant la gale] JS

Il s'agit d'un élément de la valeur d'une FL non standard contenant le sémantème 'essayer de' car on peut très bien dire que le guérisseur a « décompté » mais que le mal est toujours là.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.1 'mal-affection', DROUGV 'mal-lésion' et des instances de ces lexèmes :

(254) *essayer de CausAntiFact₀ en utilisant des formules magiques (= > essayer de LiquFunc₀) = diskontiñ* lit. 'décompter' ≈ 'soigner en utilisant des formules magiques' [*doc'h 'à' <evit 'pour'> ART ~]*

3.4.1.3 La FL CausPredMinus

La FL *PredMinus* a le sens '(quelque chose) est moins (intense)' ; la FL *CausPredMinus* a donc le sens 'causer que (quelque chose) est moins (intense)'.

1) *Distan* 'apaiser, faire régresser'

Nous avons deux exemples d'emploi de ce verbe dans les phrases suivantes :

(255) a. (...) *en hé doè kavet ur voéz hag e iè de labourat aveit distan d'é glenùed*. lit. '(...) qu'elle avait trouvé une femme qui allait à travailler pour apaiser à sa.à.lui maladie.' = '(...) qu'elle avait trouvé une femme qui allait s'efforcer de faire reculer sa maladie.' DHKN

b. *Er voulig-sé lakeit én dant krouiz e zistañna d'en droug*II. 'Cette petite boule mise dans la dent creuse apaise la douleur.' LH, *Lizheroù*

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGII 'mal-douleur', DROUGIII.1 'mal-affection' et des instances de ces lexèmes :

(256) *CausPredMinus = distan* 'apaiser' [*da 'à' ART ~]*

2) *Habaskaat* 'modérer'

Ce verbe apparaît dans la phrase ci-dessous :

(257) *Chetu perak n'en des ket hoah, hiziù, displéget gir erbet azivout é glenùed, na konzet ag en treu e jauj bout groeit aveit en torrein, pé ataù aveit en habaskat*. lit. 'Voilà pourquoi il n'a pas encore, aujourd'hui, raconté mot aucun à propos de sa maladie, ni parlé de les choses il convient être fait pour la casser, ou au moins pour la calmer.' = 'Voilà pourquoi il n'a pas encore, aujourd'hui, dit mot de sa maladie, ni parlé de ce qu'il convient de faire pour la guérir, ou du moins pour la calmer.' BRTG

Dans cet exemple, le contexte donne à savoir que la « réduction des effets de la maladie » dont il est question concerne le bon fonctionnement de l'être vivant atteint de la maladie ; il n'est pas ici question de douleur. À strictement parler, donc, il faudrait pour cet exemple donner la FL comme ci-dessous, la composante donnée entre parenthèses donnant à savoir que c'est cet « objectif inhérent » qui est concerné et non pas l'objectif inhérent 'douleur' :

(258) CausPredMinus : (II ‘non-fonctionnement’) *habaskaat* lit. ‘modérer’ [ART ~]

Il ne fait cependant guère de doute que, dans d’autres contextes, *habaskaat* pourrait aussi dénoter une diminution de la douleur – et non seulement de la capacité à fonctionner normalement – consécutive à la maladie ; exactement comme dans le cas de *distan* ‘calmer’ vu plus haut. Il me semble d’ailleurs que, dans le contexte d’un trouble physiologique, *distan* et *habaskaat* sont synonymes.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGII ‘mal-douleur’, DROUGIII.1 ‘mal-affection’ et des instances de ces lexèmes :

(259) CausPredMinus = *habaskaat* ‘apaiser’ [(da ‘à’) ART ~]

3) *Uziñ* ‘user’

Dans l’exemple ci-dessous, le verbe *uziñ* ‘user’ (*e yec’hedI.b* ‘sa bonne.santé’) a le sens de ‘causer que la bonne santé soit moins intense’ :

(260) *Un ivraign e goll é speret a nebedigueu, e uz é yéhæd, (...)*. ‘Un ivrogne perd son esprit petit-à-petit, s’use la santé, (...)’ IS

YEC’HEDI.b ‘bonne santé’ ne dénote pas un trouble physiologique mais ce lexème appartient au champ sémantique « partie du corps (...) » et sa description ici est légitime.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de YEC’HEDI.b ‘bonne santé’ :

(261) CausPredMinus = *uziñ* ‘user’ [ART ~]

3) *Bihanaat* lit. ‘rapetisser’ = ‘faire reculer’

Dans l’exemple ci-dessous, le verbe *bihanaat* lit. ‘rapetisser’ a le sens de ‘causer que la maladie soit moins intense, en termes de nombres d’êtres vivants atteints’ :

(262) *Bihanaet eo bet ar c’hleñved-se a-c’houde*. lit. ‘Diminué est été la maladie-là depuis.’ = ‘On a fait reculer cette maladie depuis.’ JS

Description dans la zone de combinatoire lexicale de KLEÑVEDI.1 ‘maladie’ et des lexies instances de ce lexème :

(263) CausPredMinus₁^{quant} = *bihanaat* lit. ‘rapetisser’ [ART ~]

3.4.1.4 La FL CausPredPlus

Comme dit plus haut, la FL CausPredPlus a le sens ‘causer que (quelque chose) soit plus intense’.

1) *Gwashaat* ‘empirer’

Nous avons deux exemples d’emploi de ce verbe dans les phrases suivantes :

(264) a. *Àr hleñved e greské é ankén, ag an ankén e hoahé èùé d’é gleñved*. ‘La maladie augmentait son angoisse, et l’angoisse faisait aussi empirer sa maladie.’ EUNO

b. *Mar en dës er vertu de duèmmein, ean e oaha clinhuæd er-ré en devai dobér a vout refrefquét.* lit. 'Si il a la vertu de chauffer, il empire maladie les-ceux a besoin d'être rafraîchi.' = 'Si (le médicament) a la vertu de réchauffer (le corps du malade), il aggrave la maladie de ceux dont la température doit baisser.' MG

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGHII 'mal-douleur', DROUGHIII.1 'mal-affection' et des instances de ces lexèmes :

(265) CausPredPlus = *gwashaat* 'empirer' [(da 'à') ART ~]

3.4.1.5 La FL CausCont

Cette FL complexe a le sens 'causer que (quelque chose) continue'.

1) *Magiñ* 'nourrir'

Ce verbe apparaît dans l'exemple suivant où il est question de la fièvre :

(266) '*Faote ket tra ebet evit magiñ an derzhienn.* lit. "Fallait pas chose aucun pour nourrir la fièvre." = 'Il ne fallait rien (donner au patient) qui puisse alimenter la fièvre.' AJ

Une recherche plus approfondie serait nécessaire pour s'assurer qu'il ne s'agit pas en réalité d'une FL non standard contenant la FL CausCont. En effet, est-il correct de dire *magiñ an derzhienn* 'alimenter la fièvre' dans la situation où un individu causerait que la fièvre continue chez un malade en le maintenant au chaud, par exemple ? Ou au contraire ce verbe ne peut-il s'employer que dans le cas où le causateur donne au malade une substance (normalement un aliment ou une boisson) qui entretient la fièvre, comme si cette substance nourrissait un être vivant ? Dans le premier cas, *magiñ* serait décrit comme un élément de la valeur de la FL CausCont(*terzhienn* 'fièvre'), dans le second, il s'agirait d'une FL non standard : CausCont en administrant à X une substance(*terzhienn* 'fièvre').

Il n'est pas sûr que ce verbe puisse se combiner avec toutes les lexies dénotant une affection. L'expression *magiñ ar grip* 'nourrir la grippe' semble étrange, mais peut-être est-ce uniquement pour des raisons pragmatiques ; en effet, la grippe n'a pas la réputation de prospérer grâce à tel aliment ou telle boisson, ou telle substance en général. Dans le cas où il s'avérait que telle substance avait cette propriété, l'expression *magiñ ar grip* cesserait d'avoir ce caractère étrange.

Par prudence, je me contenterai ici de dire que *magiñ* se combine uniquement avec TERZHIENN, et seulement dans le cas où il s'agit de l'administration d'une substance à l'être vivant fiévreux X.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de TERZHIENN 'fièvre' :

(267) CausCont en administrant une substance à X = *magiñ* 'nourrir' [ART ~]

3.4.2 Les FL de la famille Liqu

La FL *Liqu* a le sens ‘causer que (quelque chose) n’est pas’. Elle se rencontre presque toujours dans le cadre d’une FL complexe. Je vais parler ci-dessous des éléments des valeurs des FL complexes *LiquFunc₀* et *LiquOper₁*.

3.4.2.1 La FL *LiquFunc₀*

La FL *LiquFunc₀* a pour sens ‘causer que (quelque chose) n’est pas’. L’expression de l’ASém₁ du mot-clé de la FL est impossible. Nous avons vu plus haut que dans le cas d’un mot-clé dénotant un trouble physiologique, le fait de ‘causer que le trouble cesse’ est équivalent à celui de ‘causer que le trouble ne « réalise pas son objectif inhérent »’. Ce sens est celui de la FL complexe *CausAntiFact₁*. Les valeurs de ces deux FL complexes étant les mêmes, je ne répète pas ici ce qui a été dit à l’occasion de la description de la valeur de la FL *CausAntiFact₀* des noms dénotant des troubles physiologiques (voir [III-3.4.1.2.1](#)).

3.4.2.2. La FL *LiquOper₁*

Cette FL complexe a le sens ‘causer que (quelque chose) n’est pas à X’.

1) *Tenniñ* ‘tirer’

Nous avons un exemple d’emploi de ce verbe ci-dessous :

(268) *Engorto mat é de vonet bet er pen get hé sonj : tennein Mikél a glenùed.* lit. ‘Dans.l’attente bien est à aller jusque le bout avec sa pensée : tirer Mikel de maladie.’ = ‘Elle espère bien aller jusqu’au bout de son idée : guérir Mikel.’ DHKN

Tenniñ unan bennak a glenñved lit. ‘tirer quelqu’un de maladie’ signifie bien ‘causer que quelqu’un n’a pas une maladie’. Je pense qu’outre *KLEÑVEDI.1*, *tenniñ* ‘tirer’ peut se combiner avec un nom dénotant une maladie, par exemple, *sida* ‘sida’. Il n’est pas certain par contre que ce verbe puisse se combiner avec les noms dénotant un *drougIII.1* ‘mal-affection’.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de *KLEÑVEDI.1* ‘maladie’ et des lexies qui sont des instances de ce lexème :

(269) *LiquOper₁* = *tenniñ* ‘tirer’ [*N_x* a ‘de’ ART ~]

3.4.3 La FL *NonPerm₁Oper₁*

Cette FL complexe a, avec un mot-clé dénotant une affection, le sens ‘(être vivant) ne permet qu’(il) ait (une affection)’.

1) *Gwarantîñ* 'se protéger', *en em ouarn* 'se garder', *miret* 'empêcher'

J'ai relevé les éléments *gwarantîñ* 'se protéger', *en em ouarn* 'se garder', *miret* 'empêcher' pour la valeur de cette FL. Nous avons des exemples d'emploi de ces verbes dans la phrase ci-dessous :

- (270) a. *Ya, evit gwarantîñ doc'h an droug.* lit. 'Oui, pour protéger du mal.' = 'Oui, [les gens allaient prier] pour se protéger du mal.' LC
b. *M'em es mé groeit doh er guellan aveit um hoarn doh pep klenùed.* 'J'ai fait du mieux possible pour me garder de toute maladie.' LH, *Lizheroù*
c. (...) *eit mirèt doh en arrage.* lit. '(...) pour éviter à la rage.' = '[Se servir de telle méthode] pour éviter d'attraper la rage.' MG

Ces verbes peuvent se combiner avec les noms de maladies, avec ceux dénotant une affection (*drougIII.1*), une 'douleur + affection' (*drougIV*), ainsi probablement qu'avec ceux qui dénotent une douleur (*drougII*) et une lésion (*drougV*).

Je ne serais pas surpris que *parraat* et *herzel*, qui sont sans doute des synonymes exacts de *miret*, puissent également avoir ce sens en combinaison avec un nom dénotant un trouble physiologique.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGII 'mal-douleur', DROUGIII.1 'mal-affection', DROUGIV 'mal-douleur + affection' et DROUGV 'mal-lésion' :

- (271) NonPerm₁Oper₁ : *gwarantîñ* 'se protéger' [*doc'h* 'à, contre' ART ~], *en em ouarn* 'se garder' [*doc'h* 'à, contre' ART ~], *miret* lit. 'empêcher' = 'se protéger' [*doc'h* 'à, contre' ART ~]

Ceci clôt le chapitre 3.

Chapitre 4

Les vocables DROUG ‘mal’ et KLEÑVED ‘maladie’

Ce chapitre porte sur la lexémisation des vocables DROUG ‘mal’ et KLEÑVED ‘maladie’. Je vais commencer, dans la Section 1, par décrire le vocable DROUG étant donné que l’acception principale du vocable KLEÑVED, à savoir KLEÑVEDI.1 ‘maladie’ (*Ar grip a zo ur c’hleñved a c’hell kas ar marv* ‘La grippe est une maladie qui peut être mortelle’) a comme CG le sens ‘drougIII.1’ ‘mal-affection’. Puis la Section 2 de ce chapitre sera consacrée à la description du vocable KLEÑVED ‘maladie’.

1 Le vocable DROUG ‘mal’

1.1 Présentation générale du vocable

Le vocable DROUG ‘mal’ a de nombreuses acceptions, dont certaines – toutes celles présentées dans le tableau ci-dessous sauf la première – appartiennent au champ sémantique de la santé.

DROUGI ‘quelque chose de mal’	<i>An ti n’en deus ket bet droug get an avel</i> lit. ‘La maison n’a pas eu mal avec le vent’
DROUGII ‘mal-douleur’	<i>Droug am eus da ma brec’h</i> lit. ‘Mal ai à mon bras’ = ‘J’ai mal au bras’
DROUGIII.1 ‘mal-affection’	<i>Ar sida a zo un droug ‘d eus ket a aesaat dezhoñ</i> ‘Le sida est un mal incurable’
DROUGIII.2 ‘mal-maladie’	<i>Droug ar c’hi a zo ur c’hleñved dañjerus</i> lit. ‘Le mal du chien est une maladie dangereuse’ = ‘La rage est une maladie dangereuse’
DROUGIII.3 ‘mal-épilepsie’	<i>Gi ‘gouezhe en droug</i> lit. ‘Ils tombaient dans le mal’ = ‘Ils faisaient des crises d’épilepsie’
DROUGIV ‘mal-douleur + affection’	<i>Droug-kein am eus</i> ‘J’ai un mal de dos’
DROUGV ‘mal-lésion’	<i>Digoret en deus an droug en-dro</i> ‘Le mal s’est rouvert’

Tableau 5. Les lexèmes du vocable DROUG ‘mal’

Ces six lexèmes sont des instances de DROUGI ‘quelque chose de mal’ ; en effet, le sémantème ‘drougI’, qui est bien sûr le sens du lexème DROUGI, apparaît en tant que composante principale à un moment ou un autre de la décomposition de leur sens. Je numérote ainsi ce lexème de façon arbitraire et sans préjuger de l’existence d’autres lexèmes DROUG plus simples sémantiquement ; il faudrait en effet procéder à une lexémisation complète de ce vocable, prenant en compte les emplois étrangers au

champ sémantique de la santé, pour donner une numérotation exacte ; une telle lexémisation n'est pas l'objet de mon travail et je me contenterai donc de la description partielle donnée ci-dessus.

Je vais ici procéder à une comparaison générale des lexèmes évoqués dans le Tableau 5, au moyen de quelques exemples, et je ferai dans le reste de cette section une description plus approfondie de chacun de ces lexèmes.

Nous avons en (1)a-b ci-dessous deux exemples d'emploi de DROUGI 'quelque chose de mal' :

- (1) a. *Ar pemoc'h, nag e rae un toull en douar, 'rae ket droug ebet anezhoñ.* 'Le cochon, même si il faisait un trou dans le sol, il ne faisait aucun mal.' JS
b. *Un nebed goudé, é arriùas droug get Lot : ol é zañé e goéhas itré dehorn ineberioñ, hag ind er hasas éañ mem geté.* lit. 'Un peu après, arriva mal avec Lot : tout son bien tomba entre mains ennemis, et ils l'envoya lui même avec eux.' = 'Quelque temps plus tard, il arriva malheur à Lot : tous ses biens tombèrent entre les mains d'ennemis, et lui-même ils l'emmenèrent avec eux.' AVIE

Je définis ce lexème de la façon approximative suivante :

'DrougI X' 'MalI de X' = 'Un dra bennak fall a zo da X' 'Quelque chose de mal qui est à X'.

Ce « quelque chose de mal » peut être un accident de voiture, un problème financier, la chute d'un arbre sur une maison, etc., et X peut être un individu, une chose, un fait, etc. C'est cette acception qui figure à l'article *droug* du dictionnaire breton vannetais-français ci-dessous :

- (2) *droug, m. pl. eu (...) get eun a zroug, de peur d'accident ; en dekvet droug, la dixième plaie (d'Égypte) ; aben a pen des seblant a zroug, dès qu'il y a apparence de danger (...).* (Ernault 1919(1983) : 69)

Les composantes de la définition approximative proposée plus haut sont des primitifs sémantiques et sont donc indéfinissables (Wierzbicka 1996 : 36, 51, 122). DROUGI ne fait pas partie du champ sémantique de la santé. En (3)a-f, nous avons huit mots-formes appartenant à cinq lexèmes du vocable DROUG relevant du champ sémantique de la santé :

- (3) a. *Ur pezh bosk a oa doc'h he c'hostez, pa veze pouezet àrnezhoñ e rae drougII.* lit. 'Une grosse bosse était à son côté ici, quand était appuyé sur lui faisait malII.' = 'Elle avait une grosse bosse sur le côté, quand on appuyait dessus, ça faisait malII.' JMh
b. *Ema ar c'hleñvedoù-se é tonet en-dro. Met bout 'zo louzaouaj evit troc'hiñ an drougouIII.1-se.* lit. 'Est les maladies-là à venir de-retour. Mais être est médicaments pour couper les mauxIII.1-là vite.' = 'Ces maladies reviennent. Mais il y a des médicaments pour enrayer ces mauxIII.1.' JS
c. *Meur a dachad 'veze lâret drougIII.1/2 sant Yehann, met genemp-ni 'veze lâret kouezhel... "Eñ 'gouezh en drougIII.3".* lit. 'Plusieurs d'endroit était dit mal-affection/maladie saint Jean, mais avec nous-nous était dit tomber... Il tombe dans le mal ». = 'Par endroits, on disait le mal de saint Jean [pour nommer l'épilepsie], mais nous, nous disions tomber... Il tombe dans le mal » [il a des crises d'épilepsie]. JMh
d. *Bout 'h eus ur yoc'h 'deus drougIV-kein a-gaoz m'o deus sammet pe kaset traoù ponner ha gi 'atrap*

droug^{IV-kein}. lit. 'Être est beaucoup a mal^{IV}-dos à cause qu'ont chargé ou porté choses lourd et eux attrape mal^{IV}-dos.' = 'Il y en a beaucoup qui ont un mal de dos parce qu'ils ont chargé ou porté des choses trop lourdes, et ils attrapent un mal de dos.' JMh

e. *Me 'zo gwasket get an drougoù*^{IV}. lit. 'Moi est oppressé avec les maux^{IV}.' ≈ 'Mes douleurs sont insupportables.' JS

f. *En tintur iod e zo ag er choéj aveit digousi ur gouli, meit ean e bara doh en droug*^V *a chèrein*. 'La teinture d'iode est excellente pour nettoyer une plaie, mais elle empêche le mal^V de se fermer.' LH, *Lizheroù*

Remarque. Je donne la numérotation *droug*^{III.1/2 sant Yehann} à propos du « mal de saint Jean », c'est-à-dire de l'épilepsie. Il n'est en effet pas évident que cette affection soit considérée comme une « vraie maladie » par les locuteurs ; elle n'est en effet pas contagieuse, ou du moins pas considérée comme telle (voir la distinction entre « vraies maladies » et simples maux en [IV-2.1](#)).

On voit que dans ces exemples, il est question de troubles physiologiques ou de sensations (très) désagréables, ou parfois des deux à la fois. Il n'y a rien d'étonnant à cela puisque le mal 'douleur' est intimement lié au mal 'trouble physiologique' : la douleur est un signal d'alarme que nous envoie notre corps en cas de trouble. Nous sommes donc conscients d'un mal 'trouble physiologique' en premier lieu du fait du mal 'sensation désagréable'. Cependant toute douleur n'est pas forcément révélatrice d'un problème de santé, ce qui explique que certains emplois de DROUG peuvent dénoter des états étrangers à tout trouble physiologique ; et inversement, il peut exister des troubles physiologiques qui n'engendrent pas de douleur.

Il existe – dans le domaine de la santé qui nous intéresse ici – quatre groupes de lexèmes : un groupe DROUG^{II} ne rassemblant qu'un lexème dénotant une sensation très désagréable ; un groupe DROUG^{III} contenant des lexèmes qui sont en premier lieu des affections et qui dénotent en premier lieu des faits ; un groupe DROUG^{IV} qui contient un lexème dénotant une sensation très désagréable manifestant une affection ; et enfin un groupe DROUG^V contenant un seul lexème dénotant des entités et dont le sens correspond approximativement à celui du lexème français LÉSION². L'occurrence de DROUG en (3)a ci-dessus appartient au lexème DROUG^{II} 'douleur', celles qu'on trouve dans les phrases (3)b-c au groupe DROUG^{III} 'affection' et dans les phrases (3)d-e au lexème DROUG^{IV} 'mal-douleur + affection' et enfin le lexème DROUG^V '≈ lésion' est illustré au moyen de l'exemple (3)f.

C'est dans cet ordre que les lexèmes du vocable DROUG vont être étudiés dans la suite de cette section. Sera également abordée l'expression *droug-bouzelloù bras* lit. 'mal-boyaux grand' ≈ 'grand mal de ventre', qui contient le signifiant /droug/.

Avant d'entrer dans le détail de la description, il faut mentionner qu'on peut faire face à de grandes difficultés dans l'identification des différentes acceptions du lexème DROUG, comme on le voit dans les exemples ci-dessous :

- (4) a. *C'hwi 'ra mamp droug d'ur loen, éc'h ober traoù seurt-se. [...]. Ar vamm a zo gwazh dezhi, hag ar leue bihan 'd eo ket c'hoazh e dermen da zonet ivez. 'Tu fais même mal à une bête, en faisant des choses pareilles [...]. La mère en souffre, et le petit veau n'est pas encore arrivé à son terme.'* JS
- b. *Pa oa ur samm bennak da gasiñ, "Met 'm eus droug[II 'mal-douleur'] da ma skoaz, 'm eus graet droug[III.1 'mal-affection'] da ma flankenn-skoaz. lit. 'Quand était une charge quelque à porter, Mais ai mal à mon épaule, ai fait mal à mon omoplate.' = 'Quand il fallait porter une charge [il arrivait qu'on dise] Mais j'ai mal à l'épaule, je me suis fait mal à l'omoplate.'* JS²¹
- c. *Kar bout 'zo tud bepred é termal. C'hwi 'lâr « Penaos 'h a an traoù genoc'h ? » « O, monet a ra. » Ha c'hwi 'lâro-c'hwi « A ya, met 'm eus un tammig droug[II 'mal-douleur'] da man gar. » « O, eñ 'lâro-eñ deoc'h, 'm eus-me droug[II 'mal-douleur'] da ma skoaz ivez », ha neuze 'h arru rac'h an drougoù[IV 'mal-douleur + affection'] àrnoc'h. 'Car il y a des gens qui sont toujours en train de gémir. Tu dis Comment vas-tu ? » Oh, ça va. » Et toi tu diras Ah oui, mais j'ai un peu mal à la jambe. » Oh, dira-t-il, moi j'ai mal à l'épaule aussi. » Et alors toutes les douleurs te tombent dessus.'* JS

J'ai dit plus haut que DROUGI dénotait « quelque chose de mal qui arrivait à quelque chose ». Dans l'exemple (4)a ci-dessus, le fait que ce « quelque chose de mal » – il est question de faire vêler une vache trop tôt – survienne à un animal laisse penser qu'il pourrait s'agir d'une douleur (*drougII*) ou bien d'un mal d'ordre physiologique – une blessure – donc d'un *drougV*. Pragmatiquement, il est bien difficile de démêler les deux « maux », étant donné qu'un être vivant auquel on inflige un 'mal-lésion' (approximativement une blessure) (*drougV*) a du même coup mal (*drougII*).

En (4)b, nous avons deux acceptions du vocable DROUG différentes : dans la première, il est question uniquement d'une sensation désagréable (DROUGII) même si, comme nous l'apprenons juste après, cette douleur est causée par un problème physiologique qui est lui-même une occurrence de DROUGIII.1 'mal-affection'.

En (4)c nous avons deux acceptions différentes du vocable DROUG. Grâce au contexte et aux connaissances extralinguistiques que nous avons de ce type de situation, nous devinons que dans le cas des deux premières occurrences, la douleur n'est pas simplement superficielle et passagère, causée de façon externe, mais qu'elle manifeste le fait que l'être vivant a un problème de santé ; malgré tout, il s'agit, linguistiquement, de deux occurrences de DROUGII 'mal-douleur' ; la troisième occurrence de *droug* dans cette phrase est ambiguë mais le contexte laisse penser qu'il s'agit d'un DROUGIV 'mal-douleur + affection' de type rhumatisme, arthrose, etc.

La comparaison des deux phrases suivantes illustre la difficulté de déterminer à quel sens de *droug* on a parfois affaire :

- (5) a. *Unan ag er gompagnoneh e dap un tam én é ben, meit nen des chet kalz a zroug. 'Un [soldat] de la*

²¹ Je glose imparfaitement DROUGIII.1 par 'mal-affection'. En effet, il n'est pas sûr par exemple que des verrues puissent être qualifiées « d'affection ». J'emploierai l'expression « trouble physiologique » quand il sera question de tous types de *droug*, aussi bien une blessure qu'un 'mal-affection'.

compagnie attrape un éclat d'obus dans la tête, mais il n'a pas beaucoup de mal.' LH, *Karnetoù*

b. *Un tam potin e reng a dammeu garegen lavreg unan a me soudarded, hep obér droug erbet aral dehon.* 'Un éclat de fonte déchire en morceaux la jambe de pantalon d'un de mes soldats, sans lui faire le moindre mal supplémentaire.' KMDR

En (5)a, on pense immédiatement à l'acception DROUGIII.1 'mal-affection', étant donné qu'il est question d'une atteinte à l'intégrité physique du soldat. On est confronté en (5)b à une situation extralinguistique très similaire : l'auteur dit que l'éclat d'obus n'a pas fait « d'autre mal » au soldat. Par cet « autre mal », on pense évidemment à un *droug*III.1 'mal-affection', très certainement une blessure. Cependant, *droug* dans cette phrase dénote aussi le fait que le pantalon du soldat soit déchiré ; il s'agit donc simplement d'un DROUGI 'quelque chose de mal qui est (à quelqu'un/quelque chose)'.

Pour clore ce passage sur la difficulté de distinguer le sens de certains emplois de *droug*, je livre le passage suivant, extrait de IVAL, qui présente toute une « collection » d'emplois de *droug* :

(6) *Un herrad benak arlerh ma oè diméet, é tas dehon droug én é ziùhar. [...] Ean e labour enta bamdé, hemb cheleu doh é zroug hag hemb monet de gavet er medesinour. [...] - Neoah, emé Franséz, ne harzan get en droug. [...]. – Koéhet e zou droug én hou tiùhar. Hou koahiad e zou foèuet bras. Ret e vou d'oh dihoal doh en droug goahiad-sé. [...] Mes en droug e ias ar hoahat. [...] Mes émber arlerh en droug e greské. É ziùhar e loské èl a pe vehé bet en tan én hé. [...] Franséz, goasket get en droug, e oè astennet ar é hulé. [...] Ne gleu mui droug erbet én é ziùhar.* lit. Quelque temps après son mariage vint à lui mal dans ses jambes. [F. n'y prête aucune attention.] Il travaille donc tous les jours, sans écouter son mal et sans aller trouver le médecin. [Finalement, il parle avec un médecin] – Pourtant, dit François, je ne tiens pas avec le mal. [Le médecin demande à voir les jambes de F.] – Tombé est mal dans vos jambes. Vos veines sont très enflées. Il vous faudra faire attention à ce mal de veines. [Le médecin recommande à F. de se reposer. F. refuse.] Mais le mal alla en empirant. [F. se voit obligé de se reposer et se soigner. Pendant ses accès de colère, il se débarrassait de ses bandages.] Mais peu après, le mal grandissait. Ses jambes brûlaient comme si elles étaient en feu. [...] François, oppressé par le mal, était allongé sur son lit. [Un miracle se produit.] Il ne sent plus aucun mal dans ses jambes.' IVAL

La plupart des neuf occurrences de *droug* dans l'exemple (6) sont a priori ambiguës : c'est le cas des deux premières, qui peuvent être considérées comme des occurrences de DROUGII 'mal-douleur', de DROUGIII.1 'mal-affection' ou de DROUGIV 'mal-douleur + affection'. Rares sont celles dont le sens est évident, comme la dernière occurrence qui est indubitablement un DROUGII 'mal-douleur'.

Comme annoncé plus haut, je vais passer à la description de chacun des lexèmes du vocable *droug*. Je proposerai d'abord une définition du lexème et en donnerai un ou plusieurs exemples d'emploi, je donnerai le cas échéant des explications générales sur le lexème et dirai particulièrement en quoi ce lexème diffère des autres acceptions du vocable auquel il appartient, je parlerai ensuite de sa structure actancielle puis donnerai la justification de la définition proposée. Ceci vaudra également pour les lexèmes des autres vocables décrits dans les chapitres 4 à 7.

1.2 Le lexème DROUGII

Je vais présenter ci-dessous la définition, comprenant d'une part la FP et d'autre part la définition proprement dite (voir [II-2.2.1.3](#)) du lexème DROUGII, puis je parlerai de sa structure actancielle, je donnerai des explications générales sur ce lexème et je concluerai par une justification des composantes de la définition proposée.

I. Définition du lexème DROUGII

La FP de ce lexème est 'drougII ar penn-den pe ar loen X en e (lodenn-)gorv Y' 'mal de l'être animé X dans sa (partie du) corps Y'.

La définition de DROUGII est la suivante :

'Sant divourrus-bras 'quelque chose de très désagréable'

santet get ar penn-den pe ar loen X en e (lodenn-)gorv Y 'ressenti par l'être animé X à (une partie de) son corps Y'

kaozeetI get ar fed mah eus un drougI da X 'causéI par le fait qu'un malI est à X'

hag a c'hell bout kaozI ma nend a ket en-dro (lodenn-)gorv Y X evel mand eo dleet 'qui peut causerI que (une partie de) son corps Y de X ne fonctionne pas normalement'.

Nous avons deux exemples d'emploi de ce lexème ci-dessous :

- (7) a. *E ma goûg ha rac'h 'm eus bet unan. O ! na droug !* lit. 'Dans ma gorge aussi j'ai eu un. Oh ! Comme mal !' = 'J'en ai eu aussi un [furoncle] à la gorge. Oh ! Comme ça fait mal !' JMh
b. *Perak é ma ru hou teulagad hiziù ? – Droug em es dehé.* lit. '– Pourquoi est rouge tes yeux aujourd'hui ? – J'ai mal à.eux.' = '– Pourquoi tes yeux sont-ils rouges aujourd'hui ? – Parce qu'ils me font mal.' ARBO

II. Structure actancielle de DROUGII

La SIT(*drougII*) a l'être vivant et la partie du corps comme participants obligatoires ; ceux-ci étant simultanément exprimables en lien syntaxique avec DROUGII, comme le montre l'exemple (7)b (*Droug am eus dezhe* 'J'ai mal à.eux'), ils constituent l'ASém 1 et l'ASém 2 de DROUGII (Mel'čuk 2004 : 14).

Ce lexème fait partie de la classe sémantique (voir [II-2.2.2.1.1](#)) 'santiñ/klevet' 'sentir', dont les lexèmes ont souvent la cause de la sensation ou du sentiment comme ASém. Se pose donc la question de la cause du DROUGII : s'agit-il d'un ASém ? Extralinguistiquement, la douleur n'est pas un état normal et est forcément due à une raison quelconque ; le fait qu'on ressente intuitivement une parenté sémantique entre DROUGII 'mal-douleur' et les autres lexèmes du vocable DROUG 'mal' amène à penser qu'il existe un lien entre eux (voir plus bas). Cependant, la cause de la douleur n'est pas exprimable en lien de dépendance direct avec DROUGII et n'en est donc pas un ASém.

III. Explications générales sur le lexème DROUGII

Le lexème DROUGII dénote une sensation très désagréable. Intuitivement, on ressent que ce lexème fait partie du champ sémantique de la santé car la douleur est un signal d'alarme nous avertissant d'un problème de santé. En attestent le fait qu'on prend des médicaments contre la douleur et que la définition du lexème LOUZOÛ 'médicament' comprend – de façon sans doute enchâssée – la composante 'korv (ar boud bev) a ya fall en-dro' 'le corps (de l'être vivant) fonctionne mal' ; il est vrai qu'on peut prendre des médicaments pour le sommeil, pour grossir, pour maigrir, etc., mais le but en est à chaque fois de faire en sorte que le fonctionnement de l'organisme s'améliore. Du point de vue linguistique, ceci se traduit par le fait que LOUZOÛ 'médicaments' est la valeur de la FL $S_{\text{méaLiQuFunc}_0}(\text{drougII})$ de sens 'ar pezh a gemer X evit kaoziñ1 mah arsavo an drougII' 'ce que X prend pour causer1 que le mal-douleur cesse.

Il existe également en breton les expressions contraintes *kordennat (get an droug)* lit. 'corder (avec le mal)' = 'se tordre (de douleur)', *en em roltiñ (get an droug)* 'se rouler (avec le mal)' = 'se tordre (de douleur)', *skrigniñ e zent (get an droug)* lit. 'grincer ses dents (get an droug)' = 'serrer les dents (de douleur)', *na herzel (get an droug)* lit. 'ne pas tenir (avec le mal)' = 'avoir extrêmement (mal)', qui sont des valeurs des FL $\text{Real}_1(\text{drougII})$ et $[\text{Magn} + \text{Oper}_1](\text{drougII})$ et qui rendent linguistiquement compte du fait que l'« objectif » inhérent de DROUGII, de la douleur, est de s'emparer de l'être vivant, de l'empêcher de se comporter de façon normale, de se contrôler, jusqu'à lui faire perdre conscience ; c'est ce qui se passe quand un individu « se tord avec le mal » ou « ne résiste pas avec le mal » : la douleur empêche, momentanément, son corps de fonctionner correctement. On retrouve ici la composante identificatrice du champ sémantique, '(korv) a ya fall en-dro' '(corps) fonctionne mal' évoqué plus haut ([III-1.1](#)).

Je vais me pencher maintenant sur l'expression de l'ASém 2 de DROUGII. La SSém du type de celle qu'on a en (8) peut correspondre à une SSyntP contenant le verbe Oper_1 ou le verbe Oper_2 :

(8) 'Yann←1—drougII 'mal-douleur'—2→gar' 'jambe'

(9) On peut dire 'M eus droug da man gar, mais on disait plutôt Man gar a ra droug din. lit. 'On peut dire J'ai mal à ma jambe, mais on disait plutôt Ma jambe fait mal à moi.' = '(...) J'ai mal à la jambe (...) Ma jambe me fait mal.' JMh

La correspondance entre la SSém et les deux SSyntP ainsi que les deux SSyntS des deux expressions en (9) ci-dessus est donnée en Figure 67 :

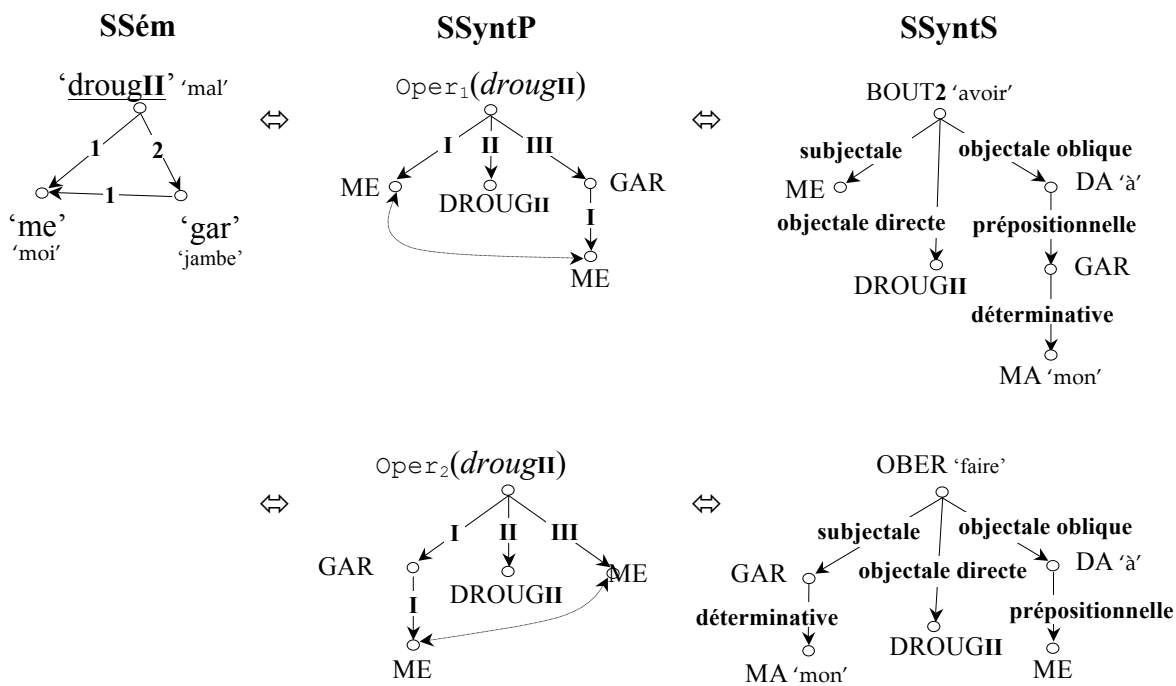


Figure 67. SSém, SSyntP et SSyntS partielles des expressions données en (9) : 'M eus droug da man gar 'J'ai mal à la jambe' et Man gar a ra droug din 'Ma jambe me fait mal'

Ce choix entre l'expression de la SSém au moyen des verbes $Oper_1$ et $Oper_2$ peut dans certains cas être libre et dans d'autres contraint, comme nous pouvons le voir en (10)a-b et (11)a-c :

- (10)a. *Eñ en deus*_[=Oper₁] *droug d'e vrec'h* lit. 'Il a mal à son bras' = 'Il a mal au bras'
 b. *E vrec'h 'ra*_[=Oper₂] *droug dezhoñ* lit. 'Son bras fait mal à.lui' = 'Son bras lui fait mal'
- (11)a. *Yann en deus*_[=Oper₁] *droug d'e vrec'h* lit. 'Yann a mal à son bras' = 'Yann a mal au bras'
 b. *?E vrec'h 'ra*_[=*Oper₂] *droug da Yann* lit. 'Son bras fait mal à Yann'
 c. **Brec'h Yann 'ra*_[=?Oper₂] *droug dezhoñ* lit. 'Bras Yann fait mal à.lui' = 'Le bras de Yann lui fait mal'

Dans des propositions principales, l'emploi du verbe $Oper_2$ est incorrect si l'ASém 1 apparaît dans le texte sous la forme d'un nom – *Yann* dans les exemples (11)a-c – alors qu'il est idiomatique si l'ASém 1 se réalise sous la forme d'un adjectif possessif – *e* 'son' en (10)b. Les choses changent dans le cas de la subordination :

- (12)a. *?Mari a gav geti en deus*_[=Oper₁] *Yann droug d'e vrec'h*. lit. 'Marie trouve avec.elle qu'a Yann mal à son bras.' = 'Marie a l'impression que Yann a mal au bras.'
 b. *Mari a gav geti e ra*_[=Oper₂] *droug e vrec'h da Yann*. lit. 'Marie trouve avec.elle que fait mal son bras à Yann.' = 'Marie a l'impression que Yann a mal au bras.'

Alors que l'emploi d' $Oper_1$ était tout à fait naturel dans une proposition principale – (11)a – il devient sinon incorrect, du moins lourd, peu idiomatique, dans la subordonnée en (12)a : *Mari a gav geti [en deus Yann droug d'e vrec'h]* Prop.Subord. À l'inverse, l'emploi du verbe $Oper_2$ qui était

gênant dans une proposition principale – phrase (11)b – devient tout à fait idiomatique dans une proposition subordonnée, comme on le voit en (12)b.

On peut noter qu'en français également, la sélection du verbe $Op_{er1/2}$ peut être contrainte, mais de façon un peu différente du breton :

(13)a. *Il a_[=Op_{er1}] mal au bras.*

b. *Son bras lui fait_[=Op_{er2}] mal.*

(14)a. *Jean a_[=Op_{er1}] mal au bras.*

b. **Son bras fait_[=Op_{er2}] mal à Jean.*

c. *??Le bras de Jean lui fait_[=Op_{er2}] mal.*

(15)a. *J'ai l'impression que Jean a_[=Op_{er1}] mal au bras.*

b. *Je regarde Jean et j'ai l'impression que son bras lui fait_[=Op_{er2}] mal.*

c. **J'ai l'impression que son bras fait_[=Op_{er2}] mal à Jean.*

d. *??J'ai l'impression que le bras de Jean lui fait_[=Op_{er2}] mal.*

L'emploi d' Op_{er2} semble exclu en français quand l'ASém 1 (= 'Jean') est exprimé sous la forme d'un nom (= *Jean*) – (14)b-c et (15)c-d – mais est possible quand il est exprimé sous la forme d'un pronom – (13)b et (15)b.

Autre différence, dont nous en avons eu une illustration en (7)b (*Droug am eus dezhe* 'J'ai mal à.eux'), entre la phrase bretonne et sa traduction littéraire en français. Le breton accepte la réalisation de la SSém (16) indifféremment au moyen des verbes Op_{er1} et Op_{er2} dans tous les cas de figure, que l'ASém 2 ('daoulagad' 'yeux') soit exprimé sous la forme d'un nom ou sous celle d'un pronom, comme on le voit dans les phrases (17)a-c :

(16) 'Me 'moi'←1—drougII 'mal-douleur'—2→daoulagad' 'yeux'

(17)a. *Droug am eus_[=Op_{er1}] da ma daoulagad.* lit. 'Mal ai à mes yeux.' = 'J'ai mal aux yeux.'

b. *Man daoulagad a ra_[=Op_{er2}] droug din.* lit. 'Mes yeux fait mal à.moi.' = 'Mes yeux me font mal.'

c. *Droug am eus_[=Op_{er1}] dezhe.* lit. 'Mal ai à.eux.'

d. *Gi a ra_[=Op_{er2}] droug din.* lit. 'Ils font mal à.moi.' = 'Ils me font mal.'

Le français par contre refuse Op_{er1} – (18)c – et exige Op_{er2} – (18)d – quand l'ASém 2 apparaît sous la forme d'un pronom :

(18) *J'ai mal_[=Op_{er1}] aux yeux.*

b. *?Mes yeux me font_[=Op_{er2}] mal.*

c. **J'ai_[=*Op_{er1}] mal à eux / *J'y ai_[=*Op_{er1}] mal.*

d. *Ils me font_[=Op_{er2}] mal.*

En breton, l'emploi d' Op_{er2} s'impose naturellement si le référent de l'ASém 1 n'est pas bien identifié, comme on le voit en (19)a ; la phrase (19)b n'est sans doute pas incorrecte mais est plus lourde et moins compréhensible :

(19)a. *An divrec'h 'ra droug, 'vez klevet.* 'Les bras font mal, dit-on [quand on porte un cercueil]. LC

b. ?*An den 'dez droug d'e zivrec'h, 'vez klevet.* lit. 'L'homme a mal aux bras, est entendu.' = 'On a mal aux bras, dit-on.'

Je ne peux pas dire si ces préférences dans le choix du verbe-support sont attribuables à une règle générale de la langue ou si elles sont particulières au lexème DROUGII ; une étude plus générale serait nécessaire pour se prononcer. Dans l'attente, je me contente de dire que pour ce qui est de DROUGII, dont la FP est 'drougII ar boud bev X en e lodenn-gorv Y' 'mal-douleur de l'être vivant X dans sa partie du corps Y', la FL Op_{er_2} sera présentée dans la zone de combinatoire lexicale de la description de ce lexème de la façon suivante :

(20) Op_{er_2} : *ober* 'faire' [\sim (da 'à' Nx)] | Si Op_{er_2} = tête d'une proposition principale, alors N = Pron!

Remarque. Dans la description donnée ci-dessus en (20), « Pron! » signifie que l'emploi d'un pronom est obligatoire.

IV. Justification de la définition de DROUGII

Je glose le breton *sant* par l'expression *quelque chose qu'on sent* parce qu'à l'instar de l'anglais, le breton ne fait pas vraiment de distinction entre quelque chose qu'on sent avec le corps uniquement (fr. *sensation*) et quelque chose qu'on sent parce qu'on pense (fr. *sentiment*) et qu'il n'y a pas de mot en français correspondant à *sant* et signifiant 'quelque chose qu'on sent (que ce soit avec simplement avec le corps ou aussi parce qu'on pense)' (Wierzbicka 2005 : 14). Les néologismes « livresques » bretons *santad* 'sentiment' et *santadur* 'sensation' me semblent être des calques du français et n'avoir aucune réalité linguistique en ce sens qu'ils sont totalement ignorés des bretonnants traditionnels.

La composante 'divourrus-bras' 'très désagréable' permet de distinguer ce type de sensation de celles qui sont uniquement 'divourrus' 'désagréable'. Une sensation très désagréable peut avoir des conséquences physiques importantes pour l'être vivant qui la ressent, ce qui se reflète au niveau linguistique, comme vu plus haut (III-3.3.1.1). Ce ne sera pas le cas d'une sensation simplement désagréable. Il faut distinguer le fait pour cette sensation d'être très désagréable de celui d'être (très) intense, ce qui explique qu'on puisse dire qu'on a « un peu mal », c'est 'une sensation très désagréable mais peu intense', comme en (21) :

(21) *M eus un tammig droug da man gar.* 'J'ai un peu mal à la jambe.' JS

La composante '[santet get ar penn-den pe ar loen X] en e (lodenn-)gorv Y '[de l'être animé X] à sa (partie du) corps Y' nécessite une explication. *Lodenn* est donnée entre parenthèses parce qu'un être vivant peut ressentir de la douleur à une partie uniquement de son corps, la main, le dos, l'estomac, etc., ou cette douleur peut être générale et dans ce cas, on peut dire « qu'on a mal partout ».

Même si la cause de la douleur n'est pas un ASém de DROUGII, la composante 'kaozeetI get ar fed mah eus un drougI da X 'causéI par le fait qu'un malI est à X'' rend compte du fait que cette cause, qui

est extralinguistiquement réelle, existe, et cette composante sert de pont sémantique reliant DROUGII ‘mal-douleur’ et DROUGI ‘quelque chose de mal (qui est à X)’.

L’intuition selon laquelle le lexème DROUGII fait partie du champ sémantique de la santé, étayée par les éléments linguistiques donnés plus haut, trouve formellement sa traduction dans la définition de DROUGII, à travers la composante ‘a c’hell bout kaozI mah a fall en-dro (lodenn-g)korv Y X’ ‘qui peut causer¹ que la (partie du) corps Y de X fonctionne mal’, qui est, comme on l’a dit, la composante identificatrice du champ sémantique en question.

1.3 Les lexèmes du groupe DROUGIII

Ce groupe rassemble trois lexèmes. Le lexème DROUGIII.1 ‘mal’ est celui dont le sens est la CG des autres lexèmes du groupe DROUGIII ainsi que du lexème KLEÑVEDI.1 ‘maladie¹’ et du même coup, de toutes les lexies dénotant des affections. DROUGIII.3 est un synonyme de KLEÑVEDI.1 ‘maladie’. DROUGIII.3 est un lexème très particulier dont le sens est ‘épilepsie’.

1.3.1 Le lexème DROUGIII.1

Je vais donner dans un premier temps la définition du lexème DROUGIII.1 ‘mal-affection’, je donnerai ensuite des explications générales sur ce lexème, j’en fournirai la structure actancielle, je justifierai les composantes de sa définition et conclurai par une explication sur les pseudo-collocations basées sur DROUGIII.1.

I. Définition du lexème DROUGIII.1

La définition de DROUGIII.1 est la suivante :

‘Droug ar boud bev X en e (lodenn-)gorv Y’ ‘mal de l’être vivant X dans (une partie de) son corps Y’.

‘DrougI ‘malI’

e (lodenn-g)korv Y ur boud bev X ‘dans (une partie du) corps Y d’un être vivant X’

nand eo ket mekanik get an eeun e orin ‘qui n’est pas d’origine directement mécanique’

a c’hell bout kaozI ‘qui peut causer¹’

(I) mah en deus drougII X d’e (lodenn-)gorv Y ‘que X a mal-douleur à sa (partie du) corps Y’

(II) ma nend a ket en-dro (lodenn-g)korv Y ar boud bev X evel mand eo dleet ha ma varv X ‘que la (partie du) corps Y de X ne fonctionne pas normalement et que X meurt’.

Nous en avons un exemple d’emploi ci-dessous :

(22)Ar «grip» vez graet ag an droug-se. ‘Ce mal s’appelle la grippe ».’ YABA

II. Explications générales sur le lexème DROUGIII.1

Le lexème MAL³I.3 (*Ce mal est incurable*) est peu employé en français ; par contre, son équivalent DROUGIII.1 est très usuel en breton.

(23)a. *An orjeleñn a veze c'hoazh, an droug en ho taoulagad.* lit. 'L'orgelet était encore, le mal dans tes yeux.' = 'Il y avait encore l'orgelet, un mal qu'on a aux yeux.' JS

b. *Evel-se, an droug a bartio fonnaploc'h.* 'Comme ça, le mal partira plus vite.' [en parlant de dartres] JS

c. *Er valitouch e grogas én hé halon. En droug-sé hi lakas de houzanv pautmat.* lit. 'Le cancer crocha dans son cœur. Le mal-là la mit à endurer beaucoup.' = 'Elle fut atteinte d'un cancer du sein. Ce mal lui causa bien des souffrances.' BSPD

d. *Sant Hervé e oé dal, mes souffrein e hré get pasianted en droug sé.* lit. 'Saint Hervé était aveugle, mais souffrir il.faisait avec patience le mal-là.' = 'Saint Hervé était aveugle, mais il supportait ce mal avec patience.' BSPD

On voit en (22) que la grippe – qui est clairement une « vraie maladie », c'est-à-dire un mal contagieux (voir la définition de KLEÑVEDI.1 'maladie' en [IV-2.1](#)) – est désignée comme un *droug* d'un certain type. En (23)a, Joseph Le Sergent parle de l'orgelet comme d'un mal et en (23)b, il emploie le lexème correspondant à la CG de *daroued* 'dartres' qui est donc 'drougIII.1' pour parler de cette affection. Et c'est aussi ce que fait l'auteur en (23)c à propos du cancer. En (23)d, il est question d'un individu dont il est dit qu'il était né aveugle ; il est clair qu'il s'agit donc bien d'une infirmité et non d'une maladie ou d'une affection causant la cécité et qu'on pourrait désigner sous le nom de *droug*. Il faut noter qu'il existe sur ce point un conflit entre le breton parlé et le breton vannetais littéraire chez certains auteurs : en vannetais littéraire, comme on vient de le voir, une infirmité est un DROUGIII.1, contrairement au breton oral. Ce fait ne dément cependant pas l'affirmation selon laquelle on peut dire de tout DROUGIII.1 qu'il guérit (ou ne guérit pas) ; en effet, dans ces mêmes ouvrages, on trouve les expressions *guérir de la cécité*, ou *guérir de la paralysie*, comme on le voit dans l'exemple (24) ci-dessous, alors que le breton oral n'accepte pas ces expressions. M'intéressant plus particulièrement au breton parlé, je ne considérerai pas une « infirmité consolidée » comme un DROUGIII.1.

(24) *Tud maheignet, ré dal, ré bouar, ha ré mut rah é vezè eseit dehé , ne vern péh sort droug ou doé.*

'Infirmes, aveugles, sourds, et muets, tous guérissaient, quelque que soit le mal dont ils étaient affligés.'

HISA

Or le fait qu'on puisse dire d'un *droug* qu'il guérit (ou qu'il ne guérit pas) est un critère permettant de distinguer DROUGIII.1 'mal-affection' de certains autres lexèmes du vocable DROUG (voir ci-dessous).

III. Structure actancielle de DROUGIII.1

Les participants obligatoires à la SIT(*drougIII.1*) sont l'être vivant et la partie du corps de cet être

vivant.

Ces deux participants peuvent être exprimés simultanément dans le texte en lien syntaxique avec DROUG^{III.1} ; on voit en (25) que *Yann* et *brec'h* ‘bras’ sont liés par le verbe support OP_{er_1} de valeur BOUT² ‘avoir’ :

(25) *Yann en deus un droug en e vrec'h ha ne aesa ket* lit. ‘Yann a un mal dans son bras qui ne guérit pas’
L’être vivant malade ayant causé que X a le mal est-il un ASém de DROUG^{III.1} ? Un être vivant X peut très bien avoir un *droug^{III.1}* sans qu’un autre être vivant soit en cause, par exemple dans le cas d’un problème cardiaque ou d’un AVC ; cet être vivant cause du mal n’est donc pas un participant obligatoire à la SIT(*droug^{III.1}*).

IV. Justification de la définition de DROUG^{III.1}

Le sens ‘*droug^I*’ ‘quelque chose de mal (qui est à X)’ est la CG de DROUG^{III.1}. Tout *droug^{III.1}* ‘mal-affection (de X)’ est un *droug^I* ‘quelque chose de mal (qui est à X)’. Il existe au moins une ILD (voir [II-2.2.2.1](#)) distinguant DROUG^{III.1} de DROUG^I : on peut dire d’un *droug^{III.1}* qu’il *aesay^{I.2}* ‘guérira’ – c’est la valeur des FL $FinFunc_0$ et $AntiFact_0$ de DROUG^{III.1} – alors qu’il est impossible de le dire d’un *droug^I* ‘quelque chose de mal’ :

(26)a. *An droug^{III.1}-se, ar grip, a aesa fonnapl.* lit. ‘Ce mal, la grippe, guérit vite.’

b. **An droug^I hoc'h eus graet d'an wezenn-se get hoc'h oto a aesay fonnapl.* lit. ‘Le mal as fait à l’arbre-là avec ta voiture guérira vite.’ = ‘Le mal que tu as fait à cet arbre avec ta voiture guérira vite.’

Et nous avons vu en début de chapitre que X peut être n’importe quelle entité dans le cas de DROUG^I, mais uniquement un être vivant dans celui DROUG^{III.1}.

La composante ‘*nand eo ket mekanik e orin*’ ‘qui n’est pas d’origine mécanique’ est nécessaire pour distinguer DROUG^{III.1} de DROUG^V. Par ‘(quelque chose de mal) qui n’est pas d’origine mécanique’, j’exclus les troubles physiologiques ayant comme origine un coup, un choc, etc. C’est-à-dire qu’une fracture, une coupure, un hématome, etc., ne sont pas des *droug^{III.1}*. La composante ‘*get an eeun*’ ‘directement’ rend compte du fait qu’un être vivant peut avoir un *droug^{III.1}* à la suite par exemple d’un choc : le trouble que présente un individu dont le foie a subi un traumatisme lors d’un accident de voiture n’est pas une affection ; mais si son foie est atteint de façon durable suite à ce choc et que l’individu ne peut plus vivre normalement à cause de cela, on peut alors parler de *droug^{III.1}* ‘mal-affection’.

La présence de la composante ‘(bout kaoz¹) mah en deus droug^{II} X d’e lodenn-gorv Y’ ‘(causer¹) que X a mal à sa partie du corps Y’, outre qu’elle témoigne du fait qu’il est évident dans l’esprit des locuteurs qu’un mal-affection (ainsi, nous le verrons, qu’une maladie) peut causer de la douleur, est nécessaire pour rendre compte par exemple de l’expression *bout gwasket get un droug^{III.1}*, lit. ‘être (op)pressé avec un mal-affection’ ≈ ‘être tourmenté par une affection’ (voir [III-3.3.1.1](#)).

La présence dans la définition de DROUG^{III.1} de la composante ‘(bout kaoz1) ma nend a ket en-dro (lodenn-g)korv Y X evel mand eo dleet ha ma varv X’ ‘(causer1) que la (partie du) corps Y de X ne fonctionne pas normalement et que X meurt’ est justifiée par le fait qu’il est également évident, intuitivement, pour les locuteurs qu’un DROUG^{III.1} peut causer une incapacité chez l’être vivant ou sa mort. Cette intuition trouve sa confirmation dans les faits linguistiques suivants. Commençons par la seconde partie de cette composante, qui présente un cas de figure relativement simple. On voit que le syntagme *mervel get un droug^{III.1}* ‘mourir d’un mal-affection’ est un syntagme contraint : le sens ‘mervel a-gaoz d’un droug^{III.1}’ ‘mourir à cause d’un mal-affection’ ne peut pas être lexicalisé par n’importe quel verbe ayant le sens ‘mervel’ ‘mourir’. En effet, la phrase (27), où apparaît la locution synonyme de MERVEL qu’est ‘MONET GETE’ lit. ‘aller avec-eux’, est incorrecte :

(27)**Aet eo Yann gete get an droug^{III.1} a anver (...)*. lit. ‘Allé est Yann avec.eux avec le mal qu’on appelle (...)’ ≈ ‘Yann nous a quittés d’un mal qu’on appelle (...)’.

La justification de la présence de la première partie de cette composante est plus difficile à établir. D’une part, on voit qu’il est possible de dire (28) :

(28)*Evel-se, an droug a bartio fonnaploc’h*. ‘Comme ça, le mal partira plus vite.’ [en parlant de darts] JS
Le verbe PARTIÑ forme en cooccurrence avec DROUG^{III.1} un syntagme contraint, une collocation. En effet, lors de la transition entre la SSém ‘droug^{III.1}←1—arsav’ ‘mal←1—cesser’ et la SSyntP DROUG^{III.1}←1—PARTIÑ, la sélection de ce verbe n’est pas faite de façon libre par le locuteur : c’est la langue qui le lui propose parmi quelques autres de façon contingente à DROUG^{III.1} qui, lui, est sélectionné librement. Et il existe bien sûr de nombreuses lexies dans la langue auprès desquelles le sens ‘arsav’ ‘cesser’ ne peut pas être exprimé par PARTIÑ. Ce verbe est donc un élément de la valeur de la FL_{FinFunc₀}(*droug^{III.1}*). D’autre part, on ressent intuitivement la nécessité de la présence de cette composante ; il est en effet évident pour un locuteur qu’un mal peut causer un non-fonctionnement de l’être vivant. Le fait que *mervel get un droug* ‘mourir d’un mal’ soit une composante de la définition de ce lexème, comme nous venons de le voir, pointe dans ce sens aussi : il est rare qu’avant de mourir d’un mal, l’être vivant n’ait pas été en situation de non-fonctionnement. Le fait *an droug^{III.1} a barti* ‘le mal part’ peut donc être interprété comme un fait contraire à la réalisation de l’objectif inhérent d’un mal, c’est-à-dire de causer un non-fonctionnement partiel ou total de l’être vivant ; en conséquence, PARTIÑ est à la fois un élément de la valeur de la FL_{FinFunc₀}(*droug^{III.1}*), comme on vient de le voir, et un élément de celle de la FL_{AntiFact₀}(*droug^{III.1}*). La description de PARTIÑ ‘partir’ comme un élément de la valeur de _{AntiFact₀}(*droug^{III.1}*) suppose que la définition de ce lexème contienne la composante ‘qui peut causer un non-fonctionnement (de l’être vivant)’.

La composante ‘a c’hell (bout kaoz1 ma ...)’ ‘qui peut (causer1 que)’, et non pas *‘seurt mand (eo

kaoz1 ma ...)’ ‘tel que (il cause1...)', est justifiée par le fait que tout DROUGIII.1 n'est pas forcément douloureux et n'a pas forcément comme conséquence un mauvais fonctionnement (d'une partie) du corps de l'être vivant ou sa mort : des verrues, un orgelet ou des dartres sont des DROUGIII.1 mais ils constituent des maux assez bénins ; et tout mal ou maladie pouvant entraîner la mort ne le fait pas à chaque fois, et loin de là.

V. Les (pseudo-)collocations basées sur DROUGIII.1

Il existe en breton un grand nombre d'expressions en *droug* ; je me contente de mentionner quelques exemples tirés de Favereau (1992 : 207) : *droug al lann* lit. 'mal de l'ajonc/lande' = 'sycosis, folliculite', *droug an douar* lit. 'mal de la terre' = scorbut', *droug ar c'hi* lit. 'mal du chien' = 'rage', *droug ar peud* 'douve (du mouton)', *droug sant Kirioù* 'mal de saint Quirio' = 'furoncles', *droug sant Yehann* lit. 'mal de saint Jean' = 'épilepsie', *droug-skevent* lit. 'mal de poumons' = 'tuberculose'. Ce type d'expressions donne naissance à un cas d'espèce intéressant du point de vue lexicographique.

Comment traiter ces expressions, certaines d'entre elles dénotant des maux considérés comme des maladies (rage, tuberculose, scorbut), d'autres non.

Commençons par le cas des « non-maladies ». Les expressions *droug al lann* 'sycosis, folliculite' et *droug sant Kirioù* 'furoncles' ont comme CG le sémantème 'drougIII.1', vu plus haut. Le sens de l'expression *droug al lann* peut être divisée en deux parties : 'drougIII.1' 'mal-affection' et, approximativement, 'qui se manifeste au niveau de la peau du menton sous la forme de pustules (...)'. La première partie de ce sens est lexicalisée au moyen de *drougIII.1* qui a son sens inhérent, « normal », dans le cadre de cette expression ; la seconde l'est au moyen de *al lann* 'l'ajonc / la lande' qui n'a pas du tout son sens inhérent mais qui a le sens contextuel 'qui se manifeste au niveau de la peau du menton (...) ' donné ci-dessus. Cette dernière partie du sens de l'expression *droug al lann* – à savoir donc 'qui se manifeste (...) ' – est le gouverneur sémantique de 'drougIII.1' ; 'drougIII.1' est du même coup l'argument de '(al) lann' et de ce fait le pivot sémantique (voir II-2.1.3.2.2.1) du sens de l'expression. Il s'ensuit qu'il s'agit d'une collocation dont la base est DROUGIII.1 et qui devra être décrite dans la zone de combinatoire de l'article de dictionnaire consacré à DROUGIII.1 sous la forme d'une FL non standard, comme suit :

DrougIII.1 a anad àr groc'hen balog (X) e-kiz goroù (...) 'MalIII.1 qui se manifeste au niveau de la peau du menton (de X) sous la forme de pustules (...) ' : ~ *al lann*

Il en va de même de *droug sant Kirioù* : 'drougIII.1' est le pivot sémantique du sens de cette collocation dont l'élément *sant Kirioù* a le sens contextuel approximatif 'qui se manifeste sous la forme de furoncles' et fera aussi l'objet d'une description dans la zone de combinatoire de DROUGIII.1 :

DrougIII.1 a anad àr groc'hen X e-kiz goroù bras (...) 'MalIII.1 qui se manifeste au niveau

de la peau de X sous la forme de grosses pustules (...)’ : ~ *sant Kirioù*, // *moafer* ‘furoncle’

On constate que dans aucun des deux cas, le collocatif n’a son sens « normal », tel qu’il apparaît dans le dictionnaire ; ceci est le propre d’un collocatif et ne fait pas de ces expressions des locutions, étant donné justement que l’autre composante (‘*drougIII.1*’) apparaît sous la forme du signifiant /*droug*/ dans le sens de l’expression en tant que pivot sémantique (Mel’čuk 2011 : 44).

Les choses fonctionnent-elles différemment dans le cas des expressions dénotant ce qui est perçu extralinguistiquement comme des maladies, tels *droug ar c’hi* ‘le mal du chien’ = ‘la rage’ ou *an droug-skevent* lit. ‘le mal-poumons’ = ‘la tuberculose’²² ? La réponse est oui et je vais donner les raisons motivant cette affirmation en examinant deux hypothèses, celle selon laquelle nous avons dans *droug ar c’hi* le lexème DROUGIII.1 et celle où il s’agit d’un autre lexème du vocable DROUG.

1) Envisageons la première hypothèse. Selon elle, *droug ar c’hi* ‘rage’, *droug-skevent* ‘tuberculose’ et autres expressions dénotant ce qui est considéré comme des maladies sont des (pseudo-)collocations dont la base est DROUGIII.1, exactement comme les (pseudo-)collocations *droug al lann*, *droug sant Kirioù* vues plus haut. Comme dans le cas de ces expressions, on peut diviser le sens de *droug ar c’hi* en deux parties ‘*drougIII.1*’ ‘mal’ et ‘*a vez serret doc’h ur c’hi pe ur loen damhañval a pa vez dantet dezhoñ, hag a (...)*’ ‘qui se transmet par la morsure d’un chien ou d’un animal similaire, et qui (...)’. Le pivot sémantique du sens de l’expression *droug ar c’hi* est ‘*drougIII.1*’, en tant qu’argument de ‘*a vez serret (...)*’ ‘qui se transmet (...)’ et L(‘*drougIII.1*’) est une composante de l’expression. Une difficulté apparaît cependant. Dans la définition proposée, dans le cas de *droug ar c’hi* par exemple, figure la configuration de sémantèmes ‘*drougIII.1 a vez serret doc’h ur c’hi*’ ‘mal-affection qu’on attrape au contact d’un chien’ et cette configuration de sémantèmes correspond à la définition de KLEÑVEDI.1 ‘maladie’. La règle de bloc maximal veut que dans la définition d’une lexie L faite par des lexies L₁, L₂, ..., L_n, aucune configuration de ces L_i ne puisse être remplacée par une seule lexie L’ sémantiquement équivalente à cette configuration (Mel’čuk et Milićević 2014 : vol. 1, 278) ; ‘*drougIII.1 a vez serret doc’h (ur c’hi)*’ correspondant à ‘*kleñvedI.1*’, cette règle est bafouée : *droug ar c’hi* doit être défini par ‘*kleñvedI.1 (...)*’ ‘maladie (...)’. On constate d’ailleurs qu’on peut dire *droug ar c’hi a zo ur c’hleñved hag a vez serret (...)* lit. ‘le mal du chien est une maladie qu’on attrape (...)’, or nous verrons que KLEÑVEDI.1 ‘maladie’ est défini au moyen de DROUGIII.1 ‘mal-affection’ et non le contraire (voir [IV-2.1](#)).

2) Envisageons donc la seconde hypothèse, celle selon laquelle nous n’avons pas le lexème

²² *Droug-skevent* est habituellement donné dans les dictionnaires comme ‘tuberculose’. Cette expression est inconnue dans le breton de Pontivy, et les quelques locuteurs non vannetais que j’ai interrogés l’ignorent également. Il se pourrait que *droug-skevent* dénote en réalité toute affection des poumons, la tuberculose n’étant que la plus répandue ou la plus connue d’entre elles. Il reste donc à savoir si *droug-skevent*, dans les régions où cette expression est connue, ne peut pas dénoter également un œdème pulmonaire, un cancer du poumon ou une pneumonie, par exemple. Dans le cadre de ce travail, je considère cependant que *droug-skevent* dénote la tuberculose et elle seule.

DROUG^{III.1} ‘mal-affection’ dans *droug ar c’hi* lit. ‘mal le chien’ = ‘rage’. On peut diviser le sens de cette expression en deux parties ‘kleñved^{I.1}’ ‘maladie’ et ‘a vez serret doc’h ur c’hi pe ur loen damhañval a pa vez dantet dezhoñ, hag a (...)’ ‘qui se transmet par la morsure d’un chien ou d’un animal similaire, et qui (...)’. Le pivot sémantique est ‘kleñved^{I.1}’ ‘maladie’ en tant qu’argument de ‘a vez serret (...) hag a (...)’ ‘qui se transmet (...) et qui (...)’. Mais contrairement aux deux cas évoqués plus haut, le sens inhérent d’aucune des composantes – *droug* ‘mal’ et *ar c’hi* ‘le chien’ – n’apparaît dans le sens de l’expression en tant que pivot sémantique. Théoriquement, il faudrait donc considérer *droug ar c’hi* comme une locution, c’est-à-dire une lexie, qui devrait à ce titre faire l’objet d’un article dans le dictionnaire. Le problème est qu’à côté de *droug ar c’hi* existent de nombreuses autres expressions du même type ; nous en avons vu quelques-unes plus haut. Et dans chacune d’entre elles, *droug* aurait le sens de ‘kleñved^{I.1}’ ‘maladie’ : *droug an douar* ‘mal de.la terre’ = ‘scorbut’ = ‘kleñved hag a ...’ ‘maladie qui (...)’ ; *droug-skevent* lit. ‘mal-poumons’ = ‘tuberculose’ = ‘kleñved hag a ...’ ; *droug sant Meven* lit. ‘mal de.saint Méen’ = ‘gale’ = ‘kleñved hag a (...)’, etc. Ce phénomène n’est pas du tout typique des locutions, mais des collocations. De plus, il faudrait considérer que ces trois expressions devraient, comme *droug ar c’hi*, faire l’objet d’un article de dictionnaire alors que les autres expressions du type *droug al lann* vues plus haut ne seraient décrites que dans la zone de combinatoire de DROUG^{III.1}. On voit mal la cohérence de tout ceci. La solution consiste à envisager l’existence d’un lexème DROUG distinct, que j’appellerai DROUG^{III.2} ‘mal-maladie’, qui est un synonyme exact de KLEÑVED^{I.1} ‘maladie’. Il s’agit d’un lexème déficient car on ne peut pas le rencontrer en dehors des collocations de type *droug-skevent* ‘tuberculose’ ou *droug ar c’hi* ‘rage’.

C’est la seconde hypothèse que je retiens. Le lexème DROUG^{III.2} ‘mal-maladie’ sera rapidement décrit ci-dessous.

1.3.2. Le lexème DROUG^{III.2}

I. Définition de DROUG^{III.2}

DROUG^{III.3} ‘mal-maladie’ étant un synonyme exact de KLEÑVED^{I.1} ‘maladie’, je donne au lieu d’une définition un simple renvoi à KLEÑVED^{I.1} (Mel’čuk et Milićević 2014 : vol. 1, 273), de la façon suivante :

Définition => KLEÑVED^{I.1} ‘maladie’.

II. Explications générales sur le lexème DROUG^{III.2}

Nous avons vu plus haut que DROUG^{III.2} est un lexème déficient, c’est-à-dire qu’il n’existe qu’en combinaison avec d’autres lexies, dans le cadre d’une collocation. Les collocatifs de DROUG^{III.2} sont répertoriés dans la zone de combinatoire lexicale de ce lexème et, pour certaines, dans son SR, de la façon suivante :

X ⇔ I	Y ⇔ II
-	1. N

C_{II.1} : N = partie du corps : *droug-skevent* lit. ‘mal-poumons’ = ‘tuberculose’, (...)

Tableau 6. Schéma de régime de DROUGIII.2 ‘mal-maladie’

Remarque. Je ne donne ci-dessus dans la colonne II que *droug-skevent* ‘tuberculose’. Il existe sans doute d’autres collocations dont le collocatif est une partie du corps et qui dénotent des maladies. Cette liste devra être complétée.

La zone de combinatoire lexicale de DROUGIII.2 ‘mal-maladie’ comportera donc, entre autres, les FL non standard suivantes :

DrougIII.2 *aroueziet get donedigezh torzhelloù er skevent* ‘Mal-maladie caractérisé par l’apparition de tubercules dans les poumons’ : ~ *skevent* lit. ‘poumons’ = ‘tuberculose’, // *torzhellegezh*.

DrougIII.2 *serret get ur boud bev doc’h ur c’hi pe ur loen damhañval a pa vez dantet dezhoñ, aroueziet get (...)* ‘Mal-maladie causée par la morsure d’un chien ou d’un animal semblable, caractérisée par (...)’ : ~ *ar c’hi* lit. ‘le chien’ = ‘rage’, // *kounnar*.

Les mentions « // *torzhellegezh* ‘tuberculose’ » et « // *kounnar* ‘rage’ » dans la valeur des FL non standard ci-dessus s’expliquent de la façon suivante. *Kounnar* ‘rage’, par exemple, est un SYN(*droug ar c’hi* lit. ‘mal-maladie du chien’) et sa présence dans la valeur de la FL non standard D. *serret doc’h ur c’hi (...)* ‘M. causé par la morsure d’un chien (...)’ est nécessaire au nom du principe de maximalité (Mel’čuk 2014 : 170) qui veut que toutes les expressions lexicales dont le sens correspond au sens de la FL ‘f’ appartiennent à f(L). *Kounnar* peut être considéré comme un élément de valeur fusionné de la FL non standard dont il est question plus haut. L’intérêt de le faire apparaître comme élément de valeur de cette FL est qu’on peut ainsi établir une connexion « dans les deux sens » avec *droug ar c’hi* ; en effet, le lecteur consultant le dictionnaire à l’article KOUNNAR trouve forcément *droug ar c’hi* dans la zone de combinatoire lexicale de KOUNNAR comme élément de valeur de la FL SYN(onyme). Mais s’il consulte le dictionnaire à DROUGIII.2 et trouve *droug ar c’hi* dans la zone de combinatoire lexicale de ce lexème, rien ne peut le renseigner sur le fait que cette collocation a un synonyme qui est *kounnar* ; sauf donc à faire figurer *kounnar* comme élément de valeur fusionné à côté de *ar c’hi*, comme je l’ai fait plus haut.

1.3.3 Le lexème DROUGIII.3

I. Définition de DROUGIII.3

La définition (adaptée de Ménard & al. 2001 : 402) de DROUGIII.3 ‘mal-épilepsie’ est la suivante :

‘DrougIII.3 *ar penn-den X*’ ‘MalIII.2 de l’individu X’.

‘KleñvedI.1’ ‘MaladieI.1’

an nervernoù aroueziet gant glizi trumm ha fallaennoù ‘des nerfs caractérisée par des convulsions soudaines et des évanouissements.’

Nous en avons un exemple d’emploi dans la phrase suivante :

(29) *Meur a dachad ‘veze lâret droug sant Yehann, met genemp-ni ‘veze lâret kouezhel... « Eñ ‘gouezh en droug ». lit. ‘Plusieurs d’endroit était dit mal de.saint Jean, mais avec.nous-nous était dit tomber... Il tombe dans.le mal ». = ‘Par endroits, on disait mal de saint Jean », mais par chez nous, on disait tomber »... Il est épileptique. »’ JMH*

II. Explications générales sur le lexème DROUGIII.3

Il existe plusieurs manières en breton de désigner l’épilepsie. Nous avons vu plus haut *droug sant Yehann* ‘mal de saint Jean’ et *drougsant*. Dans la région de Pontivy, le fait d’avoir cette affection est exprimé différemment, comme l’affirme Jean Maho en (29) ci-dessus.

La question du statut de *droug* dans l’expression *kouezhel en droug* lit. ‘tomber dans.le mal’ se pose. S’agit-il d’un lexème de plein droit (*a genuine LU*, Mel’čuk 2014 : 321), figurant dans une expression qui serait une collocation dont le lexème potentiel DROUGIII.3* ‘épilepsie’ serait la base et *kouezhel* ‘tomber’ le collocatif ? Ou faut-il considérer que nous avons ici une locution verbale ‘KOUZHEL EN DROUG’* lit. ‘tomber dans le mal’ = ‘être épileptique’, et qu’à ce titre, elle devrait faire l’objet d’un article dans le dictionnaire ?

La réponse se trouve dans le fait de savoir si ce lexème potentiel DROUGIII.3* existe en dehors de cette expression. Il semble que oui :

(30) *‘Deus bet ur gaouad droug. lit. ‘A eu une crise de.mal.’ = ‘Il a fait une crise d’épilepsie.’ JMH*
Kaouad est un SING(*drougIII.3*), de sens ‘unité minimale régulière de...’.

La question suivante est de savoir à quelle FL correspond *kouezhel (en drougIII.3)* lit. ‘tomber (dans.le malIII.2)’. On peut noter que *kouezhel* peut être un IncepOper₁ de quelques lexèmes appartenant au champ sémantique de la santé :

(31)a. *D’en termén-sé é oé koéhet klan Sérénus. ‘À cette époque, Sérénus était tombé malade.’ BSPD*
b. *Ma jav a zo kouezhet pousiv. lit. ‘Mon cheval est tombé poussif.’ = ‘Mon cheval a contracté la pousse.’ JS*

Mais outre le fait que KLAÑV et POUSIV sont des adjectifs alors que DROUG est un nom, dans l’expression *kouezhel en droug*, il ne semble pas qu’on ait le sens ‘commencer à avoir de l’épilepsie, devenir épileptique’, mais plutôt ‘être épileptique’ ; c’est ainsi que l’interprète le locuteur en (32) :

(32) *Ma gouezhan en droug, ma ‘bez ar c’hleñved (...). lit. ‘Si je.tombe dans.le mal, si j’ai la maladie (...).’ JMH*

Kouezhel serait donc plutôt un Oper₁(*drougIII.3*) de sens ‘avoir l’épilepsie, être épileptique’. Il me

semble que *kouezhel* est également un $\text{SingOper}_1(\text{drougIII.3})$ de sens ‘avoir une crise (d’épilepsie)’, car *kouezhel* a déjà par ailleurs ce sens ‘avoir une crise (de + nom de maladie)’, comme on le voit en (33)a, et qu’il me semble qu’on peut dire (33)b :

- (33)a. *Liés é koéhé ér memb droug ha hoant bras en doé de hout pé sord remed kemér.* lit. ‘Souvent tombait dans.le même mal et envie grand avait à savoir quel sorte remède prendre.’ = ‘Il avait souvent des crises de ce même mal et il avait très envie de savoir quel remède prendre.’ Séveno
 b. *Yann en doa kouezhet en droug ar mintin-mañ* lit. ‘Yann avait tombé dans.le mal le matin-ci’ = ‘Yann a fait une crise d’épilepsie ce matin’

III. Structure actancielle de DROUGIII.3

La $\text{SIT}(\text{drougIII.1}$ ‘mal-affection’) – ‘ drougIII.1 ’ apparaît dans la décomposition du sens de DROUGIII.3 – ayant deux participants obligatoires, celle de DROUGIII.3 ‘épilepsie’ hérite de ces participants obligatoires. L’être animé atteint peut être exprimé dans le texte et est donc un ASém de ce lexème ; cet ASém ne semble pouvoir être qu’un individu, pas un animal (sauf peut-être un animal évolué). Par contre, la partie du corps n’est pas exprimable dans le texte et n’est donc pas un ASém de DROUGIII.3.

IV. Justification de la définition de DROUGIII.3

Pour les raisons vues plus haut, on ne peut pas considérer que *droug* dans l’expression *kouezhel en droug* lit. ‘tomber dans le mal’ = ‘faire des crises d’épilepsie’ serait un emploi de DROUGIII.1. Je pense qu’il aurait été possible de définir DROUGIII.3 par ‘ $\text{drougIII.1}(\dots)$ ’ ‘mal-affection (...)’, car l’épilepsie n’est pas un mal contagieux (voir la distinction entre ‘ drougIII.1 ’ ‘mal-affection’ et ‘ kleñvedI.1 ’ ‘maladie’ en [IV-2.1](#), point II) ; j’ai opté pour la définition au moyen de ‘ $\text{kleñvedI.1}(\dots)$ ’ ‘maladieI.1 (...)’ car il semble que pour les locuteurs modernes, *drougIII.3* dénote une maladie :

- (34) *Ma gouezhan en droug, ma ’bez ar c’hleñved (...).* lit. ‘Si je tombe dans.le mal, si j’ai la maladie (...)’
 JMh

Le pont sémantique reliant ce lexème aux autres lexèmes du vocable DROUG est la composante enchâssée ‘ drougIII.1 ’ ‘mal-affection’ que l’on peut mettre à jour en procédant à la décomposition du sens de KLEÑVEDI.1 ‘maladie’ : ‘ $\text{drougIII.1}(\dots)$ ’ (voir [IV-2.1](#)).

1.4 Le lexème DROUGIV

I. Définition de DROUGIV

La FP de DROUGIV est la suivante : ‘ drougIV ar boud bev X en e (lodenn-)gorv Y’ ‘malIV-douleur + affection de l’être vivant X dans une (partie de) son corps Y’ et la définition en est :

‘DrougII ‘mal-douleur’

e (lodenn-g)korv diabarzh Y ar boud bev X ‘dans (la partie) du corps interne Y de l’être vivant X’

kaozet¹ get un droug^{III.1} ‘causé¹ par un mal^{III.1}’

hag ar fed bout² un droug^{III.1} seurt-se’ ‘et le fait d’avoir un tel mal-affection’.

Nous en avons deux exemples d’emploi ci-dessous :

(35)a. *Pa hoc’h eus drougoù^{IV} ema an toemnder eo kentoc’h hoc’h aesa evit m’ema an dour yen.* lit. ‘Quand avez maux^{IV} est la chaleur est plutôt vous guérit que est l’eau froid.’ = ‘Quand vous avez des douleurs, c’est la chaleur qui vous guérit plutôt que l’eau froide.’ JMh

b. *Marse ‘deus ket jamez droug-goûg anezhe.* lit. ‘Peut-être a pas jamais mal-gorge eux.’ = ‘Peut-être n’ont-ils jamais de mal de gorge.’ JS

II. Explications générales sur le lexème DROUG^{IV}

Il s’agit ici d’un *droug^{II}* ‘mal-douleur’ qui manifeste forcément un *droug^{III.1}* ‘mal-affection’. Cette dualité se reflète au niveau linguistique par le fait que ce lexème a en commun de nombreux éléments de combinatoire lexicale avec DROUG^{II} et DROUG^{III.1}.

La définition de DROUG^{IV} contient les composantes ‘droug^{II}’ ‘mal-douleur’ et ‘droug^{III.1}’ ‘mal-affection’. Nous allons voir en quoi DROUG^{IV} se distingue de deux lexèmes DROUG^{II} et DROUG^{III.1}.

1) Distinction entre DROUG^{IV} ‘mal-douleur + affection’ et DROUG^{II} ‘mal-douleur’

Il existe des ILD distinguant les deux lexèmes : DROUG^{II} ‘mal-douleur’ peut cooccurrer avec les verbes *santiñ* <*klevet*> ‘sentir’, ce qui n’est pas le cas de DROUG^{IV} :

(36) *Ean e lausk un taul kri get un droug^{II} bras e gleué én é zeulegad.* lit. ‘Il lache un coup de.cri avec un mal^{II} grand que sentait dans ses.à.lui yeux.’ = ‘Il pousse un cri à cause de la douleur qu’il sentait aux yeux.’ BIVL

DROUG^{IV} a par contre comme FL_{IncepFunc₁} *a arru* ‘arrive’, IncepOper₁ *serriñ* ‘ramasser, attraper’ et L_{liquFunc₀} *aesaat^{II.b}* ‘guérir’, qui n’appartiennent pas à la combinatoire lexicale de DROUG^{II} :

(37)a. *Meur a wezh eh arru an drougoù^{IV} àrnoc’h.* lit. ‘Parfois arrive les maux sur.toi.’ = ‘Tu attrapes parfois des douleurs.’ JS

b. *‘Deus serret drougoù^{IV}. An drougoù^{IV} a zo des douleurs, ‘d eo ket blessures eo an dra-se. Rumatik, peotramant lod-kaer a draoù, artroz a zo ivez.* ‘Il a attrapé des maux. Les maux, ce sont des douleurs, ce ne sont pas des blessures. Des rhumatismes, ou bien pas mal de choses, l’arthrose, par exemple.’ JS

c. *Mes er ré e venn hé santein a dost hag épad hir amzér, e cherr en droug^{IV} pen.* ‘Mais ceux qui veulent sentir (cette plante) de près et pendant longtemps attrapent le mal de tête.’ ENVV

Le verbe AESAATI² ‘guérir’ comme on le voit en (38)a et le verbe causatif AESAATI^{2b} ‘guérir’ en (38)b cooccurrer avec DROUG^{IV} mais la phrase (38)c, où AESAATI² cooccurrer avec DROUG^{II}, serait incorrecte :

(38)a. *‘M eus droug^{IV}-penn, met an dra-se a aesay.* lit. ‘J’ai mal^{IV}-tête, mais la chose-là guérira.’ = ‘J’ai un

mal de tête, mais cela va guérir.’ JS

b. *Sant Drein a aesay he drougIV-bouzelloù*. lit. ‘Saint Adrien guérira son.à.elle mal-boyaux.’ = ‘Saint Adrien guérira son mal de ventre.’ JMh

c. **An drougII am eus da ma c’hov a aesay*. ‘La douleur que j’ai au ventre va guérir.’

Il existe par ailleurs entre DROUGIV et DROUGII une ILD d’ordre syntaxique, illustrée dans les deux exemples suivants :

(39)a. *DrougII am eus da ma fenn*. lit. ‘Mal j’ai à ma tête.’ = ‘J’ai mal à la tête.’

b. *DrougIV-penn am eus*. lit. ‘Mal-tête j’ai.’ = ‘J’ai un mal de tête.’

DROUGII ‘mal-douleur’ en (39)a régit son ASyntP II ‘partie du corps’ au moyen de *da* ‘à’, tandis que DROUGIV ‘mal-douleur + affection’ en (39)b le régit directement.

DROUGIV n’est pas un lexème déficient car on peut le rencontrer en dehors d’une collocation, comme en (37)a-c plus haut et en (40) ci-dessous :

(40)*Me ‘zo gwasket get an drougoùIV*. lit. ‘Je suis oppressé avec les maux.’ ≈ ‘Mes douleurs sont insupportables.’ JS

On pourrait arguer qu’on a dans ces exemples le lexème DROUGII ‘mal-douleur’ au pluriel. Hors-contexte, on pourrait effectivement envisager cette éventualité mais il se trouve que *drougoù* ‘maux’ est employé en breton toujours ou presque dans le sens ‘drougIV’ ; ceci est prouvé par la possibilité d’employer *drougoù*, comme le montrent les exemples (37)a-c, en combinaison avec les verbes IncepFunc_1 *a arru* ‘arrive’ et LiquFunc_0 *aesaatII.b* ‘guérir’, qui n’appartiennent pas à la combinatoire lexicale de DROUGII ‘mal-douleur’. Dans ces exemples, le contexte (la mention d’une blessure, le fait qu’on parle de la santé) indique qu’il ne s’agit pas seulement d’un *drougII* ‘mal-douleur’ : il est question d’un *drougIII.1* ‘mal-affection’ qui se manifeste obligatoirement par un *drougII* ‘mal-douleur’.

2) Distinction entre DROUGIV ‘mal-douleur + affection’ et DROUGIII.1 ‘mal-affection’

La notion de DROUGIII.1 ‘mal-affection’ étant inséparable de celle de DROUGIV se pose la question de savoir s’il faut vraiment distinguer deux acceptions, plutôt que de considérer qu’un *droug-penn* ‘mal de tête’ par exemple serait un *drougIII.1* ‘mal-affection’. La réponse à cette question est positive, pour les deux raisons suivantes.

a) Quelques ILD distinguant DROUGIV de DROUGIII.1

DROUGIV ‘mal-douleur + affection’ et DROUGIII.1 ‘mal-affection’ ont des FL dont DROUGII ‘mal-douleur’ est dépourvu : l’expression *a arru* (*àr N_X*) ‘arrive (sur N_X)’ est un élément de la valeur de la FL IncepFunc_1 de DROUGIII.1 ainsi que de DROUGIV comme on le voit en (41)a, mais pas de DROUGII ; *bout techet* ‘être sujet’ ne peut se dire que d’affections – (41)b :

(41)a. *Arruet ‘oa an droug-bouzelloù àrnezhonñ*. lit. ‘Arrivé était le mal-boyaux sur.lui.’ = ‘Il avait attrapé un mal de ventre.’ JS

b. *A pa oan krennardig e oan techet d'an droug-goùg.* 'Quand j'étais gamin, j'étais sujet au mal de gorge.' ETRB

Mervel 'mourir' est la valeur de la FL $Real^{II}_1$ (*drougIII.1* 'mal-affection') mais n'appartient pas à la combinatoire lexicale de DROUGIV. En effet, la phrase (42)a est incorrecte :

(42)a. **Marv eo Yann get an droug-kov.* lit. 'Mort est Yann avec le mal-ventre.' = 'Yann est mort de maux de ventre.'

b. **Marv eo Yann get ur pennad <ar c'hal>.* 'Yann est mort d'un rhume de cerveau <de la gale>.'

Il ne s'agit pas, comme dans la phrase (42)b, d'une simple impossibilité pragmatique résultant du fait que la RSém donnant naissance à cette phrase correspondrait à une RConcept erronée : dans la réalité extralinguistique, il est en effet hautement improbable, peut-être impossible, qu'un individu meure d'un rhume de cerveau ou de la gale. Mais ceci ne rend pas la phrase (42)b agrammaticale, alors que (42)a est perçue intuitivement comme étant agrammaticale.

L'ILD qui vient d'être mentionnée est la plus convaincante. Je vais dire un mot d'une autre différence qui est plus discutable. On ne peut pas employer AESAATI.1a 'guérir' (*Yann a aesay* 'Yann guérira') à propos de DROUGIV comme on peut le faire dans le contexte de lexèmes qui dénotent des maux physiologiques « purs ». La phrase (43) me semble en effet bizarre :

(43)??*Droug-bouzelloù am eus a-c'houde tuchant, met me 'aesay get ar louzoù-mañ.* 'J'ai un mal de ventre depuis tout à l'heure mais je vais guérir avec ce médicament.'

Ceci est peut-être dû au fait que la CG principale de DROUGIV 'mal-douleur + affection' est 'drougII' 'mal-douleur' et que comme vu plus haut, on n'est pas susceptible de « guérir » quand on a une douleur. Cependant, le caractère bizarre de (43) tient sans doute plutôt au fait pragmatique qu'on ne se dit normalement pas *klañvI.1a* 'malade' quand on a un simple mal de ventre. Cette phrase serait peut-être acceptable si le mal de ventre était tel que l'individu pouvait se dire malade.

Il convient enfin de noter qu'il existe peut-être une différence entre le breton DROUGIV dans *droug-penn* 'mal de tête', *droug-dent* 'mal de dents', etc. et son équivalent français MAL (*mal de tête, maux de dents*, etc.) comme en témoignent les exemples suivants :

(44)a. *Sant Drein a aesay he droug-bouzelloù.* lit. 'Saint Adrien guérira son.à.elle mal-boyaux.' = 'Saint Adrien guérira son mal de ventre.' JMh

b. *M eus droug-penn, met an dra-se a aesay.* lit. 'J'ai mal-tête, mais la chose-là guérira.' = 'J'ai un mal de tête, mais cela va guérir.' JS

Dans ces exemples, DROUGIV cooccure avec le verbe AESAATI.2, comme (44)b, ou avec le verbe causatif AESAATI.2b qui correspond à AESAATI.2, comme en (44)a. En (44)a, il est question d'une situation où le fait de ressentir constamment cette sensation douloureuse indique qu'il existe un trouble « de fond », la douleur étant effectivement un signal d'alarme. On retrouve la même chose en français avec *mal de tête*, par exemple : quand on a eu un mal de tête passager, on ne peut pas

dire qu'on a guéri quand celui-ci a disparu ; par contre, on peut *guérir de ses maux de tête*, avec emploi au pluriel, car le fait récurrent d'éprouver cette douleur est le symptôme d'un trouble physiologique. La définition des deux lexèmes breton et français doit rendre compte de ce fait.

Dans le cas de (44)c, par contre, la situation est différente : il ne semble pas qu'il soit ici question d'un mal de tête récurrent. La phrase équivalente française (45)a est incorrecte, on dirait plutôt (45)b :

(45)a. **J'ai un mal de tête <la maigraine>, mais ça va guérir.*

b. *J'ai un mal de tête <la migraine>, mais ça va passer.*

Il existe une autre ILD justifiant la distinction entre DROUG^{III.1} et DROUG^{IV} : les expressions *na herzel (get an droug)* lit. 'ne pas tenir (avec le mal)' ou *bout gwasket (get an droug)* lit. 'être oppressé (avec le mal)' sont des éléments de la valeur de la FL $Real_1^f$ de DROUG^{III.1} mais sont ceux de la valeur de la FL $Real_1$ (\Rightarrow [Magn + Oper₁]) de DROUG^{IV} (ainsi que de DROUG^{II}, dont le sens est la CG de DROUG^{IV}) (voir [III-3.3.1.1](#)).

b) Définition en 'droug^{III.1} a anad evel un droug^{II}' 'Mal-affection qui se manifeste comme un mal-douleur'

La seconde raison pour laquelle il n'est pas possible de considérer qu'un *droug-penn* 'mal de tête' serait un *droug^{III.1}* 'mal-affection' est la suivante. La définition de DROUG^{IV} telle que donnée ci-après n'aurait pas été adéquate : 'Droug^{III.1} a anad evel un droug^{II} e (lodenn-g)korv Y ar boud bev X' 'Mal-affection qui se manifeste comme une douleur dans la (partie du) corps Y de l'être vivant X'. En effet, la description de la collocation *droug-penn* 'mal de tête' au moyen du SR aurait conduit le lecteur à penser que toute affection se manifestant par une douleur à la tête pourrait être lexicalisée en breton au moyen de *droug-penn* ; or un individu atteint de la teigne, qui est une affection douloureuse, à la tête ne peut pas dire (46) :

(46)[#]*Droug-penn am eus.* lit. 'Mal-tête ai.' = 'J'ai un mal de tête.'

III. Structure actancielle de DROUG^{IV}

Le premier participant obligatoire évident à la SIT(DROUG^{IV}) est l'être vivant qui a ce *droug^{IV}*. En tant que sensation, un *droug^{IV}* est localisé dans une partie du corps, qui est donc un participant obligatoire. Tous les deux sont exprimables dans le texte. Cette expression se fait de préférence, pour ce qui est de l'être vivant, au travers d'un verbe support – nous en avons des exemples en (41)a-c. Il n'est pas incorrect d'exprimer l'être vivant en lien syntaxique direct avec *droug^{IV}*, mais cette expression est plus idiomatique quand l'ASyntP I (l'être vivant) prend la forme d'un adjectif possessif, comme en (47)a-b, plutôt que celle d'un substantif comme en (47)c :

(47)a. *E zroug-goûg a zo aesaet.* 'Son mal de gorge est guéri.' JS

b. *Sant Drein a aesay he droug-bouzelloù.* 'Saint Adrien guérira son mal de ventre.' JMh

c. *'Vo ret din monet da Sant Tual da bediñ evit droug-penn Yann. 'Il faudra que j'aille à Saint Tugdual pour le mal de tête de Yann.'* JMh

d. *Arru eo an drougoù e man divrec'h.* lit. 'Arrivé est les maux dans mes deux bras.' ≈ 'Les douleurs s'emparent de mes bras.'

Pour ce qui est de la partie du corps, l'expression peut se faire en lien syntaxique direct : par exemple, la SSyntP de l'expression *droug-penn* en (47)c est DROUG—II→PENN. Elle peut s'en faire aussi au travers d'un verbe support, comme IncepFunc_2 de valeur *arru* 'arriver' [*e* 'dans' NY] en (47)d.

Je traduis *droug-penn* lit. 'mal-tête', *droug-kov* lit. 'mal-ventre' et *droug-bouzelloù* lit. 'mal-boyaux' par *mal de tête* et *mal de ventre* bien qu'en français il soit plus idiomatique de dire *mal à la tête* et *mal au ventre* ; je le fais parce qu'en breton, la différence est clairement faite entre (48)a et (48)b :

(48)a. *Droug-kov am eus.* lit. 'Mal-ventre ai.' = 'J'ai un mal de ventre.'

b. *Droug am eus da ma c'hov.* lit. 'Mal ai à mon ventre.' = 'J'ai mal au ventre.'

En (48)b, où nous avons le lexème DROUGII 'mal-douleur', il est question d'une douleur située normalement à la périphérie du ventre et due à un choc ou une blessure par exemple, alors que dans *droug-kov* – (48)a – il est question d'un mal-douleur + affection localisé à l'intérieur du ventre. Notons que les expressions françaises *mal de ventre* <*de tête*> sont idiomatiques quand elles sont employées au pluriel : *J'ai des maux de ventre* <*de tête*>.

Toutes ces expressions contenant DROUGIV + un nom dénotant une partie du corps posent deux problèmes, que je vais aborder ci-dessous.

1) Il a déjà été fait allusion ([IV-1.3.1](#), point V) au premier d'entre eux à propos de l'expression *droug-skevent* lit. 'mal-poumons', dont il n'est pas absolument sûr qu'elle dénote forcément ce qui est lexicalisé en français par *tuberculose*. Cette expression n'est pas employée en breton de Pontivy, mais dans la langue littéraire, le syntagme *mervel get an droug-skevent* peut se rencontrer et on aurait donc ici le lexème DROUGIII.1 'mal-affection' avec un collocatif *skevent* de sens approximatif '(droug) pegus a vez tizhet getoñ d'ar liesañ skevent tud a vev en dienez (...) hag a c'hell bout kaoz d'ar marv (...)' '(mal) contagieux qui touche le plus souvent les poumons de personnes vivant dans des conditions misérables (...) et qui peut causer la mort (...)' Nous avons la même ambiguïté avec l'expression *droug-skouarn* lit. 'mal-oreille' qui est parfois donnée pour *oreillons* (Guilloux 1988 : 05). Cette expression dénote en réalité toute douleur ressentie aux oreilles et causée par un *drougIII.1* 'mal-affection', que ce mal soit une maladie tels les oreillons ou une « non-maladie » comme une otite. J'ai choisi dans le cadre de ce travail de traiter *droug* dans *droug-skevent* comme étant un *drougIII.1* ; je pense qu'il en va de même pour *droug-kalon* lit. 'mal-cœur' qui ne dénote sans doute pas uniquement une douleur causée par une affection cardiaque mais toute affection cardiaque, douloureuse ou non ; je range aussi dans ce groupe l'expression *droug-daoulagad* lit. 'mal-yeux' qui me semble présenter les mêmes caractéristiques. La notion de *drougII* 'mal-douleur' sous-tend forcément celle de *droug-skouarn* lit.

‘mal-oreilles’ mais ceci n’implique pas que nous ayons dans cette expression le lexème *drougIV* car il me semble que la phrase (49) est correcte, en breton de la région de Pontivy tout du moins :

(49) *An droug-skouarn* ‘zo kaoz ma ‘d eus ket gellet bout bugale anezhoñ. lit. ‘Le mal-oreille est cause qu’il n’a pas pu avoir enfants lui.’ = ‘C’est à cause du mal d’oreille/des oreillons qu’il n’a pas pu avoir d’enfant.’

Il serait intéressant de savoir si cette phrase serait acceptée par les locuteurs dans les régions où existent un terme spécial pour désigner les oreillons. Il est possible que pour ces locuteurs, *droug-skouarn* soit forcément un *drougIV* et présente donc des ILD avec DROUGIII.1 (voir plus bas).

L’expression *droug-goûg* ‘mal de gorge’ pose également problème. On peut constater dans l’exemple suivant qu’elle cooccurre avec AESAATI.2 ‘guérir’, ce qui n’est normalement pas possible si le lexème de base de cette collocation est DROUGIV ‘mal-douleur + affection’ (voir plus haut) :

(50) *E zroug-goûg a zo aesaet.* ‘Son mal de gorge est guéri.’ JS

On pourrait considérer qu’on a dans l’expression *droug-goûg* une collocation avec pour mot-clé le lexème DROUGIII.1 et pour collocatif *goûg* ‘gorge’ de sens contextuel (très approximatif) ‘(malIII.1) situé dans la gorge et se manifestant par une inflammation des amygdales ou du pharynx (...)’. Un mal de gorge est intuitivement ressenti comme étant « moins une sensation » et « plus une affection » qu’un mal de tête ou un mal de dos. Mais le caractère bizarre de (51) semble s’opposer à cette interprétation :

(51) *Marv eo get an droug-goûg* lit. ‘Mort est avec le mal-gorge’ = ‘Il est mort du mal de gorge’

Mais la question est : ce caractère bizarre est-il dû à des raisons sémantiques ou pragmatiques ? Il est en effet peu probable dans la réalité qu’un individu meure suite à un mal de gorge, mais peut-être dans certaines situations, un individu fragile (nouveau-né, personne déjà malade ou âgée, ...) peut-il décéder suite à ce qu’on appelle *droug-goûg* ? Dans un cas de ce type, il se pourrait que la phrase (51) soit considérée comme acceptable. Mais il se peut aussi que le locuteur en (50) se soit « laissé abuser » par la proximité qui existe entre DROUG-GOÛG et ARUM ‘rhume’ ; on peut en effet paraphraser (52)a par (52)b et ARUM ‘rhume’ est très clairement un *drougIII.1* ‘mal-affection’ :

(52)a. *M eus droug-goûg.* lit. ‘J’ai mal-gorge.’ = ‘J’ai un mal de gorge.’

b. *M eus un arum.* ‘J’ai un rhume.’

En présence de ces indications divergentes et dans l’attente d’éléments décisifs, je considérerai *droug-goûg* comme une collocation dont le mot-clé est DROUGIV ‘mal-douleur + affection’.

2) Le statut de ces expressions contenant DROUGIV + un nom dénotant une partie du corps n’est pas évident. Il ne s’agit pas de syntagmes libres. *Droug-penn* par exemple n’est pas n’importe quel *drougIV* ‘mal-douleur + affection’ ressenti au niveau de la tête, il s’agit forcément d’une sensation douloureuse interne qui peut venir soudainement mais a tendance à durer un certain moment. De

plus, tout nom dénotant une partie du corps, qui est un ASém 2 potentiel de DROUGIV, ne peut pas entrer dans la composition d'une collocation dont le mot-clé est DROUGIV : on ne peut pas parler en breton de **droug-biz* 'mal de doigt', de **droug-fri* 'mal de nez', etc., comme on parle de *droug-penn*, de *droug-kein* 'mal de dos' ou *droug-dent* 'mal de dents', et qui dénoteraient une douleur-affection dont le siège serait le doigt ou le nez. *Droug-penn* est donc un syntagme contraint. Pour les mêmes raisons que celles envisagées plus haut à propos de *droug sant Kiriou*, *droug ar c'hi*, etc. (voir [IV-1.3.1](#), point V), il est exclu d'y voir une locution. Reste donc la possibilité qu'il s'agisse d'une collocation dont DROUGIV serait la base et le nom dénotant la partie du corps le collocatif. Théoriquement, une collocation constituée de la lexie-vedette – c'est-à-dire de la lexie faisant l'objet d'une description lexicographique – (ici DROUGIV) et d'un ASém de cette lexie (ici la partie du corps Y *penn*) doit être décrite dans le SR de la lexie en question. Cette description prendrait la forme suivante :

X ⇔ I	Y ⇔ II
1. N 2. A _{poss}	1. L _{OC} _{in} N 2. N

C_{I.1} : *Droug Yann a ya àr washaat* 'Le mal de Yann empire'

C_{I.2} : *E zroug a ya àr washaat* 'Son mal empire'

C_{II.1} : *An droug en e viz a ya àr washaat* lit. 'Le mal dans son doigt empire'

C_{II.2} : N = partie du corps : *droug-bouzelloù* 'mal de ventre', *droug-dent* 'mal de dents', *droug-goùg* 'mal de gorge', *droug-kein* 'mal de dos', *droug-kov* 'mal de ventre', *droug-penn* 'mal de tête', (...).

Tableau 7. Régime de DROUGIII.1 'mal-affection', avec spécification des collocations dont le collocatif exprime l'ASém 2 de ce lexème

Mais contrairement aux collocations du même type, par exemple *ehan kleñved* lit. 'cessation maladie' = 'congé-maladie' ou *arsav-brezel* lit. 'cessation-guerre' = 'cessez-le-feu', où *kleñved* a le sens 'kleñved' et *brezel* le sens 'brezel', peut-on dire que le collocatif *penn* a vraiment ici le sens 'partie du corps (...)' ? Dans ce syntagme, le lexème PENN a le sens contextuel '(sensation douloureuse éprouvée) à l'intérieur du haut de la tête pendant une durée de temps assez longue et qui n'est pas d'origine directement mécanique (...)'. Il s'agit d'un lexème PENN distinct des lexèmes PENNI.1 (*Ur penn ront en deus* 'Il a une tête ronde') et PENNI.2 (*Bezañ stanket e benn* 'avoir la tête bouchée', *Ur penn disto* 'Une tête chauve') (Ménard *et al.* 2001 : 1015). Je dirais donc qu'il s'agit ici aussi d'une pseudo-collocation, car dans le cadre des pseudo-collocations, le collocatif n'a pas son sens inhérent mais un sens contextuel.

La question de savoir si cette composante *penn* doit ou non être décrite dans le SR du lexème DROUGIV est donc suspendue à un approfondissement de la théorie de la phraséologie. En attendant, je me contente de considérer que *penn*, en tant qu'ASém régi par le mot-clé DROUGIV, doit être décrit par le SR comme donné en Tableau 7 ci-dessus. Ce lexème PENN ne fera pas l'objet d'un

article lexicographique au sein du vocable PENN ; en plus de la description au moyen du SR à laquelle je viens de faire allusion, il apparaîtra dans le dictionnaire dans la zone de combinatoire lexicale de DROUGIV sous la forme d'une FL non standard, permettant une description plus précise qu'au moyen du SR, approximativement comme suit :

DrougIV santet en diabarzh ag ar lein ag ar pennI.2 e-pad ur pennad amzer hir a-walc'h, (...) ' 'Mal-douleur + affection éprouvé à l'intérieur du haut de la tête pendant une durée de temps assez longue (...) ' : ~ -penn 'tête'.

Il en va de même bien sûr pour les autres (pseudo-)collocations telles *droug-kein* 'mal de dos', *droug-dent* 'mal de dents', etc.

IV. Justification de la définition de DROUGIV

La composante 'drougII' 'mal-douleur' est donnée comme CG principale de la définition de DROUGIV parce que ce lexème dénote une sensation, très désagréable. DROUGIV n'a pas d'équivalent véritable en français – son équivalent est sans doute, dans cette langue, un lexème déficient (*mal de dos, mal de dents*, etc.) – et on constate que les bretonnants traditionnels rendent le mot *drougouIV* par *des douleurs* quand ils parlent français.

Se pose la question de la place de la composante 'drougIII.1' 'mal-affection' dans la définition de DROUGIV. Sa présence est nécessaire parce que cette sensation douloureuse est forcément causée par une affection. En effet, la composante 'nand eo ket mekanik get an eeun e orin' 'd'origine non directement mécanique' fait nécessairement partie du sens de DROUGIV étant donné qu'on ne peut pas dire (53)a à propos d'une douleur ressentie au ventre suite à un coup de couteau, par exemple, et ce bien que cette douleur soit causée par un trouble physiologique (une lésion des tissus). Il faudra dire (53)b, où nous avons le lexème DROUGII 'mal-douleur' et non DROUGIV comme en (53)a :

(53)a. *DrougIV-kov am eus.* 'J'ai un mal de ventre.'

b. *DrougII am eus da ma c'hov.* lit. 'Mal j'ai à mon ventre.' = 'J'ai mal au ventre.'

c. *An drougou a arru e man dihar.* lit. 'Les maux arrive dans mes deux.jambe.'

La phrase (53)c ne pourrait pas non plus se dire dans le cas où un individu serait frappé aux jambes et commencerait à en éprouver une douleur : elle ne pourra être interprétée que dans le sens 'je commence à ressentir aux jambes des douleurs de types rhumatique, articulaire, ...'. Cette composante n'a pas à être apparente dans la définition de DROUGIV : elle est enchâssée dans le sens de 'drougIII.1' 'mal-affection' qui est une composante de la définition de DROUGIV.

'DrougIII.1' n'est pas une CG de DROUGIV car ce lexème ne peut pas cooccurrencer avec *mervel* 'mourir', par exemple, contrairement à DROUGIII.1. Par contre, la composante 'ar fed bout2 un drougIII.1 seurt-se' 'le fait d'avoir un tel mal-affection' doit figurer dans la définition pour rendre compte de la possible cooccurrence de ce lexème avec AESAATI.2 'guérir'.

Le pont sémantique reliant DROUGIV aux autres lexèmes du vocable DROUG apparaît ici encore clairement : il s’agit des sens ‘drougII’ ‘mal-douleur’ et ‘drougIII.1’ ‘mal-affection’.

1.5 Le lexème DROUGV

I. Définition de DROUGV

La définition de DROUGV ‘mal-lésion’ est la suivante :

‘DrougV ar boud bev X en e (lodenn-)gorv Y’ ‘Mal-lésion de l’être vivant X dans sa (partie du) corps Y’.

‘DrougI e (lodenn-g)korv Y ur boud bev X ‘mal-quelque chose de mal à la (partie du) corps Y d’un être vivant X’

a anad evel un disparti e gwiadoù ar (lodenn-g)korv Y X’ ‘qui se manifeste comme une séparation des tissus de (la partie du) corps Y de X’

hag a c’hell bout kaozI ‘et qui peut causerI’

I. mand eo kig X àr noazh pe mah en deus X drougII en e (lodenn-)gorv Y ‘I. que la chair de X est à nu ou que X a mal-douleur à (la partie de) son corps Y’

II. mah a fall en-dro (lodenn-g)korv Y X pe ma varv X ‘II. que (la partie) du corps Y de X fonctionne mal ou que X meure’

hag an disparti-se ‘et cette séparation’.

Nous avons des exemples d’emploi de ce lexème dans les phrases suivantes :

(54)a. *En tintur iod e zo ag er choéj aveit digousi ur gouli, meit ean e bara doh en droug a chèrein.* ‘La teinture d’iode est excellente pour nettoyer une plaie, mais elle empêche le mal de se fermer.’ LH, Lizheroù

b. *Arlerh en dout spiet a dost doh en hani e oé bet torret open tregont vlé kent hag e oé bet deit elsé de vout bèroh eit en aral, er medesinour e huél (...) léh en droug splann hag és de huélet.* ‘Après avoir examiné de près [la jambe exhumée] qui avait été cassée plus de trente ans auparavant et qui était ainsi devenue plus courte que l’autre, le médecin voit la trace du mal apparaissant clairement et facile à voir.’ IVAL

c. *‘Hoc’h eus serret droug, ‘hoc’h eus marse kouezhet diàr ur visiklet.* lit. ‘Tu.as ramassé mal, tu.as peut-être tombé de sur une bicyclette.’ = ‘Tu t’es fait mal, tu es peut-être tombé de vélo.’ JS

II. Explications générales sur le lexème DROUGV

Le sens de DROUGV est la CG de *kignadur* ‘écorchure’, *torr(adur)* ‘fracture’, etc., et sans doute aussi de *bloñsador* ‘bleu, hématome’. Il s’agit d’une lésion d’un tissu (peau, chair, os, ...) pas forcément externe à l’instar du français *blessure*, qui peut entraîner un épanchement de sang, interne ou externe et qui est normalement local et localisable, à la vue, au toucher ou à travers une douleur.

Un *drougV* ‘mal-lésion’ étant un *drougI* ‘quelque chose de mal’ d’un certain type – autrement dit, la CG

du sens de DROUG_{IV} étant ‘droug_I’, exactement comme dans le cas de DROUG_{III.1} ‘mal-affection’ – il n’est pas toujours aisé de distinguer les occurrences de DROUG_{III.1} de celles de DROUG_V. Un *droug_{III.1}* est souvent un fait (*arum* ‘rhume’, *ruzell* ‘rougeole’, *ober droug d’e gein* ‘se faire mal au dos’, etc.) et parfois un fait et une entité (*gwenad* ‘verrues’, *daroued* ‘dartres’, etc.) ; De son côté, un *droug_V* est forcément un fait qui « produit » une entité : quelque chose de mal qui se passe dans le corps d’un être vivant, qui a pour conséquence le fait que des tissus se séparent – ce qui se lexicalise en français par le mot *lésion* – et qui a comme conséquence l’existence d’une entité souvent visible, mesurable, tangible, etc. qu’on appelle également *droug_V*.

DROUG_V ‘mal-lésion’ présente avec le lexème DROUG_{III.1} ‘mal-affection’ quelques ILD : *serrinñ*¹ lit. ‘fermer’ = ‘cicatriser’ – un $\text{FinFunc}_0(\text{droug}_V)$ – n’appartient pas à la combinatoire lexicale de DROUG_{III.1} et inversement *serrinñ*² lit. ‘ramasser’ = ‘attraper’ est un $\text{IncepFunc}_1(\text{droug}_{III.1})$ mais ne peut se combiner avec DROUG_V ni avec les lexies dont ‘droug_V’ est la CG (*gouli* ‘plaie’, *kignadur* ‘écorchure’, etc.).

Il peut y avoir ambiguïté entre DROUG_{II} ‘mal-douleur’ et DROUG_V, comme en (55) :

(55) *Un dén en doé bet droug bras get ur goal lam en doé groeit.* lit. ‘Un homme avait eu mal grand avec une mauvaise chute avait fait.’ = ‘Un homme s’était fait très mal à l’occasion d’une mauvaise chute.’ BSPD Dans cette phrase, le contexte – il sera juste après question de recouvrer la santé – donne clairement à savoir qu’il s’agit d’un trouble physiologique, d’un *droug_V*. Mais sans cela, on aurait pu comprendre que l’homme avait simplement eu *droug_{II}* ‘mal-douleur’ en tombant. Le fait que la douleur soit un révélateur d’un trouble tend à obscurcir la limite qui existe entre DROUG_{II} et DROUG_V, exactement comme dans le cas de la limite entre DROUG_{II} et DROUG_{III.1}.

III. Structure actancielle de DROUG_V

Outre l’être vivant, la partie du corps atteinte est bien sûr un participant obligatoire à la SIT(*droug_V*). Ces deux participants sont exprimables conjointement dans le texte, comme on le voit dans l’exemple suivant :

(56) *M eus un droug e mam brec’h hag a zo doc’h en em serrinñ.* ‘J’ai un mal-lésion au bras qui est en train de se refermer.’

Le pont sémantique avec les autres lexèmes du vocable DROUG est là encore tout simplement ‘droug_I’.

IV. Justification de la définition de DROUG_V

Je définis DROUG_V au moyen de ‘droug_I’ ‘quelque chose de mal’ car un ‘mal-lésion’ est forcément ‘quelque chose de mal’ d’un certain type. Nous avons vu en [IV-1.1](#) que ‘droug_I’ est très près d’être un primitif sémantique. De même que MAL#2 (*Il n’a pas eu de mal dans l’accident ; Je me suis fait mal à la main en tombant, mais ça va guérir*), dont DROUG_V me semble être le synonyme exact,

doit être défini au moyen de MAL#1 ‘quelque chose de mal (...)’ et non au moyen de ‘lésion’. En effet, LÉSION est un terme relativement spécialisé, inconnu encore récemment d’une bonne partie des locuteurs du français, et dont le sens me semble être plus complexe que celui de MAL#2, qui fait partie du stock lexical de tous les francophones, à partir du plus jeune âge ou presque – les tout petits enfants diront *bobo*², qui en est sans doute un synonyme exact ; définir un lexème « hyper idiomatique » par le sens d’un lexème très spécialisé me semble devoir être exclu. De plus, il n’est pas sûr que l’équivalent breton de LÉSION existe, sauf peut-être en tant que néologisme totalement inconnu de la masse des locuteurs, même des locuteurs connaissant le breton littéraire. Ce *droug*^I est localisable dans une partie du corps. Tout ceci justifie la composante ‘Droug^I e (lodenn-g)korv Y ur boud bev X ‘mal^I à la (partie du) corps Y d’un être vivant X’.

La composante ‘a anad evel un disparti e gwiadoù ar (lodenn-g)korv Y X’ ‘qui se manifeste comme une séparation des tissus de la partie du corps Y de X’ rend compte du fait qu’on ne peut pas parler de *droug*^V s’il n’y a pas de séparation des tissus.

Remarque. Le sens ‘gwiad’ ‘tissus (osseux, musculaires, ...)’ n’est pas connu des locuteurs de naissance mais me paraît être un raccourci commode pour ‘danvez a ya d’ober ar c’hig, an eskern, ...’ ‘matière composant la chair, les os, ...’.

La composante ‘hag a c’hell bout kaoz^I mand eo kig X à noazh’ ‘qui peut causer^I que la chair de X est à nu’ mérite quelques explications. Comme dit plus haut, un *droug*^V n’est pas forcément quelque chose d’externe : un os fracturé, une lésion interne, etc., sont des *droug*^V. Pourtant, *serriñ* ‘se fermer’ et *kleizenniñ* ‘cicatriser’, qui sont des valeurs de la FL_{AntiFacto}(*droug*^V), de sens ‘réaliser le contraire de « l’objectif » inhérent de *droug*^V’, ne peuvent pas s’appliquer dans le cas d’une fracture ou d’une ecchymose. Nous avons là une ILD qui pose problème. Intuitivement, les deux emplois de *droug* en (57)a et (57)b ont le même sens et donc la même définition, celle qui est proposée plus haut, et appartiennent au même lexème DROUG^{IV} :

(57)a. *Graet em eus droug da mam brec’h en ur gouezh : marse ema faoutet an askorn.* ‘Je me suis fait mal au bras en tombant : l’os est peut être fendu.’

b. *Sellit : ema an droug é kleizenniñ.* ‘Regarde, le mal se cicatrise.’

Sans doute du fait de leur caractère apparent, plus évident que les lésions internes, les lésions externes (lésion de la peau et de la chair), ayant pour conséquence que la chair soit à nu, donnent lieu à des syntagmes contraints (*An droug^V a serr <a gleizenna, ...>* ‘Le mal-lésion se ferme <cicatrise, ...>’) qui ne concernent pas les lésions internes dans le sémantisme de DROUG^V. La composante ‘qui peut causer que la chair de X est à nu’ rend compte de ce fait.

La présence de la composante ‘a c’hell bout kaoz^I mah en deus X droug^{II} en e (lodenn-)gorv Y ‘qui peut causer^I que X a mal-douleur à (la partie de) son corps Y’ se justifie par le fait qu’il est intuitivement évident pour un locuteur qu’un *droug*^V ‘mal-lésion’ peut causer une douleur. J’ai inclus cette

composante bien que je n'aie pas trouvé d'expression contrainte la justifiant linguistiquement.

1.6 L'expression *Droug-bouzelloù bras*

L'expression *droug-bouzelloù bras* lit. 'mal-boyaux grand', qu'on peut rendre en français par *grand mal de ventre*, est employée à propos d'un individu qui a une douleur intense à l'intérieur du ventre, cette douleur manifestant un *droug*^{III.1} 'mal-affection' qui était autrefois souvent fatal. Ce mal peut être une appendicite, une péritonite, une occlusion intestinale, sans doute un cancer de l'intestin et peut-être encore d'autres types d'affections présentant les mêmes symptômes et ayant le même caractère de gravité.

La question qui va nous occuper est de savoir comment décrire cette expression. Nous verrons qu'il ne s'agit pas d'une collocation dont le mot-clé serait DROUG^{IV} 'mal-douleur + affection' ni d'une locution, mais d'une pseudo-collocation dont le mot-clé est DROUG^{III.1} 'mal-affection'. Nous allons voir ces trois points successivement.

1.6.1 Une collocation dont le mot-clé serait DROUG^{IV} ?

Un examen superficiel conduirait à penser qu'il s'agit de DROUG^{IV} 'mal-douleur + affection' car c'est ce lexème qui est le mot-clé de l'expression *droug-bouzelloù* 'mal de ventre' : *droug-bouzelloù bras* 'grand mal de ventre' serait tout simplement un *droug-bouzelloù* 'mal de ventre' de forte intensité (= *bras*). Cependant, cette solution n'est pas acceptable, et ce pour quatre raisons qui vont être données ci-dessous.

1) *Bras* 'grand' n'est pas un intensifieur des collocations basées sur DROUG^{IV}. On ne peut pas dire (58)a, l'intensification de ces expressions se fera comme en (58)b et c, par exemple :

(58)a. **M eus droug-penn bras*. lit. 'J'ai mal-tête grand.' = 'J'ai un fort mal de tête.'

b. *Ne harzan ket get an droug-penn*. lit. 'Je ne tiens pas avec le mal-tête.' = 'J'ai un mal de tête insupportable.'

c. *Gwasket on get an droug-penn*. lit. 'Oppressé suis avec le mal-tête.' = 'J'ai un mal de tête terrible.'

Dans *droug-bouzelloù bras*, le collocatif *bras* ne pourrait qu'intensifier *bouzelloù* 'boyaux' et le sens de l'expression serait donc *'mal de grands boyaux'.

2) *Droug-bouzelloù* et *droug-kov* 'mal de ventre' sont des expressions qui sont quasi-synonymes, voire synonymes : les locuteurs emploient indifféremment l'une ou l'autre expressions dans des situations extralinguistiques similaires et ne peuvent pas dire en quoi leur sens pourrait différer ; on peut donc dire au choix (59)a et (59)b :

(59)a. *Tapet am eus droug-kov*. 'J'ai attrapé mal au ventre.'

b. *Tapet am eus droug-bouzelloù*. 'J'ai attrapé mal au ventre.'

Par contre dans le cas *droug-bouzelloù bras*, il n'est pas possible de remplacer *bouzelloù* par *kov* ; le choix de *bouzelloù* est contraint. Alors que (60)a et c sont correctes, (60)b et d sont agrammaticales :

(60)a. '*Deus atrapet an droug-bouzelloù bras*. 'Il a attrapé le grand mal de ventre.' JS

b. *'*Deus atrapet an droug-kov bras*. 'Il a attrapé le grand mal de ventre.'

c. *Yann 'deus tapet an droug-bouzelloù bras*. 'Yann a attrapé le grand mal de ventre.' LIB

d. **Yann 'deus tapet an droug-kov bras*. 'Yann a attrapé le grand mal de ventre.'

3) La combinatoire syntaxique de *droug-bouzelloù bras* et de *droug-kov/bouzelloù* est différente :

$\text{IncepOper}_1(\text{droug-bouzelloù bras})$ et $\text{IncepOper}_1(\text{droug-kov/bouzelloù})$ ont tous deux pour valeur *tapiñ* <*atrapiñ*> 'attraper', mais pour *droug-kov/bouzelloù* on a *tapiñ* [~] alors que pour *droug-bouzelloù bras* on a *tapiñ* [*an* 'le' ~], autrement dit, l'expression *droug-bouzelloù bras* est employée avec l'article avec le verbe *tapiñ* <*atrapiñ*> 'attraper'.²³

4) Nous avons vu que *mervel* 'mourir' ne faisait pas partie de la combinatoire lexicale restreinte de DROUGIV 'mal-sensation + affection'. Il n'en va pas de même avec l'expression *droug-bouzelloù bras* :

(61)a. *Kar an dud a varve get an droug-bouzelloù bras*. 'Car les gens mourraient du grand mal de ventre.' JS

b. *Rac'h an traoù-se 'veze graet droug-bouzelloù anezhe. Droug-bouzelloù bras ma 'veze ket a zonet endro. Ha penaos... hag a roe ar marv d'an dud, droug-bouzelloù bras*. 'On appelait tout cela mal de boyaux ». Grand mal de boyaux si il était impossible d'en réchapper. Et comment... il provoquait la mort, le grand mal de boyaux.' JMh

Nous avons ici une ILD distinguant clairement *droug* dans *droug-bouzelloù bras* de *drougIV* dans *droug-penn* 'mal de tête', *droug-bouzelloù* 'mal de boyaux', *droug-dent* 'mal de dents', etc. *Mervel* 'mourir' est un $\text{Real}^{\text{II}}_1(\text{droug-bouzelloù bras})$.

1.6.2 Une locution ?

Si l'hypothèse selon laquelle *droug-bouzelloù bras* est une locution est retenue, il s'ensuit que la composante constituant le pivot sémantique de cette expression n'est le sens d'aucune des

²³ Dans la région de Pontivy, il est extrêmement difficile, voire impossible dans un débit rapide, de distinguer à l'oreille l'article défini de l'article indéfini. Dans les exemples (60)a et c, p. 252, il est donc impossible de dire si on a *an* 'le' ou *un* 'un' *droug-bouzelloù bras*. Même chose pour ce qui est l'exemple ci-dessous :

(1) *Marv eo get an/un droug-bouzelloù bras*. 'Mort il.est avec le/un mal-boyaux grand.' JMh

Il existe cependant des configurations syntaxiques qui ne laissent pas de place au doute :

(2) a. *Arru eo an droug-bouzelloù bras àrnezhonñ*. lit. 'Arrivé est le mal-boyaux grand sur.lui.' = 'Il a attrapé le grand mal de ventre.' JS

b) **Arru eo un droug-bouzelloù bras àrnezhonñ*. lit. 'Arrivé est un mal-boyaux grand sur.lui.'

Le fait que ce soit la forme *eo* 'est' et non la forme *eh eus* 'est' ou *zo* 'est' qui apparaît en (2)a montre clairement que le déterminant est défini.

composantes constituant cette expression. Autrement dit, *an droug-bouzelloù bras* ‘le grand mal de ventre’ ne serait pas un *droug*^I ‘quelque chose de mal’, un *droug*^{II} ‘mal-douleur’ ni un *droug*^{III.1} ‘mal-affection’, etc. Or il est clair qu’un « grand mal de ventre » est quelque chose de mal. On pourrait envisager l’hypothèse où la CG de cette expression est ‘*kleñved*^{I.1} ‘maladie’, auquel cas effectivement, la composante constituant le pivot sémantique de cette expression, à savoir ‘*kleñved*^{I.1}’, ne serait le sens d’aucune des composantes constituant cette expression. Mais pour les locuteurs, *an droug-bouzelloù bras* n’est pas une maladie. Il ne s’agit donc pas d’une locution.

1.6.3 Une pseudo-collocation dont *DROUG*^{III.1} est le mot-clé

La définition que je propose de l’expression *droug-bouzelloù bras* est donc la suivante :

‘*Droug-bouzelloù bras ar penn-den pe ar loen X*’ ‘grand mal de ventre de l’être animé X’.

‘*Droug*^{III.1} ar penn-den pe ar loen X’ ‘mal-affection de l’individu X’

lec’hiet e bouzelloù³ X ‘situé à l’intérieur du ventre de X’

a zo kaoz¹ ‘qui cause¹’

(I) mah en deus *droug*^{II} bras X d’e vouzelloù³ ‘que X ressent une douleur intense à l’intérieur du ventre’

(II) ha ma c’hell X mervel ‘et que X peut mourir’.

On voit que le pivot sémantique en est ‘*droug*^{III.1} ‘mal-affection’, représenté évidemment par la composante *droug* de cette expression. Il s’agit d’une expression compositionnelle dans laquelle *bouzelloù* ‘boyaux, ventre’ a son sens inhérent mais dans laquelle *bras* prend en charge tout le reste du sens de l’expression, à savoir ‘qui cause que X a une douleur intense au ventre et qu’il peut mourir’.

Il ne s’agit pas d’une « vraie collocation », dans laquelle le mot-clé (*droug*^{III.1}) est caractérisé au moyen du collocatif. Avec *droug-bouzelloù bras*, nous avons affaire – comme dans le cas de *kleñved Alzheimer* et contrairement à *kleñved stagus* ‘maladie contagieuse’ (voir [II-2.1.3.2.2.4](#)) – à un syntagme « identifiant » : c’est ce nom qui dénote en breton une affection particulière ou du moins ce qui est considéré par les locuteurs naïfs comme une affection particulière.

Cette différence de nature entre « vraie collocation » et pseudo-collocation transparaît dans la définition telle que proposée ci-dessus. On a vu plus haut ([IV-1.3.1](#)) que la définition de *DROUG*^{III.1} comprend la composante ‘peut causer¹ de la douleur’. Dans toute « vraie collocation », cette composante doit rester inchangée. Or dans le cas de *droug-bouzelloù bras*, le *droug*^{III.1} ‘mal-affection’ n’est pas simplement tel qu’il ‘peut causer¹ une douleur’, il est tel qu’il ‘cause¹ une douleur intense’ à l’être vivant. Autrement dit, le collocatif *bras* ‘grand’ ne se contente pas de caractériser le mot-clé *droug*^{III.1}, on peut dire d’une certaine façon qu’il en « enrichit » le sens : un

mal qui ‘cause une douleur’ est forcément un mal qui ‘peut causer une douleur’, et ‘une douleur intense’ est forcément ‘une douleur’. Si cette « modification du sens » se faisait différemment, ce qui reviendrait à modifier le sens de la composante *droug* dans l’expression *droug-bouzelloù bras*, on n’y trouverait plus le sens ‘droug^{III.1}’ et on parlerait donc d’une locution à propos de cette expression.

On peut noter que même si cette expression est compositionnelle, la sélection des composantes *droug*, *bouzelloù* et *bras* en est totalement contrainte, ce qui n’est pas le cas des « vraies collocations ». De plus, on a dans cette expression une cohésivité syntaxique qui est bien plus typique des locutions que des collocations : l’ordre linéaire des composantes est interchangeable, alors que si *bras* qualifiait simplement *droug*, on devrait pouvoir dire **an droug bras bouzelloù* lit. ‘le mal grand de ventre’, ce qui est incorrect.

En tant que pseudo-collocation, *droug-bouzelloù bras* ne peut pas faire l’objet d’une entrée lexicographique. Cette expression, comme *droug sant Kiriou* lit. ‘mal de saint Quirio’ = ‘furoncles’ ou *droug-douar* lit ‘mal-terre’ = ‘scorbut’ (voir [IV-1.3.1](#), point V) doit être décrite dans la zone de combinatoire lexicale de DROUG^{III.1} sous forme de FL non standard, de la façon suivante :

Droug^{III.1} lec’hiet e bouzelloù³ X a zo kaoz¹ mah en deus droug^{II} bras X d’e vouzelloù³ ha ma c’hell X mervel ‘mal-affection de l’individu X situé à l’intérieur du ventre de X qui cause¹ que X ressent une douleur intense à l’intérieur du ventre et que X peut mourir’ : ~ -*bouzelloù bras*.

2 Le vocable KLEÑVED ‘maladie’

Dans cette section seront décrits deux lexèmes appartenant au champ sémantique de la santé, illustrés dans les exemples (62)a-b ci-dessous :

- (62)a. *Evel-mañ an dud ‘ouio atav peseurt kleñved^{I.1} em eus.* ‘Comme ceci, les gens sauront quelle maladie j’ai.’ JS
 b. *Aben disul é vo en naùvet dé ag é gleñved^{I.2}.* ‘Dimanche, ce sera le neuvième jour de sa maladie.’ ARBO

2.1 Le lexème KLEÑVED^{I.1}

La structure de l’exposé sera la même que celle des lexèmes vus précédemment.

I. Définition de KLEÑVED^{I.1}

KLEÑVED^{I.1} ‘maladie’ dont nous avons un exemple en (62)a, est le lexème de base du vocable KLEÑVED. La définition de ce lexème est très difficile à établir, pour les raisons qui vont être

exposées plus loin. J'ai conscience que celle que je propose ici est imparfaite :

'KleñvedI.1 ar boud bev X en e (lodenn-)gorv Y (serrapl doc'h ur boud bev Z)' 'maladie de l'être vivant X dans sa (partie du) corps Y (pouvant l'affecter à partir d'un être vivant Z)'.

'DrougIII.1 ar boud bev X 'mal-affection de l'être vivant X'

e (lodenn-g)korv Y X 'dans (la partie) du corps Y de X'

(a zo serrapl get X doc'h ur boud bev Z a zo an drougIII.1-mañ getoñ) '(qui peut affecter X à partir d'un être vivant Z ayant ce mal-affection)'

hag ar fed bout2 an drougIII.1-se 'et le fait d'avoir ce mal-affection'.

II. Explications générales sur KLEÑVEDI.1

La CG de la définition de KLEÑVEDI.1 est 'drougIII.1' 'mal-affection'. Tout *kleñvedI.1* est un 'drougIII.1 qui (...)'. Il me semble que pour les bretonnants traditionnels, un *kleñvedI.1* est un mal « fait » (par opposition à « entité ») transmissible, contrairement à un simple mal « non-maladie », que celui-ci soit un fait, par exemple une appendicite, ou une entité, telles les verrues. On pourrait résumer en disant qu'une maladie est un mal « fait » qui peut être éradiqué. Que ce mal soit grave ou bénin, qu'il touche les organes internes ou externes n'entre pas en ligne de compte : *ar c'hal* 'la gale' n'est pas une affection très grave et touche un organe externe, alors que nous avons vu en [IV-1.6](#) que *an droug-bouzelloù bras* 'le grand mal de ventre' affecte un organe interne et, avant les progrès de la médecine, menait presque sûrement à la mort ; or il est clair pour les locuteurs que *droug-bouzelloù bras* n'est pas une maladie.

Du point de vue linguistique, un *kleñvedI.1* 'maladie' se distingue de ce qui est un simple *drougIII.1* 'mal-affection' par les traits suivants.

1) On voit en (63)a que l'ASém 1 d'un nom dénotant une « vraie maladie » ne peut pas être exprimé en tant que dépendant syntaxique direct de ce nom, contrairement à l'ASém 1 d'un nom dénotant un simple *drougIII.1*, comme en (63)b :

(63)a. **Ma ruzell* 'ma rougeole', **ma brec'h* 'ma variole', **grip Yann* 'la grippe de Yann'

b. *Gwenaennou Yann* 'les verrues de Yann', *e arum* 'son rhume'

Il est intéressant de noter qu'en français non plus, l'ASém 1 d'un nom dénotant une « vraie maladie » ne peut normalement pas être exprimé en tant que dépendant syntaxique direct de ce nom :

(64)a. ???*Sa variole est en voie de guérison.*

b. ???*Le sida de Jean est en phase terminale.*

c. ???*Je ne guérirai jamais de ma malaria.*

Cependant, quelques noms de maladies semblent faire exception, surtout dans le cas où l'ASém 1 est exprimé sous la forme d'un déterminant possessif :

(65)a. ?Alors, sa grippe est en voie de guérison ?

b. ?Jean va bientôt guérir de sa rougeole.

c. ??La rougeole de Jean est presque guérie.

Il ne semble pas qu'on retrouve le même phénomène en breton. L'exemple (66) représente un cas isolé ; cet énoncé n'a pas été obtenu de façon spontanée mais dans le cadre d'un questionnaire sur la façon d'exprimer le mot GRIP 'grippe', ce qui a pu influencer le locuteur :

(66)He grip 'zo aesaet dezhi ? lit. 'Sa grippe est guéri à.elle ?' = 'Sa grippe est guérie ?' JS

2) En breton académique, la façon d'exprimer le nom de l'affection en lien avec celui de l'expérient sera différente selon qu'on a affaire à une « vraie maladie » ou à un mal « non-maladie » :

(67)a. *Ema ar ruzell genin.* lit. 'Est la rougeole avec.moi.' = 'J'ai la rougeole.'

b. *Un arum am eus.* lit. 'Un rhume ai.' = 'J'ai un rhume.'

c. *Droug-kein am eus* lit. 'Mal dos ai' = 'J'ai un mal de dos'

Dans le cas d'une maladie, comme en (67)a, l'expression de l'affection en lien avec l'expérient se fait normalement au moyen d'un $Func_1$, de valeur *bout1* 'être' [get 'avec' <àr 'sur', e 'dans'> N_X], tandis que celle des maux – (67)b-c – se fait au moyen d'un $Oper_1$, de valeur *bout2* 'avoir' [(ART) ~].

Cette affirmation doit cependant être nuancée. Premièrement, l'expression des noms de « vraies maladies » au moyen d'un $Oper_1$ de valeur *bout2* 'avoir' [an 'le' ~] est idiomatique en breton vannetais, parlé essentiellement mais aussi littéraire. Secondement, certains noms de « non-maladies » peuvent être exprimés au moyen d'un $Func_1$ de valeur *a zo* 'est' [get 'avec' N_X]. C'est le cas par exemple de *droug-bouzelloù bras* lit. 'mal-ventre grand', comme on le voit en (68)a. C'est sans doute pour une raison syntaxique que cette expression au moyen d'un $Func_1$ de valeur *a zo/ema* 'est' est possible : la présence d'un adjectif – *bras* 'grand' – rend malaisée l'expression au moyen d'un $Oper_1$ de valeur *bout2* 'avoir' [~] comme en (68)b, sauf à donner comme en (68)c cet $Oper_1$ de valeur *bout2* 'avoir' avec un COD défini, ce qui n'est pas considéré comme correct par la langue académique :

(68)a. *Ema an droug-bouzelloù bras genin.* lit. 'Est le mal-boyaux grand avec.moi.' JMh

b. ???*Droug-bouzelloù bras am eus.* lit. 'Grand mal-boyaux ai.'

c. ??*An droug-bouzelloù bras am eus.* lit. 'Le grand mal-boyaux ai.'

Ar foerell 'la diarrhée' n'est pas non plus considérée comme une maladie et cependant, son expression se fait au moyen d'un $Func_1$ de valeur *bout1* [get 'avec' N_X], et *foerell* apparaît avec l'article défini :

(69)'*Poa ket ken 'met evet sistr nevez, é tonet ag ar presoer, e beñ 'pehe bet droug-bouzelloù a-benn, ha neuze 'vehe bet ar foerell genoc'h.* "Avais.toi pas plus que boire cidre nouveau, à venir de le pressoir, eh ben aurais.toi eu mal-boyaux tout.de.suite, et alors serait été la diarrhée avec.toi.' = 'Il suffisait de boire du cidre nouveau, sortant du pressoire, eh bien tu aurais aussitôt eu mal au ventre, et puis tu aurais eu la diarrhée.' JMh

3) La définition de KLEÑVEDI.1 doit contenir le composante ‘drougIII.1 a c’heller serriñ doc’h udb Z’ ‘mal qui peut être transmis par quelque chose Z’. Cette tentative de définition est imparfaite. Tout d’abord, elle n’est pas complète mais je ne peux pas dire avec certitude pourquoi un mal contagieux touchant un organe externe tel que *ar c’hal* ‘la gale’ est considéré comme une maladie alors que *daroued* ‘dartres’, qui peuvent aussi être un mal contagieux touchant un organe externe, ne le sont pas. Une possible explication, en ce qui concerne le cas précis de *daroued* se trouve dans le fait que l’affection contagieuse que mes informateurs appellent *daroued* comme d’autres types de dartres, parce que se manifestant sous la forme de plaques aux avant-bras, est en réalité une forme de teigne, c’est-à-dire une maladie contagieuse, qui est également appelée en breton *an teign* et qui est, elle, considérée comme une maladie par les locuteurs. On aurait ici un cas, loin d’être isolé, d’appellation de l’affection au moyen du nom du symptôme.

Cette définition est imparfaite aussi parce qu’elle ne correspond plus vraiment à l’emploi de KLEÑVEDI.1 au jour d’aujourd’hui. *Ar grip* ‘la grippe’, *ar ruzell* ‘la rougeole’, *ar vrec’h* ‘la variole’, *ar c’hal* ‘la gale’, etc, sont très clairement des maladies dans l’esprit des locuteurs, et à l’inverse, il est évident pour eux que *ur pennad* ‘un rhume de cerveau’, *an droug-dent* ‘mal de dents’, *an droug-bouzelloù* ‘le mal de ventre’, *ur c’harad* lit. ‘une jambée’ = ‘affection de la jambe’, etc. n’en sont pas. Mais il existe un certain flou dans la tête des locuteurs sur le statut de certaines affections. Ainsi, on parle en breton de *kleñved Parkinson* ‘maladie de Parkinson’, par exemple, alors qu’il ne s’agit pas d’un mal contagieux ni transmissible à partir d’un animal ou d’une plante, contrairement à *kleñved Lyme* ‘maladie de Lyme’, transmise par les tiques ; on peut d’ailleurs remarquer que les phrases (70)a-b sonnent étrangement aux oreilles :

- (70)a. ??– *Yann a zo klañv. – Petra ‘zo getoñ ? – Kleñved Parkinson.’* – Yann est malade. – Qu’est-ce qu’il a ?
– La maladie de Parkinson.’
- b. ??– *Yann en deus ur c’hleñved. – Hama ? Pezh hani ? – Kleñved Parkinson.’* – Yann a une maladie. – Ah bon ? Laquelle ? – La maladie de Parkinson.’

Il ne faudrait pas inférer de ces deux exemples que tout individu *klañv* ‘malade’ a forcément *ur c’hleñved* ‘une maladie’ et vice versa. Les phrases (71)a-b et prouvent le contraire :

- (71)a. ???– *Yann a zo klañv. – Petra ‘zo getoñ ? – Ar c’hal. ‘*– Yann est malade. – Qu’est-ce qu’il a ? – La gale.’
- b. *Yann en deus ur c’hleñved. – Hama ? Pezh hani ? – Ar c’hal. ‘*– Yann a une maladie. – Ah bon ? Laquelle ? – La gale.’

Alors que (71)a est une phrase bizarre, (71)b est tout à fait correcte. En effet, un individu ayant la gale n’est pas *klañvI.1*, étant donné que la partie du corps touchée n’est pas un organe interne, mais *ar c’hal* ‘la gale’ est une maladie parce qu’il s’agit d’une affection transmissible et qu’elle est considérée comme telle par les locuteurs.

À l'inverse, et ceci aussi bien en breton qu'en français, un individu peut très bien être malade sans avoir de maladie, comme le prouvent la correction de la phrase (72)a et l'incorrection de (72)b :

(72)a. – *Yann a zo klañv. – Petra 'zo getoñ ? – Eñ en deus ur broñchik.* '– Yann est malade. – Qu'est-ce qu'il a ? – Il a une bronchite.'

b. **Yann en deus ur c'hleñved. – Hama ? Pezh hani ? – Ur broñchik.* '– Yann a une maladie. – Ah bon ? Laquelle ? – Une bronchite'

Une bronchite n'est pas une maladie – on dit *bout*²[= _{oper1}] *ur broñchik* 'avoir une bronchite' – dans l'esprit des locuteurs, il ne s'agit pas d'une affection transmissible. C'est un *droug*^{III.1} 'mal-affection'.

Ar valitouch pose également problème. Ce terme est rendu en français par *cancer (de peau)* (Favereau 1992 : 845). Il semble que pour les locuteurs, *malitouch* dénote une maladie, et ce bien qu'un cancer ne soit pas contagieux et ne soit semble-t-il même pas une maladie à proprement parler ; pour le français, le PR le définit par 'tumeur' (PR 1991 : 244). Linguistiquement parlant *malitouch* est plutôt considéré comme une « vraie maladie » car dans le discours il est toujours déterminé de façon définie :

(73)a. *'M eus klevet komz a unan bennak 'doa tapet ar c'hañser, ar valitouch 'veze graet ag an dra-se. 'J'ai entendu parler de quelqu'un qui avait attrapé le cancer, on appelait ça le malitouch.'* MJ

b. *Ha eñ 'gave fall he banniñ, 'doa-hi gouarnet ha komañset butuniñ geti, get ar bimp-se, hag aze 'doa tapet ar valitouch. 'Et il trouvait dur de la jeter, il l'avait gardée et s'en était servi pour fumer, de cette pipe, et c'est là qu'il a attrapé le cancer.'* [À propos d'un fossoyeur ayant trouvé une pipe en terre dans le cimetière] MJ

c. *Er valitouch e grogas én hé halon.* lit. 'Le cancer crocha dans son.à.elle cœur.' BSPD

d. *Be oè ér houvand ur léañnez skoeit d'un droug eahus, er valitouch.* 'Il y avait dans le couvent une religieuse atteinte d'un mal horrible, le cancer.' BUBU

e. (...) *d'en dud dèbret d'er valitouch.* '(...) aux gens dévorés par le cancer.' EHSV

Cependant il est possible que dans l'esprit des locuteurs, *ar valitouch* soit un mal transmissible. C'est en tout cas ce que laisse penser l'exemple (73)b. Et ces deux termes *malitouch* et *cancer*, l'un « traditionnel », l'autre scientifique, réfèrent-ils à la même réalité extralinguistique ? Il semble que *malitouch* dénote également pour certains locuteurs la gangrène, ce qui pourrait expliquer l'expression *bout debret d'ar valitouch* lit. 'être mangé par le cancer/la gangrène' en (73)e.

Ce flou existant dans la définition de ce qui est et de ce qui n'est pas une maladie reflète le flou de la réalité extralinguistique. Il a été question en IV-1.3.1, point V, du caractère flou des expressions *droug-skouarn* lit. 'mal d'oreille' et *droug-skevent* lit. 'mal de.poumons'. Ajoutons qu'un rhume devrait être considéré comme une maladie puisqu'il s'agit d'une infection virale et que de plus cette infection est contagieuse ; mais pour les locuteurs, un rhume n'est pas une maladie car il est généralement considéré qu'il s'attrape du fait du froid et de l'humidité. Le discours spécialisé

influençant de plus en plus le discours « naïf », la frontière entre maladie et « non-maladie » est de moins en moins claire.

De façon plus générale, il me semble que l'explication de l'extension prise par le mot *KLEÑVEDI.1* au détriment de *DROUGIII.1* peut être recherchée dans deux directions. Tout d'abord pour ce qui est des noms de maladies « nouvelles » telles *kleñved Parkinson* <*Alzheimer, ...*> par le fait que les bretonnants adaptent tout simplement le nom français *maladie (de Parkinson, ...)* – **mal (de Parkinson, ...)* – en breton, même si les situations extralinguistiques dénotées par ces expressions n'étaient pas considérées auparavant comme des maladies. Ensuite, par le fait que les êtres vivants affectés de certains maux non contagieux sont malades ; il est donc naturel de procéder à la simplification suivante : un être vivant malade est considéré comme forcément atteint d'une maladie et donc tout *drougIII.1* 'affection' rendant un être vivant *klañvI.1a* 'malade' devient un *kleñvedI.1* 'maladie'.

On peut remarquer qu'en français également, la frontière entre les affections considérées comme des maladies et celles qui ne le sont pas est floue. Comme en breton, certaines affections sont « évidemment » des maladies (*sida, rougeole...*), d'autres ne le sont « évidemment pas » (*rhume, angine...*), et cette distinction intuitive se reflète dans la langue : *attraper le sida* <**un sida*>, *être malade de la grippe* <**d'une grippe*>, par opposition à *attraper un rhume* <**le rhume*>, *avoir une angine* <**l'angine*>. Mais comme en breton, il est difficile de dire de certaines affections, tel le cancer, si elles sont des maladies ou non ; et ceci se reflète également dans la langue : on dira plus normalement *avoir un cancer*, mais l'expression *avoir le cancer* s'entend beaucoup et ne choque pas.

Notons enfin que dans le discours moderne, la dépression, l'alcoolisme, etc, sont considérés comme des maladies ; mais la langue n'a pas encore « assimilé » ceci et la combinatoire lexicale typique des noms de maladies ne vaut pas dans le cas de *alkoolegezh* et *diwaskadenn* 'dépression', etc. Même si ces deux derniers termes ne font pas partie du lexique breton traditionnel – les bretonnants traditionnels diront *alkolism* et *depression* – il est évident que les phrases (74)a-c seraient considérées comme incorrectes :

(74) a **Tapet en deus an alkoolegezh*. lit. 'Il a attrapé l'alcoolisme.'

b. **Klañv eo get an alkoolegezh*. lit. 'Il est malade de l'alcoolisme.'

c. **Ema an alkoolegezh getoñ, met eñ 'aesay*. lit. 'Il a l'alcoolisme, mais il guérira.'

On peut noter qu'il en va de même en français, surtout pour l'alcoolisme. On peut dire (75)a d'une personne alcoolique alors qu'on ne dit jamais (75)b à propos d'un individu atteint de la tuberculose et ou d'un cancer :

(75)a. *C'est un alcoolique.*

b. **C'est un tuberculeux <cancéreux>*.

Et même si on peut dire (76)a à propos d'un individu malade de la lèpre, on ne peut pas dire (76)b alors que (76)c est idiomatique et montre bien que dans l'esprit du locuteur, le fait d'être alcoolique n'est pas associé à l'idée de maladie :

(76)a. *C'est un lépreux.*

b. **C'est un lépreux fini.*

c. *C'est un alcoolique fini.*

III. Structure actancielle de KLEÑVEDI.1

L'être vivant est un participant obligatoire évident à la SIT de KLEÑVEDI.1. La partie du corps en est également un, ne serait-ce qu'au titre de l'héritage des participants obligatoires (voir III-2). Je n'ai trouvé dans mon corpus que deux exemples d'expression de la partie du corps en lien syntaxique direct avec KLEÑVEDI.1 :

(77)a. *Ur c'hleñved en e groc'henn e oa.* lit. 'Une maladie dans sa peau était.' = 'C'était une maladie qu'il avait dans la peau.' JS

b. *Dihoallet mat ataù doh er hlenùdeu "skiendeu".* lit. 'Fais bien attention en tout cas aux maladies de poumons ».' LH, Lizheroù

Ceci suffit cependant pour faire de la partie du corps un ASém de KLEÑVEDI.1. Comme il est possible d'exprimer à la fois l'être vivant et la partie du corps en lien avec KLEÑVEDI.1 et de dire (78)a-b, il ne s'agit pas d'un ASém scindé mais de deux ASém :

(78)a. *Ur c'hleñved kroc'hen en deus Yann.* 'Yann a une maladie de peau.'

b. *Ur c'hleñved en deus Yann en e skevendoù.* lit. 'Une maladie a Yann dans ses poumons.' = 'Yann a une maladie aux poumons.'

Il ressort des explications données plus haut que le statut de l'être vivant ayant causé que X a la maladie n'est pas clair. En attendant de pouvoir mieux préciser la définition de KLEÑVEDI.1, je considère que cet être vivant correspond à un participant optionnel à la SIT(*kleñved*I.1) ; ce participant optionnel étant exprimé de façon phraséologisée dans le texte, comme on le voit dans les phrases (79)a, où Joseph Le Sergent fait allusion à la teigne, et (79)b où il est question de la gale, ci-dessous :

(79)a. *An dra-se 'zo serrapl diàr ar loened.* lit. 'La chose-là est attrapable de sur les bêtes.' = 'On peut attraper ça auprès des bêtes.' JS

b. (*Serrapl eo ?*) *Doc'h unan bennak, ya.* lit. (Attrapable c'est ?) À quelqu'un, oui.' = '(On peut l'attraper ?) Auprès de quelqu'un, oui.' JMh

L'être vivant communiquant la maladie à X correspond à un ASém optionnel de KLEÑVEDI.1 'maladie', l'ASém 3.

IV. Justification de la définition de KLEÑVEDI.1

Il est inutile de mentionner dans la définition de KLEÑVEDI.1 que l'être vivant X touché peut souffrir ou que (une partie de) son corps peut mal fonctionner, ni que X peut mourir étant donné que ces composantes font déjà partie de la définition de DROUGIII.1 (voir 3.1.2.1.1) ; elles seraient donc redondantes.

La composante 'hag ar fed bout² an drougIII.1-se' 'et le fait d'avoir ce mal-affection' me semble nécessaire pour rendre compte de la phrase (80)a ci-dessous : quand on dit que « la grippe est une maladie qui dure une huitaine de jours », c'est le fait pour un individu d'avoir cette maladie qui dure ce laps de temps, la grippe elle-même existant depuis toujours :

(80)a. *Ar grip a zo ur c'hleñved a bad un eizhteiziad bennak.* 'La grippe est une maladie qui dure une huitaine de jours.'

c. *Koéhet klan é Bergam, épad ur vosen, er sant e varùas get er hlinùed-sé.* lit. 'Tombé malade à Bergame, pendant une peste, le saint mourut avec la maladie-là.' '(...), pendant une épidémie de peste, le saint mourut de cette maladie.' BSPD

C'est peut-être aussi cette dernière composante qui rend compte de l'emploi de *kleñved* dans la phrase (80)b, où *kleñved* est donné comme hyperonyme de *bosenn* 'peste'. Dans cette phrase, *bosenn* dénote un épisode de peste (« pendant une peste ») et non pas la maladie « intemporelle ». Il est donc question ici du fait pour un grand nombre d'individus d'avoir cette maladie.

La composante '(a zo serrapl get X doc'h ur boud bev Z a zo an drougIII.1-mañ getoñ)' '(qui peut affecter X à partir d'un être vivant Z qui a ce mal-affection)', donnée entre parenthèses, rend compte d'une part du fait que l'ASém 3 (= 'Z') ne correspond sans doute pas à un participant obligatoire mais à un participant optionnel à la SIT(*kleñvedI.1*) et d'autre part, quant à la partie 'a zo an drougIII.1-mañ getoñ' 'qui a ce mal-affection', du fait que tout être Z causant que X a une maladie n'est pas un ASém de KLEÑVEDI.1 : un individu sain qui inoculerait une maladie à X au moyen d'une seringue, par exemple, ne correspondrait pas à un ASém de ce lexème ; l'expression correspondant à cette action n'est pas phraséologisée ; en effet, on ne peut pas dans ce cas dire *reiñ ur c'hleñvedI.1* 'donner une maladie', expression contrainte réservée au cas où le causateur est lui-même atteint de cette maladie.

2.2 Le lexème KLEÑVEDI.2

I. Définition de KLEÑVEDI.2

La FP de KLEÑVEDI.2 est : 'KleñvedI.2 ar boud bev X' 'maladieI.2 de l'être vivant X', et la définition en est la suivante :

'Fed mand 'fait que'

eo klañvI.1a ar boud bev X' 'l'être vivant X est maladeI.1a'

[evel a p'en dehe X ur c'hleñvedI.1] '[comme si X avait une maladieI.1]'

Nous avons deux exemples d'emploi de ce lexème ci-dessous :

(81)a. *Tri medesinour en doé groeit ar é dro épad é glinùed.* 'Trois médecins s'étaient occupés de lui pendant sa maladie.' IVAL

b. *E gleñved en deus padet pell.* 'Sa maladie à duré longtemps.'

II. Explications générales sur le lexème KLEÑVEDI.2 et justification de la définition

KLEÑVEDI.2 n'a ni 'kleñvedI.1' ni 'drougIII.1' 'mal-affection' comme CG. Il s'agit du fait pour un être vivant d'être *klañvI.1a* 'malade' (voir [V-1.1.1.1](#)), que le fait d'être malade ait une « vraie maladie » ou un mal « non-maladie » pour origine.

Ce lexème se rencontre en breton principalement dans le cadre de l'expression d'une durée, comme en (81)a-b ci-dessus. Mais on en trouve aussi des exemples dans des contextes différents :

(82)a. *Met c'hwi 'c'hell lâret ivez « 'Hoc'h eus gwellaet », àr-lerc'h kleñved.* lit. 'Mais tu peux dire aussi Avez grossi », après maladie.' = 'Mais tu peux aussi dire Tu as grossi », à la suite d'une maladie.' JMh

b. *An endero-mañ eh eus arru genomp unan ag hor soudarded, daet ag ur c'hlañvdi, àr-lerc'h kleñved.* 'Cet après-midi nous est arrivé un de nos soldats, revenu de l'hôpital, après sa maladie.' KMDR

c. *A oudé nandek miz éh oè klanù me mam ha oeit e oè de vout truhek get hé hlénùed.* lit. 'Depuis dix-neuf mois était malade ma mère et allé était à être pitoyable avec sa maladie.' = '(...) et sa maladie l'avait rendue pitoyable.' GRAS

La phrase (81)b est ambiguë : on peut comprendre 'e gleñvedI.1' 'sa maladieI.1' ou 'e gleñvedI.2' 'sa maladieI.2'. C'est la présence de la composante 'ou le fait d'avoir ce malIII.1' dans la définition de KLEÑVEDI.1 qui explique cette ambiguïté. Examinons les deux phrases suivantes :

(83)a. *Chom eo klañv-bras, den ne oar get petra, hag e gleñved 'deus padet pell.* 'Il est tombé malade, personne ne sait de quoi, et sa maladie a duré longtemps.'

b. *E gleñved, a anver kleñved Verneuil, en deus padet pell.* 'Sa maladie, qu'on appelle la maladie de Verneuil, a duré longtemps.'

En (83)a, on a le lexème KLEÑVEDI.2 : c'est le fait pour X d'être malade qui a duré longtemps. Par contre, en (83)b, on a le lexème KLEÑVEDI.1 : c'est le fait pour X d'avoir cette maladie (la maladie de Verneuil) qui a duré longtemps. Pragmatiquement, la différence existant entre le sens 'fait d'être malade' et 'fait d'avoir une maladie' est très ténue : elle se résume au fait qu'avoir un *kleñvedI.1* n'est pas nécessaire pour parler de *kleñvedI.2*, car, comme dit plus haut, on peut parler de *kleñvedI.2* même dans le cas où X a un mal qui n'est pas une maladie. Cette grande proximité sémantique explique la difficulté d'identification du lexème.

On aurait pu envisager une réunion des deux lexèmes KLEÑVEDI.1 et KLEÑVEDI.2 mais cette

solution est exclue du fait qu'on peut parler de KLEÑVEDI.2 même à propos de situations ne mettant pas en jeu de « vraie maladie » mais un simple « mal », comme dans l'exemple suivant, où l'individu était très invalide suite à un accident :

(84)(...) *er Gonpagnoneh hent-hoarn e hré labour dehon érauk é glinùed.* '(...) la compagnie de chemin de fer qui l'employait avant sa maladie.' BIVL

Mais alors se pose le problème du pont sémantique. Deux lexies dont les signifiants sont identiques appartiennent au même vocable si leurs signifiés ont en commun une composante sémantique non triviale (voir [II-2.2.2.1.2](#)). Il est a contrario exclu de considérer que deux lexies n'étant pas reliées par un pont sémantique puissent appartenir au même vocable. Or il est intuitivement évident pour les locuteurs du breton que les emplois de *kleñved* apparaissant dans les phrases (83)a et b, par exemple, appartiennent au même vocable. Quel est ce pont sémantique ? La définition de KLEÑVEDI.2 en 'fed bout klañvI.1a' 'fait d'être maladeI.1a' ne fait apparaître « en surface » aucune composante commune avec celle de KLEÑVEDI.1 ([IV-2.1](#)). Ceci n'est pas rédhibitoire : cette composante commune peut être enchâssée et n'apparaître qu'à l'issue de la décomposition du sens des lexies en question en sens plus simples. Le sens de 'klañvI.1a', contenu dans KLEÑVEDI.2, contient la configuration de sémantèmes 'a-gaoz mah en deus X un drougIII.1' 'parce que X a un mal-affection', et si 'drougIII.1' contenait le sémantème 'kleñvedI.1', on pourrait dire que le pont sémantique consiste en la composante 'kleñvedI.1' 'maladie' enchâssée dans la définition de DROUGIII.1 'mal-affection' ; mais ce n'est pas le cas car au contraire, c'est KLEÑVEDI.1 qui contient le sémantème 'drougIII.1'. Il existe bien un pont sémantique reliant KLEÑVEDI.1 et KLEÑVEDI.2, il s'agit de '(lodenn-g)korv a ya/nend a ket en dro evel mand eo dleet' '(partie du) corps (ne) fonctionne (pas) normalement' ; ce pont relie ces deux lexèmes de manière indirecte – ce qui n'est pas un problème – mais il le fait au travers de lexies appartenant à d'autres vocables, à savoir KLAÑVI.1a 'malade' et DROUGIII.1 – ce qui en est un (voir la définition de *vocable*, Mel'čuk 2013b : 319). La solution consiste en l'ajout de la composante '[evel a p'en dehe X ur c'hleñvedI.1]' '[comme si X avait une maladie]' à la définition de KLEÑVEDI.2.

III. Structure actancielle de KLEÑVEDI.2

La SIT(*kleñvedI.2*) ne comprend qu'un seul participant, l'être vivant X malade ; toutes les remarques s'appliquant au lexème KLAÑVI.1a quant au type d'être vivant susceptible d'être qualifié de *klañvI.1a* s'appliquent aussi à KLEÑVEDI.2. Ce participant étant exprimable en lien syntaxique direct avec *kleñved*, comme on le voit dans l'exemple (81)a plus haut, il s'agit d'un ASém.

Ceci clôt le chapitre 4.

Chapitre 5

Les vocables KLAÑV ‘malade’ et KLEÑVEDET lit. ‘maladié’

Après le chapitre 4 ayant porté sur la lexémisation des vocables DROUG ‘mal’ et KLEÑVED ‘maladie’, je poursuis dans ce chapitre 5 la lexémisation d’autres vocables dont la description de certaines acceptions est utile pour étudier le champ sémantique de la santé. Il s’agit de deux vocables proches sémantiquement : KLAÑV ‘malade’ et KLEÑVEDET lit. ‘maladié’, chacun faisant l’objet d’une section.

1 Le vocable KLAÑV ‘malade’

Le vocable KLAÑV ‘malade’ rassemble trois groupes de lexèmes, comme on peut le voir dans le tableau synoptique ci-dessous.

Il est question dans la définition de la plupart des lexèmes réunis dans les deux premiers groupes d’une ‘partie du corps d’un être vivant qui ne fonctionne pas normalement’, puisque cette composante est la composante identificatrice du champ sémantique qui nous intéresse, mais elle est plus centrale dans la définition des lexèmes du premier groupe, dont je parlerai d’abord en sous-section 1, que dans celle des deux lexèmes du deuxième groupe, qui dénotent d’abord une sensation et qui feront l’objet de la sous-section 2. Dans la sous-section 3 sera évoquée une acception qui est un intensifieur de certains lexèmes.

KLAÑVI.1a	‘[Être vivant X] tel qu’il ne peut pas vivre normalement parce qu’il a un mal-affection ou un mal-douleur + affection dans une partie interne de son corps’ <i>Klañv on, ne c’hellan ket monet da labourat</i> ‘Je suis malade, je ne peux pas aller au travail’
KLAÑVI.1b	‘[Être vivant X] tel qu’il a un mal-affection ou un mal-douleur + affection pouvant causer qu’il ne vit pas normalement.’ <i>Yann ‘zo klañv get ar grip</i> ‘Yann est malade de la grippe’
KLAÑVI.2a	‘[Partie interne Y du corps de l’être animé X] telle qu’elle fonctionne mal de façon prolongée, de telle façon que X est maladeI.1a’ <i>Ma c’halon ‘zo klañv</i> ‘Mon cœur est malade’
KLAÑVI.2b	‘[Partie externe du corps X] telle que X fonctionne mal, ceci n’étant pas causéI directement par une action mécanique’ <i>Man gar a zo klañv</i> ‘ma jambe est malade’
KLAÑVI.3	[Chien X] maladeI.1b qui a la rage’ <i>Ur c’hi klañv</i> ‘un chien enragé’
KLAÑVII.1	‘[Être animé X] tel que X ressent quelque chose de désagréable dans certaines de ses parties internes du corps, ce qui se manifeste par le fait que (certaines) des parties internes du corps de X fonctionnent mal, ce qui causeI que X ne peut pas vivre normalement’ <i>Me ‘zo klañv àr ar mor</i> ‘je suis malade en mer’
KLAÑVII.2	‘[Individu X] tel qu’il ressent quelque chose de désagréable causéI par le fait indésirable Y contre lequel X ne peut rien [comme si X était maladeII.1]’ <i>Klañv on é soñjal en dra-se</i> ‘Je suis malade en pensant à cela.’
KLAÑVIII	Magn(<i>klaskII</i> ‘chercher, vouloir’ <hiraezh ‘hâte’>)

Tableau 8. Les différentes acceptions du vocable KLAÑV ‘malade’

1.1 Les lexèmes du groupe KLAÑVI

Ce groupe comprend cinq lexèmes dont nous avons autant d’illustrations dans les exemples ci-dessous :

- (1) a. *Ar gowiañv paset ‘h oa klañvI.1a-bras an den-se.* lit. ‘L’hiver passé était malade-grand l’homme-là.’ = ‘Cet hiver, cet homme était très malade.’ JS
- b. *Ha chetui um gavet dirak tou un dén klanI.1b get er foèu-deur.* ‘Et voici que se trouve devant lui un homme malade d’hydropisie.’ AVIE
- c. *Eh oa pemzek vlez kent eh oan klañvI.2a get ma c’halon.* ‘Cela faisait quinze ans que j’étais malade du cœur.’ JMh
- d. *Ur peisant e zo azéet doh taol, é har klanI.2b astennet geton ar er vrich.* ‘Un paysan est assis à table, sa jambe malade étendue sur le banc.’ DHKN
- e. *Danjerus bras é skopitel er ré dantet get ur hi klanI.3.* ‘La salive de ceux qui ont été mordus par un chien malade est très dangereuse.’ ENVD

Dans le cas du sous-groupe KLAÑVI.1, il est question d’un être vivant malade, dans celui du sous-groupe KLAÑVI.2, il s’agit d’une partie du corps. Le lexème KLAÑVI.3 a le sens ‘enragé, qui a la rage’. Ces lexèmes vont être étudiés dans cet ordre dans la suite de cette sous-section.

1.1.1 Le groupe KLAÑVI.1

Nous avons dans ce groupe deux lexèmes, KLAÑVI.1a apparaissant en (2)a ci-dessous et KLAÑVI.1b

en (2)b :

- (2) a. *Klañv eo Yann : droug-kov en deus ha ne c'hell ket monet da labourat.* 'Yann est malade : il a mal au ventre et ne pourra pas aller travailler.'
b. *Klan e oé a houdé 7 vlé get er hlinùed vil, hanùet lovr.* 'Il était malade depuis 7 ans de la maladie affreuse, appelée lèpre.' BSPD

Nous aurions pu considérer qu'on a ici un seul lexème *KLAÑVI.1** dont la définition serait la suivante :

'[Boud bev X] *klañvI.1** get an drougIII.1 pe an drougIV Y' '[être vivant X] *maladeI.1** du mal-affection ou du mal-sensation + affection Y'.

'[Boud bev X] seurt mah '[être vivant X] tel que'

ne c'hell(o) ket beviñ evel mand eo dle 'il ne peut/pourra pas vivre normalement'

a-gaoz mah en deus un drougIII.1 pe un drougIV en ur lodenn diabarzh ag e gorv' 'parce qu'il a un mal-affection ou un mal-sensation + affection dans une partie interne de son corps'.

Cependant, il existe quelques *ILD* qui empêchent d'y voir le même lexème. Je vais dans une première partie décrire le lexème *KLAÑVI.1a* puis dans une seconde le lexème *KLAÑVI.1b*.

1.1.1.1 Le lexème *KLAÑVI.1a*

Je vais d'abord donner la définition de *KLAÑVI.1a* 'malade', puis je donnerai pas des explications générales sur ce lexème à l'occasion de la fourniture de sa structure actancielle et je finirai par la justification de la définition de ce lexème. La distinction entre *KLAÑVI.1a* et *KLAÑVI.1b* sera expliquée plus bas ([V-1.1.1.2](#)), à l'occasion de la description de *KLAÑVI.1b*.

I. Définition de *KLAÑVI.1a*

La définition de *KLAÑVI.1a* 'malade' est la suivante :

'[Boud bev X] *klañv*' '[être vivant X] malade'.

'[Boud bev X] seurt ma '[être vivant X] tel que'

ne c'hell ket beviñ evel mand eo dleet 'il ne peut pas vivre normalement'

a-gaoz mah en deus un drougIII.1 pe un drougIV en ur lodenn diabarzh ag e gorv' 'parce que il a un mal-affection ou un mal-douleur + affection dans une partie interne de son corps'.

Remarque. Dans la définition ci-dessus, '[être vivant X]' est donné entre crochets parce que son expression ne peut pas être un dépendant syntaxique de *klañvI.1a*.

Nous avons vu quelques exemples d'emploi de ce lexème plus haut, en (2)a-c .

II. Explications générales et structure actancielle de *KLAÑVI.1a*

L'être vivant malade et l'affection dont il souffre sont des participants évidents à la *SIT(klañvI.1a)* ;

la partie interne du corps en est également un ; le point de savoir si la cause du fait d'être malade est un participant ou non à la SIT(*klañv*I.1a) sera finalement abordé.

Le premier participant est l'être vivant qui est malade. Cet être vivant peut être un individu ; il peut aussi être un animal domestique, un mammifère en général. On ne dit guère des insectes, des poissons et généralement des animaux dont on est peu familier qu'ils sont *klañv*I.1a :

(3) 'Veze ket lâret « kelion *klañv* » peotramant... [...] Ma welec'h ur c'hazh *klañv*, c'hwï 'ouïe... « *Klañv* eo ar c'hazh. *Klañv* ar gounifl. » 'On ne disait pas des fourmis malades » ou bien... [...] Si tu voyais un chat malade, tu savais... Le chat est malade. Le lapin est malade ». JS

Si on remarque quelque anomalie dans leur apparence ou leur comportement indiquant qu'ils ont une affection, on dira (4)a-c, (4)d me semblant être réservé au cas où l'être vivant est porteur d'une maladie mais n'est pas forcément atteint par cette maladie :

- (4) a. *Kleñved o deus ar pesked-se*. lit. 'Maladie ont les poissons-là.' = 'Ces poissons sont atteints d'une maladie.'
b. *Ema ar c'hleñved*I.1 *àr ar pesked-se*. lit. 'Est la maladie sur les poissons-là.' = 'Ces poissons sont atteints par la maladie.'
c. *Kleñvedet eo ar pesked-se*. lit. 'Maladié est les poissons-là.' ≈ 'Ces poissons sont atteints d'une maladie.'
d. *Bout 'h eus kleñved gete*. lit. 'Être est maladie avec.eux.' = 'Ils sont porteurs d'une maladie.'

Il n'est pas impossible, comme nous le voyons en (5) ci-dessous, de parler de *pesked klañv* 'poissons malades', mais en l'occurrence, je pense que nous avons affaire au lexème *KLAÑVI.1b* (voir plus bas) :

(5) 'Faota ket debriñ ar pesked-mañ kar gi 'zo *klañv*. 'Il ne faut pas manger ces poissons parce qu'ils sont malades.' JS

Généralement, quand on dit que des poissons, des insectes, etc., sont *klañv*, on dit que quelque chose ne fonctionne¹ pas normalement dans leur organisme, non pas qu'ils ne vivent (= 'fonctionnent²') pas normalement. Cependant, il s'agit d'une question d'ordre pragmatique : il n'est pas impossible à un spécialiste des poissons, pour lesquels ces animaux sont familiers, de parler de *pesked un tammig klañv*I.1a 'poissons un peu malades'.

Si on dit d'une plante qu'elle est *klañv*I.1a, il ne s'agit pas seulement d'un « symptôme externe » tel le fait pour les feuilles – qu'on peut comparer aux parties du corps externes d'un être animé – de changer anormalement de couleur ou d'être piqué de noir, par exemple, car dans ce cas on dirait plutôt *kleñvedet* 'enmaladé', comme dans le cas des insectes et poissons ; *klañv*I.1a ne peut se dire que dans le cas où la plante est « touchée à cœur » – comme s'il s'agissait de parties internes du corps d'un être animé – et que le mal est tel qu'elle donne des signes de dépérissement, comme si elle « ne vivait pas normalement ».

La partie interne du corps est un participant obligatoire à la SIT(*klañv*I.1a) ; une affection est la plupart du temps localisée quelque part dans le corps : les poumons (*pneumonie, ...*), le pancréas (*cancer du pancréas, ...*), la gorge (*mal de gorge, ...*) etc. :

(6) *Klañv eo Yann : droug-goûg en deus.* ‘Yann est malade : il a mal à la gorge.’

Mais cette partie du corps n’est pas exprimable en relation syntaxique avec KLAÑVI.1a et n’en constitue donc pas un ASém. Nous verrons plus bas que dans les syntagmes du type *klañv get e galon* ‘malade du coeur’, nous n’avons pas le lexème KLAÑVI.1a.

La partie externe du corps (membres, peau) n’est pas un participant à la SIT(*klañv*I.1a) : un individu ne peut pas être *klañv*I.1a si une partie externe de son corps uniquement est sujette à une affection, même si celle-ci est une maladie comme en (7)b :

(7) a. **Klañv eo Yann : daroued en deus en e zivrec’h.* ‘Yann est malade : il a des dardres sur les bras.’

b. *??Klañv eo Yann : ema ar c’hal getoñ.* ‘Yann est malade : il a la gale.’

Nous verrons plus bas que dans les syntagmes du type *Klañv eo e c’har* ‘Sa jambe est malade’, nous n’avons pas le lexème KLAÑVI.1a.

L’affection est un participant évident à la SIT(*klañv*I.1a). Ce participant est parfois exprimable :

(8) *Er grip e lak en dén klan bras.* lit. ‘La grippe met la personne malade grand.’ = ‘La grippe rend les gens très malades.’ LH, *Lizheroù*

En (8), le nom dénotant l’affection (*ar grip*) est lié syntaxiquement à KLAÑVI.1a par le verbe *lakaat* lit. ‘mettre’ = ‘causer’¹. Il me semble cependant qu’il s’agit d’un cas particulier : il est question ici du fait qu’un être humain en général peut être très malade, la cause en étant la grippe. Je ne crois pas que la phrase (9), où il est cette fois question de la maladie d’un être vivant particulier, serait correcte :

(9) *??Ar grip en deus lakaet Yann klañv-bras.* lit. ‘La grippe a mis Yann malade-grand.’ = ‘La grippe a rendu Yann très malade.’

L’emploi illustré en (8) me semble marginal et je ne considérerai donc pas l’affection comme un ASém de KLAÑVI.1a.

La « fonction » (physique, mentale, psychique,) est aussi, normalement, un ASém de KLAÑVI.1a, mais comme je l’ai expliqué en introduction, j’ignorerai ici ce paramètre et ne prendrai en considération que le fait d’être malade physiologiquement.

La question se pose de savoir si la cause pour laquelle X est malade est un participant obligatoire à la SIT(*klañv*I.1a). Médicalement parlant, le fait d’être malade a forcément une raison. Mais linguistiquement, ce n’est pas le cas : quand cette cause existe et est identifiée et exprimée, elle n’est pas exprimée de façon phraséologisée, il n’y a pas lieu de la considérer comme un ASém, de KLAÑVI.1a.

III. Justification de la définition de KLAÑVI.1a

La présence de la composante ‘boud bev’ ‘être vivant’ est évidente : il n’est peut-être pas impossible de parler d’un moteur de voiture *klañv* ‘malade’, mais la combinatoire lexicale de cet emploi est différente de celle de *klañvI.1a* : on ne pourra pas par exemple, sauf à vouloir plaisanter, dire que ce moteur **a aesay* ‘guérira’. Le fait que *klañvI.1a* se dit principalement des êtres humains et des animaux familiers amène à se poser la question de savoir si la définition de ce lexème ne devrait pas contenir la composante ‘boud bev denelaet’ ‘être vivant humanisé’ au lieu de simplement ‘boud bev’ ‘être humain’, ceci afin de rendre compte du potentiel dénotatif de KLAÑVI.1a. Nous avons vu que le caractère improbable des expressions *kelion klañvI.1a* ‘fourmis malades’ et *pesked klañvI.1a* ‘poissons malades’ est d’ordre pragmatique, ces êtres vivants n’étant pas familiers au commun des mortels, qui sont incapables de déceler en eux des signes montrant qu’ils ne pourraient pas vivre normalement ; mais un spécialiste de ces espèces pourraient très bien, lui, parler de *kelion <pesked> klañvI.1a* et la composante *boud bev denelaet* ‘être vivant humanisé’ ne rendrait pas compte du potentiel dénotatif de KLAÑVI.1a.

La composante ‘ne c’hell ket beviñ evel mand eo dleet’ ‘ne peut pas vivre normalement’ rend compte du fait qu’on ne peut employer *klañvI.1a* que dans le cas où X ne fonctionne² pas normalement : il éprouve forcément au minimum une petite gêne et l’impossibilité de vivre normalement peut évidemment être bien plus handicapante.

Remarque. Il aurait été envisageable de donner ‘(être vivant X) ne fonctionne² pas normalement’ au lieu de ‘(être vivant X) ne peut pas vivre normalement’. En effet, un être vivant qui fonctionne² normalement est un être vivant dont les parties du corps remplissent normalement leur fonction, ceci lui permettant de vivre normalement. Il m’a cependant semblé que la formulation retenue était plus compréhensible et parlante.

Il est à noter que les deux « fonctionnements^{1/2} » sont comme les deux côtés d’une même pièce : pour pouvoir employer KLAÑVI.1a, il faut que les deux aspects soient en jeu. Il existe des situations où X n’est pas *yac’h* ‘en bonne santé’, et donc son organisme ne fonctionne¹ pas normalement, sans pour autant causer, même à terme, une incapacité pour l’organisme de X de fonctionner² normalement ; dans ce cas, on ne peut pas employer KLAÑVI.1a :

- (10) a. *Kozh-fall... ‘d a ket an traoù genoc’h, ‘d oc’h ket na klañv na yac’h.* ‘Mal fichu... tu ne vas pas bien, tu n’est ni malade ni en bonne santé.’ JMh
b. *Unan ‘zo chofardet, ‘d eo ket klañv na yac’h anezhoñ. Eñ ‘deus un arum, eñ ‘deus... e fri a zo é veret...* ‘Quelqu’un qui est chofardet, il n’est ni malade ni en bonne santé. Il a un rhume, il a... son nez coule...’ JS
c. *C’hwi ‘c’hell bout serret anoued ha ‘d oc’h ket ker klañv. Hervez peseurt quantité mar karit-c’hwi hoc’h serret.* ‘Tu peux avoir attrapé froid et ne pas être si malade que ça. Cela dépend de la quantité, si tu veux, de froid que tu as attrapé.’ JMh

Un quasi-synonyme de KLAÑVI.1a est *kozh-fall* ou *fall-stuz* ‘mal fichu’, et la principale différence entre la définition de KOZH-FALL et celle de KLAÑVI.1a réside dans le fait que le corps de X qui ne fonctionne¹ pas normalement peut fonctionner² normalement, c’est-à-dire que X peut vivre normalement.

La composante ‘a-gaoz mah en deus un drougIII.1 pe un drougIV’ ‘parce qu’il a un mal-affection ou un

mal-douleur + affection’ est nécessaire pour assurer une bonne description du potentiel dénotatif de DROUGIII.1. Tout d’abord, son absence signifierait qu’on pourrait dire d’un individu qu’il serait *klañvI.1a* au cas où il ne pourrait pas vivre normalement suite à un accident (il a la rate éclatée, de multiples fractures, ...), par exemple ; ici est activée la composante ‘*nand eo ket mekanik get an eeun e orin*’ ‘qui n’est pas d’origine directement mécanique’ contenue dans la définition de DROUGIII.1 et enchâssée dans celle de DROUGIV. Ensuite, ‘*drougIII.1*’ ne peut pas être remplacé par ‘*kleñvedI.1*’ car on peut très bien être *klañvI.1a* sans avoir de maladie : on peut dire d’un individu ayant un gros rhume ou une angine qu’il est malade et on le dira presque forcément d’un individu ayant une bronchite ou une appendicite ; or aucune de ces affections n’est une maladie.

La composante ‘[un *drougIII.1/IV*] en ur lodenn diabarzh ag e gorv’ ‘[un mal-affection] dans (une partie interne de) son corps’ est nécessaire car on ne peut pas employer *klañvI.1a* dans le cas où un organe externe uniquement est atteint : nous avons vu qu’une personne atteinte de *ar c’hal* ‘la gale’, qui est clairement une maladie, ne se dira pas *klañvI.1a* car généralement, seule une partie externe du corps – ses mains – est atteinte. Cependant, la notion de ‘*lodenn-gorv diabarzh*’ ‘partie interne du corps’ est floue : il s’agit typiquement des organes mous du tronc (cœur, poumons, intestins, etc.) et de la tête (cerveau, gorge, etc.) ; je pense que les organes impliqués dans le mal de dos, par exemple, sont plutôt considérés comme des organes externes, bien que situés dans le tronc, qui est considéré comme la partie essentielle du *korv* ‘corps’ ; à l’inverse, interrogés sur le point de savoir si on dirait qu’il est *klañvI.1a* d’un homme ayant une *garad* lit. ‘jambée’ (nom qui dénote un sérieux problème à la jambe, et surtout la cuisse, telles une affection variqueuse ou une inflammation pouvant être due à un coup violent comme par exemple un coup de patte de cheval), ce qui implique un mauvais fonctionnement² de (cette partie de) l’organisme, les locuteurs sont hésitants dans leur réponse.

L’appartenance du lexème KLAÑVI.1a au champ sémantique de la santé est assurée par la présence dans la définition de KLAÑVI.1a de la composante ‘*nend a ket en-dro e gorv evel mand eo dleet*’ ‘son corps ne fonctionne pas normalement’, enchâssée dans le sens de la composante ‘*drougIII.1*’ ‘mal-affection’.

Il convient pour conclure de noter le fait suivant. Morphologiquement, KLEÑVED ‘maladie’ est dérivé de KLAÑV ‘malade’. Et il est vrai que dans la plupart des cas où on assiste à une suffixation en *-ed* sur la base d’un adjectif, l’adjectif est sémantiquement plus simple que le substantif qui en dérive : UHELDED ‘hauteur’ sera défini au moyen de ‘*uhel*’ ‘haut’ et non le contraire, BOURRAPLED au moyen de ‘*bourrapl*’ ‘agréable’, etc., et aussi, comme nous le verrons plus bas, YEC’HED ‘santé’ au moyen de ‘*yac’h*’ ‘sain, en bonne santé’. Il en va autrement dans le cas de KLAÑV / KLEÑVED ; on vient de voir qu’on ne peut pas définir KLAÑVI.1a par ‘*kleñvedI.1*’ car on peut être *klañvI.1a* ‘malade’ sans avoir de *kleñvedI.1* ‘maladie’ ; on ne peut pas non plus définir KLEÑVEDI.1 par ‘*klañvI.1a*’ car on peut avoir une *kleñvedI.1* ‘maladie’ sans être *klañvI.1a* ‘malade’. Nous avons vu en [IV-2.2](#) qu’il existe un autre

lexème KLEÑVEDI.2 qui est défini au moyen de ‘klañvI.1a’.

1.1.1.2 Le lexème KLAÑVI.1b

I. Définition de KLAÑVI.1b

La définition de KLAÑVI.1b ‘malade’ est la suivante :

‘[Bout bev X] klañv get an drougIII.1/IV Y’ ‘[Être vivant X] malade du mal-affection/douleur + affection Y’.

‘[Boud bev X] seurt mah en deus un drougIII.1 pe un drougIV a c’hell bout kaoz1 da X da na vevñ evel mand eo dleet.’ ‘[Être vivant X] tel qu’il a un mal-affection ou un mal-douleur + affection pouvant causer que X ne vit pas normalement.’

Nous avons en (11)a-b deux exemples d’emploi de ce lexème :

- (11) a. *Ma ‘d eo ket bet kemeret er rejimant, bout ‘h oa ur rezon, bout ‘h oa un dra bennak. Henezh ‘zo klañvI.1b-bras.* ‘S’il n’a pas été pris pour faire son service, il y avait une raison, il y avait quelque chose. Il est très malade.’ [Ce que ses parents disaient à une jeune fille à propos de son amoureux, pour la dissuader de l’épouser.] JS
- b. *KlanI.1b e oe a houdé 7 vlé get er hlinùed vil, hanùet lovr.* ‘Il était malade depuis 7 ans de la maladie affreuse, appelée lèpre.’ BSPD

II. Explications générales sur KLAÑVI.1b

Nous allons voir ci-dessous en premier point les raisons amenant à distinguer les deux lexèmes KLAÑVI.1a et KLAÑVI.1b ; nous verrons par la suite que KLAÑVI.1b n’est pas un lexème déficient ; et je dirai pour finir un mot de l’expression *bout klañvI.1b get* (+ nom dénotant une affection) lit. ‘être malade avec (...)’, équivalente de l’expression française *être malade de* (+ nom dénotant une maladie).

1) Distinction entre KLAÑVI.1a et KLAÑVI.1b

Les deux lexèmes KLAÑVI.1a et KLAÑVI.1b sont très proches sémantiquement. La définition du premier est, *grosso modo*, ‘[être vivant] ne pouvant pas vivre normalement parce qu’il a une affection’ et celle du second est, *grosso modo* également, ‘[être vivant] ayant une affection pouvant causer qu’il ne vit pas normalement’. On pourrait essayer de réunir ces deux emplois en un même lexème, mais ceci s’avère impossible car il existe des ILD les distinguant.

a) KLAÑVI.1b, contrairement à KLAÑVI.1a, n’accepte pas l’atténuation au moyen *un tammig* ‘un peu’ :

(12) a. *Yann a zo un tammig klañvI.1a.* ‘Yann est un peu malade.’

b. *???Yann a zo un tammig klañvI.1b get ar grip.* ‘Yann est un peu malade de la grippe.’

La phrase (12)b est incorrecte parce que l’individu en question ne peut pas avoir « un peu la grippe » : il l’a ou il ne l’a pas.

Notons cependant que tous deux peuvent être intensifiés :

(13) a. *Yann en doa lonket ampouezon ha klañvI.1a-bras eo.* ‘Yann a avalé du poison et il est gravement

malade.’

b. *KlañvI.1b-bras eo get ar sida.* ‘Il est gravement malade du sida.’

b) Le lexème DIHET ‘malade (en parlant d’un animal)’ est un Q_{SYN} de KLAÑVI.1a uniquement ; en breton de la région de Pontivy, on ne dira pas d’un animal qu’il est **dihet get ar* ‘malade avec la’ [+ nom d’une affection] :

(14) a. *Ho jav, eñ ‘chome klañv, eñ ‘chome dihet.* ‘Ton cheval, il tombait malade, il tombait malade.’ JMh

b. **Ho jav a zo dihet get ar peus / grip.* ‘Votre cheval est malade de la pousse / grippe.’

Remarque. Voir cependant Ménard *et al.* (2001 : 311).

c) KLAÑVI.1a a la FL _{CAUSOPER₁}, de sens ‘bout kaoz mand eo (klañvI.1a X)’ ‘causer que (X) est (malade)’ et de valeur *lakaat* ‘mettre’, *lakaat da vout* ‘mettre à être’, *degas* ‘apporter’. Il ne semble pas que ce soit le cas de KLAÑVI.1b ; la phrase (15) me semble incorrecte :

(15) **(...) evit lakaat an dud klañv get ar grip.* ‘(...) pour rendre les gens malades de la grippe.’

d) Comme on l’a vu plus haut, la composante ‘lodenn-gorv diabarzh’ ‘partie du corps interne’ fait nécessairement partie de la définition de KLAÑVI.1a, ce qui rend compte du caractère incorrect de la phrase (16), *ar c’hal* ‘la gale’ étant une maladie touchant forcément un organe externe :

(16) **KlañvI.1a eo un tammig a-gaoz mand eo ar c’hal getoñ.* lit. ‘Malade un peu est parce que est la gale avec.lui.’ = ‘Il est un peu malade parce qu’il a la gale.’

À l’inverse, KLAÑVI.1b peut cooccurrer avec *gal* ‘gale’, comme le montre le caractère correct de la phrase suivante :

(17) *KlañvI.1b eo get ar c’hal.* lit. ‘Malade est avec la gale.’ = ‘Il est malade de la gale.’

Le caractère incorrect de (18) montre que nous n’avons pas dans cette phrase le lexème KLAÑVI.1a car, comme dit plus haut, ce dernier peut cooccurrer avec *un tammig* ‘un peu’ :

(18) ???*KlañvI.1b eo un tammig get ar c’hal.* lit. ‘Malade est un peu avec la gale.’ = ‘Il est un peu malade de la gale.’

Ces quelques éléments d’ILD me semblent montrer qu’il existe bien deux lexèmes KLAÑVI.1a et KLAÑVI.1b.

2) KLAÑVI.1b n’est pas un lexème déficient

Le lexème KLAÑVI.1b s’emploie souvent, en breton écrit principalement, dans le cadre d’une collocation, en cooccurrence avec un nom dénotant une affection, comme on vient de le voir. On peut également le trouver en dehors d’une collocation de ce type, comme dans les exemples (19)a-b :

(19) a. *Ma ‘d eo ket bet kemeret er rejimant, bout ‘h oa ur rezon, bout ‘h oa un dra bennak. Hennezh ‘zo klañvI.1b-bras.* ‘S’il n’a pas été pris pour faire son service, il y avait une raison, il y avait quelque chose. Il est très malade.’ [Ce que ses parents disaient à une jeune fille à propos de son amoureux, pour la

dissuader de l'épouser.] JS

b. *'Faota ket debriñ ar pesked-mañ kar gi 'zo klañvI.1b.* 'Il ne faut pas manger ces poissons parce qu'ils sont malades.' JS

Dans l'exemple (19)a, il n'est pas question du fait que le jeune homme ne puisse pas vivre normalement : le locuteur hypothèse le fait que ce jeune homme est gravement malade à partir du fait qu'il a été réformé, ce qui laisse supposer qu'il a une affection grave. En (19)b, c'est également le fait que l'organisme des poissons ne fonctionne pas normalement (c'est-à-dire que quelque chose d'anormal s'y passe) dont il est question, non pas le fait que les poissons ne vivraient pas ('fonctionnement²') normalement. Dans ces deux exemples, l'atténuation me semble impossible, et pas uniquement pour des raisons pragmatiques :

(20) a. *'''D eo ket bet kemeret er rejimant a-gaoz mand eo klañvI.1b un tammig.* 'Il n'a pas été pris pour faire son service parce qu'il est un peu malade.'

b. *'''Faota ket debriñ ar pesked-mañ kar gi 'zo klañvI.1b un tammig.* 'Il ne faut pas manger ces poissons parce qu'ils sont un peu malades.'

3) L'expression *bout klañvI.1b get* (N-'*drougIII.1*' 'mal-affection')

En breton, l'expression *bout klañvI.1b get* (*ar grip*, ...) 'être malade de (la grippe, ...)' est bien moins usuelle que son équivalente française *être malade de (la grippe, ...)* ; au lieu de (21)a, les locuteurs disent plutôt (21)b, qui n'est pas considérée comme du très bon breton, ou (21)c, qui est l'expression considérée comme correcte qui peut être utilisée en breton vannetais, ou encore (21)d, qui est également correcte mais moins usuelle dans ce dialecte :

(21) a. *Klañv eo Yann get ar grip <ar sida, ar ruzell, ...>.* 'Yann est malade de la grippe <du sida, de la rougeole, ...>.'

c. *Yann en deus ar grip <ar sida, ar ruzell, ...>* 'Yann a la grippe <le sida, la rougeole, ...>'

d. *Ema ar grip <ar sida, ar ruzell, ...> get Yann.* lit. 'Est la grippe <le sida, la rougeole, ...> avec Yann.' = 'Yann a la grippe <le sida, la rougeole, ...>'

e. *Ema Yann get ar grip <ar sida, ar ruzell, ...>* lit. 'Est Yann avec la grippe <le sida, la rougeole, ...>' = 'Yann a la grippe <le sida, la rougeole, ...>'

En breton, contrairement au français (**Être malade d'un rhume*) cette expression ne s'applique pas uniquement à de « vraies maladies » mais aussi à des *drougouIII.1* 'maux-affections' et à des *drougouIV* 'maux-sensations + affections' :

(22) a. *A pe oen bihan 'boé debret prun koéhet ar er bratel ha é oen chomet klan ged en droug boelleu hag er foerel !* 'Quand j'étais petit j'avais mangé des prunes tombées par terre et j'étais tombé malade du mal de ventre et de la chiasse.' LIB

b. il souffre d'un mal au doigt, au pied *ema(n̄) (dalc'het, klañv) gand eur bizad, eun troatad* lit. 'est (tenu, malade) avec un mal.au.doigt, mal.au.pied' (Vallée 1980(1931) : 702)

L'exemple (22)b, provenant du *Grand dictionnaire français-breton* de François Vallée à l'article

SOUFFRIR, montre combien la frontière entre KLAÑVI.1a et KLAÑVI.1b est difficile à appréhender. On pourrait penser qu'on a ici le lexème KLAÑVI.1a bien qu'un individu qui a *ur bizad* 'affection du doigt' ou *un troatad* 'affection du pied' ne peut normalement pas se dire *klañvI.1a* ; mais on pourrait interpréter cet exemple comme ayant le sens 'klañvI.1a a-gaoz d'ur bizad' 'malade du fait d'un mal au doigt (de type panaris)', c'est-à-dire qu'un panaris au doigt aurait causé une infection, voire une septicémie, ce qui fait que l'être vivant serait *klañvI.1a* ; on aurait ici entre *klañv* et *bizad* la même relation qu'entre *klañv* et *vaksin* 'vaccin', par exemple, dans le cas où un être vivant aurait été malade suite à une vaccination : *klañv gant ur vaksin* lit. 'malade d'un vaccin'. Cependant, même si nous n'avons pas connaissance du contexte dans lequel ces exemples *klañv gant ur bizad* <*un troatad*> ont été recueillis par le lexicographe, il semble bien que l'expression *bezañ klañv* [*gant* 'avec' ART ~] est un OP_{E1} des lexèmes BIZAD 'affection du doigt' et TROATAD 'affection du pied', qu'on peut rendre en français par *avoir* ou, comme le fait Vallée, *souffrir de* et qu'on a donc ici le lexème KLAÑVI.1b.

On voit donc que l'opposition « vraie maladie » versus « non-maladie » n'est pas en breton, contrairement au français, un critère distinctif permettant d'identifier le lexème KLAÑVI.1b.

La construction *klañvI.1b get (N-'anv ur c'hleñved')* 'maladeI.1b de (N-'nom de maladie)' est intéressante stylistiquement pour lexicaliser la Ssem donnée ci-dessous en Figure 68 et qui correspond au syntagme (23) suivant :

(23) *Ur vaouez klañv get ar ruzell.* 'Une femme malade de la rougeole.'

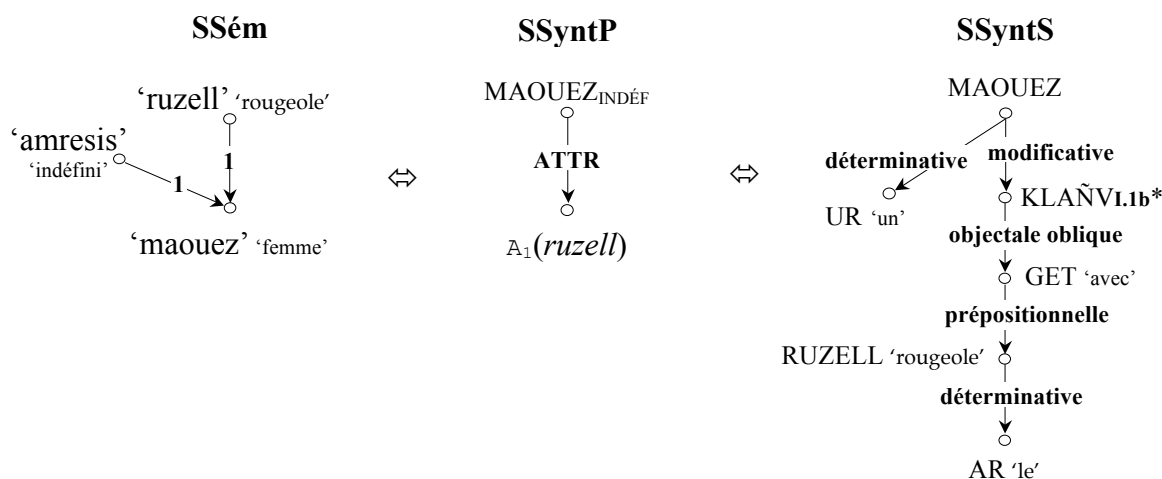


Figure 68. SSém, SSyntP et SSyntS partielles du syntagme (23)

Une solution alternative à (23) implique l'emploi d'une proposition subordonnée, ce qui rend l'expression plus lourde :

(24) a. *Ur vaouez hag en deus ar ruzell.* 'Une femme qui a la rougeole.'

b. *Ur vaouez hag a zo ar ruzell geti.* lit. 'Une femme qui est la rougeole avec.elle.'

Cette structure permet d'exprimer le sens 'commencer à avoir (telle maladie)' dans le cas où on ne

peut pas employer *serriñ* ‘attraper’, qui est la valeur de la FL IncepOper_1 de nombreux noms dénotant des maladies. La phrase (25)a est correcte, contrairement à (25)b :

(25) a. *Pa oa chomet klañvI.1b ma zad get ar c’hleñved... penaos... Parkinson, (...)*. lit. ‘Quand était resté malade mon père avec la maladie... comment... Parkinson, (...)’ = ‘Quand mon père avait eu la maladie de Parkinson, (...)’ JMH

b. **Ma zad en doa serret kleñved Parkinson*. ‘Mon père avait attrapé la maladie de Parkinson’.

Il existe un autre cas où l’emploi de la construction *klañvI.1b get (...)* ‘malade de (...)’ est intéressant stylistiquement : c’est celui où deux maux dont l’expression syntaxique simultanée peut s’avérer malaisée, comme en (26) déjà vu plus haut :

(26) *A pe oen bihan ‘boé dèbret prun koéhet ar er bratel ha é oen chomet klan ged en droug boelleu hag er foerell !* ‘Quand j’étais petit j’avais mangé des prunes tombées par terre et j’étais tombé malade du mal de ventre et de la chiasse.’ LIB

Ar foerell ‘la chiasse’ est obligatoirement exprimée au moyen d’un article défini. Le locuteur aurait pu dire (27)a, mais il n’aurait pas pu dire (27)b, il lui aurait fallu passer par (27)c, ce qui n’est pas considéré comme du très bon breton, ou (27)d, ce qui est meilleur. Mais l’expression simultanée des deux maux, comme en (27)e, l’un sans déterminant et l’autre déterminé définitivement ne me semble pas correcte. L’emploi de *klañv get (...)* donnée par le locuteur en (26) rend cette expression simultanée possible. Le locuteur aurait aussi pu dire (27)f, mais cette phrase est plus longue et lourde :

(27) a. (...) *am boa bet droug-bouzelloù*. lit. ‘j’avais eu mal-boyaux.’

b. *(...) *am boa bet foerell*. lit. ‘j’avais eu chiasse.’

c. ?(...) *am boa bet ar foerell*. lit. ‘j’avais eu la chiasse.’

d. (...) *eh oa bet ar foerell genin*. lit. ‘était été la chiasse avec.moi.’

e. ???(...) *am boa bet droug-bouzelloù hag ar foerell*. lit. ‘j’avais eu mal-boyaux et la chiasse.’

f. (...) *am boa bet droug-bouzelloù hag eh oa bet ar foerell genin*. ‘(...) j’avais eu mal au ventre et j’avais eu la chiasse.’

La phrase (28)a n’est pas très usuelle, surtout en breton parlé. Il ne fait aucun doute que les locuteurs préféreront dire (28)b ou bien s’exprimer comme le fait Joseph Le Sergent en (28)c-d :

(28) a. ?*Yann a zo klañvI.1b get ur c’hañser met ne ouia ket c’hoazh*. ‘Yann est malade d’un cancer mais il ne le sait pas encore.’

b. *Yann en deus ur c’hañser met ne ouia ket c’hoazh*. lit. ‘Yann a un cancer mais il ne le sait pas encore.’

c. *H oa dija ar c’hleñved àrnezhon*. lit. ‘Était déjà la maladie sur.lui.’ ‘Il avait déjà la maladie.’ [à propos d’un ami qui semblait fatigué et dont il n’a su que plus tard qu’il avait une maladie grave] JS

d. *Bout ‘h eus gwerso ema kleñvedet, dam, hennezh*. lit. ‘Être est longtemps est maladié, dame, celui-là.’ = ‘Il y a longtemps qu’il est atteint de la maladie, cet homme-là.’ JS

KlañvI.1b et l’expression *bout klañvI.1b get* ‘être malade de’ [+ nom dénotant une affection]

apparaissent dans la zone de combinatoire lexicale de ceux des noms dénotant un *droug* III.1/IV ‘mal-affection/mal-sensation + affection’ qui peuvent être exprimés sous la forme *bout klañv get (...)* ‘être malade de (...)’ sous la forme suivante, pour ce qui est de FOERELL ‘chiasse’ par exemple :

- (29) a. $Op_{er_1} = \textit{bout klañv}$ [*get* ‘avec’ *ar* ‘la’ ~] (*Klañv eo get ar foerell* lit. ‘Il est malade avec la chiasse’ = ‘Il a la chiasse’)
 b. $A_1 = \textit{klañv}$ [*get* ‘avec’ ART ~] (*Un den klañv get ar foerell* lit. ‘Un homme malade avec la chiasse’ = ‘Un homme ayant la chiasse’)

On peut noter que KLAÑVI.1b peut être intensifié :

- (30) a. *Gabriel Lhéritier, oèdet a 20 miz, e chomas klan bras get en derhian hag en droug-goug.* lit. ‘Gabriel Lhéritier, âgé de 20 mois, tomba gravement malade de la fièvre et du mal de gorge.’ HBST
 b. *Ag er Sinagog é tas de di Simon é oè é vammeg goal glan get un derhien vras.* ‘En revenant de la synagogue il vint chez Simon dont la belle-mère était très malade de la fièvre.’ BHSJ

Remarque. À propos de l’exemple (30)a. Au sujet de *an derzhienn* ‘la fièvre’ et *an droug-goûg* ‘le mal de gorge’, Séveno donne en note de bas de page : *É galleg* ‘en français’ : *fièvre scarlatine et angine diphtérique.*

Cette intensification se fait dans l’exemple (30)a ci-dessus au moyen de *bras* lit. ‘grand’. Il n’est pas sûr que KLAÑVI.1b puisse être intensifié au moyen de *mat* lit. ‘bien’ ; il me semble que l’intensification au moyen de *bras* actualise la composante ‘fonctionner1’ du sémantème ‘fonctionner’ apparaissant dans la décomposition du sens de KLAÑVI.1b ; *mat* actualisant la composante ‘fonctionner2’ de ‘fonctionner’, il n’y a pas lieu que *mat* s’applique dans le cas de KLAÑVI.1b. Il me semble aussi que *gwall* en (30)b actualise prioritairement la composante ‘fonctionner1’ du sens de KLAÑVI.1b. Le syntagme *klañv-mat* lit. ‘malade-bien’ dans l’exemple (31)a serait à interpréter autrement que les syntagmes *klañv-bras* et *gwall glañv* que nous venons de voir :

- (31) a. *Mes klan mat e oé déjà get er puruzi.* ‘Mais il était déjà bien malade de la pleurésie.’ BSPD
 b. *Ne oa ket klañv-mat c’hoazh get ar puruzi.* lit. ‘Il n’était pas encore très malade avec la pleurésie.’

III. Structure actancielle de KLAÑVI.1b

La SIT(*klañv*I.1b*) a deux participants obligatoires évidents, l’être vivant et l’affection, qui sont exprimables, et exprimables simultanément, dans le texte, comme on le voit en (32) :

- (32) *An dud klañv get ar grip a zo ret dezhe (...).* ‘Les gens malades de la grippe doivent (...)’
 Dans ce exemple, l’être vivant *tud* ‘gens’ est exprimable dans le texte car il est le gouverneur syntaxique de *klañv* par la RelSyntP ATTR (TUD—ATTR→KLAÑV) (Mel’čuk 2014 : 23). L’être vivant est typiquement un individu mais comme dans le cas de KLAÑVI.1a n’importe quel animal peut être *klañv*I.1b et peut-être aussi n’importe quelle plante.

En (32) toujours, la maladie *ar grip* ‘la grippe’ est exprimable parce qu’elle est le dépendant syntaxique de KLAÑVI.1b par la RelSyntP II (KLAÑVI.1b—II→GRIP).

En breton, contrairement au français, cette expression ne s’applique pas uniquement à de « vraies

maladies » mais aussi à des *drougoù* III.1 ‘maux-affection’, comme on le voit dans les exemples (26) (*klañv get ar foerell* ‘malade de la chiasse’) et (33)a-e, à des *drougoù* IV ‘maux-sensation + affection’ comme en (26) (*klañv get an droug-bouzelloù* ‘malade du mal de ventre’) ainsi que peut-être à des affections à propos desquelles un individu ne se dit pas normalement malade, comme en (33)e :

- (33) a. *Ar é hent é kavè tud mahignet, ré dal, ré boar, ré mut, ré klan get kalz a zrougeu.* ‘Sur son chemin il trouvait des infirmes, des aveugles, des sourds, des muets, des gens malades de beaucoup de maux.’ BHSJ
- b. *Er hroèdur sen e oé klan merhat get en droug e hrér anehou droug sant Iehann.* ‘Cet enfant était malade sans doute du mal qu’on appelle mal de saint Jean [l’épilepsie].’ AVIE
- c. *Augustin e goéhas klan get un derhien vras.* ‘Augustin tomba malade d’une forte fièvre.’ BSPD
- d. *Hag èl ma oé klan get er guendr é ma bet kaset d’en ospital.* ‘Et comme il était malade de la goutte il a été conduit à l’hôpital.’ LH, Lizheroù
- e. *Bezañ klañv gant ar remm. Bezañ klañv gant ur bizad* lit. ‘Être malade avec les rhumatismes. Être malade avec une doigtée’ ≈ ‘Être malade de rhumatismes, être malade d’une affection du doigt, type panaris’ Ménard *et al.* (2001 : 743)

Remarques.

Nous avons vu que linguistiquement *droug sant Yehann* ‘épilepsie’ n’est pas considéré comme une maladie, mais comme un simple mal, c’est-à-dire une affection « non-maladie » (voir IV-1.3.1, point V).

Le syntagme *terzhienn vras* ‘fièvre grande’ est très employé en breton. Pour les locuteurs, *an derzhienn vras* dénote une fièvre qui excède les 40° et peut correspondre extralinguistiquement à la scarlatine, la typhoïde ou autre type d’affection dont une forte fièvre est le symptôme principal. Je ne pense cependant pas que *an derzhienn vras* soit une locution : aucun élément d’ILD ne semble différencier *an derzhienn* ‘la fièvre’ de *an derzhienn vras* ‘la grande fièvre’. *Terzhienn vras* est sans doute un syntagme contraint ; il n’est en effet pas sûr qu’on puisse dire ^{??}*klañv get un derzhienn greñv* ‘malade d’une forte fièvre’ alors que *kreñv* ‘fort’ est un intensifieur de *terzhienn*. *Terzhienn vras* est donc une pseudo-collocation dans laquelle *bras* ‘grand’ a le sens contextuel approximatif ‘[fièvre] telle qu’elle dépasse les 40°, est transmissible, cause¹ que le corps de X ne peut pas fonctionner, peut causer la mort’.

Comme nous venons de le voir en (33)a-b, cette construction s’applique au lexème DROUG III.1 ‘mal-affection’ et donc logiquement aussi à KLEÑVED I.1, malgré le caractère peu heureux stylistiquement de l’expression *bout klañv get ur c’hleñved* ‘être malade d’une maladie’ :

- (34) *Pa veze klañv an dud get kleñved a varv e varve an dud.* lit. ‘Quand était malade les gens avec maladie de mort mourrait les gens.’ = ‘Quand les gens étaient malades d’une maladie mortelle, ils en mourraient.’ JMh

La partie du corps (interne ou externe) est un participant obligatoire à la SIT (*klañv I.1b*) mais ce participant n’est pas exprimable dans le texte, comme en témoigne le caractère très certainement incorrect de la phrase (35)a :

- (35) **Klañv eo man daouarn get ar c’hal.* ‘Mes mains sont malades de la gale.’

IV. Justification de la définition de KLAÑVI.1b

Je rappelle que la FP de KLAÑVI.1b est ‘[boud bev X] *klañv I.1b* get an droug III.1 pe an droug IV Y’ ‘[être vivant X] malade du mal-affection ou du mal-sensation + affection Y’ et que la définition en est la

suivante :

‘[Boude bev X] seurt mah en deus un drougIII.1 pe un drougIV a c’hell bout kaoz1 da X da na vevñ evel mand eo dle.’ ‘[Être vivant X] tel qu’il a un mal-affection ou un mal-douleur + affection pouvant causer que X ne puisse pas vivre normalement.’

La composante ‘boud bev’ ‘être vivant’, comme dans le cas de KLAÑVI.1a, rend compte du fait que n’importe quel être vivant est susceptible d’être qualifié de KLAÑVI.1b.

La composante principale ‘seurt mah en deus un drougIII.1 pe un drougIV’ ‘tel qu’il a un mal-affection ou un mal-douleur + affection’ rend compte du fait que ce lexème peut cooccurrer avec n’importe quel nom de mal, pas seulement un nom de « vraie maladie » comme en français.

Enfin, la composante ‘(un drougIII.1 pe un drougIV) a c’hell bout kaoz1 da X da na vevñ evel mand eo dleet.’ ‘(un mal-affection ou un mal-douleur + affection) pouvant causer que X ne puisse pas vivre normalement’ sert à apporter une restriction toutefois : les noms de maux tellement bénins qu’ils ne peuvent pas empêcher l’être vivant de vivre normalement ne peuvent pas cooccurrer avec KLAÑVI.1b. La phrase (36)a par exemple ne me semble pas correcte, on dirait (36)b :

(36) a. **Klañv eo Yann get gwennaennoù.* ‘Yann est malade de verrues.’

b. *Yann en deus gwennaennoù.* ‘Yann a des verrues.’

Le lexème breton KLAÑVI.1b est un lexème déficient, qui ne se rencontre que dans la collocation *bout klañv get* ‘être malade de’ (+ nom de mal ou maladie). J’en ai donné la définition plus haut ; cette définition sera complétée par le nom de la FL A₁(nom de mal ou maladie).

1.1.2 Les lexèmes du groupe KLAÑVI.2

Il existe deux lexèmes dont la partie du corps est un ASém, KLAÑVI.2a (*Ma c’halon ‘zo klañv* ‘mon cœur est malade’) et KLAÑVI.2b (*Man gar a zo klañv* ‘ma jambe est malade’). Je vais les présenter successivement.

1.1.2.1 Le lexème KLAÑVI.2a

I. Définition de KLAÑVI.2a

La définition de KLAÑVI.2a ‘malade’ est la suivante :

‘[Lodenn-gorv2 diabarzh Y] ar penn-den pe ar loen X klañv’ ‘[Partie interne Y du corps] de l’être animé X malade’.

‘[Lodenn-gorv2 diabarzh Y ar penn-den pe ar loen X] seurt mah’ ‘[Partie interne Y du corps de l’être animé X] telle que’

a fall en-dro X a-blaen ‘elle fonctionne mal de façon prolongée’

seurt mand eo klañvI.1a X ‘de telle façon que X est maladeI.1a’

Nous en avons un exemple d’emploi dans la phrase ci-dessous :

(37) *Ar sizhun baseet ‘boa lâret deoc’h penaos ‘h oan un tammig klañv, un tammig arumet.* ‘La semaine dernière je t’avais dit que j’étais un peu malade, un peu enrhumé.’ JS

II. Explications générales sur KLAÑVI.2a

Je vais ci-dessous parler des critères permettant de distinguer le lexème KLAÑVI.2a de ses copolysèmes. Examinons les exemples (38)a-b :

(38) a. *Bout ‘h eus re klañv ag o foumonioù ivez ‘zo é tonet en-dro.* ‘Il y a des gens malades des poumons aussi qui guérissent.’ JS

b. *Eh oa pemzek vlez kent eh oan klañv get ma c’halon.* ‘Cela faisait quinze ans que j’étais malade du cœur.’ JMh

c. *Ur medesinour e vennas sellet a dost en eskern ag er gar e oé bet ker pèl klan.* ‘Un médecin voulut voir de près les os de la jambe qui avait été malade si longtemps.’ BIVL

Il existe une ILD entre les occurrences de *klañv* apparaissant dans les exemples (38)a-b et (38)c ; alors qu’on peut dire aussi bien (39)a que (39)b, on peut dire (39)c alors que la phrase (39)d est incorrecte :

(39) a. *Ma c’halon <avu, skevendoù, ...> a zo klañv* ‘Mon cœur <foie, poumons, ...> est malade’

b. *Man gar <biz, ...> a zo klañv* ‘Ma jambe <doigt, ...> est malade

c. *Me ‘zo klañv get ma c’halon <avu, skevendoù, ...>* ‘Je suis malade du cœur <foie, poumons, ...>

d. **Me ‘zo klañv get man gar <biz, ...>* ‘Je suis malade de la jambe <doigt, ...>

Selon que la partie du corps concernée est interne (le cœur, ...) ou externe (un membre, la peau), les choses fonctionnent différemment. On remarque qu’on ne peut pas avoir une partie interne du corps malade et ne pas être malade ; alors qu’on ne dira pas qu’on est malade si c’est un membre ou la peau qui est l’objet de l’affection :

(40) a. **Ma c’halon ‘zo klañv met nend on ket-me klañv.* ‘*Mon cœur est malade mais moi je ne suis pas malade.’

b. *Ma gar ‘zo klañv met nend on ket-me klañv.* ‘Ma jambe est malade mais moi je ne suis pas malade.’

c. *Klañv on pandeogwir ema klañv ma c’halon.* ‘Je suis malade puisque mon cœur est malade.’

d. **Klañv on pandeogwir ema klañv man gar.* ‘Je suis malade puisque ma jambe est malade.’

Il s’ensuit qu’il faut traiter de façon différente les différents emplois de KLAÑV qu’on a en (38). Nous avons KLAÑVI.2a ‘(partie interne du corps) malade’ et KLAÑVI.2b ‘(partie externe du corps) malade’.

Par ailleurs, la réunion des deux lexèmes KLAÑVI.1a (*Klañv eo Yann, serret en deus anoued* ‘Yann est malade, il a attrapé froid’) et KLAÑVI.2a (*Klañv eo Yann get e galon* ‘Yann est malade du cœur’) n’est pas possible car KLAÑVI.1a n’a pas la partie du corps comme ASém.

III. Structure actancielle de KLAÑVI.2a

La SIT(*klañvI.2a*) a trois participants obligatoires : l'être vivant, la partie du corps malade et l'affection. Cette dernière n'est pas exprimable dans le texte contrairement à la partie du corps, comme on le voit dans la phrase (39)a. Nous avons en (39)c le même lexème KLAÑVI.2a qu'en (39)a ; il s'ensuit que l'être vivant, qui est un participant obligatoire à la SIT(*klañvI.2a*) et est exprimable dans le texte au travers du verbe support Copul (Mel'čuk 2014 : 18), en est aussi un ASém. La possibilité pour la partie du corps et pour l'être vivant d'être exprimés au niveau SSyntS en tant que sujet du verbe gouvernant *klañvI.2a* amène à se poser la question de savoir quel est l'ASém 1 et quel est l'ASém 2 de ce lexème. Je pense que l'être vivant est l'ASém 1 parce que la partie du corps ne peut exister sans l'être vivant : celui-ci prime sémantiquement.

La SSém correspondant aux phrases (39)a (*Ma c'halon a zo klañv* 'Mon cœur est malade') et (39)c (*Me 'zo klañv get ma c'halon* 'Je suis malade du cœur') ainsi que les SSyntP correspondant à ces deux phrases sont données en Figure 69 ci-dessous. Les SSyntP correspondant à ces deux phrases sont obtenues en application de règles sémantiques de transition (voir [II-1.3.1.1](#)).

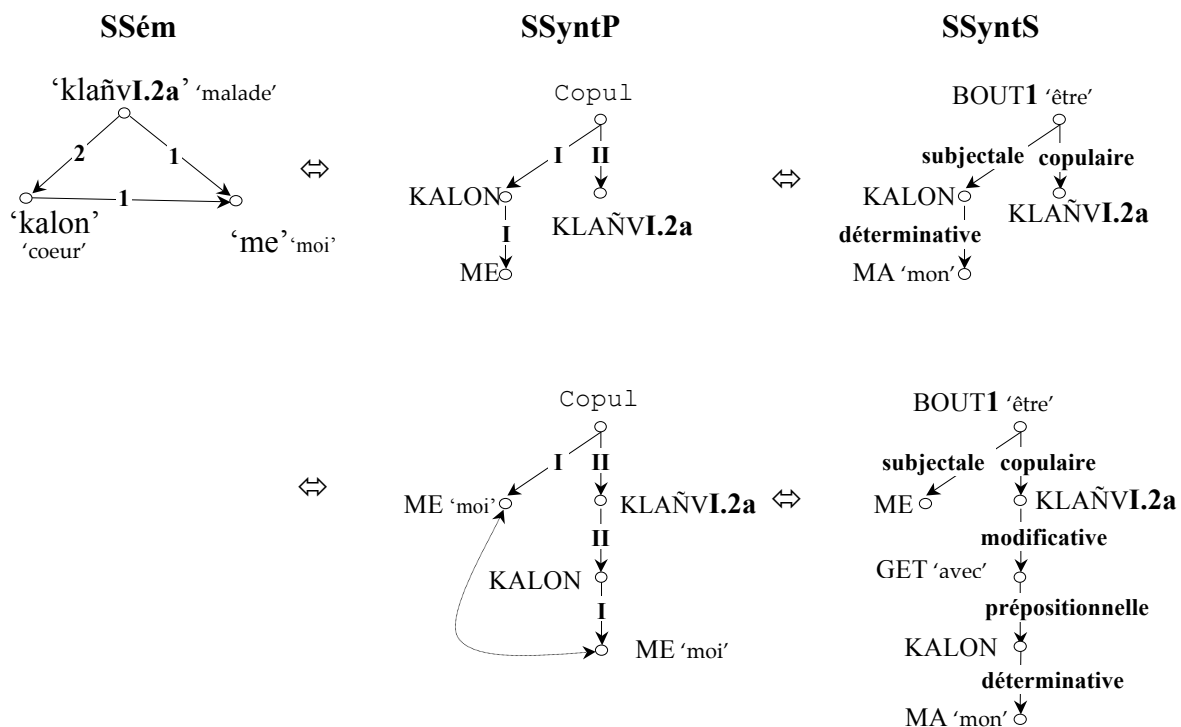


Figure 69. SSém, SSyntP et SSyntS partielles des phrases (39)a et (39)c

Cette possibilité d'expression SyntS entraîne que KLAÑVI.2a a un double régime :

Régime 1		Régime 2	
X = -	Y = II	X = -	Y = -
-	Obligatoire 1. <i>get</i> 'avec' A _{poss} N 2. <i>a</i> 'de' A _{poss} N	-	-

Figure 70. Schéma de régime de KLAÑVI.2a

Le régime 1 correspond à la phrase (39)c (*Me 'zo klañv get ma c'halon* 'Je suis malade du cœur') et le régime 2 à la phrase (39)a (*Ma c'halon a zo klañv* 'Mon cœur est malade'). Il est à noter que, comme on le voit dans la Figure 70 ci-dessus, le régime 2 est « vide » étant donné que ni l'ASém 1 ni l'ASém 2 ne peuvent être exprimés en tant que dépendant syntaxiques de KLAÑVI.2a.

IV. Justification de la définition de KLAÑVI.2a

Pour la justification de la composante 'lodenn-gorv diabarzh (Y)' 'partie interne du corps (Y)', voir ce qui vient d'être dit.

Dans la FP et la définition, je donne comme ASém 2 'penn-den pe loen X' 'être animé X' plutôt que 'boud bev X' 'être vivant X' parce que la phrase (41)b est totalement exclue :

(41) **Klañv eo ar wezenn-mañ get he gwengoad <c'halon>*. lit. 'Malade est l'arbre-ci avec son aubier' = 'Cet arbre est malade de l'aubier <cœur>'.
 a. *Ma c'halon a zo klañv* 'Mon cœur est malade'
 b. *Ma c'halon a zo klañv get he gwengoad* 'Mon cœur est malade avec son aubier'

La composante '[seurt mah a fall en-dro Y] a-blaen' '[telle que Y fonctionne mal] de façon prolongée' rend compte du fait qu'on ne peut pas employer KLAÑVI.2a à propos d'un organe interne qui, de façon passagère, ne fonctionne pas bien : on peut dire d'un individu qui a une pneumonie par exemple que ses poumons ne remplissent pas bien leur fonction, mais on ne pourra pas dire (42) de lui :

(42) #*KlañvI.2a eo get e skevendoù*. 'Il est malade des poumons.'

Je donne enfin la composante 'seurt mand eo klañvI.1a X' 'de telle façon que X est maladeI.1a' parce que si l'affection affectant la partie interne Y du corps de X était mineure et ne l'empêchait pas de vivre normalement – ce qui est une composante de la définition de KLAÑVI.1a – on ne pourrait pas dire que Y est *klañvI.2a*.

1.1.2.2 Le lexème KLAÑVI.2b

I. Définition de KLAÑVI.2b

La définition de KLAÑVI.2b 'malade' est la suivante :

'[Lodenn-gorv diavaez X] *klañvI.2b*' '[partie du corps externe X] maladeI.2b'.

'[Lodenn-gorv diavaez X] *seurt mah* '[partie externe du corps X] telle que'

a fall en-dro X 'X fonctionne mal'

é vout ma n'eo ket un ober mekanik a zo kaozI get an eeun da gement-mañ 'ceci n'étant

pas causé¹ directement par une action mécanique²’.

Nous en avons un exemple d’emploi dans la phrase suivante :

(43) *Ur peisant e zo azéet doh taol, é har klanùI.2b astennet geton ar er vrich.* ‘Un paysan est assis à table, sa jambe malade étendue sur le banc.’ DHKN

II. Explications générales sur KLAÑVI.2b

On aurait donc pu envisager que la partie externe du corps soit un participant obligatoire à la SIT d’un lexème KLAÑVI.1* regroupant les emplois suivants :

(44) a. *Yann a zo klañv.* ‘Yann est malade.’

b. *Gar Yann a zo klañv.* ‘La jambe de Yann est malade.’

Ce participant aurait correspondu à une variable scindée, puisqu’on ne peut pas exprimer à la fois l’être vivant et la partie externe du corps en relation syntaxique avec KLAÑV* :

(45) a. *Man gar a zo klañv.* ‘Ma jambe est malade.’

b. **Me ‘zo klañv get man gar.* ‘Je suis malade avec ma jambe.’

c. **M’am eus ur c’har klañv.* ‘J’ai une jambe malade.’²⁴

La FP de KLAÑVI.1* aurait donc été comme suit : *‘Bout bev X¹ pe lodenn-gorv diavaez X² klañvI.1*’ ‘Être vivant X¹ ou partie externe du corps X² maladeI.1*’.

Cependant cette solution n’est pas envisageable car il existe des ILD distinguant ces deux emplois. Du fait de l’importance de l’ILD entre les deux emplois, on n’aurait pas pu se contenter de spécifier dans la zone de combinatoire lexicale de la description de KLAÑVI.1* quels auraient été les cooccurrents ne s’appliquant qu’à l’être vivant, à l’exception donc de l’organe externe. Pour cette raison, il faut scinder KLAÑVI.1* en deux lexèmes, KLAÑVI.1a ‘(être vivant) malade’ vu plus haut et donc KLAÑVI.2b ‘(partie du corps) malade’.

Les principales ILD entre ces deux lexèmes sont les suivantes.

KLAÑVI.2b ne peut pas être qualifié :

(46) a. *Yann a zo klañvI.1a-bras.* ‘Yann est très maladeI.1a.’

b. *??Gar Yann a zo klañvI.2b-bras.* ‘La jambe de Yann est très malade.’

Un des « aboutissements » du fait d’être malade est la mort ; or on peut dire (47)a-c, mais pas (47)d :

(47) a. *Yann a oa klañvI.1a ; marv eo bremañ.* ‘Yann était malade ; il est mort maintenant.’

b. *Yann a zo klañvI.1a ; ema é vonet da vervel.* ‘Yann est malade : il va mourir.’

c. *Man gar a oa klañvI.2b ; marv eo bremañ.* ‘Ma jambe était malade ; elle est morte maintenant.’

d. **Man gar a zo klañvI.2b ; ema é vonet da vervel.* ‘Ma jambe est malade ; elle va mourir.’

²⁴ Il est à noter que même en français dans *J’ai une jambe malade*, où les deux participants sont exprimés en relation syntaxique directe avec *malade*, l’être vivant n’est pas pour autant un ASém : il n’est que l’ASém 1 de ‘jambe’ monté au niveau syntaxique et devenu ASyntP 1 du verbe *avoir*.

III. Structure actancielle de KLAÑVI.2b

Il y a trois participants obligatoires évidents à la SIT(*klañvI.2b*), la partie du corps externe – c’est-à-dire principalement les membres ainsi que la peau – l’affection et, au titre du principe d’héritage des participants obligatoires, la SIT d’une lexie L héritant de tous les participants obligatoires des SIT des sens prédicatifs contenus dans le sens de L (Mel’čuk 2014 : 12) – l’être vivant. Sur ces trois participants obligatoires, seule la partie du corps externe est exprimable dans le texte et correspond donc à un ASém de KLAÑVI.2b.

IV. Justification de la définition de KLAÑVI.2b

Dans la définition telle que donnée plus haut la composante ‘lodenn-gorv diavaez’ ‘partie externe du corps X’ ne nécessite pas d’explication supplémentaire.

On peut noter à ce propos que même si un être vivant X a une maladie à telle partie externe du corps telle que cette maladie n’empêche pas la partie externe du corps de remplir normalement sa fonction, X ne dira pas (48), par exemple :

(48) **Man dorn ‘zo klañv.* ‘Ma main est malade.’

Nous avons ici un exemple du caractère vague de ‘monet en-dro’ ‘fonctionner’ : dans le cas de figure présent, la partie externe du corps fonctionne¹ mal, puisqu’elle a une maladie, mais ceci ne l’empêche pas de remplir sa fonction et donc de fonctionner². On ne peut pourtant pas donner cette composante sous la forme *‘ne remplit pas sa fonction’, qui serait plus précise parce qu’à la négation cette définition n’est pas adéquate ; en effet, elle ne rendrait pas compte du fait qu’un individu ayant la gale à une main, pour reprendre le même exemple, ne dirait pas :

(49) **Man dorn ‘d eo ket klañv.* ‘Ma main n’est pas malade.’

C’est le caractère vague du sens de ‘monet fall en-dro’ ‘mal fonctionner’ qui explique que dans ce cas, on ne puisse ni dire que « sa main est malade » ni que « sa main n’est pas malade ».

Je rappelle simplement qu’une partie externe du corps peut être malade sans que l’être vivant soit malade, contrairement à ce qu’il se passe quand il s’agit des organes internes.

Le pont sémantique liant KLAÑVI.2b à KLAÑVI.1a apparaît clairement : ‘(Lodenn-gorv diavaez) seurt mah a fall en-dro, é vout ma n’eo ket un ober mekanik a zo kaoz¹ da gement-mañ’ ‘(partie du corps externe) telle qu’elle fonctionne mal, ce fonctionnement incorrect n’étant pas causé¹ par une action mécanique’.

1.1.3 Le lexème KLAÑVI.3

La définition de KLAÑVI.3 ‘(chien) malade’ est la suivante :

‘[Ki X] klañvI.3’ ‘[chien X] maladeI.3’.

‘[Ki X] klañvI.1b get ar gounnar ‘[Chien X] maladeI.1b de la rage’.

Ce lexème ne s'applique sans doute qu'aux chiens et peut-être à quelques animaux similaires (renard, ?loup, ...) qui peuvent avoir la rage. La combinatoire lexicale de ce lexème semble très limitée : je ne pense pas qu'on puisse dire (50)a ni (50)b : ces phrases seraient comprises respectivement comme 'ce chien est très malade' et 'ce chien est tombé malade' ; pour exprimer le sens 'commencer à avoir la rage', il faut sans doute dire (50)c :

- (50) a. **Ar c'hi-se 'zo klañvI.3-bras.* 'Ce chien est très enragé.'
b. **Ar c'hi-se 'zo chomet klañvI.3 ar sizhun baset.* 'Ce chien est tombé enragé la semaine dernière.'
c. *Ar c'hi-se 'doa serret ar gounnar.* 'Ce chien avait attrapé la rage.'

Le pont sémantique reliant KLAÑVI.3 aux autres lexèmes du vocable KLAÑV est 'klañvI.1b (get N-'drougIII.1)' 'malade (de N-'mal-affection').

1.2 Les lexèmes du groupe KLAÑVII

Comme dit plus haut, les définitions des deux lexèmes de ce groupe ont comme composante principale '[X] seurt mah en deus ur sant divourrus' '[X] est tel qu'il sent quelque chose de désagréable'. La principale différence entre eux est la présence de la composante 'une partie du corps ne fonctionne pas normalement' dans la définition du premier d'entre eux. Le second lexème, KLAÑVII.2, ne me semblant pas appartenir au champ sémantique de la santé, je ne lui consacrerai que quelques mots.

1.2.1 Le lexème KLAÑVII.1

I. Définition de KLAÑVII.1

La définition de KLAÑVII.1 'malade' est la suivante :

'[penn-den pe loen X] klañv' '[être animé X] malade'.

'[Penn-den pe loen X] seurt mah '[Être animé X] tel que'

en deus X ur sant divourrus 'X ressent quelque chose de désagréable'

e lod ag e lodennoù-korv diabarzh 'dans certaines de ses parties internes du corps'

ar pezh a anad dre ar fed mah a fall en-dro (lod ag) e lodennoù-korv diabarzh 'ce qui se manifeste par le fait que (certaines) des parties internes du corps de X fonctionnent mal',

ar pezh a zo kaozI ma ne c'hell ket X beviñ evel mand eo dleet 'ce qui causeI que X ne peut pas vivre normalement'?

Nous en avons un exemple ci-dessous :

- (51) – *Klañv eo?* – *Ya, 'deus droug-penn.* – *A ya, 'deus marse evet re dec'h.* '– Il est malade ? – Oui, il a mal à la tête. – Ah oui, il a peut-être trop bu hier.' JS

II. Explications générales sur le lexème KLAÑVII.1

Il s'agit de quelque chose qu'on sent avec le corps et qui correspond au français *sensation*, par opposition avec quelque chose qu'on sent parce qu'on pense, qui correspond au français *sentiment* (Wierzbicka 2005(1999) : 3).

La principale ILD permettant de distinguer KLAÑVII.1 des lexèmes déjà vus jusqu'ici est que dans le cas de KLAÑVII.1, on ne peut pas employer le verbe AESAATI.a 'guérir', qui fait partie de la combinatoire lexicale restreinte des lexèmes du groupe KLAÑVI – c'en est un $LiQuOper_1$; la phrase (52)a est incorrecte, on dirait (52)b :

(52) a. **Klañv on er vag-mañ, met me 'aesay kentizh evel ma vimp arru er porzh.* 'Je suis malade sur ce bateau, mais je vais guérir aussitôt qu'on arrivera au port.'

b. *Klañv on er vag-mañ, met monet a ray gwell kentizh evel ma vimp arru er porzh.* 'Je suis malade sur ce bateau, mais ça ira mieux aussitôt qu'on arrivera au port.'

Il y a dans la combinatoire lexicale de KLAÑVII.1 d'autres différences par rapport à celle des lexèmes du groupe KLAÑVI :

(53) a. *Toemm e oa an amzer ha 'm eus evet ur c'horvad dour, e beñ 'm eus chomet klañvI.1a getoñ.* lit. 'Chaud était le temps et j'ai bu une ventrée ean, eh ben j'ai resté malade avec.lui.' = 'Il faisait chaud et j'ai bu énormément d'eau, eh bien j'en suis tombé malade.' JS

b. *Pa oa chomet klañvI.1c* ma zad get ar c'hleñved... penaos... Parkinson, (...).* lit. 'Quand était resté malade mon père avec la maladie... comment... Parkinson, (...)' = 'Quand mon père avait eu la maladie de Parkinson, (...)' JMh

c. **Kentizh evel ma 'm eus en em lakaet da lenn eh on chomet klañvII.1 en oto.* 'Je suis tombé malade dans la voiture aussitôt que je me suis mis à lire.'

d. *A pe oè deit me skiend vat dein endro, éh oen ém guélé, klañvII.1 èl ur hi.* 'Quand j'avais repris connaissance, j'étais dans mon lit, malade comme un chien [d'avoir mangé autant de crêpes].' ARBO

Comme on le voit en (53)a-b, *chomel (klañv)* lit. 'rester (malade)' = tomber (malade)' est la valeur de la $FL_{IncepOper_1}$ des lexèmes KLAÑVI.1a et KLAÑVI.1b, mais pas de KLAÑVII.1.

Enfin, l'expression *evel ur c'hi* 'comme un chien' qu'on a en (53)d est un $Magn(klañvII.1)$ et de lui seul.

On peut noter qu'il est également possible d'intensifier KLAÑVII.1 au moyen de *bras* 'grand' :

(54) *Ha neuze pa veze klañvII.1-bras an dud « O, ema ar greverezh àrnin. »* 'Et alors, quand les gens étaient très malades, [ils disaient] Oh, j'ai la crève.' JMh

En (54), le locuteur ne veut pas dire que (une partie) du corps de X dysfonctionne gravement mais que X a une sensation désagréable intense ; dans cet exemple, il est question d'une affection bénigne, *ar greverezh* 'la crève', mais qui se manifeste par une sensation très désagréable et a des effets spectaculaires. Le fait que cette sensation entraîne une impossibilité « intense » de vivre

normalement, au moins de façon temporaire, rend difficile la distinction entre l'emploi de KLAÑV que nous avons en (52) et KLAÑVI.1a.

III. Structure actancielle de KLAÑVII.1

Dans le cas des lexèmes KLAÑVI.1a/b, le participant principal était un être vivant : cela pouvait être un individu, un animal ou une plante. Par contre, seul un être animé (individu ou animal) peut être participant obligatoire à la SIT(*klañvII.1*). Ce participant est exprimable dans le texte et est donc un ASém.

IV. Justification des composantes de la définition de KLAÑVII.1

Même si dans le cas de KLAÑVII.1 on a affaire à une sensation, la composante 'lod ag e lodennoù-korv diabarzh a ya fall en-dro, 'certaines des parties internes du corps de X fonctionnent mal' est nécessaire. Quand on est *klañvII.1*, un organe interne fonctionne mal : l'oreille interne est perturbée, l'estomac se contracte, on a tendance à vomir, à avoir des selles liquides, etc. De plus, la définition d'une lexie L doit rendre compte de tous les liens syntagmatiques que L a avec d'autres lexies dans la phrase (Mel'čuk 2013b : 280) ; or on peut prendre un médicament pour ne plus être *klañvII.1*, et *louzoù* 'médicament' est la valeur d'une FL $S_{méd}LiQUFunc_0$ de KLAÑVII.1 de sens 'ar pezh a gemerer evit arsav a vout *klañvII.1*' 'ce qu'on prend pour cesser d'être *maladeII.1* [en voiture, en mer, ...]'.
La composante 'ce qui cause que X ne peut pas vivre normalement' est également nécessaire pour établir un pont sémantique avec KLAÑVI.1a et non avec KLAÑVI.1b.

1.2.2 Le lexème KLAÑVII.2

Je vais me contenter ici d'une ébauche de description, car cet emploi de KLAÑV n'appartient pas au champ sémantique de la santé. Il est malgré tout intéressant de se pencher sur lui car il fait bien évidemment partie du vocable KLAÑV, et qu'un pont sémantique doit le relier à l'une ou l'autre acception de ce vocable qui fait, elle, partie de ce champ sémantique.

La définition de KLAÑVII.2 est la suivante :

'[Penn-den X] *klañv* get ar fed Y' '[individu X] malade du fait Y'.

'[Penn-den X] *seurt ma* '[Individu X] tel que'

en deus ur sant divourrus' 'il ressent quelque chose de désagréable'

kaozet1 get ar fed dic'hoantadus Y na c'hell X ket parraat doc'htoñ 'causé1 par le fait indésirable Y que X ne peut pas éviter'

[evel a pa vehe *klañvII.1* 'comme si X était malade']'.

Dans les exemples ci-dessous, il n'est pas question d'une affection physiologique mais d'un sentiment désagréable ressenti par un individu de façon semblable à ce qu'on ressent d'habitude

quand on est *klañv*^{II.1} :

- (55) a. *Ken 'met é soñjal en henezh eh oan klañv dija e-raok monet.* 'Rien qu'en pensant à ce type-là j'étais déjà malade avant d'y aller.' [à propos d'une réunion où JS va rencontrer quelqu'un qu'il n'estime pas]
JS
- b. *Klanù mat e vehè bet eit bouchennein erhat ur hroèdur.* lit. 'Malade-bien serait été pour emmailloter correctement un enfant. = 'Elle aurait été bien embêtée pour emmailloter correctement un enfant.'
DHKN
- c. *Goudé é lakan er papérieu étré dehorn ur haporal-fourrier neùé hag e zisko bout klañù mat doh men guélet é vonet araok.* 'Ensuite je mets les papiers entre les mains d'un caporal-fourrier nouveau qui semble être malade bien à me voir à partir.' = 'Puis, je remets les papiers entre le mains d'un nouveau caporal-fourrier qui semble tout désespéré en me voyant partir.' KMDR

Dans ce cas, on ne peut pas intensifier *klañv* au moyen de *bras* 'grand' :

- (56) **Ken 'met é soñjal en henezh eh oan klañv-bras.* 'Rien qu'en pensant à ce type-là j'étais très malade.'
La SIT de *KLAÑV*^{II.2a} a comme participants obligatoires l'individu (éventuellement des animaux évolués comme le chien) et la raison pour laquelle l'individu éprouve ce sentiment. Ces deux participants obligatoires sont exprimables dans le texte, comme on le voit dans les exemples (55)a-c ci-dessus. Ils en sont donc des ASém.

1.3 KLAÑV^{III}, élément de valeur de la FL Magn

Pas plus que *KLAÑV*^{II.2} qui vient d'être évoqué, le lexème *KLAÑV*^{III} n'appartient au champ sémantique de la santé mais il mérite une description rapide, pour les mêmes raisons.

Considérons les deux exemples suivants :

- (57) a. *Er ré e gouskan én ou zi e zo klanù eùé é klask gout petra e veint goudé er peuh : Alemaned, Fransizion, pé Baierned hepkén.* lit. 'Les ceux je dors dans leur maison est malade aussi à chercher savoir quoi seront après la paix : Allemands, Français, ou Bavarois seulement.' = 'Ceux chez qui je dors brûlent d'impatience de savoir ce qu'ils seront une fois la paix signée (...).' KMDR
- b. *Diù ériad érauk kreisnoz, éh oè én ur park, klanù é galon get en hireh.* lit. 'Deux heures avant minuit, il était dans un champ, malade son cœur avec la hâte.' = '(...) brûlant d'impatience.' BRTG

KLAÑV^{III} 'malade' est ici un intensificateur du sens de *KLASK*^{II} 'chercher, vouloir' et de *HIRAEZH* 'hâte'. La question de savoir si cette acception du vocable *KLAÑV* doit ou non faire l'objet d'un article lexicographique est ouverte à la discussion (voir [VIII-2.2](#)). C'est un lexème déficient, qu'on ne rencontre que dans le cadre d'une collocation ; il s'agit peut-être même d'un unilexème, c'est-à-dire qu'il ne cooccurt qu'avec un nombre très restreint de lexèmes, voire avec un seul lexème (Mel'čuk 2014 : 316) ; en effet, il cooccurt avec *KLASK*^{II} 'chercher, vouloir' et de *HIRAEZH* 'hâte' et il est probable qu'il le fasse avec d'autres lexèmes de sens proche, ce nombre étant cependant sans doute

limité. Mais contrairement aux unilexèmes de type KELL ‘???’ dans la collocation *du-kell* ‘complètement noir’, qui sont les lexèmes uniques de leur vocable et doivent à ce titre faire l’objet d’un article lexicographique, KLAÑVII.2b appartient à un vocable dont au moins une acception fait l’objet d’un article « de plein droit ». On est donc fondé à considérer que KLAÑVIII est un pseudo-lexème (Mel’čuk 2014 : 321) qu’il suffit de décrire dans la zone de combinatoire des lexèmes KLASKII ‘chercher, vouloir’ et HIRAEZH ‘hâte’ (et autres cooccurrents éventuels) comme suit :

- (58) a. KLASKII : Magn = *klañvIII* [é ‘à’ ~]
 b. HIRAEZH : Magn = *klañvIII* [get an ‘avec la’ ~]

On peut noter la structure syntaxique spéciale des expressions *klañvIII é klask* lit. ‘malade à chercher’ et *klañvIII get an hiraezh* lit. ‘malade avec la hâte’ : KLAÑVIII y est un Magn qui gouverne syntaxiquement son mot-clé, ce qui n’est pas le cas « normal ». À la phrase (59) correspond la SSyntP donné en Figure 71 :

- (59) *KlañvIII on é klask gouiet petra* ‘raint. lit. ‘Malade suis à chercher savoir quoi feront.’ = ‘Je cherche absolument à savoir ce qu’ils feront.’

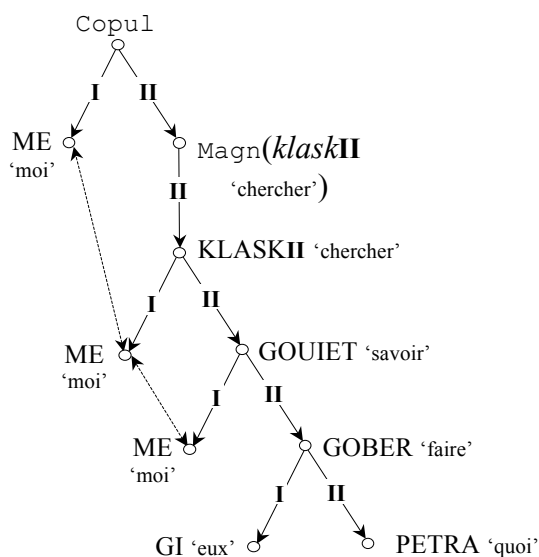


Figure 71. SSyntP de la phrase (59)

MALADE tient également en français ce rôle d’intensificateur :

- (60) a. *J’étais malade d’impatience de voir enfin tomber la vraie neige.*
 b. *J’étais tout simplement malade de curiosité : qu’avait-il bien pu écrire dans ce cahier ?*

Ce lexème pourra être décrit comme un Magn de *impatience* et de *curiosité*, ainsi que comme un Magn fusionné de IMPATIENT et de CURIEUX :

- (61) a. IMPATIENT : Magn = // *malade d’impatience*
 b. CURIEUX : Magn = // *malade de curiosité*

Comme dit plus haut, le locuteur ressent intuitivement la parenté sémantique entre KLAÑVIII et les

autres lexèmes du vocable KLAÑV. Un pont sémantique les relie donc. Je pense que ce pont sémantique est ‘evel a pa vehe klañvII.1 X’ ‘comme si X était malade’. En effet, même si ce que ressent un individu ‘klañv get an hiraezh’ ‘malade de hâte’ ou ‘klañv é klask gouiet un dra bennak’ ‘malade de vouloir savoir quelque chose’ n’est pas forcément désagréable, cela l’est souvent et même dans le cas où ce sentiment est agréable au départ, cela peut le devenir si l’attente se prolonge trop.

2 Le vocable KLEÑVEDET lit. ‘maladié’

Le vocable KLEÑVEDET ne contient qu’un seul lexème, qui va être décrit ci-dessous.

I. Définition de KLEÑVEDET

La définition de kleñvedet lit. ‘maladié’ est la suivante :

‘[Boud bev X] kleñvedet get ar c’hleñved Y’ lit. ‘[Être vivant X] maladié avec la maladie Y’.

‘[Boud bev X] seurt mah en deus ur c’hleñvedI.1 Y’ ‘[Être vivant X] tel qu’il a une maladie Y’.

Nous en avons un exemple d’emploi ci-dessous :

(62) *Eñ ‘zo kleñvedet. Kleñvedet, eñ ‘deus ar c’hleñved.* lit. ‘Il est maladié. Maladié, il a la maladie.’ JS

II. Explications générales sur KLEÑVEDET

Il semble que KLEÑVEDET soit particulier à la région de Pontivy. Cet adjectif ne figure en effet, autant que je le sache, dans aucun dictionnaire, même vannetais, et n’apparaît pas une seule fois dans mon corpus de breton vannetais littéraire.

Les sens de KLEÑVEDET et de KLAÑVI.1b sont proches. La différence principale entre eux est le fait que l’ASém 2 de KLAÑVI.1b peut être un *droug*III.1/IV ‘mal-affection/mal-douleur + affection’ ou une maladie, alors que celui de KLEÑVEDET ne peut être qu’une « vraie maladie » (voir plus bas). Du fait de la proximité sémantique de ces deux lexèmes, il est des situations où on peut théoriquement employer indifféremment l’un ou l’autre pour exprimer sa pensée, par exemple celle où un être vivant est atteint d’une maladie qui ne « produit pas – ou guère – d’effet » sur cet être vivant, c’est-à-dire qu’elle ne l’empêche pas de vivre (= ‘fonctionner2’) normalement. On peut alors se demander ce qui fait que les locuteurs choisissent l’un ou l’autre lexèmes pour exprimer leur pensée.

Dans le cas d’un individu, on emploie typiquement KLEÑVEDET quand celui-ci est atteint d’une maladie mais qu’il peut malgré tout, au moins momentanément, vivre à peu près normalement. Les deux phrases (63)a-b sont pragmatiquement équivalentes, car correspondant à la même RConcept, donnée approximativement en (63)c :

(63) a. *Bout’h eus gwerso ema kleñvedet, hennezh.* lit. ‘Être est longtemps il.est maladié, celui-là.’ = ‘Cela

fait longtemps qu'il est atteint de maladie, celui-là.' JS

b. *Bout 'h eus gwerso ema klañv I.1b hennezh.* lit. "Être est longtemps il.est malade, celui-là." = 'Cela fait longtemps qu'il est malade, celui-là.'

c. Cet homme a une maladie, et ce depuis longtemps.»

Les locuteurs évitent de dire (63)b à cause du caractère ambigu de *klañv* : cette phrase sera plutôt comprise comme 'cet individu ne fonctionne pas (= 'ne peut pas vivre') normalement parce qu'il a un mal (...)', c'est-à-dire qu'il est *klañv I.1a*. L'emploi de *KLEÑVEDET*, comme en (63)a, permet d'éviter cette incertitude. (63)b peut cependant se dire, dans des contextes non ambigus, pour mettre en valeur le fait que l'individu peut ne plus pouvoir vivre normalement.

Une plante *kleñvedet* est une plante ayant une maladie. On le sait généralement parce que les feuilles de la plante n'ont pas l'aspect qu'elles ont quand la plante est saine. On entend très rarement (64)a : cette phrase est sans doute correcte mais la RConcept à laquelle elle correspond se rendra plus naturellement au moyen de (64)b ou (64)c, qui me semblent être des synonymes exactes :

(64) a. *Klañv I.1b eo ar gwinizh.* 'Le blé est malade.'

b. *Kleñvedet eo ar gwinizh.* lit. 'Maladié est le blé.' = 'Le blé est atteint d'une maladie.'

c. *Ema ar c'hleñved ar ar gwinizh.* lit. 'Est la maladie sur le blé.' = 'La blé a la maladie.'

Là encore, c'est sans doute le caractère ambigu de *klañv* qui explique le choix préférentiel de (64)b-c par les locuteurs. *Klañv* dans la phrase (64)a serait compris comme étant une occurrence de *KLAÑVI.1a*, et l'interlocuteur comprendrait que le blé est « atteint à cœur », qu'il est train de dépérir.

Au vu des deux exemples (65)a-b ci-dessous, on peut se demander s'il n'existe pas un second lexème *KLEÑVEDET#2**, dont la FP serait '[boud bev X] kleñvedet' '[être vivant X] maladié' et dont le sens serait approximativement '[boud bev X] seurt ma c'hell chomel klañv I.1a aes a-walc'h' '[être vivant X] tel qu'il peut facilement être malade I.1a' :

(65) a. *Un den kleñvedet a zo lies touchet get an drougoù peotramant get ar c'hleñvedoù, un den tener.*

'Deus ket yec'hed. lit. 'Un homme maladié est souvent touché par les maux ou bien par les maladies, un homme sensible. Il 'a pas de santé.' JMh

b. *Ar louzaouaj 'zo daet neuze da lazhiñ rac'h an traoù, ha d'ampouezoniñ an dour ha ampouezoniñ... tout. A-gaoz d'an dra-se rac'h an dud 'zo kleñvedet bremañ.* 'Les produits chimiques sont venus alors tout tuer, et empoisonner l'eau et empoisonner... tout. À cause de cela, tous les gens sont maladiés maintenant.' JS

Ces deux emplois pourraient donc être rendus en français par *maladif*. Il est compréhensible extralinguistiquement qu'un individu atteint d'une maladie « latente » soit plus fragile qu'un individu exempt de toute affection, et de ce fait tombe plus facilement *klañv I.1a*. Il me semble donc qu'en (65)a particulièrement, Jean Maho donne moins une définition linguistique qu'une explication extralinguistique, et que l'emploi de *KLEÑVEDET* qu'il donne peut lui aussi être défini

de la manière donnée plus haut. Un plus grand nombre d'exemples spontanés serait nécessaire pour se faire une opinion définitive sur ce point.

III. Structure actancielle de KLEÑVEDET

Les participants obligatoires à la SIT(*kleñvedet*) sont l'être vivant et la maladie. L'être vivant peut être un individu, n'importe quel animal ou n'importe quelle plante. Cet être vivant est exprimable dans le texte, comme on voit en (66), et constitue un ASém de KLEÑVEDET, plus précisément l'ASém 1 :

(66) *Bout 'h eus gwerso ema kleñvedet, hennezh. Bout 'h eus goude tri blez 'zo.* lit. 'Être est longtemps il est maladié, celui-là. Être est passé trois an est.' = 'Cela fait longtemps qu'il est atteint de maladie, cet homme-là. Cela fait plus de trois ans.' JS

Je parle de 'maladie' comme second participant obligatoire, parce que je ne pense pas qu'on puisse employer *kleñvedet* dans le cas où un être vivant a un simple *droug* III.1 'mal-affection'. Ce participant est lui aussi exprimable dans le texte, comme on le voit en (67)a-b, et constitue l' ASém 2 de KLEÑVEDET :

(67) a. *Met an amzer gwezharall 'h oa muioc'h a dud hag a oa kleñvedet get ar c'hleñvedoù-se.* lit. 'Mais le temps autrefois était plus de gens qui était maladié avec les maladies-là.' 'Autrefois, plus de gens étaient atteints de ces maladies.' JS

c. *Kleñvedet eo an avaloù-douar get ar mildiou.* lit. 'Maladié est les pommes-de.terre avec le mildiou.' = 'Les pommes de terre sont atteintes du mildiou.' JS

Ceci clôt le chapitre 5.

Chapitre 6

Les vocables YAC'H 'sain' et YEC'HED 'santé'

Ces deux vocables sont clairement apparentés, morphologiquement. Sémantiquement également, les lexèmes de base de ces vocables ont, à l'intuition, des composantes communes. Je vais dans un premier temps décrire les acceptions du vocable YAC'H appartenant au champ sémantique « PARTIE DU CORPS (...) », puis je ferai la même chose avec YEC'HED.

1 Le vocable YAC'H 'sain'

Le vocable YAC'H 'sain' contient deux groupes de lexèmes appartenant au champ sémantique « LODENN-GORV (...) » 'partie du corps (...)', contenant chacun deux lexèmes, comme on le voit dans le tableau ci-dessous.

YAC'H1a	<i>Yac'h eo Yann</i> lit. 'Sain est Yann' = 'Yann est en bonne santé'
YAC'H1b	<i>Yac'h eo gar Yann</i> lit. 'Sain est jambe de Yann' = 'La jambe de Yann est en bonne santé'
YAC'H2a	<i>Yac'h eo aer ar mor</i> lit. 'Sain est air la mer' = 'L'air de la mer est sain'
YAC'H2b	<i>Yac'h eo an dour er poull-se</i> lit. 'Sain est l'eau dans la mare-là' = 'L'eau de cette mare est saine'

Tableau 9. Les lexèmes du vocable YAC'H 'sain'

Dans le groupe YAC'H1, il est question de l'intégrité d'êtres vivants ; c'est des lexèmes de ce groupe qu'il va être principalement question dans cette section. Dans le groupe YAC'H2, il s'agit de lexèmes causatifs. C'est dans cet ordre que je vais les présenter ci-dessous.

1.1 Le groupe YAC'H1

Ce groupe comprend deux lexèmes, YAC'H1a et YAC'H1b, qui sont illustrés dans les exemples ci-dessous :

- (1) a. *An dud 'oa just ken yac'h1a neuze evel bremañ.* 'Les gens étaient juste aussi en bonne santé alors que maintenant.' JC
- b. *Hou kar e zou iah1b èl hani ur hroèdur e za ér bed.* 'Votre jambe est saine comme celle d'un enfant'

qui vient au monde.’ IVAL

On peut envisager une définition sur le modèle ‘[être vivant X¹ ou partie du corps X²] tel que...’, englobant les deux emplois de *yac’h* qu’on a en (1)a et (1)b. J’ai relevé quelques ILD les distinguant. La principale d’entre elles est que *yac’h-pesk* ‘sain comme un poisson’ ne peut se dire que de YAC’HI.1a :

(2) a. *Yann a zo yac’h1a-pesk*. lit. ‘Yann est sain-poisson.’ = ‘Yann est en excellente santé.’

b. **Man gar a zo yac’h1a-pesk*. ‘Ma jambe est en excellente santé.’

Certaines expressions sont des valeurs de FL de YAC’HI.a uniquement : *yac’husa* ‘≈ qui est habituellement *yac’h1a*’ = Q_{SYN}(*yac’h1a*), *kozh-fall* ‘mal fichu’ et *klañv1.1a* ‘(être vivant) malade’ = Q_{ANTI}(*yac’h1a*). Dans le sens inverse, *klañv1.2b* ‘(organe) malade’ est un ANTI de YAC’HI.b et de lui seul. De plus, la distinction faite entre YAC’HI.a ‘(être vivant) en bonne santé’ et YAC’HI.b ‘(partie du corps) en bonne santé’ reflète celle qu’on a au niveau du vocable KLAÑV ‘malade’ entre KLAÑV1.1a ‘(être vivant) malade’ et KLAÑV1.1b ‘(partie du corps) malade’.

1.1.1 Le lexème YAC’H1a

Je vais comme d’habitude donner en premier la définition de YAC’HI.a, je fournirai ensuite des explications générales sur ce lexème, puis je donnerai sa structure actancielle et concluerai par la justification de la définition que je propose.

I. Définition de YAC’HI.a

YAC’HI.a est le lexème de base du vocable. La définition en est comme suit :

‘[Boud bev X] *yac’h1a* en e neuzII Y’ ‘[être vivant X] en bonne santé dans son aspect Y’.

‘[Boud bev X] seurt ‘[être vivant X] tel’

mah a en-dro evel mand eo dleet en e fonksion Y ‘qu’il fonctionne normalement dans sa fonction Y’

ha mand eo e neuzI evel a pa vez neuzI ur boud bev a pand a en-dro evel mand eo dleet ‘et que son aspect2 est tel qu’est l’aspect2 d’un être vivant quand il fonctionne normalement’.

II. Explications générales à propos du lexème YAC’HI.a

Je formulerai ci-dessous trois remarques concernant le sens de ce lexème. Ces remarques me semblent être des justifications pour le choix de la définiton.

1) La dénotation de YAC’HI.a

Une définition approximative de YAC’HI.a aurait pu être ‘[boud bev X] seurt ma nend eo ket *klañv1.1a*’ ‘[Être vivant X] tel qu’il n’est pas malade1.1a’ mais cette définition ne convient pas car un être animé peut très bien ne pas être *klañv1.1a* ‘malade’ sans pour autant être *yac’h1a* ‘en bonne santé’. Comme nous l’avons vu en [IV-1.1.1.1](#), point II, on ne dit pas qu’on est *klañv1.1a* si on a une

maladie dans une partie du corps externe (la gale, par exemple) ou une perforation accidentelle de la rate. Et pourtant, dans ces situations, on ne peut pas non plus dire qu'on est *yac'h1a*. Ceci transparaît au niveau linguistique, comme on le voit dans l'exemple (3) ci-dessous :

(3) *Unan 'zo chofardet, 'd eo ket klañv na yac'h anezhoñ.* 'Quelqu'un qui est enrhumé, il n'est ni malade ni en bonne santé.' JS

La composante '(mah) a (korv X) en-dro (evel mand eo dleet)' '(que le corps de X) fonctionne (normalement)' nécessite quelques explications. Examinons les exemples suivants :

- (4) a. **Ema ar grip genin met yac'h on ur seurt.* 'J'ai la grippe mais je suis quand même en bonne santé.'
 b. **Ema ar c'hal genin e man daouarn met yac'h on ur seurt.* 'J'ai la gale aux mains mais je suis quand même en bonne santé.'
 c. **'M eus daraoued e man divrec'h met yac'h on ur seurt.* 'J'ai des dartres aux bras mais je suis quand même en bonne santé.'
 d. **Talpet eo ma felc'h met yac'h on ur seurt.* 'Ma rate est éclatée mais je suis quand même en bonne santé.'
 e. **Bleset eo man gar met yac'h on ur seurt.* 'J'ai une blessure à la jambe mais je suis quand même en bonne santé.'

On voit qu'on ne peut pas se dire *yac'h1a* si on a une maladie affectant une partie interne – (4)a – ou externe – (4)b-c – du corps, ni si on a un *drougIII.1* 'mal-affection' à une partie interne – (4)d – ou externe – (4)e – du corps à cette restriction près, dans ce dernier cas, qu'on ne peut pas dénier à un être vivant la qualité de *yac'h1a* pour un *drougIII.1/V* bénin comme une petite irritation de la gorge, une égratignure ou une petite coupure à la tête ne nécessitant pas de soins, par exemple. La question est : où se trouve la limite entre le fait d'être *yac'h1a* et celui de ne pas l'être ?

- (5) a. *Yac'h on, keneve d'an troc'h-mañ e mam biz.* 'Je suis en bonne santé, à part cette coupure au doigt.'
 b. *Yac'h on, keneve mand eo torret ma c'hostenn.* 'Je suis en bonne santé, à part ma côte cassée.'

Dans le cas où le mal affectant l'être vivant X ne l'empêche presque pas de vivre normalement, si par exemple X a une simple coupure au doigt ou une côte cassée, X pourra dire (5)a-b. Mais on voit que le fait que X ait cette coupure ou cette côte cassée empêche de le considérer comme vraiment *yac'h1a*. Le fait que la phrase (6) soit incorrecte tient justement au fait qu'une égratignure n'est pas un mal susceptible de causer qu'un individu ne puisse pas vivre normalement, et donc ne soit pas en bonne santé :

- (6) **Yac'h on, keneve mand eo krafignet mam brech.* 'Je suis en bonne santé, à part le fait que j'aie une égratignure au bras.'

Il me semble donc que le critère distinctif est le fait pour X de pouvoir ou ne pas pouvoir vivre normalement. Dans le cas où X a un mal qui peut l'empêcher – à terme – de vivre normalement, X ne peut pas se dire *yac'h1a* ; c'est le cas par exemple d'un cancer « ne produisant pas (encore) d'effet » ou d'un sida latent. La définition de *YAC'H1a* par '[Boud bev X] seurt ma n'en deus ket

droug^{III.1/IV/V} ebet seurt ma c'hellahe bout kaoz ma ne c'hellahe ket X beviñ evel mand eo dleet' '[Être vivant X] tel qu'il n'a pas de mal-affection/douleur + affection/lésion pouvant causer que X ne puisse pas vivre normalement' aurait donc pu être envisagée. Cependant, cette définition ne peut pas être adoptée telle quelle. En effet, la définition d'une lexie doit rendre compte de la cooccurrence de cette lexie avec des qualificatifs (Mel'čuk 2013b : 297). Considérons les exemples suivants :

- (7) a. « *Un termour a vevo kozh* ». *Bout 'zo re 'rall neuze hag a zo yac'h-mat ha gi 'c'hell monet fonnaploc'h.* ' Un geignard vivra vieux ». Et puis il y a d'autres [gens] qui sont en très bonne santé et ils peuvent mourir plus vite.' JS
- b. JC : '*Veze ket foie gras ! Paset 'veze get pezh 'veze, puis an dud 'oa just ken yac'h.* LC : *Ya, marse yac'hoc'h.* 'JC : Il n'y avait pas de foie gras [autrefois] ! On se contentait de ce qu'il y avait, et puis les gens étaient en toute aussi bonne santé. LC : Oui, peut-être en meilleure santé.' JC, LC
- c. *Biù-é hoah ha iah mat é ataù.* lit. 'Vivant est encore et sain bien est toujours.' = '[Notre père] est toujours en vie et il est en très bonne santé.' HISA
- d. *Maïna hag he zud oé traoalh dehe kaoud en dén yah èl ur pesk.* lit. 'Maïna et ses.à.elle gens était assez à.eux trouver l'homme sain comme un poisson.' = 'Il suffisait à Maïna et à ses enfants [pour les rendre heureux] de retrouver [le père de famille] en excellente santé.' YABA

L'adoption de la définition envisagée ci-dessus aurait pour conséquence qu'en (7)a, l'intensifieur *mat* 'bien' porterait sur la composante '([Boud bev X] seurt ma) n'en deus ket droug ebet' '([Être vivant X] tel que) il n'a aucun mal-affection'. Or il est impossible d'intensifier le sens 'aucun mal'.

Remarque. On peut certes dire en breton *tamm droug ebet* 'absolument aucun mal' ; cependant dans ce syntagme *tamm* ne sert pas à intensifier *droug ebet* mais a une fonction illocutoire : il renforce l'affirmation du locuteur et ne veut donc évidemment pas dire que X aurait *'moins que aucun mal'. C'est aussi ce rôle illocutoire que jouent les qualificatifs *evel ur pesk* lit. 'comme un poisson' et *mat* lit. 'bien' dans les exemples (7)c-d.

De la même façon, en (7)b, le sens 'muioc'h' 'plus' exprimé morphologiquement par le suffixe comparatif *-oc'h* ne peut pas porter sur la composante 'droug ebet' 'aucun mal' : on ne peut pas avoir *'plus intensément aucun mal (qu'avant ou que quelqu'un d'autre)'.

Il faut donc prévoir une définition contenant une composante pouvant être intensifiée. Je pense que cette composante peut être 'monet en-dro' 'fonctionner'. Comme je viens de le dire, un être vivant qui est *yac'h1a* est un être vivant qui n'a pas de mal-trouble physiologique (= 'fonctionner1') pouvant causer qu'il ne peut pas vivre normalement (= 'fonctionner2') ; ces deux sens sont deux composantes du sens vague de MONET EN-DRO 'fonctionner'. La définition en 'ar boud bev X a ya en-dro evel mand eo dleet' 'l'être vivant X fonctionne normalement (dans sa fonction Y)' couvre le cas où X a la grippe, par exemple : les deux composantes de MONET EN-DRO sont ici activées. C'est la composante 'fonctionner1' qui est activée quand on dit que X, chez qui on vient de dépister un cancer mais qui vit pourtant normalement, n'est pas *yac'h1a*. Pas plus que dans le cas de KLAÑVI.1a 'malade' (V-1.1.1.1, point III), je ne suis en mesure de décrire précisément et avec assurance en quoi cette définition couvre le cas où X a un mal bénin (son organisme ne fonctionne1 pas

normalement) n'empêchant pas X de vivre (= fonctionner²) normalement ; l'articulation des composantes d'un sens vague dans le sens et l'emploi d'une lexie reste un domaine qui m'est peu familier et j'émettrai simplement l'hypothèse que c'est le caractère prédominant de la composante 'fonctionner²' par rapport à 'fonctionner¹' dans le cas de YAC'HI^a qui explique ce fait.

La définition en 'être vivant fonctionne normalement' rend compte de la possibilité d'intensifier YAC'HI.^a ou de dire *yac'hoc'h* lit. 'plus sain' = 'en meilleure santé', comme en (7)a-b ci-dessus : un être vivant qui est 'intensément sain' est un être vivant qui 'fonctionne^{1/2} très normalement', c'est-à-dire qu'il connaît de nombreuses instances de fonctionnement^{1/2} normal ; autrement dit, il vit normalement (presque) tout le temps ou son organisme n'a (presque) jamais d'instance de fonctionnement anormal.

2) La composante 'evel mand eo dleet' 'normalement'

La composante 'evel mand eo dleet' 'normalement' dans la définition de YAC'HI.^a appelle deux commentaires.

a) La notion de fonctionnement est binaire. Si un « appareil binaire » tel un interrupteur fonctionne, la lumière s'allume dès qu'on appuie dessus ; dans le cas contraire, il ne fonctionne pas ; il n'y a pas de moyen terme. On peut cependant dire qu'un interrupteur fonctionne mal s'il présente souvent des instances de non-fonctionnement quand on le sollicite. Autre cas de figure, une machine complexe, mettant en jeu de nombreux « appareils binaires », peut mal fonctionner au cas où un nombre conséquent de ces appareils binaires ne fonctionnent pas : la machine, sur sollicitation, ne remplit alors qu'une partie de sa fonction. Le fonctionnement d'un être vivant combine évidemment ces deux « axes » : un être vivant est une « machine (extrêmement) complexe » et son fonctionnement normal consiste en la somme des fonctionnements des milliards « d'appareils binaires » qui le constituent ; et un être vivant fonctionne plus ou moins normalement dans le temps.

b) Le corps de X fonctionne-t-il bien quand il fonctionne de la même façon que celui des êtres vivants similaires à X ou bien quand il fonctionne de la façon dont il fonctionne habituellement pour X ? Cette imprécision explique à mon avis le doute chez les locuteurs concernant la possibilité de qualifier un être vivant de *yac'h* dans deux cas de figure. Si la normalité s'apprécie au niveau du fonctionnement des êtres vivants semblables à X, un boiteux, un infirme, un manchot, c'est-à-dire un individu ayant – et ce de façon définitive – une (partie du) corps fonctionnant mal ou totalement hors d'état de fonctionner ne pourrait pas se dire *yac'h*^{1a} ; or on peut très bien dire d'un manchot ayant eu la grippe et qui en est guéri qu'il est désormais *yac'h*^{1a} ; le fait d'avoir un bras coupé ou de boiter de manière irréversible n'est pas normalement considéré comme un *droug*^{III.1} 'mal-affection' ; on ne constate d'emploi des verbes AESAATI.^{1a/1.2} (*un den a aesa*^{I.1a} 'un homme guérit' ; *un droug a aesa*^{I.2} 'un mal guérit') à propos de handicaps que dans le cadre de miracles et on peut donc

considérer qu'il s'agit ici d'une extension marginale de sens. La normalité semble donc être appréciée au niveau du fonctionnement habituel de l'être vivant X. Cependant dans tous les cas où X est infirme, la phrase suivante me semble bizarre :

(8) ^{???}*Yac'h-pesk eo X.* lit. 'Sain-(comme un) poisson est X.' = 'X est en excellente santé.'

Il est possible que dans ce cas, la normalité s'apprécie au niveau du fonctionnement des êtres vivants semblables à X. Si la normalité était appréciée uniquement au niveau du fonctionnement de l'être vivant, un individu souffreteux, maladif et pour lequel ce fonctionnement du corps est par conséquent le fonctionnement normal pourrait se dire *yac'h1a* ; mais ceci heurte l'intuition linguistique. Nous avons peut-être ici un autre exemple de sens vague dont telle composante peut être actualisée dans tel cas de figure et telle autre dans un autre cas de figure (voir aussi [V-1.1.1.1](#), point III, et [VI-1.1.1](#), point II).

3) L'absence du sens 'période de temps relativement longue' dans la définition de YAC'HI.a

On peut remarquer que, contrairement à l'expression française équivalente *en bonne santé* (voir PR 1991 : 1762, et TLFi : article SANTÉ), le fait d'être *yac'h1a* ne s'apprécie pas forcément sur une période de temps relativement longue :

(9) a. ^{???}*Hier j'étais malade, mais aujourd'hui, je suis en bonne santé.*

b. ^{???}*Je suis en meilleure santé aujourd'hui qu'hier soir.*

c. *Hiziv 'h on yac'hoc'h evit mah oan an neizhour.* lit. 'Aujourd'hui je suis plus.sain que j'étais le hier.soir.' = 'Aujourd'hui je vais mieux qu'hier soir.' JS

d. (...) *é sellet doh er pikol gad, ha doh er jiboésour é skampein ar hé lerh, iahoh eget é gi, rag hennan ne gerhe mui meit a droedig kamm.* '(...) à regarder à le énorme lièvre, et à le chasseur à courir sur son après, plus.sain que son chien, car celui-ci ne marchait plus que à.cloche.pied.' = '(...) en train de regarder l'énorme lièvre, et le chasseur qui courait après lui, plus en forme que son chien, car celui-ci ne marchait plus qu'en clopinant.' YABA

e. *Petra 'zo 'ta, Telin ? Nend ous ket yac'h ?* lit. 'Quoi est donc, Telin? Tu n'es pas sain ?'. = 'Qu'y a-t-il donc Telin ? Ça ne va pas ?' [Telin vient d'absorber de l'arsenic et se tord de douleur] STVU

f. *N'em gave ket yac'h hag eh oa aet da gavet ar medisinour.* lit. 'Ne se trouvait pas sain et était allé à trouver le médecin.' = 'Il ne se sentait pas bien et était allé voir le médecin.' KMDR

4) Les notions de maladie et de vigueur physique

La notion de mal(adie) et celle de vigueur, d'aspect vigoureux, sont liées : les maux et les maladies influent sur l'aspect et la constitution d'un être vivant ; un être vivant souvent malade ne se développe pas comme il devrait, il a un teint différent, n'a pas tellement de force, etc. ; au contraire, un être vivant qui est (presque) toujours *yac'h1a* a typiquement un aspect vigoureux et est solide. Ceci transparait dans l'exemple suivant :

(10) *Er baotred e zo paket mat, hep bout bras-bras. Nerhus ha koant é er merhed ; braù ha iah er vugalé.* 'Les

hommes sont bien formés, sans être très grands. Les femmes sont vigoureuses et jolies ; les enfants sont beaux et sains-vigoureux.’ KMDR

La question est : cet emploi constitue-t-il un lexème différent de YAC’H1a ‘≈ qui n’a pas de mal(adie)’ comme envisagé plus haut, ou peut-on réunir ces deux emplois ‘qui n’a pas de trouble physiologique’ et ‘qui a un aspect vigoureux’ dans un même lexème ? Le critère principal pour distinguer deux lexèmes est celui de l’existence ILD entre deux emplois « suspects ». Je n’en ai pas constaté entre le sens ‘n’en deus ket droug ebet’ ‘qui n’a pas de mal(adie)’ et ‘a zo graet mat a gorr’ ‘dont le corps est bien constitué’. L’intensifieur (*evel ur*) *pesk* ‘(comme un) poisson’ peut s’employer dans les deux cas :

- (11) a. *Iah pesk onn bremen ha monet e hra mat mem* « bouzellou ». lit. ‘Sain poisson je.suis maintenant et aller fait bien mes boyaux » = ‘Je suis en excellente santé maintenant, et mes boyaux » vont bien.’ LH, Lizheroù
- b. *Hani ne gonz, e m’ean, ag ar vearh a Dalen ; / « É oé désul ér vorh é kreiz hé leuéné, / « Ker iah avel ur pesk, gusket rah a nehué.* lit. ‘Personne ne parle, dit-il, de la fille de Talen ; / Elle.était dimanche dans.le bourg au milieu de.sa joie, / Aussi saine (comme un poisson, habillée tout de neuf.’ ‘(...) toute joyeuse, pleine de santé, (...)’ LLB
- c. *Hag elsé é huélér é chom ér burèueu ur ioh tud iouank, iah pisk, skañù ha buhéek, (...).*lit. ‘Et comme.cela on.voit à rester dans.les bureaux beaucoup gens jeune, sain poisson, léger et plein.de.vie, (...)’ = ‘Et c’est ainsi qu’on voit rester dans les bureaux tout plein de jeunes gens, en pleine santé, légers et pleins de vie, (...)’ KMDR

En (11)a, on comprend que l’auteur a récemment eu des problèmes intestinaux et que ceux-ci sont désormais terminés ; il ne dit pas qu’il est maintenant « bien constitué physiquement ». Par contre, en (11)b, c’est bien de l’apparence physique de la jeune fille qu’il est question : elle est telle qu’on est quand on n’a jamais de mal ou de maladie. En (11)c, il est plus difficile de dire à quel emploi l’auteur fait référence : on peut comprendre les deux sens, ces jeunes gens n’ont pas de maladie justifiant qu’on ne les envoie pas au front, et on sent que l’auteur veut également dire que leur apparence n’incite pas à la pitié, au contraire. Il me semble difficile d’envisager une scission : admettons qu’en (11)b, la jeune fille ait eu un début de cancer n’ayant pas encore de répercussion au niveau de son apparence, de son comportement, etc. Si l’auteur avait été au courant de ce fait, il n’aurait pas pu dire de cette jeune fille pourtant si vivante et ayant l’apparence qu’on a quand on n’a jamais de maladie qu’elle aurait été yac’h.

Cette indissociabilité des sens ‘qui n’a pas de mal(adie)’ et ‘qui est bien constitué physiquement’ dans le sens de YAC’H1a est encore plus évidente dans le cas où X est une plante, comme dans les phrases suivantes :

- (12) a. *Ar plantennoù, nag ‘oa mais peotramant gwinizh, gi ‘zalc’he gwell en douar a-gaoz mah oa... plantennoù yac’h e oant.* ‘Les plantes, que ce soient du maïs ou bien du blé, elles tenaient mieux en

terre parce qu'elles étaient... c'étaient des plantes saines.' JS

b. (...) *e greské èl plantenneu iah ha sonn én ur park tranpet mat.* '(...) poussaient comme des plantes saines et solides dans un champ bien engraisé.' BUEV

Quand il est question d'un champ de maïs *yac'h*, on ne peut pas distinguer le fait que le maïs n'aurait aucune affection mais ne pousserait pas bien à cause d'une mauvaise exposition ou d'une terre trop pauvre ou trop tassée du fait qu'il aurait une maladie ; en (12)a, Joseph Le Sergent évoque le fait que le maïs autrefois n'était pas « sain » du fait qu'il se couchait facilement suite aux rafales de vent et à la pluie. Un maïs qui n'est pas *yac'h* est un maïs qui ne pousse pas comme il le devrait, quelle qu'en soit la cause. De la même façon, en (13), un arbre « sain » est un arbre qui est tel qu'un arbre doit être, c'est-à-dire, indifféremment, ni malade ni mal conformé (rabougri, penché au risque de tomber, ...) :

(13) *Ne laoskè ket diskar guéen iah erbet.* 'Il ne laissait abattre aucun arbre sain.' SKLM

Tout ceci justifie la présence de la composante 'ha mand eo e neuZI evel a pa vez neuZI ur boud bev a pand a en-dro evel mand eo dleet' 'et que son aspect2 est tel qu'est l'aspect2 d'un être vivant quand il fonctionne normalement' dans la définition de YAC'H1a.

5) La composante 'en e fonksion Y' dans la définition de YAC'H1a

La composante '(mah a X en-dro evel mand eo dleet) en e fonksion Y' '(que X fonctionne normalement) dans sa fonction Y' est nécessaire. Comme nous l'avons vu, la notion de santé est plus large que celle d'intégrité physique ou physiologique. La « fonction » Y est comme nous venons de le voir un ASém de YAC'H1a. Cette composante sert également à préciser de quel type de fonctionnement il est question dans la définition : la définition simple par 'être vivant X fonctionne normalement' aurait permis de dénoter au moyen de YAC'H1a le fait par exemple pour l'être vivant X de bien fonctionner dans des domaines n'ayant rien à voir avec la santé. La définition de YAC'H1a au moyen de '[Boud bev X] seurt mah a mat e gorv en-dro' '[Être vivant X] tel que son corps fonctionne bien' n'aurait pas été adéquate car YAC'H1a ne dénote pas uniquement la bonne santé physique :

(14) *Iah mat é tisko bout a gorv hag a spered.* lit. 'Sain bien montre être de corps et d'esprit.' = 'Elle semble être en bonne santé physique et mentale.' IVAL

En (14), *yac'h* est en cooccurrence avec *korv* 'corps' et *spered* 'esprit' ; il y est donc question également d'être mentalement sain.

III. La structure actancielle de YAC'H1a

La SIT(*yac'h*1a) a comme participant obligatoire l'être vivant, exprimable, et qui est donc un ASém de YAC'H1a. Cet être vivant est typiquement un individu ou un animal évolué et familier des êtres humains, comme dans le cas de KLANVI.1a 'malade' ; et comme on vient de le voir, on peut aussi le dire de plantes, particulièrement de plantes d'ornement, qui sont humanisées, mais aussi de plantes

de culture, d'arbres, etc., ainsi que d'animaux non familiers.

La « fonction » (physique, mentale, psychique, ...) est également un participant obligatoire à la SIT(*yac'h1a*) ; elle est exprimable dans le texte comme on le voit en (15)a-b et constitue donc l'ASém 2 de ce lexème :

- (15) a. (...) *a pe vehet iah a gorv*. lit. '(...) quand tu seras sain de corps.' = '(...) quand tu seras physiquement en bonne santé.' LH, *Lizheroù*
 b. *Iah mat é tisko bout a gorv hag a spered*. lit. 'Sain bien elle montre être de corps et d'esprit.' = 'Elle semble être en très bonne santé physique et mentale.' IVAL

Le SR de YAC'H1a est donc comme suit :

Y ⇔ II
1. a 'de' N

C_{1.1} : *Yac'h a gorv eo Yann* lit. 'Sain de corps est Yann' = 'Yann est en bonne santé physique'

Tableau 10 Schéma de régime de YAC'H1a lit. 'sain' = 'en bonne santé'

1.1.2 Le lexème YAC'H1b

I. Définition de YAC'H1b

La définition de YAC'H1b est la suivante :

'[(Lodenn-g)korv X ur boud bev] *yac'h1b*' '[(partie du) corps X d'un être vivant] en bonne santé'.

'[Lodenn-gorv vev X ur boud bev] *seurt*' '[Partie du corps vivante X d'un être vivant] telle'

mah a en-dro evel mand eo dleet 'qu'elle fonctionne normalement'

ha mand eo hec'h neuzI evel a pa vez neuzI ur lodenn-gorv a pa n'he deus ket pe n'he dez ket muiañ drougIII.1/V ebet 'et que son aspect2 est tel qu'est l'aspect2 de la partie du corps d'un être vivant qui n'a habituellement aucun mal-affection ou mal-lésion?'

II. Explications générale sur YAC'H1b

Le pont sémantique reliant YAC'H1a et YAC'H1b est '(X) *seurt mah a en-dro evel mand eo dleet ha mand eo e neuz evel ma vez neuz X (...)*' '(X) tel qu'il fonctionne normalement et que son aspect est (...)'

Les principales différences entre ces deux lexèmes ont été vues plus haut (VI-1.1). Nous avons également vu (V-1.1.2) qu'il y a deux lexèmes KLAÑV dont la (partie du) corps est l'ASém 1 : KLAÑVI.2a, dont l'ASém 1 est une partie du corps interne et KLAÑVI.2b dont l'ASém 1 est une partie du corps externe. Je n'ai pas retrouvé dans mon corpus cette distinction entre partie interne et partie externe du corps au niveau du vocable YAC'H :

- (16) a. *Me zo mé eurus get me ré : iah int, guen, ha droug n'em es chet bet biskoah dehè*. 'Moi je suis

heureux avec les miennes [mes dents] : elles sont saines, blanches, et elles ne m'ont jamais fait mal.' LH, Lizheroù

b. *Guelleit mat oh ; hou kar e zou iah èl hani ur hroèdur e za ér bed.* lit. 'Guéri bien vous.êtes ; votre jambe est sain comme celui un enfant qui vient dans.le monde' = 'Vous êtes bien guéri ; votre jambe est en bonne santé (...).' BIVL

c. *Rak hé liùen-gein ne oè ket iah.* 'Car sa colonne vertébrale n'était pas en bonne santé.' BIVL

d. *N'hellan ket kredein é ma guelleit hé deu zroed na deit hé eskern de vout iah.* 'Je ne peux pas croire que ses pieds soient guéris ni que ses os soient devenus sains.' BIVL

L'exemple suivant pointe cependant dans le sens contraire :

(17) *On prétend que les bossus ont le poumon mauvais, Lavaret a rear, penaus ne deo quet yac'h a squevend ar boçzéyen.* lit. 'Dire on.fait, que n'est pas sain de poumons les bossus.' FC : 105

On a en (17) une montée du possesseur : la partie du corps *skevent* 'poumons' devient ASyntP I du verbe $OPER_1(yac'h)$ de valeur *bout1* 'être'. Cette montée syntaxique n'est sans doute possible que lorsque la partie du corps concernée est une partie interne, exactement comme dans le cas de *klañv* (*klañv get e galon* 'malade du cœur' vs. **klañv get e c'har* 'malade de la jambe' ; voir [V-1.1.2.1](#), point II). Selon l'exemple (17), YAC'HI.1b aurait donc deux ASém, la partie interne du corps X et l'être vivant Y. L'expression *bout yac'h a wad* lit. 'être sain de sang' = 'ne pas avoir le sang vicié' qu'on a dans l'exemple (18) relève peut-être du même phénomène, selon la façon dont le sang est considéré : d'un côté, il s'agirait d'une partie du corps un peu spéciale, mais de l'autre, il est difficile d'y voir une « fonction » telle que le sont l'esprit (santé mentale), l'âme (santé psychique), etc. :

(18) *Guélet e hrér é mant iah a oed é huélet ou bougenneu ru ha plén hemb gor erbet.* lit. 'Voir fait.on sont sain de sang à voir leurs joues rouge et lisse sans bouton aucun.' = 'On voit que [les jeunes filles] elles n'ont pas un sang vicié en voyant leurs joues rouges et lisses, sans aucun boutons.' KMDR

S'il s'agit bien d'une partie du corps, alors ce serait sans doute une partie du corps interne. C'est ce que semble indiquer le critère donné en [V-1.1.2.1](#), point II :

(19) a. *Klañv eo ma c'halon.* 'Mon cœur est malade.'

b. => *Klañv on get ma c'halon.* 'Je suis malade du cœur.'

c. *Klañv eo mam biz.* 'Mon doigt est malade.'

d. => **Klañv on get mam biz.* 'Je suis malade du doigt.'

e. *Klañv eo man gwad.* 'Mon sang est malade.'

f. => ?*Klañv on get man gwad.* 'Je suis malade du sang.'

La phrase (19)f n'est pas très idiomatique mais n'est pas totalement rejetée comme l'est (19)d, où nous avons clairement une partie externe du corps.

Mes données sont parcellaires sur la possibilité de dire *yac'h a skevent* lit. 'sain de poumons' = 'dont les poumons sont sains' en breton contemporain et le statut de l'expression *yac'h a wad* 'sain de sang' = 'dont le sang n'est pas vicié' est incertain. Je me contente donc de relever ce fait en notant le parallélisme du

fonctionnement de KLAÑV et de YAC'H. En attendant de trouver plus d'exemples d'emploi, je n'en tiens pas compte dans ma description de YAC'HI.1b et considère que ce lexème a un ASém et un seul, la partie du corps « tout court ».

S'il s'avérait que l'être vivant était un ASém de YAC'HI.1b, il faudrait peut-être reconsidérer la distinction des deux emplois que nous avons ci-dessous en deux lexèmes YAC'HI.1a et YAC'HI.1b :

(20) a. *Yac'h eo Yann.* lit. 'Sain est Yann.' = 'Yann est en bonne santé.'

b. *Yac'h eo kalon Yann.* lit. 'Sain est coeur Yann.' = 'Le coeur de Yann est en bonne santé.'

En effet, la « fonction » et la partie du corps ne pourraient pas correspondre à deux ASém différents, le 'corps' dont nous avons vu qu'il avait un sens vague, étant considéré dans le premier cas comme s'opposant à l'esprit, l'âme, etc., et dans le second comme « l'ensemble des parties du corps » et s'opposant cette fois aux autres parties du corps.

III. Justification de la définition de YAC'HI.b

L'exigence que la partie du corps soit vivante couvre le cas où la partie du corps en question – le plus souvent un membre, mais pas forcément comme on le voit en (21) ci-dessous – est définitivement hors d'état de fonctionner. C'est le cas par exemple d'un membre paralysé ou partiellement amputé ; on ne pourrait pas dire, sous prétexte que ce membre n'aurait aucun *droug*III.1/V 'mal' ou *kleñved*I.1 'maladie', qu'il serait *yac'h*I.1b. Cette partie du corps n'étant pas vivante, elle est considérée comme *marv* 'morte' :

(21) *Ya met ar skouarn-mañ a zo marv.* 'Oui mais cette oreille-ci est morte.' JMh

La composante '(lodenn-gorv seurt mah) a mat en-dro' '(partie du corps telle que) elle fonctionne bien' rend compte à la fois du fait que la partie du corps n'est atteinte d'aucune maladie et qu'elle remplit bien sa fonction.

Comme dans le cas de YAC'HI.1a, je joins dans une même définition et donc sous un même lexème les deux emplois *yac'h* 'qui n'a pas de maladie' et *yac'h* 'qui a l'aspect qu'on a quand on n'a pas de maladie'. Prenons simplement l'exemple de *dent yac'h* 'dents saines'. Un individu se félicitant du fait qu'il ait des dents saines fait référence à la fois au fait que celles-ci sont exemptes de carie ('qui n'a pas de maladie') et du fait qu'elles sont bien implantées et remplissent donc bien leur fonction ('qui a l'aspect ...').

1.2 Le groupe YAC'H2

Nous avons dans ce groupe deux lexèmes causatifs, YAC'H2a et YAC'H2b, qui sont très proches sémantiquement, c'est pourquoi je ne vais pas les décrire séparément, contrairement à l'habitude.

I. Définition de YAC'H2a et de YAC'H2b

Les définitions de YAC'H2a et de YAC'H2b sont les suivantes :

YAC'H2a : '[X] yac'h2a evit ar boud bev Y' '[X] sain pour l'être vivant Y'. '[X] seurt mand eo kaoz d'ur boud bev Y da vout yac'h1a' '[X] tel qu'il cause qu'un être vivant Y est en bonne santé'.

YAC'H2b : '[X] yac'h2b evit ar boud bev Y' '[X] sain pour l'être vivant Y'. '[X] seurt ma nend eo ket kaoz d'ur boud bev Y da na vout yac'h1a' '[X] tel qu'il ne cause pas qu'un être vivant Y ne soit pas en bonne santé'.

Ces deux lexèmes sont illustrés respectivement dans les exemples (22)a et (22)b ci-dessous :

(22) a. *Ur banne sistr yac'h.* lit. 'Un coup de cidre sain.' = 'Un coup de cidre bon pour la santé.' (AH 2001 : 1369)

b. *An dour 'oa ket yac'h marse ?* 'L'eau n'était pas saine peut-être ?' [À propos du fait que les huîtres ne grandissent pas dans la rade] MIB

II. Explications générales sur YAC'H2a et YAC'H2b

Les sens de ces deux lexèmes sont tellement proches qu'ils peuvent parfois se confondre, comme à la négation. Intuitivement, on comprend *yac'h* en (23)a comme étant YAC'H2a et *yac'h* en (23)b comme étant YAC'H2b :

(23) a. *Yac'h eo aer ar mor.* 'L'air de la mer est sain.'

b. *Yac'h eo dour ar poull-se.* 'L'eau de cette mare est saine.'

Mais à la forme négative, la distinction de sens est malaisée :

(24) a. *Aer ar mor 'd eo ket yac'h.* 'L'air de la mer n'est pas sain.'

b. *Dour ar poull-se 'd eo ket yac'h.* 'L'eau de cette mare n'est pas saine.'

Le sémantème 'na' 'non' pouvant porter sur une composante figurant « profondément » à l'intérieur de la définition de la lexie définie, on comprend en (24)a que l'air de la mer 'est tel qu'il cause qu'un être vivant n'est pas en bonne santé'.

Remarque. La négation peut aussi porter sur une composante figurant « à la surface » de la définition, c'est-à-dire sur la CG. Dans ce cas, on obtient le sens '(l'air de la mer) n'est pas tel qu'il cause qu'un être vivant est en bonne santé', c'est-à-dire que l'air de la mer n'a rien de particulièrement bénéfique pour la santé. Mais ce n'est pas ce sens qui est intuitivement compris à la lecture de l'exemple (24)a. Pour exprimer ce sens, il faudra dire quelque chose comme *Ne c'heller ket lâret ema yac'h aer ar mor* 'On ne peut pas dire que l'air de la mer soit sain'.

En (24)b, on comprend que l'eau de la mare 'n'est pas telle qu'elle ne cause pas qu'un être vivant n'est pas en bonne santé', c'est-à-dire, les deux négations s'annulant, qu'elle 'est telle qu'elle cause qu'un être vivant n'est pas en bonne santé', exactement comme dans la phrase (24)a.

Il existe une ILD distinguant ces deux lexèmes : YAC'HUSb 'sain' (voir plus bas, [VI-2.2](#)) est un synonyme de YAC'H2a et de lui seul. La distinction entre YAC'H2a et YAC'H2b recoupe celle qu'on a en français entre *parfaitement sain* 'tel qu'il ne cause pas du tout qu'un être vivant n'est pas en

bonne santé’ (*L’air dans cette ville est parfaitement sain*) et *très sain* ‘tel qu’il cause intensément qu’un être vivant est en bonne santé’ (*L’air de la montagne est très sain*).

III. Structure actancielle de YAC’H2a et de YAC’H2b

Dans les deux cas, l’être vivant est un participant obligatoire à la SIT(*yac’h*1.2a/b) : s’il n’existait pas d’être vivant, la situation extralinguistique ne pourrait pas être dénotée par *yac’h* mais par *pur* ‘pur’ (*aer pur* ‘de l’air pur’) ou *mistr* ‘propre’ (*dour mistr* ‘de l’eau propre’), par exemple. Il est très probable que ce participant obligatoire soit exprimable dans les deux cas et qu’on puisse donc dire :

(25) a. *Yac’h eo aer ar mor evit ar vugale*. ‘L’air de la mer est sain pour les enfants.’

b. *An dour ag ar wazh ne oa ket yac’h evit an istr*. ‘L’eau de la rade n’était pas saine pour les huîtres.’

2 Le vocable YAC’HUS ‘sain’

Ce vocable contient deux lexèmes. L’un d’entre eux, YAC’HUSb, est bien connu généralement en breton ; il s’agit d’un causatif de sens ‘qui donne la santé’. L’autre, que je considère ici comme l’acception de base étant donné qu’il ne s’agit pas d’un causatif, est bien moins connue. Nous allons les voir successivement ci-dessous. Je m’interrogerai pour conclure sur l’existence d’un troisième lexème YAC’HUSc.

2.1 Le lexème YAC’HUSa

La définition de YAC’HUSa est la suivante :

‘[Penn-den pe loen X] *yac’husa*’ ‘[Être animé X] sain’.

‘[Penn-den pe loen X] *seurt ma n’en dez ket droug*III.1 *ebet d’ar liesañ*’ ‘[Être animé X] tel qu’il n’a habituellement pas de mal’.

Ce lexème figure dans le *Dictionnaire François-Celtique* de Grégoire de Rostrenen (1732) à l’article *sain*, avec comme définition *Qui est habituellement sain*, mais ne semble apparaître dans aucun dictionnaire plus moderne, même de breton vannetais. Ce n’est pourtant pas un lexème « rare » : on peut l’entendre fréquemment en breton parlé dans la région de Pontivy, comme on peut le voir en (26)a-c ; nous en avons aussi un exemple dans la phrase (26)d, en breton de la région de Lorient.

La définition proposée par Grégoire de Rostrenen (≈ ‘habituellement en bonne santé’), convient aux occurrences de *yac’hus* dans les phrases (26)a-b :

(26) a. *Bout ’h oa tud hag a oa yac’hus, met bout ’h oa re ’rall a oa tud gwan un tammig*. lit. ‘Être était des.gens qui était sain, mais être était des.gens autre qui était faible un peu.’ = ‘Il y avait des gens qui

avaient une bonne santé, mais il y en avait d'autres qui étaient un peu faibles.' JS

b. *Un den hag 'd eo ket yac'hus, un maladif, 'vez lâret.* 'Un homme qui n'est pas sain, un maladif, comme on dit.' JS

c. *C'hwi 'c'hella bout munut ha neuze c'hwi 'zo yac'hus, met bout 'zo tud hag a zo... lies-mat emaint kemeret get ur c'hleñved pe ur c'hleñved arall.* lit. 'Tu peux être menu et puis tu es sain, mais être est des.gens qui est... souvent-bien sont pris avec une maladie ou une maladie autre.' = 'Tu peux être menu et ne pas être maladif, mais il y a des gens qui attrapent assez souvent telle ou telle maladie. JS

d. *Rak ne hellet ket laret é oèh iahus bras a pe oemb kevret ; liés erhoalh é vezeh doh um glem get en dra pé en al.* lit. 'Car ne peux.toi pas dire étais sain grand quand étions ensemble ; souvent assez étais à se plaindre avec la chose ou l'autre.' = 'Car tu ne peux pas dire que tu étais en très bonne santé quand nous étions ensemble ; bien souvent tu te plaignais de ceci ou de cela.' LH, *Lizheroù*

YAC'HUS_a a un sens proche de YAC'HI.1_a 'en bonne santé'. Je ne crois pas, cependant, qu'on puisse définir YAC'HUS_a au moyen de 'yac'hI.1_a' en donnant simplement '[penn-den pe loen X] seurt ma vez yac'hI.1_a d'ar liesañ' '[être animé X] tel qu'il est habituellement en bonne santé'. En effet, dans YAC'HI.1_a, nous avons aussi la notion de bonne constitution rendue par la composante 'dont l'aspect est tel qu'est celui d'un être vivant qui n'a habituellement pas de mal(adie)'. Cette composante semble absente du sens du lexème YAC'HUS_a.

2.2 Le lexème YAC'HUS_b

I. Définition de YAC'HUS_b

La définition de ce YAC'HUS_b 'sain' est la suivante :

'[Un dra bennak X] yac'hus_b d'ar boud bev Y' '[Quelque chose X] sain pour l'être vivant Y'.

'[Un dra bennak X] seurt mand eo kaoz₁ d'ar boud bev Y da vout yac'hI.1_a' '[Quelque chose X] tel qu'il cause₁ qu'un être vivant est en bonne santé'.

Nous en avons un exemple d'emploi dans la phrase suivante :

(27) a. *Rak àr nebeutaat e yaont, an everion chistr e bro an avaloù. Daousto dezhañ bout un evaj skañv ha yac'hus...* lit. 'Car le nombre des buveurs de cidre diminue dans le pays des pommes. Bien qu'il soit une boisson légère et saine...' ETRB

II. Explications générales sur YAC'HUS_b

Nous avons ici l'acception causative dont je parlais plus haut. C'est un synonyme exact de YAC'HI.2_a. L'ASem₁ peut être une nourriture ou une boisson, comme en (28)a ou assimilable comme en (28)b (les eaux et les sources), d'un nom dénotant l'environnement dans lequel l'être animé est plongé, comme en (28)c-e :

(28) a. *Ré bro Alba e zougé bri d'en deureuiér ha d'er mammennu hag e sellent, lod, aveit bout mat ha*

iahus, ha, lod aral, aveit bout fal ha marùel. '[Les druides] d'Écosse honoraient les eaux et les sources qu'ils considéraient, certaines comme bonnes et saines, d'autres comme mauvaises et mortelles.' SKLM b. *Soéhus é nen des chet muioh a dud klan genemb, rak nen dé ket iahus en amzér-sé.* 'Il est étonnant qu'il n'y a pas plus de gens malades ici, car ce temps n'est pas sain.' LH, Lizheroù

c. *En ér ag er mor e talv éleih aveit rein goust d'er bouid. Iahus é eùé rak ma vè berpet aùél.* 'L'air de la mer vaut beaucoup mieux pour donner du goût à la nourriture. Il est sain car il y a toujours du vent. LH, Lizheroù

d. *Er hornad bro-sé ne oé ket iahus, en dud ne viùent ket koh.* 'Cette région n'était pas saine, les dens ne vivaient pas vieux.' BUEV

e. *Tremen e hrè deuzek miz er blé ér Boderù é peuh iahus er mézeu.* lit. 'Passer faisait douze mois dans l'an au Boderv dans la paix sain de la campagne.' 'Elle passait douze mois par an au Boderv, dans la saine paix de la campagne.' DHKN

Comme dans le cas de YAC'HI.2a, la négation porte sur un sémantème situé « en profondeur » dans la définition de YAC'HUSb. Dans les exemples (28)b et (28)d, l'auteur dit que 'ce temps <cette région> est tel(le) qu'il <elle> cause qu'un être vivant n'est pas en bonne santé' et non pas que *'ce temps <cette région> n'est pas tel(le) qu'il <elle> cause qu'un être vivant soit en bonne santé'. Pour exprimer ce dernier sens, il faudra dire quelque chose du type de la phrase ci-dessous :

(29) *Nend eo ket na yac'hus na diyac'hus an amzer-se <ar c'hornad-bro-se>.* 'Ce temps <cette région> n'est ni sain(e) ni malsain(e).'

Comme nous l'avons vu plus haut (VI-1.2), les lexèmes YAC'HI.2a et YAC'HI.2b sont très proches sémantiquement, et il y a dans certains cas risque d'ambiguïté. L'emploi de YAC'HUSb permet d'éviter cette ambiguïté.

III. Structure actancielle de YAC'HUSb

La SIT(*yac'husb*) a deux participants évidents : quelque chose qui est *yac'husb* et l'être vivant pour lequel ce quelque chose est bon pour la santé. Le premier participant est exprimable et correspond à l'ASém 1 de YAC'HUSb. Dans les exemples (28)a-d ci-dessus, l'ASém 1 est une entité, et dans les exemples (28)e, il s'agit d'un fait.

Je n'ai pas trouvé dans mon corpus d'exemple d'expression du second participant, et donc l'existence d'un ASém 2 n'est pas avérée. Les dictionnaires bretons ne disent rien sur ce point. Ménard *et al.* (2001 : 1369) donne simplement à YAC'HUS1 (= YAC'HUSb) la description suivante :

(30) *Mat da zegas pe da zelc'her ar yec'hed. Boued yac'hus. Aer yac'hus.* 'Bon pour apporter ou garder la santé. Nourriture saine. Air sain.' ».

Seul un exemple trouvé dans la description d'un autre lexème du vocable, YAC'HUS2, de sens figuré '≈ moralement sain' dans Ménard *et al.* (2001 : 1369) (*Al levrioù-se n'int tamm ebet yac'hus d'ar speredoù yaouank* 'Ces livres ne sont pas sains du tout pour les jeunes esprits') laisse penser que l'expression de l'être vivant serait également possible avec YAC'HUSb. Je considère que c'est le cas.

2.3 Un lexème YAC'HUSc ?

La définition que je donne en [VI-2.1](#) de YAC'HUS_a ne correspond pas au sens des occurrences de *yac'hus* que nous avons dans la phrase suivante :

- (31) a. *A ya, c'hwi en em gav yac'hus get an amzer-mañ? (...) A, m'en em gav-me yac'hus ivez get an amzer sec'h-mañ.* lit. 'Ah oui, tu te trouves sain avec le temps-ci? (...) Ah, je me trouve sain aussi avec le temps sec-ci.' = 'Ah oui, tu te sens en forme avec ce temps ? (...) Ah, je me sens moi aussi en forme par ce temps sec.' JMh

Peut-être faut-il voir dans cet emploi un lexème supplémentaire, YAC'HUS_c* : un être vivant placé dans un environnement *yac'hus_b* 'qui cause qu'un individu soit en bonne santé' serait lui-même *yac'hus_c* 'tel qu'on se sent quand on est *yac'h_{1a}*' ? La combinaison avec le verbe *en em gavout* lit. 'se trouver' = 'se sentir' laisse penser qu'il s'agirait ici d'une sensation plutôt que d'un état. Seul un plus grand nombre d'occurrences de cet emploi permettrait de se faire une opinion sur ce point.

3 Le vocable YEC'HED 'santé'

Comme son pendant français, le vocable YEC'HED 'santé' a deux acceptions principales, YEC'HED_{I.a} dont le sens est très grossièrement 'stad mah a en-dro korv ar boud bev X' 'état de fonctionnement du corps de l'être vivant X' et YEC'HED_{I.b} qu'on peut définir par 'yec'hed_{I.a} mat' 'bonne santé_{I.a}'. Comme on le voit, le sens de YEC'HED_{I.b} inclut celui de YEC'HED_{I.a}. C'est ce qui explique l'ordre de numérotation de ces deux lexèmes : YEC'HED_{I.a} étant plus simple sémantiquement que YEC'HED_{I.b}, il doit être décrit prioritairement.

Ces deux lexèmes vont être successivement décrits ci-dessous.

3.1 Le lexème YEC'HED_{I.a}

I. Définition du lexème YEC'HED_{I.a}

La définition de YEC'HED_{I.a} est la suivante :

'Yec'hed ar boud bev X en e fonksion Y' 'santé de l'être vivant X dans sa fonction Y'.

'Stad (padus) mah a en-dro ar boud bev X a-fet e fonksion Y' 'état (durable) de fonctionnement l'être vivant X relativement à sa fonction Y'.

Nous avons des exemples d'emploi de ce lexème dans les phrases ci-dessous :

- (32) a. *Ha bout 'zo ur yoc'h tud hag en deus graet poan d'o yec'hed, ur yoc'h, é monet da glask kaol.* 'Et il y a plein de gens qui se sont abîmé la santé, beaucoup, en allant ramasser des choux.' JS

b. *An dra-se 'oa butun hag a oa... 'lâran ket eh oa mat evit ho yec'hed, met... 'C'était du tabac qui était... je ne dis pas qu'il était bon pour la santé, mais...' JS*

c. *En dra-sé en des goarnet d'ein iehed er spered hag eùe, un tammig, iehed er horv. 'Cela m'a conservé la santé mentale et aussi, un peu, la santé physique. LH, Lizheroù*

II. Structure actancielle du lexème YEC'HEDI.a

YEC'HEDI.a a comme participant obligatoire évident l'être vivant, qui peut être exprimé dans le texte comme nous le voyons en (32)c : *o yec'hed* 'leur santé', c'est-à-dire la santé de *ur yoc'h tud* 'beaucoup de gens' ; *ho yec'hed* 'votre santé'. Le participant « fonction » n'existe pas vraiment en breton parlé dans lequel, quand il est question de santé, on parle sans doute forcément de santé physique ; dans ce type de breton, le corps est donc un participant obligatoire mais c'est un participant constant, qui n'est pas exprimable dans le texte. Cependant, dans un registre plus littéraire, la « fonction » est un participant obligatoire, exprimable dans le texte, comme en (32)c, où on a *ar spered* 'l'esprit' et *ar c'horv* 'le corps'.

Ces deux ASém sont exprimables simultanément. Il est possible de parler de *e yec'hed-korv* ou *e yec'hed fizik* 'sa santé physique' et *e yec'hed-spered* 'sa santé mentale'. La « fonction » constitue donc un ASém distinct de l'être vivant. Mais l'expression de cet ASém semble cependant très limitée, ce qui sera reflété dans le SR.

La partie du corps pose un problème particulier. Étant un participant obligatoire à la SIT(*korv* 'corps'), elle est, au nom du principe d'héritage des participants obligatoires, un participant obligatoire à la SIT(*yec'hedI.a*) par l'intermédiaire de la « fonction physique » ; cette fonction physique – le corps – étant exprimable comme nous venons de le voir, rien ne s'oppose sémantiquement à ce que la partie du corps soit elle aussi exprimable. Par contre, au niveau lexico-syntaxique, il existe une contrainte qui en empêche l'expression ; contrairement au français qui permet de parler de *la santé pulmonaire <cardiaque, ...>* – dans un registre de langue spécialisé il est vrai, le registre médical – je ne pense pas qu'on puisse dire en breton, au jour d'aujourd'hui, ^{???}*yec'hed kalon Yann* 'la santé du cœur de Yann' ni ^{???}*e yec'hed-kalon* 'sa santé cardiaque'. Contrairement au français, l'ASém 2 n'est donc pas « l'aspect », terme sous lequel sont regroupés la « fonction » (physique, mentale, psychique, ...) et la partie du corps ; l'ASém 2 de YEC'HEDI.a est simplement la « fonction ».

Remarque. Je parle ci-dessus de « l'aspect », regroupant la « fonction » (physique, mentale, psychique, ...) et la partie du corps. Il me semble que la « fonction » et la partie du corps correspondent à un même participant obligatoire – ce que j'appelle « l'aspect » – à la SIT(*santé2*), le corps (*Sa santé2 physique*) étant considéré comme l'ensemble des parties du corps (*Sa santé2 pulmonaire <cardiaque, intestinale, ...>*). Une étude plus approfondie serait nécessaire pour étudier la relation entre *esprit <âme, ...>*, *corps* et *partie du corps* et donc confirmer ou infirmer cette impression.

III. Justification de la définition de YEC'HEDI.a

La composante 'stad mah a en-dro ar boud bev X' 'état de fonctionnement de l'être vivant X' rend compte du fait que la santé n'est pas un fonctionnement, comme le donnent certains dictionnaires, mais plutôt un état, l'état d'un être vivant. La composante 'monet en-dro' 'fonctionner' est bien sûr nécessaire mais ne fait que qualifier 'stad' 'état'.

La composante 'padus' 'durable' est nécessaire pour rendre compte du fait que la santé s'apprécie normalement sur une période de temps assez longue. Un individu dont le corps fonctionnerait mieux aujourd'hui qu'hier ne pourrait en effet pas dire (33)a :

(33) a. **Gwell eo ma yec'hed hiziv evit ne oa dec'h.* 'Ma santé est meilleure aujourd'hui qu'hier.'

b. *Klañv eo Yann. Yec'hed en deus neoazh.* lit. 'Malade est Yann. Santé il a pourtant.' = 'Yann est malade. Pourtant il a la santé.'

Étant donné que le sens 'yec'hedI.a' est inclus dans celui de YEC'HEDI.b (voir plus bas, [VI-3.2](#)), cette composante 'padus' 'durable' fait également partie du sens de ce dernier lexème et rend compte du fait qu'on peut dire *bout2 yec'hedI.b* 'avoir de la santé' même à propos d'un individu qui serait *klañvI.1a* 'malade' ponctuellement, comme on le voit en (33)b. Cependant, cette composante doit être considérée comme optionnelle (cf. les parenthèses, qui signalent l'optionnalité) parce qu'il existe des situations où *yec'hedI.a* est apprécié sur une période de temps courte. C'est le cas, par exemple, dans la phrase :

(34) *Hou iehed, berpet chanj, dichanj nen dé ket eùé eit me lakat disoursi, krédet.* 'Ta santé, toujours changeante, n'est pas propre à me laisser l'esprit tranquille, crois-le bien.' LH, *Lizheroù*

Il a déjà longuement été question de la composante 'fonksion' et je n'y reviens pas. Je ne m'étends pas non plus sur la composante 'ur boud bev' sauf pour dire que je n'ai pas trouvé d'exemple d'emploi de *yec'hed* avec, comme ASém 1, une plante (« non humanisée »).

3.2 Le lexème YEC'HEDI.b

I. Définition de YEC'HEDI.b

La définition de YEC'HEDI.b est comme suit :

'Yec'hed ar boud bev X' 'santé de l'être vivant X'.

'Yec'hedI.a fizik mat ar boud bev X' 'Bonne santé physique de l'être vivant X'.

Nous en avons exemples ci-dessous :

(35) a. *Me 'brofita da lâret « Blezad mat », ha m'e komañso mat ar blez, ha m'e vanko ket yec'hed.* lit. 'Je profite pour dire Bonne année », et que commencera bien l'an, et que 'manquera pas santé.' 'J'en profite pour dire Bonne Année », et que l'année commence bien, et que la santé ne fasse pas

défaut.’ JS

b. *‘Deus ket boneur ebet anezhoñ, ‘deus ket yec’hed ebet. lit. ‘Il ‘a pas chance aucune lui, ‘il a pas santé aucune.’ = ‘Il n’a pas de chance, il n’a pas une bonne santé.’ JMH*

c. *Daet ‘h eus yec’hed dezhoñ, il vit mieux que ‘y a huit jours ou bien quinze jours. lit. ‘Venu est santé à.lui, il vit mieux (...).’ = ‘Il est en meilleure santé, (...).’ JS*

d. *Karolinn en doé bet iehed betag en oed a zeu vlé arnuigent. lit. ‘Caroline avait eu santé jusqu’à l’âge de deux an sur.vingt.’ = ‘Caroline avait été en bonne santé jusqu’à l’âge de vingt-deux ans.’ BIVL*

II. Explications générales sur YEC’HEDI.b

On peut remarquer qu’on a en breton, particulièrement en breton populaire, une fréquence d’emploi bien plus grande du lexème YEC’HEDI.b que de son équivalent français SANTÉ#2 ‘bonne santé (...)’ La RConcept ‘l’état de fonctionnement de l’organisme de Jean, considéré sur une période assez longue, n’a jamais été bon’ se rendra en français par (36)a-b, où apparaît le lexème SANTÉ#1 ‘état de fonctionnement (...)’, équivalent de YEC’HEDI.a, et en breton par (36)c :

(36) a. *La santé#1 de Jean n’a jamais été bonne.*

b. *Jean n’a jamais été en bonne santé#1.*

c. *Jean n’en deus ket bet yec’hedI.b biskoazh. lit. ‘Jean n’a pas eu santé jamais.’*

De la même façon, on peut parler en français de *la santé fragile* ou *délicate* d’un individu, où on a le lexème SANTÉ#1, alors qu’en breton parlé, on aura bien plus facilement l’expression au moyen de YEC’HEDI.b :

(37) a. *La santé#1 de Jean est fragile.*

b. *Jean a une santé#1 délicate.*

c. *Jean n’en deus ket kalz a yec’hedI.b. lit. ‘Jean n’a pas beaucoup de santé.’*

Je n’ai relevé dans mon corpus oral aucun exemple du type *ur yec’hedI.a fall* ‘une mauvaise santé’, *ur yec’hed mat* ‘une bonne santé’. Ceci ne signifie cependant pas que ces expressions soient incorrectes en breton. On peut en relever des exemples d’emploi en breton écrit :

(38) a. *Rah er vuhé e vè hoeh a fal iehedI.a ur pried. lit. ‘Toute la vie est pire de mauvaise santé un époux’ = ‘Tout, dans la vie, se ressent négativement de la mauvaise santé d’un conjoint.’ LH*

b. *En héol, rè duem aveit hé iehedI.a distér. ‘Le soleil, trop chaud pour sa santé fragile.’ ARBO*

c. *Éh an de lakat me chonj én ul léh aral, get ur plah e vo guel iehedI.a dehi. lit. ‘Je.vais à mettre ma pensée dans un endroit autre, avec une fille qui sera meilleure santé à.elle.’ = ‘Je vais rechercher quelqu’un d’autre pour me marier, une fille qui aura une meilleure santé.’ BRTG*

Selon plusieurs informateurs issus ou non du pays vannetais, on fait une distinction entre :

(39) a. *Yann n’en deus ket yec’hedI.b. lit. ‘Yann n’a pas de.santé.’*

b. *N’eo ket gwall vat yec’hedI.a. Yann lit. ‘N’est pas très bon santé de.Yann.’ = ‘La santé de Yann n’est pas très bonne.’*

La phrase (39)a signifie que ‘Yann a une santé fragile’, c’est la nature de Yann d’être maladif, alors

que (39)b se dira dans le cas où Yann a des problèmes de santé en ce moment, depuis quelques jours ou quelques mois seulement. Pour un autre informateur, il pèse une sorte de tabou sur l'expression *ur yec'hed fall* lit. 'une mauvaise santé' : on ne dit pas d'un individu vivant que sa santé est mauvaise. Par contre, on peut très bien le dire à propos d'un individu décédé :

(40) *Abaoe ma oa distro deus ar brezel e oa fall e yec'hedI.a.* 'Depuis son retour de la guerre, sa santé était mauvaise'. Yvon Gourmelon²⁵

Il est parfois difficile de distinguer l'un de l'autre dans le texte les deux lexèmes YEC'HEDI.a et YEC'HEDI.b, car leur sens est extrêmement proche. Il existe cependant entre eux quelques ILD. YEC'HEDI.b étant forcément une bonne santé, il n'est pas possible de qualifier YEC'HEDI.b de *mat* 'bon', *fall* 'mauvais', etc. Ce lexème a également la FL_{OPER1} dont la valeur est *bout2* 'avoir', comme on le voit dans l'exemple (41)a ; il ne me semble pas que YEC'HEDI.a puisse être exprimé au moyen de *bout2* et (41)b me semble donc bizarre, on dira plutôt (41)c :

- (41) a. *Yann en deus yec'hedI.b.* lit. 'Yann a santé' = 'Yann jouit d'une bonne santé.'
 b. *???Yann en deus ur yec'hedI.a. mat* 'Yann a une bonne santé.'
 c. *Yec'hedI.a Yann a zo mat.* 'La santé de Yann est bonne.'

III. Structure actancielle de YEC'HEDI.b

YEC'HEDI.a a deux ASém, comme nous avons vu plus haut (VI-3.1) ; YEC'HEDI.b n'en a sans doute qu'un seul. En effet, YEC'HEDI.b me semble être forcément une santé physique ; le corps de l'être vivant est un participant obligatoire mais constant et donc, de façon non étonnante, pas exprimable dans le texte. Par conséquent, il ne s'agit pas d'un ASém. Dans pratiquement tous les exemples que j'ai relevé en breton tel qu'il est parlé dans la région de Pontivy, YEC'HEDI.b 'bonne santé' s'exprime au moyen du verbe *OPER1* de valeur *bout2* 'avoir'. Nous avons une exception dans l'exemple (35)a (*m'e vanko ket yec'hed* lit. que 'manque pas santé' = 'que la bonne santé ne fasse pas défaut'), où *mankiñ* 'manquer' est toutefois la valeur de la FL_{ANTI_FUNC0}(*yec'hedI.b*).

Il n'est pas sûr que l'ASém 1 de YEC'HEDI.b puisse être exprimé en lien de dépendance syntaxique directe avec YEC'HEDI.a ; son régime donné comme suit, est donc hypothétique :

X ↔ I
1. N
2. A _{poss}

C_{1,1} : *Yec'hed Yann* 'La bonne santé de Yann'

C_{1,2} : *E yec'hed* 'Sa bonne santé'

Tableau 11. Schéma de régime de YEC'HEDI.b

Ceci clôt le chapitre 6.

²⁵ Merci à Louis Le Bras, Daniel Kernaléguen et Yvon Gourmelon pour ces précisions.

Chapitre 7

AESAAT 'guérir' et ses quasi-synonymes

Il sera principalement question dans ce chapitre des acceptions du vocable AESAAT lit. 'faciliter' appartenant au champ sémantique de la santé, c'est-à-dire de celles que je gloserai désormais par 'guérir'.

Je consacrerai aussi une section aux (quasi-)synonymes de certaines acceptions de AESAAT.

1 Le vocable AESAAT 'guérir'

Le verbe AESAAT est employé dans la région de Pontivy pour exprimer les différents sens correspondant au français *guérir*. Il existe en breton vannetais littéraire, ainsi sans doute que dans la langue orale dans d'autres régions du vannetais, un autre vocable, GWELLAAT lit. 'améliorer', dont certains lexèmes sont des synonymes exacts des différentes acceptions de AESAAT dont il sera question ici et présentent les mêmes particularités. Ces deux synonymes sont parfois employés concurremment, comme dans la phrase suivante :

(1) *Hui hag en des guelleit*_[='aesaatII.2a'] *de Naaman, perak ne helleheh ket-hui ésatII.2a d'er geih voéz-men?*

'Vous qui avez guéri Naaman, pourquoi ne pourriez-vous pas guérir cette pauvre femme ?' BSPD

Il arrivera donc que j'illustre mon propos sur telle acception de AESAATI.1a au moyen d'un exemple faisant apparaître une occurrence du lexème synonyme appartenant au vocable GWELLAAT.

Il existe un lexème GWELLAAT de sens approximatif 'aller mieux' qui appartient au champ sémantique de la santé ; ce sens est plus simple sémantiquement que celui de AESAATI.1a 'guérir'. On pourrait s'étonner du fait que deux lexèmes apparentés GWELLAAT puissent avoir les sens 'monet gwell' 'aller mieux' pour l'un et 'aesaat' 'guérir' pour l'autre. Les différents lexèmes GWELLAAT 'guérir' sont employés de façon extensive en breton (vannetais) littéraire ; il est aussi à peu près certain qu'ils font partie du lexique oral dans une partie du vannetais (sans doute le sud de la zone en question) et il est donc possible qu'il existe par endroits un ambiguïté de sens. Dans la région de Pontivy, le problème ne se pose pas étant donné que GWELLAAT 'guérir' n'y est pas employé ; dans le domaine de la santé, GWELLAAT veut donc dans cette région forcément dire 'aller mieux'.

Les trois phénomènes suivants rendent difficile la description du vocable AESAAT :

- 1) Les lexèmes du vocable AESAAT ‘guérir’ peuvent se réaliser sous une forme personnelle (l’être vivant correspond au sujet syntaxique du verbe : *Yann a aesay marse* ‘Yann guérira peut-être’) ou impersonnelle (l’être vivant est complément du verbe, régi par la préposition DA ‘à’ : *Marse eh aesay da Yann* lit. ‘Peut-être [ça] guérira à Yann’ = ‘Yann guérira peut-être’).
- 2) Les lexèmes intransitifs se combinent souvent avec l’auxiliaire *bout1 (aesamet)* ‘être (guéri)’.
- 3) AESAAT peut dans certains cas précis régir la préposition DOC’H ‘à’, qu’il est souvent difficile de différencier phonétiquement de DA ‘à’ ; il est même parfois difficile de savoir si le locuteur emploie une de ces deux prépositions ou non.

Je vais dans un premier temps procéder à la lexémisation du vocable et à la description des différents lexèmes, puis je développer les éléments que je viens d’évoquer concernant les difficultés rencontrées pour ce faire.

1.1 Les différents lexèmes du vocable AESAAT

Ce vocable contient neuf lexèmes, présentés dans le Tableau 12 ci-dessous, qu’on peut répartir en deux groupes principaux, les lexèmes intransitifs (les trois premiers) et les lexèmes transitifs.

AESAATI.1a	<i>Yann a aesa</i> ‘Yann guérit’
AESAATI.1b	<i>Brec’h Yann a aesa</i> ‘Le bras de Yann guérit’
AESAATI.2	<i>Kleñved Yann a aesa</i> ‘La maladie de Yann guérit’
AESAATII.1a	<i>An dour mor a aesa (brec’h) Yann</i> ‘L’eau de mer guérit (le bras de) Yann’
AESAATII.1b	<i>An dour mor a aesa an droug</i> ‘L’eau de mer guérit l’affection’
AESAATII.2a	<i>Ar medisinour a aesa (brec’h) Yann</i> ‘Le médecin guérit (le bras de) Yann’
AESAATII.2b	<i>Ar medisinour a aesa droug Yann</i> ‘Le médecin guérit l’affection de Yann’
AESAATIII.a	<i>Ar loened-se ‘vez aesamet</i> lit. ‘Les animaux-là est guéri’ ≈ ‘On soigne ces animaux’
AESAATIII.b	<i>An den-se a aesa</i> lit. ‘L’homme-là guérit’ ≈ ‘Cet homme est guérisseur’

Tableau 12. Les différents lexèmes du vocable AESAAT ‘guérir’

Je ne me pencherai pas du tout, dans le cadre de cette étude, sur les sens du vocable qui n’ont pas de rapport avec le champ sémantique « PARTIE DU CORPS (...) ». La définition des lexèmes transitifs étant basée sur celle des lexèmes intransitifs, je commencerai par la description de ces derniers.

1.1.1 Les lexèmes intransitifs

Dans un premier temps, je vais donner les raisons pour lesquelles je distingue deux groupes lexèmes

à l'intérieur de ce sous-groupe, je procéderai ensuite à la description de chacun des lexèmes intransitifs.

1.1.1.1 Les groupes AESAATI.1 et AESAATI.2

Considérons les phrases (2)a-b ci-dessous :

- (2) a. *Yann a aesay.* 'Jean guérira.'
b. *E gañser a aesay.* 'Son cancer guérira.'

Avons-nous affaire dans ces deux phrases à un même lexème AESAATI* dont la définition serait 'un être vivant X a moins ou plus du tout l'affection Y' ou existe-t-il deux lexèmes AESAATI.1* 'être vivant X cesse d'être malade' et AESAATI.2* 'mal X d'un être vivant commence à ne plus exister' ? Je vais dans un premier temps voir s'il existe des ILD amenant à distinguer ces deux emplois pour envisager par la suite la réunion sous un seul lexème des deux lexèmes potentiels.

On peut trouver des ILD en combinatoire lexicale. On constate que AESAATI.1* en (2)a a comme S_{YN} ou Q_{SYN} *donet en-dro* 'venir de-retour' = 'revenir', *donet da blomm* 'venir à plomb', *donet da vat* 'venir à bien', tandis que les S_{YN} ou Q_{SYN} de AESAATI.2* en (2)b sont *monet kuit* 'partir', *lemel* 'partir', *passiñ* 'passer'. Les expressions *mervel* 'mourir', *monet gwell* 'aller mieux' et *monet àr wellaat* 'aller en améliorant' appartiennent à la combinatoire de AESAATI.1* et de lui seul : il s'agit respectivement d'un Q_{ANTI} et de Q_{SYN} . Ces ILD consistent uniquement en synonymes et antonymes et ne constituent pas des critères indiscutables amenant à considérer que le lexème potentiel AESAATI* connaît deux sous-ensembles d'ILD corrélés à deux emplois différents de ce lexème potentiel, et qu'il faut donc envisager une scission en deux lexèmes différents. Il s'agit cependant d'indications pointant toutes dans ce sens. S'y ajoute l'expression adjectivale (*bout*) *da blomm* '(être) d'aplomb', qui est un A_1 de AESAATI.1* uniquement. Le critère de cooccurrence compatible, amenant à réunir ces deux lexèmes en un seul, est négatif :

- (3) **Yann hag e zroug-kov a zolo deus aesaet ar mintin-mañ.* 'Yann et son mal de ventre ont guéri ce matin.'

Cette phrase provoquant un zeugme, on ne peut pas se baser sur elle pour réunir les deux emplois ; et il semble bien qu'il n'existe pas de phrase à cooccurrence compatible dans laquelle ces deux emplois pourraient être exprimés. Il vaut mieux donc distinguer AESAATI.1* 'être vivant X guérit' et AESAATI.2 'mal X guérit'.

1.1.1.2 Le groupe de lexèmes AESAATI.1

Nous avons deux lexèmes KLAÑVI.1a (*Yann 'zo klañv* 'Yann est malade') et KLAÑVI.2b (*Man gar 'zo klañv* 'ma jambe est malade'). La question se pose de savoir si nous avons aussi deux lexèmes AESAAT

correspondant à chacun de ces deux lexèmes *klañv* : AESAATI.1a* et AESAATI.1b*, correspondant aux deux emplois ci-dessous :

- (4) a. *Yann a aesay*. 'Yann guérira.'
b. *Ma biz a aesay*. 'Mon doigt guérira.'

Je n'ai pas trouvé d'ILD distinguant ces deux emplois. Il ne me semble pas possible de construire de phrase à cooccurrence compatible, comme on le voit en (5) ; ceci n'est pas une preuve qu'il faille distinguer deux lexèmes, car il pourrait s'agir d'une impossibilité d'ordre pragmatique ou stylistique et non sémantique, mais ce fait « apporte de l'eau au moulin » de la scission :

- (5) ^{???}*Fonnapl e vo aesat din, ha da mam biz ivez*. 'Je vais rapidement guérir, et mon doigt aussi.'
De plus, exactement comme dans le cas de KLAÑVI.1a et KLAÑVI.2b, il n'est pas possible de donner une définition « unie » de AESAATI.1a/b* (voir plus bas en [VII-1.1.1.2.2](#)). Il est donc préférable de scinder AESAATI.1* et en AESAATI.1a et AESAATI.1b.

1.1.1.2.1 Le lexème AESAATI.1a

I. La définition de AESAATI.1a

La définition de AESAATI.1a 'guérir' est la suivante :

'Boud bev X a aesaI.1a' 'être vivant X guérit'.

'Bout bev X a arsav a vout klañvI.1a' 'être vivant X cesse d'être malade'.

Nous avons des exemples d'emploi de ce lexème dans les phrases suivantes :

- (6) a. *Met lârit din ur sort ma hoc'h eus aesat*. 'Mais dis-moi tout de même si tu as guéri.' JMh
b. *Met 'doa disoc'het é monet da welet ar remedour. 'Doa aesat*. lit. 'Mais [il.]avait s'en.sorti à aller voir le guérisseur. [il.]Avait guéri.' = 'Mais il s'en était sorti en allant voir le guérisseur. Il avait guéri.' JS

II. La structure actancielle de AESAATI.1a

La SIT(*aesaatI.1a*) a trois participants obligatoires : l'être vivant, car si on le supprime, on obtient une absurdité, l'affection (maladie, mal) car on ne peut pas dire d'un être vivant qui n'aurait pas une maladie (*grippe, rougeole, cancer, ...*) ou un mal (*rhume, bronchite, arthrose, ...*) qu'il guérit, et enfin la partie du corps interne car celle-ci est nécessaire pour que l'être vivant puisse être *klañvI.1a* 'malade' (voir [V-1.1.1.1](#), point III).

Le participant 'être vivant' est exprimable dans le texte :

- (7) *Yann a aesay*. 'Yann guérira.'

Le participant 'affection' n'est pas exprimable dans le texte (voir ce qui sera dit plus bas – [VII-1.1.1.3](#) – à propos de ^{???}*Yann a aesayI.2 ag e gañser* 'Yann guérira de son cancer') et pour cette raison n'est pas un ASém.

Enfin, je ne pense pas que la partie du corps interne soit exprimable ; la phrase (8) ne me semble

pas correcte :

(8) *???Yann a aesay ag e galon. 'Yann guérira du cœur.'*
AESAA_{TI.1a} a donc un seul ASém : 'l'être vivant X'.

La phrase suivante amène à se poser la question de savoir si le médicament est un ASém de AESAA_{TI.1a} :

(9) *Aesaet en deus Yann get ar louzoù-se. 'Guéri a Jean avec le médicament-là.'*

Il faut en premier décider de son statut de participant ou non à la SIT de AESAA_{TI.1a} : l'absence de *louzoù* 'médicaments' de la définition de AESAA_{TI.1a} entraîne-t-elle l'absence de situation ou l'existence d'une situation différente ? Non : le fait qu'aucun médicament ne soit impliqué dans la guérison d'un être vivant n'empêche pas de parler de cette situation en employant la lexie AESAA_{TI.1a}. On peut dire (10) :

(10) *Yann 'deus aesaet anezhoñ e-unan, hep kemer louzoù. 'Yann a guéri tout seul, sans prendre de médicament.'*

Et l'expression du médicament en relation avec AESAA_{TI.1a} n'est pas du tout phraséologisée. Le médicament n'en est donc pas un ASém.

III. La justification de la définition de AESAA_{TI.1a}

Je vais d'abord dire pourquoi je rejette la définition de AESAA_{TI.1a} au moyen de 'donet da vout yac'h' lit. 'venir à être sain' = 'recouvrer une bonne santé'. Puis je justifierai les composantes de la définition retenue.

1) Rejet de la définition de AESAA_{TI.1a} en 'donet da vout yac'hI.1a' 'devenir en bonne santé'

On aurait pu envisager la définition suivante : 'boud bev X a aesa' 'être vivant X guérit' = *'X a za da vout yac'hoc'h pe yac'h' 'X devient plus sain ou sain'. Cependant, les phrases suivantes montrent que cette solution ne convient pas :

(11) a. *'M eus serret anoued met me 'aesay fonnapl. 'J'ai attrapé froid mais je vais vite guérir.'*

b. *???M eus droug-kein met me 'aesay fonnapl. 'J'ai un mal de dos mais je vais vite guérir.'*

c. *???M eus graet droug da man gar met me 'aesay fonnapl. 'Je me suis fait mal à la jambe mais je vais vite guérir.'*

La phrase (11)a est normale, car quand on a attrapé froid, on peut être malade. Le fait qu'on ne puisse pas dire (11)b-c est dû au fait qu'on ne peut pas se dire *klañvI.1a* 'malade' quand on a un mal de dos ou qu'on s'est blessé la jambe ; et pourtant on ne peut pas non plus se dire *yac'hI.1a* 'en bonne santé'. Si la définition par 'donet da vout yac'h' 'devenir en bonne santé' convenait, (11)b-c devraient être des phrases acceptables.

2) Justification des composantes de la définition retenue

La définition de AESAA_{TI.1a} doit donc se faire au moyen de 'klañvI.1a' 'malade' :

‘Bout bev X a arsav a vout klañv**I.1a**’ ‘être vivant X cesse d’être malade’.

Cette définition prend en charge le fait qu’on peut dire (12) :

(12) *Ema Yann éc’h aesaat a-nebeudigoù*. lit. ‘Est Yann à guérir petit-à-petit.’ = ‘Yann guérit petit à petit.’
‘X cesse d’être malade’ = ‘X commence à ne pas être malade’ est vrai tant que X est malade, même un tant soit peu, et ne cesse donc d’être vrai que lorsque son affection disparaît complètement, et dans ce cas on dira *Aesaet eo (Yann)* ‘(Yann) est guéri’.

Cette définition rend compte du fait qu’on ne peut pas employer **AESAATI.1a** pour dire que ‘X devient moins malade’ (c’est-à-dire pour dire que son état de santé s’améliore) si on pense que ‘X ne deviendra pas non malade’, ou autrement dit si on ne pense pas que X guérira complètement, comme le montre le caractère incorrect de (13)a, par opposition à (13)b :

- (13) a. **Yann a zo éc’h aesaat met ne vo ket yac’h anezhoñ*. ‘Yann est en train de guérir mais il ne sera pas en bonne santé.’
b. *Àr wellaat eh a da Yann met ne vo ket jamez yac’h tre anezhoñ*. ‘Yann va de mieux en mieux mais il ne sera jamais complètement en bonne santé.’

Cette définition reflète la façon dont **AESAATI.1a** se combine avec la négation : un individu qui ‘ne cesse pas d’être malade’ est bien un individu qui ‘ne guérit pas’.

AESAATI.1b

I. La définition de AESAATI.1b

La définition de **AESAATI.1b** est la suivante :

‘(Lodenn-g)korv X ur boud bev a aesa’ ‘la (partie du) corps X d’un être vivant guérit’.

‘(Lodenn-g)korv X ur boud bev a arsav a vout² un droug**III.1** pe un droug**V**’ ‘la (partie du) corps X d’un être vivant cesse d’avoir un mal-affection ou un mal-lésion’.

II. La structure actancielle de AESAATI.1b

La SIT(**aesaatI.1b**) a l’être animé, la partie du corps et le mal comme participants obligatoires. La partie du corps est exprimable dans le texte, comme on le voit dans les exemples (15)a-b ci-dessous, et est donc un ASém de ce verbe. L’être animé est un participant obligatoire à la SIT(**aesaatI.1b**) mais il n’est pas un ASém de ce verbe bien qu’il soit possible de dire (14) :

(14) *Fonnapl eh aesay e droad dezhoñ*. lit. ‘Vite guérira à lui son pied.’ = ‘Son pied va vite guérir.’

Remarque. Il convient de préciser que l’expression *e droad dezhoñ* ne doit pas être comprise – comme en breton hors-vannetais – comme ‘son pied à lui’ ; en vannetais, ce renforcement du possesseur ne s’exprime jamais ainsi, mais toujours sous la forme *e droad-eñ* lit. ‘son pied-lui’. Une « pseudo-glose » en français serait ‘son pied va vite lui guérir’.

Nous avons ici affaire à un cas très spécial, celui de la montée syntaxique de l’ASyntP **I** (l’être animé) de l’ASyntP **I** (la partie du corps) de **AESAATI.1b**. Le trouble physiologique n’est pas exprimable et n’est donc pas un ASém de ce verbe.

III. Explications générales sur le lexème AESAATI.1b

Comme dit plus haut, je n'ai pas trouvé d'élément d'ILD entre ce lexème et AESAATI.1a, mais il n'est pas possible de réunir ces deux lexèmes en un seul. En effet, la définition de AESAATI.1a en 'arsav a vout klañvI.1a' 'cesser d'être malade' ne convient pas pour AESAATI.1b étant donné qu'un organe peut *aesaatI.1b* 'guérir' sans pour autant être *klañvI.1b* 'malade' :

(15) a. *Mah oa kignet ho penn 'veze lâret "Penn ar bouc'h a aesa fonnapl". [...] Ar ger-se 'veze lâret perak? Ho penn a aesa fonnapl'oc'h evit mad eo ar biz. 'Si ta tête était écorchée on disait La tête du bouc guérit vite ». [...] Pourquoi dit-on cela ? Ta tête guérit plus vite que ton doigt.'* JS

b. *Ma hoc'h eus troc'het ur biz, eñ 'arru da aesaat. 'Si tu t'es coupé un doigt, il finit par guérir.'* JS

On aurait pu envisager une définition unie par 'arsav a vout un drougIII.1 pe un drougV' 'cesser d'avoir un mal-affection ou un mal-lésion', définition convenant pour AESAATI.1b ; mais elle ne convient pas pour AESAATI.1a, car les phrases (16)a-b sont incorrectes :

(16) a. *???Un taol c'hontell am eus bet e ma c'hov, met me 'aesay fonnapl. 'J'ai reçu un coup de couteau au ventre, mais je vais vite guérir.'*

b. *???Torret em eus div gestenn, met me 'aesay fonnapl. 'Je me suis cassé deux côtes, mais je vais vite guérir.'*

Et pourtant quand on a une blessure ou une fracture, on a un *drougV* 'mal-lésion'. Là encore, l'impossibilité de dire (16)a-b exclue l'adoption de la définition unie envisagée. Il faut donc se résoudre à scinder AESAATI.1* et à accepter l'existence, en plus du lexème AESAATI.1a vu plus haut, d'un lexème AESAATI.1b.

IV. Justification de la définition de AESAATI.1b

La définition de AESAATI.1b est très différente de celle du lexème AESAATI.1a vu précédemment. Elle ne peut pas s'en faire, de façon parallèle, en *'arsav a vout klañvI.2b' 'cesser d'être malade' car on peut dire d'une partie du corps qu'elle *aesaI.1b* même si elle n'est pas *klañvI.2b*. La phrase (17)a, par exemple, est correcte alors qu'il n'y est question nulle part du fait que la partie du corps serait *klañvI.2b* 'malade', et qu'on ne peut d'ailleurs pas dire d'une main cassée qu'elle serait *klañvI.2b*, comme on voit en (17)b :

(17) a. *Torret e oa man dorn, met ema é aesaat a nebeudigoù. 'Ma main était cassée mais elle guérit petit-à-petit.'*

b. **« Klañv eo man dorn. » « Petra 'zo getoñ ? » « Torret eo. » ' Ma main est malade. » Qu'est-ce qu'elle a ? » Elle est cassée. »'*

1.1.1.3 Le lexème AESAATI.2

I. Définition de AESAATI.2

La définition de AESAATI.2 est la suivante :

‘Droug^{III.1/IV/V} X (ar boud bev Y) a aesa’ ‘Le mal-affection/affection + douleur/lésion X (de l’être vivant Y) guérit’.

‘An droug^{III.1/IV/V} X ‘Le mal X’

a arsav (**littér** evit ar boud bev Y) ‘cesse (**littér** pour l’être vivant Y).’

Nous en avons un exemple d’emploi dans les phrases suivantes :

- (18) a. *Aesaet eo e c’harad dezhoñ.* lit. ‘Guéri est sa jambée à.lui.’ = ‘Son affection de la jambe est guérie.’ JS
b. *‘Vo ret dezhoñ aesaat evel mad eo daet.* lit. ‘Sera nécessaire à.lui guérir comme que est venu.’ = ‘Il lui faudra guérir comme il est venu.’ [À propos d’un panaris] JS
c. *E-korv tri deiz ‘h oa aesaet d’he loskadur.* lit. ‘En trois jour était guéri à sa.à.elle brûlure.’ = ‘En trois jours, sa brûlure avait guéri.’ JMh

II. Explications générales et structure actancielle de AESAATI.2

AESAATI.2 a un ASém évident, le trouble physiologique X. En effet, si, en pensant à la situation extralinguistique dénotée par AESAATI.2, il n’est pas question de mal, d’affection, de maladie, il ne s’agit plus d’une situation : nous avons affaire à une absurdité. Ce participant n’est pas un participant constant, mais un participant variable ; en effet, le mal en question peut revêtir toute sorte de formes : il peut s’agir d’une blessure, d’un mal ou d’une maladie, et ce mal ou cette maladie peuvent s’appeler *arum* ‘rhume’, *droug-kov* ‘mal de ventre’, *malatouch* ‘cancer’, *ruzell* ‘rougeole’, etc.

AESAATI.2 est AntiFact_0 ([N-‘droug^{III.1/IV/V}’ ‘mal-affection/douleur + affection/lésion’]), de sens ‘le mal réalise le contraire de « l’objectif inhérent » du mal’, cet objectif étant que le corps de l’être vivant fonctionne mal et que l’être vivant meure. C’est aussi un FinFunc_0 ([N-‘droug’]), de sens ‘[an droug]’ a arsav a vout’ ‘[le mal] cesse d’être’ = ‘[an droug] a gomañs na vout’ ‘[le mal] commence à ne pas être’.

Le raisonnement ayant amené à dire que le médicament n’est pas un participant à $\text{SIT}(\text{aesaatI.1a})$ – et donc n’est pas un ASém de cette lexie – est valable également pour AESAATI.2.

L’être vivant atteint du trouble est un participant obligatoire à la $\text{SIT}(\text{aesaatI.2})$, au nom du principe d’héritage des participants obligatoires (voir [III-2](#)) : la $\text{SIT}(\text{[N-‘droug^{III.1/IV/V}’]})$ ayant l’être vivant comme participant obligatoire et le mal^{III.1/IV/V} étant un participant obligatoire à la $\text{SIT}(\text{aesaatI.2})$, l’être vivant est un participant obligatoire à la $\text{SIT}(\text{aesaatI.2})$. Ce participant obligatoire correspond-il ou non à un ASém de AESAATI.2 ? C’est une question à laquelle je ne peux pas apporter une réponse satisfaisante. Je vais ci-dessous exposer les données du problème, puis j’exposerai le problème théorique auquel j’ai à faire face dans ma tentative de description et je dirai quelle solution m’a semblé la meilleure.

1) Exposé des données du problème

L'être vivant peut être exprimé en lien de dépendance syntaxique avec le verbe *aesaatI.2* dans deux cas de figure différents, illustrés par les phrases (19)a-b ci-dessous :

(19) a. *Met an dra-mañ a aesayI.2 dezhoñ.* lit. 'Mais la chose-ci guérira à.lui.' = 'Mais [le fait d'avoir ar beroù et des croûtes sur la tête] guérira.' JS

b. **littér** *Kerh é peah ha bes éseitI.2 a te zroug. Ha deit er voéz de vout iah, én ér sé memb.* 'Va en paix et sois guérie de ton mal. Et voilà la femme de recouvrer la santé, exactement à cette heure-là.' AVIE

Ces deux exemples méritent chacun des explications, que je vais donner ci-dessous.

a) Description de l'être vivant dans la phrase (19)a

On constate que dans cette phrase ainsi que dans les phrases (20)a-b ci-dessous que le nom dénotant l'être vivant et celui dénotant le trouble physiologique sont exprimés en lien de dépendance syntaxique avec le verbe AESAATI.2 :

(20) a. *Lakaet eo en he fenn dezhi penaos 'h oa aesaetI.2 he droug-bouzelloù dezhi amañ.* lit. 'Mis est dans sa tête à.elle que était guéri son mal-ventre à.elle ici.' = 'Elle s'était mis dans la tête que son mal de ventre avait guéri ici.' JMh

b. *Ha kentéh é arsaù er goed a ridek hag é houér én hé horv é ma guelleit[= aesaatI.2] hé droug dehi.* lit. 'Et aussitôt arrête le sang de couler et elle.sait dans son.à.elle corps est guéri son mal à.elle.' = 'Et aussitôt le sang arrête de couler et elle sait dans son corps que son mal a guéri.' Oliéro, AVIE

Exactement comme dans le cas de AESAATI.1b que nous venons de voir, nous avons affaire dans les phrases (20)a-b à une montée syntaxique de l'ASyntP I du nom dénotant le mal, c'est-à-dire du nom dénotant l'être vivant. Dans la phrase (20)a par exemple, l'ASynt I de *droug-bouzelloù* 'mal de ventre', la femme atteinte du mal de ventre, devient ASyntP II de AESAATI.2, mais on n'y voit pas pour autant un ASém de ce verbe.

b) Description de l'être vivant dans la phrase (19)b

Nous avons dans les phrases (21)a-b le même emploi de *aesaat* que dans la phrase (19)b :

(21) a. *Yann a yay da gavout ar medisinour evit aesaatI.2 doc'h ar grip.* 'Yann ira voir le médecin pour guérir de la grippe.'

b. *Eit guellat[= aesaatI.2] doh er rideréz, frotet hou piz (...).* lit. 'Pour guérir à la tourniole, frottez votre doigt (...). = 'Pour guérir de la tourniole, (...).' PBHV

c. *Yann a aesay ag ar sida.* 'Yann guérira du sida.'

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, AESAAT en (21)a-c n'a pas le sens 'aesaatI.1a' = 'arsav a vout klañvI.1a' 'cesser d'être malade' : *'Yann a yay da gavout ar medisinour evit arsav a vout klañvI.1a a-gaoz d'ar grip' 'Jean ira consulter le médecin pour cesser d'être malade à cause de la grippe'. Je vais donner ci-dessous les deux raisons m'amenant à émettre cette hypothèse.

1) Quel est le statut de *sida* dans la phrase (21)c ? Le verbe AESAATI.1a (*Yann a aesay fonnapl* 'Yann

guérira vite’) a un seul ASém, l’être vivant malade (voir plus haut [VII-1.1.1.2.1](#)). Or il est ici impossible de voir dans *sida* ‘sida’ un circonstant.

On pourrait alors envisager de voir dans la maladie un ASém de AESAATI.1a, son ASém 2 ; la SSém correspondant à la phrase (21)c serait alors la suivante :

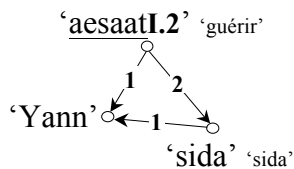


Figure 72. SSém (partielle) hypothésée de la phrase (21)c

Mais ceci est exclu pour deux raisons.

a) La première est qu’on peut aussi dire *aesaat doc’h ar c’hal* ‘guérir de la gale’ alors qu’on ne peut pas dire qu’on *aesaI.1a* ‘guérit’ quand on cesse d’avoir la gale. Remarquons que ceci est également vrai en français : on peut dire par exemple qu’on va guérir de ses blessures, comme en (22)a, mais on ne peut pas dire qu’on va guérir quand on va cesser d’avoir des blessures ; on voit en effet que la phrase (22)b est incorrecte ; on dit qu’on va se rétablir :

(22) a. *Il va guérir de ses nombreuses blessures.*

b. *??Il a de nombreuses blessures mais il va guérir.*

Si on avait le même lexème GUÉRIR dans ces deux exemples, la phrase (22)b devrait être correcte.

b) La seconde raison nécessite une plus longue explication. Étant donné que l’expression *bout klañvI.1b* être malade [*get* lit. ‘avec’ = ‘de’ ART ~] est la valeur de la FL $OP_{er_1}(grip)$ (*bout klañvI.1b get ar sida* ‘être malade du sida’ ; voir [V-1.1.1.2](#)), on peut voir dans le verbe *aesaat (doc’h ar sida)* ‘guérir (du sida)’ un élément de la valeur de la FL $FinOP_{er_1}$ de SIDA. *Aesaat (doc’h ar sida)* serait donc un verbe de sens contingent ‘arsav (a vout ar sida)’ ‘cesser (d’avoir le sida)’. Cependant, la décomposition du sens de la phrase (21)c en ‘Yann a arsav a vout ar sida’ ‘Yann cesse d’avoir le sida’ ne me semble pas pouvoir être donnée comme dans la SSém ci-dessous :

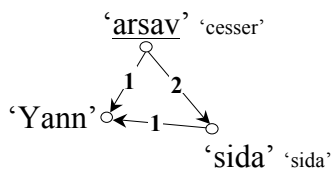


Figure 73. SSém (partielle) hypothésée correspondant au sens ‘Yann a arsav bout ar sida’ ‘Yann cesse d’avoir le sida’

Cette SSém est incorrecte ; en effet, la RelSém liant ‘sida’ ‘sida’ à ‘arsav’ ‘cesser’ est la RelSém 2 ;

mais ceci signifierait que *‘Yann a arsav ar sida’ ‘Yann cesse le sida’ ou encore ‘Yann a arsav ar fed bout ar sida’ ‘Yann cesse le fait d’avoir le sida’ – rappelons-nous que la définition des noms dénotant des maladies contient la composante ‘ar fed bout ar c’hleñved-se’ ‘le fait d’avoir cette maladie’ (IV-2.1) – ce qui me semble absurde. Le sens de la phrase (21)c me semble devoir être donné comme dans la SSém apparaissant dans la Figure 74 ; c’est le fait d’avoir la grippe qui cesse et ce fait a comme argument ‘Yann’ :

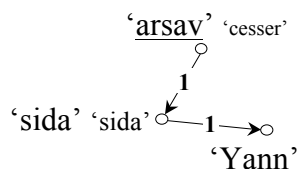


Figure 74. SSém (partielle) correspondant au sens ‘Yann a arsav bout ar sida’ ‘Yann cesse d’avoir le sida’

2) On constate qu’en breton populaire, les locuteurs n’acceptent pas la phrase (21)c (*Yann a aesay doc’h ar sida* ‘Yann guérira du sida’) si on la leur soumet, alors que (21)a (*evit aesaat doc’h ar sida* ‘pour guérir du sida’) ne leur pose aucun problème et qu’ils l’expriment spontanément ; on voit en (21)b un exemple du même type, semi-littéraire (il s’agit d’un proverbe). Les locuteurs acceptent l’expression *aesaat doc’h ar sida* ‘guérir du sida’ uniquement si le nom de l’être vivant affecté n’est pas exprimé en lien syntaxique avec le verbe *aesaat*. Ceci amène à penser que l’être vivant malade n’est pas un ASém de cette acception du vocable AESAAT, en breton populaire, et que par conséquent on n’a pas le lexème AESAATI.1a dans les phrases (21)a-c.

En breton littéraire, par contre, la construction N-‘boud bev’ *a aesa doc’h* <a> + N-‘kleñvedI.1’ ‘N-‘être vivant’ guérit de N-‘maladie’, dont nous avons vu un exemple en (19)b, est considérée comme correcte.

Le lexème du vocable AESAAT qui apparaît dans les phrases (21)a-b, ainsi que (21)c en breton littéraire, est donc, je pense, AESAATI.2 (*An droug a aesa* ‘Le mal guérit’) : *Evit aesaat doc’h ar sida* ‘pour guérir du sida’ signifie ‘evit mah aesayI.2 ar sida’ ‘pour que le sida guérisse’ et la phrase (21)c (*Yann a aesay ag ar sida* ‘Yann guérira du sida’) signifie, propositionnellement, ‘le sida qui affecte Yann guérira’.

Il faut donc traiter différemment ce verbe selon que nous avons affaire au breton populaire ou au breton littéraire (qui fonctionne ici comme le français). C’est ce qui explique que j’ai donné dans la définition, plus haut, l’ASém ‘être vivant Y’, précédé de la mention **littér** ‘littéraire’, entre parenthèses : cet ASém de AESAATI.2 n’existe qu’en breton littéraire. La description des lexèmes causatifs AESAATI.1b (VII-1.1.2.1.1.2) et AESAATI.2b (VII-1.1.2.1.2.2) étant basée sur celle de

AESAATI.2, nous retrouverons la même différence entre breton populaire et breton littéraire.

En breton littéraire, les SSém, SSyntP et SSyntS de la phrase (21)c sont les suivantes :

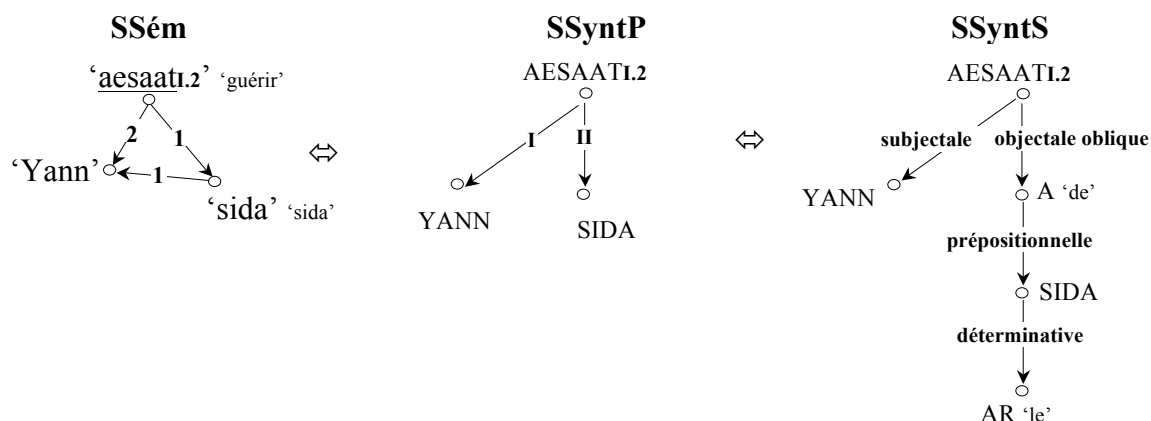


Figure 75. Les SSém, SSyntP et SSyntS partielles de la phrase (21)c (breton littéraire)

On constate entre la SSém et la SSyntP de la phrase (21)c un jeu des actants : l'ASém₁ de 'aesaati.2', qui est 'sida' 'sida', correspond à l'ASyntP_{II} de AESAATI.1a ; et l'ASém₂, 'Yann', en devient l'ASyntP_I, puis le sujet syntaxique au niveau SyntS.

AESAATI.2 a un double régime. En breton littéraire, la FP de AESAATI.2 est 'an droug_{III.1/IV/V} aesaI.2 d'ar boud bev Y' 'le mal-affection/douleur + affection/lésion X guérit à l'être vivant Y' :

Régime 1		Régime 2	
X ↔ I	Y ↔ II	Y ↔ I	X ↔ II
1. N	-	1. N	obligatoire 1. a 'de', ?doc'h 'à' ART N

$C_{I.1}$ = *Ar grip a aesa anezhoñ e-unan* 'La grippe guérit toute seule'
 $C_{I.1} + C_{II.1}$ = *Mari a aesay ag ar sida* 'Marie guérira du sida'

Tableau 13. Régime du verbe AESAATI.2 'guérir' en breton littéraire

En breton populaire, l'être vivant ne correspond pas à un ASém de AESAATI.2. Néanmoins, l'ASém₁, le mal, peut être exprimé en tant qu'ASyntP_{II}, comme en breton littéraire, comme dans la phrase (23)a :

- (23) a. *Sant-Drein a veze pedet evit aesaati.2 doc'h an droug-bouzelloù.* lit. 'Saint Adrien était prié pour guérir à le mal-ventre.' = 'On priait saint Adrien pour guérir du mal de ventre.' JMh
 b. *(Yann a yav da gavout ar medisinour) evit aesaati.2 doc'h ar grip.* '(Yann ira consulter le médecin pour) guérir de la grippe.'

À fin de comparaison avec la phrase (21)c, je donne ci-dessous les SSém, SSyntP et SSyntS d'une partie de la phrase (23)b, qui elle est correcte en breton populaire :

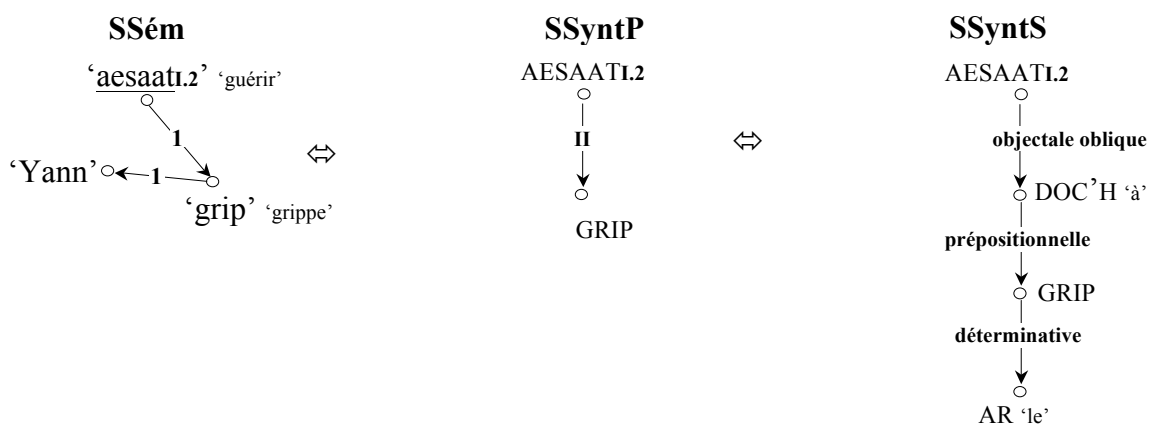


Figure 76. Les SSém, SSyntP et SSyntS partielles de la phrase (23)b

Le SR de AESAATI.2 en breton populaire est bien sûr différent, mais on a également un double régime :

<p>Régime 1</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;">X ⇔ I</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;">I. N</td> </tr> </table> <p>$C_{I,1}$ = <i>Ar grip a aesa anezhoñ e-unan</i> 'La grippe guérit toute seule'</p>	X ⇔ I	I. N	<p>Régime 2</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;">X ⇔ II</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;">obligatoire 1. <i>doc'h 'à', 'a 'de' ART N</i></td> </tr> </table> <p>$C_{I,1} + C_{II,1}$ = <i>Evit aesaat doc'h ar sida ema ret (...)</i> 'Pour guérir du sida, il faut (...)</p>	X ⇔ II	obligatoire 1. <i>doc'h 'à', 'a 'de' ART N</i>
X ⇔ I					
I. N					
X ⇔ II					
obligatoire 1. <i>doc'h 'à', 'a 'de' ART N</i>					

Tableau 14. Régime du verbe AESAATI.2 'guérir' en breton populaire

Ce phénomène d'inversion des actants, en breton littéraire, ou cette diathèse non triviale (correspondance de l'ASém I à l'ASyntP II et absence d'ASyntP I) en breton populaire, peut s'expliquer par la raison suivante. On constate qu'il y a deux modes d'expression du sens 'le mal guérit', selon que le mal en question est une « vraie maladie » ou non. La phrase (24)a est idiomatique tandis que les deux suivantes sont incorrectes :

- (24) a. *E arum <Arum Yann> a aesay.* 'Son rhume <Le rhume de Yann> guérira.'
 b. *??E c'hríp <??Grip Yann> a aesay.* 'Sa grippe <La grippe de Yann> guérira.'
 c. **E vrec'h <*Brec'h Yann> a aesay.* 'Sa variole <La variole de Yann> guérira.'

Remarque. La phrase (24)b semble moins incorrecte que (24)c. Il est peut-être toléré, dans le cadre d'un discours un peu relâché, de parler de *e c'hríp* 'sa grippe' pour parler de l'épisode grippal d'un individu ; cette tolérance ne semble pas s'étendre pas à *brec'h* 'variole' ni aux autres lexèmes dénotant des « vraies maladies ». (Voir IV-2.1).

Comme vu en IV-2.1, un rhume n'est pas considéré par les locuteurs comme une maladie, contrairement à la rougeole et à la variole. Les phrases (24)b-c sont incorrectes parce qu'en breton – ainsi qu'en français – les noms de « vraies maladies » ne peuvent pas, d'une part, être déterminés au moyen d'un adjectif possessif et d'autre part avoir un complément adnominal subjectif qui serait un nom dénotant un être vivant. Autrement dit, la RelSyntS donnée en (25)a, correspondant par

exemple au syntagme **Sida Yann* ‘Le sida de Yann’, est incorrecte en breton et celle qui est donnée en (25)b l’est également en français :

(25) a. *L_[nom de maladie]—**compl-adnom-subj**→N ‘être vivant’

b. *L_[nom de maladie]—**compl-adnom-subj**→**de-prép**→N ‘être vivant’

Cette agrammaticalité est sans doute due au fait qu’une « vraie maladie », c’est-à-dire une affection transmissible, est considérée comme un phénomène global – il n’y a qu’un seul sida sur Terre, on ne peut pas dire **ar ruzelloù* ‘les rougeoles’ – touchant un individu mais qui ne peut pas « appartenir » à cet individu ; à l’inverse, une affection de type bronchite, appendicite, mal de dos, etc. n’est pas un phénomène global qui pourrait atteindre un individu, c’est quelque chose d’individuel. On peut envisager l’éradication de ces phénomènes globaux que sont la rougeole, le sida et les « vraies maladies » en général, mais ceci est impossible dans le cas des *drougoù*^{III.1} ‘maux-affections’ qui ne sont pas des maladies ; un simple *droug*^{III.1} ‘mal-affection’ est un phénomène individuel et peut donc « appartenir » à un individu :

(26) a. *La rougeole <la grippe, le sida, ...> va bientôt être éradiquée.*

b. **Le cancer du colon <l’appendicite, le mal de dos, le diabète, ...> va bientôt être éradiqué.*

Dans le cas de ces « vraies maladies » donc, la SSém donnée en (27)a ci-dessous ne peut pas être exprimée par la SSyntP (27)b :

(27) a. ‘Yann←I—ruzell ‘rougeole’←I—aesaatI.2’ ‘guérir’

b. *YANN←I—RUZELL←I—AESAAI.2

Mon hypothèse est que la seule façon d’exprimer une SSém du type de celle qu’on a en (27)a est de procéder au jeu d’actants décrit plus haut dans le Tableau 13 et le Tableau 14.

Le régime 1 s’applique dans le cas où l’ASém 1 peut correspondre à l’ASyntP I, c’est-à-dire quand L(‘X’) dénote un trouble physiologique « non-maladie » comme en (28)a, ou une maladie employée de façon générique comme en (28)b :

(28) a. *E arum a aesayI.2.* ‘Son rhume guérira.’

b. *Ar grip a aesalI.2 anezhoñ e-unan.* ‘La grippe guérit toute seule.’

La correspondance SSém ⇔ SSyntP ⇔ SSyntS est alors triviale.

Nous avons des exemples d’application du régime 1 dans les phrases ci-dessous :

(29) a. *Ma zad ‘doa bet unan a sort-se ‘barzh en e c’hoûg. Ha eñ ‘lâre « Penaos ema-eñ bremañ ? Aesaet eo ? » Met ‘h oa bet c’hwec’h miz éc’h aesaatI.2.* ‘Mon père en avait eu un [panaris] à la gorge. Et il disait Comment est-il maintenant ? Il est guéri ? » Mais il avait mis six mois à guérir.’ JS

b. *E-koro tri deiz ‘h oa aesaetI.2 d’he loskadur.* lit. ‘En trois jours, [c]était guéri à sa brûlure.’ = ‘En trois jours, sa brûlure avait guéri.’ JMh

c. *Aet ‘oan d’an ospital, fracture du sternum et enfoncement du thorax. Met aesaetI.2 ‘deus! ‘J’étais allé à l’hôpital, fracture du sternum et enfoncement du thorax. Mais ça a guéri !’ SV*

d. *He grip 'zo aesaetI.2 dezhi?* lit. 'Sa grippe est guérie à.elle ?' = 'Sa grippe est guérie ?' JS

Dans les phrases (29)a-c ci-dessus, il est question du mal « non-maladie » d'un individu particulier. Comme vu en [IV-2.1](#), le français tolère les expressions *sa grippe*, *la rougeole de Jean*, mais beaucoup moins *son sida*, *la variole de Pierre*. En breton, cette tolérance semble encore moindre : on ne peut pas dire **ma brec'h* 'ma variole', **e ruzell* 'e rougeole', **sida Mari* 'le sida de Marie' ; le mot GRIP, comme dans *he grip* 'sa grippe (à elle)' comme en (29)d fait peut-être exception – peut-être sous l'influence du français. Les exemples tel (29)d, manifestant la SSyntS donnée en (30) sont extrêmement rares et doivent sans doute être considérés comme marginaux :

(30) $^{??}[N\text{-}'\text{boud bev}' \text{'être vivant'}] \leftarrow \text{déterm} - [N\text{-}'\text{kleñvedI.1}' \text{'maladie'}] \leftarrow \text{subj} - \text{AESAAATI.2}$

Une question reste posée. La RConcept donnée ci-dessous en (31)a s'exprime en breton littéraire comme en (31)b :

(31) a. *Ema ar sida get Yann. Monet a ra gwell get Yann. Ne vo ket ken ar sida get Yann.*» 'Yann a le sida. Yann va mieux. Yann n'aura plus le sida.'

b. *Yann a aesay ag ar sida.* 'Yann guérira du sida.'

Mais nous avons vu que les locuteurs du breton populaire n'acceptent pas cette phrase. La RConcept (31)a correspond en breton populaire à une SSém différente, donnée partiellement en (32)a ci-dessous ; à cette SSém correspond par exemple la phrase (32)b :

(32) a. $\text{'Yann} \leftarrow \text{I} - \text{'aesaatI.1a}' \text{'guérir'}$

b. *(Yann en deus serret ar sida met) eñ 'aesayI.1a.* '(Yann a attrapé le sida mais) il va guérir.'

On peut noter que le jeu d'actants auquel il a été fait allusion plus haut n'est pas l'apanage de l'expression de AESAAATI.2. Considérons la phrase suivante :

(33) *Yann en deus serret ar sida.* 'Yann a attrapé le sida.'

La SSém de cette phrase n'est pas $\text{'Yann} \leftarrow \text{I} - \text{komañs}' \text{'commencer'} - \text{2} \rightarrow \text{sida}' \text{'sida}'$ car on ne voit pas ce que pourrait signifier $\text{'Yann commence le sida}'$ ou $\text{'Yann commence le fait d'avoir le sida}'$, mais $\text{'Yann} \leftarrow \text{I} - \text{sida} \leftarrow \text{I} - \text{komañs}' \text{'commencer'}$, c'est-à-dire que 'le fait pour Yann d'avoir le sida commence'. Mais pour les raisons qui ont été données ci-dessus, cette SSém ne peut pas être lexicalisé en **Le sida de Yann (commence)* et ne peut donc se faire qu'en procédant à ce jeu d'actants : dans la phrase (33) l'ASém I de *sida*, 'Yann', correspond au niveau SyntP à l'ASyntP I du verbe exprimant le sens 'komañs', à savoir SERRIÑ 'attraper', reléguant l'ASém I de ce sens (= *sida*) au rang d'ASyntP II du verbe.

Pour conclure avec ces explications générales, notons deux choses.

Tout d'abord, l'expression des « maux » simples, des « non-maladies », en tant que sujet syntaxique de AESAAATI.2 est obligatoire dans le cas d'une situation où le participant 'être vivant' a un mal qui ne le rend pas malade :

(34) a. **Droug-penn am eus, met me 'aesayI.1a* 'J'ai mal à la tête, mais je vais guérir'

b. *'M eus droug-penn, met an dra-se a aesayI.2* 'J'ai mal à la tête, mais ça va guérir.' JS

D'autre part, il semble que le breton prenne en compte tous les « maux », par exemple les verrues en (35)a alors que le français est plus restrictif ; plutôt que (35)b, un francophone dira (35)c :

(35) a. *Met goude ma 'doa aesaetI.2 ar gwenadennoù-se get ar louzoù 'doa roet ar pharmacien dezhoñ, 'h oa c'hoazh daet re 'rall a-kostez.* 'Mais après que les verrues avaient guéri grâce aux médicaments que le *pharmacien* lui avait donnés, il en était venu d'autres à côté.' JS

b. *??Mes verrues ont guéri.*

c. *Mes verrues ont disparu <Je n'ai plus de verrues>.*

2) Exposé du problème théorique

Dans ce qui vient dit plus haut, nous avons deux façons de considérer l'être vivant en relation avec le verbe AESAATI.2 : il n'est pas considéré comme un ASém dans la phrase (19)a (*Met an dra-mañ a aesayI.2 dezhoñ.* lit. 'Mais la chose-ci guérira à.lui.' = 'Mais [le fait d'avoir *ar beroù* et des croûtes sur la tête] guérira.'). Il l'est dans la phrase (19)b (*Kerh é peah ha bes éseitI.2 a te zroug.* 'Va en paix et sois guérie de ton mal.'). Ceci est problématique. Pour résoudre cette difficulté dans la description de ce verbe, une recherche supplémentaire serait nécessaire.

1.1.2 Les lexèmes transitifs

Ce groupe rassemble deux sous-groupes de lexèmes, selon qu'il s'agit de lexèmes implicatifs, le groupe AESAATII, ou non, le groupe AESAATIII.

Remarque. On appelle implicatif un verbe transitif qui, employé au passé composé, implique que l'état visé par l'action sur Y décrite par le verbe a été atteint (Kahane et Mel'čuk 2006 : 12). Ainsi, l'énoncé *Ar medisinour en deus aesaetII.2a din* 'Le médecin m'a guéri' implique que l'état visé par l'action du médecin sur moi (ma guérison) est atteint. Par contre, dans *Ar medisinour en deus ma soagnet* 'Le médecin m'a soigné', il n'est pas sûr que l'état visé, le même que précédemment, ait été atteint : je suis peut-être toujours malade.

C'est du groupe AESAATII, de loin le plus important, qu'il sera d'abord question, puis je donnerai une courte description des deux lexèmes du groupe AESAATIII.

1.1.2.1 Le groupe AESAATII

Nous venons de voir qu'il existe trois lexèmes AESAAT intransitifs (*Yann a aesaI.1a* 'Yann guérit', *Brec'h Yann a aesaI.1b* 'Le bras de Yann guérit', *An droug a aesaI.2* 'Le mal guérit'). Ces trois lexèmes sont susceptibles de faire l'objet d'une causation : 'un dra bennak a zo kaoz da Yann <da vrec'h Yann, d'an droug> da aesaat' lit. 'quelque chose est cause à Yann <au bras de Yann, au mal> de guérir' = 'quelque chose cause la guérison de Yann <du bras de Yann, du mal>'. Ce '(bout) kaoz' lit. '(être) cause' est ambigu : il peut s'agir de la causation1 ou de la causation2 (Kahane et Mel'čuk 2006). Dans le premier cas, il s'agit de la causation non agentive : l'ASém 1 de 'kaoz1' peut être un fait comme en

(36)a ou une entité – (36)b :

(36) a. *Ar pezh en deus graet aze a zo kaoz1 din bout trist.* lit. 'Ce que il.a fait là est cause à.moi être triste.' = 'Ce qu'il a fait là est la cause de ma tristesse.'

b. *Ar c'hamion pouanner-se 'zo kaoz1 mah en deus torret ar pont.* lit. 'Le camion lourd-là est cause qu'a se.cassé le pont.' = 'Ce lourd camion a causé l'écroulement du pont.'

Dans le second, il est question de causation agentive : le causateur, le plus souvent un individu ou du moins un être doué de volonté, agit sur quelque chose dans un certain but, et son action cause1 un effet sur ce quelque chose. Nous en avons un exemple d'emploi dans la phrase suivante :

(37) *O'Konnel e oè bet kauz2 ma chanjas ker braù en treu.* lit. 'O'Connell était été cause que changea si bien les choses.' = 'C'est O'Connell qui causa ce changement si bénéfique.' HIIL

En (37), il faut comprendre que O'Connell a agi, volontairement, sur « les choses » (la politique britannique en Irlande), et que son action a causé1 un changement dans cette politique.

En combinant les trois lexèmes intransitifs vus précédemment avec les deux types de causation 'kaoz1' et 'kaoz2', nous obtenons logiquement six lexèmes causatifs potentiels :

AESAAT#1* 'X a gaoz1 mah aesaI.1a (d')ar boud bev Y' 'X cause1 que l'être vivant Y guéritI.1a' : *Aer ar menezioù a aesa d'an dud pousiv.* 'L'air de la montagne guérit les tuberculeux.'

AESAAT#2* 'X a gaoz1 mah aesaI.1b (d')ar (lodenn-g)c'horv Y' 'X cause1 que la (partie du) corps Y guéritI.1b' : *An dour-mor a aesa d'an divhar klañv.* 'L'eau de mer guérit les jambes malades.'

AESAAT#3* 'X a gaoz1 mah aesaI.2 (d')an droug Y' 'X cause1 que le mal Y guéritI.2' : *An dourenn ag ar blantenn-se a aesa d'ar gwenad.* 'Le jus de cette plante guérit les verrues.'

AESAAT#4* 'an den X a gaoz2 mah aesaI.1a (d')ar boud bev Y get ar moaien Z' 'la personne X cause2 que l'être vivant Y guéritI.1a grâce au moyen Z' : *Ar vedisinerion o deus aesaet da Yann.* 'Les médecins ont guéri Yann.'

AESAAT#5* 'an den X a gaoz2 mah aesaI.1b (d')ar (lodenn-g)c'horv Y' 'la personne X cause2 que la (partie du) corps Y guéritI.1b grâce au moyen Z' : *Ar vedisinerion o deus aesaet d'e c'har.* 'Les médecins ont guéri sa jambe.'

AESAAT#6* 'an den X a gaoz2 mah aesaI.2 (d')an droug Y get ar moaien Z' 'la personne X cause2 que le trouble physiologique Y guéritI.2 grâce au moyen Z' : *Ar vedisinerion o deus aesaet d'e gañser.* 'Les médecins ont guéri son cancer.'²⁶

On peut noter que comme dans le cas des lexèmes intransitifs (non causatifs), le choix existe aussi entre les conjugaisons personnelle et impersonnelle (voir [VII-1.2.1](#)).

²⁶ Les verbes KAOZIÑ1* 'causer1' et KAOZIÑ2* 'causer2' n'existent pas en breton. On a le sémantème 'kaoz1' dans le nom KAOZI (*Met Petra 'zo kaoz ma 'd eus ket daet melchon amañ, ha e-kreiz ar park bout 'zo?* lit. 'Mais quoi est cause que n'est pas venu trèfle ici ?' = 'Comment se fait-il que le trèfle n'ait pas poussé ici ? JS), et nous avons vu en (37) un exemple d'emploi du nom KAOZ2 contenant le sémantème 'kaoz2' (causation agentive). Je me permets d'employer les verbes KAOZIÑ1* 'causer1' et KAOZIÑ2* 'causer2', sachant bien qu'il s'agit d'un métalangage bien commode en sémantique.

Certains lexèmes hypothésés ci-dessus peuvent être réunis (voir plus bas). Nous obtenons au bout du compte quatre lexèmes : AESAATII.1a (*Aer ar menezioù a aesa d'an dud* 'L'air de la montagne guérit les gens'), AESAATII.1b (*An dour-mor a aesa d'an droug* 'L'eau de mer guérit le mal'), AESAATII.2a (*Ar medisinour a aesa da (vrec'h) Yann* 'Le médecin guérit (le bras de) Yann' et AESAATII.2b (*Ar medisinour a aesa d'an droug* 'Le médecin guérit le mal'). Les deux premiers, que j'appellerai les causatifs1, mettent en jeu la causation non agentive ; les deux autres, les causatifs2, mettent en jeu la causation agentive.

Il convient de dire un mot sur les raisons qui justifient la distinction faite entre ces deux groupes. Même si théoriquement, il n'est pas impossible de réunir des emplois causatifs1 et des emplois causatifs2 en un seul lexème doté d'une définition « unie », dans la pratique les verbes causatifs1 et les verbes causatifs2 font toujours l'objet d'un traitement distinct car il est rare qu'ils puissent être réunis (Mel'čuk 2012 : 272 *et sq*). La question qui se pose est donc : « Peut-on, en ce qui concerne AESAAT, réunir les lexèmes causatifs1 et les lexèmes causatifs2 ? Cette réunion était envisageable car je n'ai pas trouvé d'ILD entre ces différents emplois ; mais il est possible qu'il en existe. Aucun élément n'oblige donc à réunir ou distinguer, mais il est conseillé en cas de doute de scinder plutôt que de réunir, car une réunion ultérieure de lexèmes sera plus aisée à opérer qu'une scission (Mel'čuk 2013b : 333).

Je considérerai qu'il y a deux groupes de lexèmes, l'un causatif1, l'autre causatif2. Il seront vus dans cet ordre, pour des raisons tenant au sémantisme des acceptions de AESAAT considérées ici (le sémantème 'kaoziñ2' 'causer2' est basé sur 'kaoziñ1' 'causer1') et ce en dépit du fait que de manière générale, les lexèmes causatifs1 sont beaucoup moins importants dans la langue que les lexèmes causatifs2. C'est un fait qu'en breton, alors que la phrase (38)a est normale, (38)b peut peut-être se dire mais de façon très majoritaire les locuteurs diront (38)c pour exprimer la RConcept correspondant au sens de (38)b-c, évitant ainsi d'avoir à employer un AESAAT causatif1 :

- (38) a. *Ar medisinour en deus aesaetII.2a deoc'h get an drammoù-mañ.* 'Le médecin t'a guéri avec ces médicaments.'
 b. *ʔAn drammoù-mañ a aesayII.1b deoc'h.* 'Ces médicaments te guériront.'
 c. *C'hwi 'aesayI.1a get an drammoù-mañ.* 'Tu guérirasI.1a avec ces médicaments.'

Ci-dessous, je parlerai d'abord des lexèmes du groupe AESAATII.1 (causatifs1) et ensuite de ceux du groupe AESAATII.2.(causatifs2).

1.1.2.1.1 Les lexèmes du groupe AESAATII.1

Ce groupe rassemble deux lexèmes, AESAATII.1a (*An dour mor a aesa d'an dud/d'an divhar klañv* 'L'eau de mer guérit les gens/les jambes malades') et AESAATII.1b (*An dour mor a aesa d'an droug* 'L'eau de mer guérit le mal'). Ils vont être décrits dans cet ordre ci-dessous.

I. Définition de AESAATII.1a

La définition de ce lexème est la suivante :

‘Un dra bennak X a aesa d’ar boud bev Y¹ pe da lodenn-gorv Y² ar boud bev Y¹’ ‘Quelque chose X guérit l’être vivant Y¹ ou la partie du corps Y² de l’être vivant Y¹’.

‘Un dra bennak X a gaoza1 mah ‘Quelque chose X cause1 que’

aesaI.1a ar boud bev Y¹ pe mah ‘l’être vivant Y¹ guéritI.1a ou que’

aesaI.1b lodenn-gorv Y² ar boud bev Y¹’ ‘la partie du corps Y² de l’être vivant Y¹ guéritI.1b’.

Nous en avons un exemple d’emploi dans la phrase suivante :

(39) *Soubenn ar person a aesaeII.1a an dud. Sorserezh e oa.* lit. ‘Soupe le recteur guérissait les gens. Sorcellerie était.’ = ‘La soupe du recteur guérissait les gens. C’était de la sorcellerie.’ JMH

II. La structure actancielle de AESAATII.1a

Il est envisageable de regrouper les emplois *aesaat#1** (*Aer ar menezioù a aesa d’an dud pousiv* ‘L’air de la montagne guérit les tuberculeux’), *aesaat#2** (*An dour-mor a aesa d’an divhar klañv* ‘L’eau de mer guérit les jambes malades’) en un seul lexème AESAATII.1a*.

La SIT de AESAATII.1a* aurait quatre participants obligatoires. Tout d’abord la cause de la guérison ; ce participant est forcément autre chose qu’une personne, un individu, une institution : ce peut être un fait (le fait de se promener, de faire du sport...) ou une entité non volitionnelle (le grand air, l’eau de mer, ...). Le mal est également un participant obligatoire : sans mal ou affection, il ne peut évidemment être question de guérir ; mais ce participant obligatoire n’est pas exprimable dans le texte, étant donné qu’il ne l’était déjà pas dans le cas des verbes non causatif AESAATI.1a et AESAATI.1b (voir plus haut [VI-1.1.2.1/2](#)).

Le mal n’est donc pas un ASém de AESAATII.1a*.

Les deux autres participants sont l’être vivant guéri et l’organe externe guéri. Ces deux participants peuvent sans doute être exprimés tous les deux en lien syntaxique avec AESAATII.1a* comme le montre la correction probable de la phrase (40) :

(40) *An dour-mor en deus aesaeII.1a e vrec’h dezhoñ.* lit. ‘L’air de la mer a guéri son bras à lui.’

L’individu est ici l’ASyntP I de BREC’H ‘bras’ monté syntaxiquement et devenu ASyntP III de AESAATII.1a* et au niveau SyntS objet oblique de ce verbe. Cette exprimabilité dans le texte étant due à une montée syntaxique, l’être vivant n’est pas ici considéré comme un ASém de AESAATII.1a*, et on peut donc dire que les ASém ‘être vivant’ et ‘partie du corps de l’être vivant’ correspondent à un seul ASém scindé.

Aucune ILD n’amenant à distinguer AESAAT#1* de AESAAT#2*, on peut réunir ces deux lexèmes

potentiels en un même lexème AESAATII.1a.

Le SR de ce verbe est le suivant :

Régime

X ↔ I	Y ↔ II
1. N	1. (da 'à') N

$C_{I,1} + C_{II,1} = An\ dour-mor\ a\ aesa\ (d')an\ dud\ pousiv$ 'L'eau de mer guérit les tuberculeux', *An dour-mor a aesa (d')an avu* 'L'eau de mer guérit le foie'

Tableau 15. Régime du lexème AESAATII.1a

III. Explications générales sur le lexème AESAATII.1a

Il me semble que chez les locuteurs natifs, la RConcept (41)a donne plutôt naissance à une SSém correspondant à la phrase (41)b, où apparaît le verbe AESAATI.1b, qu'à une SSém correspondant à la phrase (41)c où on a le verbe AESAATII.1a :

(41) Le bras de Yann est malade. Le bras de Yann sera en contact avec l'eau de mer. Le bras de Yann ne sera plus malade.»

b. *Brec'h Yann a aesayI.1b get an dour-mor.* lit. 'Le bras de Yann guérira avec l'eau de mer.'

c. ?*An dour-mor a aesayII.1a brec'h Yann.* 'L'eau de mer guérira le bras de Yann.'

Peut-être ceci est-il simplement dû à une raison d'ordre communicatif, l'être vivant (ou la partie du corps de l'être vivant) étant normalement plus mis en avant communicativement qu'une chose telle l'eau de mer. L'emploi du lexème AESAATII.1a me semble plus approprié dans les phrases où il n'est pas question du mal d'un individu particulier, mais d'un mal concernant une population en général, comme dans la phrase (39) (*Soubenn ar person a aesaeII.1a an dud. Sorserezh e oa.* La soupe du recteur guérissait les gens. C'était de la sorcellerie.) vue plus haut.

La même chose pourrait être dite à propos de AESAATI.1a (*Un den a aesa* 'Un individu guérit') et AESAATII.1a par rapport à la RConcept (42) :

(42) a. Yann est malade. Yann sera en contact avec l'eau de mer. Yann ne sera plus malade.»

b. *Yann a aesayI.1a get an dour-mor.* lit. 'Yann guérira avec l'eau de mer.'

c. ?*An dour-mor a aesayII.1a Yann.* 'L'eau de mer guérira Yann.'

Si cette impression était confirmée suite à l'examen d'un corpus plus important, il faudrait compléter les informations données plus haut dans le SR de AESAATII.1a.

Le verbe AESAATII.1a est un verbe causatif¹ ; sa définition contient donc nécessairement le sémantème 'kaoziñ¹' 'causer¹'.

1.1.2.1.1.2 Le lexème AESAATII.1b

I. Définition de AESAATII.1b

La définition de AESAATII.1b est la suivante :

‘Un dra bennak X a aesa an droug Y (**littér** en ur boud bev Z) ‘Quelque chose X guérit le mal Y (**littér** d’un être vivant Z)’.

‘Un dra bennak X a gaoz1 mah ‘Quelque chose X cause1 que’

aesa**I.2** an droug**III.1/IV/V** Y (**littér** en ur boud bev Z)’ ‘le mal-affection/affection + douleur/lésion Y (**littér** d’un être vivant Z) guérit**I.2**’.

Nous en avons un exemple d’emploi ci-dessous :

(43) *Dour Lourdes ‘aesa ket doc’h an droug-penn anezhoñ.* lit. ‘Eau Lourdes ‘guérit pas à le mal-tête lui.’ = ‘L’eau de Lourdes ne guérit pas le mal de tête.’ JMh

II. Structure actancielle de AESAATII.1b

Ce lexème est un causatif1 de l’acception AESAATI.2 (*An droug a aesa* ‘Le mal guérit’). Il y a trois participants obligatoires à la SIT de ce verbe, la cause, qui est exprimable dans le texte et constitue l’ASém1 ; le mal dont souffre l’être vivant, qui est également exprimable et correspond à l’ASém2 ; et enfin l’être vivant. Mais pour les mêmes raisons que celles vues en [VII-1.1.1.3](#) à propos du lexème AESAATI.2, l’être vivant n’est pas un ASém de AESAATII.1b en breton populaire, contrairement au breton littéraire, ce qui explique que je donne ici l’ASém Z ‘être vivant’, précédé de la mention **littér** ‘littéraire’, entre parenthèses.

III. Explications générales sur le lexème AESAATII.1b

L’ASyntS correspondant à l’ASyntP II (le mal) de AESAATII.1b peut théoriquement être régi de trois façons différentes :

- (44) a. *Ar louzoù-mañ a aesa ar paz.* lit. ‘Les herbes-ci guérit la toux.’ = ‘Ces herbes guérissent la toux.’
b. *Ar louzoù-mañ a aesa d’ar paz.* lit. ‘Les herbes-ci guérit à la toux.’ = ‘Ces herbes guérissent la toux.’
c. *Ar louzoù-mañ a aesa doc’h ar paz.* lit. ‘Les herbes-ci guérit à/contre la toux.’ = ‘Ces herbes guérissent de la toux.’ JS

Le régime direct – (44)a – et le régime en DA ‘à’ – (44)b – sont peu attestés dans mon corpus ; je n’en ai trouvé d’exemples que dans le corpus littéraire (et encore, il est possible que dans l’exemple (45)b, il s’agisse en réalité de l’acception AESAATII.2b ‘un individu guérit un mal’) :

- (45) a. *Me ouair é hès paud a lezeu e zou mat de uellad_[= ‘aesaatII.1b’] certæn clinhuedeu.* ‘Je sais qu’il y a beaucoup d’herbes qui sont bonnes pour guérir certaines maladies.’ MG
b. *Drammeu e vezè geti aveit ésat de zrougeu er horv.* lit. ‘Potions était avec.elle pour guérir à maux le corps.’ = ‘Elle avait des potions pour guérir les maux corporels.’ ARBO

En breton oral, les locuteurs n’aiment guère dire d’un mal particulier que « quelque chose aurait causé1 sa guérison ». Ils préfèrent dire que « ce mal a guéri**I.2** avec/grâce à quelque chose », ou que « quelqu’un vous guérit**II.2a** grâce à quelque chose », comme dans les deux exemples (46)a-b :

- (46) a. *Met goude ma ‘doa aesaet**I.2** ar gwenadennoù-se get ar louzoù ‘doa roet ar pharmacien dezhoñ, ‘h oa*

c'hoazh daet re 'rall a-kostez. 'Mais après que les verrues avaient guéri grâce aux médicaments que le pharmacien lui avait donnés, il en était venu d'autres à côté.' JS

b. *Pe veheoh clan guet en derhian tuêm, ha hui e grèd é vehai moyand de uellad*_[='aesaatII.2a'] *deoh guet un dram carguét a bibr.* lit. 'Si seriez malade avec la fièvre chaud, et vous croit serait moyen de guérir à.vous avec une potion chargée de poivre.' = 'Si vous étiez malade de la fièvre chaude, croyez-vous qu'on pourrait vous guérir grâce à une potion remplie de poivre.' MG

Le régime en DOC'H ne peut s'appliquer que si le mal est considéré de façon générale, et non comme le mal précis d'un être vivant particulier :

(47) a. *Ar louzaouenn-mañ a aesa doc'h ar grip. An arall a aesa doc'h ar paz.* lit. 'L'herbe-ci guérit à la grippe. L'autre guérit à la toux.' = 'Cette herbe guérit de la grippe. L'autre guérit de la toux.' JS

b. *Dour Lourdes 'aesa ket doc'h an droug-penn anezhoñ. [...] An aspirin 'aesa doc'h an droug-penn.* 'Eau Lourdes 'guérit pas à le mal-tête elle. [...] L'aspirine guérit à le mal-tête.' = 'L'eau de Lourdes ne guérit pas du mal de tête. L'aspirine guérit du mal de tête.' JMh

1.1.2.1.2 Les lexèmes du groupe AESAATII.2

Ce groupe rassemble deux lexèmes, AESAATII.2a (*Ar medisinour a aesa da Yann/da vrec'h Yann* 'Le médecin guérit Yann/le bras de Yann') et AESAATII.2b (*Ar medisinour a aesa d'an droug* 'Le médecin guérit le mal'). C'est dans cet ordre qu'ils vont être décrits ci-dessous.

1.1.2.1.2.1 Le lexème AESAATII.2a

I. Définition de AESAATII.2a

La définition de AESAATII.2a est la suivante :

'An den X a aesa ar boud bev Y¹ pe ar lodenn-gorv Y² er feson Z' 'la personne X guérit l'être vivant Y¹ ou la partie du corps Y² de la façon Z'.

'An den X a gaoza² mah 'la personne X cause²'

en ur ober Z 'en faisant Z'

mah aesaI.1a ar boud bev Y¹ pe 'l'être vivant Y¹ guéritI.1a ou'

mah aesaI.1b lodenn-gorv Y² ar boud bev Y¹ 'la partie du corps Y² de l'être vivant Y¹ guéritI.1b'.

Nous en avons des exemples d'emploi dans les phrases suivantes :

(48) a. *Get obér ar é dro neoah, é tér de ésatII.2a d'é ben. Get e har é vér pelloh.* 'À force de s'en occuper cependant, on réussit à guérir sa tête. On passe plus de temps avec sa jambe.' [À propos d'un soldat victime d'une explosion, blessé à la tête et à la jambe] DHKN

b. *Pe veheoh clan guet en derhian tuêm, ha hui e grèd é vehai moyand de uellad*_[='aesaatII.2a'] *deoh guet un dram carguét a bibr.* 'Si vous étiez malade de la fièvre chaude, vous croyez qu'il serait possible de vous guérir avec un médicament plein de poivre.' MG

II. La structure actancielle de AESAATII.2a

La SIT de AESAATII.2a a cinq participants obligatoires, un de plus que AESAATII.1a.

Le causateur de la guérison est un participant exprimable ; ce participant est forcément une personne, physique ou morale.

Le mal est également un participant obligatoire mais n'est pas exprimable dans le texte ; en effet, les locuteurs refusent la phrase (49) :

(49) **Ar medisinour en deus aesaet (da) Yann doc'h an derzhienn* 'Le médecin a guéri Yann de la fièvre'
Et même si cette phrase était acceptable – elle l'est peut-être en breton littéraire – nous aurions ici le lexème AESAATII.2b (voir plus bas, [VII-1.1.2.1.2.2](#)). Le mal n'est donc pas un ASém de AESAATII.2a.

L'être vivant et la partie du corps sont deux participants exprimables ; aucune ILD n'amène à distinguer AESAAT#4* de AESAAT#5*. Ces deux participants ne peuvent pas être exprimés tous les deux en lien syntaxique avec AESAATII.2a et ils vont donc saturer une même position actancielle dans la définition de ce lexème et représenter un seul ASém scindé, l'être vivant Y¹ et la partie du corps Y².

Le cinquième participant obligatoire à la SIT(*aesaatII.2a*) est la cause, qui est à distinguer du causateur. En effet, le verbe AESAATII.2a est un verbe causatif². Un individu qui guérit un être vivant agitII.1 forcément sur lui, et c'est cette actionII.1 qui cause¹ l'effet, le résultat, à savoir la guérison de l'être vivant (Mel'čuk 2012 : 268). La cause¹ est un participant obligatoire à la SIT(*kaoziñ2*) et AESAATII.2a hérite de ce participant obligatoire. Celui-ci est variable – en effet, l'action par laquelle un individu guérit un être vivant peut être de tout ordre – et est exprimable dans le texte, comme le montrent les phrases (50)a-b :

(50) a. *É lakat ou dehorn ar er ré klan, ind e huellei dehé.* 'À mettre leurs mains sur les ceux malade, eux guérira à eux.' = 'En imposant les mains sur les malades, ils les guériront.' AVIE
b. *Sorserion er boblad n'ou doè ket gellet ésat d'en hani klañù, get ou diskontereh.* 'Les sorciers de la tribu n'avaient pas pu guérir le malade, avec leurs paroles magiques.' DHKN

III. Explications générales sur le lexème AESAATII.2a

Le raisonnement qui a amené à regrouper les emplois AESAAT#1* et AESAAT#2* en un seul lexème AESAATII.1a ([6.1.2.2.1.1](#)) est applicable aux emplois AESAAT#4* (*Ar medisinour en deus aesaet (da) Yann* 'Le médecin a guéri Yann') et AESAAT#5* (*Ar medisinour en deus aesaet (da) (v/)brec'h Yann* 'Le médecin a guéri le bras de Yann'), qui sont donc réunis en un lexème AESAATII.2a.

1.1.2.1.2.2 Le lexème AESAATII.2b

I. Définition de AESAATII.2b

La définition de AESAATII.2b est la suivante :

‘An den X a aesa an droug Y (**littér** en ur boud bev Z) en ur ober W’ ‘La personne X guérit le mal Y (**littér** d’un être vivant Z) en faisant W’ .

‘An den X a gaoz2 ‘La personne X cause2’

en ur ober W ‘en faisant W’

mah aesa**I.2** an droug**III.1/IV/V** Y (**littér** en ur boud bev Z) ‘que le mal-affection/douleur + affection/lésion Y (**littér** d’un être vivant Z) guérit**I.2**’.

Nous avons des occurrences de ce lexème dans les phrases suivantes :

- (51) a. *Ar vedisinerion ‘deus traoù evit o aesaat**II.2b***. ‘Les médecins ont des choses pour les guérir [les dartres].’ JMh
b. *Ean e houï péh sort remedeu implé eit guellat[= aesaat**II.2b**] ésoh d’er hleñvedeu*. ‘Il sait quelle sorte remèdes employer pour guérir plus facilement les maladies.’ ENVD
c. *Mes, azé, deu él, get lézeu mirakulus, e ésas**II.2b** én un taul d’ol hé goulieu*. ‘Mais, là, deux anges, avec des remèdes miraculeux, guérèrent d’un seul coup toutes ses plaies.’ BSPD

II. La structure actancielle de AESAAT**II.2b**

La SIT de AESAAT**II.2b** a les mêmes participants obligatoires que AESAAT**I.2** avec en plus le causateur (le médecin...) et la méthode de guérison. Comme dans le cas de AESAAT**II.2a**, et pour les mêmes raisons, l’action du causateur est un participant obligatoire, variable, et exprimable dans le texte :

- (52) *Aesaet e veze ur yoc’h drougoù evel-se*. lit. ‘Guéri était beaucoup maux comme-ça.’ = ‘On guérissait beaucoup de maux de cette façon.’ [en recourant à des formules magiques] JMh

Pour les mêmes raisons que celles vues à propos des lexèmes AESAAT**I.2** ([VII-1.1.1.3](#)) et AESAAT**II.1b** ([VII-1.1.2.1.1.2](#)), je donne l’être vivant, ASém en breton littéraire, entre parenthèses.

III. Explications générales sur le lexème AESAAT**II.2b**

La phrase (53)a ci-dessous nécessite quelques explications ; pour une meilleure compréhension, je la simplifie en (53)b en n’en gardant que les éléments indispensables. Il s’agit d’une phrase en breton littéraire vannetais qui ne fonctionne pas comme le breton parlé sur ce point précis.

- (53) a. *É vam, é kleuet é oè bet merh un amezegéz dehi guelleit[= aesaat**II.2b**] ag er hlinved-sé get Intron Varia er Folgoed (...)*. lit. ‘Sa mère, à entendre était été fille une voisine à.elle guérie de la maladie-là avec Madame Marie le Folgoët (...).’ = ‘Sa mère, en apprenant que la fille d’une de ses voisines avait été guérie de cette maladie par Notre Dame du Folgoët (...). MIMA
d. *Ur verc’h ‘oa bet aesaet ag ar c’hleñved get Maria*. lit. ‘Une fille était été guéri de la maladie avec Marie.’ = ‘Une fille avait été guérie de la maladie par Marie.’

La RConcept approximative suivante peut donner naissance à la SSém de (53)b donnée en Figure 77 ci-dessous :

(54) Ur verc'h he doa ur c'hleñved_{I.1} 'une fille avait une maladie' ;
 Maria he doa graet un dra bennak 'Maria a fait quelque chose' ; ar
 verc'h n'he doa ket ken kleñved_{I.1} ebet 'la fille n'avait plus de
 maladie' .

À cette RConcept correspond le sens 'Maria cause₂ que la maladie de la fille guérit_{I.2}'.

Aux SSyntP#1-#3 en Figure 77 correspondent respectivement les phrases (55)a-c :

- (55) a. *Maria he doa aesaet kleñved ar verc'h* 'Marie avait guéri le mal de la fille'
 b. **littér.** *Maria he doa aesaet ar verc'h ag ar c'hleñved* 'Marie avait guéri la fille de la maladie'
 c. **littér.** *Ar verc'h a oa bet aesaet ag ar c'hleñved get Maria* 'La fille avait été guérie de la maladie par Maria'

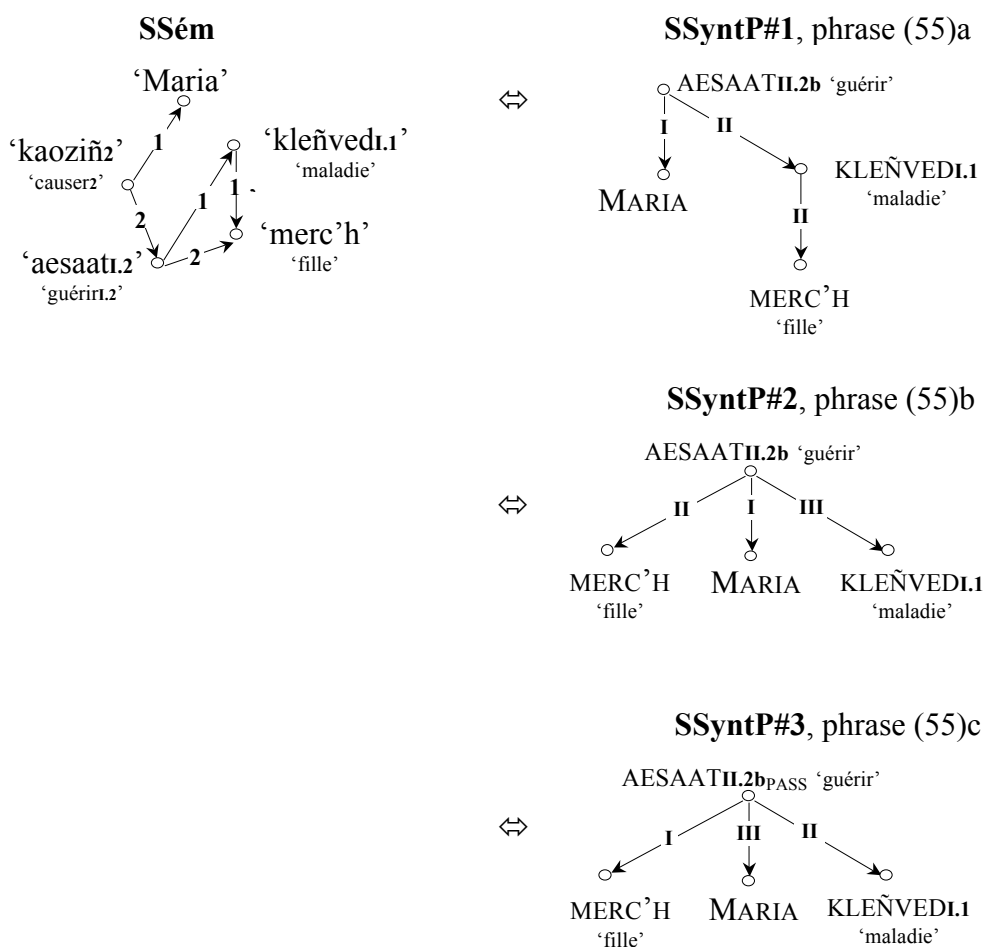


Figure 77. SSém de la phrase (53)b et trois SSyntP correspondant à cette SSém

On voit qu'en (55)a, *merc'h* 'fille' n'est pas lié syntaxiquement au verbe AESAATII.2b mais dépend de *kleñved* 'maladie'. En (55)b, nous retrouvons ce que nous avons déjà vu en VII-1.1.1.3 – avec en plus la causation, qui provoque un décalage des actants par rapport au lexème non causatif AESAATI.2 – c'est-à-dire le jeu d'actants qui fait qu'à l'ASém 2 (= 'la maladie') de AESAATII.2b

correspond l'ASyntP **III** de ce verbe et à l'ASém 3 (= 'la fille') l'ASyntP **II**. Et enfin en (55)c, qui correspond à la phrase (53)b, nous avons un cas spécial, avec la passivisation : l'ASém 1 de AESAAT**II.2b**, à savoir le causateur, 'Maria', est relégué au rang d'ASyntP **III** du verbe ; l'ASém 2, la maladie, devient ASyntP **II** du verbe. Et l'être vivant, l'ASém 3 de AESAAT**II.2b** se voit promu ASyntP **I** de ce verbe du fait de la passivisation.

Rappelons que les phrases (55)b-c sont incorrectes en breton parlé, et le sont donc également les SSyntP #2 et #3 qui leur correspondent. Les locuteurs natifs refusent la phrase (56)a ; (56)b est également incorrecte, aussi bien en breton littéraire qu'en breton populaire, il me semble. L'expression *aesaat doc'h/ag* 'guérir de' suivie d'un nom dénotant une affection n'est possible que si l'ASém 1 du nom de l'affection, c'est-à-dire le nom de l'être vivant atteint du mal, n'est pas exprimé, comme on le voit en (56)b. Les locuteurs sémantisent et lexicalisent la RConcept correspondant à la phrase incorrecte (56)a de façon différente, comme en (56)c-d :

- (56) a. **pop** **Ar medisinour en deus aesaet**II.2a** (da) Yann doc'h an derzhienn* 'Le médecin a guéri Yann de la fièvre'
 b. **Ar medisinour en deus aesaet**II.2b** d'an derzhienn da Yann* 'Le médecin a guéri la fièvre à Yann'
 c. **pop** *Yann en doa terzhienn hag ar medisinour en deus aesaet**II.2a** dezhoñ* 'Yann avait de la fièvre et le médecin l'a guéri'
 d. **pop** *Pe kentoc'h evel-mañ e veze lâret : « Ar medisinour 'deus lamet an derzhienn genoc'h »*. lit. 'Ou plutôt comme-ci était dit : Le médecin a enlevé la fièvre avec.toi. »' JMh

Il existe bien évidemment le cas où l'être vivant est exprimé, mais en lien syntaxique avec le nom dénotant le mal, non pas avec AESAAT**II.2b**, comme en (57)a-b, (57)b représentant un cas très particulier où X désigne toute une population (*ar bobl* 'le peuple') :

- (57) a. *Ar medisinour a aesay droug Yann.* 'Le médecin guérira le mal de Yann.'
 b. (...) *é huellat[= aesaat**II.2b**] d'en ol klinùedeu ha d'en ol drougeu émesk er bobl.* lit. '(...) en guérissant à les tous maladies et à les tous maux parmi le peuple.' AVIE

Il est vraisemblable que AESAAT**II.2b** puisse régir son COD, en plus de le faire directement ou indirectement au moyen de DA 'à', comme respectivement en (57)a-b ci-dessus, au moyen de la préposition DOC'H 'à' ; dans ce cas, il ne peut s'agir que d'un mal en général :

- (58) *Evit aesaat**II.2b** doc'h ar sida, ar vedisinerion a ra get an driterapiezh.* lit. 'Pour guérir à le sida, les médecins emploient la trithérapie.' = 'Pour guérir le sida, (...).'

1.1.2.2 Le groupe AESAAT**III**

Ce groupe contient deux lexèmes, AESAAT**III.a** et AESAAT**III.b**. Le sens du premier d'entre eux correspond au sens 'soigner' en français, et le second est 'soigner de manière habituelle ou professionnelle'. Je vais les décrire rapidement dans cet ordre. La brièveté de cet exposé est due en

grande partie au fait que mes données les concernant sont peu nombreuses. Des recherches plus approfondies seront nécessaires pour en procéder à une description fiable.

Rappelons qu'un locuteur ne peut employer les lexèmes des groupes AESAATI et AESAATII qu'à condition qu'il soit convaincu que « l'objectif » inhérent à *aesaat*, à savoir le fait pour le malade ou le blessé d'être à nouveau en bonne santé, sera vrai à un moment ou à un autre. En effet, on ne peut pas dire (59)a-b :

(59) a. **Eh an da aesaatI.1a met atav e chomin un tammig klañv.* 'Je vais guérir, mais je resterai toujours un peu malade.'

b. **Ema ar medisinour é vonet da aesaatII.2a din, met me 'oar a-walc'h e vin c'hoazh klañv goude.* 'Le médecin va me guérir, mais je sais bien que je serai encore malade après.'

Ce n'est pas le cas des verbes du groupe AESAATIII. Les phrases suivantes sont correctes, même si (60)b est pragmatiquement peu probable :

(60) a. *Gi 'aesaIII.a da rac'h an evned mazoutet a vez kaset dezhe, met ur yoc'h a varv gete.* 'Ils [= soignent tous les oiseaux mazoutés qu'on leur envoie, mais beaucoup d'entre eux meurent.'

b. *Eñ 'aesaIII.b a-c'houde gwerso, met n'en deus ket aesaetII.2a da galz a dud anezhoñ.* 'Il guérit[= 'il est guérisseur'] depuis longtemps, mais il n'a pas guéri[= 'rendu la santé à'] beaucoup de gens.'

1.1.2.2.1 Le lexème AESAATIII.a

I. La définition de AESAATIII.a

La définition de AESAATIII.a est la suivante :

'An den X a aesaIII.a ar boud bev Y pe (lodenn-g)korv Z(Y) pe an droug W(Y)' 'La personne X guérit-soigne l'être vivant Y ou (la partie de) le corps Z(Y) ou le mal W(Y)'.

'An den X a esae 'la personne X essaie de'

aesaatII.2a ar boud bev Y¹ pe lodenn-gorv Y² ar boud bev Y¹ pe 'guérir l'être vivant Y¹ ou la partie du corps Y² de l'être vivant Y¹ ou de'

aesaatII.2b drougIII.1/IV/V Y³ ar boud bev Y¹, 'guérir le mal-affection/douleur + affection/lésion Y³ de l'être vivant Y¹'.

Cette acception est illustrée dans les exemples ci-dessous ; je glose par 'guérir-soigner' pour rendre plus compréhensible le sens de ces phrases :

(61) a. *Ar véténaire 'lâre ket deoc'h anezhoñ gwerzhiñ ho loen evit an dra-se, ar loened-se 'veze aesaet. A vepred eh eus bet loened hag a gren evel-se. Ar loened-se 'veze aesaet.* lit. 'Le vétérinaire disait pas à toi lui vendre ta bête pour celà, la bête-là était guéri-soigné. De toujours est été bêtes qui tremble comme ça. Les bêtes-là était guéri-soigné.' = 'Le vétérinaire ne te disait pas de vendre ta bête pour autant, cette bête-là, on la soignait. Depuis toujours il y a eu des bêtes qui tremblent comme ça. Ces bêtes-là, on les soignait.' [À propos de la maladie de la vache folle] JS

b. « *Ya, ema bet ar medisinour, 'deus lâret din reiñ champagn dezhoñ.* » *Evel-se 'veze aesaet an dud e-raok.* lit. ' Oui, est été le médecin, a dit à.moi donner champagne à.lui. » Comme-ça était guéri-soigné les gens avant.' = Oui, le médecin est passé, il m'a dit de lui [= le malade] donner du champagne. » C'est comme cela qu'on soignait les gens avant.' JS

c. *D'ar yer 'veze ket aesaet, pa vezent klañv 'vezent lazhet, pe laosket da greviñ.* lit. 'À les poules 'était pas guéri-soigné, quand étaient malade étaient tué, ou laissé à crever.' = 'On ne soignait pas les poules, quand elles étaient malades, on les tuait ou on les laissait crever.' JMh

d. *Bremañ emaint éc'h aesaat d'ar c'hizhier, d'ar chas, ha da... 'ouian ket-me petra neuze.* lit. 'Maintenant sont à guérir-soigner à les chats, à les chiens, et à... je.sais pas-moi quoi alors.' = 'Maintenant, on soigne les chats, les chiens, et... je ne sais quoi.' JS

II. La structure actancielle du lexème AESAATIII.a

AESAATIII.a a comme participants obligatoires évidents la personne causatrice, l'être vivant et le mal. Le participant 'être vivant' est clairement exprimable, comme on le voit dans les exemples (61)a-d ; il est probable également que la partie du corps soit un participant obligatoire et qu'on puisse dire (62) :

(62) *Pa dorrent ur c'har, 'veze ket lazhet ar roñsed : aesaetIII.a e veze o gar.* lit. 'Quand cassaient une jambe, 'était pas tué les chevaux : guéri-soigné était leur jambe.' = 'Quand ils se cassaient une patte, on ne tuait pas les chevaux : on soignait leur patte.'

L'être vivant constitue donc l'ASém 2 (= 'Y') et la partie du corps l'ASém 3 (= 'Z').

Comme on le voit avec la phrase (63), le mal peut également être exprimé en lien syntaxique direct avec AESAATIII.a et en constitue l'ASém 4 (= 'W') :

(63) *Nemet o goroù en o... pa veze en ho penn, 'vezent ket aesaetIII.a.* lit. 'Sauf leurs boutons dans leur... quand était dans ta tête, 'étaient pas guéris-soignés.' = 'Sauf qu'on ne soignait pas les boutons à la tête.' JMh

On peut constater que contrairement aux acceptions ayant une personne – un agent volitionnel – comme ASém 1, à savoir AESAATII.2a (*Le médecin guérit Jean*) et AESAATII.2b (*Le médecin guérit le mal*), ce que fait la personne pour *aesaatIII.a* 'guérir-soigner' un être vivant ou un mal n'est pas un ASém de AESAATIII.a, pas plus que l'instrument que cette personne peut utiliser dans ce but. En effet, contrairement aux deux lexèmes implicatifs, la décomposition du sens de AESAATIII.a ne fait à aucun moment apparaître 'kaoziñ2' 'causer2' en tant que CG ; comme dit plus haut, cette place est occupée par 'gwerediñII.1' 'agirII.1' et il est impossible « d'agir en faisant une action » étant donné que 'gwerediñII.1' 'agirII.1' est synonyme de 'gweredII.1' 'actionII.1'. Et pour ce qui est de l'instrument, on peut très bien « agir au moyen d'un instrument », mais l'instrument n'est pas un participant obligatoire à la SIT(*aesaatIII.a*) – on peut très bien soigner quelqu'un sans instrument – et l'expression en lien avec le verbe n'en est pas phraséologisée ; l'instrument n'est donc pas un ASém, même optionnel, de AESAATIII.a.

III. Explications générales sur le lexème AESAATIII.a

Dans les exemples (61) donnés plus haut, il est clair que ce que les locuteurs veulent dire est non pas que ‘un den X (ne) gaoz2 (ket) mah aesaI.1a ar boud bev Y’ ‘une personne X (ne) cause2 (pas) que l’être vivant Y guérit’, mais que ‘un den X (ne) esae (ket) kaoziñ2 mah aesaI.1a ar boud bev Y’ ‘une personne X (n’)essaie (pas) de causer2 que l’être vivant Y guérit’, ce qui donne, par décomposition de ce sens, ‘un den (ne) werediñII.1 (ket) àr ar boud bev Y evit kaoziñ1 mah aesaI.1a Y’ ‘une personne X (n’)agitIII.1 (pas) sur l’être vivant Y pour causer1 que Y guérit’. AESAATIII.a n’est pas un verbe implicatif, contrairement aux lexèmes du groupe AESAATII, vus plus haut.

Joseph Le Sergent aurait pu compléter sa phrase donnée ci-dessus en (61)b de la façon suivante :

(64) (...) *met lod ag ar loened-se ne aesaentI.1a ket.* ‘(...) mais certains de ces animaux ne guérissaient pas.’ Pourtant la décomposition de son sens fait apparaître le sémantème ‘kaoziñ1’ ‘causer1’, qui est implicatif. Ceci est dû au fait que contrairement aux acceptions implicatives, ni ‘kaoziñ1’ ‘causer1’ ni ‘sachiñ d’e heul’ ‘entraîner’ n’apparaissent en position de CG à quelque stade que ce soit dans la décomposition du sens de ce verbe ; le sémantème qui apparaît dans cette position est le primitif sémantique ‘gwerediñII.1’ ‘agir’, qui n’est pas un verbe implicatif.²⁷

La question se pose de savoir si on peut exprimer à la fois la partie du corps de l’être vivant et le mal. Contrairement aux deux lexèmes implicatifs AESAATII.2a (*guérir un homme/bras*) et AESAATII.2b (*guérir un mal*) qui ne peuvent pas être réunis en un lexème *AESAATII.1, il semble qu’il soit possible de réunir en un même lexème AESAATIII.a *aesaat d’un den/da vrec’h un den* ‘guérir-soigner un homme/le bras d’un homme’ et *aesaat d’un droug* ‘guérir-soigner un mal’. Il existe peut-être une ILD distinguant les deux emplois ; il est sans doute possible de dire (65), où AESAATIII.a régit un nom dénotant un mal général au moyen de la préposition *doc’h* ‘à’ ; et il est exclu que ce régime en *doc’h* soit applicable dans le cas où l’ASyntP II est un être vivant ou la partie du corps d’un être vivant :

(65) *Gwezharall ne veze ket aesaet doc’h ar valitouch.* ‘Autrefois, on ne soignait pas le cancer.’

Cette petite différence entre les deux emplois peut être prise en charge par une simple mention dans la zone de contraintes du SR de AESAATIII.a. On peut donc tenter sans trop de risque leur réunion en un seul lexème dans la définition duquel l’être vivant, la partie du corps et le mal satureraient la même position actancielle et correspondraient à un ASém Y scindé.

Comme dit plus haut, il m’est difficile d’apporter des explications précises sur cet emploi, par

²⁷ Le sens ‘gwerediñII.1’ ‘agir’ est celui qu’on trouve dans *N’eus aotrouniezh foran ebet a weredfe war ar bed-holl* ‘Il n’existe aucune autorité publique qui agisse sur le monde entier’ (Ménard et al. 2001 : 582). Il s’agit d’une action volontaire sur quelque chose, effectuée par un agent doué de raison et de volonté, et ce par opposition à GWEREDIÑI.1 ‘agir’ qu’on a dans *Ar gravitadur a wered àr gement tra* ‘zo ‘la gravitation agit sur absolument tout’ et GWEREDIÑI.2 ‘agir’ ‘gwerediñI.1 ha bout2 un efed àr udb’ ‘agir et avoir un effet sur qqch’ dans *An trenk a wered àr ar c’hleiz* ‘L’acide agit sur la craie’. Voir Kahane et Mel’čuk 2006 : 9.

manque de données ; mais il semble que ce lexème s’emploie majoritairement à la forme passive, comme dans les phrases (61)a-c, ce qui évite l’expression de l’ASém 1 ; on peut remarquer que dans l’exemple (61)d, l’ASém 1 est exprimé syntaxiquement, mais qu’il ne fait pas référence à une personne identifiable : *gi* ‘eux’ est souvent employé comme le français *ils* dans *Ils disent (à la météo) qu’il va faire beau*. Ce phénomène est peut-être dû à l’ambiguïté avec les sens ‘*aesaatII.2a-b*’ que pourrait provoquer l’expression de l’ASyntP I en combinaison avec *AESAATIII.a*, comme on le voit dans le cas des deux phrases (66)a-b ci- après :

- (66) a. *Gi o deus aesaetII.2a d’o loened*. lit. ‘Ils ont guéri à leurs animaux.’ = ‘Ils ont guéri leurs animaux.’
 b. *Gi o deus aesaetIII.a d’o loened*. lit. ‘Ils ont guéri-soigné à leurs animaux.’ = ‘Ils ont soigné leurs animaux.’
 c. *Gi o deus esaet aesaatII.2a d’o loened*. lit. ‘Ils ont essayé de guérir à leurs animaux.’ = ‘Ils ont essayé de guérir leurs animaux.’

En (66)a, l’interlocuteur comprend que les animaux ne sont plus malades. Sauf contexte particulier donnant à savoir que les animaux en question ne sont pas en bonne santé, je ne crois pas qu’un locuteur dirait (66)b, car il ne serait pas compris ; il désambiguïserait en disant par exemple (66)c. On peut d’ailleurs noter que le verbe *SOAGNIÑ* ‘soigner’, qui est un $Q_{Syn}(aesaatIII.a)$ est entré dans la langue bretonne et ne risque pas, lui, de provoquer d’ambiguïté. Je dis qu’il s’agit d’un Q_{Syn} et non d’un $Syn(aesaatIII.a)$ parce qu’on peut *soagniñ* ‘soigner’ un être vivant qui n’est pas *klañvI.1a* ‘malade’ – par exemple un être vivant blessé – alors qu’il semble bien qu’on ne puisse *aesaatIII.a* qu’un être vivant malade.

1.1.2.2.2 Le lexème *AESAATIII.b*

I. La définition de *AESAATIII.b*

La définition de *AESAATIII.b* est la suivante :

‘*Ar penn-den X a aesaIII.b ar boud bev Y¹ pe ar lodenn-gorv Y²(Y¹) pe an droug Y³(Y¹)*’ ‘L’individu X guérit-soigne l’être vivant Y¹ ou la partie du corps Y²(Y¹) ou le mal Y³(Y¹)’.

‘*Ar penn-den X a aesaIII.a* ‘L’individu X guérit-soigneIII.a’

d’an ordiner pe a-vicher hep bout diplomet evit en ober ‘habituellement ou professionnellement sans avoir de diplôme pour le faire’

d’ar boud bev Y¹ pe d’ar lodenn-gorv Y²(Y¹) pe d’an droug Y³(Y¹) ‘l’être vivant Y¹ ou la partie du corps externe Y²(Y¹) ou le mal Y³(Y¹)’.

Nous avons des exemples d’emploi de ce lexème dans les phrases suivantes :

- (67) a. – *Met bout ‘h eus unan ‘d eo ket pell doc’hoc’h é chom amañ hag a aesa*. – *A, piv?* – *Marie an Nedeleg (...) hag a aesa*. lit. ‘– Mais être est un n’est pas loin à.toi à habiter ici et qui guérit. – Ah, qui ? – MN (...) qui guérit.’ – Mais il y a quelqu’un qui habite pas loin de chez toi et qui est guérisseur. – Ah,

qui ? – MN (...) qui est guérisseuse.’ = JMh

b. *Bout ‘veze re hag a aesaeIII.b d’ar loened.* lit. ‘Être était des qui guérissait-soignait à les animaux.’ = ‘Il y en avait [des gens] qui s’occupaient de guérir les bêtes.’ JMh

II. Explications générales sur le lexème AESAATIII.b

L’emploi de AESAAT qui apparaît dans les exemples ci-dessus ne peut pas être pris en charge par les définitions de AESAATII.2a (*Le médecin guérit Jean*) et AESAATII.2b (*Le médecin guérit le mal*) données plus haut et ceci pour plusieurs raisons qui vont être détaillées ci-après.

En breton, comme dans de nombreuses langues, à un verbe d’action ‘P-iñ’ ‘P-er’ correspond un verbe de sens ‘P-iñ d’an ordiner pe a-vicher’ ‘P-er de façon habituelle ou professionnelle’. Ainsi, au verbe KANIÑ#1 ‘chanter’, comme en (68)a-b, correspond un verbe KANIÑ#2 ‘chanter de façon habituelle ou professionnelle’ illustré en (68)c :

(68) a. *Selaouit, ema Yann é kaniñ#1 An Alarc’h.* ‘Écoutez, Yann est en train de chanter Le Cygne.’

b. *Yann a gan#1 mat.* ‘Yann chante bien.’

c. *Yann a gan#2 a-c’houde tregont vlez tuchant.* ‘Yann chante depuis bientôt trente ans.’

La nécessité de distinguer ces deux lexèmes est mise en évidence par le fait qu’on peut construire une phrase à interprétation multiple, cette ambiguïté étant uniquement due à *kaniñ* :

(69) a. *Yann ‘zo é kaniñ.* lit. ‘Est Yann à chanter.’ = ‘Yann est en train de chanter.’

b. *Yann ‘zo é kaniñ.* lit. ‘Est Yann à chanter.’ ≈ ‘Yann a la fonction de chanter.’

Il existe au moins un élément d’ILD entre les deux verbes : *bout kanour* ‘être chanteur’ ne peut se dire que d’un individu qui *kan#2* ‘chante#2’.

Cependant, ce lexème KANIÑ#2 ne doit pas faire l’objet d’un article lexicographique car il existe une règle générale de la langue bretonne que je viens d’énoncer de façon approximative plus haut qui dit donc qu’à un verbe ‘P-iñ’ ‘P-er’ dont la définition, éventuellement au bout de quelques décompositions, contient le sémantème ‘gwerediñII.1’ ‘agirII.1’, correspond un verbe de sens ‘P-iñ d’an ordiner pe a-vicher’ ‘P-er de façon habituelle ou professionnelle’. Cette règle générale ne peut pourtant pas rendre compte de l’emploi de AESAAT que nous avons dans les phrases (67)a-b. Dans ces phrases, le verbe AESAAT a comme s_1 le nom AESAOUR ‘guérisseur’ ; et AESAOUR ne peut pas être défini par *‘individu qui, de façon habituelle ou professionnelle, *aesaII.2a* ‘guérit’ et ce pour trois raisons.

1) Tout d’abord, cette définition pourrait aussi bien convenir à MEDISINOUR ‘médecin’ qu’à AESAOUR ‘guérisseur’ or on ne parlera jamais d’un *medisinour* comme étant un *aesaour* d’un certain type ou vice versa. Il est nécessaire d’ajouter à la définition de AESAOUR une composante donnant à savoir que cet individu n’est pas formé selon les règles en vigueur et n’emploie pas forcément des méthodes agréées par la profession médicale. 2) De même qu’on peut dire d’un *aesaour* ‘guérisseur’

qu'il est bon ou mauvais, AESAAT**III.b** peut être qualifié au moyen de *mat* 'bien', *fall* 'mal', ce qui est impossible dans le cas des lexèmes causatifs AESAAT**II.2a-b** :

(70) a. *Yann a zo un aesaour fall.* 'Yann est un mauvais guérisseur.'

b. *Yann a zo ur mat da aesaat**III.b**.* lit. 'Yann est un bon à guérir.' = 'Yann guérit bien, est un bon guérisseur.'

c. **An dokteur Bihan en deus aesaet**II.2a** fall da ma mab.* 'Le docteur Le Bihan a mal guéri mon fils.'

3) Enfin, l'expression de l'ASém 2 (l'être vivant) est obligatoire dans le cas de AESAAT**II.2a** et de AESAAT**II.2b**. En effet, la phrase (71)a est incorrecte, elle ne peut être comprise que dans le sens exprimé en (71)b :

(71) a. **Na rit ket bil ebet, ar medisinour a aesa**II.2a-b**.* 'Ne t'en fais pas, le médecin guérit[le malade ou le mal].'

b. *Na rit ket bil ebet, ar medisinour a aesa**I.1a**.* 'Ne t'en fais pas, le médecin guérit[= 'cesse d'être malade].'

Par contre, le verbe AESAAT**III.b** peut être exprimé de façon absolue, comme nous l'avons vu en (67)a.

Quand on dit d'un individu qu'il *aesa**III.b***, on dit que c'est son activité professionnelle ou du moins que c'est une activité à laquelle il se livre de façon habituelle. Ne s'agissant pas d'un verbe implicatif, il ne peut pas être non plus défini par '*aesaat**II.2a/b*** de façon habituelle ou professionnelle', car cela reviendrait à dire que X rend forcément la santé à tous les gens sur lesquels il intervient. On dit donc plutôt que '*X aesa**III.a*** de façon habituelle ou professionnelle', c'est-à-dire qu'il agit**II.1** habituellement ou professionnellement auprès des gens dans le but qu'ils guérissent, que c'est un « soigneur ».

III. Structure actancielle du lexème AESAAT**III.b**

AESAAT**III.b** a donc les mêmes participants obligatoires que le lexème AESAAT**III.a**. L'individu qui guérit, le guérisseur, est exprimable dans le texte (voir (67)a-c), c'est l'ASém 1. L'être vivant est également exprimable – (67)c – ainsi peut-être que la partie du corps, si pragmatiquement c'est possible. Le mal peut être exprimé, comme dans l'exemple (67)b. Comme dans le cas de AESAAT**III.a**, ces trois participants ne peuvent pas être exprimés simultanément, il ne semble pas – à part le régime en *doc'h* 'à' comme pour AESAAT**III.a** – y avoir d'ILD les distinguant, et ils constituent donc un ASém 2 scindé.

Une contrainte porte sur l'ASém Y^{1/2/3} : il ne peut pas s'agir d'un être vivant ou d'une partie du corps ou d'un mal particuliers, mais de tel type d'être vivant ou de partie du corps ou de mal.

1.2 Difficultés présidant à la description du vocable

AESAAT

1.2.1 Les deux conjugaisons personnelle et impersonnelle

L'être vivant qui guérit peut être exprimé de deux façons différentes. Tout d'abord, en (72)a-b on a l'expression personnelle où le sujet syntaxique du verbe AESAAT à l'actif correspond à l'ASém 1, comme dans le cas du français GUÉRIR ; et on a, comme en (72)c-d, l'expression impersonnelle, où *aesaat* est utilisé dans une construction impersonnelle régissant L(ASém 1) au moyen de la préposition DA 'à' :

- (72) a. *Marse eh aesay Yann.* lit. 'Peut-être guérira Yann.' = 'Peut-être Yann guérira-t-il.'
b. *Marse eh aesaint.* lit. 'Peut-être guériront.' = 'Peut-être guériront-ils.'
c. *Marse eh aesay da Yann.* lit. 'Peut-être [ça] guérira à Yann.' = 'Peut-être Yann guérira-t-il.'
d. *Marse eh aesay dezhe.* lit. 'Peut-être [ça] guérira à.eux.' = 'Peut-être guériront-ils.'

On constate le même phénomène quand c'est le mal qui guérit :

- (73) a. *Marse eh aesay ma zroug.* lit. 'Peut-être guérira mon mal.' = 'Peut-être mon mal guérira-t-il.'
b. *Marse eh aesay da ma zroug.* lit. 'Peut-être [ça] guérira à mon mal.' = 'Peut-être mon mal guérira-t-il.'

Je n'ai constaté aucune différence du point de vue sémantique entre les deux conjugaisons personnelle et impersonnelle. La différence qui existe entre ces deux conjugaisons semble être d'ordre dialectal ; la conjugaison personnelle est dominante dans la région de Pontivy, tandis que l'impersonnelle en DA semble privilégiée dans certains sous-dialectes, et l'est indubitablement en breton vannetais littéraire :

- (74) a. *Ur galon treboulet e zou hanval doh un dén losket get en derhian : pe vé goèdet é ésa dehou.* lit. 'Un coeur troublé est pareil à un homme brûlé par la fièvre: quand il est saigné [ça] guérit à-lui.' = '(...) quand on le saigne, il guérit.' ENVD
b. *Mar ésa d'er hroèdur, (...).* lit. 'Si [ça] guérit à l'enfant, (...).' = 'Si l'enfant guérit, (...).' BSPD

Il n'existe pas de frontière nette entre les zones employant l'une ou l'autre conjugaison. Chez les locuteurs de la région de Pontivy, on entend parfois employer la conjugaison impersonnelle comme en (75)a, celle-ci côtoyant la personnelle comme en (75)b :

- (75) a. *Bout 'h oa sent hag a aesae da rac'h ar c'hleñvedoù.* lit. 'Être était saints qui guérissait à tous les maladies.' = 'Il y avait des saints qui guérissaient toutes les maladies.' JMh
b. *C'hwi 'aesae an dud. [...] Bout 'veze re hag a aesae d'ar loened.* lit. 'Tu guérissais les gens. [...] Être était des qui guérissait à les bêtes.' = 'Tu guérissais les gens. [...] Certains guérissaient les bêtes.' JMh

L'emploi préféré de la conjugaison personnelle dans la région de Pontivy est-il dû à une influence du français, tandis que les régions plus occidentales, plus tardivement exposées, auraient continué à

privilegier la conjugaison impersonnelle en DA ? L'existence de la conjugaison personnelle est peut-être due à la difficulté d'exprimer le régime en DA dans certains cas :

- (76) a. (...) *mar da dein hag ésatI.1a*. lit. '(...) si vient à moi et guérir.' = '(...) si je viens à guérir'. GRAS
b. *Hui zeli enta gobér d'er guellan eit ésatI.1a*. 'Tu dois donc faire au mieux pour guérir.' LH, *Lizheroù*
c. *Bremen é ma én Oriant é achiù ésatI.1a dehon*. lit. 'Maintenant il est à Lorient à finir guérir à lui.' = 'Maintenant, il est à Lorient en train de finir de guérir.' LH, *Lizheroù*

En (76)a, l'application stricte du régime en DA aurait voulu qu'on ait (77)a. En (76)b, aurait-on pu avoir une construction avec régime en DA, ce qui aurait donné (77)b ?

- (77) a. *Mar da din hag aesaatI.1a din*. lit. 'S'il vient à moi à guérir à moi.'
b. *Gobér d'ar gwellañ evit aesaatI.1a deoc'h*. lit. 'faire au mieux pour guérir à toi.'

L'exemple (76)c, très isolé, semble le laisser penser. Mais en (77)a-b, on risque l'incompréhension : un interlocuteur penserait qu'il s'agit du lexème AESAATI.2a (*Ar medisinour a aesayII.2a din* lit. 'Le médecin guérira à moi' = 'Le médecin me guérira') et comprendrait ^{???}'si je viens à me guérir' et 'Tu dois donc faire au mieux pour te guérir'. Ici, l'emploi de la conjugaison personnelle supprime toute ambiguïté.

En breton littéraire, c'est l'inverse : la conjugaison impersonnelle est dominante, mais on peut rencontrer la personnelle, parfois concurremment à l'impersonnelle dans un même texte, comme en (78)a, où on a la conjugaison personnelle, et en (78)b où on trouve l'impersonnelle :

- (78) a. *Er Huerhiéz ag er groh er guellei*_[='aesaatII.2a']. 'La Vierge de la grotte le guérira.' IVAL
b. *Er Huerhiéz santél e huellei*_[='aesaatII.2a'] *dehou*. lit. 'La Vierge sainte guérira à lui.' = 'La sainte Vierge le guérira.' IVAL

Signalons aussi que le système personnel permet la montée syntaxique de l'ASyntP I du nom dénotant l'affection (c'est-à-dire le nom de l'être vivant ayant le mal) qui devient ASyntP II du verbe AESAATI.2 (*le mal guérit*), comme on le voit en (79)a-c. En (79)a par exemple, l'ASyntP I de KLEÑVED 'maladie' correspond à l'individu auquel Joseph Le Sergent fait référence ; au lieu de n'être qu'ASyntP I de KLEÑVED, il est aussi ASyntP II de AESAATI.2 :

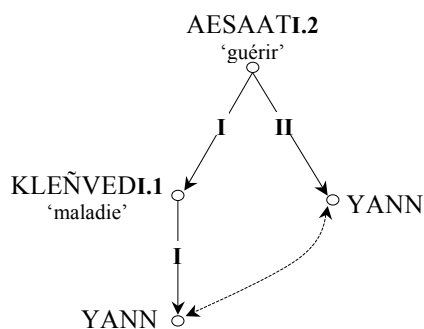
- (79) a. *AesaetI.2 eo e gleñved dezhoñ*. lit. 'Guéri est sa maladie à lui.' = 'Sa maladie est guérie.' JS
b. *He grip 'zo aesaetI.2 dezhi ?* lit. 'Sa grippe est guéri à elle ?' = 'Sa grippe est guérie ?' JS
c. *Lakaet eo en he fenn dezhi penaos 'h oa aesaetI.2 he droug-bouzelloù dezhi amañ*. lit. 'Mis est dans sa tête à elle que était guéri son mal-ventre à elle ici.' = 'Elle s'est mis dans la tête que son mal de ventre avait guéri ici.' JMh

Pour mieux se rendre compte de ce phénomène de montée syntaxique, on peut comparer les RSyntP – voir Figure 78 plus bas – des phrases (79)a donnée plus haut et (80) ci-dessous, où l'ASyntP I de KLEÑVED ne monte pas :

- (80) *E gleñved a aesay*. 'Sa maladie guérira.'

Remarque. Dans les deux phrases (79)a et (80), il est fait référence à l'être vivant au moyen de l'adjectif possessif E 'son/sa/ses.à.lui'. Un adjectif possessif ne pouvant apparaître dans une RSyntP, je considère arbitrairement que l'être vivant en question est un individu appelé *Yann*.

RSyntP de la phrase (79)a



RSyntP de la phrase (80)

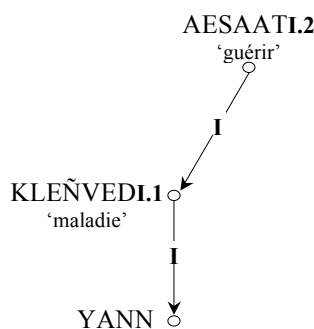


Figure 78. RSyntP (partielles) des phrases (79)a et (80)

L'emploi de la conjugaison impersonnelle rend cette montée syntaxique impossible ; on voit que la phrase (81) ci-dessous, où la conjugaison du verbe est impersonnelle, est incorrecte :

(81) **AesaetI.2 eo d'e gleñved dezhoñ*. lit. 'Guéri [c']est à sa.à.lui maladie à.lui.'

Nous avons vu que l'existence de ces deux conjugaisons, personnelle et impersonnelle, n'avait pas d'importance au niveau sémantique : par conséquent, les phrases (72)a (*Marse eh aesay Yann* lit. 'Peut-être guérira Yann' = 'Peut-être Yann guérira-t-il') et (72)c (*Marse eh aesay da Yann* lit. 'Peut-être [ça] guérira à Yann' = 'Peut-être Yann guérira-t-il') ont la même SSém. C'est au niveau SyntP que leurs représentations divergent. Dans le cas de la conjugaison personnelle, l'ASém₁ des lexèmes non causatifs correspond de façon triviale à l'ASyntP_I et au niveau SyntS au sujet ; la Figure 79 et la Figure 80 ci-dessous donnent respectivement les SSém, SSyntP et SSyntS des phrases (72)a et (72)c :

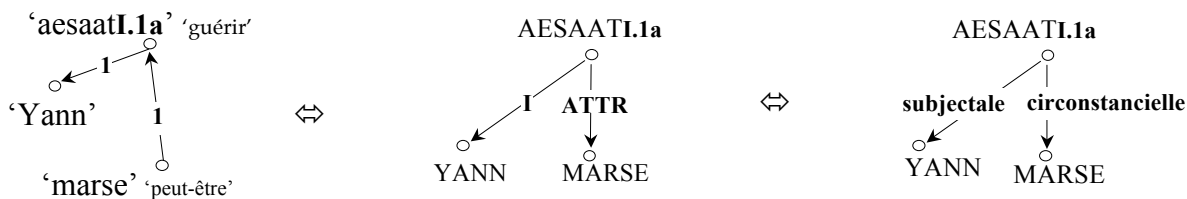


Figure 79. SSém, SSyntP et SSyntS partielles de la phrase (72)a

Dans le cas de l'expression impersonnelle, rien ne change au niveau SyntP mais, au niveau SyntS, il est créé un ASyntS (syntaxiquement) vide et (phonétiquement) zéro qui est sujet syntaxique du verbe ; l'ASém₁ correspond à l'ASyntP_{II} et au niveau SyntS, il n'est pas sujet syntaxique, mais quasi-sujet :

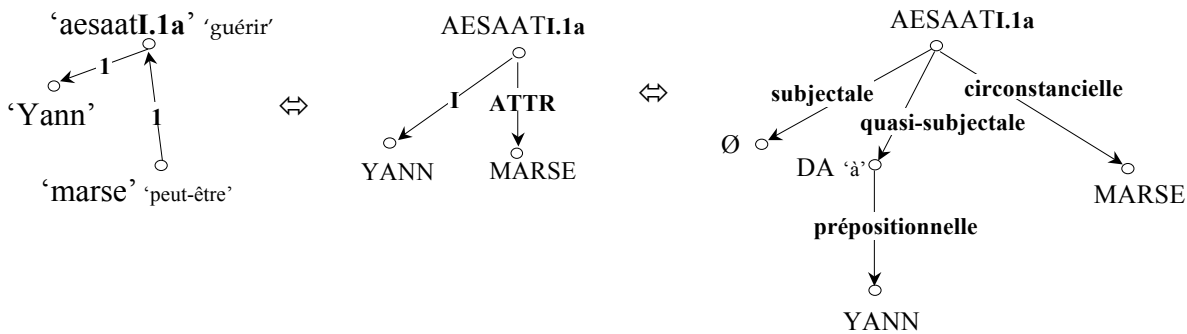


Figure 80. SSém, SSyntP et SSyntS partielles de la phrase (72)c

Le SR de chacun des lexèmes du vocable AESAAT devra refléter cette possibilité d'expression alternative.

(82) a. *Marse eh aesay Yann.* lit. 'Peut-être guérira Yann.' = 'Peut-être Yann guérira-t-il.'

b. *Marse eh aesay da Yann.* lit. 'Peut-être [ça] guérira à Yann.' = 'Peut-être Yann guérira-t-il.'

Pour le lexème AESAATI.1a par exemple, illustré ci-dessus en (82)a-b – respectivement conjugaison personnelle et conjugaison impersonnelle en DA – le SR donné en Tableau 16 prévoit que l'ASém 1 (l'être vivant malade) peut être exprimé sous la forme d'un nom (expression personnelle) ou sous la forme d'un nom régi par DA (expression impersonnelle).

Régime 1

X ⇔ I
1. N

C_{1.1} : *Marse eh aesay Yann* lit. 'Peut-être guérira Yann' = 'Peut-être Yann guérira-t-il'

Régime 2

-	X ⇔ II
1. Ø	1. da 'à' N

C_{1.1} : *Marse eh aesay da Yann* lit. 'Peut-être [ça] guérira à Yann' = 'Peut-être Yann guérira-t-il'

Tableau 16. Schéma de régime de AESAATI.1a 'guérir'

On appliquera la même méthode dans le cas des lexèmes causatifs à deux ASém, où l'être vivant ou l'affection sont ASém 2, ASyntP II et compléments obliques.

1.2.2 L'expression des lexèmes intransitifs au moyen de l'auxiliaire

BOUT1 'être'

De façon générale, le breton préfère les formes verbales composées aux formes simples quand il s'agit d'employer les acceptions intransitives du verbe AESAAT :

(83) a. *'M eus gwelet re amañ hag a gred penaos e vint aesaeI.1a hag a batera ar sant-mañ evit bout aesaeI.1a.* lit. 'J'ai vu des ici qui croit que ils.seront guéri et qui prie le saint-ci pour être guéri.' = 'J'ai vu ici des gens qui croient qu'ils vont guérir et qui prient ce saint pour guérir.' JMh

b. *Met meur a wezh 'veze ret monet da gavout an aozour, 'oa ket tra 'bet arall da bout aesaeI.1a.* lit.

Mais parfois était nécessaire aller à trouver le rebouteux, 'était pas chose aucune autre à être guéri.' = 'Mais parfois on allait voir le rebouteux, il n'y avait pas d'autre moyen pour guérir.' JS

C. *Er hetan en hum daulé abarh e oe guelleit*_[= aesaatI.1a], *ne vern pèh ker klan é véhé bet.* lit. 'Le premier qui se jetait dedans [la piscine] était guéri, n'importe combien tant malade serait été.' = 'Le premier qui s'y jetait guérissait, peu importe l'intensité de sa maladie.' PRED

Comme il s'agit de formes composées, la présence d'un auxiliaire est nécessaire. Il s'agit de l'auxiliaire BOUT1 'être' qui est employé de préférence au verbe BOUT2 'avoir', comme on le voit dans les exemples suivants :

(84) a. *AesaetI.2 'vehe bet e-korv daou pe tri deiz.* lit. 'Guéri serait été en-espace deux ou trois jour.' = '[Ce furoncle] aurait guéri en deux ou trois jours.' JMh

b. *Arru 'veze miz Mae 'benn e veze aesaetI.1b.* lit. 'Arrivé était mois mai pour.quand (elle).était guéri.' = '[J]'avais constamment des engelures à ma jambe atrophiée, car le sang y circulait mal] Elle ne guérissait pas avant le mois de mai.' JMh

c. *Goudé ma oè guelleit*_[= aesaatI.1a], *ni hun es goarnet Deruder pemzek vlé èl gounideg.* lit. 'Après que était guéri, nous avons gardé Deruder quinze ans comme journalier.' = 'Après sa guérison, (...).' BIVL

d. *Ha 'veze ret lakaat ho torn en dour ha 'vehe bet aesaetI.1b.* lit. 'Et était nécessaire mettre ta main dans.l'eau et serait été guéri.' = 'Et il fallait mettre la main dans l'eau et elle aurait guéri.' JMh

Le problème est parfois d'identifier les formes. En (83)a par exemple, on pourrait penser que nous avons une forme passive d'un verbe causatif, le causateur étant passé sous silence et on comprendrait 'eñ 'bed ar sant evit bout aesaetII.2a [get ar sant]' 'il prie le saint pour être guéri [par le saint]'. Cette interprétation pourrait se défendre dans ce cas précis, mais la multiplication des cas d'expression du verbe AESAATI.1a ('un être vivant va guérir') au moyen d'une forme composée ('un être vivant va être guéri') dans des situations où il est très peu probable qu'il puisse y avoir causation valide l'affirmation selon laquelle ce verbe intransitif est de préférence exprimé au moyen de l'auxiliaire BOUT1 'être'. Un élément va dans ce sens : le fait que pour dire (85)a, les locuteurs s'expriment toujours comme en (85)b et non pas (85)c:

(85) a. *J'aimerais bien guérir.*

b. *Me 'garahe 'walc'h bout aesaetI.1a.* lit. 'J'aimerais assez être guéri.'

c. *??Me 'garahe aesaatI.1a.* lit. 'J'aimerais assez guérir.'

Il est parfois difficile également, comme en (86)a-b, de savoir si on a affaire à l'adjectif AESAET 'guéri' ou à un participe passé du verbe AESAAT, dont le signifiant est également *aesaet* :

(86) a. *Me gred é ma éseit d' ein hoah ur huéh.* lit. 'Je crois que [c]'est guéri à.moi encore une fois.' = 'Je crois que je suis guéri / j'ai guéri une fois de plus.' LH

b. *Eñ 'doa ur c'hañser. A met aesaet eo.* 'Il avait un cancer. Ah mais il est guéri / il a guéri.' JMh

L'emploi de l'auxiliaire BOUT2 'avoir' se rencontre cependant aussi en breton oral. Mais il est à noter qu'il est rare chez Jean Maho, le plus âgé de mes informateurs ; celui-ci l'accepte comme correct

mais ne l'emploie guère ; il semble réserver son usage aux lexies transitives :

- (87) a. *Ma mamm a yae da bediñ sant Judenn da Wenin 'gaoz m'en dehe bet aesaetII.2a d'he femoc'h.* lit. 'Ma mère allait à prier Saint ?Nicodème à Guénin à-cause que il.aurait eu guéri à son cochon.' = '(...) afin qu'il guérisse son cochon.' JMh
- b. LC : *Ha 'benn ar fin 'h oa aesaetI.1a dezhi ur seurt ?* AJ : *Ya, 'doa aesaetI.1a.* lit. 'LC : Et finalement [c']était guéri à.elle tout de même ?' AJ : *Oui, (elle).avait guéri.'* = 'LC : Et finalement, elle avait guéri tout de même ?' AJ : *Oui, elle avait guéri.'* LC, AJ
- c. « *Met eh an-me da aesaetII.2a an hani bihan-mañ, 'vo ket pell.* » *Met 'doa ket jamez aesaetI.1a anezhoñ.* lit. ' Mais je.vais-moi guérir le celui petit-ci, [ça] 'sera pas long. » Mais 'avait pas jamais guéri lui.' = '[La guérisseuse avait dit] Mais je vais le guérir, ce petit, ça ne sera pas long. » Mais il n'avait jamais guéri.' JS

Je présume – pour avoir longuement étudié le breton de Jean Maho – qu'il est question en (87)a du lexème transitif AESAATII.2a. Mais il n'est pas exclu que cette phrase doive être interprétée différemment : lit. 'afin que [ça] aurait guéri à son cochon' = 'afin que son cochon guérisse', et dans ce cas on aurait le lexème intransitif AESAATI.1a. On voit en (87)b que l'intervieweur, Louis Conan, emploie la forme impersonnelle avec l'auxiliaire BOUT1 'être' (*oa aesaet 'était guéri'*) tandis que la personne interviewée répond à la forme personnelle avec l'auxiliaire BOUT2 'avoir' (*doa aesaet '(il.)avait guéri'*). La phrase (87)c aurait pu être ambiguë si elle avait été prononcée par un locuteur originaire d'une région un peu plus à l'ouest : on aurait dans ce cas pu interpréter cette phrase comme lit. '(La guérisseuse) n'avait jamais guéri lui' = 'ne l'avait jamais guéri' ; Joseph Le Sergent étant de la région Baud-Pontivy, cette interprétation est exclue ; *anezhoñ* 'lui' n'est pas ici pronom personnel COD mais ne sert qu'à référer au sujet, qui est ici le petit garçon : *doa* 'avai(en)t' étant la forme du verbe 'avoir' 3_{SG} MASC, 3_{SG} FÉM ou 3_{PL} MASC/FÉM, (à l'imparfait), *anezhoñ* 'lui' permet de désambigüiser et de savoir que le sujet est un nom masculin singulier.

1.2.3 Les spécificités du régime en DOC'H 'à' par rapport au régime en DA 'à'

En plus du régime en DA 'à' (≈ angl. *to*), certains lexèmes du vocable AESAAT peuvent régir également la préposition DOC'H 'à' (≈ angl. *at*) :

- (88) a. *Sant Drein a veze pedet evit aesaatI.2 doc'h an droug-bouzelloù.* lit. 'Saint Adrien était prié pour guérir à le mal-ventre.' = 'On priait saint Adrien pour guérir du mal de ventre.' JMh
- b. *Ar louzaouenn-mañ a aesaII.1b doc'h ar grip. An arall a aesa doc'h ar paz.* lit. 'L'herbe-ci guérit à la grippe. L'autre guérit à la toux.' = 'Cette herbe guérit de la grippe. L'autre guérit de la toux.' JS
- c. *Dour Lourdes 'aesaII.1b ket doc'h an droug-penn anezhoñ. [...] An aspirin 'aesaII.1b doc'h an droug-penn.* 'Eau Lourdes 'guérit pas à le mal-tête elle. [...] L'aspirine guérit à le mal-tête.' = 'L'eau de Lourdes ne guérit pas le mal de tête. L'aspirine guérit le mal de tête.' JMh

La similarité de prononciation entre *aesaat*, *aesaat da* et *aesaat doc'h*, surtout lorsque le débit est rapide, fait qu'il est souvent difficile de distinguer *aesaat an droug* 'guérir le mal', *aesaat d'an droug* lit. 'guérir au mal' = 'guérir le mal' et *aesaat doc'h an droug* lit. 'guérir au mal' = 'guérir du mal'. Malgré cette difficulté d'identification du signifiant, je pense qu'on peut affirmer que tous les lexèmes du vocable AESAAT ne peuvent pas régir la préposition DOC'H 'à'. C'est ce que montre le Tableau 17 ci-dessous :

	Régime en DA 'à'	Régime en DOC'H 'à'
AESAATI.1a	<i>Marse eh aesay da Yann</i> lit. 'Peut-être [ça] guérira à Yann' = 'Peut-être Yann guérira-t-il' (= <i>Yann a aesay marse</i> 'Yann guérira peut-être')	-
AESAATI.1b	<i>Marse eh aesay d'e c'har</i> lit. 'Peut-être [ça] guérira à sa jambe' = 'Peut-être sa jambe guérira-t-elle' (= <i>E c'har a aesay marse</i> 'Sa jambe guérira peut-être')	-
AESAATI.2	<i>Marse eh aesay d'e zroug</i> lit. 'Peut-être [ça] guérira à son mal' = 'Peut-être son mal guérira-t-il' (= <i>E zroug a aesay marse</i> 'Son mal guérira peut-être')	<i>Eñ 'yay da gavout ar medisinour evit aesaat doc'h ar grip</i> lit. 'Il ira trouver le médecin pour guérir à la grippe' = '(...) guérir de la grippe'
AESAATI.2a	<i>Ar medisinour a aesay da (c'har) Yann</i> 'Le médecin guérira à (la jambe de) Yann' (= <i>Ar medisinour a aesay (gar) Yann</i> 'Le médecin guérira (la jambe de) Yann')	-
AESAATI.1b	<i>Ar medisinour a aesay d'e zroug</i> 'Le médecin guérira à son mal' (= <i>Ar medisinour a aesay e zroug</i> 'Le médecin guérira son mal') <i>Sant Yann a aesa d'an droug-kov</i> lit. 'Saint Jean guérit à le mal-boyaux' = 'SJ guérit du mal de ventre' (= <i>Sant Yann a aesa an droug-kov</i> 'SJ guérit le mal de ventre')	<i>Sant Yann a aesa doc'h an droug-kov</i> lit. 'Saint Jean guérit à le mal-ventre' = 'SJ guérit du mal de ventre'
AESAATI.1a	<i>Ar louzoù-mañ a aesay da (c'har) Yann</i> 'Ces médicaments guériront à (la jambe de) Yann' (= <i>Ar louzoù-mañ a aesay (gar) Yann</i> 'Ces médicaments guériront (la jambe de) Yann')	-
AESAATI.2b	<i>Ar louzoù-mañ a aesay da zroug-kov Yann</i> 'Ces médicaments guériront au mal de ventre de Yann' (= <i>Ar louzoù-mañ a aesay droug-kov Yann</i> 'Ces médicaments guériront le mal de ventre de Yann')	? <i>Ar louzoù-mañ a aesa doc'h ar grip</i> lit. 'Ces médicaments guérissent à la grippe' = '(...) guérissent la grippe'

Tableau 17. Le régime en DA 'à' ou DOC'H 'à' des principaux lexèmes du vocable AESAAT

Je rappelle que dans l'exemple (88)a, nous avons bien le lexème intransitif AESAATI.2 (*An droug a aesa* 'Le mal guérit') contrairement à ce qu'on pourrait penser (voir VII-1.1.1.3). Dans le cas des lexèmes transitifs, il semble bien que le régime en DOC'H ne puisse s'employer que quand il est question d'un mal en général, et non du mal d'un être vivant particulier. Nous en avons une illustration dans les exemples (89)a-e ci-dessous :

(89) a. *Lakaet 'oa he soñj dezhi donet du-mañ, kar lakaet he soñj dezhi penaos sant Drein a aesayII.2b he droug-bouzelloù.* lit. 'Mis était sa pensée à.elle venir par-ici, car mis sa pensée à.elle que saint Adrien guérira son mal-boyaux.' = 'Elle avait décidé de venir ici, car elle s'était mis dans la tête que saint

Adrien guérirait son mal de ventre.’ JMh

b. *Ar vaouez he doa lennet àr ur levr penaos sant Drein a aesaeII.2b doc’h an droug-bouzelloù.* lit. ‘La femme avait lu sur un livre que saint Adrien guérissait à le mal-boyaux.’ = ‘Elle avait lu dans un livre que saint Adrien guérissait du mal de ventre.’ JMh

c. *Ha ‘veze ret monet da gavout unan bennak, evit aesaatII.2 doc’h an traoù-se.* lit. ‘Et était nécessaire aller à trouver quelqu’un, pour guérir à les choses-là.’ = ‘Et il fallait aller voir (un guérisseur) pour que (les panaris) guérissent.’ JMh

d. *Eit guellatII.2 doh er rideréz, (...).* lit. ‘Pour guérir à la tourniole, (...)’ = ‘Pour guérir du mal blanc, (...)’ PBHV

e. *Ar louzoù-mañ a aesaII.1b doc’h ar grip.* lit. ‘Les herbes-ci guérit à la grippe.’ = ‘Ces herbes guérissent de la grippe.’ JS

On voit qu’il est question en (89)a des maux de ventre d’une femme en particulier alors qu’en (89)b, le locuteur dit que le saint guérit les maux de ventre en général et qu’en (89)c-d, on parle également, respectivement, des panaris et de « maux blancs » en général. En (89)e, il est question d’une maladie, qui est forcément un « mal général ». L’expression *aesaat doc’h* ‘guérir de’ (N-‘drougIII.1’ ‘mal-affection’) est donc réservée à l’expression d’un mal en général. Ce qui ne veut pas dire que toute expression d’un mal en général doit obligatoirement se faire au moyen de *aesaat doc’h*, même si cette expression semble être dominante en breton oral de la région de Pontivy ; on a en (90)a-b deux exemples de conjugaison personnelle : *aesaatII.2b* ‘guérir’ (N-‘drougIII.1’ ‘mal-affection’) ; en breton vannetais littéraire, l’expression peut se faire au moyen de *aesaatII.2b da* ‘guérir à’ ‘guérir de’ (N-‘drougIII.1’ ‘mal-affection’), comme en (90)c :

(90) a. *E Moustoer-Remungol, me ‘gav genin ‘zo ur santez ha ‘aesaII.2b an droug bouzelloù.* ‘À MR, je crois qu’il y a une sainte qui guérit le mal de ventre.’ LC

b. *Evit aesaatII.2b katal e veze lakaet amanenn sall.* ‘Pour guérir les catarrhes on mettait du beurre salé.’ JMh

c. *Drammeu e vezè geti aveit ésatII.2b de zrougeu er horv.* ‘Médicaments était avec.elle pour guérir à maux le corps.’ = ‘Elle avait des médicaments pour guérir les maux physiques.’ ARBO

Autrement dit, (91)a qui reprend (89)a avec le verbe *AESAATII.2b* régissant cette fois *DOC’H* est incorrecte parce qu’il y est question d’un mal particulier chez un individu particulier. Mais dans les quatre exemples (89)b-e plus haut, le locuteur aurait pu dire (91)b-e :

(91) a. **(...) sant Drein a aesayII.2b doc’h he droug-bouzelloù.* lit. ‘(...) saint Adrien guérira à son mal de ventre.’

b. *(...) sant Drein a aesaeII.2b an droug-bouzelloù.* ‘(...) saint Adrien guérissait le mal de ventre.’

c. *evit aesaatII.2b an traoù-se.* ‘(...) pour guérir cela.’

d. *Eit guellat[=‘aesaatII.2b’] er rideréz, (...).* ‘Pour guérir le mal blanc, (...)’

e. *Ar louzoù-mañ a aesaII.1b ar grip.* ‘Ces herbes guérissent la grippe.’

Comme on le voit, cette possibilité est offerte au prix, pour (91)c et (91)d, d’un changement

d'acception de AESAAT. Je pense en effet qu'en (89)c-d, nous avons le lexème intransitif AESAATI.2 (*An droug a aesa* 'Le mal guérit') : nous avons vu en [VII-1.1.1.3](#) que (*gober un dra bennak evit aesaat doc'h un droug* lit. '(faire quelque chose pour) guérir d'un mal' signifie '(gober un dra bennak evit mah) aesay un droug' '(faire quelque chose pour qu'un mal guérisse' ; il y a bien de la part de l'individu sujet de *gober* 'faire' une actionII.1 visant à entraîner un résultat, donc la notion de causation2 (Mel'čuk 2014 : 266) mais cette notion n'est pas véhiculée ici par *aesaat*. On voit donc que les expressions *aesaati.2 doc'h* ([un drougIII.3]) 'guérir de ([un mal-affection])' et *aesaati.2b (da)* ([un drougIII.3]) 'guérir (à) ([un mal-affection])' sont dans certains cas pragmatiquement équivalentes – (89)c et (91)c ont la même RConcept, (89)d et (91)d aussi – et parfois synonymes – (89)b et (91)b ont la même SSém. Toutes choses qui, alliées aux difficultés évoquées plus haut, rendent l'étude de ce vocable particulièrement difficile.

2 Les (quasi-)synonymes de AESAAT 'guérir'

Il n'est pas toujours facile de savoir si telle lexie est un synonyme ou un quasi-synonyme d'une autre. Mel'čuk (2015 : 184) édicte cinq conditions pour qu'une lexie L₂ soit considérée comme un synonyme d'une lexie L₁, conditions que je résume comme suit : 1) les deux lexies doivent avoir approximativement le même sens ; 2) elles doivent appartenir à la même partie du discours ; 3) leurs ASyntP doivent être les mêmes ; 4) leur différence sémantique ne doit pas être régulière dans la langue ; 5) elles doivent pouvoir se substituer l'une à l'autre au moins dans certains contextes.

Il sera ici question des (quasi-)synonymes des lexèmes AESAATI.1a (*Yann a aesa* 'Yann guérit'), AESAATI.1b (*Brec'h Yann a aesa* 'Le bras de Yann guérit'), AESAATI.2 (*E zroug a aesa* 'Son mal guérit') et des lexèmes causatifs correspondant à ces trois lexèmes. Je vais passer en revue les valeurs de leurs FL_{Syn} et Q_{Syn} et expliquer les raisons m'ayant amené à considérer tel verbe comme une valeur de _{Syn} ou une valeur de Q_{Syn} de tel lexème AESAAT.

2.1 Les valeurs de Syn et QSyn(*aesaati.1a-b*)

2.1.1 Les valeurs de Syn(*aesaati.1a-b*)

Je n'ai trouvé que peu d'expressions synonymes exacts de AESAATI.1a. GWELLAAT#1 (*Yann a wellay* 'Yann guérira'), dont nous avons un exemple d'emploi dans la phrase ci-dessous, en est une, qui n'est cependant pas employée dans la région de Pontivy :

(92) *Grateit en des bet, mar dehé dehon ha guellat, monet de vout monah.* ‘Il a promis, s’il venait à guérir, de devenir moine.’ GUTO

Le verbe PAREÑI.1 ‘guérir’ me semble également être un synonyme exact de AESAATI.1a ; il est totalement inconnu en breton vannetais.

À ma connaissance, GWELLAAT#1 ainsi que PAREÑI.1 si on élargit le champ géographique d’investigation à toute l’aire bretonnante, sont les seuls éléments « sûrs » de la valeur de la FL_{SYN} (*aesaatI.1a*).

Je peux toutefois mentionner l’expression *kavout aesaerezh* lit. ‘trouver guérison’ :

(93) *‘Veze frotet ho mamproù, pe pep tra, doc’h mein evit kavout aesaerezh.* lit. ‘Était frotté tes membres, ou n’importe quoi, contre pierres pour trouver guérison.’ = ‘On se frottait les membres, ou n’importe quoi, contre certaines pierres pour obtenir la guérison.’ JMh

Aesaerezh est un s_0 (*aesaatI.1a*) et *kavout* lit. ‘trouver’ est son verbe support, un $OPER_1$ (*aesaerezh*). Il n’est pas sûr que l’expression *kavout aesaerezh* doive donc être décrite comme une valeur de $SYN(aesaatI.1a)$; elle doit certainement l’être dans la zone de combinatoire de AESAEREZH ‘guérison’. Je pense pourtant qu’elle devrait avoir sa place ici, une des finalités des FL étant de permettre la paraphrase et donc de s’exprimer plus richement.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de AESAATI.1a ‘guérir’ :

(94) $SYN = gwellaat\#1$ ‘guérir’, *pareañ* ‘guérir’, *kavout aesaerezh* lit. ‘trouver guérison’ = ‘guérir’

2.1.2 Les valeurs de $QSYN(aesaatI.1a-b)$

1) *Donet da vout yac’h* lit. ‘devenir sain’, *kavout ar yec’hed* lit. ‘trouver la bonne.santé’ = ‘recouvrer la santé’

Nous avons, dans les exemples ci-dessous, les expressions *donet da vout yac’h* lit. ‘venir à être sain’ ≈ ‘recouvrer la santé’ et *kavout ar yec’hed* ‘trouver la santé’ :

(95) a. *Goude bout bet gwall fall, ema daet da bout yac’h.* lit. ‘Après être été très mal, il est venu à être sain.’ = ‘Après avoir été bien mal en point, il a recouvré la santé.’ JS

b. *Kentéh er hlinùed e arsaù ; piarzek mil a dud klan e gav er iéhed.* lit. ‘Aussitôt la maladie cesse; quatorze mille de gens malade trouve la santé.’ = ‘(...) 14000 malades recouvrent la santé.’ BSPD

La décomposition du sens de l’expression *donet da vout yac’h* ≈ ‘recouvrer la santé’ montre qu’elle n’a pas exactement le même sens que AESAATI.1a ‘guérir’. Un être vivant qui devient *yac’hI.1a* est un individu qui n’a plus le moindre trouble physiologique, ce trouble pouvant être une blessure ; tandis qu’un être vivant qui *aesaI.1a* ‘cesse d’être malade’ ; or nous avons vu que KLAÑVI.1a ‘malade’ n’est pas le contraire exact de YAC’HI.1a ‘en bonne santé’ : quand on a une blessure, par exemple, on n’est pas *yac’hI.1a* sans pour autant être *klañvI.1a*. La même chose peut être dite de l’expression *kavout*

ar yec'hed 'trouver la santé'.

2) *Monet gwell, gwellaat#2* 'aller mieux'

Examinons les exemples ci-dessous où figurent respectivement les expressions *monet gwell* lit. 'aller mieux', *gwellaat#2* lit. 'améliorer' ≈ 'aller mieux' :

(96) a. *Ema ar c'hleñved é toubliñ àr an hani klañv-se, ha eñ 'gav getoñ-eñ penaos eh a gwell.* lit. 'Est la maladie à doubler sur le celui malade-là, et il trouve avec.lui-lui que va mieux.' = 'La maladie s'aggrave fortement chez ce malade, et il croit qu'il va mieux.' JS

b. *Gwellaat a ra Jean a-nebeudigoù.* lit. 'Améliorer fait Jean petit à petit.' = 'L'état de Jean s'améliore petit à petit.' JS

Je glose faute de mieux les deux expressions *monet gwell* et *gwellaat#2* par 'aller mieux' mais *monet gwell* est un état tandis que *gwellaat#2*, qui serait mieux glosé par l'anglais (*to*) *get better*, est un processus.

Le sens de *monet gwell* 'aller mieux' est très approximativement 'être en meilleur état'. *Monet gwell* 'aller mieux' peut s'employer dans des situations où il n'est pas question d'être malade :

(97) *Hi 'zo arru da bout skuizh, ha pa vo diskuizhet, pad ay gwell geti, hi 'bartio en-dro.* lit. 'Elle est arrivé à être fatigué, et quand sera reposé, quand ira mieux avec.elle, elle partira de-retour.' = 'Elle est fatiguée, et quand elle sera réposée, quand elle ira mieux, elle repartira.' JS

Le sens de *GWELLAAT#2* lit. 's'améliorer' est *grosso modo* 'donet da vout yac'hoc'hI.1a' lit. 'devenir plus sain' = 'devenir en meilleure santé', un sens proche de celui de *AESAATI.1a* qui est 'cesser d'être malade'.

Malgré leurs différences sémantiques, ces deux expressions peuvent être considérées comme des valeurs de $Q_{Syn}(aesatI.1a)$ parce que leur sens recoupe dans une proportion assez importante celui de *AESAATI.1a*. Mais formellement, cette différence sémantique sera symbolisée au moyen d'un point-virgule séparant ces élément dans la valeur de la FL Q_{Syn} , dans la zone de combinatoire de l'article lexicographique décrivant *AESAATI.1a*, de la façon suivante :

(98) $Q_{Syn} = monet\ gwell\ 'aller\ mieux'\ ;\ gwellaat\ \approx\ 'aller\ mieux'$

Une précision peut être donnée quant à l'expression *àr wellaat eh a (X)* lit. 'sur s'améliorer va (X)' qui contient le verbe *GWELLAAT#2* dont nous venons de voir qu'il constitue un élément de la valeur de la FL $Q_{Syn}(aesatI.1a)$. Je pense que, en ce qui concerne le sens propositionnel en tout cas, il n'y a pas de différence sémantique entre les deux expressions *gwellaat#2* et *monet àr wellaat#2* et le locuteur en (99)a aurait pu aussi bien dire (99)b :

(99) a. *Unan bennak a zo klañv, « Àr wellaat#2 eh a ».* lit. 'Quelqu'un qui est malade, Sur s'améliorer il va. » = '[On peut dire de] quelqu'un qui est malade Son état s'améliore ».' JMh

b. *Gwellaat#2 a ra.* lit. 'S'améliorer fait.lui.' = 'Il va mieux.'

Il n’y a normalement pas de raison pour faire apparaître *monet àr wellaat#2* comme élément de la valeur de $Q_{SYN}(aesaat1.1a)$ étant donné que GWELLAAT#2 y figure déjà et que *monet àr wellaat#2* peut sans doute soit être obtenu par une règle générale de la langue, soit être décrit à l’article lexicographique GWELLAAT#2. Il en va de même avec l’expression *monet àr dewellaat* qui est synonyme de *monet àr wellaat#2*.

Notons également qu’en (100)a nous avons aussi le verbe MONET lit. ‘aller’, mais qu’il s’agit d’une acception différente de MONET (qui apparaît sous la forme flexionnelle 3_{SG} (*eh*) *a* ‘va’) en (99) qui n’était qu’une sorte de verbe support. Ici, MONET a le sens ‘se porter’ et peut être conjugué de deux façons différentes, toutes deux représentées dans cet exemple et redonnées de façon plus simple, afin de mieux pouvoir les comparer, en (100)b et en (100)c :

- (100) a. « *O, monet a ra gwell getoñ.* » « *A, monet a ra gwell ?* » lit. ‘ Oh, aller [ça] fait mieux avec.lui. »
 Ah, aller [ça] fait mieux ? » = ‘ Oh, il va mieux. » Ah, il va mieux ? » [À propos d’un individu qui allait très mal] JS
- b. *Gwell eh a Yann.* ‘Mieux va Yann.’ = ‘Yann va mieux.’
- c. *Gwell eh a get Yann.* ‘Mieux [ça] va avec Yann.’ = ‘Yann va mieux.’

Nous retrouvons ici une situation similaire à celle qui a été évoquée plus haut (VII-1.2.1) à propos de AESAATI.1a, qui peut lui aussi être conjugué de deux façons. Cette possibilité sera prise en charge par le SR de MONET ‘se porter’ : celui-ci doit spécifier que l’ASyntP I (l’être vivant) peut être exprimé au niveau SyntS soit en tant que sujet syntaxique comme en (100)b, soit en tant que quasi-sujet introduit par la préposition GET ‘avec’, comme en (100)c, avec introduction d’un sujet factice. (Voir Tableau 18 ci-dessous).

L’expression *monet gwell* ‘aller mieux’ a une deuxième particularité. MONET ‘se porter’ est un paramètre et *gwell* ‘mieux’ est une valeur de ce paramètre, un comparatif de *mat* ‘bien’. Il ne semble pas que ce paramètre puisse avoir beaucoup d’éléments dans sa valeur : je ne vois que (*monet*) *mat* ‘(aller) bien’ et ses comparatifs et superlatif(s) *monet gwell* ‘aller mieux’, *monet gwell-dre-well* ‘aller de mieux en mieux’, *monet gwellañ* ‘aller le.mieux’, etc., et (*monet*) *fall* ‘(aller) mal’ et ses propres comparatifs et superlatifs *monet falloc’h* <*gwazh*> ‘aller plus.mal <pire>’, *monet gwashoc’h-pe-gwazh* ‘aller de plus en plus mal’, *monet fallañ* <*gwashañ*> ‘aller le.plus.mal <le.pire>’, etc. Ces collocations sont décrites dans le SR de MONET ‘se porter’, de la façon suivante :

Régime 1

X ⇔ I	Y ⇔ II
1. N	Obligatoire 1. Adj

C_{I,1} + C_{II,1} : *Yann a ya gwell-dre-well* 'Yann va de mieux en mieux'

C_{II,1} : *mat* 'bien', *fall* 'mal' (et comparatifs et superlatifs de ces adjectifs)

Régime 2

	Y ⇔ II	X ⇔ III
Ø _(3sg)	1. Adj	1. <i>get</i> 'avec' N

C_{II,1} : *Monet a ra (genin)* 'Aller [ça] fait (avec.moi)'
C_{I,1} + C_{II,1} : *Gwell-dre-well eh a get Yann* lit. 'De mieux en mieux [ça] va avec Yann' = 'Yann va de mieux en mieux'

Tableau 18. Schéma de régime de MONET lit. 'aller' = 'se porter'

Remarques.

Description des collocations : l'ASém 2 correspond à l'ASyntP II, qui est lui-même forcément exprimé sous la forme d'un adjectif. Sont répertoriés à la ligne C_{II,1} les adjectifs susceptibles d'être ASyntS de la lexie décrite, à savoir *mat* 'bien' <*fall* 'mal', *gwashoc'h-pe-gwazh* 'de pire en pire', *oc'hpenn mat* 'plus que bien', ...>.

On voit que l'expression de l'ASém 2 ('mat' 'bien', 'fall' 'mal', ...) est obligatoire dans le régime 1 ; il est en effet impossible de dire (101)a. Par contre, cette possibilité de non-expression de l'ASém 2 existe dans le cas du régime 2, car la phrase (101)b est correcte :

- (101) a. **Monet a ra Yann*. lit. 'Aller fait Yann.'
b. *Monet a ra get Yann*. lit. 'Aller fait avec Yann.'
c. *Monet a ra mat get Yann*. lit. 'Aller fait bien avec Yann.'

La définition de *monet* 'se porter' doit rendre compte du fait que *monet* 'aller, se porter' tout court a le même sens que *monet mat* 'aller bien, se porter bien'. Je pense que cette définition peut se faire au moyen de 'monet en-dro' 'fonctionner' : quelque chose qui *a ya en-dro* 'fonctionne' est quelque chose qui *a ya mat en-dro* 'fonctionne bien'.

Il existe une différence sémantique entre *gwellaat#2* et *monet a wellaat#2 da wellaat#2* lit. 'aller de s'améliorer en s'améliorer' = 'aller de mieux en mieux'. Il s'agit dans les deux cas d'un processus, mais dans le premier, ce processus peut être très lent et on peut dire (102)a par exemple, alors que ceci est exclu dans le second, qui implique une certaine rapidité et une accélération du processus :

- (102) a. *Gwellaat a ra Jean a-nebeudigoù*. lit. 'S'améliorer fait Jean petit-à-petit.' = 'L'état de Jean s'améliore petit-à-petit.' JS
b. **A wellaat da wellaat eh a Jean a-nebeudigoù*. lit. 'De s'améliorer à s'améliorer va Jean petit-à-petit.' = 'Jean va de mieux en mieux petit-à-petit.'

Bien que l'expression *monet a wellaat#2 da wellaat#2* 'aller de mieux en mieux' puisse sans doute être obtenue au moyen d'une règle générale de la langue ou soit décrite à l'article GWELLAAT#2, je pense qu'elle doit figurer en tant que valeur de la FL Q_{Syn}(*aesaatI.1a*) à cause de sa différence sémantique avec GWELLAAT#2.

Description dans la zone de combinatoire lexicale de AESAATI.1a 'guérir' :

- (103) Q_{Syn} = *monet gwell* 'aller mieux' ; *gwellaat#2* lit. 's'améliorer' ≈ 'aller mieux' ; *monet a wellaat#2 da wellaat#2* lit. 'aller d'améliorer à améliorer' = 'aller de mieux en mieux' ; *donet da vout yac'h1a* lit. 'devenir sain', *kavout ar yec'hed1.b* 'trouver la bonne.santé'

2.2 Les valeurs de QSyn(*aesaatI.2*)

Je n'ai pas trouvé de $S_{YN}(aesaatI.2)$. Il existe plusieurs Q_{SYN} de ce verbe, plus ou moins proche sémantiquement de lui. Je vais les passer en revue ci-après.

1) *Pasiñ* 'passer'

Pasiñ 'passer' peut s'employer même dans le cas où le sujet dénote autre chose qu'un *drougIII.1* 'mal-affection', un *drougIV* 'mal-douleur + affection' ou qu'un *drougV* 'mal-lésion', comme on le voit dans l'exemple (104)a :

- (104) a. *Ha neuze a-benn e taen en-dro 'h oa paset ma mezvadur.* lit. 'Et alors pour.le.moment que je.revenais était passé mon vertige.' = '[J'avais des vertiges ce matin, et je devais me rendre quelque part.] Et comme je revenais, mes vertiges avaient disparu.' JMh
b. *???(...) eh oa aesaet da ma mezvadur.* '(...) mes vertiges avaient guéri.'

La phrase (104)a, avec emploi de *pasiñ* 'passer' est correcte, contrairement à (104)b.

Remarque. Cette phrase (104)b est incorrecte du moins dans le contexte dans lequel (104)a a été énoncé. Un vertige est avant tout une sensation, et on ne peut pas dire d'une sensation, même désagréable, qu'elle *aesa* 'guérit'. Il est cependant possible que cette phrase soit correcte dans le cas où c'est le fait d'avoir de manière récurrente des vertiges qui cesse. Le fait d'être anormalement sujet à des vertiges peut être considéré comme un mal, qui peut donc *aesaat*.

Il n'est pas sûr non plus que *pasiñ* soit un processus et que (105)b soit une phrase correcte :

- (105) a. *Ema an droug éc'h aesaat (a-nebeudigou).* lit. 'Est le mal à guérir (petit-à-petit).' = 'Le mal guérit (petit-à-petit).'
b. *??Ema an droug é pasiñ (a-nebeudigou).* lit. 'Est le mal à guérir (petit-à-petit).' = 'Le mal guérit petit-à-petit.'

PASIÑ 'passer' et *AESAATI.2* sont cependant très proches sémantiquement : d'une part, ils ont en commun les configurations de sémantèmes '(le mal X) cesse', ils constituent tous deux des valeurs des $FL_{FinFunc_0}$ de sens 'commencer à ne pas être' et $AntiFact_0$ de sens 'réaliser le contraire de son « objectif inhérent »' des noms dénotant un trouble physiologique et que d'autre part, il existe de nombreux contextes où *AESAATI.2* peut être remplacé par *PASIÑ*.

- (106) « *Met an dra-mañ a aesay dezhoñ, an dra-mañ 'baso.* » *Beñ ya, kar 'oa ket remed ebet.* lit. ' Met la chose-ci guérira à.lui, la chose-ci passera. » Ben oui, car était pas remède aucun.' = ' Mais [le fait d'avoir *ar beroù* et des croûtes sur la tête] guérira, ça passera. » Ben oui, car il n'y avait aucun remède.'
JS

2) *Lemel, monet (kuit), kuitaat* 'partir'

Comme celui de *pasiñ* 'passer', que je viens d'évoquer, le sens des verbes *lemel, monet (kuit), kuitaat* 'partir', contient le sémantème '(le mal X) cesse', mais ils sont moins proches sémantiquement de *aesaatI.2* 'guérir', leur structure actancielle est différente de celle de ce verbe. Nous avons vu plus

haut qu'en breton populaire AESAATI.2 (*An droug a aesaI.2* 'le mal guérit') a un seul ASém, le trouble physiologique (qui guérit) ; on peut voir dans l'exemple ci-dessous que LEMEL 'partir' en a deux, le trouble et l'individu atteint du trouble :

(107) *Ha kentéh m'en des konzet, é lam el lovronei get hennont hag é ta de vout iah.* lit. 'Et aussitôt qu'il a parlé part la lèpre avec celui-là et vient à être sain.' = 'Et aussitôt qu'il a parlé, la lèpre quitte cette personne, et elle se retrouve en bonne santé.' AVIE

De plus, l'ASém₁ des verbes *lemel* (...) 'partir' ne peut pas être n'importe quel trouble physiologique : je ne pense pas qu'il puisse s'agir d'un DROUGV 'mal-lésion', uniquement d'un DROUGIII.1 'mal-affection', d'un DROUGII 'mal-douleur' ou d'un DROUGIV 'mal-douleur + affection'. En ce qui concerne les verbes *monet* (*kuit*) et *kuitaat*, je n'ai pas trouvé d'exemple d'expression de l'être vivant en lien de dépendance syntaxique avec un de ces verbes, mais cette possibilité ne me semble pas pouvoir être exclue.

Comme dans le cas précédent, il existe des cas où une valeur de Q_{SYN}(*aesaatI.2*) peut se substituer à AESAATI.2. Nous en avons un exemple avec la phrase (108), où il est question d'une dartre dont le locuteur dit tout d'abord qu'elle est *aesaet* 'guérie' puis qu'elle est *aet* (*kuit*) 'partie' :

(108) « *Met aesaet eo gwerso !* » *Aet 'oa an darouedenn kuit, aet 'oa.* lit. ' Mais guéri est il.y.a.longtemps ! Allé était la dartre quitte, parti était. » = ' Mais c'est guéri depuis longtemps ! » La dartre avait disparu, elle n'était plus là.' JS

Ceci clôt le chapitre 7.

Chapitre 8.

Conclusion

En entamant mon projet de thèse, j'avais l'intention, en me basant sur le breton de locuteurs de naissance de la région de Pontivy, de participer à la sauvegarde de ce que je considère être du breton authentique, par opposition au breton plus ou moins calqué sur le français tel qu'il est parlé par les néo-locuteurs, et de contribuer à la réappropriation de ce breton authentique par les néo-locuteurs, qui en sont demandeurs. Pour cela, j'avais prévu d'une part de constituer un corpus de breton oral et d'autre part de procéder à la description des lexies glanées à cette occasion selon les règles et principes de la Lexicologie Explicative et Combinatoire (LEC).

Dans cette conclusion, je vais d'abord évaluer les résultats par rapport aux objectifs. Puis je ferai état de quelques pistes d'étude envisageables pour progresser dans la connaissance du champ sémantique de la santé en breton.

1 Contribution de la thèse aux études bretonnes

La convention d'allocation de recherche doctorale (ARED), financée par la Région Bretagne, dont j'ai bénéficié pendant trois ans de 2009 à 2012, prévoyait que j'explorerais le fonds d'enregistrements réalisés par Louis Conan pour Radio Bro-Gwened, la radio associative bilingue basée à Pontivy, auprès de locuteurs natifs de la région et que je ferais une retranscription d'une partie des enregistrements. J'ai procédé, en collaboration avec l'association Dastum et les Archives départementales du Morbihan, à la numérisation de plus de 1900 heures d'émission à partir de cassettes audio et de MD et à un renseignement sommaire des fichiers créés, ce qui m'a permis de sélectionner les enregistrements les plus intéressants pour mon travail de recherche. Comme je l'ai dit en introduction ([I-2.1.1](#)), la taille de mon corpus écrit, constitué à partir de ces enregistrements audio, est d'un peu plus d'un demi-million de mots. Une bonne partie de ce corpus et des enregistrements leur correspondant sera bientôt mise à la disposition des chercheurs. Ce matériau pourra sans doute satisfaire les besoins de ceux d'entre eux dont l'objectif sera de donner une description complète de la morphologie et de la phonologie du breton de Pontivy, plus

particulièrement celles du breton de la sous-région de Pluméliau-Saint Barthelémy, où demeure Joseph Le Sergent, mon informateur principal, et dont était originaire Jean Maho. Mais il est bien évident que, malgré son volume non négligeable, mon corpus écrit est loin de suffire aux besoins des personnes étudiant la syntaxe et encore moins la sémantique ; pour ne donner qu'un exemple, une étude approfondie de la causation en breton de Pontivy devrait se baser sur un corpus de retranscriptions considérablement augmenté. Je pense malgré tout que le travail réalisé constituera un outil précieux pour les chercheurs des générations à venir : d'une part, des centaines d'heures d'enregistrements d'excellent breton, réalisés par Louis Conan auprès de locuteurs de naissance, ont été sauvegardés et sont désormais confiés à une institution spécialisée dans la conservation, les Archives départementales du Morbihan, et y sont accessibles au public pour consultation ; et d'autre part, le travail de retranscription que j'ai réalisé permettra aux personnes non habituées au breton de Pontivy de se familiariser avec ce breton, et éventuellement de continuer le travail d'exploration du corpus oral. Je ne parle ici que de la recherche en linguistique, mais il est possible que d'autres disciplines trouvent matière à étude dans ce corpus.

Mon travail constitue également la toute première tentative d'application d'une méthodologie scientifique, cohérente et au grand pouvoir descriptif, la LEC, à la lexicographie bretonne. J'ai donné dans le chapitre 2 un aperçu, juste assez large pour que le lecteur puisse comprendre la suite du travail, de cette méthodologie en l'illustrant au moyen d'exemples tirés du breton. Je crois avoir montré par la suite que la LEC représente un outil descriptif efficace particulièrement utile pour une langue en danger comme le breton.

La mise en application de la LEC m'a permis de faire quelques avancées dans la description de la langue bretonne, telle qu'elle est parlée dans le pays Vannetais en général et la région de Pontivy en particulier. Je note principalement la distinction entre différentes acceptions à l'intérieur de plusieurs vocables (DROUG 'mal', KLEÑVED 'maladie', KLAÑV 'malade', etc.) ; la distinction entre ce qui est *droug*^{III.1} 'mal-affection' « simple » et ce qui est *kleñved*^{I.1} 'maladie' ; l'importance du lexème DROUG^{III.1} dans le discours ; la richesse de la combinatoire lexicale des noms dénotant des troubles physiologiques, très différente de la combinatoire des lexies françaises équivalentes. Le travail de lexémisation des vocables DROUG 'mal', KLEÑVED 'maladie', KLAÑV 'malade', AESAAT 'guérir', etc., que j'ai réalisé me semble être une base de travail assez fiable qui permettra aux chercheurs de continuer l'exploration du champ sémantique de la santé en breton.

2 Au-delà de la thèse

J'ai été confronté pendant ce travail de description des lexies du champ sémantique de la santé en

breton à un certain nombre de questions auxquelles je n'ai pas pu apporter de réponse. Je dresse ci-dessous la liste de ces questions ainsi que des pistes d'études qui permettraient, à mon avis, de faire progresser la connaissance de ce champ sémantique.

1) J'ai volontairement laissé de côté ce que j'appelle la « fonction » (physique, mentale, psychique, ...) (voir [III-1.1.2](#)) dans la description d'un certain nombre de lexies (KLEÑVEDI.1 'maladie', YEC'HEDI.a 'santé', etc.). J'ai parfois intégré cette dimension dans mes descriptions, quand cela s'avérait indispensable, mais une description complète des lexèmes KLEÑVEDI.1 'maladie', YEC'HEDI.a 'santé', que je viens de mentionner, mais aussi DROUGIII.1 'mal-affection', KLANVI.1a 'malade', YAC'HIa 'sain, en bonne santé', ..., devrait obligatoirement la prendre en compte.

2) Liée à la question de la « fonction » est celle de la définition de '(lodenn-g)korv' '(partie du) corps'. Penchons-nous d'abord sur la composante 'lodenn' 'partie'. Dans l'expression *bout yac'h a wad* 'être sain de sang' ≈ 'ne pas avoir le sang vicié', par exemple, *ar gwad* 'le sang' constitue-t-il une 'partie du corps' ? Faudrait-il plutôt parler de 'elfenn ag ar c'horv' 'élément du corps', ou en l'occurrence de 'elfenn ziabarzh ag ar c'horv' 'élément interne du corps' ? En effet, il semble étrange de parler 'lodenn-gorv' 'partie du corps' en ce qui concerne le sang. Mais d'un autre côté, il ne me semble pas que le sang constitue un participant variable à la SIT des noms donnés plus haut qui serait de nature différente de celle des autres « vraies parties (internes) du corps » que sont le foie, le cœur, les poumons, etc. On n'imagine pas que *gwad* 'sang' correspondrait à un autre ASém de KLEÑVEDI.1 'maladie' que *kalon* 'cœur' dans les expressions *ur c'hleñved gwad* 'une maladie du sang' et *ur c'hleñved kalon* 'une maladie du cœur'. Concentrons-nous maintenant sur la composante 'korv' 'corps' : *korv* s'oppose d'une part à *spered* 'esprit' (*ur c'hleñved spered* 'une maladie mentale'), à *eneñv* 'âme' (*ur c'hleñved bred* 'une maladie psychique'), etc., et d'autre part à *lodenn-gorv* 'partie du corps'. L'articulation entre ces deux aspects ou dimensions reste à étudier.

3) Il reste à affiner la distinction entre DROUGIII.1 'mal-affection' et KLEÑVEDI.1 'maladie', éventuellement à la lumière de la combinatoire lexicale de ces deux noms (j'ai fait allusion en [III-3.2.1.2.1](#) au fait que pour les locuteurs natifs, *serriñ ur c'hleñved* lit. 'ramasser une maladie' était différent de *tapout ur c'hleñved* 'attraper une maladie'). Il reste aussi à mieux définir le lexème KLEÑVEDI.1 'maladie'.

4) Je n'ai pas pu étudier assez à fond le lexème DROUGV 'mal-lésion' et les lexies de la classe sémantique *drougV*.

5) De nombreux noms dénotant des troubles physiologiques sont encore à étudier sémantiquement et à décrire. Dans le sens inverse, il reste à étudier comment se lexicalisent en breton certaines RConcept. Je m'explique. À certaines RConcept correspondent en français des noms alors que ce n'est souvent pas le cas en breton ; je pense par exemple à la RConcept correspondant au français

TUBERCULOSE (*Jean a la tuberculose*), le breton préférant une lexicalisation différente, au moyen de l'adjectif POTRINAER (*Potrinaer eo Yann* lit. 'Poitrinaire est Yann' = 'Yann est poitrinaire/a la tuberculose').

6) Je n'ai pas pu procéder à la « factorisation » des FL valables pour l'ensemble des lexies appartenant à la classe sémantique drougIII.1 'mal-affection' ni à celle appartenant à la classe sémantique kleñvedI.1 'maladie'. Une telle opération serait utile pour permettre aux néo-locuteurs « d'idiomatiser » et d'enrichir leur expression dans le domaine lexical en question.

7) Question liée au point précédent, la description de la combinatoire lexicale des noms dénotant des troubles physiologiques reste à compléter ; je veux dire par là qu'il serait nécessaire de décrire la combinatoire lexicale de GRIP 'grippe', MALITOUCH '≈ cancer', DAROUED 'dartres', TROC'H 'coupure', etc. Nous avons vu en effet que l'héritage lexical (II-2.2.2.1.1.1), qui permet de prédire que les lexies appartenant à une même classe sémantique héritent d'une bonne partie des propriétés de leur « lexie étiquette », n'est pas une règle absolue. Une description de toutes les lexies d'une classe sémantique est donc nécessaire pour pouvoir procéder à une généralisation.

8) J'ai ignoré la question des maladies épidémiques et du statut de l'endroit (ville, région, ...) touché par la maladie : s'agit-il d'un ASém ou d'un circonstant ? Comment décrire les syntagmes contraints du type *ar c'hleñved a wana* 'la maladie faiblit', *ar c'hleñved a arsav* 'la maladie cesse' en (1)a ou *ar c'hleñved a c'hounid (Kastell)* 'la maladie gagne (Sazint Pol)' en (1)b :

- (1) a. *Er hlinùed e hoanna kentéh hag e arsaù kent pèl.* lit. 'La maladie faiblit et cesse peu après.' MIMA
b. *Ér blé 1597, é Montrouléz, ardro 1300 dén e varùas get er vosen hag er hlinùed en doé gouniet Kastel.* 'En l'an 1597, à Morlaix, environ 1300 personnes moururent de la peste et la maladie avait atteint Saint Pol de Léon'. MIMA

Je me contente d'énumérer ici des points touchant au champ sémantique sur lequel a porté mon travail. Un chantier gigantesque demeure, bien sûr, dans le domaine de la description d'autres champs sémantiques, tels ceux des sentiments, des sensations, du temps atmosphérique, des outils et instruments, etc.

Bibliographie

- BRANCA-ROSOFF Sonia *et al.*, 2012, *Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000* (CFPP2000) <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/>
- BROUDIC Fañch, 1995, *À la recherche de la frontière*, Ar Skol Vrezoneg, Brest.
- BROUDIC Fañch, 2009, *Parler breton au XXIe siècle*, Emgleo Breiz, Brest.
- DOSTIE Gaétane – MEL'ČUK Igor – POLGUÈRE Alain, 1999, Méthodologie d'élaboration des articles du *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, in MEL'ČUK *et al.*: 11-28.
- ERNAULT Emile, 1983(1919), *Dictionnaire Breton-Français du dialecte de Vannes*, Brud Nevez, Brest.
- FAVEREAU Francis, 1992, *Geriadur ar Brezhoneg A-Vremañ – Dictionnaire du Breton Contemporain*, Skol Vreizh, Morlaix.
- GEYKEN Alexander, 2008, Quelques problèmes observés dans l'élaboration de dictionnaires à partir de corpus, *Construction des faits en linguistique*, Langages 2008/3 n° 171, Armand Colin, Paris.
- GUILLOUX Gabriel-Louis, 1988, *Grand dictionnaire français-breton du dialecte de Vannes*, Volume 2, Hor Yezh, Douarnenez.
- HUMPHREYS Lloyd Humphrey, 1995, *Phonologie et morphosyntaxe du parler breton de Bothoa*, Ar Skol Vrezoneg-Emgleo Breiz, Brest.
- IORDANSKAJA Lidija – MEL'ČUK Igor, 1990, Semantics of Two Emotion Verbs in Russian: BOJAT'SJA '(to) be afraid' and NADEJAT'SJA '(to) hope', *Australian Journal of Linguistics*, 10/2: 307-357.
- KAHANE Sylvain, 2003, Sur le lien entre la définition lexicographique et les fonctions lexicales : une blessure profonde dans le DEC. In Grossman, F. & Tutin, A., eds., *Les collocations : analyse et traitement* [= *Travaux et recherches en linguistique appliquée*, Série E : *Lexicologie et lexicographie*, n°1], pp. 61-73. De Werelt, Amsterdam.
- KAHANE Sylvain et MEL'ČUK Igor, 2006, Les sémantèmes de causation en français, in S. Hamon & M. Amy (eds.), *La cause : approche pluridisciplinaire*, *Linx*, 54, 247-292. <http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/ab.KMcaus.2006-17.pdf>
- KERGOAT Lukian, 1985, An dalc'h hag ar perc'hennañ, ar stumm verbel ez eus, in *Teir studiadenn war ar brezhoneg*, KEAV.
- LEBARBÉ Thomas, 2001, *À propos de la taille d'un corpus ?*, *Actes de la Ire Journée Linguistique de Corpus et Linguistique Appliquée*, disponible sur <http://geophrey.williams.pagesperso-orange.fr/lebarbe.htm>
- LE PIPEC Erwan, 2000, *Le breton de Malguénac, quelques aspects*, Hor Yezh, Rennes.

- LOUIS François et MILIĆEVIĆ Jasmina, 2013, *Description lexicographique du vocable breton KEUZ 'regret'* in *Linguisticae Investigationes*, vol. 36, John Benjamins, Amsterdam.
- MEL'ČUK Igor, 1997, *Vers une linguistique Sens-Texte. Leçon inaugurale* (le 10 janvier 1997), Collège de France. Disponible sur <http://olst.ling.umontreal.ca/textes-a-telecharger>
- MEL'ČUK Igor, 2004, *Actants in Semantics and Syntax. Linguistics*, 42/1 et 42/2, p. 1-66 et 247-291. Disponible sur <http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/Actants.I.pdf> et <http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/Actants.II.pdf>
- MEL'ČUK Igor, 2006, *Parties du discours et locutions*. pdf. *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 101: 1, 29-65.
- MEL'ČUK Igor, 2007, *Phraséologie dans la langue et dans le dictionnaire, Repères et Applications (VI)*, 2008, XXIV Journées Pédagogiques sur l'Enseignement du Français en Espagne, Barcelone, 3-5 septembre 2007, <http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/MelcukPhraseme2008.pdf>
- MEL'ČUK Igor, 2011, *Phrasèmes dans le dictionnaire*, in Abscombe, J.-C. & Mejri, S., ed., *Le figement linguistique : la parole entravée*, 2011, Paris : Honoré Champion, 41-61. http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/Melcuk2011_Phrasemes.pdf
- MEL'ČUK Igor, 2012, *Semantics: from Meaning to Text*, volume 1, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia.
- MEL'ČUK Igor, 2013a, *Tout ce que nous voulons savoir sur les phrasèmes, mais ...*, *Cahiers de lexicologie*, 2013, n°1 (n° 102), 129-149.
- MEL'ČUK Igor, 2013b, *Semantics: from Meaning to Text*, volume 2, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia.
- MEL'ČUK Igor, 2014, *Semantics: from Meaning to Text*, volume 3, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia.
- MEL'ČUK Igor, en préparation, *Clichés, an Understudied Class of Phrasemes*.
- MEL'ČUK Igor – CLAS André – POLGUÈRE Alain, 1995, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- MEL'ČUK Igor – ARBATCHEWSKY-JUMAIRIE N, IORDANSKAJA Lidija, MANTHA Suzanne – POLGUÈRE Alain, eds, 1984-1988-1992-1999, *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques I-IV*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- MEL'ČUK Igor – MILIĆEVIĆ Jasmina, 2014, *Introduction à la Linguistique*, vol. 1, 2 et 3, Hermann, Paris.
- MEL'ČUK Igor – POLGUÈRE Alain, 2007, *Lexique actif du français*, Bruxelles, De Boeck.
- MILIĆEVIĆ Jasmina, 2008, *Structure de la définition lexicographique dans un dictionnaire d'apprentissage explicatif et combinatoire*, in Bernal, E.– J. DeCesaris, eds, *Proceedings of the*

XIII EURALEX International Congress, Barcelona, University Institute for Applied Linguistics, Pompeu Fabra University: 551-561.

MILIĆEVIĆ Jasmina, 2009, Schéma de régime: le pont entre le lexique et la grammaire. Blanco, X. & P.-A. Buvet, eds. *La représentation des structures prédicat-arguments*. *Langages* n° 176 (4/2009): 94-116.

MENARD Martial *et al.*, 2001, *Geriadur Brezhoneg*, Embannadurioù An Here, Plougastell-Daoulas.

POLGUÈRE Alain, 2000, Une base de données lexicales du français et ses applications possibles en didactique. *Revue de Linguistique et de Didactique des Langues* 21: 75-97.

RASTIER François, 2005, *Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus*, http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Enjeux.html.

ROLLAND Pascal, 1994, *Atlas linguistique de la région de Pontivy*. Ar Skol Brezoneg, Brest.

ROPERS Christophe, 2010, *Caractérisation des normes linguistiques par l'analyse comparative de corpus bilingues français-breton*, Thèse de doctorat, Université de Bretagne-Sud, Lorient.

SELINKER Larry, 1972, Interlanguage, *IRAL*, 10 : 209-231.

SINCLAIR John, 2005, Corpus and Text – Basic principles, in *Developing Linguistic Corpora: A Guide to Good Practice*, Martin Wynne, Oxbow Books, Oxford.

VALLÉE François, 1980(1931), *Grand dictionnaire français-breton*, Kevredigezh Vreizhat a Sevenadurezh, Gronwel.

WIERZBICKA Anna, 1992, *Semantic, Culture and Cognition. Universal Human Concept in Culture-Specific Configurations*, Oxford, Oxford University Press.

WIERZBICKA Anna, 1996, *Semantics, Primes and Universals*, 1996 [ed. 2004], Oxford University Press

WIERZBICKA Anna, 2005(1999), *Emotions across languages and cultures*, Cambridge, Cambridge University Press.

WMFFRE Iwan, 2008, *Breton Orthographies and Dialects*, vol. 2, New York, Peter Lang.

Sources

Sources orales

AJ : Anna Jan, Saint Barthélémy

EP : Éléonore Provost, Guénin

GH : Guénael Henrio, Caudan

JC : Jeanne Le Clainche, Guern

JMc : Joseph Mouriec, Baud

JMh : Jean Maho, Saint Barthélémy

JS : Joseph Le Sergent, Pluméliau

LC : Louis Conan, Languidic

LIB : Louis Le Bras, Baud

LS : Léon Le Sergent, Bieuzy

MJ : Marcel Jaffré, Baud

MLB : Monique Le Boulch, Inguiniel

SV : Samson Videlo, Neuliac

Sources écrites

ARBO : LE MELINAIRE Louise, *Ar bont er velin*, 1938, Dihunamb, An Oriant.

AVIE : OLIÉRO Jean-Baptiste, 1913, *En Aviél*, Lafolye, Gwened.

AVSM: TERRIEN Christoll, 1857, *Aviel revé st. Maheu*, Lundayn.

BGC : LE DIOT Charles, 1855, *Buhé, vertuyeu ha miracleu er vugulés Germéne Cousin*, De Lamarzelle, Gwened.

BHSJ : LARBOULETTE Jacques, 1904, *Buhé Hun Salvér Jésus-Krist*, Galles, Gwened.

Bibl : <https://www.bible.com/bible/1231/luk.7>

BIVL : SÉVENO Sylvestre, 1908, *Buhé en Intron Varia a Lourd*, Lafolye, Gwened.

BRTG : HÉNO Jean-Marie, 1932, *Bourapted en tiegeh*, Dihunamb, An Oriant.

BSPD : LARBOULET Jacques, 1907, *Buhé er sent eit pep dé ag er blé*, Galles, Gwened.

BUBU : SÉVENO Sylvestre, 1912, *Buhé ha burhudeu er sent*, Charles Normand, Hennebont.

- BUDU : LE GOFF Pierre, 1935, *Buhé en Eutru Mary* (réédité par Jorj Belz, 1986, *Œuvres de Pierre Le Goff*, Institut Culturel de Bretagne Skol-Uhel ar Vro, Rennes).
- BUEV : SÉVENO Sylvestre, 1912, *Buhé en Eutrud Viannei*, *Person Ars*, Charles Normand, Hennebont.
- DHKN : HENRIO Louis, 1942, *De hortoz kreisnoz*, Dihunamb, An Oriant.
- EBEJ : LE SAUSSE Pierre (Bleu Benal), 1926, Er blei hag er jau, *Dihunamb* n° 176 p. 28-29, An Oriant.
- EEKE : LE BAYON Joseph, 1979(1903), *En Eutru Keriolet*, Bleun-Brug Bro-Gwened.
- EHSV : SÉVENO Sylvestre, 1921, *En Hosti santél hag é Vurhudeu*, Lafolye, Gwened.
- EMEP : LE CAM Louis (Pen Ouignon), 1924, Er morvran koh hag er pisked, *Dihunamb* n° 161, An Oriant.
- ENVD : SÉVENO Sylvestre, 1917, *En nor ag er vuhé devot*, Lafolye, Gwened.
- ETRB : JAFFRÉ Joseph, 2008, *Etrezomp e Brezhoneg*, Emglev Bro an Oriant, An Oriant.
- EUNO : LE JOUBIOUX Jean-Marie, 1845, Buhé en Eutru Nourry, in *Livre brediah er fé, eit chervige d'er Vretoned a escopty Guénèd* (réédité par Patrick Le Besco, *Oberenneu Yann-Vari ar Joubiouz*, Ar Skol Vrezoneg, Brest).
- FC : DE ROSTRENEN Grégoire, 1732, *Dictionnaire François-Celtique ou François-Breton*, Rennes.
- GRAS : HÉNO Jean-Marie, 1935, *Er Graal Santél*, Dihunamb, An Oriant.
- GUTO : HÉNO Jean-Marie, 1932, *Guéladen Tondal*, Dihunamb, An Oriant.
- HBPD : GUILLOUX Gabriel-Louis, 1984, *Hor Bara Pamdiék*, Hor Yezh, Douarnenez.
- HBST : SÉVENO Sylvestre, 1912, *Histoér burhudus Sœur Thérèse*, Charles Normand, Hennebont.
- HISA : BULÉON Jérôme, 1910, *Histoér Santél*, Lafolye, Gwened.
- INIZ : MARION Jean, 1925, *Iniz er Vertu*, Galles, Gwened.
- IS : MARION Jean, 1830, *Instructioneu santel*, De Lamarzelle, Gwened.
- ISBH : HÉNO Jean-Marie, 1910, *Istoér Breih*, Dihunamb, An Oriant.
- IVAL : LASSERRE Henri, 1906, *Histoér en Intron Varia a Lourd*, Lafolye, Gwened.
- KMDR : HENRIO Louis, 1974, *Kamdro en Ankeu*, édition privée.
- LH, *Karnetoù* : HENRIO Louis, Carnets de guerre 1914-1919, non publié.
- LH, *Lizheroù* : HENRIO Louis, Lettres à sa femme 1914-1919, non publié.
- LLB : GUILLÔME Joachim, 1849, *Livr el Labourer*, De Lamarzelle, Gwened.
- MG : MARION Jean, 1790, *Magasin Spirituel*, Galles, Gwened.

MIMA : SÉVENO Sylvestre, 1911, *Miz Mari er Vretoned*, Lafolye, Gwened.

PAGO : LE BAYON Joseph, 1926, *La Passion de Gonéri*, Alexandre Catherine, An Oriant.

PBHV : LE GOFF Pierre, 1912 (réédités par Jorj Belz, 1984, *Œuvres de Pierre Le Goff*, Institut Culturel de Bretagne Skol-Uhel ar Vro, Rennes).

PRED : KERCRET Martin ?, *Prêches*, manuscrit non publié

SKLM : HÉNO Jean-Marie, 1939, *Buhé sant Kolmkel*, Dihunamb, An Oriant.

STVU : LE BAYON Joseph, 1924, *Stag er Vuhé*.

YABA : JAFFRÉ Job, 1986, *Yann ar Baluc'henn*, Dastum.

Annexe

Description du lexème DROUG^{III.1} 'mal-affection'

Je donne ci-dessous la description complète du lexème DROUG^{III.1} 'mal-affection', pour montrer ce que serait un article lexicographique dans un Dictionnaire Explicatif et Combinatoire de la langue bretonne. La qualification de « description complète » est à nuancer : la description du signifiant oral, c'est-à-dire *grosso modo* sa prononciation, n'est pas donnée ici – on peut la trouver dans les dictionnaires existants – et je suis conscient du fait que celle de son syntactique et surtout de sa combinatoire lexicale a vocation à être enrichie à mesure que l'étude de la langue en général, et celle de corpus en particulier, progressera.

Je me suis permis de présenter les exemples de façon très différente de ce qui se fait normalement dans un DEC, où ils ne sont donnés qu'en fin de description. Je donne quelques exemples après la zone de combinatoire syntaxique (le régime) et avant la zone de combinatoire lexicale (les fonctions lexicales) : il me semble que des illustrations d'emploi de ce lexème situées à cet endroit plutôt qu'en fin de description aident à la compréhension de cette description. Autre écart par rapport à la présentation normale, je donne quand c'est possible un exemple à la suite de chaque FL (voir cependant la remarque plus bas), plutôt que de donner des exemples de façon indistincte en fin d'article ; la description devient de ce fait nettement plus claire, à mon avis.

'Droug ar boud bev X en e (lodenn-)gorv Y' 'mal de l'être vivant X dans (une partie de) son corps Y'.

'Droug^I 'mal'

e (lodenn-g)korv Y ur boud bev X 'dans (une partie du) corps Y d'un être vivant X'

nand eo ket mekanik get an eeun e orin 'qui n'est pas d'origine directement mécanique'

a c'hell bout kaoz^I 'qui peut causer^I'

(I) mah en deus droug^{II} X d'e (lodenn-)gorv Y 'que X a mal-douleur à sa (partie du) corps Y'

(II) ma nend a ket en-dro (lodenn-g)korv Y ar boud bev X evel mand eo dleet ha ma varv X 'que la (partie du) corps Y de X ne fonctionne pas normalement et que X meurt?'

Régime

X ⇔ I	Y ⇔ II
1. N	1. Loc _{in} N
1. A _{poss}	2. N

C_{I.1} : *Droug Yann* lit. ‘Mal-affection Yann’ = ‘Le mal de Yann’

C_{I.2} : *E zroug* lit. ‘Son.à.lui mal-affection’ = ‘Son mal’

C_{II.1} : *An droug en e c’har (a zo ...)* lit. ‘Le mal dans sa jambe (est ...)’

C_{II.2} : N = partie du corps : *droug-kalon* lit. ‘mal-cœur’ ≈ ‘affection cardiaque’, *droug-daoulagad* lit. ‘mal-yeux’ ≈ ‘affection oculaire’, *droug-avu* lit. ‘mal-foie’ = ‘affection hépatique’, ... ,

Exemples

An orjelenn a veze c’hoazh, an droug en ho taoulagad. lit. ‘L’orgelet était encore, le mal dans tes yeux.’ = ‘Il y avait encore l’orgelet, un mal qu’on a aux yeux.’ JS

Kleuet em boé laret penaus e oé get en droug-kalon en doé kouéhet. lit. ‘Entendu j’avais dire que était avec le mal-coeur il.avait tombé.’ = ‘J’avais entendu dire qu’il était tombé à cause d’un problème cardiaque.’ HBPD

Emen é ma hou troug, me ései d’hou souffrans. ‘Où est votre mal, je guérirai votre souffrance.’ EBEJ

Fonctions lexicales

Remarque. Je donne parfois ci-dessous tel élément de la valeur de telle FL sans l’illustrer au moyen d’un exemple. Ceci est dû au fait que je n’ai pas trouvé d’exemple où ce collocatif se combine avec DROUG_{III.1} ‘mal-affection’ mais que j’en ai trouvé dans lesquels le mot-clé est une lexie proche sémantiquement (KLEÑVEDI.1 ‘maladie’, ...), et que ceci m’amène à penser que ce collocatif pourrait se combiner également avec DROUG_{III.1}.

A_{1/2} : *klañvI.1b* ‘malade’ [get ‘avec’ ART ~], *dalc’het* lit. ‘tenu’ = ‘atteint’ [get ‘avec’ ART ~]

A pe oen bihan ‘boé dèbret prun koéhet ar er bratel ha é oen chomet klan ged en droug boelleu hag er foerel ! lit. ‘Quand étais.moi petit avais.moi mangé prunes tombé sur le sol et étais resté malade avec le mal boyaux et la chiasse.’ = ‘Quand j’étais petit j’avais mangé des prunes tombées au sol ; j’avais eu mal au ventre et j’avais attrapé la chiasse.’ LIB

En dud, dalhet get pep sort drougeu ha klinùedeu, e zé a bep kornad d’er havouit. lit. ‘Les gens, tenu avec chaque sorte maux et maladies, venait de chaque coin à le trouver.’ = ‘Les gens, atteints de toute sorte de maux et maladies, venaient de chaque région le voir.’ BSPD

AntiAdv : *enep da* ‘contre’ [ART ~], *doc’h* ‘contre’ [ART ~]

(...) é ma mad é beudr doh peb-sort drougeu. lit. ‘(...) est bon sa poudre à chaque sorte maux.’ = ‘(...) que sa poudre est bonne contre toute sorte de maux.’ Marion

Er hasset em es amen devat hou tisiplad eit m’ou devéhé guéleit tehon, mes n’hellant nitra doh é zroug. ‘(...) ils ne peuvent rien contre son mal.’ BHSJ

NonA₁ : *hep* ‘sans’ [~]

Kentéh hanen hum gav guelleit, iah ha net, hemb droug erbet. lit. ‘Aussitôt celui-ci se trouve guéri, sain et net, sans mal aucun.’ = ‘Aussitôt, il se retrouve guéri, plein de santé, ne souffrant d’aucun mal.’ BHSJ

AntiMagn : *dister* ‘peu important’

Remédeu hi doé, a dra sur, eit drougeu ken distér ! lit. ‘Remèdes elle.avait, sûrement, pour maux si peu important !’ GL Guilloux, HBPD

S_{med}LiquFunc₀ : *louzoù* ‘médicament’, *drammoù* ‘médicament’, *remed* ‘remède’

(...) *get ar pharmacien, get ar marc’hadour louzoù.* ‘(...) par le *pharmacien*, le marchand de médicaments.’ JS

An drammoù ne ra ket splet ebet àrnezhoñ. lit. ‘Les médicaments ne fait pas effet aucun sur.lui.’ = ‘Les médicaments n’ont aucun effet sur lui.’ GWH

- *Ha hoant e hues-hui de gavouit er iéhed ? - A dra sur, emé hanen, mes petra gobér? N’es ket a remed doh men droug.* ‘- As-tu envie de retrouver la santé ? – Bien sûr, dit-il, mais que faire ? Il n’y a pas de remède à mon mal.’ BSPD

Func₁ : *bout1* ‘être’ [*àr* ‘sur’ <*get* ‘avec’> N_X]

Ha ‘h oa bepred an daroued-se àr ar vuoc’h. lit. ‘Et était toujours les darters-là sur la vache.’ = ‘Et la vache avait toujours ces darters.’ JS

Ne vern penaos eh oa, an hani bihan-mañ, mah ‘oa ar grip àrnezhoñ (...). lit. ‘Peu importe comment était, le celui petit-ci, si était la grippe sur.lui, (...)’ = ‘Peu importe comment il était, ce petit gars, s’il avait la grippe, (...)’ JS

[Magn + Func₁] : *bout1 kroget* lit. ‘être croché’ ≈ ‘être bien installé’ [*e* lit. ‘dans’ = ‘chez’ N_X]

IncepFunc₁ : *donet* ‘venir’ [*da* ‘à’ <*àr* ‘sur’, *e* ‘dans’> N_X], *arru* ‘arriver’ [*get* ‘avec’ <*àr* ‘sur’, ²*e* ‘dans’> N_X],

degouezh ‘arriver’ [*get* ‘avec’ <*àr* ‘sur’, ²*e* ‘dans’> N_X]

[*C’hwi*] *‘bikae ho torn, ha e tae ur veskoul deoc’h.* lit. ‘[Tu] piquais ta main, et venait un panaris à.toi.’ = ‘Tu te piquais la main et il te venait un panaris.’ JMh

Arru a ra drougoù, kleñvedoù àr lod-kaer a dud a-gaoz mad int bilus. lit. ‘Arriver fait maux, maladies sur beaucoup de gens parce que sont bileux.’ = ‘Beaucoup de gens attrapent des maux, des maladies parce qu’ils sont bileux.’ JS

Ha meur a wezh eh arru drougoù getoñ. lit. ‘Et parfois arrive maux avec.lui.’ = ‘Et parfois il lui arrive des problèmes de santé.’ JS

Gouzanvamb get pasianted en drougeu, er hlinùedeu e zigoéh genemb. ‘Supportons avec patience les maux, les maladies qui nous arrivent.’ BSPD

[Magn + IncepFunc₁] : *kouezhel* ‘tomber’, *fardiñ* ‘foncer’, *souriñ* ‘≈ surpasser’ [*àr* ‘sur’ N_X]; *krogiñ* lit. ‘crocher’ ≈ ‘s’emparer’ [*~ e* ‘dans’ N_X]

Kentéh mann dé koéhet ar nehé er hlinùedI.1 (...). lit. ‘Aussitôt qu’est tombé sur eux la maladie (...)’ = ‘Aussitôt que la maladie s’est abattue sur eux (...)’ EEKE

Mar a hueh er vosen e goeh ar el loned. lit. ‘Parfois la peste tombe sur les animaux.’ = ‘Parfois la peste s’abat sur les animaux.’ LLB

Ur hlinùedI.1 eahus, er skrupul, e fardas arnan. lit. ‘Une maladie épouvantable, le scrupule, fonça sur.moi.’ = ‘Une maladie épouvantable, le scrupule, s’abattit sur moi.’ HBST

Pe souré en derhien arnehon (...). lit. ‘quand surpassait la fièvre sur.lui (...)’ = ‘quand la fièvre l’accablait (...)’ ARBO

En droug-sen e grogé én-hé betag dek kuéh ér memb dé. lit. ‘Le mal-là crochait dans.eux jusque dix fois dans.le même jour.’ = ‘Ils faisaient des crises de ce mal jusqu’à dix fois par jour.’ Séveno

Krogein e hras én hoñ un droug boelleu ker rust, ma (...). lit. ‘Crocher fit en lui un mal de.ventre si

rude, que (...). = 'Il fut pris d'un mal de ventre si violent que (...).' HISA

CausFunc₁ : *bountiñ* 'bouter, inoculer' [ART ~ *get* 'avec' N_X]

Diavézerion merhat, hag e bik er réral, en un dremen étaltè, hag e vout elsé ur hlenùed getè ! lit. 'Des.étrangers, sans doute, qui pique les autres, en passant à.côté.d'eux, et qui boute comme.ça une maladie avec.eux !' = 'Des étrangers, sans doute, qui piquent les autres et qui leur inoculent ainsi une maladie !' KMDR

CausNonFunc₁ : *miret* 'empêcher, éviter' [*doc*'h 'à' ART N_X]

ContFunc₁ : *derc'hel* 'continuer' [*doc*'h 'à' N_X]

Func₂ : *bout1* 'être' [Prép-Loc N_Y, Loc_{in} N_Y]

Meur a wezh 'veze lâret « Kamm eo, kar me 'wel doc'htoñ ema kamm », c'hwi 'wele. Met mah oa an droug en diabarzh a e gorv, 'veze ket gwelet netra ebet àrnezhhoñ. 'Parfois on disait Il est boiteux, car je vois bien qu'il est boiteux », ça se voyait. Mais si le mal était à l'intérieur de son corps, on ne voyait rien extérieurement.' JS

Un droug èhus e oé én hé goug. lit. 'Un mal horrible était dans sa.à.elle gorge.' = 'Elle avait un mal horrible à la gorge.' BSPD

[Magn + Func₂] : *bout1 kroget* lit. 'être croché' [Prép-Loc N_Y, Loc_{in} N_Y]

IncepFunc₂ : *donet* 'venir' [Loc_{in} N_Y, Prép-Loc N_Y], *sevel* 'lever' [Loc_{in} N_Y]

An dud 'oa techet da bout drougoù evel-se. Eñ 'c'helle donet en ho koug, en ho piz. lit. 'les gens était enclin à avoir maux comme-ça. Il pouvait venir dans ta gorge, dans ton doigt.' = 'Les gens étaient sujets à ce genre de mal. Ils pouvaient l'avoir dans la gorge, le doigt.' JS

En gouiañv e save skaradur en o zreid. lit. 'En hiver levait gerçure dans leur pieds.' = 'L'hiver il leur venait des gerçures aux pieds.' JMh

[Magn + IncepFunc₂] : *kouezhel* 'tomber' [*àr* 'sur' N_Y], *krogiñ* 'crocher' [*e* 'dans' N_Y]

Daet 'oa da bout dall. Ya, kouezhet 'doa an drougIII.1 àr e zaoulagad. lit. 'Venu était à être aveugle. Oui, tombé avait le mal sur ses.à.lui yeux.' = 'Il était devenu aveugle. Oui, le mal s'était abattu sur ses yeux.' JS

Goudézé é koéhas én hé bréh déheu un droug é oé losket get hon betag en iskern. 'Ensuite tomba dans son.à.elle bras droit un mal était brûlé avec lui jusqu'à les os.' = 'Ensuite s'empara de son bras droit un mal qui le brûlait jusqu'à l'os.' BSPD

Er valitouch e grogas én hé halon. lit. 'Le cancer crocha dans sa poitrine.' = 'Un cancer lui apparut au sein.' BSPD

Oper₁ : *bout2* 'avoir' [ART_{INDÉF} ~ (Prép-Loc N_Y), **pop** ART_{DÉF} ~ (Prép-Loc N_Y)], *bout1 klañvI.1b* 'être malade'

[*get* 'avec' ART ~], *bout touchet* 'être touché' [*get* 'avec' ART ~], *bout tapet* 'être attrapé' [*get* 'avec' ART ~];

bout1 lit. 'être' [*get* 'avec' ART ~ (Prép-Loc N_Y)] | **pop** ~ (Prép-Loc N_Y) | expression obligatoire de la période de temps depuis le début de laquelle X est atteint de ~

An dud 'oa techet da bout drougoù evel-se. lit. 'les gens était enclin à avoir maux comme-ça.' = 'Les gens étaient sujets à ce genre de mal.' J. Le Sergent

Éseit hé des d'ur voéz en doé droug sant Iehann. lit. 'Guéri elle.a à une femme avait mal saint Jean.' = 'Elle a guéri une pauvre femme qui avait le mal de saint Jean.' BSPD

Er hroèdur sen e oé klan merhat get en droug e hrér anehou droug sant Iehann. lit. 'L'enfant là était malade sans doute avec le mal qu'on.fait de.lui mal saint Jean.' = 'Cet enfant était sans doute malade du mal qu'on appelle mal de saint Jean.' AVIE

Un den kleñvedet a zo lies touchet get an drougou peotramant get ar c'hleñvedoù. lit. 'Un homme maladié est souvent touché avec les maux ou.bien avec les maladies.' = 'Un homme atteint de maladie attrape souvent des maux ou des maladies.' JMc

Tapet eo get drougou ar gozhoni. 'Attrapé est avec maux la vieillesse.' = 'Il a attrapé les maux de la vieillesse.' ETRB

[Magn + Oper₁] : *gouzañv#2 <andur#2, souffriñ#2>* 'souffrir' [ART ~]

[Magn^{quant} + Oper₁] : *bout1 leun* 'être plein' [a 'de' ~], *bout1 karget* 'être chargé' [a 'de' ~, get (ART_{DÉF}) 'avec' ~], *bout1 goloet* 'être couvert' [a 'de' , get (ART_{DÉF}) 'avec' ~] ; *bout1 gronnet* lit. 'être enveloppé' = 'être accablé' [a 'de' , get (ART_{DÉF}) 'avec' ~]

Donnet e hras peur ér bed, gronnet déjà a zrougueu. lit. 'Venir fit pauvre dans.le monde, enveloppé déjà de maux.' = 'Elle vint au monde pauvre, déjà accablée de maux.' Buhé (...) Germénen Cousin

QA₁NonOper₁ : // *yac'h* 'sain, en bonne santé', // *divac'hagn* lit. 'non.infirmes'

D eo ket klañv na yac'h anezhoñ. 'Il n'est ni malade ni en bonne santé.' JS

Pa vehec'h bet-c'hwi divac'hagn 'vehec'h bet-c'hwi kreñv. 'Si tu.serais été non.infirmes tu.serais été-toi fort.' = Si tu n'avais été infirmes, tu aurais été costaud.' JMh

[QA₁NonOper₁ + Magn] : // *yac'h ha divac'hagn* 'sain et indemne', // *yac'h ha net* 'sain et net', // *diaskat ha divac'hagn* 'robuste et indemne',

M'en digasou indro, iah mat ha divaheign. lit. 'Je le ramènerai de.retour, sain bien et indemne.' = 'Je le ramènerai, sans qu'il lui soit arrivé le moindre mal.' HISA

Kentéh hanen hum gav guelleit, iah ha net, hemb droug erbet. lit. 'Aussitôt celui-ci se trouve guéri, sain et net, sans mal aucun.' = 'Aussitôt il se retrouve guéri, en parfaite santé, sans la moindre affection.' BSPD

Diaskat ha divaheingn on mé. Glubet é men dillad d'er goaèd. 'Robuste et indemne suis moi. Mouillé est mes habits à le sang.' = 'Moi je suis totalement indemne. Mes habits sont couverts de sang.' GLNI

IncepOper₁ : *serriñ* lit. 'ramasser' = 'attraper' [ART ~ (*doc'h* lit. 'à' = 'avec' <get 'avec'> N_Z)], *tapiñ <atrapañ>* 'attraper' [ART ~], *chom <kouezhel> klañv* lit. 'rester <tomber> malade' = 'tomber malade' [get 'avec' ART ~], *kouezh* 'tomber' [e 'dans' ART ~], *klañvaat* lit. 'enmalader' = 'tomber malade' [get 'avec' ART ~]

Prederi o deus a serriñ droug doc'h ar re 'rall. 'Ils sont inquiets d'attraper du mal auprès des autres.'

Marion

*Un den hag a zo dister a zo aesoc'h dezhoñ serriñ un droug***III.1** *bennak, pe tapiñ an droug***IV**, *evit mad eo unan 'rall hag a vo solide.* lit. 'Une personne qui est malingre est plus facile à elle ramasser un mal-affection quelconque, ou attraper les maux-douleur + affection, qu'est une autre qui sera solide.' = 'Quelqu'un de malingre attrapera plus facilement un mal, ou des douleurs, que quelqu'un de robuste.'

JS

Dihoallet doh en aneouid rè vras ataù, drest pep tra me zud, rak er rè e zo goann a hoèd e dap droug és get amzér sord-men. 'Faites attention en tout cas au trop grand froid, surtout mes parents, car ceux qui ont le sang faible attrapent facilement du mal quand il fait un temps comme celui-là.' LH, *Lizheroù*

[Magn + IncepOper₁] : *bout skoet* 'être frappé' [*get* 'avec' <*da* 'à'> ART ~]

[Magn^{temp} + IncepOper₁] : *kouezh* 'tomber' [*e* 'dans' ART ~]

(...) eit dihoal a goéh én un droug. lit. '(...) pour éviter de tomber dans un mal.' = '(...) pour éviter d'attraper un mal.' GDHV

Liés é koéhé ér memb droug ha hoant bras en doé de hout pé sord remed kemér. lit. 'Souvent tombait dans le même mal et envie grand avait à savoir quel sorte remède prendre.' = 'Il avait souvent des crises de ce même mal et il avait très envie de savoir quel remède prendre.' BUBU

A₁IncepOper₁ : *serrapl* lit. 'ramassable' = 'qu'on peut contracter' [*diàr* 'de.sur' = 'auprès de' <*doc'h* 'à' = 'auprès de'> N_Z]

Able₁IncepOper₁ : *techet* 'enclin' [*da* 'à' ~], *sujet* 'être sujet' [*da* 'à' ~]

NonPerm₁Oper₁ : *gwarantiñ* lit. 'protéger' = 'se protéger' [*doc'h* 'à, contre' ART ~], *en em ouarn* 'se garder' [*doc'h* 'à, contre' ART ~], *miret* lit. 'empêcher' = 'se protéger' [*doc'h* 'à, contre' ART ~]

Ya, evit gwarantiñ doc'h an droug. lit. 'Oui, pour protéger du mal.' = 'Oui, [les gens allaient prier] pour se protéger du mal.' LC

[Magn^{quant} + Oper₂] : *bout¹ leun* 'être plein' [*a* 'de' ~], *bout¹ karget* 'être chargé' [*a* 'de' ~, *get* (ART_{DÉF}) 'avec' ~], *bout¹ goloet* <*tokennet*> 'être couvert' [*a* 'de' , *get* (ART_{DÉF}) 'avec' ~] ; *bout¹ gronnet* 'être enveloppé' [*a* 'de' , *get* (ART_{DÉF}) 'avec' ~]

FinOper₂ : **littér aesaat^{1.2}** 'guérir' [*a* 'de', ?*doc'h* 'à' ART ~]

littér *Kerh é peah ha bes éseit a te zroug. Ha deit er voéz de vout iah, én ér sé memb.* 'Va en paix et sois guérie de ton mal. Et voilà la femme de recouvrer la santé, exactement à cette heure-là.' AVIE

LiquOper₂ : **aesaat^{II.2b}** [*a* 'de' ART ~]

Jézus e huellas ur ioh tud ag ou hlinùedeu. 'Jésus guérit beaucoup de gens de leurs maladies' AVIE

Fact₀^{II}_{'mort'} : *tenniñ d'ar marv* 'tirer à la mort' ≈ 'être mortel', *kas ar marv* lit. 'envoyer la mort' = 'être mortel'

AntiFact₀^{II} (=> **FinFunc₀**) : *aesaatI.2* 'guérit', *pasiñ* 'passer', *monet àr-raok* <*monet kuit*, *monet kuit*, *partiiñ*> 'partir', *torriñ* 'se.casser'

*Er medesinour-sé e laré nen doé biskoah guélet un droug elsé é huellat*_[= aesaatI.2] *én un taul.* 'Ce médecin disait qu'il n'avait jamais vu un mal de ce type guérir d'un seul coup.' [à propos d'un problème aux yeux] Séveno

Hag ho troug^{III.1/IV} *skouarn a base.* 'Et ton mal d'oreille passait.' JMh

Evel-se, an droug a bartio fonnaploc'h. 'Comme ça, le mal partira plus vite.' [en parlant de darts] JS

Ol men drougeu e zou oeit kuit. lit. 'Tous mes maux sont allés quitte.' = 'Tous mes maux ont disparu.' Séveno

CausAntiFact₀ (=> **LiquFunc₀**) : *aesaatII.2b* 'guérir' [(*da* 'à') ART ~], *kas kuit* 'renvoyer, expulser' [ART ~]

AesaetII.2b e veze ur yoc'h drougoù evel-se. lit. 'Guéri était beaucoup maux comme-ça.' = 'On guérissait ainsi beaucoup de maux.' JMh

Displeg e hra éh ésèII.2b d'en ol drougeu. lit. 'Expliquer fait guérissait à les tous maux.' = 'Il explique qu'il guérissait tous les maux.' Héno

Ur heh dén en doé é déad débret d'ur hliñùed eahus, er valitouch. [...] Honen e gasas kuit en droug aveit mat. lit. 'Un pauvre homme avait sa langué mangé à une maladie horrible, le cancer. [...] Celle-ci envoya quitte le mal pour bon.' = 'Un pauvre homme avait la langue ravagée par une maladie horrible, le cancer. [...] [La sainte] chassa le mal pour de bon.' HBST

essayer de CausAntiFact₀ (=> **essayer de LiquFunc₀**) : *soagniñ* 'soigner' [ART ~]

essayer en utilisant des formules magiques de CausAntiFact₀ (=> **essayer de LiquFunc₀**) : *diskontiñ* 'décompter' [*doc'h* 'à' <*evit* 'pour'> ART ~],

C'hwi 'ziskonta doc'h an drougoù ? lit. 'Vous décomptez à les maux ?' = 'Vous guérissez les maux ?' [À propos d'un individu ayant la gale] JS

Fact₁^I : *lakaat* [N_X] *da c'houzañv* lit. 'mettre [N_X] à souffrir' = 'faire souffrir [N_X]'

Er valitouch e grogas én hé halon. En droug-sé hi lakas de houzanv pautmat. lit. 'Le cancer crocha dans son cœur. Le mal-là la mit à endurer beaucoup.' = 'Elle fut atteinte d'un cancer du sein. Ce mal lui causa bien des souffrances.' BSPD

Fact₁^I (=> **Fact₁^{II}**_{'non-fonctionnement'}, [**Magn + Func₁**]): *bout é labourat* [N_X] 'être en train de travailler' [N_X]

Fact₁^{II}_{'non-fonctionnement, X devant rester alité'} (=> [**Magn + Func₁**]) : *derc'hel* [N_X] *àr* [A_{poss}] *gwele* lit.

‘tenir [N_X] sur [A_{poss}] lit’ = ‘clouer [N_X] au lit’

Fact₁^{II} ‘marv’ ‘mort’ : *lakaat* [N_X] *da vervel* ‘mettre [N_X] à mourir’

IncepFact₁^{II} ‘non-fonctionnement’ (=> [Magn + IncepFunc₁]) : *diskar* ‘abattre’ [N_X]

IncepFact₁^{II} ‘non-fonctionnement, X devant rester alité’ (=> [Magn + IncepFunc₁]) : *teurel* [N_X] *àr e wele* ‘jeter [N_X] sur son lit’

AntiFact₁ (=> **FinFunc₁**) : *lemel* ‘partir’ [*get* ‘avec’ N_X], *monet* ‘partir’ [*diàr* ‘de.sur’ N_X]

CausAntiFact₁ (=> **LiquFunc₁**) : *lemel* lit. ‘enlever’ [ART ~ *get* ‘avec’ N_X],

Lamet en doé, get kalz a dud, drougeu er horv ha ré en inéañ. lit. ‘Enlevé il avait, avec beaucoup de gens, maux le corps et ceux l’âme.’ = ‘Il avait guéri beaucoup de gens de leurs maux physiques et psychiques.’ HISA

Able₁Fact₁^{II} : (II ‘marv’ ‘mort’) *dañjerus* ‘dangereux’, *a varv* lit. ‘de mort’ = ‘mortel’, *marvel* ‘mortel’,

AntiFact₂ (=> **FinFunc₂**) : *lemel* ‘partir’ [*get* ‘avec’ N_Y], *monet* ‘partir’ [*diàr* ‘de.sur’ N_Y]

Real₁^I (=> [Magn^{temp} + Oper₁]) : *gouzañv#1* <*anduriñ#1, soufriñ#1*> ‘souffrir, endurer’ [*get* ‘avec’ ART ~], *gouzañv#2* <*anduriñ#2, soufriñ#2*> ‘souffrir’ [ART ~]

Épad ol en amzér-sé n’arsaüé ket a houzanv get en droug^{IV} pen hag en droug^{III.1} kalon. lit. ‘Pendant tout ce temps-là il ne cessait pas de souffrir avec le mal tête et le mal cœur.’ = ‘Pendant tout ce temps, il souffrait continuellement du fait de maux de tête et d’un mal de cœur.’ BSPD

Real₁^I (=> **Real₁^{II}** ‘non-fonctionnement’, [Magn + Oper₁]) : *bout gwasket* ‘être oppressé’ [*get* ‘avec’ <*da* ‘à’> ART ~], *na herzel* ‘ne pas tenir’ [*get* ‘avec’ ART ~], *bout malet* ‘être moulu’ [*get* ‘avec’ <*da* ‘à’> ART ~]

Real₁^{II} ‘non-fonctionnement’ (=> [Magn + Oper₁]) : *bout gwallgaset* ‘être malmené’ [*get* ‘avec’ <*da* ‘à’> ART ~], *bout gwallaozet* ‘être maltraité’ [*get* ‘avec’ <*da* ‘à’> ART ~]

Deustou ma oé ker goal-gaset get en drougeu, temallet e oé hoah é geu get en dud. ‘Bien que était si malmené par les maux-affections, accusé était encore à tort avec les gens.’ = ‘Malgré tout ce qu’elle subissait du fait de ses maux, elle était en plus accusée à tort par les gens.’ BSPD

Real₁^{II} ‘non-fonctionnement’ (=> [Magn^{temp} + Oper₁]) : *bout dalc’het* lit. ‘être tenu’ ≈ ‘être affligé’ [*da* ‘à’ <*get* ‘avec’>ART ~]

Hag er hetan e zichenné én auglen e zé de vout iah, ne vern get péh droug é oé dalhet. lit. ‘Et le premier qui descendait dans le bassin venait à être sain, n’importe avec quel mal était tenu.’ = ‘Et la première personne qui descendait dans le bassin recouvrait la santé, quel que soit le mal dont il était affligé.’

AVIE

Real₁^{II} ‘non-fonctionnement, X devant rester alité’ (=> [Magn + Oper₁]) : *bout dalc’het àr A_{poss} gwele* ‘être tenu sur A_{poss} lit’ = ‘être cloué au lit’ [*get* ‘avec’ (ART) ~],

Real₁^{II} ‘mort’ : *mervel* ‘mourir’ [*get* ‘avec’ (ART) ~], *monet* lit. ‘aller’ = ‘s’en aller’ [*get* ‘avec’ ART ~], *bout*

kemeret lit. 'être pris' = 'être emporté' [*get* 'avec' ART ~]

Marv eo get an droug-bouzelloù bras. lit. 'Mort est avec le mal-ventre grand.' = 'Il est mort du grand mal de ventre.' JMh

Real₁^{II} 'non-fonctionnement, en affectant l'apparence du corps de X' (=> [Magn + Oper₁]): *bout (peur)debret* 'être mangé' [*da* 'à' ~]

AntiReal₁^{II} : *aesaatI.2* 'guérir' [**pop** *doc'h* 'à' <littér a 'de'> ART ~]

IncepPredPlus : *kreskaat* 'croître', *brasaat* 'grandir', *kreñvaat* 'forcir', *gwashaat* 'empirer', *monet àr washaat* lit. 'aller sur empirer' = 'empirer', *doubliñ* lit. 'doubler' = 's'aggraver considérablement' [*àr* 'sur' N_X],

En aviél e lar é oé loéraour, rak péchanj, doh ma oé el loér én hé hresk pé ar en diskar, é kreské eùé pé é vihañné é zroug. lit. 'L'évangile dit qu'il était lunatique, car sans doute, selon qu'était la lune dans son croissant ou sur le décroissant, croissait aussi ou diminuait son mal-affection.' HISA

Gwashaat a ra an droug. lit. 'Empirer fait le mal.' = 'Le mal empire.' JMh

Doublet [en doa] an droug-se 'barzh en e viz. lit. 'Doubler [avait] le mal-affection-là dedans dans son doigt.' = 'Ce mal [un panaris] avait beaucoup grossi dans son doigt.' JS

CausPredPlus : *gwashaat* lit. 'empirer' = 'aggraver' [(*da* 'à') ART ~],

IncepPredMinus : *bihanaat* lit. 'rapetisser' = 'diminuer', *digreskiñ* 'décroître', *distan* 'se calmer' = 'perdre d'intensité', *gwanaat* 'faiblir'

En aviél e lar é oé loéraour, rak péchanj, doh ma oé el loér én hé hresk pé ar en diskar, é kreské eùé pé é vihañné é zrougIII.1. lit. 'L'évangile dit qu'il était lunatique, car sans doute, selon qu'était la lune dans son croissant ou sur le décroissant, croissait aussi ou diminuait son mal-affection.' HISA

CausPredMinus : *habaskaat* 'apaiser' [ART ~], *distan* 'diminuer' [(*da* 'à') ART ~]

PredAntiA₁Manif : *goriñ* 'couvrir' [*e* 'dans' N_X],

D. a anad àr groc'hen X e-kiz gorouù bras (...) 'M. qui se manifeste au niveau de la peau de X sous la forme de grosses pustules (...)' : ~ *sant Kirioù*, // *moafer* 'furoncle'

D. a anad àr groc'hen balog (X) e-kiz gorouù (...) 'M. qui se manifeste au niveau de la peau du menton (de X) sous la forme de pustules (...)' : ~ *al lann* lit. 'de l'ajonc'

Index général

A		
actant (d'une lexie).....	31	
actant sémantique.....	31, 38	
actant syntaxique.....	38	
actant syntaxique profond.....	45	
ancrage lexicale.....	102	
argument (d'un prédicat).....	38	
B		
base (d'une collocation).....	80	
C		
champ sémantique.....	28, 109	
classe sémantique.....	105	
cliché (type de phrasème).....	82, 85	
collocatif.....	80	
collocation.....	77, 80, 85, 102	
combinatoire (d'une lexie).....	88	
combinatoire lexicale.....	89, 94, 96	
composante centrale (dans une définition lexicographique).....	92	
composante générique (dans une définition lexicographique).....	92, 105	
composante identificatrice de champ.....	118	
composante périphérique (dans une définition lexicographique).....	92	
composante sémantique centrale.....	105	
configuration de fonctions lexicales.....	98	
connotation lexicographique.....	88	
corpus.....	27	
critère de cooccurrence compatible.....	114	
D		
décomposition sémantique.....	92	
défini (dans une définition lexicographique).....	88	
définissant (dans une définition lexicographique).....	88, 92	
définition lexicographique.....	88, 92	
dérivatème.....	64	
diathèse (d'une lexie).....	89, 95	
dictionnaire explicatif et combinatoire.....	71	
E		
étiquette sémantique (d'une lexie).....	105	
expression langagière.....	70	
expression langagière contrainte.....	71	
F		
fonction lexicale.....	44, 96	
fonction lexicale non standard.....	97	
fonction lexicale standard simple.....	97	
forme propositionnelle (dans une définition lexicographique).....	88	
G		
grammème profond.....	46	
H		
héritage des participants obligatoires.....	127	
héritage des propriétés lexicales.....	129	
héritage lexical.....	106, 159	
hiérarchie des étiquettes sémantiques.....	106	
I		
information lexicographique différentielle.....	112	
L		
lexème (type de lexie).....	71, 73	
lexème déficient.....	228, 233	
lexémisation.....	29, 32, 104, 112, 125	
Lexicologie Explicative et Combinatoire.....	30	
lexie [= unité lexicale].....	30, 37, 71, 72, 85	
lexie profonde.....	46	
lexie-vedette (d'un article de dictionnaire).....	86, 238	
locution (type de lexie).....	46, 59, 71, 79	
locution faible.....	81	
M		
modèle linguistique Sens-Texte.....	34	
modèle Sens-Texte.....	33	
module du modèle linguistique.....	36	
module morphologique de surface.....	36	
module morphologique profond.....	36	
module phonologique.....	36	
module sémantique.....	36	
module syntaxique de surface.....	36	
module syntaxique profond.....	36	
mot-clé (d'une fonction lexicale).....	80	
mot-forme.....	72	
N		
nœud communicativement dominant.....	42	
nom d'objet sémantique.....	38	

non-compositionnalité.....	78
numéro lexicographique distinctif	37

P

participant constant (à une situation linguistique)	90
participant obligatoire (à une situation linguistique)	90
participant variable (à une situation linguistique)	90
phasème	76, 78
phasème sémantico-lexical	78
pivot sémantique	81
pont sémantique	108
position (actancielle) sémantique.....	38
position (actancielle) syntaxique profonde ..	51
potentiel dénotatif (d'une lexie)	87
potentiel paradigmatique (d'une lexie)	88
potentiel syntagmatique (d'une lexie).....	88
pragmatème (type de phasème)	82, 84
prédicat sémantique.....	38, 81
primitifs sémantiques	71
pseudo-collocation	85
pseudo-lexème	280

R

régime (d'une lexie).....	89
règle (sémantique) d'arborisation	61
règle (syntaxique) grammématique.....	67
règle (syntaxique) structurale.....	67
règle d'adéquation (d'une définition lexicographique).....	93
règle d'équivalence [= de paraphrasage]	65
règle de formation de la structure sémantique	40
règle de paraphrasage lexico-syntaxique	69
règle dérivationnelle de morphologisation.....	64
règle du module sémantique	58
règle générale	70
règle lexémique de lexicalisation.....	59
règle lexico-fonctionnelle de lexicalisation ..	61
règle linguistique.....	36
règle particulière	70
règle phrasémique de lexicalisation	60
règle sémantique d'équivalence	65
règle sémantique de lexicalisation	59
règle syntactico-anaphorique de pronominalisation.....	68
règle syntaxique lexémique.....	66
règle syntaxique lexico-fonctionnelle	66
règle syntaxique phrasémique	66
règle syntaxique profonde d'équivalence	69

relation syntaxique de surface	52
relation syntaxique profonde	46, 47
représentation conceptuelle	77, 82
représentation graphique.....	87
représentation morphologique de surface....	36
représentation morphologique profonde.....	36
représentation phonique.....	35
représentation phonologique.....	87
représentation phonologique de surface	36
représentation phonologique profonde	36
représentation sémantique	35, 36
représentation syntaxique de surface.....	35
représentation syntaxique profonde	35, 44, 45

S

schéma de régime (d'une lexie).....	38, 95
sémantème [= sens lexical].....	37, 39
Sens.....	34
sens propositionnel	36
signe compositionnel	78
signe lexical	71
signe linguistique élémentaire	72
signe linguistique minimal.....	72
signifiant (du signe linguistique)	29, 38
signifié (du signe linguistique)	29, 38
situation d'énonciation.....	78, 84
situation linguistique.....	90
structure actancielle	88
structure référencielle	37
structure rhétorique	37, 43
structure sémantico-communicative	36, 42
structure sémantique	36, 37
structure syntactico-anaphorique profonde..	45
structure syntactico-communicative profonde	45
structure syntactico-prosodique profonde....	45
structure syntaxique de surface.....	52
structure syntaxique profonde.....	45, 46
superarticle (de dictionnaire)	111
syntactique (du signe linguistique)	29, 94
syntagme contraint.....	73
synthèse linguistique.....	70

T

termème (type de phasème).....	85
test de coordination.....	114
test de substituabilité.....	94
Texte	34
théorie Sens-Texte	30, 34

U

unilexème.....	279
----------------	-----

unité lexicale [= lexie]85

V

vague (le).....123

variable (actancielle).....38, 88

vocable [= mot polysémique].....37, 110

Z

zone de combinatoire (d'un article de
dictionnaire)..... 94

zone phonologique (d'un article de
dictionnaire)..... 87

zone phraséologique (d'un article de
dictionnaire)..... 103

zone sémantique (d'un article de dictionnaire)
..... 87

Résumé

La thèse propose un début d'étude du champ sémantique de la santé en breton vannetais. Cette étude est basée sur un corpus de breton littéraire vannetais et un corpus de breton oral recueilli auprès de locuteurs traditionnels de la région de Pontivy. Le travail de description de lexies de ce champ sémantique est fait dans le cadre de la théorie linguistique Sens-Texte. Dans un premier temps sont données des explications sur le modèle linguistique proposé par la théorie Sens-Texte et sur la branche lexicologique de cette théorie, la Lexicologie Explicative et Combinatoire. La combinatoire lexicale et syntaxique des noms dénotant des troubles physiologiques, y compris ceux dénotant des maladies, est ensuite décrite. Cette description suppose un travail de lexémisation – c'est-à-dire de distinction des différentes acceptions d'un mot polysémique – de quelques vocables dont certaines acceptions sont des lexèmes de base de ce champ sémantique : les vocables DROUG 'mal', KLEÑVED 'maladie', KLAÑV 'malade', KLEÑVEDET lit. 'maladié' = 'qui a une maladie', YAC'H 'en bonne santé', YEC'HED 'santé' et AESAAT 'guérir'. Il est proposé une description la plus complète possible de ces lexèmes. Il s'agit de la toute première tentative d'application au breton d'une méthodologie d'élaboration dictionnaire claire et cohérente, au fort pouvoir descriptif. En outre, ce travail de thèse débouche sur un corpus de breton oral d'environ un demi-million de mots, outil précieux pour les chercheurs sur la langue bretonne.

Mots-clés : breton vannetais, champ sémantique de la santé, combinatoire lexicale et syntaxique, corpus écrit et oral de breton, lexicographie, lexicologie, sémantique, théorie Sens-Texte.

Abstract

The thesis offers a first-start study of the semantic field of health in the *vannetais* variety of Breton, based both on a corpus of literary Breton from the Vannes region and a corpus of oral Breton collected from traditional speakers in the Pontivy area. Lexicographic description of lexical units from that semantic field is embedded in the Meaning-Text linguistic theory. An overview of the theory, in particular its lexicological branch, the Explanatory and Combinatorial Lexicology is given, followed by a detailed description of the lexical and syntactic co-occurrence of nouns denoting physiological disorders, illnesses and diseases. Such a description has required lexemization of vocables (= discrimination of different word-senses of polysemous words) to which belong basic lexemes of this semantic field: DROUG '≈ physiological disorder', KLEÑVED 'disease', KLAÑV 'ill / sick', KLEÑVEDET lit. 'made.ill' = 'having an illness', YAC'H 'healthy', YEC'HED 'health' and AESAAT 'to cure / heal'. These lexemes have been given a detailed lexicographic description. The thesis represents the very first attempt at applying a clear, coherent and descriptively powerful lexicographic methodology to Breton data. In addition, it makes available to the scientific community a corpus of oral Breton of about a half million words.

Keywords: lexical and syntactic combinatorics, lexicography, lexicology, Meaning-Text theory, semantic field of health, semantics, *vannetais* dialect of Breton, written and oral Breton corpora.

Photo de couverture : M. Joseph Le Sergent, Pluméliau.